





## AVERTISSEMENT.

L'ACADÉMIE FRANÇOISE persuadée que les Remarques de M. de Vaugelas sur nostre Langue, meritent leur reputation, a crû devoir faire imprimer un Ouvrage né dans son sein, & dont la beauté a esté si bien reconnuë. Mais comme la suite des années apporte toujours quelque changement aux langues vivantes, elle a esté obligée d'y adjouster quelques observations, qui sans rien oster à la capacité ny mesme à la penetration de l'Auteur dans l'avenir, marquent en peu de mots les changements arrivés depuis cinquante ans, & rendent compte de l'usage present : regle plus forte que tous les raisonnemens de Grammaire, & la seule qu'il faut suivre pour bien parler.





A M O N S E I G N E U R  
S E G U I E R  
C H A N C E L I E R  
D E F R A N C E .



M O N S E I G N E U R ,

*Ce petit Ouvrage a si peu de proportion avec la  
grandeur de vos lumieres & de vostre dignité, que je  
n'aurois jamais eu la pensée de vous l'offrir, si vous ne  
m'aviez fait l'honneur de me tesmoigner que vous ne*

## EPISTRE.

*l'auriez pas desagreable. Aussi ay-je creu que ce n'estoit qu'un effet de vostre bonté, qui ne degaigne pas les moindres choses, & qui m'est une source continuelle de graces & de faveurs. C'est pourquoy MONSIEUR, il me resteroit tousjours quelque scrupule, si en cherchant de quoy justifier ma hardiesse, je n'avois reconnu que ces Remarques n'ont rien de bas que l'apparence, & qu'il n'y a que le défaut de l'Ouvrier qui les puisse rendre indignes de vous estre presentées; Car sans dire icy que la connoissance des mots fait une partie de la Jurisprudence Romaine, & que plusieurs Jurisconsultes en ont composé des Volumes entiers, il est certain que la pureté & la netteté du langage, dont je traite, sont les premiers fondemens de l'Eloquence, & que les plus Grands hommes de l'Antiquité se sont exercez sur ce sujet. Outre cela, MONSIEUR, j'ay consideré, qu'à tant de glorieux titres que vostre vertu & vostre ministere vous donnent, vous en avez encore ajousté un, qui ne me laisse plus d'apprehension. C'est le titre de Protecteur de cette illustre Compagnie, qui rend aujourd'huy nostre Langue aussi florissante que nostre Empire, & qui par les heureuses influences que vous respandez sur elle, est devenue comme une pepiniere, d'où le Barreau, la Chaire, & l'Etat, ne tirent pas moins d'hommes que le Parnasse. C'est par ce titre que le grand Cardinal de Richelieu a creu rehausser l'esclat*

## EPISTRE.

de sa pourpre & de sa vie, & s'asseurer l'immortalité; J'entens celle que ses actions heroïques pouvoient bien luy faire meriter, mais qu'elles ne pouvoient pas luy donner sans l'assistance des Muses. Cette Protection, MONSEIGNEUR, en laquelle vous avez succédé à ce Grand homme, est une marque publique de l'estime & de l'amour que vous avez pour nostre langue, & pour tout ce qui contribué à sa gloire, & à sa perfection; Et certainement vous luy devez cette reconnoissance de tant d'avantages que vous en tirez, lors qu'elle vous fournit ses richesses & tout ce qu'elle a de plus exquis pour former cette divine éloquence, dont vous ravissez le monde. Il est vray que si vous devez beaucoup à nostre langue, elle vous doit beaucoup aussi; Car en combien d'occasions avez-vous fait voir de quoy elle est capable, & jusqu'où elle peut aller, quand on sçait dispenser ses thresors, & faire valoir ses graces & ses beautez? Elle n'a point de charme, ny de secret qui ne vous soit connu, il n'y a point de genre d'expression, auquel vous ne l'ayeſſeu accommoder, soit qu'il ait fallu comme en pleine mer desployer les voiles de l'éloquence, ou vous tenir serré dans le détroit & dans la gravité du souverain Magistrat, ou estre l'Oracle des volontez du Prince seant sur son Thrône, ou dans son lit de Justice. Pour une fonction si auguste, le Ciel ne vous a rien refusé. Les deux talens, de bien parler & de bien escrire, qui sont d'ordinaire incompatibles en une meſme

## E P I S T R E.

personne, se rencontrent en vous également éminens ; Et ce qui nous comble d'admiration, c'est qu'on a peine à remarquer de la différence entre vos actions préméditées, & celles que vous faites sur le champ, & en toutes rencontres ; tant il vous est naturel & ordinaire de bien parler, & d'estre tousjours ou disert ou éloquent selon que le sujet le merite. Je sçay, MONSIEUR, que vous aurez plus de peine à souffrir ce que je dis, que vous n'en avez à le faire ; Ce sont pourtant des veritez reconnues de tout le monde, quoy que ce ne soient que les moindres de vos perfections. Mais je ne touche que celles qui regardent mon sujet, & je laisse à ces Grands hommes qui vous consacrent leurs Morales & leurs Politiques à parler de vos vertus, & à les porter aux Nations estrangeres & aux siecles à venir, comme un parfait tableau & un modèle vivant de tout ce qu'ils enseignent de rare & de merveilleux. Aussi bien tant d'éminentes qualitez ne sont pas la matiere d'une lettre, mais d'un Panegyrique, qui auroit desja exercé les meilleures plumes de France, si vostre modestie ne s'y estoit tousjours opposée. Toutefois, MONSIEUR, vous n'empescherez pas qu'un jour, lors que le ciel vous possedera, la terre ne vous comble de loüanges, & qu'après qu'on vous aura perdu de veüe, on ne revere les traces & l'image de vos vertus. Pour moy, je n'ay qu'à me tenir dans le silence de l'admiration, après vous avoir  
tres-humblement

## E P I S T R E.

*très-humblement supplié de croire, que j'ay moins de veneration pour vostre dignité, que pour vostre personne, & que si cela m'est commun avec tous ceux qui ont l'honneur de vous approcher, & de vous bien connoistre, il n'y en a point aussi, qui ait l'avantage de se dire avec plus de sincerité, de soumission, & de reconnoissance que moy,*

MONSIEIGNEUR,

Vostre tres - humble, tres - obéissant,  
& tres-obligé serviteur, C. F. D. V.







## P R E F A C E.

**C**E ne font pas icy des Loix que je fais pour nostre langue de mon autorité privée; Je serois bien temeraire, pour ne pas dire insensé; car à quel titre & de quel front prétendre un pouvoir qui n'appartient qu'à l'Usage. que chacun reconnoist pour le Maistre & le Souverain des langues vivantes? Il faut pourtant que je m'en justifie d'abord, de peur que ceux qui condamnent les personnes sans les ouïr, ne m'en accusent, comme ils ont fait cette illustre & celebre Compagnie, qui est aujourd'huy l'un des ornemens de Paris & de l'Eloquence Francoise. Mon dessein n'est pas de reformer nostre langue, ny d'abolir des mots, ny d'en faire, mais seulement de montrer le bon usage de ceux qui sont faits, & s'il est douteux ou inconnu, de l'esclaircir, & de le faire connoître. Et tant s'en faut que j'entreprenne de me constituer Juge des differens de la langue, que je ne prétens passer que pour un simple témoin, qui dépose ce qu'il a veu & ouï, ou pour un homme qui auroit fait un Recueil d'Arrests qu'il donneroit au public. C'est pourquoy ce petit Ouvrage a pris le nom de *Remarques*, & ne s'est pas chargé du frontispice fastueux de *Decisions*, ou de *Loix*, ou de quelque autre semblable; Car encore que ce soient en effet des Loix d'un Souverain, qui est l'Usage, si est-ce qu'outre l'aversion que j'ay à ces titres ambitieux, j'ay deu esloigner de moy tout soupçon de vouloir établir ce que je ne fais que rapporter.

I.  
Le dessein de  
l'Auteur dans  
cet Ouvrage, &  
pourquoy il l'in-  
titule *Remar-*  
*ques.*

P R E F A C E.

II.

1. De l'Usage qu'on appelle le Maître des langues.

1. Pour le mieux faire entendre, il est nécessaire d'expliquer ce que c'est que cet Usage, dont on parle tant, & que tout le monde appelle le Roy, ou le Tyran, l'arbitre, ou le maître des langues; Car si ce n'est autre chose, comme quelques-uns se l'imaginent, que la façon ordinaire de parler d'une nation dans le siege de son Empire, ceux qui y sont nez & élevez, n'auront qu'à parler le langage de leurs nourrices & de leurs domestiques, pour bien parler la langue de leur país, & les Provinciaux & les Estrangers pour la bien sçavoir, n'auront aussi qu'à les imiter. Mais cette opinion choque tellement l'experience generale, qu'elle se refute d'elle-mesme, & je n'ay jamais pû comprendre, comme un des plus celebres Autheurs

2. Qu'il y a un bon, & un mauvais Usage.

de nostre temps a esté infecté de cette erreur 2. Il y a sans doute deux sortes d'Usages, un bon & un mauvais. Le mauvais se forme du plus grand nombre de personnes, qui presque en toutes choses n'est pas meilleur, & le bon au contraire est composé non pas de la pluralité, mais de l'élite des voix, & c'est veritablement celuy que l'on nomme le Maître des langues, celuy qu'il faut suivre pour bien parler, & pour bien escrire en toutes sortes de stiles, si vous en exceptez le satyrique, le comique, en sa propre & ancienne signification, & le burlesque, qui sont de si peu d'estenduë que peu de gens s'y adonnent. Voicy donc comme on définit le bon usage. 3. C'est la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'escrire de la plus saine partie des Autheurs du temps.

3. La définition du bon usage.

Quand je dis la Cour, j'y comprends les femmes comme les hommes, & plusieurs personnes de la ville où le Prince reside, qui par la communication qu'elles ont avec les gens de la Cour participent à sa politesse. Il est certain que la Cour est comme un magazin, d'où nostre langue tire

P R E F A C E :

quantité de beaux termes pour exprimer nos pensées , & que l'Eloquence de la chaire , ny du barreau n'auroit pas les graces qu'elle demande , si elle ne les empruntoit presque toutes de la Cour, je dis *presque*, parce que nous avons encore un grand nombre d'autres phrases, qui ne viennent pas de la Cour , mais qui sont prises de tous les meilleurs Autheurs Grecs & Latins , dont les despoüilles font une partie des richesses de nostre langue, & peut-estre ce qu'elle a de plus magnifique & de plus pompeux. 4. Toutefois quelque avantage que nous donnions à la Cour, elle n'est pas suffisante toute seule pour servir de regle , il faut que la Cour & les bons Autheurs y concourent , & ce n'est que de cette conformité qui se trouve entre les deux , que l'Usage s'establit. 5. Ce n'est pas pourtant que la Cour ne contribue incomparablement plus à l'Usage que les Autheurs, ny qu'il y ait aucune proportion de l'un à l'autre ; Car enfin la parole qui se prononce , est la premiere en ordre & en dignité , puis que celle qui est escrite n'est que son image , comme l'autre est l'image de la pensée. Mais le consentement des bons Autheurs est comme le sceau , ou une verification , qui autorise le langage de la Cour , & qui marque le bon usage , & decide celui qui est douteux. On en voit tous les jours les effets en ceux qui s'estudient à bien parler & à bien escrire , lors que se rendant assidus à la lecture des bons Ouvrages , ils se corrigent de plusieurs fautes familiares à la Cour , & acquierent une pureté de langage & de stile , qu'on n'apprend que dans les bons Autheurs. Il suffira donc , dira quelqu'un , de lire les bons livres pour exceller en l'un & en l'autre , & les Provinciaux ny les Estrangers n'auront que faire de venir chercher à la Cour ce qu'ils peuvent trouver dans leur estude plus commodément & en plus grande perfection. Je

4. Si la Cour seule, ou les Autheurs seuls font l'Usage.

5. Lequel des deux contribue le plus à l'Usage.

P R E F A C E.

respond que pour ce qui est de parler, on sçait bien que la lecture ne sçauroit suffire, tant parce que la bonne prononciation qui est une partie essentielle des langues vivantes, veut que l'on hante la Cour, qu'à cause que la Cour est la seule escole d'une infinité de termes, qui entrent à toute heure dans la conversation & dans la pratique du monde,

6. Si l'on peut apprendre à bien escrire par la seule lecture des bons Auteurs, sans hanter la Cour.

& rarement dans les livres. 6. Mais pour ce qui est d'escrrire, je ne nie pas qu'une personne qui ne liroit que de bons Auteurs, se formant sur de si parfaits modelles, ne pût luy-mesme devenir un bon Auteur; & depuis que la langue Latine est morte, tant d'illustres Escrivains qui l'ont fait revivre & refleurir, l'ont-ils pû faire autrement? Le Cardinal Bembo à qui la langue Italienne est si redevable, & qui n'a pas terni l'esclat de sa pourpre parmy la poussiere de la Grammaire, a observé, que presque tous les meilleurs Auteurs de sa langue, n'ont pas esté ceux qui estoient nez dans la pureté du langage, & cela par cette seule raison, qu'il n'y a jamais eu de lieu au monde, non pas mesme Athenes ny Rome, où le langage est si pur, qu'il ne s'y soit meslé quelques défauts, & qu'il est comme impossible, que ceux à qui ils sont naturels n'en laissent couler dans leurs escrits; Au lieu que les autres ont cet avantage, que se déstant continuellement des vices de leur terroir, ils se sont attachez à des patrons excellens qu'ils se sont proposez d'imiter, & qu'ils ont souvent surpassé

7. Trois moyens necessaires, & qui doivent estre joints ensemble pour acquerir la perfection de bien parler & de bien escrire.

prenant de chacun ce qu'il avoit de meilleur. 7. Il est vray que d'adjouster à la lecture, la frequentation de la Cour & des gens sçavans en la langue, est encore toute autre chose, puis que tout le secret pour acquerir la perfection de bien escrire & de bien parler, ne consiste qu'à joindre ces trois moyens ensemble. Si nous l'avons fait voir pour la Cour & pour les Auteurs, l'autre n'y est gueres moins ne-

## P R E F A C E.

cessaire, parce qu'il se presente beaucoup de doutes & de difficultez, que la Cour n'est pas capable de resoudre, & que les Autheurs ne peuvent esclaircir, soit que les exemples dont on peut tirer l'esclaircissement y soient rares, & qu'on ne les trouve pas à point nommé, ou qu'il n'y en ait point du tout. 8. Ce n'est donc pas une acquisition si aisée à faire que celle de la pureté du langage, puis qu'on n'y sçauroit parvenir que par les trois moyens que j'ay marquez, & qu'il y en a deux qui demandent plusieurs années pour produire leur effet; Car il ne faut pas s'imaginer que de faire de temps en temps quelque voyage à la Cour, & quelque connoissance avec ceux qui sont consommés dans la langue, puisse suffire à ce dessein. Il faut estre assidu dans la Cour & dans la frequentation de ces sortes de personnes pour se prévaloir de l'un & de l'autre, & il ne faut pas insensiblement se laisser corrompre par la contagion des Provinces en y faisant un trop long séjour.

8. Combien il est difficile d'acquiescer la pureté du langage, & pourquoy.

I. De tout cela on peut inferer combien ces Remarques seroient utiles & commodes, si elles faisoient routes seules autant que ces trois moyens ensemble, & si ce qu'ils ne font que dans le cours de plusieurs années, elles le faisoient en aussi peu de temps qu'il en faut pour les lire deux ou trois fois attentivement. Je n'ay pas cette presumption de croire que je sois capable de rendre un service si signalé au public, & je ne voudrois pas dire non plus, que la lecture d'un seul livre peust égaler le profit qui revient de ces trois moyens; Mais j'oserois bien asseurer qu'il en approcheroit fort si je m'estois aussi bien acquitté de cette entreprise, qu'eust peu faire un autre, qui auroit eu les mesmes avantages que moy, c'est à dire qui depuis trente-cinq ou quarante ans auroit vescu dans la Cour, qui

### III.

I. La commodité, & l'utilité de ces Remarques.

P R E F A C E.

dés sa tendre jeunesse auroit fait son apprentissage en nostre langue auprès du grand Cardinal du Perron & de M. Coëffeteau, qui sortant de leurs mains auroit eu un continuel commerce de conference & de conversation avec tout ce qu'il y a eu d'excellens hommes à Paris en ce genre, & qui auroit vieilli dans la lecture de tous les bons Auteurs. Mais quoy qu'il en soit, il est certain qu'il ne se peut gueres proposer de doute, de difficulté, ou de question soit pour les mots, ou pour les phrases, ou pour la syntaxe, dont la decision ne soit fidèlement rapportée dans ces Remarques. 2. Je sçay bien qu'elle ne se trouvera pas tousjours conforme au sentiment de quelques particuliers, mais il est juste qu'ils subissent la loy generale, s'ils ne veulent subir la censure generale, & pecher contre le premier principe des langues, qui est de suivre l'Usage, & non pas son propre sens, qui doit tousjours estre suspect à chaque particulier en toutes choses, quand il est contraire au sentiment universel 3. Surquoy il faut que je die que je ne puis assez m'estonner de tant d'excellens Escrivains, qui se sont opiniastrez à user, ou à s'abstenir de certaines locutions contre l'opinion de tout le monde; Et le comble de mon estonnement est qu'un vice si defraisonnable s'est rendu si commun parmy eux, que je ne vois presque personne qui en soit exempt, les uns par exemple s'obstinent à faire *pourpre* masculin quand il signifie *la pourpre des Rois*, ou *des Princes de l'Eglise*, quoyque toute la Cour, & tous les Auteurs le fassent en ce sens-là de l'autre genre. Les autres suppriment le relatif, comme quand ils escrivent, *J'ay dit au Roy que j'avois le plus beau cheval du monde, je le fais venir pour luy donner*, au lieu de dire *pour le luy donner*, quoyque ce pronom relatif y soit si absolument

nécessaire

2. Qu'il ne faut point s'attacher à son sentiment particulier contre l'Usage.

3. Que neanmoins les plus excellens Escrivains sont sujets à ce défaut.

## P R E F A C E.

nécessaire selon la Remarque que nous en avons faite , que si l'on ne le met , non seulement on ne dit point ce que l'on veut dire ; mais il n'y a point de sens , & outre cela tous les bons Auteurs unanimement condamnent cette suppression. Les autres ne se veulent point servir de *si bien que* , pour dire *de sorte que* , *tellement que* , quoy que toute la Cour le die , & que tous nos meilleurs Auteurs l'escrivent. Les autres enfin ne voudroient pas écrire pour quoy que ce fust *remporter la victoire* , bien que cette façon de parler soit tres-excellente , & tres-ordinaire en parlant & en écrivant. Et ce qui est bien estrange , ce ne sont pas les mauvais , ni les mediocres Escrivains , qui tombent dans ces défauts sans y penser , & sans sçavoir ce qu'ils font , cela leur est ordinaire ; Ce sont nos Maîtres , ce sont ceux dont nous admirons les écrits , & que nous devons imiter en tout le reste comme les plus parfaits modèles de nostre langue & de nostre Eloquence ; ce sont ceux qui sçavent bien que leur opinion est condamnée , & qui ne laissent pas de la suivre. Il est de cela , ce me semble , comme des goûts pour les viandes , les uns ont des appetits à des choses , que presque tout le monde rejette , & les autres ont de l'aversion pour d'autres , qui sont les delices de la pluspart des hommes. Combien en voit-on qui ne sçauroient souffrir l'odeur du vin , & qui s'évanoüissent à la seule senteur ou au seul aspect de certaines choses , que tous les autres cherchent avidement ? Il y a néanmoins cette difference , que ces aversions naturelles sont très-malaisées à vaincre , parce que les ressorts en sont si cachez qu'on ne peut les découvrir , ny sçavoir par où les prendre , encore que bien souvent on en vienne à bout , quand on les entreprend de bonne heure , & que ceux qui ont soin de l'éducation des enfans les



P R E F A C E.

accoustument peu à peu à s'en deffaire. Mais y a-t-il rien de plus facile que d'accommoder son esprit à la raison en des choses de cette nature, où il ne s'agit pas de combattre des passions, ny de mauvaises habitudes, qu'il est si difficile de vaincre, mais qui veut seulement qu'on suive l'Usage, & qu'on parle & qu'on escrive comme la plus saine partie de la Cour & des Auteurs du temps, en quoy il n'y a nul combat à rendre, ny nul effort à faire à qui n'abonde pas en son sens. Je me suis un peu estendu sur ce sujet, pour ne pas toucher legerement un défaut si important, si general, & d'autant moins pardonnable à nos excellens Escrivains, que plus les visages sont beaux, plus les taches y paroissent. Quelque reputation qu'on ait acquise à escrive, on n'a pas acquis pour cela l'authorité d'establiir ce que les autres condamnent, ny d'opposer son opinion particuliere au torrent de l'opinion commune. Tous ceux qui se sont flattez de cette creance, y ont mal reüssi, & n'en ont recueillli que du blasme: car comme l'esprit humain est naturellement plus porté au mal qu'au bien, il s'attachera plustost à reprendre deux ou trois fautes, comme on ne peut pas appeller autrement ces singularitez affectées, qu'à louer mille choses dignes de louange & d'admiration.

IV.

I. *Que le bon Usage se divise en l'Usage déclaré, & en l'Usage douteux, & leur définition.*

I. Mais je ne veux rien laisser à dire de l'Usage, qui est le fondement & la regle de toute nostre langue, esperant qu'à mesure que j'approfondiray cette matiere, on reconnoistra de quelle utilité peuvent estre ces Remarques. Nous avons dit qu'il y a *un bon & un mauvais Usage*; & j'adjouste que *le bon se divise encore en l'Usage déclaré, & en l'Usage douteux*. Ces Remarques servent à discerner également l'un & l'autre, & à s'asseurer de tous les deux. *L'Usage déclaré* est celuy, dont on sçait assurement, que

P R E F A C E.

la plus saine partie de la Cour, & des Autheurs du temps, font d'accord, & par conséquent *le douteux* ou *l'inconnu* est celuy, dont on ne le sçait pas. 2. Or il peut arriver en plusieurs façons qu'on l'ignore. Premièrement lors que la prononciation d'un mot est douteuse, & ainsi l'on ne sçait comment on le doit prononcer; car le premier Usage, comme nous avons desja dit, se forme par la parole prononcée, & rien ne s'écrit, que la bouche n'ait proféré auparavant; de sorte que si la prononciation d'un mot est ignorée, il faut de nécessité que la façon dont il se doit écrire, le soit aussi. Par exemple on demande dans une de mes Remarques, s'il faut écrire, *Je vous prens tous à tesmoin*, ou *je vous prens tous à tesmoins*, & dans une autre on demande encore si l'on écrira, *C'est une des plus belles actions qu'il ait jamais faites*, ou *qu'il ait jamais faite*, d'où naissent ces deux doutes? de ce que soit que l'on die *tesmoin* ou *tesmoins*, *faite*, ou *faites*, au pluriel ou singulier, on ne prononce point *l's*, & ainsi l'on ne sçait comment on le doit écrire. De mesme dans une autre Remarque on demande s'il faut dire *en Flandre*, ou *en Flandres*, *la Flandre*, ou *la Flandres*. Pourquoy cette question? parce que *l's* ne s'y prononce point, soit qu'elle y soit ou qu'elle n'y soit pas. On en peut dire autant de *l'r* en ces deux mots: *après souper*, & *après soupé*. En voyey un autre exemple d'une autre espece, on demande s'il faut écrire *parallele* selon son origine Grecque, avec une *l* à la fin & deux au milieu, ou avec une *l* au milieu & deux à la fin, & la raison d'en douter est, que la prononciation ne marque point où *l* se redouble, & qu'en quelque lieu que ce redoublement se fasse, le mot se prononce de mesme. J'en ay donné divers exemples, ou plusieurs autres qui se trouveront dans mes Remarques, parce que

2. En combien de façons il peut arriver, que l'Usage est douteux.

## P R E F A C E.

de toutes les causes qui font douter de l'Usage, celle-cy est la principale, & de la plus grande estendue, & en ces exemples là, le doute y est tout entier, parce qu'il n'y a aucune difference dans la prononciation : mais en voicy un autre où il y a de la difference, & neanmoins parce qu'elle n'est pas remarquable, & qu'on a quelque peine à discerner lequel des deux on prononce, comme j'en ay traité en son lieu que l'on pourra voir, on n'a pas laissé de demander s'il falloit dire *hampe*, ou *hante*, & ce doute assurément n'est provenu que de celui de la prononciation, & ainsi de plusieurs autres.

La seconde cause du doute de l'Usage, c'est la rareté de l'Usage, par exemple, il y a de certains mots dont on use rarement, & à cause de cela on n'est pas bien esclaircy de leur genre, s'il est masculin ou féminin, de sorte que comme on ne fait pas bien de quelle façon on les lit, on ne sçait pas bien aussi de quelle façon il les faut escrire, comme tous ces noms, *epigramme*, *epitaphe*, *epithete*, *epithalame*, *anagramme*, & quantité d'autres de cette nature, sur tout ceux qui commencent par une voyelle, comme ceux-cy, parce que la voyelle de l'article qui va devant se mange, & oste la connoissance du genre masculin ou féminin; car quand on prononce ou qu'on escrit l'*epigramme*, ou une *epigramme*, l'oreille ne sçauroit juger du genre.

La troisieme cause du doute de l'Usage est quand on oit dire, & qu'on voit escrire une chose en deux façons, & qu'on ne sçait laquelle est la bonne, comme la conjugaison du préterit simple *vesquit* & *vescut* en toutes les personnes & en tous les nombres, les uns mettant l'*i* par tout, & les autres l'*u*.

En quatriesme lieu on doute de l'Usage, lors qu'il y a quelque exception aux regles les plus generales, comme

P R E F A C E .

par exemple , quand on demande s'il faut dire en parlant d'un livre , *J'y ay veu quelque chose qui merite d'estre leuë* , ou *d'estre leuës*. *J'y ay veu quelque chose qui n'est pas si excellent* , ou *si excellente* , parce que chose estant feminin , il faudroit selon la regle generale que l'adjectif ou le Participe qui s'y rapporte fust feminin aussi.

En cinquiesme lieu on doute de l'Usage en beaucoup de constructions grammaticales , où l'on ne prend pas garde en parlant , & parce que le premier Usage , & qui donne d'ordinaire la loy , est comme nous avons dit , l'Usage de la parole prononcée , il s'ensuit que comme on ne sçait pas de quelle façon l'on prononce une chose , on ne peut pas sçavoir de quelle façon il la faut escrire , ces Remarques en fournissent des exemples.

Enfin on doute de l'Usage en beaucoup d'autres façons qui se voyent dans ces Remarques , & qu'il seroit trop long de rapporter dans une Preface,

3. Mais par quel moyen est-ce donc que l'on peut s'claircir de cet Usage , quand il est douteux & inconnû ? je respons que si ce doute procede de la prononciation , comme aux premiers exemples que nous avons donnez , il faut necessairement avoir recours aux bons Auteurs , & apprendre de l'orthographe ce que l'on ne peut apprendre de la prononciation ; car par exemple on sçaura bien par l'orthographe s'ils croient qu'il faille dire , *Je vous prens tous à tesmoin* , ou *à tesmoins* , ce que l'on ne peut sçavoir par la prononciation : Mais si dans les Auteurs ny l'un ny l'autre ne s'y trouve , parce que l'occasion ne s'est pas presentée de l'employer , ou quand il s'y trouveroit , on auroit bien de la peine à le rencontrer , ou peut-estre ne se trouveroit-il qu'en un ou deux Auteurs , qui à moins que d'estre de la premiere Classe n'auroient pas

3. Par quel moyen on peut s'claircir de l'Usage quand il est douteux , & inconnu.

P R E F A C E.

assez d'autorité pour servir de loy, ny pour décider le doute? Alors voicy ce qu'il y a à faire; Il faut consulter les bons Autheurs vivans, & tous ceux qui ont une particuliere connoissance de la langue, quoy qu'il n'aye rien donné au public, comme nous en avons un tres-bon nombre à Paris, & ayant pris leur opinion s'en tenir à la pluralité des voix; Que si elles sont partagées, ou en balance, il fera libre d'user tantost de l'une des façons & tantost de l'autre, ou bien de s'attacher à celuy des deux partis, auquel on aura le plus d'inclination, & que l'on croira le meilleur. Ce n'est pas encore tout, il faut sçavoir par quelle voye ceux que vous consulterez ainsi, s'esclairciront eux-mesmes du doute que vous leur demandez, puis qu'ils ne le pourront pas faire par la parole prononcée, ny par la parole escrite. 4 Certainement ils ne s'en sçau- roient esclaircir, que par le moyen de l'Analgie, que toutes les langues ont tousjours appellée à leur secours au défaut de l'Usage. Cette Analogie n'est autre chose en matiere de langues, qu'un Usage general & estably que l'on veut appliquer en cas pareil à certains mots, ou à certaines phrases, ou à certaines constructions, qui n'ont point encore leur Usage déclaré, & par ce moyen on juge quel doit estre ou quel est l'Usage particulier, par la raison & par l'exemple de l'Usage general; ou bien l'Analogie n'est autre chose qu'un usage particulier, qu'en cas pareil on infere d'un Usage general qui est desja estably; ou bien encore, c'est une ressemblance ou une conformité qui se trouve aux choses desja establies, sur laquelle on se fonde comme sur un patron, & sur un modelle pour en faire d'autres toutes semblables. Voyons-en un exemple, afin qu'il fasse plus d'impression, & donne plus de lumiere, & nous servons du mesme que nous avons allegué. On est

4. De l'Anal-  
logie, le dernier  
recours dans les  
doutes de la lan-  
gue.

P R E F A C E.

En doute s'il faut dire, *Je vous prens tous à tefmoin*, ou à *tesmoins*, la prononciation comme j'ay fait voir, ne nous en peut esclaircir ; les meilleurs Autheurs peut-estre n'ont point eu occasion d'escrire ny l'un ny l'autre, & si quelqu'un l'a escrit, on ne sçauroit où l'aller chercher ; cependant on a besoin de ce terme, & il faut prendre party, quel remede ? il en faut consulter les Maistres vivans, mais ces Maistres de qui l'apprendront-ils eux-mesmes ? de l'*Analogie*, car ils raisonnent ainsi ; Il n'y a point de doute que l'on dit & que l'on escrit, *Je vous prens tous à partie*, & non pas à *parties*, & *je vous prens tous à garent*, & non pas à *garens* : donc par Analogie & par ressemblance il faut dire *je vous prens tous à tefmoin*, & non pas à *tesmoins*. Cela est encore confirmé par une autre forte d'Analogie, qui est celle de certains mots ou de certaines phrasés, qui se disent adverbialement, & par consequent indeclinablement, comme, *Ils se font fort de faire cela*, & non pas *ils se font forts* ; *Ils demurerent court*, & non pas *ils demurerent courts* ; *fort*, & *court* s'employent là adverbialement ; à *tesmoin* se peut dire de mesme. Donnons encore un exemple de l'*Analogie*. On est en doute si au préterit défini ou simple *Fuis* en toutes ses personnes & en tous ses nombres est d'une syllabe ou de deux. La prononciation, ny l'orthographe ne nous en apprennent rien ; à qui faut-il donc avoir recours ? à l'*Analogie*. J'en ay fait une Remarque bien ample que le Lecteur pourra voir.

V.

1. De tout ce discours il s'enfuit que nostre langue n'est fondée que sur l'Usage ou sur l'*Analogie*, laquelle encore n'est distinguée de l'Usage, que comme la copie ou l'image l'est de l'original, ou du patron sur lequel elle est formée, tellement qu'on peut trancher le mot, & dire que

1. *Que nostre langue n'est fondée que sur l'Usage, ou sur l'Analogie, qui est l'image ou la copie de l'Usage.*

P R E F A C E.

nostre langue n'est fondée que sur le seul Usage dèsja reconnu, ou que l'on peut reconnoître par les choses qui sont connuës, ce qu'on appelle *Analogie*. 2. D'où il s'enfuit encore que ceux-là se trompent lourdement, & pechent contre le premier principe des langues, qui veulent raisonner sur la nostre, & qui condamnent beaucoup de façons de parler generally receuës, parce qu'elles sont contre la raison; car la raison n'y est point du tout considérée, il n'y a que l'Usage & l'Analogie; Ce n'est pas que l'Usage pour l'ordinaire n'agisse avec raison, & s'il est permis de mesler les choses saintes avec les prophanes, qu'on ne puisse dire ce que j'ay appris d'un grand homme, qu'en cela il est de l'Usage comme de la Foy, qui nous oblige à croire simplement & aveuglement, sans que nostre raison y apporte sa lumiere naturelle; mais que néanmoins nous ne laissons pas de raisonner sur cette mesme foy, & de trouver de la raison aux choses qui sont par dessus la raison. Ainsi l'Usage est celuy auquel il se faut entierement soumettre en nostre langue, mais pourtant il n'en exclut pas la raison ny le raisonnement, quoy qu'ils n'ayent nulle autorité; ce qui se voit clairement en ce que ce mesme Usage fait aussi beaucoup de choses contre la raison, qui non seulement ne laissent pas d'estre aussi bonnes que celles où la raison se rencontre, que mesme bien souvent elles sont plus élégantes & meilleures que celles qui sont dans la raison, & dans la regle ordinaire, jusques-là qu'elles sont une partie de l'ornement & de la beauté du langage. 3. En un mot l'Usage fait beaucoup de choses *par raison*, beaucoup *sans raison*, & beaucoup *contre raison*. *Par raison*, comme la pluspart des constructions grammaticales, par exemple, de joindre l'adjectif au substantif en mesme genre & en mesme nombre;

2. Que la raison en matiere de langues, & particulièrement en la nostre, n'est point considerée.

3. Que l'Usage fait beaucoup de choses par raison, beaucoup sans raison, & beaucoup contre raison.

P R E F A C E.

bre ; de joindre le pluriel des verbes au pluriel des noms , & plusieurs autres semblables ; *sans raison* , comme la variation ou la ressemblance des temps & des personnes aux conjugaisons des verbes ; car quelle raison y a-t-il que *j'aimois* veuille plustost dire ce qu'il signifie que *j'aimeray* , ou que *j'aimeray* veuille plustost dire ce qu'il signifie que *j'aimois* , ny que *je fais* & *tu fais* se ressemblent plustost que la seconde & la troisieme personne *tu fais* & *il fait* ? Non pas que je veuille dire que cette variation se soit faite sans raison , puis qu'elle marque la diversité des temps & des personnes qui est necessaire à la clarté de l'expression , mais parce qu'elle se varie plustost d'une façon que d'autre par la seule fantaisie des premiers hommes qui ont fondé la langue. Toutes les conjugaisons anomales sont sans raison aussi ; car par exemple , cette conjugaison. *Je vais , tu vas , il va , nous allons , vous allez , ils vont* est sans raison ; Et *contre raison* , par exemple , quand on dit *peril éminent* pour *imminent* , *recouvert* pour *recouvré* , quand on fait regir le verbe non pas par le nominatif ; mais par le genitif , & qu'on dit *une infinité de gens croyent* , & plusieurs autres semblables qui se voyent dans ces Remarques ; car il ne faut pas dire que ce soit le mot collectif *infinité* , qui fasse cela , parce qu'estant mis avec un genitif singulier , ce seroit une faute de luy faire regir le pluriel , & de dire *une infinité de monde croyent*. Ces Remarques fourniront grand nombre d'exemples de tous les trois , de ce que l'Usage fait avec raison , sans raison , & contre raison , à quoy je renvoye le Lecteur.

Il reste encore à parler d'un certain Usage , qui n'est point different de celuy que nous avons défini , puis qu'il n'est point contraire à la façon de parler de la plus saine partie de la Cour , & qu'il est selon le sentiment & la

VI.  
D'un certain Usage , qui ne consiste qu'aux particules.



P R E F A C E.

pratique des meilleurs Auteurs du temps. C'est l'Usage de certaines particules qu'on n'observe gueres en parlant, quoy que si on les observoit, on en parleroit encore mieux; mais que le stile qui est beaucoup plus severe demande pour une plus grande perfection; Et c'est ce que l'on ne sçauroit jamais, quand on auroit passé toute sa vie à la Cour, si l'on n'est consommé dans les bons Auteurs. Ce sont proprement les delicateesses & les mysteres du stile. Vous en trouverez divers exemples dans ces Remarques. Il suffira d'en donner icy un ou deux pour faire entendre ce que c'est, comme d'escrire tousjours *si l'on*, & non pas *si on*, si ce n'est en certains cas qui sont exceptez, & de mettre aussi tousjours *l'on* après la conjonction *et*, parce que le *t*, ne se prononce pas en cette conjonctive.

VII.

1. *Que le bon & le bel Usage ne sont qu'une mesme chose,*

2. *Que les honnestes gens ne doivent jamais parler que dans le bon Usage, ny les bons Escrivains escrire que dans le bon Usage.*

1. Au reste quand je parle du *bon Usage*, j'entends parler aussi du *bel Usage*, ne mettant point de difference en cecy entre le bon & le beau; car ces Remarques ne sont pas comme un Dictionnaire qui reçoit toutes sortes de mots, pourveu qu'ils soient François, encore qu'ils ne soient pas du bel Usage, & qu'au contraire ils soient bas & de la lie du peuple. Mais mon dessein en cette Oeuvre est de condamner tout ce qui n'est pas du bon ou du bel Usage, ce qui se doit entendre sainement, & selon mon intention, dont je pense avoir fait une declaration assez ample au commencement de cette Preface. 2. Pour moy j'ay creu jusqu'icy que dans la vie civile, & dans le commerce ordinaire du monde, il n'estoit pas permis aux honnestes gens de parler jamais autrement dans le bon Usage, ny aux bons Escrivains d'escrire autrement aussi que dans le bon Usage; Je dis en quelque stile qu'ils escrivent, sans mesme en excepter le bas; mais bien que ce sentiment que j'ay du langage & du stile m'ait tous-

P R E F A C E.

jours semblé véritable, néanmoins comme on se doit défier de soy-mesme, j'ay voulu sçavoir l'opinion de nos Maistres, qui en demeurent tous d'accord. 3. Ainsi ce bon Usage se trouvera de grande estenduë, puis qu'il comprend tout le langage des honnestes gens, & tous les stiles des bons Escrivains, & que le mauvais Usage est renfermé dans le Burlesque, dans le Comique en sa propre signification, comme nous avons dit, & le Satyrique, qui sont trois genres où si peu de gens s'occupent, qu'il n'y a nulle proportion entre l'estenduë de l'un & de l'autre. Et il ne faut pas croire, comme font plusieurs, que dans la conversation, & dans les Compagnies il soit permis de dire en raillant un mauvais mot, & qui ne soit pas du bon usage; où si on le dit, il faut avoir un grand soin de faire connoistre par le ton de la voix & par l'action, qu'on le dit pour rire; car autrement cela feroit tort à celuy qui l'auroit dit, & de plus il ne faut pas en faire mestier, on se rendroit insupportable parmy les gens de la Cour & de condition, qui ne sont pas accoustumez à ces sortes de mots. Ce n'est pas de cette façon qu'il se faut imaginer que l'on passe pour homme de bonne compagnie; entre les fausses galanteries, celle-cy est des premières, & j'ay veu souvent des gens qui usant de ces termes & faisant rire le monde, ont creu avoir reüssi, & néanmoins on se rioit d'eux, & l'on ne rioit pas de ce qu'ils avoient dit, comme on rit des choses agreables & plaisantes. Par exemple, ils disoient *boutez-vous là*, pour dire *mettez-vous là*; *ne demarez-point*. pour dire *ne bougez de vostre place*, & le disoient en raillant, sçachant bien que c'estoit mal parler, & ceux-mesme qui l'oyoient, ne doutoient point que ceux qui le disoient ne le sceussent, & avec tout cela, ils ne le pouvoient souffrir. Que s'ils

3. *Que pour ceux qui veulent parler & escrire comme il faut, l'estenduë du bon Usage est tres-grande, & celle du mauvais tres-petite, & en quoy elle consiste.*

P R E F A C E.

repartent qu'il ne faut pas dans la conversation ordinaire parler un langage soustenu , je l'avoüe ; cela seroit encore en quelque façon plus insupportable , & souvent ridicule ; mais il y a bien de la difference entre un langage soustenu , & un langage composé de mots & de phrases du bon Usage , qui , comme nous avons dit , peut estre bas & familier , & du bon Usage tout ensemble ; Et pour escrire , j'en diray de mesme , que quand j'escrirois à mon Fermier , ou à mon valet , je ne voudrois pas me servir d'aucun mot qui ne fust du bon Usage , & sans doute si je le faisois , je ferois une faute en ce genre.

VIII.

Que le peuple  
n'est point le  
maistre de la lan-  
gue.

De ce grand Principe , que *le bon Usage* est le Maistre de nostre langue , il s'ensuit que ceux-là se trompent , qui en donnent toute la jurisdiction *au peuple* , abusez par l'exemple de la langue Latine mal entendu , laquelle , à leur avis , reconnoist le peuple pour son Souverain ; car ils ne considerent pas la difference qu'il y a entre *Populus* en Latin , & *Peuple* en François , & que ce mot de *Peuple* ne signifie aujourd'huy parmy nous que ce que les Latins appellent *Plebs* , qui est une chose bien differente & au dessous de *Populus* en leur langue. Le Peuple composoit avec le Senat tout le corps de la Republique , & comprenoit les Patriciens , & l'Ordre des Chevaliers avec le reste du Peuple. Il est vray qu'encore qu'il faille avouer que les Romains n'estoient pas faits comme tous les autres hommes , & qu'ils ont surpassé toutes les Nations de la terre en lumiere d'entendement , & en grandeur de courage , si est-ce qu'il ne faut point douter , qu'il n'y eust divers degrez , & comme diverses classes de suffisance & de politesse parmy ce peuple , & que ceux des plus bas estages n'usassent de beaucoup de mauvais mots & de mauvaises phrases , que les plus élevez d'entre eux condamnoient.

## P R E F A C E.

Tellement que lors qu'on disoit que le Peuple estoit le Maistre de la langue , cela s'entendoit sans doute de la plus saine partie du peuple , comme quand nous parlons de la Cour & des Autheurs , nous entendons parler de la plus saine partie de l'un & de l'autre. Selon nous , *le peuple n'est le maistre que du mauvais Usage , & le bon Usage est le maistre de nostre langue.*

De ce mesme principe il s'ensuit encore que ce sont des plaintes bien vaines & bien injustes , que celles de quelques Escrivains modernes , qui ont tant declamé contre le soin de la pureté du langage , & contre ses partisans. Ils s'escrient sur ce sujet en des termes estranges , & alleguent des Autheurs , qui en verité ne disent rien moins que ce qu'ils leur font dire. Trois raisons m'empeschent de nommer ceux qui les alleguent , & qui par avance semblent avoir pris à tasche d'attaquer ces Remarques , dont ils sçavoient le projet. L'une que ce sont des personnes que je fais profession d'honorer , l'autre qu'ils ont sagement protesté à l'entrée de leurs Ouvrages , qu'ils estoient prests de se departir de leur opinion , si elle n'estoit pas approuvée ; & pleust à Dieu que chacun en usast ainsi ; car à mon gré il n'y a rien de beau & d'heroïque , comme de se retracter genereusement , dès qu'il apparoist qu'on s'est trompé. Et enfin parce que lors qu'ils ont escrit , ils n'estoient pas encore initiez aux mysteres de nostre langue , où depuis ils ont esté admis , & sont entrez si avant , qu'ils ont pris des sentimens tout contraires ; mais en attendant qu'ils ayent le loisir ou l'occasion d'en rendre un tesmoignage public , je ne dois pas dissimuler qu'ils ont fait un mal qui demande un prompt remede , à cause que leurs Livres , qui ont le cours & l'estime qu'ils meritent , peuvent faire une mauvaise impression dans les esprits , & retarder en quelques-

### IX.

*I. Responſe à quelques Escrivains modernes qui ont tasché de descrier le ſoin de la pureté du langage , & ont eſtrangement declamé contre ſes partisans.*

P R E F A C E.

2. *Tout leur raisonnement est détruit par un seul mot, qui est l'Usage.*

uns le fruit legitime de ce travail. 2. Il ne faut qu'un mot pour destruire tout ce qu'ils disent, c'est *l'Usage*; car toute cette pureté à qui ils en veulent tant, ne consiste qu'à user de mots & de phrases, qui soient du bon Usage; Il s'enfuit donc que s'il n'importe pas de garder cette pureté, il n'importe pas non plus de parler ou d'escrire contre le bon Usage. Y a-t-il quelqu'un qui osast dire cela? Il n'y a que ces Messieurs, qui donnent *au peuple*, comme j'ay dit, l'empire absolu du langage, & qui dans tous ces beaux raisonnemens qu'ils font sur la langue, ne parlent jamais de l'Usage, semblables à ceux qui traiteroient de l'Architecture sans parler du niveau ny de l'esquierre, ou de la Geometrie pratique sans dire un seul mot de la regle ny du compas. Puis donc que le bon Usage est le Maistre, faut-il prendre à partie ceux qui rendent ce service au public de remarquer les mots & les phrases qui ne sont pas de cet usage? sont-ce eux, qui font le bon ou le mauvais usage comme ils veulent? Au contraire bien souvent quand un mot ou une façon de parler est condamnée par le bon Usage, ils y ont autant de regret que ceux qui s'en plaignent; mais quoy? il faut se soumettre malgré qu'on en ait, à cette puissance souveraine. Que s'ils s'opiniaient à ne le pas faire, ils en verraient le succès, & quel rang on leur donnera parmy les Escrivains. Il ne faut qu'un mauvais mot pour faire mespriser une personne dans une Compagnie, pour descrier un Prédicateur, un Advocat, un Escrivain. Enfin, un mauvais mot, parce qu'il est aisé à remarquer, est capable de faire plus de tort qu'un mauvais raisonnement, dont peu de gens s'apperçoivent, quoy qu'il n'y ait nulle comparaison de l'un à l'autre. 3. Quant à ce grand nombre d'allegations qu'ils ont ramassé contre le soin de la pureté, il n'y en a pas une seule qui prouve

3. *Que tous les Auteurs qu'ils alleguent contre la pureté du lan-*

P R E F A C E.

ce qu'ils prétendent, ny qui en approche ; car qui seroit l'Autheur celebre ou mediocrement sensé, qui se seroit avisé de dire, qu'il ne faut point se foudier de parler ny d'escrire purement ? Elles sont toutes, où contre ceux qui ont beaucoup plus de soin des paroles que des choses, ou qui pechent dans une trop grande affectation, soit de paroles, soit de figures, soit de periodes, ou qui ne sont jamais satisfaits de leur expression, & qui ne croient pas que la premiere qui se presente, puisse jamais estre bonne ; qui sont toutes choses que nous condamnons aussi bien qu'eux, & qui n'ont rien de commun avec le sujet que nous traitons. Il ne faut que voir dans leur source les passages qu'ils ont citez, pour justifier tout ce que je dis ; car pour le Grammairien Pomponius Marcellus, ces Messieurs se font accroire, qu'il s'estoit rendu extrêmement importun & mesme ridicule, à force d'estre exact observateur de la pureté de sa langue. Suetone de qui ils ont pris ce passage, ne dit nullement cela ; Je ne veux pas dire aussi, qu'on l'ait allegué non plus que les autres, de mauvaise foy, je croirois plüstoit que c'est par surprise, ou par negligence, & faute de lire attentivement ; parce que tout le blasme que donne Suetone à ce Grammairien, ne consiste qu'en sa façon de proceder, & non pas au soin qu'il avoit de la pureté du langage ; car voicy l'histoire en deux mots. Il plaidoit une cause, & Cassius Severus qui plaidoit contre luy, parlant à son tour, fit un solecisme. Ce Pedant qui se devoit contenter de l'en railler en passant, comme eust fait un honnestre homme, s'emporta contre luy avec tant de violence, & luy reprocha si souvent cette faute, que ne cessant de crier & de redire toujours la mesme chose avec exaggeration, il se rendit insupportable. Cassius Severus pour s'en mocquer, deman-

*gage, ne disent rien moins que ce qu'ils leur font dire,*

P R E F A C E.

da du temps aux Juges , afin que sa partie peust se pourvoir d'un autre Grammairien , parce qu'il voyoit bien qu'il ne s'agissoit plus que d'un solecisme , qui estoit devenu le nœud de l'affaire , exposant ainsi à la risée de tout le monde l'impertinence du Pedant. Par ce seul passage , jugez, je vous prie, de tous les autres ; prouve-t-il qu'on se rende ridicule en observant la pureté du langage? le Grammairien n'avoit-il pas eu raison de reprendre la faute que Cassius Severus avoit faite ? car on ne peut pas dire que ce ne fust une faute , & des plus grossieres , puis que Suetone la nomme un solecisme. En quoy donc ce Grammairien a-t-il manqué ? en son procedé pedantesque , comme il arrive en la correction fraternelle , quand elle n'est pas faite avec la discretion qu'il faut ; le peché que l'on reprend ne laisse pas d'estre peché , & d'estre bien repris ; mais on ne laisse pas aussi de reprendre d'indiscretion celuy qui a fait la correction mal à propos. Il a fallu un peu s'estendre sur ce passage , parce que ces Messieurs en font leur espée & leur bouclier.

Pour nous , ce seroit se mettre en peine de prouver le jour en plein midy , que d'alleguer des Autheurs en faveur de la pureté du langage. Ils se presentent en foule de tous costez ; mais le seul Quintilien suffit , & de tous ses passages il n'en faut qu'un seul qui en vaut mille , pour deffendre ce petit travail & la pureté de la langue. *An ideo , dit-il , minor est M. Tullius Orator quod idem artis hujus ( scilicet Grammaticæ ) diligentissimus fuit , & in filio , ut in Epistolis apparet rectè loquendi ac scribendi usquequaque ( remarquez ce mot ) asper quoque exactor ? aut vim Cæsaris fregerunt editi de Analogia libri ? Aut ideo minus Messala nitidus , quia quosdam totos libellos non de verbis modò singulis , sed etiam literis dedit ?* c'est-à-dire, Quoy ?

Ciceron

## P R E F A C E.

Cicéron a-t-il esté moins estimé pour avoir eu un soin extraordinaire de la pureté du langage , & pour n'avoir cessé de crier après son fils , qu'il s'estudiait sur tout à parler & à écrire purement ? & l'éloquence de César a-t-elle eu moins de force , quoy qu'il ait esté si instruit & si curieux de la langue , qu'il a mesme fait des Livres de l'Analogie des mots ? Et enfin doit-on moins faire d'estat de Messalla , pour avoir donné au public des Livres entiers , non seulement de tous les mots , mais de tous les caractères ? Après cela , oseroit-on dire , comme ils disent , car je ne rapporteray que leurs propres termes , *que de s'occuper à ces matieres , soit un indice assuré de grande bassesse d'esprit , & que ceux dont le Genie n'a rien de plus à cœur que cet examen scrupuleux de paroles , & j'ose dire de syllabes , ne sont pas pour réussir noblement aux choses sérieuses , ny pour arriver jamais à la magnificence des pensées ? Appellera-t-on ces Observations , comme ils font , de vaines subtilitez , des scrupules impertinens , des superstitions pueriles , des imaginations ridicules , des contraintes serviles , & en un mot des bagatelles ? dira-t-on avec eux , que c'est une gese que l'on s'impose , & que l'on veut donner aux autres ? dira-t-on que ces Remarques n'ont rien à quoy un esprit s'il n'est fort petit se puisse attacher , & qu'elles sont capables de nous faire perdre la meilleure partie de nostre langage , & que si l'on ne s'opposoit aux vaines imaginations de ces esprits , qui croyent meriter beaucoup par ces sortes de subtilitez , il ne faudroit plus parler du bon sens ? Et encore après tout cela ils ajoutent , qu'ils n'oseroient s'expliquer de ce qu'ils pensent de tant de belles maximes. Quoy ? n'en ont-ils point assez dit ? que peuvent-ils dire ny penser de pis sur ce sujet ? Enfin dira-t-on avec eux , que c'est une grande misere de s'asservir de telle sorte aux paroles , que*



P R E F A C E.

ce soin prejudicé à l'expression de nos pensées, & que pour éviter une diction mauvaise ou douteuse, on soit contraint de renoncer aux meilleures conceptions du monde, & d'abandonner ce qu'on a de meilleur dans l'esprit, & mille autres choses semblables qui sont importunes à rapporter. Il faut donc que ces Messieurs ayent perdu ou supprimé leurs plus belles conceptions dans ces Ouvrages qu'ils ont faits contre mes Remarques, puis qu'ils ont eu grand soin de n'y mettre point de mauvais mots, en quoy il se voit que leur pratique ne s'accorde pas avec leur theorie. Qui a jamais oüy dire, que la pureté du langage nous empesche d'exprimer nos pensées ? les deux plus éloquens hommes qui furent jamais, & dont le langage estoit si pur, Demosthenes & Ciceron, n'ont-ils donc laissé à la posterité que leurs plus mauvaises pensées, parce que cette scrupuleuse & ridicule pureté à laquelle ils s'attachoient trop, les a empeschez de nous donner les bonnes ?

Ce qui a trompé ces Messieurs, c'est qu'ils ont confondu deux choses bien differentes, & qui toutefois sont bien aisées à distinguer, l'*Usage public*, & le *caprice des particuliers*. A la verité, de ne vouloir pas dire que *quelque chose s'abbat*, ( je ne rapporte icy que leurs exemples ) à cause de l'allusion ou de l'équivoque qu'il fait avec le *Sabbat des Sorciers*, ny se servir du mot de *pendant*, à cause d'un *pendant d'espée*, & plusieurs autres semblables, j'avoüe que cela est ridicule, & digne des epithetes & de la bile de ces Messieurs. Mais il en faut demeurer là ; car de passer de la fantaisie d'un particulier à ce que l'*Usage* a estably, & de blasmer également l'un & l'autre, c'est ne sçavoir pas la difference qu'il y a entre ces deux choses. Par exemple, ils se plaignent de ce qu'on n'oseroit plus dire *face* pour *visage*, si ce n'est en certaines phrases consacrées ;

P R E F A C E.

Est-ce une chose digne de risée, comme ils la nomment en triomphant sur ce mot, de se soumettre à l'Usage en cela, comme en tout le reste? c'est véritablement une chose digne de risée, qu'on ait commencé à s'en abstenir par une raison si ridicule, & si impertinente, que celle que tout le monde sçait, & que ces Messieurs expriment, & l'on en peut dire autant de *Poitrine* & de quelques autres; mais cette raison quoy qu'extravagante & insupportable, a fait néanmoins qu'on s'est abstenu de le dire & de l'escire, & que par cette discontinuation, qui dure depuis plusieurs années, l'Usage enfin l'a mis hors d'usage pour ce regard; de sorte qu'en même temps que je condamne la raison pour laquelle on nous a osté ce mot dans cette signification, je ne laisse pas de m'en abstenir, & de dire hardiment qu'il le faut faire, sur peine de passer pour un homme qui ne sçait pas sa langue, & qui peche contre son premier principe qui est l'Usage.

Il est vray qu'il y a de certains mots, qui ne sont pas encore absolument condamnés, ny généralement approuvés, comme *au surplus*, *affectueusement*, *à present*, *aucunefois*, & plusieurs autres semblables. Je ne voudrois pas blasmer ceux qui s'en servent; mais il est tousjours plus seur de s'en abstenir, puis qu'aussi bien on s'en peut passer, & faire des volumes entiers très-excellents sans cela. Ces Messieurs pour grossir leurs plaintes, & rendre leur party plus plausible, alleguent encore certains autres mots, dont je n'ay jamais ouï faire de scrupule, tant s'en faut que je les aye ouï condamner, comme ces adverbes, *aujourd'huy*, *soigneusement*, *generalement*; Cela m'a surpris. Il ne se faut jamais faire des chimeres pour les combattre.

Pour ce qui est de ces deux mots, *veneration*, & *souve-*

P R E F A C E.

*raineté*, où ils triomphent aussi, il est vray que M. Coëffeteau n'a jamais voulu user de l'un ny de l'autre ; mais a tousjours dit *souveraine puissance*, pour *souveraineté*, & avoir en grande *reverence*, pour avoir en grande *veneration*. Neanmoins de son temps il n'y a eu que luy, qui ait eu ce scrupule, en quoy il n'a pas esté loué ny suivi. L'un & l'autre sont fort bons, & particulièrement *veneration*, que j'aurois mieux dire que *reverence*, quoy qu'excellent en la phrase que j'ay rapportée. Pour *souveraineté*, il y a des endroits dans le genre sublime, où *souveraine puissance*, seroit beaucoup plus élégant que *souveraineté*.

Voilà quant *aux mots* : Leurs plaintes ne sont pas plus justes pour *les phrases*. Ils ne peuvent souffrir qu'on s'affujettisse à celles qui sont de la langue, & nous accusent de la rendre pauvre sur ce mauvais fondement que nous posons, *disent-ils*, que ce qui est bien dit d'une sorte, *ce sont leurs termes*, est par consequent mauvais de l'autre. Il est indubitable que chaque langue a ses phrases, & que l'essence, la richesse, & la beauté de toutes les langues, & de l'élocution, consistent principalement à se servir de ces phrases - là. Ce n'est pas qu'on n'en puisse faire quelquefois, comme j'ay dit dans mes Remarques, au lieu qu'il n'est jamais permis de faire des mots ; mais il y faut bien des précautions, entre lesquelles celle-cy est la principale, que ce ne soit pas quand l'autre phrase qui est en usage approche fort de celle que vous inventez. Par exemple, on dit d'ordinaire *lever les yeux au Ciel*, (je n'allegue que les exemples de ces Messieurs) c'est parler François que de parler ainsi ; neanmoins comme ils croyent qu'il est tousjours vray, que ce qui est bien dit d'une façon n'est pas mauvais de l'autre, ils trouvent bon de dire

P R E F A C E .

aussi *élever les yeux vers le Ciel*, & pensent enrichir nostre langue d'une nouvelle phrase ; mais au lieu de l'enrichir , ils la corrompent ; car son genie veut que l'on die *levez*, & non pas *élevez les yeux au Ciel*, & non pas *vers le Ciel*. Ils s'escrient encore , que si nous en sommes creus, *Dieu ne sera plus supplié*, mais *seulement prié*. Je soustiens avec tous ceux qui sçavent nostre langue , que *supplier Dieu* n'est point parler François , & qu'il faut dire absolument *prier Dieu*, sans s'amuser à raisonner contre l'Usage, qui le veut ainsi. *Quitter l'envie pour perdre l'envie*, ne vaut rien non plus.

Je ne me suis servy que de leurs exemples ; mais pour fortifier encore cette verité , qu'il n'est pas permis de faire ainsi des phrases , je n'en allegueray qu'une , qui est que l'on dit *abonder en son sens* , & non pas *abonder en son sentiment* , quoy que *sens* & *sentiment* ne soient icy qu'une mesme chose , & ainsi d'une infinité d'autres , ou plustost de toute la langue , dont on sapperoit les fondemens , si cette façon de l'enrichir estoit recevable.

Enfin ils finissent leurs plaintes par ces mots , *qu'il n'en faut pas davantage pour vous convaincre , que vous n'estes pas dans la pureté du beau langage , que de vous servir d'une diction qui entre dans le stile d'un Notaire* : Les termes de l'art sont tousjours fort bons & fort bien receus dans l'estenduë de leur jurisdiction, où les autres ne vaudroient rien ; & le plus habile Notaire de Paris se rendroit ridicule , & perdrait toute sa pratique , s'il se mettoit dans l'esprit de changer son stile , & ses phrases pour prendre celles de nos meilleurs Escrivains ; Mais aussi que diroit-on d'eux s'ils escrivoient, *Iceluy , jaçoit que , ores que , pour &* à icelle fin , & cent autres semblables que les Notaires employent ? Ce n'est pas pourtant une consequence , comme

P R E F A C E.

ces Messieurs nous la veulent faire faire, que toutes les dictons qui entrent dans le stile d'un Notaire, soient mauvaises au contraire, la plupart sont bonnes, mais on peut dire sans blesser une profession si necessaire dans le monde, que beaucoup de gens usent de certains termes qui sentent le stile de Notaire, & qui dans les actes publics sont très-bons, mais qui ne valent rien ailleurs.

X.

*x. Responſe à l'objection qu'on peut faire contre ces Remarques, ſur le changement de l'Uſage.*

On m'objectera, que puis que l'Uſage est le maître de nostre langue, & que de plus il est changeant, comme il se voit par plusieurs de mes Remarques, & par l'expérience publique, ces Remarques ne pourront donc pas servir long-temps, parce que ce qui est bon maintenant, sera mauvais dans quelques années, & ce qui est mauvais sera bon. Je respons, & j'avouë, que c'est la destinée de toutes les langues vivantes, d'estre sujetes au changement; mais ce changement n'arrive pas si à coup, & n'est pas si notable, que les Auteurs qui excellent aujourd'huy en la langue, ne soient encore infiniment estimez d'icy à vingt-cinq ou trente ans, comme nous en avons un exemple illustre en M. Coëffeteau, qui conserve tousjours le rang glorieux qu'il s'est acquis par sa Traduction de Florus, & par son Histoire Romaine; quoy qu'il y ait quelques mots & quelques façons de parler, qui florissoient alors, & qui depuis sont tombées comme les feuilles des arbres. Et quelle gloire n'a point encore Amyot depuis tant d'années, quoy qu'il y ait un si grand changement dans le langage? quelle obligation ne luy a point nostre langue, n'y ayant jamais eu personne, qui en ait mieux sceu le genie & le caractère que luy, ny qui ait usé de mots, ny de phrases si naturellement Françoises, sans aucun meſlange des façons de parler des Provinces, qui corrompent tous les jours la pureté du vray langage François. Tous ses

## P R E F A C E.

magazins & tous ses thresors sont dans les Oeuvres de ce grand homme , & encore aujourd'huy nous n'avons gueres de façons de parler nobles & magnifiques , qu'il ne nous ait laissées ; & bien que nous ayons retranché la moitié de ses phrases & de ses mots , nous ne laissons pas de trouver dans l'autre moitié presque toutes les richesses dont nous nous vantons , & dont nous faisons parade. Aussi semble-t-il disputer le prix de l'éloquence Historique avec son Auteur , & faire douter à ceux qui sçavent parfaitement la langue Grecque & la Françoisé , s'il a accru ou diminué l'honneur de Plutarque en le traduisant.

Que si l'on avoit esgard à ce changement , en vain on travailleroit aux Grammaires & aux Dictionnaires *des langues vivantes* , & il n'y auroit point de Nation qui eust le courage d'escrire en sa langue , ny de la cultiver , ny nous n'aurions pas aujourd'huy ces Ouvrages merveilleux des Grecs & des Latins , puis que leur langue en ce temps-là n'estoit pas moins changeante que la nostre , & que les autres vulgaires , tescmoin Horace.

*Multa renascentur quæ jam cecidere , &c.*

Mais quand ces Remarques ne serviroient que vingt-cinq ou trente ans , ne seroient-elles pas bien employées ? & si elles estoient comme elles eussent peu estre , si un meilleur Ouvrier que moy y eust mis la main ; combien de personnes en pourroient-elles profiter durant ce temps-là ? Et toutefois je ne demeure pas d'accord , que toute leur utilité soit bornée d'un si petit espace de temps , non seulement parce qu'il n'y a nulle proportion entre ce qui se change , & ce qui demeure dans le cours de vingt-cinq ou trente années, le changement n'arrivant pas à la milliesme partie de ce qui demeure ; 2. Mais à cause que je pose des

2. *Que ces Remarques contienn-*

P R E F A C E.

*nent beaucoup de principes, ou de maximes de nostre langue, qui ne sont point sujetes au changement.*

principes qui n'auront pas moins de durée que nostre langue & nostre Empire ; Car il sera tousjours vray qu'il y aura un bon & un mauvais Usage, que le mauvais sera composé de la pluralité des voix, & le bon de la plus saine partie de la Cour, & des Escrivains du temps ; qu'il faudra tousjours parler & escrire selon l'Usage qui se forme de la Cour & des Autheurs, & que lors qu'il sera douteux ou inconnu, il en faudra croire les Maistres de la langue, & les meilleurs Escrivains. Ce sont des maximes à ne changer jamais, & qui pourront servir à la posterité de mesme qu'à ceux qui vivent aujourd'huy, & quand on changera quelque chose de l'Usage que j'ay remarqué ce sera encore selon ces mesmes Remarques que l'on parlera & que l'on escrira autrement que ces Remarques ne portent. Il sera tousjours vray aussi, que les Regles que je donne pour la netteté du langage ou du stile subsisteront, sans jamais recevoir de changement. Outre qu'en la construction Grammaticale les changemens y sont beaucoup moins frequens qu'aux mots & aux phrases.

A tout ce que je viens de dire en faveur de mes Remarques contre le changement de l'Usage, un de nos Maistres ajousté encore une raison, qui ne peut pas venir d'un esprit, ny d'une suffisance vulgaire. Il s'oustient que quand une langue a nombre & cadence en ses périodes, comme la Françoisé l'a maintenant, elle est en sa perfection, & qu'estant venue à ce point, on en peut donner des regles certaines, qui dureront tousjours. Il appuye son opinion sur l'exemple de la langue Latine, & dit que les regles que Ciceron a observées, & toutes les dictions & toutes les phrases dont il s'est servy, estoient aussi bonnes & aussi estimées du temps de Seneque, que quatre-vingts

P R E F A C E.

ou cent ans auparavant, quoy que du temps de Seneque on ne parlait pas comme au siecle de Ciceron, & que la langue fust extrêmement descheuë. Mais comme il se rencontre en cela beaucoup de difficultez, qui demandent une longue discussion, il n'appartient qu'à l'Autheur d'une érudition si exquise de les desmesler, & d'en avoir toute la gloire. Pour moy, c'est assez qu'il m'ait permis d'en toucher un mot en passant, & d'attacher cette piece comme un ornement à ma Preface.

Mais puis que j'ay resolu de traiter à fond toute la matiere de l'Usage, il faut voir s'il est vray, comme quelques-uns le croyent, qu'il y ait de certains mots qui n'ont jamais esté dits, & qui neanmoins ont quelquefois bonne grace; mais que tout consiste à les bien placer. En voicy un exemple d'un des plus beaux & des plus ingenieux esprits de nostre siecle, à qui il devroit bien estre permis d'inventer au moins quelques mots, puis qu'il est si fertile & si heureux à inventer tant de belles choses en toutes fortes de sujets, entre lesquels il y en a un d'une invention admirable, où il a dit,

*Dedale n'avoit pas de sès rames plumeuses  
Encore traversé les ondes escumeuses.*

Il a fait ce mot *Plumeuses*, qui n'a jamais esté dit en nostre langue; il est vray que ce n'est pas un mot tout entier, mais seulement allongé, puis que d'un mot receu *plume*, il a fait *plumeux*, suivant le conseil du Poëte, dont nous avons désja parlé,

*Licuit, sempérque licebit, &c.*

Et certainement il l'a si bien placé, que s'il en faut recevoir quelqu'un, celui-cy merite son passeport. Mais avec tout cela je me contente de ne point blasmer ceux, qui ont ces belles hardiesses, sans les vouloir imiter, ny

XI.  
*S'il est vray que  
l'on puisse quel-  
quefois faire des  
mots.*



## P R E F A C E.

les conseiller aux autres, nostre langue les souffrant moins que langue du monde, & estant certain qu'on ne les sçau-  
roit si bien mettre en œuvre, que la pluspart ne les condam-  
nent. Il n'est permis à qui que ce soit de faire de nouveaux  
mots, non pas mesme au Souverain; de sorte que M.  
Pomponius Marcellus eut raison de reprendre Tibere  
d'en avoir fait un, & de dire qu'il pouvoit bien donner  
le droit de Bourgeoisie Romaine aux hommes, mais non  
pas aux mots, son autorité ne s'estendant pas jusques-  
là. Ce n'est pas qu'il ne soit vray, que si quelqu'un en  
peut faire qui ait cours, il faut que ce soit un Souverain,  
ou un Favori, ou un principal Ministre, non pas que de  
soy pas un des trois ait ce pouvoir, comme nous venons  
de dire avec ce Grammairien Romain; mais cela se fait  
par accident, à cause que ces sortes de personnes ayant in-  
venté un mot, les Courtisans le recueillent aussi-tost, &  
le disent si souvent, que les autres le disent aussi à leur  
imitation; tellement qu'enfin il s'establit dans l'Usage,  
& est entendu de tout le monde; Car puis qu'on ne parle  
que pour estre entendu, & qu'un mot nouveau, quoy  
que fait par un Souverain, n'en est pas d'abord mieux  
entendu pour cela, il s'ensuit qu'il est aussi peu de mise  
& de service en son commencement, que si le dernier  
homme de ses Estats l'avoit fait. Enfin j'ay oüy dire à un  
grand homme, qu'il est justement des mots, comme des  
modes. Les Sages ne se hazardent jamais à faire ny l'un  
ny l'autre; mais si quelque temeraire, ou quelque bizarre,  
pour ne luy pas donner un autre nom, en veut bien pren-  
dre le hazard, & qu'il soit si heureux qu'un mot, ou  
qu'une mode qu'il aura inventée, luy réussisse; alors les  
Sages qui sçavent qu'il faut parler & s'habiller comme  
les autres, suivent non pas, à le bien prendre, ce que le

P R E F A C E.

temeraire a inventé; mais ce que l'Usage a reçu, & la bizarrerie est égale de vouloir faire des mots & des modes, ou de ne les vouloir pas recevoir après l'approbation publique. Il n'est donc pas vray qu'il soit permis de faire des mots, si ce n'est qu'on veuille dire, que ce que les Sages ne doivent jamais faire, soit permis. Cela s'entend des mots entiers; car pour les mots allongez ou derivez, c'est autre chose; on les souffre quelquefois, comme j'ay dit suivant le sens d'Horace, & le bel exemple que j'en ay donné.

I. Peut-estre qu'on trouvera estrange, que je n'aye observé aucun ordre en ces Remarques, n'y ayant rien de si beau ny de si nécessaire que l'ordre en toutes choses; mais n'est-il pas vray que si j'eusse observé celuy qu'on appelle Alphabetique, on eust esté content? Et la Table ne le fait-elle pas? & encore avec plus d'avantage, puis que non seulement elle réduit à l'ordre de l'Alphabet tout le texte des Remarques, qui est tout ce qu'on eust demandé; mais aussi toutes les choses principales qu'elles contiennent, qui est ce qu'on n'auroit pas eu sans la Table. Outre que cet ordre Alphabetique ne produit de soy autre chose, que de faire trouver les matieres plus promptement; c'est pourquoy il a tousjours esté estimé le dernier de tous les ordres, qui ne contribuë rien à l'intelligence des matieres que l'on traite, Et de fait pour en donner un exemple tout visible, entendroit-on mieux la remarque que je fais sur ce mot *amour*, & celle que je fais sur la préposition *avec*, s'ils estoient tous deux rangez sous une mesme lettre? ont-ils quelque chose de commun ensemble, si ce n'est de commencer par une mesme lettre, qui n'est rien?

Mais on me dira, qu'il y avoit une autre espece d'ordre à garder plus raisonnable & plus utile, qui estoit de

XII.

I. Pourquoi l'Auteur n'a point voulu observer d'ordre en ces Remarques.

## P R E F A C E.

ranger toutes ces Remarques sous les neuf parties de l'Oraison, & de mettre ensemble premierement les articles, puis les noms, puis les pronoms, les verbes, les participes, les adverbess, les prépositions, les conjonctions, & les interjections. Je répons que je ne nie pas que cet ordre ne soit bon, & si l'on juge qu'il soit plus commode ou plus profitable au Lecteur, il ne sera pas mal aisé par une seconde Table, & par une seconde impression d'y reduire ces Remarques, quoy que pour en parler sainement, il ne serviroit qu'à ceux qui sçavent la langue Latine, & par conséquent toutes les parties de la Grammaire; car pour les autres qui n'ayant point étudié ne sçauront ce que c'est que de toutes les parties de l'Oraison, tant s'en faut que cet ordre leur agreast, ny leur donnast aucun avantage, qu'il pourroit les effaroucher, & leur faire croire qu'ils n'y comprendroient rien, quoy qu'en effet elles soient, ce me semble, conceuës d'une sorte, que les femmes & tous ceux qui n'ont nulle teinture de la langue Latine en peuvent tirer du profit. C'est pourquoy j'y ay meslé beaucoup moins d'érudition que la matiere n'en eust pû souffrir, & encore a-ce esté par l'avis de mes amis, & d'une façon que le Latin, ny le Grec ne troublent point le François. Et certainement si j'avois eu à faire une Grammaire, je confesse que je ne l'aurois deu ny peu faire autrement, que dans l'ordre des parties de l'Oraison, à cause de la dépendance qu'elles ont l'une de l'autre par un certain ordre fondé dans la nature, & non point arrivé par hazard, comme Scaliger le Pere l'a admirablement démontré.

Mais comme je n'ay eu dessein que de faire des Remarques, qui sont toutes destachées l'une de l'autre, & dont l'intelligence ne dépend nullement, ny de celles qui précédent, ny de celles qui suivent, la liaison ny eust

## P R E F A C E.

servy que d'embarras , & j'eusse bien pris de la peine pour rendre mon travail moins agreable , & moins utile ; car il est certain que cette continuelle diversité de matieres recrée l'esprit , & le rend plus capable de ce qu'on luy propose , sur tout quand la brieveté y est jointe , comme icy , & qu'on est assureé que chaque Remarque fait son effet.

2. Après tout , il y a une certaine confusion qui a ses charmes , aussi bien que l'ordre ; toutefois je ne tiens pas que ce soit une confusion qu'un meslange de diverses choses , dont chacune subsiste separément.

2. *Qu'il y grande difference entre un meslange de diverses choses & une confusion.*

J'ay eu encore une autre raison qui m'a obligé de n'observer point d'ordre . je ne la veux point dissimuler. C'est que n'ayant pas achevé ces Remarques , quand ceux qui ont tout pouvoir sur moy , m'ont fait commencer à les mettre sous la presse , j'ay eu moyen d'en ajouster toujours de nouvelles , ce que je n'eusse pû faire si j'eusse suivy l'un des deux ordres , dont je viens de parler ; Mais certainement quand tout auroit esté achevé , je n'aurois pas laissé de les donner avec cet agreable meslange , pour les raisons que j'ay dites.

1. On m'objectera encore que toutes les fautes que je remarque , je les attribuë à nos bons Autheurs , & qu'ainsi il n'y en a donc point selon moy , qui en soit exempt ! Je l'avouë avec tout le respect qui leur est deu , & je ne crois pas , que comme ce sont tous d'excellens hommes , il y en ait un seul qui prétende , s'il est encore vivant , ou qui ait prétendu s'il ne l'est plus d'estre impeccable en cette matiere , non plus qu'aux autres , ce seroit leur faire grand tort de penser qu'ils eussent ce sentiment d'eux mesmes ,

XIII.  
1. *D'où vient qu'il n'y a point de faute corrigée dans ces Remarques , qui ne soit attribuée à quelque bon Auteur.*

*Magni homines sunt , homines tamen*

Les uns pechent en se servant d'une locution *du mauvais*

2. *En combien de façons diffé-*

P R E F A C E.

*ventes il peut arriver aux meilleurs Auteurs de faire des fautes;*

*Usage*, croyant qu'elle soit *du bon*, & c'est la faute la plus ordinaire qui se commette; les autres, comme j'ay dit, par une certaine inclination qu'ils ont à user de certains mots, & de certaines phrases, que tous les autres desaprouvent; ou bien par une averfion qu'ils ont pour d'autres mots, ou d'autres termes qui sont bons, & que tout le monde approuve; les autres par negligence; les autres pour ne fçavoir pas tous les secrets de la langue; car qui se peut vanter de les fçavoir? Et les autres par une authorité qu'ils croyent que leur reputation leur a acquise, s'attachent, comme j'ay dit, à leur propre sentiment contre l'opinion commune. 3. C'est pourquoy j'ay tousjours creu, qu'il n'y avoit point de meilleur remede pour ne point faire de faute, ou plustost pour n'en gueres faire, que de communiquer ce que l'on escrit, avant que de le mettre au jour. Mais quand je dis *communiquer*, je l'entens de la bonne sorte, que ce soit pour chercher la censure & non pas la louange, quoy qu'il soit également juste de donner & de recevoir l'un & l'autre quand ils sont bien fondez. Il est vray que pour cela il faut s'adresser à des personnes intelligentes & fides, & les prier avec autant de sincerité, qu'ils en doivent avoir à dire franchement leur avis; car que sert de dissimuler? il y a encore plus de gens qui donnent leur avis avec franchise, qu'il n'y en a qui le demandent de cette sorte. Je ne voudrois pas que le Censeur oüist lire; mais qu'il leust luy-mesme; la censure des yeux comme chacun fçait, estant bien plus exacte & plus assurée que celle de l'oreille, à qui il est très-aisé d'imposer, ny qu'on leust en compagnie; mais chacun à part. 4. Et quand ceux que j'aurois consultez me diroient leur avis, si je voyois qu'ils eussent raison de me reprendre, je passerois franchement condam-

3. *Le moyen absolument necessaire dont les Auteurs se doivent servir pour ne faire point de faute, ou plustost pour n'en gueres faire.*

4. *Comment il faut user des avis de ceux qu'on consulte.*

P R E F A C E.

nation ; car un homme du mestier , s'il n'est bien preoccu-  
pé & aveuglé de l'amour propre , connoist aussitost s'il  
a tort ; que si l'on croyoit avoir la raison de son costé , il  
ne la faut pas abandonner par une lasche complaisance ,  
mais s'enquerir d'autres personnes capables , & si plusieurs  
nous condamnent , quelque bonne opinion que nous  
ayons de nostre sentiment , il y faut renoncer & se souf-  
mettre à celui d'autrui. C'est comme j'en ay usé dans ces  
Remarques ; car encore que j'aye esté très-fidelle & très-  
religieux à rapporter la verité , c'est à dire à ne decider ja-  
mais aucun doute , qu'après avoir verifié avec des soins  
& des perquisitions extraordinaires , que c'estoit le senti-  
ment & l'Usage de la Cour , des bons Autheurs , & des  
gens sçavans en la langue , & que d'ailleurs je serois cou-  
pable d'une lasche imposture envers le public , de vouloir  
faire passer mes opinions particulieres, si j'en avois, au lieu  
des opinions generales & receuës aux trois tribunaux que  
je viens de nommer ; si est-ce que je n'ay pas laissé de  
communiquer ces observations à diverses personnes , qui  
possèdent en un haut degré les deux qualitez que j'ay dite-  
tes. Les uns en ont veu une partie , les autres une autre ;  
mais il y en a trois qui ont pris la peine de les voir tou-  
tes , & qui au milieu de leurs doctes occupations , ou de  
leurs plus grandes affaires , n'ayant point d'heure qui ne  
leur soit précieuse , ont bien voulu en donner plusieurs à  
l'examen de ce Livre.

Mais pour revenir aux Autheurs que ces Remarques  
reprennent , le Lecteur se souviendra , s'il luy plaist , de ce  
que je suis contraint de repeter plusieurs fois. 1. Que ce  
n'est point de mon chef que je prens la liberté de reprendre  
ces excellens hommes, mais que je rapporte simplement le  
*bon Usage* , où je ne contribuë rien, si ce n'est de faire voir

XIV.

1. *Que ce n'est pas de son chef , que celui qui a fait ces Remarques reprend les Autheurs , qu'il ne fait que rapporter la censure generale.*

## P R E F A C E.

2. *Qu'aucun de ceux qui sont repris, mort ou vivant, n'est nommé dans ces Remarques.*

3. *Que néanmoins l'Autheur des Remarques ne reprend aucune faute, qui ne se trouve dans d. bons ouvrages.*

4. *Que c'est une vérité & non pas une vanité de dire, qu'il n'y a personne qui ne puisse profiter de ces Remarques.*

voir qu'un bon Autheur y a manqué, & qu'il ne le faut pas suivre. 2. Au reste dans ces reprehensions, je ne nomme ny ne designe jamais aucun Autheur ny mort, ny vivant; En servant le public je ne voudrois pas nuire aux particuliers que j'honore. 3. Mais aussi il ne faut pas croire que je me forge des fantosmes pour les combattre, je ne reprens pas une seule faute qui ne se trouve dans un bon Escrivain, & quelquefois en laissant la faute je change les mots pour empescher qu'on ne connoisse l'Autheur.

4. Aussi ces Remarques ne sont pas faites contre les fautes grossieres, qui se commettent dans les Provinces, ou dans la lie du peuple de Paris; elles sont presque toutes choisies & telles, que je puis dire sans vanité, puis que ce n'est pas moy qui prononce ces Arrests, mais qui les rapporte seulement, qu'il n'y a personne à la Cour, ny aucun bon Escrivain, qui n'y puisse apprendre quelque chose, & que comme j'ay dit, qu'il n'y en avoit point qui ne fist quelque faute il n'y en a point aussi qui n'y trouve à profiter. Moy-mesme qui les ay faites, ay plus besoin que personne, comme plus sujet à faillir, de les relire souvent, & mon Livre est sans doute beaucoup plus sçavant que moy; car il faut que je redise encore une fois, que ce n'est pas de mon fonds, que je fais ce present au public; mais que c'est le fond de l'Usage, s'il faut ainsi dire, que je distribuë dans ces Remarques.

### XV.

1. *Qu'il n'y a que les morts qu'on louë, qui sont nommez dans ces Remarques, & qu'on ne fait que designer les vivans.*

1. Je nomme les morts quand je les louë, mais non pas les personnes vivantes, de peur de leur attirer de l'envie, ou de passer pour flateur; je me contente de les designer, & quoy que ce soit d'une façon qu'on ne laisse pas de les reconnoître à travers ce voile, il sert tousjours à soulager leur pudeur, & à rendre la loüange moins suspecte & de meilleure grace.

P R E F A C E.

2. Il m'importe aussi que l'on sçache, que je n'ay point affecté la louange de certaines personnes particulieres, mais parlé seulement de celles, qui se sont comme présentées devant moy, ou qui sont comme nées dans mon sujet, & que je ne pouvois non plus refuser, qu'appeller les autres, qui n'y avoient que faire. Ceux qui y prendront garde, verront que je n'ay point mandié ces occasions, & que je n'ay fait que les recevoir.

2. *Qu'on n'y a point affecté la louange de certaines personnes, si le sujet ne les a présentées.*

3. J'ay traité differemment les Auteurs anciens, & ceux de nostre temps, pour observer moy-mesme ce que je recommande tant aux autres, qui est de suivre l'Usage. Par exemple, je dis tousjours *Amyot*, & tousjours *M. Coëffeteau*, & *M. de Malherbe*, quoy qu'*Amyot* ait esté Evêque aussi bien que *M. Coëffeteau*: Car puis que tout le monde dit & escrit *Amyot*, & que l'on parle ainsi de tous ceux qui n'ont pas esté de nostre temps, ce seroit parler contre l'Usage, de mettre *Monsieur* devant; mais pour ceux que nous avons veûs, & dont la memoire est encore toute fraische parmy nous, comme *M. Coëffeteau*, & *M. de Malherbe*, nous ne les sçaurions nommer autrement ny en parlant, ny en escrivant, que comme nous avions accoustumé de les nommer durant leur vie, & ainsi je me suis conformé en l'un & en l'autre à nostre Usage.

3. *Pourquoy les Auteurs anciens & modernes sont traitéz differemment dans ces Remarques.*

Au reste il y avoit beaucoup d'autres choses, dont je pouvois enrichir cette Preface, qui eust esté un champ bien ample à un homme éloquent pour acquerir de l'honneur; Car premierement que n'eust-il point dit de l'excellence de la parole, ou prononcée, ou escrite, & des merveilles de l'éloquence, dont la pureté & la netteté du langage sont les fondemens? N'eust-il pas fait voir que les plus belles pensées & les plus grandes actions des hommes mourroient avec eux, si les Escrivains ne les rendoient



## P R E F A C E

immortelles ; mais que ce divin pouvoir n'est donné qu'à ceux qui écrivent excellemment , puis qu'il se faut sçavoir immortaliser soy-mesme pour immortaliser les autres , & qu'il n'est point de plus courte vie , que celle d'un mauvais livre ? Après descendant du general au particulier de nostre langue ne l'eust-il pas considérée en tous les estats differens où elle a esté ? N'eust-il pas dit depuis quel temps elle a commencé à sortir comme d'un Chaos , & à se deffaire de la barbarie , qui l'a tenuë durant tant de Siecles dans les tenebres , sans qu'elle nous ait laissé aucun monument des memorables actions de nos Gaulois , que nous n'avons sceües que par nos ennemis ? Il est vray que nous pouvons dire , que ces glorieux témoignages fortis d'une bouche ennemie sont plus certains , & que ces Grands hommes avoient tant de soin de bien faire , qu'ils ne se soucioient gueres de bien parler , ny de bien écrire. N'eust-il pas représenté nostre langue comme en son berceau , ne faisant encore que begayer , & ensuite son progrès , & comme ses divers âges , jusqu'à ce qu'enfin elle est parvenue à ce comble de perfection , où nous la voyons aujourd'huy ? Il eust bien osé la faire entrer en comparaison avec les plus parfaites langues du monde , & luy faire prétendre plusieurs avantages sur les vulgaires les plus estimées. Il luy eust osté l'ignominie de la pauvreté , qu'on luy reproche ; & parmy tant de moyens qu'il eust eu de faire paroistre ses richesses , il eust employé les Traductions des plus belles pieces de l'Antiquité , où nos François égalent souvent leurs Auteurs , & quelquefois les surpassent. Les Florus , les Tacites , les Cicerons mesmes , & tant d'autres sont contraints de l'avoüer , & le grand Tertullien s'estonne , que par les charmes de nostre éloquence on ait sceu transformer ses rochers & ses espines en des jardins delicieux. Il

## P R E F A C E.

ne faut donc plus accuser nostre langue , mais nostre genie , ou plustost nostre paresse , & nostre peu de courage , si nous ne faisons rien de semblable à ces chef-d'œuvres , qui ont survescu tant de Siecles , & donné tant d'admiration à la posterité. Après cela il eust encore fait voir , qu'il n'y a jamais eu de langue , où l'on ait escrit plus purement & plus nettement qu'en la nostre , qui soit plus ennemie des équivoques & de toute sorte d'obscurité , plus grave & plus douce tout ensemble , plus propre pour toutes sortes de stiles ; plus chaste en ses locutions , plus judicieuse en ses figures , qui aime plus l'élégance & l'ornement , mais qui craigne plus l'affectation. Il eust fait voir comme elle sçait temperer ses hardiesses avec la pudeur & la retenue qu'il faut avoir , pour ne pas donner dans ces figures monstrueuses , où donnent aujourd'huy nos voisins , dégénerans de l'éloquence de leurs Peres. Enfin il eust fait voir , qu'il n'y en a point qui observe plus le nombre & la cadence dans ses periodes , que la nostre , en quoy consiste la veritable marque de la perfection des langues. Il n'eust pas oublié l'Eloge de cette illustre Compagnie qui doit être comme le Palladium de nostre langue , pour la conserver dans tous ses avantages & dans ce florissant estat où elle est , & qui doit servir comme de digue contre le torrent du mauvais Usage , qui gagne tousjours si l'on ne s'y oppose. Mais comme toutes ces belles matieres veulent être traitées à plein fond , & avec apparat , il y auroit eu dequoy faire un juste volume , plustost qu'une Preface. La gloire en est réservée toute entiere à une personne qui médite depuis quelque temps nostre Rhetorique , & à qui rien ne manque pour executer un si grand dessein ; Car on peut dire qu'il a esté nourri & eslevé dans Athenes , & dans Rome , comme dans Paris , & que tout

## P R E F A C E.

ce qu'il y a d'excellens hommes dans ces trois fameuses Villes a formé son éloquence. C'est celuy que j'ay voulu designer ailleurs , quand je l'ay nommé l'un des grands ornemens du Barreau , aussi bien que de l'Académie , & que j'ay dit, que sa langue & sa plume sont également éloquentes. C'est celuy qui doit estre ce Quintilien François , que j'ay souhaité à la fin de mes Remarques. Le sçachant j'aurois esté bien temeraire de m'engager dans cette entreprise, qui d'ailleurs surpasse mes forces & demande plus de loisir que je n'en ay. Outre que ces choses, quoy qu'excellentes & rares , ne sont pas neanmoins si peu connuës , ny si necessaires à mon sujet , que celles que j'ay dites de l'Usage , sans lesquelles mes Remarques ne sçauroient estre bien entenduës , ny par conséquent faire l'effet que je me suis proposé pour l'utilité publique , & pour l'honneur de nostre langue.



OBSERVATIONS  
DE  
L'ACADÉMIE FRANÇOISE  
SUR  
LES REMARQUES  
DE M. DE VAUGELAS

---

REMARQUE.

*Heros , heroine , heroique.*



EN ce mot *Heros* la lettre *h*, est aspirée, & non pas muette, c'est à dire que l'on dit *le heros*, & non pas *l'heros*, contre la regle generale, qui veut que tous les mots François qui commencent par *h*, & qui viennent du Latin, où il y a aussi une *h*, au commencement,

## OBSERVATIONS

n'aspirent point leur *h*. Par exemple *honneur* vient d'*honor*; on dit donc *l'honneur*, & non pas *le bonheur*: *heure* vient d'*hora*; on dit donc *l'heure*, & non pas *la heure*, & ainsi des autres. Par cette regle il faudroit dire *l'heros*, & non pas *le heros*, parce qu'il vient du Latin qui l'escrit avec une *h*, & il n'importe pas que les Latins l'ayent pris des Grecs, il suffit que les Latins le disent ainsi aussi bien qu'*hora*, qui est Grec & Latin tout ensemble. Neantmoins cette regle infallible presqu'en tous les autres mots souffre exception en celuy-cy, & il faut dire *le heros*. La curiosité ne sera pas peut-estre desagréable, de sçavoir d'où peut proceder cela; car bien qu'il soit vray qu'il n'y a rien de si bizarre que l'Usage qui est le maistre des langues vivantes; si est-ce qu'il ne laisse pas de faire beaucoup de choses avec raison; & où il n'y a point de raison comme icy, il y a quelque plaisir d'en chercher la conjecture. C'est à mon avis, que ce mot *heros*, quand on a commencé à le dire, n'estoit guere entendu que des Sçavants; & parce qu'il a une grande ressemblance avec *heraut*, qui est un mot de tout temps fort usité, on a pris aisément l'un pour l'autre: Ainsi tout le monde ayant accoustumé de prononcer *le heraut*, & non pas *l'heraut*, il y a grande apparence que ceux qui ne sçavoient pas ce que c'estoit que *heros*, & qui faisoient sans doute le plus grand nombre, ont pris le change, & ont prononcé *heros* comme *heraut*, croyant que ce n'estoit qu'une mesme chose, ou qu'il luy ressembloit si fort qu'il n'y falloit point mettre de difference pour la prononciation. Et de fait il se trouve des gens, qui parlant du *Heros* d'un Roman, ou d'un Poëme heroïque, l'appellent *le heraut*. Ce qui confirme fort cette conjecture, c'est qu'*heroïne* & *bersique*, se prononcent d'une façon toute contraire, & comme l'on dit, *le heros*, on dit

*l'heroine*, & *l'heroique*, la mesme lettre *h*, estant aspirée en *heros*, & müette en *heroïne* & *heroïque*. Cette contrariété si estrange procede apparemment de ce que la ressemblance que *beraut* a avec *heros*, ne s'est pas rencontrée avec *heroïne* & *heroïque*, qui d'ailleurs n'ont point d'autres mots qui leur ressemblent, aufquels l'*h* soit aspirée, comme le mot de *beraut* ressemble à celui de *heros*.

Il s'est rencontré encore une chose assez plaisante pour autoriser la prononciation irréguliere de *heros*; c'est qu'au pluriel, si on le prononçoit selon la regle, & que l'on ne fist pas l'*h* aspirante, on feroit une fascheuse & ridicule équivoque, & il n'y auroit point de difference entre ces deux prononciations, *les heros* de l'Antiquité & *les zeros* de chiffre.

## OBSERVATION.

**L**A regle que M. de Vaugelas establit touchant les mots François qui commencent par une *h* qui n'est point aspirée, quand ils viennent de mots Latins qui en ont une au commencement, reçoit si peu d'exceptions, qu'elle doit estre regardée en quelque façon comme generale. On ne trouve guere que ceux-cy qui ne soient point dans la regle *Heros*, *hennir*, *haleier*, *harpie*, *bergne*, *hesiter* & *harenc* qui viennent de *heros*, *hinnire*, *halare*, *harpia*, *hernia*, *hesitare* & *halec*. Ce dernier, selon quelques-uns, vient de l'Allemand *Hareng*. On a balancé sur *hesiter*, à cause de l'autorité de quelques bons Ecrivains qui l'ont employé avec un *h* müette, & qui ont écrit, *je n'hesite point*. Il y en a eu mesme qui ont creu que la liberté de la conversation autorisoit cette *h* müette & qu'on pouvoit prononcer. *Nous hesitons*, *vous hesitez*, en faisant sentir l'*S* des nominatifs *nous* & *vous*, comme on le fait lorsqu'on prononce, *nous honorons*, *vous honorez*, mais l'avis contraire a prevalu. Cette prononciation a paru vicieuse, & on est demeuré d'accord qu'il faut prononcer, *nous hesitons*, *vous hesitez*, de la mesme maniere qu'on prononce *nous hazardons*, *vous hazardez*, *nous parlons*, *vous parlez*, c'est à dire, sans qu'on fasse sentir l'*S* de *nous* & de *vous*. On ne touche point à la conjecture de M. de

Vaugelas qui croit que *heros* ressembloit fort à *heraut*, mot usité de tout temps, on a confondu ces deux mots en sorte que l'on n'a point mis de différence entre l'un & l'autre pour la prononciation. La raison de l'équivoque qui se trouveroit entre *les heros* & *les zeros* du chiffre, si on prononçoit *les heros* en liant l'S de l'article avec *heros* pour n'en point aspirer l'h, n'a pas paru juste, non seulement parce que les noms terminez en O, comme *zero*, *numero* & *quæ pro quo* ne prennent point d'S au pluriel, & ont leur dernière syllabe breve; mais à cause qu'en general les noms de chiffre s'écrivent sans S au pluriel, ainsi il faut dire, *deux zero*, *deux un*, *deux quatre*, *deux sept* & *deux huit*, & non pas *deux zeros*, *deux uns*, *deux quatres*, *deux septs* & *deux huit*.

L'H est müette dans *heroïne* & dans *heroïque*, quoy qu'elle soit aspirée dans le mot *heros* qui n'est pas le seul où cela se trouve; le verbe *haleter* qui vient du Latin *halare*, a l'h aspirée, le nom substantif *haleine*, a l'h müette.

## R E M A R Q U E.

### *Periode.*

**C**E mot est masculin quand il signifie le plus haut point, ou la fin de quelque chose, comme *monté au periode de la gloire*, *jusqu'au dernier periode de sa vie*; mais il est féminin quand il veut dire une partie de l'oraison qui a son sens tout complet, *une belle periode*, *des periodes nombreuses*.

## OBSERVATION.

**C**E mot *periode* qui est masculin dans la première signification que luy donne M. de Vaugelas, est féminin, non seulement dans la seconde signification que marque M. de Vaugelas, mais aussi toutes les fois qu'il est employé pour signifier revolution. En ce sens, il se dit proprement du cours que fait un Astre pour revenir au même point dont il estoit parti. Ainsi on dit *la Periode Solaire*, *la Periode Lunaire* aussi bien que *la Periode Julienne*, en termes de Chronologie. *Periode* est encore féminin quand on s'en sert en parlant des fièvres qui reviennent en de certains temps fixes, *Les fièvres intermittentes ont leurs periodes réglées*.

*Quelque.*

**C**E mot est quelquefois adverbe, & par consequent indéclinable. Il signifie alors *environ*. Il ne faut donc point y adjouster d'*s*, quand il est joint avec des pluriels, comme il faut dire, *Ils estoient quelque cinq cens hommes*, & non pas *quelques cinq cens* : car là il n'est point pronom, mais adverbe.

OBSERVATION.

**C**ette remarque est tres-vraye, mais *quelque* adverbe ne signifie pas tousjours environ, il veut dire encore la mesme chose que le *quantumvis* ou le *quantumlibet* des Latins, comme M. de Vaugelas l'a observé dans une autre de ses Remarques qui a pour titre, *Quelque riches qu'ils soient, quelque belles qu'on les trouve*, sans *s* au mot *quelque*, & non pas *quelques riches, quelques belles*, en faisant quelques pluriels. La regle ne reçoit point de difficulté quand *quelque* est devant des noms adjectifs. Alors il est adverbe & non pas pronom ; mais il est pronom quand il precede immédiatement un substantif pluriel, & en ce cas il prend l'*s*. Ainsi il faut dire *quelques richesses qu'il possède* avec une *s* au mot *quelque*, & non pas *quelque richesses* sans *s*. C'est ce qui a esté encore fort bien observé par M. de Vaugelas. Quelqu'un de la Compagnie a voulu faire une exception à cette regle. Il a dit qu'il estoit persuadé que quand le mot *quelque* se trouvoit devant des adjectifs, suivis immédiatement de leurs substantifs, il estoit pronom, & non pas adverbe, & qu'il falloit dire, *quelques grands biens qu'il possède, quelques belles qualitez qu'il ait*, en écrivant *quelques* avec un *s* comme un pronom pluriel. On a rejetté ce sentiment en disant qu'en toutes ces sortes de phrases, il falloit avoir seulement égard à l'idée de *quantumcumque* qu'elles portoient dans l'esprit, en sorte que *quelque grands biens qu'il possède*, vouloit tousjours dire, *quelque grands* que soient les biens qu'il possède. Un autre Académicien a demandé s'il y avoit de la difference entre ces deux phrases. *Quelques paroles desobligeantes que vous m'avez dites*, & *quelque desobligeantes paroles que vous m'avez dites*.



On a répondu que l'arrangement de ces deux mots, *paroles & desobligeantes*, y en mettoit ; & que quand ce substantif *paroles*, precedoit l'adjectif *desobligeantes*, ce mot *quelques* estoit pronom selon la regle, que cette phrase, *quelques paroles desobligeantes que vous m'avez dites*, signifioit, à quelque point de dureté que vous ayez porté les paroles que vous m'avez dites, au lieu que celle-cy, *Quelque desobligeantes paroles que vous m'avez dites*, faisoit entendre, *Quelque dures, quelque desobligeantes*, que soient les paroles que vous m'avez dites. Ainsi il a esté décidé à la pluralité des suffrages que la regle de *quelque*, adverbe devant les adjectifs pluriels, & de *quelque* pronom devant les substantifs aussi pluriels, n'a aucune exception.

## REMARQUE.

*Ce qu'il vous plaira.*

**I**L faut dire ainsi, & non pas, *ce qui vous plaira*, & pour preuve, mettons un pluriel devant & disons, *Je vous rendray tous les honneurs qu'il vous plaira*, personne ne doute que ce ne soit bien parler, & toutefois si au lieu de *qu'il*, nous mettions *qui*, comme font plusieurs, & de nos meilleurs Escrivains, il est certain qu'il faudroit dire, *Je vous rendray tous les honneurs qui vous plairont*, ce qui seroit ridicule. On dit, *ce qu'il vous plaira*, parce qu'on y sous entend des paroles, que l'on supprime par élégance, comme quand je dis, *Je vous rendray tous les honneurs qu'il vous plaira*, il y faut sous-entendre ces mots, *que je vous rende*. Et ainsi en tous les autres endroits où l'on se sert de cette façon de parler, *Je fais tout ce qu'il vous plait*, on sous-entend, *que je fasse* ; car outre qu'il est plus élégant de le supprimer, il seroit importun d'y adjouster tousjours cette queuë, dans un usage aussi frequent, qu'est celuy dece terme de courtoisie & de civilité.

## OBSERVATION.

**O**N a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur cette remarque.

*Propreté, & non pas Propriété.*

**P***ropriété* est bon pour signifier le *proprietas* des Latins ; mais il ne vaut rien , pour dire , *le soin que l'on a de la netteté, de la bienfiance, ou de l'ornement en ce qui regarde les habits, les meubles, ou quelque autre chose que ce soit.* Il faut appeller cela *propreté*, & non pas *propriété*. Et ce n'est pas seulement pour mettre de la différence entre *propriété* & *propreté*, qui signifient deux choses si esloignées, car il est assez ordinaire en toutes langues, qu'un mesme mot signifie deux ou plusieurs choses, mais c'est parce que *propriété* est un mot qui vient du Latin *proprietas*, au lieu que *propreté* n'en vient point, ( car *proprietas* ne signifie jamais cela ) mais vient de son adjectif *propre*, qui dans la signification de *net*, ou d'*ajusté*, est un mot purement François, duquel adjectif se forme *propreté*, comme *saleté* se forme de *sale*, & *pauvreté* de *pauvre*. Je sçay bien que quelques-uns croient que *propre* d'où vient *propriété*, est pris du Latin *proprius* figurément, comme si l'on vouloit dire, que d'apporter à chaque chose la bienfiance qui luy est propre & convenable, a donné lieu d'appeller *propres* toutes les choses, où cette bienfiance se rencontre; mais cela est trop subtil, & trop recherché. Quoy qu'il en soit, il est constant qu'il faut dire *propreté* en ce sens là, & non pas *propriété*.

OBSERVATION.

**M** De Vaugelas a fort judicieusement remarqué que *propriété* signifioit une chose toute différente de *propreté*. Ce mot *propriété* qui est le *proprietas* des Latins, veut dire le droit, le titre par lequel une chose appartient en propre à quelqu'un, comme cet exemple le fait voir, *On luy contesta la propriété de*

*cet héritage.* On se sert aussi de *propriété* en parlant de la vertu particulière de chaque plante, & des autres choses naturelles. *Cet homme connoist la propriété de tous les Simples, la propriété de l'Ayman.* On l'employe encore pour signifier le sens propre de chaque mot. *Personne ne sçait mieux que luy la propriété de tous les termes de la Langue.*

## REMARQUE.

*Chypre.*

**I**L faut dire *l'Isle de Chypre, la poudre de Chypre, & non pas l'Isle de Cypre, la poudre de Cypre.* L'usage le veut ainsi, nonobstant son origine. Je pensois que M. de Malherbe eust esté le premier qui l'eust écrit de cette sorte, mais j'ay trouvé que M. de Montagne dans ses Esfais, ne le dit jamais autrement.

## OBSERVATION.

**O**N a décidé à l'égard de ce mot *Chypre*, qu'on parle toujours ainsi quand il s'agit de Chypre moderne. Ainsi on dit, *les Ducs de Savoye se qualifient Rois de Chypre. Ceux de la Maison de Lusignan ont esté long-temps en possession du Royaume de Chypre. La poudre de Chypre,* mais il faut dire, *la Deesse de Cypre. Evagoras Roy de Cypre,* parce que ces phrases ont rapport aux temps anciens.

## REMARQUE.

*Personne.*

**C**E mot a deux significations, & deux genres différens; & cette différence, pour estre ignorée de quelques-uns, fait qu'ils n'osent s'en servir, & qu'ils l'évitent comme un écuëil, ne sçachant s'il le faut faire masculin ou féminin. Il signifie donc, *l'homme & la femme tout ensemble,* comme fait *homo* en Latin, & en ce sens il est tous-  
jours

jours féminin, & a *personnes* au pluriel ; se gouvernant en tout & par tout comme les autres substantifs réguliers. Par exemple, *J'ay veu la personne que vous savez. Il faut porter du respect aux personnes constituées en dignité, c'est une belle personne, de mauvaises personnes* : Il signifie aussi le *nemo* des Latins, le *nadie* des Espagnols, & le *nissuno* des Italiens, & ce que les vieux Gaulois disoient *nully*, c'est à dire, *nulle personne, ni homme ni femme*. En ce sens il est indeclinable, & n'a point proprement de genre, ni de pluriel ; mais il se sert tousjours du genre masculin, à cause de la regle qui veut que les mots indéclinables n'ayant point de genre de leur nature, s'associent tousjours d'un adjectif masculin, comme de celui qui est le plus noble. Par exemple on dit, *Personne n'est venu*, & non pas *personne n'est venuë*. De mesme on dira, parlant à un homme : *Je ne vois personne si heureux que vous*, & non *je ne vois personne si heureuse*. Neantmoins si l'on parle à une femme, ou d'une femme, on dira, *Je ne vois personne si heureuse que vous*, ou *si heureuse qu'elle*, & cela se dit ainsi eu égard à la femme. & non pas eu égard à *personne*, qui en ce lieu là n'est point féminin, comme nous avons dit, & comme il se voit clairement en l'autre exemple, lors qu'en parlant à un homme on dit, *Je ne vois personne si heureux que vous*. Que si l'on parle à une femme, ou d'une femme, sur quelque qualité qui soit en elle, & qui ne puisse pas estre en un homme, comme par exemple, d'une femme grosse, on est encore plus obligé d'user du féminin, & de dire, *Je n'ay jamais veu personne si grasse qu'elle*, & si l'on disoit *si gros qu'elle*, cela seroit estrange & ridicule. Mais après tout, ce n'est pas encore fort bien parler de dire *si grosse*, parce qu'en ces sortes d'expressions, nostre langue ne se sert pas de *per-*

*sonne*, mais on le dit d'une autre façon, comme, *Je n'ay jamais veu de femme si grosse qu'elle*. De mesme vous ne direz pas à une fille, *Je ne vois personne si beau ni si belle que vous*, ce n'est pas là son usage, parce que vous tirez *personne* du general, pour en faire un rapport particulier à une fille. On dira, *Je ne vois rien de si beau que vous*, ou *je ne vois point de si belle fille que vous*. L'usage de *personne* pour *nemo*, n'est proprement que pour les choses qui regardent l'un & l'autre sexe conjointement, comme, *personne n'a esté fasché de sa mort*. *Icy personne* comprend l'homme & la femme sans les separer, & ainsi il a le genre masculin. Mais quand vous sortez du general, qui comprend les deux sexes conjointement, pour faire que *personne* se rapporte particulièrement à un sexe, ou à une personne seule, alors ce n'est pas le lieu d'employer *personne* pour *nemo*.

Il y a encore une remarque à faire pour *personne*, de la premiere signification. J'ay dit qu'il est tousjours féminin, & que l'on dit *une personne*, *les personnes devotes*, *les personnes qualifiées*, & ainsi des autres; mais après qu'on l'a fait féminin, on ne laisse pas de luy donner quelquefois le genre masculin, & mesme plus élegamment que le féminin. Par exemple, Monsieur de Malherbe dit, *J'ay eu cette consolation en mes ennuis, qu'une infinité de personnes qualifiées ont pris la peine de me tesmoigner le desespoir QU'ILS en ont eu*. *Qu'ils* est plus élegant que ne seroit *qu'elles*, parce que l'on a égard à la chose signifiée, qui sont *les hommes* en cet exemple, & non pas à la parole qui signifie la chose, ce qui est ordinaire en toutes les langues.

## OBSERVATION.

**O**N a condamné ces manieres de parler, *Je ne vois personne si heureuse que vous, je n'ay jamais veu personne si grosse qu'elle*, que Monsieur de Vaugelas semble tolerer. Il faut dire en parlant à une femme, *Je ne vois point de personne si heureuse que vous*, & en parlant d'une femme, *Je n'ay jamais veu de femme si grosse qu'elle*, ce qui est la mesme chose que si on disoit, *Je ne vois aucune personne si heureuse que vous, aucune femme si grosse qu'elle*. A l'égard de ce que M. de Vaugelas dit, *J'ay eu cette consolation en mes ennuis, qu'une infinité de personnes qualifiées ont pris la peine de me tesmoigner le déplaisir qu'ils en ont eu*. On a décidé qu'il auroit esté mieux de dire *qu'elles en ont eu*, à cause que le genre qu'il faut donner à ce relatif est déterminé par l'adjectif *qualifiées* qui est féminin : de sorte que pour faire recevoir *qu'ils* au lieu de *qu'elles*, il auroit fallu dire *plusieurs personnes de qualité*, ou du moins se servir d'un adjectif qui eust le genre masculin, & le genre féminin semblables, comme, *Plusieurs personnes considerables ont pris la peine de me tesmoigner le déplaisir qu'ils en ont eu*. Cet adjectif *considerable* estant des deux genres, ne fait pas le mesme effet que *qualifiées* qui estant féminin ne peut estre joint qu'à un substantif qui soit aussi féminin.

## REMARQUE.

*Si on, & si l'on.*

**A** Cause de la rencontre des deux voyelles en ces deux petits mots, *si on*, plusieurs escrivent tousjours, *si l'on*, excepté en un seul cas, qui est, quand après l'*u*, il suit immédiatement une *l*. Par exemple, ils diront, *si on le veut*, & non pas *si l'on le veut*, parce qu'il y a une *l*, immédiatement après l'*n*, & que des deux cacophonies, il faut choisir la moindre; car si, *si on*, blesse l'oreille, *si l'on le*, à leur avis, la blesse encore davantage : De mesme ils disent, *si on laisse*, & non pas, *si l'on laisse*. J'ay dit

qu'ils vouloient que l'*l*, fust immédiatement après l'*n*; parce que lors qu'il y a une syllabe, ou seulement une lettre entre deux, ils disent *si l'on*, & non pas *si on*, comme *si l'on ne le fait*, & *si l'on a laissé*, & non pas *si on ne le fait*, & *si on a laissé*. Au reste, quand on n'y fera pas du tout si exact, il n'y aura pas grand mal; mais pour une plus grande perfection, j'en voudrois user ainsi.

## OBSERVATION.

**O**N ne croit point que la plus grande perfection de la langue demande qu'on dise *si l'on* plustost que *si on*. Il semble au contraire qu'il y ait quelque chose de trop affecté à dire toujours *si l'on*. La rencontre d'une voyelle après *si*, n'a rien de rude, comme on le peut voir dans les exemples suivans où la particule *si* precede chacune des cinq voyelles. *Si, à ce qu'on a desja dit, vous ajoutez que si elle veut dire la verité. Si imprudemment vous tombez dans quelque faute. Si on vouloit s'en rapporter à son tesmoignage. Si un homme de bien vous en assureoit.* On a dit autrefois *s'on* avec un apostrophe au lieu de *si on*. *S'on* eust suivi son avis. Aujourd'huy cette particule conditionnelle *si* ne souffre plus l'élosion de sa lettre, si ce n'est quand elle est suivie du pronom personnel & relatif *il*. *S'il est obstiné mal à propos.*

## REMARQUE.

*On, l'on, & t-on.*

**O**N, & *l'on*, se mettent devant le verbe. *On*, se met devant & après le verbe; *l'on* ne se met jamais après le verbe que par les Bretons, & quelques autres Provinciaux, & *t-on* se met toujours après le verbe. *On dit*, & *l'on dit* sont bons, mais *on dit* est meilleur au commencement de la periode. Si le verbe finit par une voyelle devant *on*, comme *prie-on*, *alla-on*, il faut prononcer & écrire un, *t*, entre deux, *prie-t-on*, *alla-t-on*, pour oster la

cacophonie: & quand il ne seroit pas marqué, il ne faut pas laisser de le prononcer, ni lire comme lisent une infinité de gens, *alla-on, alla-il* pour *alla-t-on, alla-t-il*. Il est vray qu'en cette orthographe du *t*, on a accoustumé de faire une faute, qu'il faut corriger deormais, pour ne rien obmettre qui puisse contribuer à la perfection de nostre langue. C'est que tous impriment & escrivent *alla-t'on*, ainsi, mettant une apostrophe après le *t*, qui est tres-mal employée, parce que l'apostrophe ne se met jamais qu'en la place d'une voyelle qu'elle supprime, & chacun sçait qu'il n'y en a point icy à supprimer après le *t*. Il faut donc mettre un tiret après le *t*, comme on l'a mis devant, & escrire, *alla-t-on, prie-t-on*. Car de dire que le tiret ne joint jamais la lettre qui le précède avec la syllabe suivante, comme par exemple, en *tres haut*, l'*s* ne se joint point avec l'*h* qui suit; & qu'en *prie-t-on, alla-t-on*, le *t*, se joint avec *on* qui suit, on respond que cela est vray, lors qu'il n'y a qu'un tiret, mais non pas quand il y en a deux comme icy, qui rendent le *t* commun à toutes les deux syllabes.

Je crois que ce ne sera pas une curiosité impertinente de sçavoir l'ethimologie de ces deux mots, *on*, & *l'on*; Ils viennent sans doute d'*homme*, ou de *l'homme*, comme si, *on dit*, vouloit dire *homme dit*, & que *l'on dit* voulust dire *l'homme dit*. Mais par succession de temps, parce qu'on en a besoin à tout propos, on l'a abrégé, & on l'a écrit comme on l'a prononcé. Ce qui confirme cela, ce sont les Poëtes Italiens, qui se servent ordinairement d'*buon* pour *buomo*, avec le verbe qui commence par une consone, *buon brama*, pour dire *on desire*, *buomo teme*, pour dire *on craint*. Mais si on en veut une preuve convaincante, & non pas une simple conjecture, c'est que les Allemands, & presque toutes les Nations Septentrionales, expriment



nostre *on* par le mesme mot, qui dans leur langue signifie *homme*, qui est *man*. D'autres disent avec beaucoup moins d'apparence, qu'il vient d'*omnis*.

## OBSERVATION.

IL est vray que dans l'exemple de *tres-haut* que M. de Vaugelas apporte, l'*s* de *tres* ne se joint point avec l'*h* de *haut* qui suit, mais c'est à cause que cette *h* est aspirée, ce qui empêche que l'on ne prononce l'*s* de *tres*, elle s'y joint dans *tres humble*, mais ces deux mots de *tres-humble* ne doivent point estre separés par un tiret, *tres* est la marque du superlatif; & comme il fait un mot par luy mesme, il ne doit point estre joint à *humble* par un tiret. Les Italiens ont dit *huom brama*, *huom teme*, pour signifier *on desire*, *on craint*, mais ils ne le disent pas aujourd'huy.

## REMARQUE.

*En quels endroits il faut dire on, & en quels endroits l'on.*

AU commencement d'un discours, il faut dire *on* plustost que *l'on*, quoy que *l'on* ne soit pas mauvais. Que si ce n'est qu'au commencement d'une periode, devant laquelle il y en ait desja d'autres, *on* est encore meilleur que *l'on*, quelques-uns neantmoins tiennent que lors que le mot qui finit la periode précédente, a un *e* masculin à la fin, comme par exemple, si, *extremité*, est le dernier mot de la periode, on doit commencer l'autre par *l'on*, pour éviter la cacophonie; mais c'est estre trop scrupuleux, & cela ne se doit pratiquer que dans le cours de la periode, & non pas quand ce sont deux periodes separées par un point, qui arrestant le Lecteur, oste la cacophonie de l'*e* masculin avec l'*o*. Quand on repete plusieurs fois l'un ou l'autre, il faut tousjours repeter le mesme sans

changer, comme *on louë, on blasme, on menace*, & non pas *on louë, l'on blasme, on menace, on fait, & on dit tant de choses*, quoy qu'après *et*, comme nous dirons tout à cette heure, il faille tousjours dire *l'on*, à cause que *le t*, ne se prononçant point, cette particule a la terminaison d'un *e* masculin. Mais cet inconuenient de dire *on*, après *et*, n'est pas si grand, & ne sonne pas si mal à l'oreille en cet endroit, que de dire, *on dit et l'on fait tant de choses*; & il seroit encore mieux de dire, *l'on dit et l'on fait*. *On*, generalement se met après les consones, ou l'*e* feminin, comme, *quand je le dirois, on ne le feroit pas, quoy que tu puisses dire, on ne le fera pas*, il se met aussi après *dont*, comme, *celuy dont on ne cesse de parler*, plustost que *dont l'on ne cesse*. *L'on* se met après l'*e* masculin, comme, *en cette extremité l'on ne scauroit faire autre chose*. Après la conjunction *et*, pour la raison que nous venons de dire, si ce n'est au cas que nous avons excepté. Après la particule *ou*, comme *ou l'on rit, ou l'on pleure, c'est un lieu où l'on vit à bon marché*. Et après tous les mots qui finissant par *ol*, se prononcent en *ou*, comme *fol, mol, col*, & autres semblables, qu'on prononce, *fou, mon cou,*, *c'est un fou, l'on se mocque de luy*, & generalement après toutes les voyelles, excepté l'*e* feminin.

## OBSERVATION.

**L**E sentiment de l'Académie est qu'on ne doit jamais commencer un discours par *l'on* ni mesme une periode, quand mesme cette periode seroit précédée d'une autre qui finiroit par un *e* masculin, comme l'*extremité*. Elle croit aussi que ce mot *extremité* ou un autre de mesme nature peut estre suivi de la particule *on* au milieu de la periode, sans que les oreilles delicates en puissent estre blessées, comme en cette phrase. *Dans une si facheuse extremité on ne scauroit que répondre*, c'est l'oreille seule

que l'on doit prendre pour Juge sur le choix d'*on* & de l'*on*. Il est certain qu'il faut toujours se servir de l'*on* après la particule *où* à cause qu'elle n'en peut estre separée par une virgule, comme *nous arrivâmes dans une Ville où l'on ne pouvoit trouver à loger*, & non pas *où on ne pouvoit trouver à loger*, mais après *mou*, *cou*, & *fou*, on peut mettre *on* aussi bien que l'*on*, & dire dans la phrase de M. de Vaugelas, *c'est un fou, on se moque de luy*, parce qu'il y a une virgule qui separe *fou* d'avec la particule *on*, ce qui fait qu'on ne prononce pas ces deux mots de suite sans prendre un peu de repos, au lieu qu'on n'en sçauroit prendre si on dit, *c'est un lieu où on vit à bon marché*, parce que ces deux particules *où* & *on* doivent estre prononcées de suite.

## REMARQUE.

*Que*, devant *on*, & devant *que l'on*.

**I**L faut qu'on sçache, & il faut que l'on sçache, sont tous deux bons, mais avec cette difference neantmoins, qu'en certains endroits il est beaucoup mieux de mettre l'un que l'autre.

Plusieurs mettent *qu'on*. & non pas *que l'on*, quand il y a une *l*, immédiatement après l'*n*, comme *je ne crois pas qu'on luy veuille dire* & non pas *que l'on luy veuille dire*, à cause du mauvais son des deux *l*, *je ne crois pas qu'on laisse*, & non pas *que l'on laisse*.

Il faut mettre *qu'on* aussi, & non pas *que l'on* quand il y a plusieurs *que* dans une periode, comme cela arrive souvent en nostre langue, qui s'en sert avec beaucoup de grace en différentes façons; par exemple, *il n'est que trop vray que depuis que l'on a commencé* &c. Il est bien mieux de dire *qu'on a commencé* pour diminuer le nombre des *que*, qui n'offensent pas seulement l'oreille de celui qui escoute, mais aussi les yeux de celui qui lit, voyant tant de *que* de suite. Il faut encore mettre *qu'on*, & non pas *que l'on*, quand

le mot qui le precede immediatement, se termine par *que*, comme *on remarque qu'on ne fait jamais ainsi, &c.* & non pas, *on remarque que l'on ne fait jamais ainsi.*

Il faut mettre *que l'on* & non pas *qu'on*, devant les verbes qui commencent par *com*, ou *con*, comme je ne dirois pas *qu'on commence*, *qu'on conduise*, mais *que l'on commence*, *que l'on conduise*: Mais comme j'ay desja dit, tout cela n'est que pour une plus grande perfection, & ce n'est pas une faute que d'y manquer.

L'usage de ces deux termes differents, *qu'on* & *que l'on* est encore tres-commode en prose & en vers, mais sur tout en vers pour prendre ou quitter une syllabe, selon qu'on a besoin de l'un ou de l'autre dans la versification Il est superflu d'en donner des exemples, les Poëtes en sont pleins. Mais pour la prose, peu de gens comprendront l'avantage qu'elle tire d'allonger ou d'accourcir d'une syllabe une periode, s'ils n'entendent l'art de l'arrondir, & s'ils n'ont l'oreille delicate.

## OBSERVATION.

Cette remarque a esté approuvée de tout le monde, sans pourtant exclurre le jugement de l'oreille qui est fort souvent à consulter. Il est certain que dans la conversation on dit plus tost. *Dites qu'on commence*, que non pas, *dites que l'on commence*, qui seroit trop affecté.

## REMARQUE.

*Recouvert & recouvert.*

**R***ecouvert* pour *recouvert* est un mot que l'usage a introduit depuis quelques années contre la regle, & contre la raison; je dis depuis quelques années, parce qu'il

ne se trouve point qu'Amiot en ait jamais usé ; & que Des Portes semble avoir esté le premier Auteur qui s'en est servi à la fin de quelques-uns de ses vers , y estant invité par la rime. Je dis qu'il est contre la regle , parce que ce participe se formant de l'infinitif *recouvrer*, il ne faut qu'ôster l'*r*, d'où se fait *recouverté*, comme de manger , *mangé*, de *prier*, *prié*, & ainsi des autres. J'adjouste qu'il est contre la raison , parce que *recouvert* veut dire une autre chose , & que la raison ne veut pas que l'on fasse des mots équivoques , quand on s'en peut passer.

L'usage neantmoins a establi *recouvert* pour *recouverté*, c'est pourquoy il n'y a point de difficulté qu'il est bon : car l'usage est le roy des Langues , pour ne pas dire le tyran : Mais parce que ce mot n'est pas encore si generalement receu que la plupart de ceux qui ont estudié ne le condamnent , & ne le trouvent insupportable , voici comme je voudrois faire ; Je voudrois tantost dire *recouverté*, & tantost *recouvert*, j'entends dans une œuvre de longue haleine, où il y auroit lieu d'employer l'un & l'autre ; car dans une lettre , ou quelque autre petite piece , je mettrois plustost *recouvert*, comme plus usité. Je dirois donc *recouverté*, avec les gens de Lettres, pour satisfaire à la regle & à la raison , & ne passer pas parmi eux pour un homme qui ignoraist ce que les enfants sçavent , & *recouvert*, avec toute la Cour , pour satisfaire à l'usage , qui en matiere de Langues , l'emporte tousjours par dessus la raison.

A cause de *recouvert*, force gens disent , *recouvrir*, pour *recouvrer*, & pensent avoir raison , mais il n'est pas encore establi comme *recouvert*, & il ne le faut pas souffrir ; car si au commencement , deux ou trois personnes d'autorité se fussent opposées à *recouvert* . quand il vint à s'introduire à la Cour , on en eust empêché l'usage, aussi

bien que M. de Malherbe l'a empêché de quelques autres mots tres-mauvais , qui commençoient à avoir cours.

## OBSERVATION.

Comme le verbe *recouvrer* a son participe naturel different de celuy de *recouvrir* , on a condamné absolument l'abus que font ceux qui se servent de *recouvert* pour *recouvré*. Ainsi il faut dire , *après qu'il eut recouvré sa santé* , & non pas *après qu'il eut recouvert* Quand M. de Vaugelas a escrit cette remarque , il n'y a pas d'apparence que ce ne fust que depuis fort peu d'années que l'usage eust introduit ce mot contre la regle , comme il le dit , puisqu'il nous reste encore un Proverbe où il se trouve employé , & qu'on sçait que la plupart des Proverbes sont fort anciens , *Pour un perdu , deux recouverts*. C'est ainsi qu'il faut toujours dire , parce que ce sont des manieres de parler que le temps a conservées. On disoit en termes de Palais , *des pieces nouvellement recouvertes* , mais il n'y a plus que ceux qui négligent la pureté du langage qui parlent ainsi.

## REMARQUE.

*Pour que.*

Ce terme est fort usité , particulièrement le long de la riviere de Loire , & mesme à la Cour , où une personne de tres-éminente condition a bien aidé à le mettre en vogue. On s'en sert en plusieurs façons , qui ne valent toutes rien.

Premierement , ils en usent pour dire *afin que* , comme je luy ay escrit pour qu'il luy pleust avoir esgard , au lieu de dire , *afin qu'il luy pleust*.

Secondement , en un autre sens , par exemple , *il est trop honneste homme pour qu'il me refuse cela* , au lieu de dire , *pour me refuser cela*.

En troisiéme lieu , ils s'en servent d'une façon si com-

mode & si courte, que si l'on avoit à le dire, il faudroit que ce ne fust que de cette sorte; comme, *Ils sont trop de gens pour qu'un homme seul les attaque.* On ne scauroit bien exprimer cela que l'on ne change le verbe actif en passif, & que l'on ne dise avec moins de grace, ce semble, *Ils sont trop de gens pour estre attaquez par un homme seul.* Mais on ne le peut pas tousjours refoudre par le passif, comme si je dis, *Je parlois assez haut pour qu'il m'entendist,* pour dire, *Je parlois si haut qu'il me pouvoit bien entendre,* je ne le dirois pas si bien par le passif en disant, *Je parlois assez haut pour estre entendu de luy.* Et quand on dit, *Je ne suis pas assez heureux pour que cela soit,* il faut prendre un grand tour de paroles pour l'exprimer autrement. Enfin toutes les fois que l'on parle de deux personnes, comme, *Je suis assez malheureux pour qu'il passe icy,* il est malaisé de dire cela en si peu de mots, sans changer la phrase. Du moins il faut adjouster *faire,* après *pour,* & dire, *Je suis assez malheureux pour faire qu'il passe icy:* mais il n'a guere de grace. On s'enfert encore d'une autre façon bien estrange, comme, *Un pere sera-t-il deshonoré pour que ses enfants soient vicieux?* au lieu de dire, *Un pere sera-t-il deshonoré si ses enfants sont vicieux?* ou de l'exprimer de quelque autre sorte. Et en l'autre exemple, *Je ne suis pas assez heureux pour que cela soit.* on pourroit exprimer la mesme chose en adjoustant un seul verbe, *esperer,* ou *croire,* & dire, *Je ne suis pas assez heureux pour esperer,* ou *pour croire que cela soit;* Mais c'est tousjours allonger l'expression. C'est pourquoy il y a grande apparence que *pour que* estant court & commode, s'establira tout à fait, & alors nous nous servirons de cette commodité comme les autres, mais en attendant je m'en voudrois abstenir, selon le sentiment general de nos meilleurs Escrivains,

## OBSERVATION.

Toutes les phrases où *pour que* est employé dans cette remarque, ont esté absolument rejeitées à l'exception de celles-ci que l'Académie adopte, *Je ne suis pas assez heureux pour que cela soit, pour que cela arrive*, & autres à peu près de mesme nature. Il y a dans cette expression je ne sçay quoy de court & de comode qu'on ne peut rendre qu'imparfaitement & en beaucoup de mots, si l'on veut changer la phrase; cependant il faut, autant qu'on peut, éviter de s'en servir, & sur tout en écrivant.

## REMARQUE.

*Rencontre.*

EN quelque sens qu'on l'employe, il est toujours féminin, & les bons Auteurs n'en usent jamais autrement: car quand il signifie *hazard, occasion, ou conjoncture*, on dira, *par une heureuse rencontre, par une mauvaise rencontre, une fâcheuse rencontre*, quoy que plusieurs disent & escrivent aujourd'huy, *en ce rencontre*. Quand on s'en sert en terme de guerre, on dit aussi, *ce n'est pas une bataille, ce n'est qu'une rencontre*. Et lors qu'il signifie *un bon mot*, il est aussi féminin; on dit, *voilà une bonne rencontre*. Neantmoins en matiere de querelle, plusieurs le font masculin, & disent, *ce n'est pas un duel, ce n'est qu'un rencontre*, mais le meilleur est de le faire féminin.

## OBSERVATION.

**R**encontre est un nom qu'on doit toujours faire féminin, il faut dire *en cette rencontre*, & non pas *en ce rencontre*.



## OBSERVATIONS

## REMARQUE.

*Hair.*

**C**E Verbe se conjugue ainsi au present de l'indicatif, *je hais, tu hais, il hait, nous haïssons, vous haïssez, ils haïssent* en faisant toutes les trois personnes du singulier d'une syllabe, & les trois du pluriel de trois syllabes. Ce que je dis, parce que plusieurs conjuguent, *je haïs, tu haïs, il haït*: faisant *haïs* & *haït*, de deux syllabes, & qu'il y en a d'autres, qui font encore bien pis en conjuguant & prononçant *ihais*. comme si l'*h* en ce verbe n'estoit pas aspirée, & que l'*e* qui est devant se püst manger. Au pluriel il faut conjuguer comme nous avons dit, & non pas, *nous haïons, vous haïez, ils haïent*, comme font plusieurs, mesme à la Cour, & tres-mal.

## OBSERVATION.

**T**OUT le monde a esté du sentiment de M. de Vaugelas pour la conjugaison du present de l'indicatif du verbe *hair*. Cependant il n'y a point à douter que l'on n'ait fait autrefois les trois personnes du singulier de deux syllabes, & que l'on n'ait prononcé, *je haïs, tu haïs, il haït*, comme on prononce *je trahis, tu trahis, il trahit*, la raison est que nous n'avons aucun verbe en nostre langue *qui ait trois syllabes au pluriel*, quand le singulier n'en a qu'une, *je dis*, fait au pluriel, *nous disons, je paris, nous parons*, & ainsi de tous les autres. Ce qui prouve que *je hais* a esté autrefois de deux syllabes, c'est le subjonctif *Que je haïsse*, parce que les subjonctifs se forment ordinairement du present de l'indicatif, en y adjoustant un *e* muet, ou la syllabe *se* pour en faire une de plus. *Je lis* a au subjonctif *que je lise, je trahis, que je trahisse*. Ainsi on a deu dire *je haïs* en deux syllabes au present de l'indicatif, pour faire que le subjonctif fust de trois syllabes, *Que je haïsse*. C'est apparemment par cette raison que quand on a commencé à faire les trois personnes du

singulier, *je hais, tu hais, il hait* d'une syllabe. On a dit au pluriel *nous hayons, vous hayez, ils hayent*, afin que le pluriel n'excédât le singulier que d'une syllabe comme font tous les autres verbes. La prononciation du singulier en une syllabe est demeurée, & on en a mis trois au pluriel, ce que l'on a fait sans doute pour éviter l'équivoque qu'auroit pû causer la ressemblance de *hayons* pour *haïssons* avec *ayons* qui est l'imperatif ou le subjonctif du verbe *avoir*.

## R E M A R Q U E.

*Promener.*

**I**L faut dire & écrire *promener*, & non pas *pourmener*. Tantost il est neutre, comme quand on dit. *allons promener, il est allé promener, je vous enverray bien promener*. Tantost neutre-passif, comme, *il s'est allé promener, je me promeneray*. Et tantost actif, lorsqu'on ne parle pas des personnes qui se promènent, comme quand on dit, *promenez cet enfant, promenez ce cheval*.

## O B S E R V A T I O N.

**L'**Académie n'est point du sentiment de M. de Vaugelas, elle croit que le verbe *promener* n'est jamais neutre, mais toujours actif ou neutre passif. Ainsi c'est mal parler que de dire, *allons promener, il est allé promener*. Il faut mettre le pronom possessif dans ces sortes de phrases, *Allons-nous promener, il est allé se promener*. Il est vray qu'on dit, *Je l'enverray bien promener, je l'ay envoyé promener*, mais *promener* est neutre passif dans ces façons de parler, comme *taire* est dans celle-cy, *je l'ay bien fait taire*, pour dire *j'ay fait qu'il s'est tenu*.

## R E M A R Q U E.

*Jusque*, sans *s* à la fin.

**J**Amis on n'écrit *jusque*, sans *s* à la fin; car, ou il est suivi d'une consonne, ou d'une voyelle; si d'une consonne il faut dire *jusques*, comme *jusques là*; si d'une voyelle,

il faut manger l'*e*, & dire *jusqu'à la mort*, *jusqu'aux enfers*, *jusqu'à Pâques*, ou *jusques à*. Ainsi l'on n'écrit jamais *jusque* sans *s* à la fin.

## OBSERVATION.

ON peut tres-bien écrire *jusque* sans *s*, & avec une *s* à la fin, *jusque-là* & *jusques-là*, & l'on n'écrit *jusques* avec une *s* devant les mots qui commencent par une voyelle comme *jusques à la mort*, que quand l'oreille demande une syllabe de plus, pour mieux arrondir la période, ou pour la mesure du vers.

## REMARQUE.

*Jusques à*, & *jusqu'à*.

Tous deux sont bons, seulement il faut prendre garde, que si l'oreille desire une syllabe de plus ou de moins pour arrondir une période, on choisisse celui des deux qui fera cet effet. Les Maîtres de l'art demeurent d'accord de cette justesse, & ceux qui ont l'oreille bonne le reconnoissent sans art.

Il faut aussi éviter de dire *jusqu'à*, lorsqu'il y a une répétition de la dernière syllabe *qu'à*, tout proche de la première. Par exemple, je ne dirois pas *jusqu'à quatre*, mais *jusques à quatre*, ni *jusqu'à ce qu'après*, ou *jusqu'à ce qu'ayant*, pour fuir la cacophonie. Que si le soin que l'on aura de l'éviter d'un côté, fait que de l'autre on defauste sa période, il vaut mieux tomber dans l'inconvenient du mauvais son, pourveu qu'il ne choque pas trop rudement l'oreille, que de rompre la juste cadence d'une période. Mais avec un peu de soin, on se peut exempter de l'un & de l'autre.

Je dirois aussi *jusques à quand*, & non pas *jusqu'à quand*.

Cette difference de *jusques à*, & *jusqu'à*, fert aussi à rompre la mesure d'un vers, quand il se rencontre dans la prose.

En cette proposition *jusques à* ou *jusqu'à*, ou *jusqu'aux*, au pluriel, il y a encore une chose à remarquer qui est assez curieuse; c'est qu'elle tient lieu de certains cas. Par exemple, *ils ont tué jusqu'aux animaux*; Ici, *jusqu'aux animaux*, tient lieu d'accusatif. *Jusqu'aux plus vils & aux plus abjets des hommes se donnoient la licence de*, &c. Ici, *jusqu'aux plus vils*, tient lieu de nominatif. *Il a donné à tout le monde, il a donné jusqu'aux valets*; Ici il tient lieu de datif.

Quelques-uns disent *jusques à là*, pour dire *jusque là*; & *jusques à icy*, pour dire *jusques icy*; mais l'un & l'autre est barbare.

## OBSERVATION.

ON n'a point trouvé qu'il y eust de cacophonie dans ces deux phrases de M. de Vaugelas, *jusqu'à ce qu'après*, *jusqu'à ce qu'ayant*, & l'on croit qu'elles satisfont plus l'oreille que ne feroient celles-ci, *jusques à ce qu'après*, *jusques à ce qu'ayant*, qui semblent moins naturelles. La préposition *jusqu'à* & *jusqu'aux* peut fort bien tenir lieu de nominatif & d'accusatif, suivant la Remarque, mais on n'a pas approuvé qu'elle servist de datif dans cette phrase, *il a donné jusqu'aux valets*, à cause de l'équivoque qu'y fait le verbe *donner* qui n'a point d'accusatif, en sorte qu'il paroît qu'on veuille dire, *il a donné tout & les valets mesme*. Pour ne laisser aucune équivoque, il faudroit dire, *il a donné à tout le monde, & mesme jusqu'aux valets*. Ce ne seroit pas mal parler que de dire, *il écrivit jusqu'aux moindres de l'assemblée*, parce que *jusqu'aux moindres* ne peut estre que datif dans cette phrase, au lieu que *jusqu'aux valets* avec le verbe *donner* peut estre regardé comme accusatif. On ne sçauroit trop dire que *jusques à là*, & *jusques à icy*, sont des expressions barbares, & qu'elles doivent estre bannies entierement de la Langue.

O B S E R V A T I O N S  
R E M A R Q U E.

*Mais mesmes.*

**I**L se dit & s'écrit communément , & tous les bons Autheurs s'en servent ; mais parce que plusieurs font difficulté d'en user à cause de la rudesse de ces trois syllabes , ou pour mieux dire , à cause d'une mesme syllabe repetée trois fois , j'ay creu qu'il le falloit deffendre , & que c'estoit un scrupule, qu'on ne doit ny faire ny souffrir. Premièrement nous avons l'autorité de tous les bons-Ecrivains , anciens & modernes , qui après *non seulement* , ont accoustumé de le mettre , comme , *non seulement il luy a pardonné , mais mesme il luy a fait du bien.* En second lieu , il y a une maxime generale en matiere de cacophonie , ou de mauvais son , que les choses qui se disent ordinairement , n'offensent jamais l'oreille , parce qu'elle y est toute accoustumée. Outre que la troisiéme syllabe de *mais mesmes* a un son fort different des deux autres , comme on le juge aisément à la prononciation , les deux premiers ayant la terminaïson masculine , & la derniere , la terminaïson feminine.

Ceux qui font ce scrupule , veulent que l'on mette toujours en sa place *mais aussi*. Il y a pourtant bien de la difference entre *mais mesmes* , & *mais aussi*. Celuy-là emporte un sens bien plus fort , & a bien plus d'emphase que l'autre.

O B S E R V A T I O N.

**O**N ne doit faire aucun scrupule de dire & d'écrire , *mais mesmes* , c'est ainsi qu'on parle ordinairement , & l'habitude qu'on en a prise semble adoucir la rudesse des trois *m* qui sont au commencement de ces trois syllabes , car il n'y a que les deux premieres qui ayent le mesme son. La derniere perd

souvent son *é* muet par la rencontre d'une voyelle qui suit ; & comme il n'est pas nécessaire d'écrire *mesmes* avec une *s* à la fin, il seroit peut-estre mieux d'oster cette *s* dans la phrase de M. de Vaugelas, *Mais mesme il luy a fait du bien.*

## R E M A R Q U E.

*Mesme*, & *mesmes*, adverbe.

**T**OUS deux sont bons, & avec *s*, & sans *s*, mais voici comme je voudrois user tantost de l'un & tantost de l'autre. Quand il est proche d'un substantif singulier, je voudrois mettre *mesmes* avec *s*, & quand il est proche d'un substantif pluriel, je voudrois mettre *mesme* sans *s*, & l'un & l'autre pour éviter l'équivoque, & pour empêcher que *mesme* adverbe ne soit pris pour *mesme*, pronom. Un exemple de chacun le va faire entendre. *Les choses mesme que je vous ay dites me justifient assez, & la chose mesmes que je vous ay dite*, &c. Car encore que pour l'ordinaire le sens fasse assez connoître quand *mesme* est adverbe, ou quand il est pronom ; si est-ce qu'il se rencontre assez souvent des endroits, où l'esprit d'abord est surpris & hesite pour en juger. Le moyen de le discerner, c'est de le transposer, & de le mettre devant le nom ; car s'il fait le mesme effet devant le nom qu'après le nom, c'est une marque infailible qu'il est adverbe comme aux deux exemples que nous avons donnez. Ceux qui n'observeront pas cette remarque, ne feront point de faute, mais ceux qui l'observeront, seront plus reguliers, soulageront l'esprit du Lecteur, & contribueront quelque chose à la netteté du stile.

## O B S E R V A T I O N.

**I**L est plus ordinaire d'écrire le mot *mesme* sans *s* à la fin quand il est adverbe, & le plus seur c'est de le placer tousjours de-

vant un nom substantif , autrement il est difficile de juger s'il est pronom ou adverbe , cela paroît dans les deux exemples que M. de Vaugelas propose. *Les choses mesme que je vous ay dites me justifient assez , & la chose mesmes que je vous ay dite.* Ceux qui n'auront point d'attention à l's mise à la fin de *mesmes* dans la derniere de ces deux phrases , ou supprimée dans la premiere pourront fort bien entendre *ipsæ res & ipsa res* , au lieu qu'en mettant *mesme* devant le nom substantif. *Mesme les choses que je vous ay dites* , on fait connoître , sans que personne en puisse douter , que ce mot *mesme* est adverbe , & qu'il se doit expliquer par le *quin etiam* des Latins , & non pas par *ipsæ res*. Ce mot signifie aussi *idem* en latin ; mais comme il est toujours précédé en ce sens là de l'article *le* , *la* , ou *les* ; *le mesme homme* , *la mesme femme* , *les mesmes personnes* , on ne peut jamais le prendre pour un adverbe.

## REMARQUE.

*Quasi.*

CE mot est bas , & nos meilleurs Escrivains n'en usent que rarement. Ils disent d'ordinaire *presque*. Ce n'est pas que *quasi* en certains endroits ne se puisse dire , mesme avec quelque grace , comme quand on dit , *il n'arrive quasi jamais que* , &c. Quelques-uns qui ont le gouff tres-delicat , trouvent qu'en cet exemple *presque* , n'y vient pas si bien que *quasi*.

## OBSERVATION.

LE mot *quasi* ne doit point estre qualifié de bas , cependant peu de personnes s'en servent présentement. Cette phrase *Il n'arrive presque jamais que* , a paru preferable à , *Il n'arrive quasi jamais que* où M. de Vaugelas trouve de la grace. Ceux qui ont creu que cette derniere estoit meilleure , ont peut-estre prétendu qu'il estoit bon d'éviter la syllabe *que* repetée deux fois , mais le mot *jamais* qui est entre les deux *que* n'y laisse point de rudesse.

## REMARQUE.

*Fronde.*

**S**ANS confiderer l'ethymologie de ce mot , qui vient du Latin *funda* , où il n'y a point d'*r* , il faut dire *fronde*. & non pas *fonde* , l'usage le voulant ainfi , & personne ne le prononçant autrement. C'est comme M. de Malherbe l'a tousjours escrit , quoy que M. Coëffeteau , & après luy un de nos meilleurs Autheurs dient tousjours *fonde*.

## OBSERVATION.

Cette remarque a esté approuvée tout d'une voix.

## REMARQUE.

*Soumission, & Submission.*

**I**L y a vingt ans qu'on disoit *submission* , & non pas *soumission* , quoy que l'on dist *soumettre* & *soumis* , & non pas *submettre* ni *submis* ; maintenant on dit & on escrit *soumission* , & non pas *submission*. Je sçay bien qu'on dit au Palais , *il a fait les submissions au Greffe*. mais c'est un terme de Palais , qui ne tire point à consequence pour le langage ordinaire.

## OBSERVATION.

**S***ubmission* a cessé d'estre un terme de Palais. On dit aujourd'huy , *il a fait ses submissions au Greffe*.



## OBSERVATIONS

## REMARQUE.

*De cette sorte , & de la sorte.*

**P**lusieurs en usent indifferemment ; toutefois *de la sorte* ne se doit mettre qu'après qu'une chose vient d'estre dite ou faite , & *de cette sorte* se met devant & après. Par exemple, un Historien venant de rapporter une harangue d'un General d'armée, dira, *ayant parlé de la sorte*, & s'il le va faire parler, il dira, *il commença à parler de cette sorte*, & non pas *de la sorte*, comme le met tousjours un de nos meilleurs Escrivains. *De cette sorte* se peut aussi mettre après, comme nous avons dit, mais pour l'ordinaire il n'a pas si bonne grace que *de la sorte*. Du temps du Cardinal du Perron, & de Monsieur Coeffeteau, cette remarque s'observoit exactement ; mais je viens d'apprendre des Maîtres, qu'aujourd'huy on ne l'observe plus, & que tous deux sont bons devant & après, quoy que neantmoins ils avoient qu'il est bien plus élégant d'en user selon la remarque, que de l'autre façon.

## OBSERVATION.

**L'**Académie croit que *de la sorte* & *de cette sorte* peuvent estre employez également, par rapport à ce qui précède, & par rapport à ce qui suit.

## REMARQUE.

*Epithete, Equivoque, Anagramme.*

**E***pithete* est féminin, *une belle epithete*, *les epithetes Françoises*, qui est le titre d'un Livre nouvellement imprimé ; quelques-uns pourtant le font masculin ; tous

deux font bons. *Equivoque* est féminin aussi, *une dangereuse équivoque*; on demande si les *équivoques* sont défendus, toutes les *équivoques* ne sont pas vicieuses, *une fautive équivoque*. Quelques-uns encore le font masculin. *Anagramme* est toujours féminin, *une belle anagramme*, *une heureuse anagramme*.

## OBSERVATION.

**C**Es mots *épithete* & *équivoque* sont presentement toujours féminins ainsi qu'*anagramme*, & l'usage ne souffre plus qu'on les fasse masculins.

## REMARQUE.

*Je vais, je va.*

**T**OUS ceux qui sçavent escrire, & qui ont étudié; disent, *je vais*, & disent fort bien selon la Grammaire, qui conjugue ainsi ce verbe, *je vais, tu vas, il va*; car lors que chaque personne est différente de l'autre, en matiere de conjugaison, c'est la richesse & la beauté de la Langue, parce qu'il y a moins d'équivoques, dont les Langues pauvres abondent. Mais toute la Cour dit, *je va*, & ne peut souffrir, *je vais*, qui passe pour un mot Provincial, ou du peuple de Paris.

## OBSERVATION.

**J**E *vais*, qui selon M. de Vaugelas, passoit de son temps pour un mot Provincial ou du peuple de Paris, est le seul qui soit aujourd'huy autorisé par l'usage. *Je vas* a esté rejeté, & d'une commune voix on a condamné *je va*.

## OBSERVATIONS

## REMARQUE.

*La pour le.*

**C**'Est une faute que font presque toutes les femmes ; & de Paris, & de la Cour. Par exemple, je dis à une femme, *quand je suis malade, j'aime à voir compagnie*, elle me répond, *Et moy quand je la suis, je suis bien aise de ne voir personne*. Je dis que c'est une faute de dire, *quand je la suis*, & qu'il faut dire, *quand je le suis*. La raison de cela est, que ce *le*, qu'il faut dire, ne se rapporte pas à la personne, car en ce cas là il est certain qu'une femme auroit raison de parler ainsi, mais il se rapporte à la chose ; & pour le faire mieux entendre, c'est que ce *le* vaut autant à dire que *cela*, lequel *cela* n'est autre chose que *ce dont il s'agit* qui est *malade* en l'exemple que j'ay proposé ; & pour faire voir clairement que ce que je dis est vray, & que ce *le* ne signifie autre chose que *cela* ou *ce dont il s'agit* : proposons un autre exemple, où ce soient plusieurs qui parlent, & non pas une femme. Je dis à deux de mes amis, *quand je suis malade je fais telle chose*, & ils me répondent, *Et nous quand nous le sommes nous ne faisons pas ainsi*. Qui ne voit que si la femme parloit bien en disant, *quand je la suis*, il faudroit aussi que ces deux hommes dissent, *Et nous quand nous les sommes ?* ce qui ne se dit point. Ainsi M. de Malherbe dit, *les choses ne nous succedent pas comme nous le desirons*, & non pas *les desirons*. Cet exemple n'est pas tout à fait comme l'autre, mais il a beaucoup de rapport, & est dans la mesme regle. Neantmoins puisque toutes les femmes aux lieux où l'on parle bien, disent *la*, & non pas *le*, peut-estre que l'usage l'emportera sur la raison, & ce ne sera plus une faute. Pour *es*, au pluriel il ne se dit point, ni par la raison, ni par l'usage.

OBSERVATION.

## OBSERVATION.

**L**A regle que M. de Vaugelas establit dans cette remarque est appuyée sur de si fortes raisons que personne ne doit se dispenser de la suivre.

Ainsi on ne peut trop s'opposer à l'abus que les femmes font de la particule *la*, quand elles l'employent au lieu de *le*, il faut dire absolument dans la phrase proposée, *Et moy quand je le suis*, c'est à dire, *quand je suis malade*, en supposant que c'est une femme qui parle, & non pas, *quand je la suis*.

## REMARQUE.

*Ingredient*, *expedient*, *inconvenient*, *escient*,  
& autres semblables.

**I**L faut prononcer la dernière syllabe de ces mots là, comme si elle s'écrivoit avec un *a*, & non pas avec un *e*, *un ingredient*, *un expediant*, &c. quoy que l'on prononce *moyen*, *citoyen*, *Chrestien*, &c. avec l'*e*, comme on les escrit. Pour connoître donc quand il faut prononcer *a*, ou *e*, voicy la regle. C'est que toutes les fois qu'au singulier des noms qui ont *en* à la dernière syllabe, il y a un *t* après l'*en*, l'*e* se prononce en *a*, comme à *expedient*, *inconvenient*, & ainsi des autres. Mais quand il n'y a point de *t*, comme à *moyen*, *citoyen*, &c. alors on prononce l'*e*, & au singulier, & au pluriel, comme il est escrit.

Si l'on objecte qu'en ce mot *Chrestienté*, il y a un *t* après l'*n*, & que neantmoins il faut prononcer l'*e* qui est devant l'*n* comme un *e*, & non pas comme un *a*; car il ne faut jamais dire *Chrestianté*, quoy que plusieurs le dient; on répond, que cela n'est point contre la regle qu'on vient de donner, qui ne parle que de la dernière syllabe du mot terminé en *ent*, & non pas de celle qui n'est pas la der-

niere comme *en* devant le *t*, ne l'est pas en *Chrestienté*. Outre que le *t* n'entre pas dans la syllabe *en*, mais dans la derniere qui est *té*.

## OBSERVATION.

**C**E ne sont pas seulement les mots qui se terminent en *ent*, comme ceux dont parle M. de Vaugelas, qu'il faut prononcer de la mesme sorte que si cette syllabe s'écrivoit avec un *a*, mais encore ceux qui se terminent par *ens*, c'est à dire qui ont une *s* après l'*en* de leur derniere syllabe comme *encens*, *cens*, *sens* & autres. Il est certain qu'on prononce *chrestienté* par *e* en faisant sentir l'*e* qui précède l'*n* de la penultième syllabe, mais ce n'est point à cause que la lettre *t* entre dans la derniere syllabe qui est *té*, & non pas dans la derniere syllabe *en* qui est la penultième; si cette raison avoit lieu, il faudroit prononcer *tourmenté*, comme il s'écrit en faisant entendre un *e*, & non pas un *a*, puis qu'on ne sçauroit douter que le *t* de la derniere syllabe de ce mot ne soit détaché de la penultième *men*. Cependant il faut prononcer *tourmenté*, comme si le mot estoit écrit par un *a*, & qu'il y eust *tourmanté*. La raison est que *t* garde la prononciation de *tourment* dont il vient, & qui se prononce comme si on écrivoit *tourment*: de la mesme sorte *chrestienté* garde la prononciation de *chrestien* dont il vient, & l'*en* de la penultième syllabe se prononce avec l'*e* comme il est écrit.

## REMARQUE.

*Soit que, ou soit.*

**O**N dit, *soit que vous ayez fait cela, soit que vous ne l'avez pas fait*. On dit aussi, *soit que vous ayez fait cela, ou que vous ne l'avez pas fait*, & c'est la plus ordinaire, & la plus douce façon de parler; Mais l'autre ne laisse pas d'estre fort bonne, & mesmes il y a de certains endroits, dont les exemples ne se presentent pas maintenant, où la repetition des deux *soit* a beaucoup meilleure grace,

que de dire *ou*. Il y en a une troisieme, dont plusieurs se fervent, mais qui est condamnée dans la prose par les meilleurs Escrivains. C'est, *ou soit*; par exemple ils disent, *ou soit qu'il n'eust pas donné assez bon ordre à ses affaires, ou que ses commandements fussent mal executez*. Ou bien, *soit qu'il n'eust pas donné bon ordre, &c. ou soit que ses commandements, &c.* Il ne faut point mettre *ou* devant *soit*, ny en l'un, ny en l'autre exemple, il est redondant. Il faut dire simplement, *soit qu'il n'eust pas donné, &c. ou que ses commandements, &c.* J'ay dit dans la prose; parce que les Poëtes ne font point de difficulté d'en user, leur estant commode d'avoir une syllabe de plus, ou de moins, pour les vers.

## OBSERVATION.

**L**Es deux premiers exemples rapportez ici sont fort en usage, & on se peut servir indifferemment de l'un & de l'autre. M. de Vaugelas a trop d'indulgence pour les Poëtes, quand il semble leur permettre d'employer *ou* devant *soit que* pour leur donner une syllabe de plus. La Poësie ne scauroit authoriser ces sortes de negligences contre la Langue.

## REMARQUE.

*Superbe.*

**C**E mot est tousjours adjectif, & jamais substantif, quoy qu'une infinité de gens, & particulièrement les Prédicateurs disent, *la superbe* pour dire *l'orgueil*. Ce n'est pas qu'il n'y ait plusieurs mots qui sont substantifs & adjectifs tout ensemble, comme *colere, adultere, chagrin, sacrilege, &c.* mais *superbe*, n'est pas de ce nombre.

## OBSERVATIONS

## OBSERVATION.

LE mot *superbe* ne doit jamais s'employer au substantif que dans les matieres de devotion , comme en ces exemples , *l'esprit de superbe , la superbe precipita Lucifer dans les enfers.*

## REMARQUE.

*En somme.*

CE terme est vieux , & ceux qui escrivent purement ne s'en servent plus. Nous avons pourtant grand besoin de ces façons de parler pour les liaisons , & les commencements des periodes qu'il faut souvent diversifier. Puis que l'on ne veut plus recevoir *en somme* , on recevra encore moins *somme* pour *en somme* , dont nos meilleurs Escrivains se servoient il n'y a pas long-temps , & beaucoup moins encore *somme toute*. Nous n'avons qu'*enfin* , *en un mot* , *après tout* , car ny *finalelement* , ny *bref* , ne s'employent plus gueres dans le beau stile , quoy que l'on s'en serve dans le stile ordinaire.

## OBSERVATION.

ON ne dit plus *en somme* ny *somme* , pour dire *enfin* , *en un mot* , mais *somme toute* que M. de Vaugelas condamne encore plus que les deux autres , est en usage dans le stile familier , & on dit fort bien , *Somme toute , qu'en pourroit-il arriver ? Somme toute , ce n'est pas un homme dont vous deviez attendre un fort grand secours.*

## REMARQUE.

*Epigramme.*

IL est tousjours feminin , & l'on dit , *une belle epigramme* , & non pas *un bel epigramme* , & *une epigramme bien aiguë* , & non pas *bien aigu* ; car il y en a quelques-uns qui

veulent qu'il soit masculin & féminin, selon la diverse situation de l'adjectif qui l'accompagne. Par exemple, ils veulent que l'on die, *une belle epigramme*, & *un epigramme bien aigu*, c'est à dire, que quand l'adjectif est devant, *epigramme* soit féminin, & quand l'adjectif est après, qu'il soit masculin. Mais cette distinction qui a lieu en quelques autres mots, est condamnée en celui-cy.

## OBSERVATION.

**O**N n'a point reçu la diversité du genre dans *epigramme*, quand ce mot est devant ou après un adjectif, on l'a déclaré toujours féminin. Il faut dire *une epigramme bien aiguë*, & non pas *un epigramme bien aigu*.

## REMARQUE.

*Epitaphe ; Horoscope , Epithalame.*

**L**Es uns font *epitaphe* masculin, les autres féminin; mais la plus commune opinion est qu'il est féminin, *une belle epitaphe*. Au contraire, *horoscope* qu'on fait aussi des deux genres, passe neantmoins plus communément pour masculin, *l'horoscope qu'il a fait, qu'il a dressé*, plustost que, *qu'il a faite, ou dressée*. *Epithalame* est des deux genres aussi, mais plustost masculin que féminin.

## OBSERVATION.

**E***Pitaphe* & *Horoscope* ne sont plus employez presentement que dans le genre féminin, *Epithalame* n'est point des deux genres, il est toujours masculin.

## REMARQUE.

*LE, pronom relatif oublié.*

**P**lusieurs obmettent le pronom relatif, *le*, aux deux genres, & aux deux nombres. Par exemple, *un tel*



*veut acheter mon cheval , il faut que je luy fasse voir , au lieu de dire , il faut que je le luy fasse voir ; veut acheter ma haquenée , il faut que je la luy fasse voir. Ainsi au pluriel , Amiot fait tousjours cette faute , mais ce n'est qu'avec luy , & leur , pour éviter sans doute la cacophonie de le luy , & le leur , & ne dire pas , il faut que je le luy fasse voir , ou que je le leur fasse voir , qui n'est pas une raison suffisante pour laisser un mot si nécessaire ; car il vaut bien mieux satisfaire l'entendement que l'oreille , & il ne faut jamais avoir esgard à celle-cy , qu'on n'ait premierement satisfait l'autre. Amiot , donc , ny ceux qui font encore aujourd'huy cette faute , ne diront pas , vous voulez acheter mon cheval , il faut que je vous montre , mais que je vous le montre , parce que ce n'est qu'avec luy & leur qu'ils parlent ainsi , comme j'ay dit , à cause de la cacophonie des deux l , l.*

## OBSERVATION.

**O**N ne sçauroit oublier le pronom relatif *le* sans faire une faute , il est indispensable de le mettre en escrivant , & si on se sent trop blessé de la cacophonie des deux *ll* , il faut prendre un autre tour , la promptitude de la prononciation est cause qu'on supprime quelquefois ce pronom comme en cette phrase , *Voicy une lettre qu'un tel m'a demandée , allez-luy porter* , quelques-uns mesme disent , *allez l'y porter* , ne faisant entendre que la premiere lettre du premier relatif avec la derniere du second , mais cela est vicieux & il faudroit l'éviter aussi en parlant.

## REMARQUE.

*Les pronoms , LA , LE , LES , transposez.*

**I**Ly a encore une autre petite remarque à faire sur la transposition de ce pronom relatif. Par exemple , il faut dire , *je vous le promets* , & non pas , *je le vous pro-*

*mets*, comme le disent tous les anciens Escrivains, & plusieurs modernes encore. Il faut toujours mettre le pronom relatif auprès du verbe; mesme lors qu'il y a repetition du pronom personnel, comme, *il n'est pas si meschant comme vous vous le figurez*, & non pas, *que vous le vous figurez*, nonobstant la cacophonie des deux *vous*. Pour les vers, quelques-uns se servent de l'un & de l'autre, & disent aussi, *vous le vous figurez*, mais non pas, *je le vous assure*, pour *je vous l'assure*.

## OBSERVATION.

**L**A cacophonie des deux *vous* proche l'un de l'autre dans *vous vous le figurez* ne blesse point l'oreille. Il faut toujours que le pronom relatif *le* soit auprès du verbe, & les Poëtes n'ont aucun privilege qui les puisse exempter de cette regle.

## REMARQUE.

*Mensonge, poison, relasche, reproche.*

**C**ÉS mots sont toujours masculins, quoy que quelques-uns de nos meilleurs Autheurs les ayent faits feminins; il est vray que ce ne sont pas des plus modernes. On dit toutefois au pluriel, *à belles reproches, de sanglantes reproches*, & en ce nombre il est certain qu'on le fait plus souvent feminin que masculin. Mais quand on le fera par tout masculin, on ne sçauroit faillir.

## OBSERVATION.

**O**N ne dit plus *à belles reproches*, & on fait toujours ce nom masculin, tant au pluriel qu'au singulier. Ceux qui disent *de la poison*, parlent tres-mal, il faut dire, *du poison*.

## OBSERVATIONS

## REMARQUE.

*Oeuvre , œuvres.*

**A**U singulier , quand il signifie *livre* ou *volume* , ou *quelque composition* , il est masculin , *un bel œuvre* ; Pour action il est féminin , *faire une bonne œuvre* , quelques-uns disent , & tres-mal , *faire un bon œuvre*. Au pluriel il est toujours féminin , soit qu'il signifie l'un ou l'autre ; car on dit , *faire de bonnes œuvres* , & *j'ay toutes ses œuvres* , & non pas *tous ses œuvres*. On dit , *le grand œuvre* , pour dire la pierre philosophale en un sens different des deux autres.

## OBSERVATION.

**C**E mot *œuvre* n'est plus employé au singulier pour signifier une composition , on dit , *ouvrage* , *il a mis au jour un bel ouvrage* , & non pas *une belle œuvre*. *Oeuvre* est toujours féminin , non seulement quand il veut dire action , mais aussi quand il signifie le lieu & le banc destiné dans une Paroisse pour les Marguilliers , *l'œuvre de cette Paroisse est fort belle*. Il est masculin quand on l'employe en parlant de la pierre philosophale , & on ne s'en sert qu'en y joignant l'adjectif *grand*. *Travailler au grand œuvre* , on l'employe aussi dans le mesme genre pour signifier toutes les estampes d'un mesme Graveur , *il a tout l'œuvre de Calot*.

## REMARQUE.

*Tant plus.*

**C**E terme n'est plus gueres en usage parmy ceux qui font profession de bien parler , & de bien escrire. On ne dit que , *plus*. Par exemple , *tant plus il boit , tant plus il a soif* , c'est à la vieille mode , il faut dire , *plus il boit , plus il a soif*. Qui ne voit combien ce dernier est plus beau ?

## OBSERVATION.

## OBSERVATION.

C E terme *tant plus*, qui avoit presque cessé d'estre en usage du temps de M. de Vaugelas, n'y est plus du tout presentement ; le mot *tant* est superflu & jette sur cette phrase un air de vieillesse. Il faut le retrancher & dire, *Plus il boit, plus il a soif, plus vous luy ferez du bien, plus il sera insolent*, & non pas, *tant plus vous luy ferez de bien & tant plus*, &c.

## REMARQUE.

*Valant pour vaillant.*

I L est vray que selon la raison, il faudroit dire, *cent mille escus valant*, & non pas *cent mille escus vaillant*, parce qu'outre l'équivoque de *vaillant*, & la regle qui veut qu'on ne fasse point d'équivoque sans nécessité, *valoir* fait *valant*, comme *vouloir* fait *voulant*, & non pas *vail-lant*. Aussi l'on dit *équivalent*, & non pas *équivailant*. Mais l'Usage plus fort que la raison dans les Langues, fait dire à la Cour, & escrire à tous les bons Autheurs, *cent mille escus vaillant*, & non pas *valant*. C'est en Poitou principalement, où l'on dit *valant*.

## OBSERVATION.

O N est demeuré d'accord tout d'une voix, que l'usage veut qu'on dise, *il a cent mille escus vaillant*, & non pas *valant*, & ensuite on a demandé ce que c'estoit que le mot *vaillant*. Personne n'a cru que ce püst estre le gerondif du verbe *valoir*, puis qu'il fait *valant*, selon la formation du gerondif dans les autres verbes, *vouloir*, *voulant*, & que c'est fort bien parler que de dire, *un diamant valant cinquante pistoles* ; car en cette phrase on ne peut dire *vaillant*. Quelqu'un a dit qu'il croyoit que dans cellc-cy, *il a cent mille escus vaillant*, ce mot *vaillant* devoit estre pris substantivement pour le fond du bien d'un homme, comme si on vouloit dire, *il a cent mille escus en tout son vaillant*, c'est

à dire que son vaillant ou son capital consiste en cent mille escus. Après cela l'on a examiné quel estoit le subjonctif du verbe *valoir*, & si l'on pouvoit dire, *Je ne croy pas que cela vaille la peine d'y penser*; *vale* a esté rejezté tout d'une voix, & on est demeuré d'accord qu'il faut dire, *que cela vaille la peine*. Un autre de la Compagnie a dit que le pluriel d'un subjonctif de ce mesme verbe, *que nous vaillions*, *que vous vailliez* luy sembloit bien rude, & que peut-estre l'euphonie demandoit qu'on dist, *Il ne croit pas que vous valiez les soins qu'il se donne pour cette affaire*, & non pas *que vous vailliez*, de mesme qu'on dit, *Je ne croy pas que vous vouliez me faire ce déplaisir*, & non pas *que vous veüilliez*, comme il faudroit dire, parce que le verbe *vouloir* fait au singulier du subjonctif, *que je veuille*, *que tu veüilles*, *qu'il veüille*. On a respondu que quoy que le verbe *valoir* fist au singulier du subjonctif, *que je vaille*, *que tu vailles*, *qu'il vaille*; il falloit dire aux deux premieres personnes du pluriel, *que nous valions*, *que vous valiez* de mesme qu'aux deux premieres personnes plurielles du subjonctif du verbe *aller*, on dit, *que nous allions*, *que vous alliez*, & au singulier, *que j'aille*, *que tu ailles*, *qu'il aille*, & qu'il n'y a que les verbes qui ont les deux *ll*, *moüillées* à l'infinitif comme *travailler*, qui les gardent aux deux personnes plurielles du subjonctif, *que nous travaillions*, *que vous travailliez*.

A l'égard du verbe *vouloir*, on a dit qu'il estoit vray qu'il fait au singulier du present du subjonctif, *que je veuille*, *que tu veüilles*, *qu'il veüille*; mais qu'on ne devoit pas conclure de là qu'il deust faire aux deux premieres personnes du pluriel, *que nous veüillions*, *que vous veüilliez*; qu'il falloit prendre garde que tous les verbes, qui ayant la diphthongue *ou* à la penultième syllabe de l'infinitif, la changeoient en la diphthongue *eu* au singulier du present de l'indicatif, comme *vouloir*, qui fait, *je veux*, *tu veux*, *il veut*, reprenoient la diphthongue *ou* aux deux premieres personnes du pluriel. *Nous voulons*, *vous voulez*, ce qu'ils faisoient de la mesme sorte au present du subjonctif, qu'ainsi le verbe *mourir* fait au pluriel de l'indicatif, *je meurs*, *tu meurs*, *il meurt*, *nous mourons*, *vous mourez*, *ils meurent*, & au subjonctif. *Que je meure*, *que tu meures*, *qu'il meure*, *que nous mourions*, *que vous mouriez*, *qu'ils meurent*. Que les verbes *mourir* & *pouvoir* se conjuguent tout de mes-

me à la reserve de *pouvoir*, qui faisant au singulier du subjonctif, *que je puisse*, & non pas *que je peuve*, parce qu'il se forme de l'indicatif, *je puis*, fait au pluriel, *que nous puissions*, *que vous puissiez*; ce qui faisoit voir que sans aucune irrégularité, & sans nul égard à l'euphonie, il falloit conjuguer le present du subjonctif du verbe *vouloir* de cette sorte, *que je veuille*, *que tu veuilles*, *qu'il veuille*, *que nous voulions*, *que vous vouliez*, *qu'ils veuillent*. La question tomba ensuite sur le subjonctif de *prevailoir*, qui est un composé du verbe *valoir*. Le sentiment general fut qu'il ne suivoit point son simple, & qu'il falloit dire, *il n'est pas juste que vostre entêtement prevale sur la raison*, & non pas *prevaille*.

## REMARQUE.

*Ne plus ne moins.*

**P**our signifier *comme*, ou, *tout ainsi que*, il faut dire *ne plus ne moins*, & non pas, *ny plus*, *ny moins*, qui est bon pour exprimer exactement la quantité d'une chose, comme, *il y a cent escus*, *ny plus*, *ny moins*. *Je ne vous dis que ce qu'il m'a dit*, *ny plus*, *ny moins*. Mais quand c'est un terme de comparaison, il faut dire & escrire, *ne plus ne moins*, comme le Cardinal du Perron, M. Coeffeteau, & M. de Malherbe l'ont tousjours escrit. Et bien que par tout ailleurs cette negative se nomme *ny*, & non pas *ne*, qui est un vieux mot qui n'est plus en usage que le long de la riviere de Loire, où l'on dit encore, *ne vous*, *ne moy*, pour *ny vous*, *ny moy*; si est-ce que l'ancien *ne* s'est conservé entier en *ne plus ne moins*; car l'on ne dit point *ny plus ne moins*, ny *ne plus ny moins*. L'Usage le veut ainsi; quoy qu'à le bien prendre, & selon que les mots sonnent, ce terme de comparaison ne signifie autre chose, sinon que les deux choses que l'on compare ont un rapport si parfait, qu'il semble qu'il n'y a ny plus ny moins en l'une qu'en l'autre.

J'ay dit comme il falloit user de ce terme, quand on s'en sert, parce que plusieurs y manquent. Mais il est bon que l'on sçache, qu'il n'est presque plus en usage parmy ceux qui parlent & escrivent bien.

## OBSERVATION.

SI du temps de M. de Vaugelas il falloit dire *ne plus, ne moins*, pour signifier *comme* ou *tout ainsi que*, il ne faut plus le dire aujourd'huy. Cette façon de parler est tout à fait hors d'usage, & ceux mesmes qui s'attachent le moins à bien parler & à bien escrire, ne s'en servent point.

## REMARQUE.

*Ny, devant le second epithete d'une proposition negative.*

CETTE remarque est assez curieuse, & peu de gens y prennent garde. Je parle des meilleurs escrivains, mais M. Coeffeteau n'y manque jamais. Je dis donc que *ny* ne se doit pas mettre devant la seconde epithete, ou le second adjectif d'une proposition negative, quand cette seconde epithete n'est que le synonyme de la premiere. Exemple, *il n'est point de memoire d'un plus rude & plus furieux combat*, dit M. Coeffeteau, je dis qu'il n'a pas mis *d'un plus rude ny plus furieux combat*, parce qu'icy *rude* & *furieux* sont synonymes; quoy que ce ne seroit pas une faute de mettre le *ny* comme font quelques-uns, mais il seroit moins bon que *ny*. *Ny* se doit mettre seulement quand les deux epithetes sont tout à fait differentes, comme *il n'y eut jamais de Capitaine plus vaillant ny plus sage que luy*, car *vaillant* & *sage* sont deux choses bien differentes, & il ne seroit pas si bien dit, *il n'y eut jamais de*

*Capitaine plus vaillant & plus sage que luy.* A plus forte raison on doit mettre *ny*, si ce sont deux choses contraires.

## OBSERVATION.

ON est demeuré d'accord de cette remarque quand les deux epithetes sont synonymes parfaits, mais *rude* & *furieux*, ne l'ont point paru assez, pour devoir exclurre le *ny* dans l'exemple de M. Coeffeteau, à cause que *furieux* ajouste beaucoup à *rude*. Ainsi plusieurs ont preferé, *il n'est point de memoire d'un plus rude ny plus furieux combat*, à *plus rude & plus furieux*. Il seroit mesme à souhaiter qu'on dist, *ny d'un plus furieux combat*.

## REMARQUE.

*Nier.*

QUand la negative *ne* est devant *nier*, il la faut encore repeter après le mesme verbe; par exemple, *je ne nie pas que je ne l'aye dit*, & non pas, *je ne nie pas que je l'aye dit*. Ce dernier neantmoins ne laisse pas d'estre François, mais peu élégant: l'autre est beaucoup meilleur, nostre Langue aime deux negations ensemble, qui n'affirment pas comme en Latin, où *nec-non*, veut dire, &c.

## OBSERVATION.

LE sentiment general a esté qu'il faut repeter la negative *ne* après le verbe *nier*, quoy qu'elle ait esté desja employée devant ce verbe, & qu'on ne peut dire, *je ne nie pas que je l'aye dit*. Il faut dire, *je ne nie pas que je ne l'aye dit*, ce qui est non seulement la meilleure façon de parler, mais la seule dont on se doit servir.



## OBSERVATIONS

## REMARQUE.

*Subvenir.*

**I**L faut dire , *subvenir à la nécessité de quelqu'un* , & non pas *survenir* , comme dit la plupart du monde ; car *survenir* veut dire toute autre chose , comme chacun sçait.

## OBSERVATION.

**P**ersonne ne sçauroit dire , sans parler tres-mal , *survenir à la nécessité de quelqu'un*. Il faut dire , *subvenir* ; la ressemblance de ces deux verbes a fait faire cette faute à ceux qui ont cru pouvoir les confondre , & qui ont dit *survenir* pour *subvenir*.

## REMARQUE.

*Sortir.*

**C**E verbe est neutre , & non pas actif. C'est pourquoy , *sortez ce cheval* , pour dire , *faites sortir ce cheval* , ou , *tirez ce cheval* , est tres-mal dit , encore que cette façon de parler se soit renduë fort commune à la Cour , & par toutes les Provinces : on accuse les Gascons d'en estre les auteurs , à cause qu'ils ont accoustumé de convertir plusieurs verbes neutres en actifs , comme *tomber* , *exceller* , *etc.* jusques là , qu'ils disent mesmes , *entrez ce cheval* . pour dire , *faites entrer ce cheval* , ce que j'ay oüy dire aussi à des Courtisans nez au cœur de la France. Surquoy il faut remarquer , que de toutes les erreurs qui se peuvent introduire dans la Langue , il n'y en a point de si aisée à establir , que de faire un verbe actif , d'un verbe neutre , parce que cet usage est commode , en ce qu'il abrege l'expression , & ainsi il est incontinent suivy & embrassé de ceux qui se

contentent d'estre entendus sans se soucier d'autre chose ; on a bien plustost dit *sortez ce cheval*, ou, *entrez ce cheval*, que, *faites sortir ce cheval*, ou, *faites entrer ce cheval*.

On dit pourtant, *sortir le Royaume*, pour *du Royaume*, qui me semble bien meilleur, & *sortez moy de cette affaire*, j'espere qu'il me *sortira d'affaire*. Il est vray qu'en terme de Palais on dit, *la sentence sortira son plein & entier effet*, mais c'est une signification si differente de l'autre, qu'il est malaisé de juger d'où vient cette façon de parler, qui d'ailleurs n'est usitée qu'au Barreau, quoy qu'une de nos meilleures plumes ait escrit, *sortir son effet*, en une matiere qui n'est pas de la Jurisdiction du Palais ; je ne voudrois pas l'imiter en cela comme en tout le reste, au moins dans le beau langage.

## OBSERVATION.

**L**A conversation a rendu cette phrase si commune, *Sortez moy de cette affaire*, que l'Académie n'a pû la blasmer, quoy qu'elle soit contre l'usage ordinaire du verbe *sortir* qui est toujours neutre. Il est certain que la plupart des gens qui ont des chevaux à faire voir, disent ordinairement, *Sortez ce cheval de l'escurie* pour dire, *tirez ce cheval* ; mais on ne peut dire, *entrez ce cheval*, pour dire, *faites entrer ce cheval*. On a condamné *sortir le Royaume*, au lieu de *sortir du Royaume*, & on n'a point receu la distinction que quelques-uns ont voulu faire en disant que quand la fortie hors du Royaume est regardée comme une peine, on peut dire *sortir le Royaume* comme en cette phrase, *Il fut condamné à sortir le Royaume*. Quant à ce qu'on dit en termes de Palais, *La sentence sortira son plein & entier effet* ; il n'est pas mal aisé de juger d'où elle vient, puisqu'elle n'a aucune irrégularité. Ce futur *sortira* vient de *sortir* verbe actif qui veut dire *avoir, obtenir*, en Latin *sortiri*, & non pas *de sortir* neutre, qui signifie passer du dedans au dehors, en Latin *egredi* ; & s'il se conjugoit au present & à l'imparfait de l'indicatif, on diroit, *je sortis, tu sortis, je sortissois, tu sortissois*, & non pas, *je fors, tu*

*sors, je sortois, tu sortois.* On le voit par cette phrase, où le verbe *sortir* dans cette signification est au subjonctif, *J'entends que cette clause sortisse son plein effet.*

## REMARQUE.

*Insidieux.*

**C'**Est un mot purement Latin que M. de Malherbe a tâché de faire François: car il est le premier, que je sçache, qui en ait usé. Je voudrois bien qu'il fust suivy, parce que nous n'avons point de mot qui signifie celui-là, outre qu'il est beau & doux à l'oreille, ce qui me fait augurer qu'il se pourra establir. Il n'auroit pas grand' peine à s'introduire parmi ceux qui entendent la signification & la force du mot, & qui sçavent le Latin, mais pour les autres qui n'en ont aucune connoissance, ils ne luy feront pas si favorables, à cause que ny *insidieux*, ny *insidiu* d'où il vient, n'ont rien qui approche d'aucun mot de nostre Langue, qui signifie cela & qui luy fraÿe le chemin, tellement qu'il faudroit du temps pour le faire connoître. Les exemples tirez de M. de Malherbe en feront voir & la signification & l'usage. Il dit en un lieu, *ces subtilitez qui semblent insidieuses.* Et en un autre, *c'est une insidieuse façon de nuire, que de nuire en sorte qu'on en soit remercié.* J'adjousteray un troisieme exemple qui le fera entendre encore plus clairement, *il ne faut pas se fier aux caresses du monde, elles sont trompeuses; & s'il faut user de ce mot, insidieuses.* c'est à dire, que ce sont autant de pieges & d'embusches que le monde nous dresse; car pour l'introduire au commencement, je voudrois l'adoucir avec ce correctif, *s'il faut user de ce mot* ou *s'il faut ainsi dire*, ou quelque autre semblable, ou bien l'expliquer devant ou après,  
par

par quelque mot synonime qui l'appuye, & luy serve d'introducteur. Un vers qui commenceroit ainsi, *Infidieux Amour qui*, &c. n'auroit pas mauvaise grace. Ce mot y feroit bien placé.

## OBSERVATION.

**M**onsieur de Malherbe n'a esté suivi de personne quand il a voulu establir *infidieux*, & ce mot pour lequel M. de Vaugelas avoit auguré si favorablement n'a point fait fortune. Ainsi quoyque l'*infidieux Amour* soit une façon de parler fort douce à l'oreille, aucun Poëte n'a encore osé hasarder cette epithete. Peut-estre recevroit-on la phrase suivante: *Toutes les caresses du monde sont trompeuses, & s'il faut user de ce mot, infidieuses*, mais ce ne seroit qu'à cause du correctif *s'il faut user de ce mot*, qui fait souffrir beaucoup de manieres de parler inuitées.

## REMARQUE.

*Une infinité.*

**U**ne infinité de personnes regit le pluriel. M. de Malherbe, *J'ay eu cette consolation en mes ennuis, qu'une infinité de personnes ont pris la peine de me tesmoigner le desplaisir qu'ils en ont eu.* Cela ne se fait pas à cause que le mot d'*infinité* est collectif, & signifie beaucoup plus encore que la pluralité des personnes, mais parce que le genitif est pluriel, qui en cet endroit donne la loy au verbe contre la regle ordinaire de la Grammaire, qui veut que ce soit le nominatif qui regisse le verbe; car si vous dites *une infinité de monde*, parce que ce genitif est au singulier, vous direz; *Une infinité de monde se jette là dedans*, & non pas, *une infinité de monde se jetterent*, ce qui est une preuve manifeste que c'est le genitif pluriel qui fait dire, *Une infinité de personnes ont pris la peine*, & non pas la force collective du mot *infinité*.

## OBSERVATIONS

## OBSERVATION.

CE que M. de Vaugelas a remarqué du genitif qui donne la loy au verbe, selon qu'il est singulier ou pluriel, a paru bien observé. Cependant il y a des phrases où l'un & l'autre nombre peuvent s'employer indifferemment comme en celle-cy: *Un grand nombre d'ennemis parut*, ce qui est aussi bien dit qu'au pluriel: *Un grand nombre d'ennemis parurent*. On dit aussi fort bien, *le commun des hommes croit*.

## REMARQUE.

*La plupart, la plus grand part.*

LA plupart regit toujours le pluriel, comme, *la plupart se laissent emporter à la coutume*, & *la plus grand part*, regit toujours le singulier, comme, *la plus grand part se laisse emporter*. Mais pour montrer ce qui a été dit en la remarque précédente, que le genitif donne la loy au verbe, & non pas le nominatif ( ce qui est bien extraordinaire & à remarquer ) on dit, *la plupart du monde fait*, quoy que l'on die toujours, *la plupart font*, parce que ce genitif singulier *du monde*, donne le regime au nombre singulier du verbe; & si vous dites, *la plupart des hommes*, vous direz aussi, *font*, & non pas *fait*.

## OBSERVATION.

IL est certain que *la plupart* étant mis sans genitif, gouverne toujours le pluriel à cause qu'on sous-entend un genitif pluriel, & que c'est la même chose que si on disoit, *la plupart des hommes*; mais on ne sous-entend pas moins ce genitif dans *la plus grand part*, & cela fait encore voir que le genitif ne donne pas toujours la loy au verbe, puis qu'on pourroit fort bien dire *la plus grande part des hommes se laisse emporter à la coutume*. Il faut observer sur *la plupart*, qu'il ne peut se joindre qu'avec des genitifs pluriels, ou avec un genitif singulier, collectif comme

*la pluspart du monde.* Ainsi on ne peut dire, *Il occupe la pluspart de cette maison*, il passe *la pluspart du jour à lire*. Il faut dire, *Il occupe la plus grande partie de cette maison*, il passe *la plus grande partie du jour à lire*. Mais on dit fort bien *la pluspart du temps*, parce que le temps est collectif & qu'on le prend pour les jours ou pour les heures dans cette phrase : *Il passe la pluspart du temps à jouer*, c'est à dire *la pluspart des heures*.

## R E M A R Q U E.

*Voire mesme.*

J'Avouë que ce terme est comme necessaire en plusieurs rencontres, & qu'il a tant de force pour exprimer ce en quoy on l'employe ordinairement, que nous n'en avons point d'autre à mettre en sa place, qui fasse le mesme effet. Neantmoins il est certain qu'on ne le dit plus à la Cour, & que tous ceux qui veulent escrire purement, n'en oseroient user. Pour moy je ne le condamne point aux autres, mais je ne m'en voudrois pas servir, à cause qu'il y a deux fortes d'Usages, le commun, & l'excellent, & que je ne voudrois pas user d'une façon de parler, que l'excellent Usage eust condamnée. Et l'on a beau se plaindre de l'injustice de cet Usage, il ne faut pas laisser de s'y foumettre, encore qu'on le croye injuste. J'adjousteray, que ceux qui ont accoustumé de s'en servir, ne pensent pas s'en pouvoir passer, & que ceux qui ne s'en servent jamais, ne s'apperçoivent pas qu'ils en ayent besoin. *Et mesmes*, tout seul fait à peu prés le mesme effet, comme si l'on dit, *ce remede est inutile*, voire *mesmes pernicieux*; on peut dire aussi, *ce remede est inutile*, & *mesmes pernicieux*. Il est vray qu'il est un peu plus foible.

## OBSERVATION.

ON a condamné entièrement *voire mesme* comme une façon de parler qui n'est plus d'usage, & qui a vieilli. M. de Vaugelas appelle *excellent usage*, ce que nous appellons *stile soutenu*; & *usage commun*, ce que nous appellons *familier*, d'où il y a long-temps que *voire mesme* a esté banni.

## REMARQUE.

*Le pronom possessif après le substantif.*

PAR exemple, *quel aveuglement est le vostre?* M. de Malherbe soustenoit qu'il falloit dire, *quel est vostre aveuglement?* & que ce sont les Italiens qui parlent ainsi, *che sciocchezza è la vostra?* Neantmoins j'ay appris depuis des Maistres, que l'un & l'autre est François, mais qu'à la verité celuy-cy, *quel est vostre aveuglement?* est plus naturel que l'autre.

## OBSERVATION.

ON peut se servir de cette façon de parler en deux manieres, en interrogeant ou en s'estonnant. Quand on dit à un homme en l'interrogeant : *Quel est vostre sentiment?* On veut sçavoir de quelle opinion il est sur la chose qu'on luy propose, & quand on luy dit en s'estonnant, *quel est vostre sentiment?* On luy fait connoistre qu'on a peine à concevoir qu'il soit du sentiment qu'il explique, & c'est la mesme chose que si on disoit, *est-il possible que ce soit là vostre pensée, que vous soyez de ce sentiment?* La phrase que M. de Vaugelas propose dans cette remarque, ne peut s'employer qu'en s'estonnant, puisqu'on ne peut demander à un homme en l'interrogeant, *quel est son aveuglement?* pour dire de quelle maniere il est aveugle. Quelques-uns ont dit qu'ils croyoient que la transposition du pronom possessif estoit réservée aux Poëtes qui disoient avec grace, *quelle erreur est la vostre!* mais la plus grande partie a esté d'avis que cette transposition ne devoit pas estre moins permise en prose qu'en vers.

## REMARQUE.

*Securité.*

**M**onsieur Coëffeteau n'a jamais usé de ce mot ; mais M. de Malherbe & ses imitateurs , s'en servent souvent. *N'avez - vous pas de honte de vous plonger*, dit-il, *en une securité , aussi profonde que le dormir mesme ?* Et en un autre endroit , *jamais la fin d'une crainte n'est si douce , qu'une securité solide ne soit beaucoup plus agreable.* C'est quelque chose de different de *seureté*, *d'assurance*, & de *confiance*, mais il me semble qu'il approche plus de *confiance*, & que *securité*, veut dire, comme *une confiance seure*, ou *asseurée*, ou bien *une confiance que l'on croit estre seure*, encore qu'elle ne le soit pas. Il faut voir comme les bons Autheurs Latins s'en servent , car nous nous en servirons au mesme sens. Je prevois que ce mot fera un jour fort en usage , à cause qu'il exprime bien cette confiance assuree , que nous ne sçaurions exprimer en un mot , que par celuy-là. Je l'ay desja oüy dire , mesme à des femmes de la Cour. Je ne voudrois pourtant pas en user encore sans y apporter quelque adoucissement , comme *pour user de ce mot*, ou quelque autre semblable , à l'imitation de Cicéron , qui ne se sert jamais d'un mot fort significatif , lors qu'il n'est pas encore bien receu , qu'il n'y apporte cette precaution.

## OBSERVATION.

**M**onsieur de Vaugelas a preveu avec raison que *securité* deviendroit fort en usage. On s'en peut servir sans y apporter aucun adoucissement. Ce mot signifie une confiance interieure , une tranquillité d'esprit bien ou mal fondée dans une occasion où il pourroit y avoir sujet de craindre , & c'est en quoy



il differe de *seureté* qui marque l'estat de celuy qui n'a rien à craindre. Quand on dit par exemple *la haute opinion que les Soldats avoient de leur General, les faisoit dormir dans une pleine securité*, on ne veut pas dire qu'absolument ils n'ont rien à craindre, mais que la confiance qu'ils ont en la prudence de leur General leur fait croire qu'ils ne sont exposez à aucun peril, ce qui met la tranquillité dans leurs esprits.

## R E M A R Q U E.

*Sans dessus dessous.*

**C**'Est comme je crois qu'il le faut escrire, comme qui diroit, que la confusion est telle en la chose dont on parle, & l'ordre tellement renversé, qu'on n'y reconnoist plus ce qui devoit estre dessus ou dessous. D'autres escrivent, *c'en dessus dessous*, comme qui diroit, *ce qui estoit, ou devoit estre en dessus, ou au dessus, est au dessous*. D'autres encore escrivent, *sens dessus dessous*, comme qui diroit, que ce qui estoit ou devoit estre en un *sens*, c'est à dire, en une situation, à sçavoir, *dessus*, est en un sens tout contraire, à sçavoir *dessous*. D'autres en rapportent une autre raison tirée de l'histoire, & escrivent *cens*, ainsi. Il seroit trop long de la déduire, veu d'ailleurs le peu d'affurance que je trouve en cette raison. La prononciation est la mesme en tous les quatre, il n'y a que l'orthographe differente.

## O B S E R V A T I O N.

**L**'Academie a esté du sentiment de M. de Vaugelas & a préféré dans cette phrase *sans dessus dessous*, *sans* escrit avec un *a* à *sens* escrit avec un *e*. Les deux autres Orthographes *c'en dessus dessous*, & *cens dessus dessous* ont esté generalement rejetées.

## R E M A R Q U E.

*Peur , crainte.*

**P***eur*, pour dire *de peur*, est insupportable : & neantmoins je vois une infinité de gens qui le disent, & quelques-uns desja qui l'escrivent. Il y a long-temps que l'on a dit & escrit, *crainte* pour *de crainte*, qui est une faute condamnée de tous ceux qui sçavent parler & escrire, mais *peur*, pour *de peur*, est plus nouveau.

## O B S E R V A T I O N.

**I**L n'est pas permis de dire par exemple *peur de luy déplaire*, pour *de peur de luy déplaire*, quoy que la repetition de la particule *de*, paroisse bleffer l'oreille, mais dans le discours familier, on dit fort bien, *crainte de pis*, *crainte d'accident*. Il faut tousjours mettre *de crainte*, quand l'Infinitif est après, *de crainte d'estre surpris*.

## R E M A R Q U E.

*Là où.*

**L***A où*, pour *au lieu que*, n'est pas du beau langage, quoy qu'on le die communément, & qu'Amiot s'en serve tousjours; mais M. Coëffeteau ne s'en fert jamais, ny après luy aucun de nos excellens Escrivains. Il est vray neantmoins, qu'un d'entre-eux & des plus celebres, en a usé en son dernier Ouvrage, ce qu'il n'avoit point fait en tous les autres; il semble mesmes qu'il ait eu dessein de le mettre en vogue, ayant affecté de le dire je ne sçay combien de fois en peu de pages, sans se servir une seule fois d'*au lieu que*, qui est le vray terme dont il faut user, & qu'il avoit accoustumé d'employer en ses autres œuvres. Ce qui a

empesché les bons Autheurs de s'en servir, est l'équivoque qui se rencontre souvent en cette façon de parler. Il ne s'en presente pas maintenant des exemples, mais il s'en trouve assez dans les écrits de ceux qui en usent.

## OBSERVATION.

L'Autorité d'Amiot n'a pû conserver là où pour *au lieu que*, & ce terme est aujourd'huy entierement hors d'usage. Il seroit barbare de dire, *il dépense cent pistoles à faire telle, ou telle chose, là où un autre n'y en employeroit pas vingt*, il faut dire, *au lieu qu'un autre n'y en employeroit pas vingt*.

## REMARQUE.

*Particularité.*

IL faut dire *particularité*, & non pas *particularité*, comme le disent plusieurs, mesme à la Cour. Ce qui les trompe, c'est qu'on dit, *particulier*, & qu'ils croient que *particularité*, se forme de cet adjectif, & que par consequent il faut retenir, l'*i*, après l'*l*; mais il n'en va pas ainsi, parce que ces sortes de noms viennent des substantifs Latins, tels qu'ils sont en effet, ou qu'ils seroient, si par l'analogie des autres de la mesme nature, on les formoit de leurs adjectifs; comme par exemple de l'adjectif *particularis*, en latin, se fait le substantif *particularitas*, lequel, encore qu'il ne soit pas Latin, ne laisse pas neantmoins de donner lieu de former en nostre langue le mot de *particularité*; Comme nous disons aussi, *singularité*, & non pas *singularité*, quoy que l'on die *singulier*, & *pluralité*, non pas *pluralité*, quoy que l'on die *pluriel*.

## OBSERVATION.

Comme *particularité* ne vient pas de *particulier*, mais du mot Latin *particularitas* dont se sont servis les Auteurs du bas Empire, il est certain que c'est une faute que de dire *particularité*, si c'est une negligence de prononciation, elle est absolument vicieuse.

## REMARQUE.

*Parce que, & pource que.*

Tous deux sont bons, mais *parce que*, est plus doux, & plus usité à la Cour, & presque par tous les meilleurs Escrivains. *Pource que*, est plus du Palais, quoy qu'à la Cour quelques-uns le dient aussi, particulièrement ceux de la Province de Normandie. M. Coëffeteau escrit ordinairement *parce que*, & se sert tres-rarement de l'autre. M. de Malherbe au contraire, met presque tousjours *pource que*, jusques à avoir esté sur le point de condamner *parce que*, qui est dans la bouche & dans les escrits de la pluspart du monde; Car j'oserois asseurer que pour une personne qui dira ou écrira *pource que*, il y en a mille qui diront & écriront l'autre. Sa raison estoit, que *pource que*, a un rapport exprés ou tacite à l'interrogation *pourquoy*, selon lequel, disoit il, il est plus convenable de respondre *pource que* *parce*, afin que celuy qui interroge, & celuy qui respond s'accordent. Mais cette raison est plus ingenieuse que puissante contre l'usage de *parce que*, qui l'emporte presque de toutes les voix.

Par une consideration approchante de celle-là, il semble que le mesme M. de Malherbe observe de mettre *parce*, ou *pource*, selon qu'il s'accommode avec ce qui precede, ou qui suit. Exemples. Il dit, *non que je dispute de la*

*préséance par vanité simplement de marcher devant , mais parce qu'en cét avantage consiste la decision de tout le fait. Vous voyez clairement que par vanité , & parce que , se rapportent. Et en un autre endroit , il a fallu , dit-il , faire ce discours , pource que faire plaisir est l'office de la vertu. Pour , se rapporte à ce qui précède , & il croyoit que par , ne s'y rapportoit pas , à cause que naturellement après avoir dit , il a fallu faire ce discours , on ajouste pour , comme pour faire , ou pour tel & tel sujet.*

## OBSERVATION.

**N**On seulement *parce que* est plus doux que *pource que* mais ce dernier n'est plus du tout en usage , la raison qui le faisoit preferer par M. de Malherbe à *parce que* n'a point eu assez de force pour le faire conserver. Personne ne dit présentement *pource que*.

## REMARQUE.

*QUI*, repeté deux fois dans une periode.

**C**E n'est pas une faute, de repeter *qui*, deux fois dans une même periode, comme le croyent quelques-uns, qui à cause de cela mettent *lequel*, ou *lesquels*; *laquelle* ou *lesquelles*; car *qui*, veut dire tous les quatre. Il est bien plus rude de dire *lequel*, ou l'un des quatre, que de repeter deux fois, *qui*; Car l'usage en est si frequent, qu'il en oste la rudesse, & l'oreille n'en est point offensée. Les plus excellents Auteurs n'en font point de scrupule. Il ne seroit pas besoin d'en donner des exemples, parce que nos meilleurs Livres en sont pleins; mais en voicy un qui suffira, *il y a des gens qui n'aiment que ce qui leur nuit, ou qui n'aiment que les choses qui leur sont contraires.* Ces deux *qui*, ne sont point rudes, & *lesquels*, mis au lieu du premier, ou

*lesquelles*, au lieu du second, seroit extrêmement dur, sur tout *lesquelles*, au lieu du second *qui*.

Il y a une exception, c'est quand les deux *qui*, ont rapport à un mesme substantif sans que la copulative, *et*, soit entre deux, comme *c'est un homme qui vient des Indes, qui apporte quantité de pierreries*; car en ce cas, il est mieux de dire, *lequel apporte*: mais il seroit encore mieux de mettre, ~~et~~ *qui apporte*, au moins en écrivant; car en parlant, les deux *qui*, ne sonnent point mal, mesme sans, *et*. Que s'il y a plusieurs *qui* relatifs à un mesme sujet, ils ont fort bonne grace, sans, *et*, comme *c'est une fille, qui danse, qui chante, qui joue du luth, qui peint*; Mais si l'on change le genre de la louange, il faut mettre, *et*, en suite, & dire, par exemple, après tout le reste, *& qui est fort sage*.

## O B S E R V A T I O N.

**I**L faut éviter le plus qu'on peut d'employer *lequel* ou *laquelle* pour *qui*, à moins qu'on ne s'y trouve obligé, pour ne pas mettre d'équivoque dans le discours; & en cela la plus seure regle, c'est de consulter l'oreille; non seulement il est mieux dans l'exemple de M. de Vaugelas d'écrire, *c'est un homme qui vient des Indes qui apporte quantité de pierreries*, mais *lequel apporte* est entierement à rejeter. Dans la conversation les deux *qui* n'ont rien de rude en cette phrase. Ces mots *qui vient des Indes* tiennent lieu d'un adjectif, c'est comme si on disoit, *c'est un homme arrivé des Indes qui apporte quantité de pierreries*.

## R E M A R Q U E.

*POUR*, repeté deux fois dans une mesme periode.

**I**L n'en est pas de, *pour* comme de, *qui*, car estant repeté deux fois dans une mesme periode, & sur tout devant deux infinitifs, il sonne tres-mal, & est contre la

netteté du stîle. Cependant je m'estonne que plusieurs de nos meilleurs Escrivains y manquent. Par exemple, *il cherche des raisons pour s'excuser de ce qu'il s'en alla pour donner ordre, &c.* Il me semble que ce n'est point nettement escrire ; j'en fais juge toute oreille delicate. Que si dans la repetition du *pour*, l'un sert à l'infinif, & l'autre à un nom, il ne sonne pas si mal, à cause qu'il est employé diversément, comme, *il cherche des raisons pour s'excuser de ce qu'il a sollicité pour ma partie* : Aussi ce dernier est fort en usage, & plusieurs le trouyent bon.

## OBSERVATION.

Cette remarque a esté approuvée de tout le monde & la distinction de deux *pour* dans la mesme periode a paru fort juste, quand *pour* est repeté devant deux infinitifs sans que les deux *pour* soient joints par la copulative & ; l'oreille en est offensée. Si l'un gouverne un infinitif & l'autre un nom, comme dans la dernière phrase de M. de Vaugelas. Ces deux *pour* n'ont rien qui soit contraire à la netteté du stîle.

## REMARQUE.

*Repetition des prépositions aux noms.*

LA repetition des prépositions n'est nécessaire aux noms, que quand les deux substantifs ne sont pas synonymes, ou équipollens. Exemple, *par les ruses & les artifices de mes ennemis.* *Ruses & artifices*, sont synonymes, c'est pourquoy il ne faut point repeter la préposition *par* ; mais si au lieu d'*artifices*, il y avoit *armes*, il faudroit dire, *par les ruses & par les armes de mes ennemis*, parce que *ruses & armes*, ne sont ny synonymes, ny équipollens, ou approchans. Voicy un exemple des équipollens, *pour le bien & l'honneur de son maistre.* *Bien & honneur*, ne sont pas synonymes, mais ils sont équipollens à cau-

se que *bien* est le genre qui comprend sous soy *honneur*, comme son espece. Que si au lieu d'*honneur* il y avoit *mal*, alors il faudroit repeter la préposition *pour*, & dire, *pour le bien & pour le mal de son maistre*. Il en est ainsi de plusieurs autres prépositions, comme *par*, *contre*, *avec*, *sur*, *sous*, & leurs semblables.

## OBSERVATION.

ON a approuvé la suppression des prépositions devant le second nom substantif dans les synonymes, comme, *par les ruses & les artifices de mes ennemis*, quoy que quelques-uns n'ayent pas blâmé, *par les ruses & par les artifices*, mais on tient la repetition des prépositions nécessaire devant des substantifs équipollens. Ainsi il faut dire, *pour le bien & pour l'honneur de son maistre*, & non pas *pour l'honneur & le bien*, &c.

## REMARQUE.

*QUI*, repeté plusieurs fois, pour dire les uns les autres.

C'Est une façon de parler qui est fort en usage, mais non pas parmy les excellents Escrivains. En Voicy l'exemple, *qui crioit d'un costé, qui crioit de l'autre, qui s'enfuyoit sur les toits, qui dans les caves, qui dans les Eglises*: Mais les bons Auteurs expriment cela de cette façon, *les uns criaient d'un costé, les autres de l'autre, les uns s'enfuyoient sur les toits, les autres dans les caves, & les autres dans les Eglises*. Et tant s'en faut que les autres repetez si souvent soient importuns, qu'au contraire ils ont tres-bonne grace, parce que d'ordinaire on parle ainsi, c'est cette grande regle, qui regne par toutes les Langues, & que je suis obligé d'alleguer souvent, Qu'il n'y a ny cacophonie, ny repetition, ny quoy que ce puisse estre, qui offense l'oreille quand elle y est accoustumée.



OBSERVATIONS  
OBSERVATION.

ON ne croit point que la repetition de *qui* pour dire *les uns les autres*, ait cessé d'estre en usage parmi les bons Ecrivains. On est persuadé au contraire que cette expression estant plus courte que celle qu'on luy peut substituer, fait aussi une peinture plus vive dans le stile soutenu, comme en cet exemple, *L'allarme s'estant répandue par tout, ils coururent par tout, & se saisirent, qui d'une épée, qui d'une pique, qui d'une halebarde.* Mais il faut prendre garde de ne pas abuser de cette façon de parler, sur tout devant les verbes; ce seroit parler improprement que de dire dans la description d'une allarme, *qui courroit sur les remparts, qui sonnoit le tocsin, &c.*

## REMARQUE.

*Quant & moy, pour avec moy.*

ON le dit ordinairement, mais les bons Auteurs ne l'eschivent point, quoy que M. de Malherbe s'en soit servy d'une façon encore moins approuvée. *La volonté*, dit-il, *doit aller quant & la chose, & la chose quant & la volonté.* Que si l'on avoit à en user, il faudroit escrire *quand* avec un *d*, & non pas avec un *t*; car qui ne voit que cette façon de parler, *il est venu quant & moy*, ne signifie autre chose sinon, *il est venu quand je suis venu*. Il est vray que le *d* devant une voyelle, lors que le *d* finit un mot, & que la voyelle commence celuy qui suit, se prononce en *t*; par exemple, *grand homme, grand esprit*, se prononce comme si l'on escrivoit, *grant homme, grant esprit*; & c'est ce qui est cause, sans doute, que l'on a escrit *quant & moy*, avec un *t*.

## OBSERVATION.

SI l'on pouvoit se servir de *quant & moy*, pour dire *avec moy*, il faudroit escrire *quand* avec un *d* à la fin, par la raison que M. de Vaugelas a apportée, mais loin qu'on le puisse escrire, il n'est dans la bouche d'aucun de ceux qui parlent bien, & l'exemple de M. de Malherbe qui s'en est servy ne scauroit l'autoriser.

## REMARQUE.

*Quant à moy.*

**L**Es autres font une faute toute contraire, escrivant *quant à moy*, avec un *d*, au lieu d'escire *quand à moy* avec un *t*, & cette erreur, quoy que grossiere, a tellement gagné le dessus parmy les copistes, & mesme parmy les Imprimeurs, que depuis quelque temps je ne le vois presque plus escrit ny imprimé autrement. Mais ce qui me semble plus estrange, est que ceux mesme qui ont estudié, & qui ne peuvent ignorer, que ce *quant* ne vienne du Latin *quantum*, y manquent comme les autres, & le souffrent dans l'impression de leurs ouvrages.

## OBSERVATION.

**T**ous les Imprimeurs & mesme les Copistes un peu intelligens impriment & escrivent *quant à moy*, avec un *t*. Ainsi l'usage est presentement conforme à la raison qui veut que ce mot *quant* soit escrit avec un *t*, puisqu'on ne scauroit douter qu'il ne vienne du *quantum* des Latins.

## REMARQUE.

*Quant & quant moy, quand & quant.*

**Q**uant & quant moy, pour dire, *avecque moy*, ou *aussi-tost que moy*, ne vaut rien ny à dire, ny à escire. Et s'il estoit bon, il faudroit escire les deux *quant* avec des *d*, & non pas des *t*, pour la mesme raison que j'ay dite à *quant & moy*.

*Quant & moy*, pour dire *en mesme temps*, & *tout quant & quant*, pour *incontinent*, se disent, mais les bons Auteurs ne l'escrivent point.

## OBSERVATION.

**T**out *quant & quant*, pour dire *incontinent*, est une mauvaise façon de parler qui n'est plus que dans la bouche du bas peuple.

## REMARQUE.

*QUOY*, pronom.

**C**E mot a un usage fort elegant, & fort commode, pour suppléer au pronom, *lequel* en tout genre & en tout nombre, comme fait *dont* d'une autre sorte. Car *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, & son féminin, avec leurs cas, sont des mots assez rudes; s'ils ne sont bien placez selon les regles que nous en donnerons en son lieu. On dit donc fort bien, *le plus grand vice à quoy il est sujet*, au lieu de dire, *auquel il est sujet*: & il y a bien à dire, que ce dernier ne soit si bon; & *la chose du monde à quoy je suis le plus sujet*, plustost qu'à *laquelle*. Voilà deux exemples pour les deux genres au singulier. En voicy deux autres pour les deux genres au pluriel. *Les tremblements de terre à quoy ce pais est sujet. Ce sont des choses à quoy il faut penser. Ausquels & ausquelles*, n'y feroient pas si bons de beaucoup; Ainsi ce mot est indéclinable.

Il n'est pas necessaire d'adjouster que l'on ne se sert jamais de ce mot en parlant des personnes, comme, on ne dira point, *ce sont les hommes du monde à quoy nous devons le plus de respect*; mais à *qui*; Il n'y a que les Estrangers, qui puissent avoir besoin de cet advis.

## OBSERVATION.

**O**N a esté partagé sur cette phrase, *le plus grand vice auquel il est sujet* que M. de Vaugelas trouve beaucoup moins bonne que *à quoy il est sujet*. Plusieurs l'ont preferée & ont prétendu

tendu que le principal employ du pronom *quoy* devoit estre pour quelque chose d'indéterminé sans rapport à un substantif qui le précède comme en ces exemples. *C'est de quoy il est coupable plus qu'aucun autre, c'est à quoy il s'applique tous les jours. C'est en quoy il est blasmable.* On n'a pas néanmoins désapprouvé, *le plus grand vice à quoy il est sujet, ny les tremblemens de terre à quoy ce pays-là est sujet,* mais on a dit que ce pronom *quoy* estoit particulièrement en usage quand on le faisoit rapporter à *quelque chose* qui tient beaucoup de l'*aliquid* des Latins : ainsi on dit fort elegamment, *Ce sont des choses à quoy il faut penser, plustost que auxquelles, & la chose du monde à quoy je suis le plus sujet, plustost que à laquelle.*

## REMARQUE.

*QUI, en certains cas, & comment il en faut user.*  
*Quoy.*

**Q**UI au genitif, datif & ablatif, en l'un & en l'autre nombre, ne s'attribuë jamais qu'aux personnes. Par exemple, *c'est un cheval de qui j'ay reconnu les défauts, un cheval à qui j'ay fait faire de grandes traites, pour qui j'ay pensé avoir querelle.* Je dis qu'en tous ces trois cas au singulier & au pluriel, c'est une faute de dire *qui*, parce qu'on ne parle pas d'une personne, & qu'il faut dire, *un cheval dont j'ay reconnu les défauts, auquel j'ay fait faire de grandes traites, & pour lequel j'ay pensé avoir querelle.* Ce n'est pas que quelques-uns n'approuvent *qui*, en ces exemples, mais c'est contre l'opinion commune.

Il en est de mesme, si l'on parle d'une chose inanimée, comme *table, lit, chaise, & autres semblables*, car on ne dira pas, *c'est la table, de qui je vous ay donné la mesure, ny à qui je me suis blezé, ny pour qui on a tant fait de bruit;* mais *la table dont je vous ay donné la mesure, à laquelle, ou bien, où je me suis blezé, & pour laquelle on a tant fait*

de bruit. Tout de mesme au pluriel.

Cette remarque est encore vraie aux choses morales, comme *magnificence, courtoisie, bonté*, & ainsi des autres; car on ne dira point, *c'est cette courtoisie, ou magnificence, ou bonté de qui je vous ay tant parlé*, ny *à qui vous estes obligé*, ny *pour qui vous avez tant d'estime*, mais *dont je vous ay tant parlé*, *à laquelle vous estes obligé*, & *pour laquelle vous avez tant d'estime*. De mesme au pluriel. Si neantmoins on parle de *Gloire*, de *Victoire*, de *Vertu*, de *Renommée*, & d'autres choses de cette nature par prosopopée, comme on les represente souvent, sur tout dans la Poësie, qui en fait des Divinitez, ou des personnes celestes, le *qui* n'y fera pas mal, puis qu'il est propre aux personnes, soit veritables ou feintes, comme, *la Gloire à qui je me suis dévoué* ( ce qu'Alexandre avoit accoustumé de dire ) & ainsi des autres.

Il en est de mesme des choses auxquelles on donne des phrases personnelles, comme je diray fort bien, *voila un cheval à qui je dois la vie; voila une porte à qui je dois mon salut, voila une fleur à qui j'ay donné mon cœur*, & autres semblables, où l'on se sert des phrases qui ne conviennent proprement qu'aux personnes. Au reste, je dois ces deux observations, comme plusieurs autres choses qui sont dans ces Remarques, à l'un des plus grands Genies de nostre Langue, & de nostre Poësie Heroïque.

On se sert bien souvent de *quoy*, pour *lequel*, aux deux genres, & aux deux nombres. Par exemple, *c'est le cheval avec quoy j'ay couru la bague, c'est le cheval sur quoy j'ay esté bleffé*, pour dire *avec lequel*, & *sur lequel*, ainsi des autres.

Au reste, j'ay dit que ce n'estoit qu'au genitif, datif, & ablatif des deux nombres que cette remarque avoit lieu;

parce qu'au nominatif & à l'accusatif il n'en est pas ainsi, *qui*, au nominatif singulier & pluriel, s'attribuant aux personnes & aux choses indifferemment, comme fait *que*, aussi en l'accusatif des deux nombres : les exemples en sont si frequens, qu'il n'est pas besoin d'en donner.

## OBSERVATION.

Cette remarque a esté fort examinée, & on est tombé d'accord de la regle, sçavoir que le relatif *qui* dans les cas obliques ne se doit attribuer qu'aux personnes. Cependant on ne sçauroit nier que l'usage n'y ait apporté quelque exception. Ainsi en condamnant cette phrase, *C'est un cheval de qui j'ay reconnu les défauts*, parce qu'on peut mettre *dont* au lieu de ce genitif *de qui*, on a esté favorable à celle-cy, *C'est un cheval à qui j'ay fait faire de longues traites*. Quelques-uns ont dit que c'estoit à cause que ces mots, *à qui j'ay fait faire de longues traites*, personifioient le cheval en quelque façon, puisqu'il y a des hommes à qui l'on fait faire aussi à pied de fort longues traites, mais d'autres ont repliqué qu'on disoit fort bien, *C'est un cheval à qui j'ay fait faire un mors tout neuf*, & qu'en cette phrase on ne pouvoit dire que le cheval fust personifié. Ainsi l'on a conclu que l'usage permettoit souvent *à qui* hors des personnes, sur tout en parlant des animaux domestiques, comme, *c'est un chien à qui elle fait mille caresses*. Pour ces phrases, *Un cheval pour qui j'ay pensé avoir querelle*, *sur qui j'estois monté dans une telle rencontre*, *sous qui je me trouvoy abatu* ; elles ont esté condamnées presque tout d'une voix, il faut dire, *pour lequel*, *sur lequel*, & *sous lequel*.

On a esté du sentiment de M. de Vaugelas sur toutes celles qu'il rapporte à l'égard des choses inanimées, & on y veut *dont*, *à laquelle*, & *pour laquelle*, au lieu de mettre *de qui*, *à qui* & *pour qui*. On a aussi approuvé tout ce qu'il dit sur ces mots, *magnificence*, *courtoisie*, *bonté*, par rapport aux choses morales, sans neantmoins condamner les phrases où *qui* est employé au datif. Tout ce que l'on peut représenter par Prosopopée est regardé comme une personne, mais il faut que la chose soit plus personifiée qu'elle ne l'est dans cette phrase de M. de Vaugelas, *la Gloire à qui*

*je me suis devoüé*, il faut dire à laquelle, & non pas à qui, à moins qu'on ne dise, *C'est vous, ô Gloire, à qui je me suis devoüé*. Après cela chacun a dit son sentiment sur ces trois manieres de parler. *Voilà un cheval à qui je dois la vie, une porte à qui je dois mon salut, une fleur à qui j'ay donné mon cœur*. La plupart ont approuvé la premiere, & plusieurs ont condamné les deux autres. Quelqu'un a dit que si on approuvoit, *Voilà une porte à qui je dois mon salut*, on en prendroit occasion de dire, *Voilà une porte à qui je fais faire une portiere*. Ceux qui soustenoient cette phrase, ont dit que ces mots, *je dois mon salut*, la personifioient, ce qui authorisoit l'opinion de M. de Vaugelas qui l'approuvoit. On a répondu que le verbe *se rendre* faisoit une phrase aussi personifiée que le verbe *avoir*, & que si on permettoit de dire, *Voilà une porte à qui je dois mon salut*, on devoit aussi permettre, *Voilà une raison à qui je me rends*; ce qui estoit absolument contraire à l'usage. Cette question ayant esté long-temps agitée de part & d'autre, ces trois phrases ont enfin passé pour bonnes à la pluralité des suffrages.

On est venu ensuite à ces deux dernieres, *C'est le cheval avec quoy j'ay couru la bague, c'est le cheval sur quoy j'ay esté blessé*. Elles ont esté condamnées par quelques-uns, & l'on a prétendu qu'*avec quoy* ne se disoit que d'un instrument comme, *voilà un marteau avec quoy, &c.* Ceux qui ont esté de cet avis ont dit que *quoy* estant un mot neutre vouloit dire, *ce avec quoy*, & qu'en disant, *Voilà un cheval avec quoy j'ay couru la bague*. On ne faisoit entendre que fort imparfaitement, *Voilà ce avec quoy j'ay couru la bague*. Malgré ces raisons, la pluralité des voix l'a emporté en faveur de ces deux phrases.

Ce pronom *quoy* a donné occasion à quelques-uns de la Compagnie de demander si cette maniere de parler ordinaire à plusieurs Orateurs, *Quoy de plus noble? quoy de plus glorieux?* devoit estre tolerée. Elle a eu quelques partisans, mais en petit nombre, & l'opinion presque generale a esté, qu'encore que d'excellents Ecrivains s'en fussent servis, tout ce qu'on pouvoit faire, c'estoit de l'excuser en consideration des beaux Ouvrages qu'ils nous avoient donnez, mais qu'on ne devoit point les imiter en une chose que leur seule reputation faisoit supporter.

## REMARQUE.

*Solliciter.*

**S***olliciter* pour *servir, secourir, & assister un malade*, comme on le dit ordinairement à Paris, est du plus bas usage; au lieu qu'aux autres significations il est fort bon, & fort noble. Je n'eusse pas creu que les Auteurs Latins les plus élégants s'en fussent servis au mesme sens, que nos bons Auteurs condamnent. Neantmoins Quintilien entre autres, l'a fait en cette admirable Preface de son sixiesme livre, *ut ille, dit-il, mihi blandissimus me suis nutricibus, me avia educanti, me omnibus qui sollicitare solent illas etates, anteferet.*

## OBSERVATION.

**S***olliciter* dans la signification de secourir les malades, n'est que dans la bouche des gardes des malades, qui parlent ordinairement fort mal.

## REMARQUE.

*Longuement.*

**C**E mot n'est plus en usage à la Cour, où il estoit si usité il n'y a que vingt ans; c'est pourquoy l'on n'oseroit plus s'en servir dans le beau langage. On dit *long-temps* au lieu de *longuement*.

## OBSERVATION.

**L***onguement* ne se dit qu'en plaifantant, & pour marquer qu'un discours, qu'un Sermon a ennuyé. *Il a presché & presché fort longuement.* On pourroit dire aussi dans le même esprit de plaifanterie. *Il a vescu longuement pour un tel*, en parlant d'un homme qui se seroit ennuyé d'attendre une succession. Ce qui fait



voir que l'on ne sçauroit employer ce mot dans le sérieux, c'est que l'on ne pourroit dire, *ce Predicateur presche longuement*, si en le disant on avoit égard à sa poitrine, il faut dire, *il presche long-temps pour un homme qui a la poitrine foible*. On dit par une maniere de formule, *tant & si longuement qu'il vous plaira*, comme en cette phrase, *faites vos affaires à loisir & demeurez icy tant & si longuement qu'il vous plaira*.

## REMARQUE.

*Pourpre.*

**P**ourpre, maladie, est masculin, comme *il est mort du pourpre*. Quand il signifie *l'est ffe de pourpre*, il est féminin, *la pourpre des Rois, la pourpre des Cardinaux, une pourpre esclatante, & vive*. En ce sens un de nos meilleurs Escrivains l'a tousjours fait masculin, mais il en est repris de tout le monde avecque raison. Lors qu'il signifie *le poisson qui nous donne la pourpre*, quelques uns le font masculin, & les autres féminin; Car comme ce poisson ne se trouve plus, nostre langue ne luy a point donné de genre certain. La plupart des Autheurs qui en ont écrit en François, l'ont fait féminin, mais ce ne sont pas à la verité des Autheurs classiques. Un des plus eloquents hommes du barreau, est d'avis de le faire masculin, pour le distinguer de *la couleur de pourpre*, quoy que par là on ne le distingue pas de *pourpre, maladie*: mais se faisant luy-mesme cette objection, il respond fort bien, que l'équivoque s'éclaircira mieux en l'un qu'en l'autre, parce que *la maladie du pourpre* n'a rien de commun avec *le poisson*, au lieu que *le poisson* qui produit la pourpre peut estre aisément confondu avec *la couleur*.

D'autres croyent avec beaucoup d'apparence, & je serois volontiers de leur advis, que *pourpre*, quand il signifie

*La couleur*, est adjectif, & du genre commun, comme *jaune*, *rouge*, &c. parce que je vois que tous les mots des couleurs sont adjectifs, *blanc*, *noir*, *gris*, *jaune*, *rouge*, &c. & que selon leurs estoffes on leur donne le genre masculin, ou féminin, comme par exemple, si l'on demande *de quel satin voulez-vous?* ou *de quelle couleur de satin voulez-vous?* on respondra, *du blanc*, *du noir*, parce que *satin*, est masculin : mais si l'on demande *de quelle gaze voulez-vous?* on respondra, *de la blanche*, ou *de la noire*, parce que *gaze*, est féminin. Ainsi en est-il de *pourpre*; Car si cette riche & royale couleur ne nous eust point esté ravie par l'injure du temps, ou des mers, & qu'elle fust commune comme les autres, quand je voudrois acheter du satin, si l'on me demandoit *duquel?* je dirois, *donnez-moy du pourpre*, comme je dirois, *donnez-moy du noir*, si je voulois du noir. Mais pour de *la gaze*, je dirois *donnez-moy de la pourpre*, comme je dirois *donnez-moy de la noire*. Je soumets neantmoins ce sentiment à un meilleur; outre qu'il importe peu de sçavoir comme on le diroit, puis qu'il n'y a pas lieu de le dire.

## OBSERVATION.

Personne n'a esté du sentiment de M. de Vaugelas, qui se range du parti de ceux qui croient que *pourpre* dans la signification de couleur est un adjectif du genre commun, & qu'on doit répondre à ceux qui demanderoient, de quelle couleur de gaze voulez-vous, *donnez moy du pourpre*, *de la pourpre*. Il faut dire, *donnez-moy du satin ou de la gaze de couleur de pourpre*, parce que ce mot *pourpre* n'est jamais que substantif.

OBSERVATIONS  
REMARQUE.*Poitrine. Face.*

**P***oitrine*, est condamné dans la prose, comme dans les vers, pour une raison aussi injuste, que ridicule, parce, disent-ils, que l'on dit *poitrine de veau*; Car par cette même raison il s'en suivroit qu'il faudroit condamner tous les mots des choses, qui sont communes aux hommes & aux bestes, & que l'on ne pourroit pas dire, *la teste d'un homme*, à cause que l'on dit, *une teste de veau*. Comme aussi on a condamné *face*, quand il signifie *visage*, pour une raison encore plus ridicule & plus extravagante que l'autre. Neantmoins ces raisons là tres-impertinentes pour supprimer un mot, ne laissent pas d'en empêcher l'usage, & l'usage du mot cessant, le mot vient à s'abolir peu à peu, parce que *l'usage est comme l'ame & la vie des mots*. On ne laisse pas pourtant de dire encore *poitrine* aux maladies, comme, *la fluxion luy est tombée sur la poitrine*, *il est bleffé à la poitrine*, & en d'autres rencontres. On dit aussi, *la face toute défigurée*, *la face de nostre Seigneur*, *voir Dieu face à face*, mais il semble que ce n'est qu'en ces phrases consacrées. Pour les personnes, on dit encore, *regarder en face*, *reprocher en face*; *soustenir en face*, *resister en face*, mais tousjours sans l'article *la*.

## OBSERVATION.

**O**N a décidé que *poitrine* estoit un mot dont on se pouvoit servir sans scrupule dans la Prose & dans les Vers, comme dans ces phrases, *avoir la poitrine large, estroite, serrée, se battre la poitrine*, & *rafraischir la poitrine*, & dans le figuré, *ce Predicateur n'a pas de poitrine*, pour dire qu'il ne peut parler longtemps sans en estre incommodé, il n'y a non plus aucune raison qui

qui doit obliger à bannir de la langue le mot *de face*. Il trouve sa place au propre en plusieurs endroits, & on peut dire, *détourner sa face, se couvrir la face*. Il a plus d'usage au figuré, *la face de la terre, la face d'une maison, les faces d'un bastion, telle estoit la face des affaires, cette affaire a plusieurs faces*.

REMARQUE.

RESOUDRE conjugué.

CE verbe ne garde le *d*, qu'au futur de l'indicatif, où l'on dit aux trois personnes, & aux deux nombres *resoudray, resoudras, resoudra, resoudrons, &c.* Mais au présent, à l'imparfait, & aux preterits, il prend l'*l*, & l'on dit *nous resolvons, vous resolvez, ils résolvent, & non resoudons, resoudez, resoudent*, comme disent quelques-uns. De même l'on dit, *je resolvois, je resolu, j'ay resolu*. L'on dit aussi, *resolvant* au participe, & non pas *resoudant*; parce que ces participes se forment de la première personne plurielle du présent de l'indicatif *resolvons, resolvant, voulons, voulant, allons, allant*.

OBSERVATION.

LE verbe *resoudre* garde le *d* non seulement au futur de l'indicatif, *je resoudray*, mais encore à l'imparfait du subjonctif, *je resoudrois*. Il est vrai que les participes actifs se forment ordinairement de la première personne plurielle du présent de l'indicatif, *nous aimons, aimant*, mais il faut en excepter quelques-uns, *comme étant, ayant & sachant*, qui ne sont pas formés de *nous sommes, nous avons & nous savons*.

## RESOUDRE neutre &amp; actif.

**R**esoudre pour prendre resolution, est un verbe qui a toujours esté neutre, & qui n'a jamais esté employé autrement en ce sens la par le Cardinal du Perron, par M. Coëffeteau, ny par M. de Malherbe. Par exemple, ils n'ont jamais écrit, *taschez à résoudre vostre amy à faire ce voyage*, mais *taschez à faire résoudre vostre amy*. Neantmoins depuis quelque temps je vois que plusieurs le font actif, & disent hardiment, *je l'ay résolu à cela*, pour *je l'ay fait résoudre à cela*. Pour moy, j'ay un peu de peine à me donner cette licence: la Phrase ne me semble pas encore assez bien establie, mais il y a apparence qu'elle le sera bien tost, suivant ce que j'ay dit, au verbe *sortir*, de la nature des Neutres, qu'il n'y a rien si aisé, que de les faire passer en Actifs, pour la brieveté de l'expression.

## OBSERVATION.

**O**n ne doit faire aucune difficulté d'employer *résoudre* à l'actif, & c'est fort bien parler que de dire, *on a eu beaucoup de peine à le résoudre à la mort*. Il est d'un fort grand usage dans l'actif en parlant des choses, *résoudre la paix*, *résoudre la guerre*, *on a résolu sa perte*. Il faut observer que quand le verbe *résoudre* est suivi d'un infinitif, cet infinitif doit estre précédé de la particule *de*, comme en cette phrase, *il résolut de faire ce qu'on exigeoit de luy*. & si l'on se sert du mesme verbe, précédé d'un pronom personnel, il faut que la particule *a* soit mise devant l'infinitif qui le suit, *il se résolut à faire le voyage de Rome*, & non pas *il se résolut de faire*.

## REMARQUE.

## SI, conjonction conditionnelle.

Cette particule estant employée au premier membre d'une periode, peut bien estre employée au second, joint au premier par la conjonction *et*, mais il est beaucoup plus François & plus elegant, au lieu de le repeter au second membre, de mettre *que*. Par exemple, *si nous sommes jamais heureux, & si La Fortune se Lasse de nous persecuter, nous ferons, &c.* Je dis qu'il est beaucoup meilleur de dire, *& que la fortune se lasse*. Il est vray qu'il faut changer de *Mode*, qu'ils appellent en matiere de conjugaison, & si le verbe du premier membre est à l'indicatif, il faut mettre le second au subjonctif, comme, *si jamais je suis auprès de vous, & que je jouïsse de la douceur de vostre conversation.*

## OBSERVATION.

ON croit qu'il y a plus de grace à changer de mode pour mettre *& que*, au lieu de *& si*, comme *si on nous permet de nous revoir, & que nous puissions nous entretenir de vive voix.* Cependant on ne peut blasmer ceux qui disent, *si vous estes sans affaires, & si vous vous rendez de bonne heure en un tel lieu, nous verrons, &c.*

## REMARQUE.

SI, pour *si est-ce que*.

C'Est une façon de parler fort bonne, & fort elegante. M. de Malherbe, *mais si diray-je en passant*, pour dire, *si est-ce que je diray en passant.*

## OBSERVATION.

**Q**uelques-uns ont cru que des phrases pareilles à celles de Mr. de Vaugelas pourroient encore estre de quelque usage, comme, *il fait ce qu'il peut pour ne le pas faire, si faudra-t'il bien qu'il en passe enfin par là*, mais on a trouvé qu'elles vieillissent, & que ceux qui écrivent bien ne s'en servent plus.

## REMARQUE.

*Si pour adeò en Latin.*

**E**stant mis devant un adjectif, & un substantif, il veut *que*, après luy, & non pas *comme*. Exemple, *je ne le croyois pas en de si bonnes mains que les vostres*, & non *comme les vostres*, en quoy plusieurs manquent. Les Poètes neantmoins en usent quand ils en ont besoin.

## OBSERVATION.

**C**'Est une licence condamnable dans les Poètes, que d'employer *comme*, au lieu de *que*, après *si* & *aussi*, & le vers qui fait n'a pù trouver grace, quoy qu'assez doux à l'oreille.

*Aussi parfait ami, comme fidelle amant.*

## REMARQUE.

*P O U R, avec l'infinitif.*

**C**ette préposition ne doit rien avoir entre elle & l'infinitif qui les separe, si ce n'est quelque particule d'une ou de deux syllabes. Par exemple, on dira fort bien, *pour y aller, pour en avoir, pour luy dire, &c* & encore *pour de là passer en Italie*; Mais d'y mettre plusieurs syllabes, comme ont fait quelques-uns de nos meilleurs Escrivains, il n'y a rien de si rude, ny de si esloigné de la politesse du langage: Exemple, *pour avec Quintius*

*aviser*, pour après avoir fait beaucoup de façons, ne dire rien qui vaille; cela est du stile de Notaire. N'est-il pas plus doux de dire, pour *aviser avec Quintius*, pour ne dire rien qui vaille après, &c. Et ce qui augmente encore la rudesse, est que d'ordinaire après le *pour*, ils mettent immédiatement une autre proposition, comme aux deux exemples que je viens de donner, il y a *pour avec & pour après*.

## OBSERVATION.

C'Est une negligence de dire, *pour de là passer en Italie*, non pas à cause qu'il y a deux particules entre la préposition *pour*, & l'infinitif *passer*, mais parce que rien n'oblige à les mettre, & qu'il est plus naturel d'écrire, *pour passer de là en Italie*, au lieu que les particules *y* & *en*, & les pronoms, *nous*, *vous* & *luy* doivent estre placez necessairement entre *pour*, & l'infinitif. Quand cette necessité s'y rencontre, on n'est point blessé de trouver jusqu'à trois particules entre deux, comme, *il l'estime trop pour vous en rien dire de fascheux*, *je l'aime trop pour ne luy pas accorder ce qu'il souhaite de moy*. On pourroit mesme y en mettre quatre & jusques à cinq, comme, *j'ay trop d'intrest à faire avorter l'entreprise qu'on fait contre vous*, *pour ne vous en pas donner connoissance*, *je vois son honneur trop interessé aux contes qu'on fait de luy*, *pour ne luy en jamais rien dire*. Cependant il est mal de dire, *il vint le prendre chez luy pour ensuite aller*, quoy qu'il n'y ait que le mot *ensuite*, entre la préposition *pour*, & l'infinitif *aller*. Cela vient de ce que cette transposition n'est pas necessaire, puisqu'on dit naturellement *pour aller ensuite*. Il y a pourtant quelques façons de parler où la transposition est autorisée par l'usage, c'est dans *pour ainsi dire*, *pour mieux dire*. Ces mots *ainsi* & *mieux* doivent estre tousjours placez avant *dire* & *pour dire ainsi*, paroistroit extraordinaire. *Pour après avoir fait beaucoup de façons ne dire rien qui vaille*, est fort rude à l'oreille, & *pour avec Quintius aviser* ne l'est pas moins. Il faut dire, *pour aviser avec Quintius*.



## OBSERVATIONS

## REMARQUE.

*Preface , Maxime.*

**P***reface* est tousjours féminin , *la preface* , & jamais *le Preface*. Je l'ay oüï faire masculin à tant de gens qui font profession de bien parler , que j'ay creû estre obligé d'en faire une remarque , pour les desabufer , & pour empescher les autres de commettre cette faute ; Car on ne met pas en dispute parmy ceux qui s'y entendent , qu'il ne soit tousjours féminin , non plus que *maxime* , que quelques-uns font masculin aussi , disant , *c'est un maxime* , *il a ce maxime* , qui est tout à fait barbare.

## OBSERVATION.

**O**nauroit peine à croire qu'on eust jamais employé *Preface* & *Maxime* au masculin. Il y a déjà long-temps que ces mots sont féminins chez tous nos bons escrivains.

## REMARQUE.

*Tandis.*

**I**L ne se doit jamais dire ny escrire , qu'il ne soit suivy de *que* , comme *tandis que vous ferez cela , je feray quelque autre chose*. Mais ce seroit tres-mal dit *faites cela , & tandis je me repseray*. Cette faute neantmoins se trouve dans un ouvrage de l'un de nos meilleurs Escrivains , qui soustenoit alors qu'on en pouvoit user ainsi ; Mais depuis il s'est rendu à l'opinion generale , & ne s'est plus servy de cette façon de parler dans ses Ouvrages suivans , que toute la France estime comme un des grands ornements de nostre langue.

Il y a encore une petite remarque à faire , qui n'est pas à

negliger. C'est qu'on voit aujourd'huy une grande affectation de ce mot parmy la pluspart de ceux qui parlent en public, ou qui font profession de bien escrire. En tout un livre, en tout un discours, ils ont bien de la peine à dire quelquefois, *pendant que*. Je ne suis pas le seul qui l'ay remarqué; Des gens de la Cour, & hommes & femmes ont fait cette observation, adjoustant que c'est à la Cour où l'on en use le moins, & où l'on dit d'ordinaire, *pendant que*.

## O B S E R V A T I O N.

**L**E mot *tandis* ne sçauroit estre employé absolument non plus que *pendant*. Il est vray qu'on dit *cependant* absolument, mais la langue n'a admis ny *ce tandis*, ny *tandis cela*. Il faut que *tandis* soit tousjours suivi de *que*, *Tandis que vous irez de ce côté-là, j'iray de l'autre*. Il est hors de doute que *pendant que* est pour le moins aussi usité que *tandis que*. On ne croit point que l'usage en soit plus ordinaire, si ce n'est en Poësie, où il est employé plus souvent que *pendant que*.

## R E M A R Q U E.

*Peux pour possum.*

**P**Lusieurs disent & escrivent, *je peux*, & M. Coëffeteau le met tousjours ainsi. Je ne pense pas qu'il le faille tout à fait condamner; mais je sçay bien que *je puis*, est beaucoup mieux dit, & plus en usage. On le conjugue ainsi, *Je puis, tu peux, il peut*. Il est de la beauté & de la richesse des langues, d'avoir ces diversitez, quoy que nous ayons beaucoup de verbes, où la premiere & la seconde personne du present de l'indicatif sont semblables, comme, *je veux, tu veux, je fais, tu fais, &c.*

## OBSERVATION.

**J** *Je peux* pour *je puis* a esté condamné & mesme en Poësie. Ce qui fait voir qu'il est hors d'usage, c'est que le verbe *pouvoir* fait *que je puisse* au subjonctif, & le subjonctif est formé ordinairement de la premiere personne du present de l'indicatif *je lis*, *que je lise*, cependant *pouvoir* ne fait pas *que je peuve*, comme il le feroit, si on n'avoit pas banni *je peux* de la langue.

## REMARQUE.

*Preigne* pour *prenne*, *vieigne* pour *vienne*.

**C**'Est une faute familiere aux Courtisans, hommes, & femmes, de dire *preigne*, pour *prenne*, comme, *il faut qu'il preigne patience*, au lieu de dire, *qu'il prenne*; Et *vieigne* pour *vienne*, comme, *il faut qu'il vieigne luy-mesme*, au lieu de dire, *qu'il vienne*.

## OBSERVATION.

**M**. de Vaugelas condamne avec beaucoup de raison ceux qui disent *preigne* & *vieigne*.

## REMARQUE.

*Naviger*, *naviguer*.

**T**ous les gens de mer, disent, *naviguer*, mais à la Cour on dit, *naviger*, & tous les bons Auteurs l'escrivent ainsi.

## OBSERVATION.

**L**'Académie n'a point de jurisdiction sur les gens de mer pour les empescher de dire *naviguer*, son sentiment est qu'il faut dire *naviger*.

## REMARQUE.

*Nu-pieds.*

**C**E mot se dit ordinairement en parlant , mais jamais les bons Autheurs ne l'escrivent, ils disent , *les pieds nuds* , se trouvant *les pieds nuds* , dit M. Coëffeteau en la vie de Neron. Il faut dire , *nu-pieds* , au pluriel , & non pas *nu-pied* , au singulier , comme , *il est venu nu-pieds*.

## OBSERVATION.

**O**N a esté de l'avis de M. de Vaugelas , il faut dire *nu-pieds* & *nu-jambes* au pluriel avec un tiret après *nu* , & non pas *nu-pied* & *nu-jambe* au singulier. On dit de même *nu-teste* avec un tiret & non pas nuë teste , *il estoit nu-teste*.

## REMARQUE.

*Noms propres.*

**S**Oit que les noms propres soient Grecs ou Latins , il les faut nommer & prononcer selon l'usage , tellement qu'il n'y a point de reigle certaine pour cela. On dit Socrate , & Diogene , quoy que M. de Malherbe dans les bien-faits , ait escrit Socratés & Diogenés , sans doute, parce que de son temps plusieurs parloient encore ainsi , mais il faut enfin ceder à la mode. On dit *Antoine* , & non pas *Antonius* , & neantmoins on dit *Brutus* , & non pas *Brutes* . On dit ; *Cleopatre* , & non pas *Cleopatra* , comme l'on disoit du temps d'Amyot , & toutesfois on dit , *Livia* , & non pas *Livie* . Pour l'ordinaire , les noms Latins terminez en *us* , s'ils ne sont que de deux syllabes , on ne les change point , comme , *Cyrus* , *Cresus* , *Pirrhus* , *Porus* , & une infinité d'autres semblables , si ce ne sont des noms de Saints , comme , *Petrus* , *Paulus* , & autres qu'on nomme *Pierre* , *Paul* ,

&c. mais ceux qui font de trois, on leur donne d'ordinaire la terminaison Françoisé en *e*, comme, *Tacitus*, *Tacite*, *Plutarchus*, *Plutarque*, *Homerus*, *Homere*, &c. Et cela se fait aux noms qui font fort connus & usitez, comme ceux que j'ay donnez pour exemple; car quand ils se disent rarement, j'ay remarqué qu'on leur laisse la terminaison Latine; Ainsi l'on dit, *Proculus*, *Fulvius*, *Quintius*, & une infinité d'autres semblables, mais dés que l'on commence à rendre ces noms-là familiers en nostre langue, & à les mettre souvent en usage, on les habille à la Françoisé, & un mesme nom, comme *Statius*, se dit ainsi avec la terminaison Latine, quand c'est le nom d'un des Officiers des Gardes de Neron, parce qu'on ne le nomme gueres, & se dit encore *Stace*, avec la terminaison Françoisé, quand c'est le nom de ce grand Poëte, qui a emporté le second prix du Poëme heroïque, parce qu'il est souvent dans la bouche de ceux qui parlent des Poëtes Latins; il faut dire aussi, *Darius*, *Marius*, & non pas *Daire*, ny *Darie*, ny *Maire*, ny *Marie*. Aux noms de quatre, ou cinq syllabes terminez en *us*, en Latin, c'est encore la mesme chose, car de *Virgilius*, *Ovidius*, *Horatius*, on a fait, *Virgile*, *Ovide*, *Horace*, parce que ce sont des Auteurs celebres, de qui l'on parle à toute heure; mais l'on dit, *Virginus*, *Musonius*, *Turpilianus*, *Cossutianus*, & un nombre infiny d'autres semblables, parce qu'on les nomme rarement. Cette observation se trouvera presque tousjours veritable.

Elle a lieu aussi aux noms doubles, comme font la plupart des noms appellatifs des Latins: car s'ils ne sont gueres usitez, comme *Petronius Priscus*, *Julius Alpinus*, on ne les changera point en François, mais si on les nomme souvent comme, *Quinte-Curce*, *Jules Cesar*, on ne dira pas, *Quintus Curtius*, ny *Julius Cesar*. Et bien que

le premier nom ait la terminaison Françoisé en nommant une autre personne, comme l'on dit, *Petrone*, & *Jules*, parlant de Cesar, & de cét Autheur celebre en la langue Latine, si est-ce que l'on ne dira pas, *Petrone Priscus*, ny *Jules Altinus*. Voila quant aux noms Latins terminez en *us*.

Pour les autres terminaisons Latines, il me semble que l'*a*, aux hommes ne se change gueres. On dit en Latin, & en François, *Agrippa*, *Dolabella*, *Nerva*, *Silla*, *Galba*, &c. Il est vray que *Seneca*, se dit *Senecue*. Mais aux femmes, on y observe la reigle que j'ay dite, & qui regne en toute cette matiere, que les noms frequentez prennent la terminaison Françoisé, comme l'on dit, *Agrippine*, & non pas, *Agrippina*, *Cleopatre*, & non pas, *Cleopatra*, mais quand on les dit rarement, on leur laisse la terminaison Latine, comme *Julia*, *Cadicia*, *Poppea*, *Livia*, *Octavia*. Neantmoins *Julie*, & *Octavie*, commencent à se dire, parce qu'on les nomme plus souvent que de coustume, à cause que le theatre a rendu *Octavie* familier, & que plusieurs femmes parmy nous s'appellent *Julie*; & particulièrement une, que toutes sortes de vertus & de perfections rendent aujourd'huy celebre par tout le monde, quand elle ne le seroit pas desja par la renommée de l'incomparable *Artenice*, & du Heros, auxquels elle doit sa naissance.

Ceux qui se terminent en *as*, sont en petit nombre. Nous disons en François, *Mecenas*, mais nos Poëtes, tant pour l'accommoder à la rime, que pour rendre le mot plus doux, disent d'ordinaire, *Mecene*. On n'oseroit pourtant l'avoir dit en prose. Ce mot est Latin, mais presque tous les autres terminez en *as*, sont pris du Grce, & d'ordinaire on change l'*as* en *e*, *Pythagoras*, *Pythagore*, *Athenagoras*, *Athenagore*, *Eneas*, *Enée*, *Anaxagoras*, *Anaxagore*. On dit, *Phidias*, & non pas, *Phidie*,

*Epaminondas*, & non pas, *Epaminonde*. Les mots Hebreux, comme *Jofias*, *Ananias*, &c. ne se changent point. Les noms des femmes terminent en *as*, quoy qu'ils viennent du Grec, ne se changent point non plus, comme il faut dire *Olympias* mere d'Alexandre, & non pas, *Olympie*.

Il n'y a gueres, ce me semble, de nom appellatif en Latin qui finisse par *e*; On dit pourtant *Penelopé*, qui se dit *Penelope*, en changeant l'*e* fermé en l'*e* ouvert. *Daphné*, *Phryné*, Grecs aussi, gardent l'*e* fermé. Mais il y en a en *er*, & en *es*. Ceux qui terminent en *er* comme, *Alexander*, *Leander*, sont pris du Grec, & en François nous disons, *Alexandre*, *Leandre*. Nostre Remarque a encore lieu icy, car quand il est parlé d'un autre *Alexander*, que du Grand Alexandre, il faut dire *Alexander*, & non pas *Alexandre*. Un de nos plus nouveaux & plus excellens Escrivains, nomme ainsi un certain *Alexander*. Les noms qui terminent en *es*, sont pris & des Grecs, & des Barbares: des Grecs, comme *Demosthenes*, des Barbares comme *Tyridates*. Mais aux uns & aux autres pour l'ordinaire, on oste l'*s*, en François, & l'on dit, *Demosthene*, & *Tyridate*. Il y a pourtant beaucoup de noms Perfiens, qui gardent l'*s*, à la fin, comme, *Artaxerxes*, *Menes*, *Artaxerxes*, & un nombre infiny d'autres, qu'il faut tous prononcer avec l'accent à la dernière syllabe, comme est l'accent grave des Grecs, & jamais à la penultiesme. Que si c'estoient des personnes peu connues qui s'appellassent ainsi, il faudroit dire sans doute *Demosthenés* & *Tyridatés*, selon nostre observation, qui se verifie presque par tout. Ainsi l'on dit, *Isocrate*, & *Calisthene*, & l'on dit, *Epimenés*, & *Eumenés*. On dit tousjours *Xerxés*, & le plus souvent *Artaxerxés*, au moins en prose, car en vers à cause de la rime on dit, *Artaxerxe*, dont on a fait de nouveau une belle piece de theatre ainsi intitulée. On dit *Appelés* en prose, & *Appelle* en vers.

Il y en a peu terminez en *is*. Si l'Usage ne les a changez, il les faut dire en François comme en Latin ; par exemple , *Martialis* , est le nom de deux personnes ; l'une fort celebre, qui est le Poëte que nous appellons *Martial* ; & l'autre dont parle Tacite , que peu de gens connoissent , se doit nommer *Martialis* , en François. On dit *Omphis* , Roy des Indes , & *Adonis*. On dit aussi pour des femmes , *Sisygambris* mere de Darius , *Thalestris* , Reine des Amazones , & il se faut bien garder de dire , *Sisygambe* , ny *Thalestre*.

Ceux qui se terminent en *o* , dont le nombre est petit , comme *Cicero* , *Corbulo* , *Varro* , *Strabo* , prennent un *n* , en François après l'*o* , & nous difons , *Ciceron* , *Corbulon* , *Varron* , *Strabon*. Neantmoins il faut prendre garde que si l'on met un autre nom devant , comme par exemple *Strabo* dont parle Tacite , au quatorziesme livre de ses Annales , s'appelloit *Acilius Strabo* , alors il ne faut pas dire *Acilius Strabon* , mais *Acilius Strabo* , quoy qu'estant seul on die , *Strabon*. On ne dira point aussi , *Marcus Varron* , mais , *Marcus Varro* , quoy que l'on die *Varron* tout seul. On dit tousjours , *Labeo* , ce me semble , & non pas *Labeon* , & pour les femmes , tantost l'un tantost l'autre , On dit *Didon* , du Latin , *Dido* , & *Clio* , l'une des Muses , se dit de mesmes en Latin & en François.

Il y a encore une terminaison en *os* , dont je ne sçay point d'autre exemple que *Nepos* , nommé dans les Annales de Tacite. Il faut le mettre en François comme en Latin.

En *u* , il n'y en a point , mais en *us* , le nombre en est comme infini , c'est pourquoy j'ay commencé par là , encore que selon l'ordre des voyelles que j'ay suivi après , la terminaison *us* , deust estre la dernière.

J'ay encore un petit avis à donner , qu'il ne faut pas se fier à une certaine reigle , que quelques uns establistent , qu'on



doit consulter son oreille pour donner une terminaison aux noms qui n'en ont point de réglée ; Car cette règle est fautive, ayant pris garde souvent, que les oreilles en cela ne s'accordent pas, & que ce qui paroît doux à l'une, semble rude à l'autre.

En un mot l'Usage, & mon observation decideront la plus part des difficultez qui se presenteront sur ce sujet.

## OBSERVATION.

ON ne peut donner aucune règle certaine touchant les noms propres, il n'y a gueres que l'usage à consulter, il veut qu'on dise *Livia* contre le sentiment de M. de Vaugelas qui s'est déclaré pour *Livia*. On dit de mesme *Octavie*, *Julie* & mesme *Poppee*, & non pas *Octavia*, *Julia* & *Poppea*. Un celebre Auteur a dit *Brute* & *Agrippe*, en quoy on ne doit pas l'imiter. Il est beaucoup mieux de dire *Brutus* & *Agrippa* ; quoy qu'on dise *Cyrus*, *Cræsus*, *Porus* & *Pyrrhus*, il ne faut pas établir pour règle qu'on ne change point les noms Latins terminez en *us*, quand ils ne sont que de deux syllabes, puisqu'il est tres-ordinaire de dire l'Empereur *Tite*. On dit *Virginus* pour le distinguer de la fille *Virginie Romaine*, & on croit que *Turpilius* & *Cossutius* doivent estre preferez à *Turpilianus* & à *Cossutianus*, on dit ordinairement *Mecenas*, en parlant du Favori d'Auguste, & l'on dit *Mecene* en parlant d'un protecteur de gens de Lettres. L'Auteur qu'on appelle *Alexander ab Alexandro* conserve tousjours son nom Latin. On dit *Artaxerxe* en prose & on le dit aussi en vers, sans qu'on y soit contraint par la rime, car ce mot n'en a point. Des noms de femmes que les Latins terminent en *o*, il n'y a gueres que *Dido* qui prenne l'*n* pour faire *Didon*. On dit *Calippo*, *Ino*, *Io* & *Sapho*, & non pas *Calipson*, *Inon*, *Ion* & *Saphon*.

## REMARQUE.

*Huit*, *huitiesme*, *huitain*.

Ces mots ont cela de tout particulier, que l'*h*, en estant consonne, & non pas muette ; car on dit *le*

*huitiesme*, & non pas *l'huitiesme*, *le huitain*, & non pas *l'huitain*, & de *huit*, non pas *d'huit*; neantmoins cette *h*. ne s'aspire point, comme font toutes les autres *h*, consones, sans exception : Ce qui est cause que beaucoup de gens ont sujet de douter, si elle est consonne : mais il est tres-certain qu'elle l'est, puis que la voyele qui précède ne se mange jamais.

## OBSERVATION.

**T**Out le monde a esté du même avis, & on a trouvé en general qu'il y a quelque sorte d'aspiration dans l'*h* de ces trois mots, quoy qu'elle ne soit pas si sensible que dans *honte* & dans *hardi*.

## REMARQUE.

*Temperature, temperament.*

**C**es deux mots ont deux usages bien differens, il ne les faut pas confondre. *Temperature* se dit de l'air, & *temperament* des personnes. *Il faut que le Medecin sçache le temperament du malade*, c'est à dire *la complexion du malade*. Car je ne parle pas de *temperament* en un autre sens pour *adoucissement*. Toutefois M. de Malherbe use de *temperature* pour *temperament*. M. le Cardinal de Lorraine, dit-il, *fut d'une temperature, où il n'y avoit rien à desirer*. Je l'ay veü aussi employé tout de mesme dans Amiot. Mais c'est qu'il se disoit autrefois, & il ne se dit plus.

## OBSERVATION.

**I**L n'est plus permis de se servir de *temperature* pour *temperament*, ny d'imiter en cela M. de Malherbe, qui a pû estre trompé ainsi qu'Amiot par le rapport que ces deux mots ont ensemble dans les premieres syllabes. *Temperature* ne signifie autre chose que la constitution, la disposition de l'air, selon qu'il est froid ou chaud, sec ou humide. *Temperament* veut dire *complexion* bonne ou mauvaise dans l'homme; au figuré il signifie *accommodement, adoucissement*.

OBSERVATIONS  
REMARQUE.

*Terroir, terrain, territoire.*

**C**Es trois mots si approchans l'un de l'autre, & qui viennent d'une même origine, ont neantmoins un usage si différent, qu'on ne peut dire l'un pour l'autre sans faillir. Et je m'estonne qu'un de nos plus celebres Escrivains mette tousjours, *terroir* pour *territoire*.

*Terroir* se dit de la terre, entant qu'elle produit les fruits; *territoire*, entant qu'il s'agit de juridiction, & *terrain*, entant qu'il s'agit de fortification. Le laboureur parle du *terroir*, le Jurisconsulte du *territoire* & le soldat, ou l'Ingénieur, du *terrain*. Que si parlant d'une garenne je dis, *je voulois faire là une garenne, mais je n'ay pas trouvé que le terrain y fust propre*, ce sera bien dit; & selon la remarque.

*Gaudet in effossis habitare cuniculus antris :  
Monstravit tacitas hostibus ille vias.*

OBSERVATION.

**C**Es trois mots ne doivent jamais estre confondus *terroir* se dit d'une terre considerée par rapport à l'Agriculture. Quant à *terrain* M. de Vaugelas n'a pas pris garde à sa véritable signification. C'est un espace de terre considerée par rapport à quelque ouvrage qu'on y fait ou qu'on y pourroit faire. *Ce jardin occupe un grand terrain, une Armée rangée en bataille dans un grand terrain*. On dit *territoire*, quand on parle de l'espace de terre dans lequel s'étend une Seigneurie où une Jurisdiction. *La Sentence de ce Juge est nulle, il l'a donnée hors de son territoire.*

*Adiectif.*

## REMARQUE.

*Adjectif, quand il vient un article à part, outre celui du substantif.*

Cette regle est importante & necessaire, tant à cause de son frequent usage, que parce que ce n'est pas parler François que d'y manquer; ce qui fait que les Poëtes s'y assujettissent aussi bien que ceux qui escrivent en prose. *Tout adjectif mis après le substantif avec ce mot plus, entre deux, veut toujours avoir son article, & cet article se met immédiatement devant plus, & toujours au nominatif, quoy que l'article du substantif qui va devant, soit en un autre cas, quelque cas que ce soit.* Voicy un exemple de cette Regle. *C'est la custume des peuples les plus barbares.* Je dis que c'est ainsi qu'il faut dire, & non pas *des peuples plus barbares.* Or en disant *des peuples les plus barbares* il se voit que l'article du substantif est au genitif, & celui de l'adjectif est au nominatif. Il en est de mesme des autres cas. *J'ay obeï au commandement le plus juste qui ait jamais esté fait.* Le voila au datif, *je l'ay arraché des mains les plus avarés de la terre;* le voila à l'ablatif, & cela tant au singulier qu'au pluriel. Pour l'accusatif, on sçait que son article est semblable à celui du nominatif.

Que si l'on veut sçavoir la raison pourquoy l'article de l'adjectif se met toujours icy au nominatif, encore que celui du substantif soit en un autre cas, ce qui semble bien estrange, la responce est aisée; C'est parce qu'on y sous-entend ces deux mots, *qui sont*, ou *qui furent*, ou *qui sera*, ou quelque autre temps du verbe substantif avec *qui*.

Au reste; quand il est parlé de *plus* icy, c'est de celui qui n'est pas proprement comparatif, mais qui signifie

90 OBSERVATIONS  
*trés*, comme aux exemples que j'ay proposez. Ce que j'ay dit de *plus*, s'entend aussi de ces autres mots, *moins mieux*, *plus mal*, *moins mal*. Exemples, *je parle de l'homme le moins heureux*, *de l'enfant le mieux nourry*, *de l'enfant le plus mal nourry*, & *du vaisseau le moins équipé*. Et en tous les autres cas il en est de même que de *plus*.

#### OBSERVATION.

Cette remarque a esté approuvée tout d'une voix, & on ne sçauroit se dispenser de s'assujettir à la règle que M. de Vaugelas y établit.

#### REMARQUE.

*Sieger, Tasser.*

**S***ieger*, pour *assiéger*, & *tasser* pour *entasser*, ne valent rien; C'est une faute familière à de certaines Provinces, & particulièrement à la Normandie, où l'on use du simple, au lieu du composé, comme *sieger une ville*, & *tasser du bled*, pour dire, *assiéger une ville* & *entasser du bled*.

#### OBSERVATION.

C'est fort mal parler que de dire *sieger une ville*, au lieu d'*Assiéger*, mais *Tasser* ne peut estre condamné lorsqu'on parle du ménage de la campagne. Il est au contraire meilleur qu'*entasser* en certaines occasions, puisqu'on dit plustost *tasser des fagots*, *tasser du foin*, qu'*entasser des fagots*, *entasser du foin*.

#### REMARQUE.

*Le onzième.*

**P**lusieurs parlent & écrivent ainsi, mais tres-mal. Il faut dire, *l'onzième*; car surquoy fondé, que deux voyelles de cette nature, & en cette situation, ne fassent pas

ce qu'elles font par tout , qui est que la premiere se mange ? Voicy une conjecture fort vray-semblable de ce qui a donné lieu à cette erreur , & je crois que tout le monde en demeurera d'accord. C'est que l'on a accoustumé de dire en contant , *le premier* , *le second* , *le troisieme* , & ainsi generalement de tous les autres , jusques à dire , *le centiesme* , *le milliesme* , tous les nombres commençans par une consonne , qui fait que l'on dit *le* , devant , n'y ayant pas lieu de faire l'elision de la voyelle *e*. Et comme il n'y a qu'un seul nombre en tout , qui commence par une voyelle , qui est *onze* , *onziesme* , on a pris une telle habitude de dire *le* , & devant & après le nombre , que quand ce vient à *onziesme* , on le traite comme les autres , sans songer qu'il commence par une voyelle , & que l'*e* de l'article *le* se mange , & qu'il faut dire , *l'onziesme* , & non pas , *le onziesme*. Du reste , il faut escrire *onze* , & *onziesme* , avec un *o* , & non pas avec un *u*.

## OBSERVATION.

**I**L ne faut pas chercher de raison quand l'usage a décidé. Il est certain que presque tout le monde dit & escrit *le onziesme* , quoy qu'on n'ait pas blasmé *l'onziesme* , pour la *onziesme* , dans ce vers d'une de nos plus belles pieces de Theatre.

*On a fait contre vous dix entreprises vaines*

*Peut-estre que l'onziesme est presté d'éclater.*

Ce qui engage le plus à dire *le onziesme* & non pas *l'onziesme* , c'est qu'on dit *le onze* , & non pas *l'onze* , les lettres du onze portent que &c. On dit *dans sa onziesme année* , & on ne peut dire *dans son onziesme année*.

## REMARQUE.

*Sur le minuit.*

**C**'Est ainsi que depuis neuf ou dix ans toute la Cour parle, & que tous les bons Autheurs escrivent. C'est pourquoy il n'y a plus à deliberer, il faut dire & escrire, *sur le minuit*, & non pas *sur la minuit*, bien qu'une infinité de gens trouvent cette façon de parler insupportable. Il est vray que depuis peu j'ay esté surpris de trouver *sur le minuit*, dans la traduction d'Arrian faite en nostre langue, par un des meilleurs Escrivains de ce temps-là, & imprimée à Paris fort correctement par Federic Morel, excellent Imprimeur, l'année 1581. Il est certain que *sur la minuit*, est comme l'on a tousjours dit, & comme la raison veut que l'on die; parce que *nuit* estant feminin, l'article qui va devant doit estre feminin aussi, sans que l'addition de *mi*, puisse changer le genre, (On dit neantmoins *minuit sonné*, & jamais *minuit sonnée*.) Ainsi on dit, *sur le midy*, parce que *dy*, signifiant *jour*, est masculin, comme si l'on disoit, *my jour*. Que si l'on repart que ce n'est pas le mot qui suit *mi*, comme fait *nuit*, en ce mot de *minuit*, qui doit regler le genre du mot entier & composé, & que pour preuve on allegue qu'on dit, à *la mi-Aoust*, quoy qu'*Aoust* soit masculin, on repond, qu'en ce lieu-là on sous-entend un mot feminin, qui est *feste*, comme qui diroit à *la feste de mi-Aoust*. Et pour moy, je croirois que *sur le midy*, a esté cause que l'on a dit *sur le minuit*, comme à *la mi-Aoust* a esté cause que l'on a dit ainsi de tous les autres mois, à *la mi-May*, à *la mi-Juin*, &c Malherbe, *Oncroit*, dit-il, *que l'on partira à la mi-Juin*, Mais toutes ces conjectures importent peu.

## OBSERVATION.

SI du temps de M. de Vaugelas une infinité de gens trouvoient que *sur le minuit* estoit une façon de parler insupportable on seroit fort blessé presentement d'entendre dire *sur la minuit*. Quand on a dit la mi-Aoust il y a grande apparence qu'on n'a point songé que le mot féminin *Feste* estoit sous-entendu, & ce qui le fait connoistre, c'est qu'on a tousjours dit de mesme, à *la my-May* & à *la my Juin*. Ce n'est qu'en ces deux phrases *sur le midy* & *sur le minuit* que l'usage a receu l'article masculin sans égard à *dy* pour *jour*, qui est masculin & à *nuît* qui est féminin. On dit aussi *la my-Caresme*, quoy que *Caresme* soit masculin, comme *Aoust* & *May* le sont dans *la my-Aoust* & dans *la my-May*.

## REMARQUE.

*Verbes regissans deux cas, mis avec un seul.*

EXemple, *ayant embrassé, & donné la benediction à son fils*. Nos excellents Escrivains modernes condamnent cette façon de parler, parce, disent-ils, qu'*embrassé*, regit l'accusatif, & *donné* regit le datif, tellement que ces deux verbes ne peuvent s'accorder ensemble pour regir un mesme cas, & ainsi l'on n'en scauroit faire la construction avec le nom qui suit; car *embrassé*, veut que l'on die *embrassé son fils*, & neantmoins en l'exemple proposé il y a, à *son fils*; De mesme, si l'on changeoit l'ordre des verbes en ce mesme exemple, & que l'on dist, *ayant donné la benediction, & embrassé son fils*, on seroit encore la mesme faute, parce que *donné* regit le datif, & neantmoins il y a *son fils*, qui est accusatif. Cette regle est fort belle, & tres conforme à la pureté & à la netteté du langage, qui demande pour la perfection que les deux verbes ayent mesme regime, comme *ayant embrassé & baisé son fils, ayant fait des cresses, & donné la benediction à son fils*, car



en ces deux exemples les deux verbes n'ont qu'une mesme construction.

Il y a fort peu que l'on commence à pratiquer cette regle, car ny Amiot, ny mesme le Cardinal du Perron, ny M. Coëffeteau, ne l'ont jamais observée. Certes en parlant on ne l'observe point, mais le stile veut estre plus exact. Les Grecs ny les Latins ne faisoient point ce scrupule, fondez sans doute sur ce que le cas regi par le premier verbe est sous-entendu, comme en l'exemple proposé, *ayant embrassé & donné la benediction à son fils*, on sous-entend *son fils*, après *ayant embrassé*. C'est pourquoy je ne condamne pas absolument cette façon de parler, mais parce qu'en toutes choses il faut tendre à la perfection, je ne voudrois plus escrire ainsi, & j'exhorte à en faire de mesme ceux qui ont quelque soin de la netteté du stile.

## OBSERVATION.

**L**A regle que M. de Vaugelas établit dans cette remarque est tres judicieuse & il a trop d'indulgence quand il dit qu'il ne condamne pas absolument *ayant embrassé & donné sa benediction à son fils*. Il faut la condamner comme une faute qu'il n'est pas permis de se pardonner. Tout ce qui est contre la pureté & contre la netteté du langage est vitieux.

## REMARQUE.

*Un NOM & un VERBE regissans deux cas differens, mis avec un seul cas.*

**E**Xemple, *afin de le conjurer par la memoire, & par l'amitie qu'il avoit portée à son pere*, dit un celebre Escrivain. Je dis que la mesme regle qui s'observe aux verbes, se doit aussi observer aux noms, & qu'il n'y a pas moyen de construire l'exemple proposé, qu'en sous-en-

tendant *de son pere*, immédiatement après *la memoire*. Il est certain que ce n'est point escrire nettement, que d'escrire ainsi, & que mesme il y a une double faute en cet exemple, l'une que ces mots, *par la memoire*: ne se sçau-roient construire avec ce datif, à *son pere*; & l'autre, qu'il *avoit portée* ne s'accommode pas à ce mot, *la memoire*, mais seulement à celui-cy *l'amitié*. Voicy un autre exemple selon la regle, *afin de le conjurer par l'estime & par l'affection qu'il avoit pour son pere*, car *estime* & *affection*, sont deux mots qui s'accordent ensemble, & ne demandent qu'une mesme construction, qu'ils ont icy doublement, & au verbe *avoit*, & en la proposition, *pour*. Ceux qui ne se soucieront pas de perfectionner leur langue, ny leur stile, se pourront encore dispenser de cette regle; mais ces Remarques ne sont pas pour eux.

## OBSERVATION.

CE que dit M. de Vaugelas que la mesme regle qui s'observe aux verbes, se doit aussi observer aux noms, est parfaitement bien-remarqué. Ainsi on ne peut dire, *afin de le conjurer par la memoire & par l'amitié qu'il avoit portée à son pere*, il faut dire, *par la memoire de son pere & par l'amitié qu'il luy avoit portée*. On est obligé d'escrire purement & nettement, & ceux qui negligent de le faire péchent contre le genie de la langue.

## REMARQUE.

*Tomber, Tumber.*

IL faut dire, *tomber*, avec un *o*, quoy que j'entende dire souvent à des personnes qui parlent tres-bien, *tumber* avec un *u*, mais je ne le tiens pas supportable.

IL n'y a plus aujourd'huy personne qui prononce ou qui escrive *tumber*.

## REMARQUE.

POUR CE, pour à cause de cela, ou partant.  
Par ainsi.

UN de nos plus celebres Autheurs a escrit, *le vice gagne toujours, & pour ce, il le faut chasser avant qu'il soit tourné en habitude*. Je dis, que ce *pour ce*, pour dire *partant* ou à cause de cela, n'est pas bon, & qu'il ne doit jamais estre employé à cet usage. Il se disoit autrefois mais il ne se dit plus.

De mesme, *par ainsi*, dont M. Coëffeteau, & M. de Malherbe se servent si souvent en ce mesme sens, n'est presque plus en usage; On dit simplement *ainsi*, sans *par*.

## OBSERVATION.

POUR ce n'est plus du tout en usage non plus que *par ainsi*, que M. de Vaugelas semble vouloir tolerer, parce que M. Coëffeteau & M. de Malherbe s'en font servis.

## REMARQUE.

Un adjectif avec deux substantifs de different genre.

EXemple; *Ce peuple a le cœur & la bouche ouverte à vos loüanges*. On demande s'il faut dire *ouverte*, ou *ouverts*. M. de Malherbe disoit, qu'il falloit éviter cela comme un escuël, & ce conseil est si sage, qu'il semble qu'on ne s'en scauroit mal trouver; Mais il n'est pas question pourtant de gauchir toujours aux difficultez, il les faut

faut vaincre , & establir une regle certaine pour la perfection de nostre langue. Outre que bien souvent voulant éviter cette mauvaise rencontre , on perd la grace de l'expression , & l'on prend un détour qui n'est pas naturel. Les Maistres du mestier reconnoissent aisément cela. Comment dirons nous donc ? Il faudroit dire , *ouverts* , selon la Grammaire Latine , qui en use ainsi , pour une raison qui semble estre commune à toutes les langues , que le genre masculin estant le plus noble , doit prédominer toutes les fois que le masculin & le féminin se trouvent ensemble ; mais l'oreille a de la peine à s'y accommoder , parce qu'elle n'a point accoustumé de l'oüir dire de cette façon , & rien ne plaist à l'oreille , pour ce qui est de la phrase & de la diction , que ce qu'elle a accoustumé d'oüir. Je voudrois donc dire , *ouverte* , qui est beaucoup plus doux , tant à cause que cet adjectif se trouve joint au mesme genre avec le substantif qui le touche , que parce qu'ordinairement on parle ainsi , qui est la raison decisive , & que par consequent l'oreille y est toute accoustumée. Or qu'il soit vray que l'on parle ainsi d'ordinaire à la Cour , je l'assure comme y ayant pris garde souvent , & comme l'ayant fait dire de cette sorte à tous ceux à qui je l'ay demandé ; par une certaine voye qu'il faut toujours tenir , quand on ueut sçavoir assurément si une chose se dit , ou si elle ne se dit pas. Mais qu'on ne s'en fie point à moy , & que chacun se donne la peine de l'observer en son particulier.

Neantmoins M. de Malherbe a escrit , *il le faut estre en lieu , où le temps , & la peine soient bien employez*. On respond que cet exemple n'est pas semblable à l'autre , & qu'en celuy-cy il faut escrire , comme a fait M. de Malherbe , parce que deux substantifs qui ne sont point syno-

nimes , ny approchans , comme *le temps* , & *la peine* , régissent nécessairement un pluriel , lors que le verbe passif , vient apres avec le verbe substantif , ou que le verbe substantif est tout seul , comme *le mary & la femme sont importuns* , car on ne dira jamais , *le mary & la femme est importune* , parce que deux substantifs differens demandent le pluriel au verbe qui les suit , & dès que l'on employe le pluriel au verbe , il le faut employer aussi à l'adjectif , qui prend le genre masculin , comme le plus noble , quoy qu'il soit plus proche du feminin.

La question n'est donc pas pour l'exemple de M. de Malherbe ; car la chose est sans difficulté , & sans exception , mais pour l'exemple qui est le sujet de cette Remarque , où le dernier substantif *bouche* , est joint immédiatement à son adjectif *ouverte* sans qu'il y ait aucun verbe ny substantif , ny autre entre deux ; comme on dit , *les pieds & la teste nuë* , & non pas , *les pieds & la teste nus*.

## OBSERVATION.

LA decision de M. de Vaugelas est juste sur la phrase qui fait le sujet de cette Remarque. Quand le verbe regit deux noms substantifs dont le premier est masculin & le second feminin , il faut que l'adjectif s'accorde en genre avec le dernier auquel seul l'esprit s'attache , parce qu'il est le plus proche , c'est ce qui autorise à dire , *il a le cœur & la bouche ouverte à vos louanges*. Il n'en est pas de même quand les deux noms substantifs servent de nominatif au verbe qui suit. Comme ces deux noms demandent le verbe au pluriel , il faut que l'adjectif qui s'y rapporte , soit aussi au pluriel & masculin comme estant le genre le plus noble. *Le frere & la sœur sont aussi beaux l'un que l'autre*.

## REMARQUE.

*Songer pour penser.*

**I**L y en a qui ne le peuvent souffrir, mais ils n'ont pas raison; car qu'ont-ils à dire contre l'Usage, qui le fait dire & escrire ainsi à tout le monde? ils alleguent, que *songer*, signifie toute autre chose; comme si premièrement il falloit disputer avec l'Usage par raison, & que d'ailleurs ce fust une chose bien extraordinaire en toutes sortes de langues que les mots equivoques; car il en faudroit donc bannir tous les autres aussi bien que celuy-cy, si cette raison avoit lieu. Non seulement ce n'est pas une faute de dire, *songer*, pour *penser*, comme, *vous ne songez pas à ce que vous faites*, mais il a beaucoup plus de grace, & est bien plus François, que de dire, *vous ne pensez pas à ce que vous faites*.

## OBSERVATION.

**L**E scrupule est mal fondé de ne vouloir pas dire *songer* pour *penser*, quand l'un se peut employer naturellement pour l'autre, ainsi on dit également bien, *toutes les fois que j'y songe*, à quoy songez-vous, *il songe à accepter une telle charge*, & *toutes les fois que j'y pense*, à quoy pensez-vous, *il pense à accepter une telle charge*. Il faut prendre garde seulement que quand *songer* s'employe pour *penser*, c'est tousjours un verbe neutre, de sorte qu'encore qu'on dise fort bien, *ce qu'il dit est tousjours fort éloigné de ce qu'il pense*, on pense de vous cent choses desavantageuses, comme dans ces phrases, *penser* est un verbe actif, on ne scauroit mettre *songer* en sa place & il seroit barbare de dire, *on songe de vous cent choses desavantageuses*, *ce qu'il dit est fort éloigné de ce qu'il songe*.

OBSERVATIONS  
REMARQUE.

*QUI, au commencement d'une periode.*

**N**ous avons quelques Escrivains , qui apres avoir fait une longue periode sans avoir achevé ce qu'ils veulent dire, se sont avisez d'un mauvais expedient, pour faire d'un costé que la periode ne passe pas les bornes , & que d'autre part ils y puissent adjouster ce qui luy manque. Voicy comme ils font. Quand le sens est complet, ils mettent un point, & puis commencent une autre periode par le relatif, *qui*. Or ce *qui*, relatif, est incapable de commencer une periode, ny d'avoir jamais un point devant luy, mais tousjours une virgule, tellement qu'il le faut joindre à la periode précédente, & alors elle se trouve d'une longueur demesurée & monstrueuse. Au lieu d'exemple, figurez-vous une periode, qui ait toute l'estenduë qu'on luy peut souffrir, & qu'au lieu de la fermer, on voulust encore y adjouster un membre commençant par *qui*, certainement elle seroit insupportable. Je dis donc que de faire un point devant le *qui*, & de commencer une autre periode par ce mot, est un fort mauvais remede, dont nous n'usons jamais en nostre langue. Il est vray que les Latins se donnent ordinairement cette licence, & c'est à leur imitation que les Escrivains dont je parle, le font: mais nous sommes plus exacts en nostre langue, & en nostre stile, que les Latins, ny toutes les Nations, dont nous lisons les escrits.

Comme je faisois cette Remarque, j'ay heureusement rencontré un passage d'un des meilleurs Autheurs de l'Antiquité, qui me fournit un bel exemple de ce que je viens de dire. Il m'a semblé qu'il ne seroit pas mal à propos de le mettre icy pour un plus grand éclaircissement. *Anxium Regem tantis malis circumfusi amici, ut meminisset*

*orabant, animi sui magnitudinem unicum remedium deficientis exercitus esse, cum ex iis qui præcesserant ad capiendum locum castris, duo occurrunt utribus aquam gestantes, ut filiis suis quos in eodem agmine esse, et) agrè pati sitim non ignorabant, occurrerent.* Il seroit temps que la periode finist là, & je sçay bien qu'en nostre langue, à peine la pourroit-on souffrir plus longue. Neantmoins ce Grand homme, qu'on admire particulièrement pour l'excellence du stile, passe outre, & ajoûste, *Qui cum in Regem incidissent, alter ex iis utre resoluto, vas quod simul ferebat implet, porrigens regi.* Quelques-uns donc de nos Auteurs qui traduiroient ce passage en François, finiroient la periode à *occurrerent*, sçachant bien qu'on ne la leur souffriroit pas plus longue; mais voicy ce qu'ils feroient ensuite, & qu'il ne faut pas faire: ils mettroient là un point & puis commenceroient une autre periode par *qui*, écrivant le *Q*, d'une lettre majuscule. Au reste, tous les Latins en usent ainsi, & Ciceron le premier. Voyez si j'ay raison de dire, que nous sommes plus reguliers qu'eux. Ce n'est pas seulement en cela, c'est en beaucoup d'autres choses, que je remarqueray selon les occasions.

## OBSERVATION

Comme M. de Vaugelas ne rapporte aucun exemple, on ne croit pas qu'il y ait aucun Auteur, qui après avoir fait une longue periode, en ait jamais commencé une autre par un *Qui* relatif en mettant un point devant. On doute mesme si dans l'exemple Latin qu'il rapporte, on doit reconnoître deux periodes; il semble plustôt que ces mots. *Qui cum in Regem incidissent*, ne sont que la suite de la periode qui est beaucoup plus longue à la verité qu'elle ne doit estre, & qu'on ne les doit separer des premiers, que par un point & une virgule. *Qui* pourroit bien faire le commencement d'une periode en nostre langue comme en cet exemple. *Qui fera reflexion à*



*tout ce qu'on vient de dire , connoîtra fort clairement , &c. Mais alors ce qui , ne fera point relatif , & signifiera quiconque , ou celui qui.*

## R E M A R Q U E.

*S'il faut dire , Si c'estoit moy qui eusse fait cela , ou si c'estoit moy qui eust fait cela.*

**L**A plupart assurent , qu'il faut dire , *si c'estoit moy qui eusse fait cela* , & non pas *qui eust fait cela*. Car pourquoy faut-il que *moy* regisse une autre personne que la premiere ? Cette raison semble convaincante ; mais outre la raison , voyons l'Usage de la langue en la premiere personne du pluriel , a-t-on jamais dit , *si c'estoient nous qui eussent fait cela*. Or si l'on parloit ainsi au pluriel , il faudroit parler de mesme au singulier ; Mais sans doute tout le monde dit , *si c'estoient nous qui eussions fait cela*. En un mot , les personnes du verbe doivent répondre par tout à celles des pronoms personnels , & il faut dire , *si c'estoit moy , qui eusse fait cela , si c'estoit toy qui eusses fait , luy qui eust fait , nous qui eussions fait , &c.* Neantmoins je viens d'apprendre d'une personne tres-sçavante en nostre langue , qu'encore que la Regle veuille que l'on die *eusse* , avec *moy* le plus grand Usage dit , *eust*. Il ajoute , ce qui est tres-vray , que l'Usage favorise souvent des solecismes , & qu'en cet endroit il ne condamneroit pas *eust* , quoy qu'il condamne ce mesme abus en beaucoup d'autres rencontres , comme si l'on dit , *ce n'est pas moy qui l'a fait* , il faut sans doute dire , *qui l'ay fait*. Pour moy j'ay quelque opinion que ceux qui prononcent *qui eust* , pour *qui eusse* ou *qui eusses* , en la premiere & en la seconde personne , ne le font pas pour se servir de la troisieme , *qui*

*eust*, mais qu'ils mangent cette dernière syllabe par abréviation, comme quand on dit communément en parlant, *avous dit, avous fait*, pour, *avez vous dit, avez vous fait*, Mais comme *avous* ne s'écrit jamais, quoy qu'il se die aussi, il se pourroit faire que l'on diroit *eust*, en parlant, mais qu'il faudroit tousjours écrire *eusse*, & *eusses*, aux deux personnes. Et c'est le plus seur d'en user ainsi, puis que mesme ceux qui approuvent *eust*, ne desapprouvent pas l'autre. Outre qu'*eus*, estant la première personne du prétérit de l'indicatif, peut estre que ceux qui disent, *si c'estoit moy qui eus fait cela*, pensent dire, *qui eut fait cela*, le disant à l'indicatif, au lieu de le dire au subjonctif.

## OBSERVATION.

Quelques-uns ont crû qu'il falloit dire, *si c'estoit moy qui eust fait cela*, & prétendoient que ce fust une irregularité de la langue que l'Usage autorisoit, parce qu'il seroit bien rude à l'oreille d'entendre dire, *si c'estoit moy qui proposasse de faire telle chose*, au lieu de, *si c'estoit moy qui proposast de faire telle chose*, mais le sentiment contraire l'a emporté, on a dit que ce qui trompoit dans la phrase de M. Vaugelas, *si c'estoit moy qui eusse fait cela*, c'est que l'oreille ne discernoit pas si on prononçoit *qui eusse* ou *qui eust*, mais qu'il falloit écrire *qui eusse*, en faisant *qui* relatif de *moy* le nominatif de la première personne du verbe; qu'à l'égard des phrases où il y avoit quelque chose de trop rude à employer cette première personne, on devoit choisir un autre tour. La maniere de conjuguer le pluriel, *si c'estoit nous qui eussions fait*, *vous qui eussiez fait*, invitant à dire au singulier, *si c'estoit moy qui eusse fait*, *toy qui eusses fait*. On n'a point esté de l'avis de M. de Vaugelas, sur ce qu'il nous donne cette phrase comme incontestable, *si c'estoient nous qui eussions fait cela*, il faut dire, *si c'estoit nous qui &c.*

*aye, ou ait.*

**L**E verbe *avoir*, en l'optatif & au subjonctif, ne dit jamais *aye*, en la troisieme personne, mais toujours *ait*, soit en vers, ou en prose. Ce n'est pas qu'autrefois on n'ait escrit, *aye*, mais on ne l'escrit plus qu'en la premiere personne : comme, *je prie Dieu que j'aye bon succès de, &c. & qu'il ait bon succès, afin que j'aye, & afin qu'il ait.*

## OBSERVATION.

**I**L est vray que plusieurs personnes écrivent encore, *aye*; quand ils employent la troisieme personne singuliere du subjonctif du verbe *avoir*. Ce qui les trompe, c'est que tous les autres verbes terminent cette troisieme personne par un *e* muet. Il n'y a que les verbes *avoir* & *estre*, qui prennent un *t* aux personnes du subjonctif, *qu'il ait, qu'il soit.*

## REMARQUE.

*PAR CE QUE, séparé en trois mots.*

**I**L ne le faut jamais dire. En voicy un exemple pour me faire entendre. Un de nos grands Auteurs escrit, *Il m'a adoucy cette mauvaise nouvelle PAR CE qu'il me mande de la bonne volonté qu'en cette occasion le Roy a témoignée pour vous.* On voit clairement que, *parce que*, ne doit point estre employé de cette sorte, à cause que l'on a tellement accoustumé de ne le voir qu'en deux mots signifier *quia*, & rendre raison des choses, que lors qu'on l'employe à un autre usage, il surprend le Lecteur, & plus encore l'Auteur, qui ne peut pas remarquer dans la prononciation de celui qui parle, cette distinction, comme  
le

le Lecteur la peut remarquer en lisant, tellement que cela empesche qu'on ne soit bien entendu, ou pour le moins, qu'on ne le soit si promptement, qui est un grand défaut à celuy qui parle, ou qui escrit. Car en cet exemple, *parce qu'il me mande de la bonne volonté*, n'a point de sens; si ce, *par ce que*, est pris pour *quia*, ou à cause *que*, comme d'abord tout le monde le prendra pour cela.

## OBSERVATION.

Pour escrire purement & sans équivoque, il ne faut jamais se fervir de *par ce que*, que dans le sens de à cause *que*, ou du *quia* des Latins. Au lieu de dire, *je connois par ce que vous me mandez d'un tel*, il faut dire, *je connois par les choses que vous me mandez d'un tel*.

## REMARQUE.

OÙ, adverbe pour le pronom relatif.

L'Usage en est élégant, & commode, par exemple *le mauvais estat où je vous ay laissé*, est incomparablement mieux dit, que *le mauvais estat auquel je vous ay laissé*. Le pronom, *lequel*, est d'ordinaire si rude en tous ses cas, que nostre langue semble y avoir pourveu, en nous donnant de certains mots plus doux & plus courts, pour substituer en sa place, comme, *où* en cet exemple, & *dont*, & *quoy* en une infinité de rencontres, ainsi qu'il se voit dans les Remarques de ces mots là.

## OBSERVATION.

ON ne dit point, *le mauvais estat auquel je vous ay laissé*; l'Usage a reçu *où* en la place du pronom relatif *auquel*, & non seulement on dit fort bien, *l'estat où je suis*, *la maison où il demeure*, mais encore, *la felicité où il aspire*, quoy qu'on puisse dire aussi, *la felicité à laquelle il aspire*, mais *l'estat dans lequel je suis*, & *la maison dans laquelle je demeure*, sont des manieres de parler dont personne ne se sert.

## REMARQUE.

*Quoy que.*

**I**L faut prendre garde de ne le mettre jamais après *que* ; comme, *je vous assure que quoy que je vous aime, &c.* à cause de la cacophonie, il faut dire, *que bien que*, ou *qu'encore que*, qui est peut-estre plus doux, n'y ayant qu'un *que*, entier.

## OBSERVATION

**C**ette Remarque ne regarde que le soin qu'il faut avoir d'éviter tout ce qui est trop rude à l'oreille. *Quoy que* est une tres-bonne façon de parler, mais il est certain qu'en disant, *bien que* au lieu de *quoy que*, on rend la phrase moins rude.

## REMARQUE.

*Liberal arbitre.*

**C**'Est une façon de parler, dont Amiot, & tous les anciens Escrivains ont usé, & dont plusieurs modernes usent encore. Rien ne la deffend que le long usage, qui continuë tousjours ; car *liberal* ne veut pas dire *libre*, qui est ce que l'on prétend dire, quand on dit, *liberal arbitre*. Quelques-uns ont voulu rendre raison d'une phrase si estrange, disant que *liberal*, se prend là comme les Latins le prennent, quand ils appellent *ingenium liberale*, *indolem liberalem*, une ame bien née, comme si, *liberal*, en ce sens estoit opposé à *servile*, & que l'on voulust dire, que le franc arbitre est convenable à une ame bien née, au lieu que les ames serviles, qui n'agissent que par contrainte, semblent estre privées de l'usage de leur liberté. D'où est venu, ajoustent-ils, qu'encore en François

nous appellons, *les arts liberaux*, ceux qui appartiennent aux personnes d'honneur, comme si ces arts estoient opposez aux arts mecaniques, qui ne sont exercez que par des gens du commun. Je ne voudrois pas absolument rejeter cette pensée, mais elle me semble bien subtile, & tirée de loin. Il vaut mieux avoüer franchement, que l'Usage l'a ainsi voulu, comme en plusieurs autres façons de parler, contre toute sorte de raison. D'autres disent, qu'au lieu de *libre arbitre*, qui neantmoins est tres-François, on a dit, *liberal arbitre*, pour éviter la dureté des deux *b*, & des deux *r*, qui se rencontrent & s'entre-choquent en ces deux mots, *libre arbitre*; mais c'est une mauvaise raison. Tant y a qu'on le dit, & qu'on l'escrit encore aujourd'huy, mais le plus seur, & le meilleur est de dire & d'escire, *le franc arbitre*.

## OBSERVATION.

ON ne dit plus aujourd'huy, *liberal arbitre*, on dit *libre arbitre*, & *franc arbitre*, & plusieurs preferent le premier à l'autre.

## REMARQUE.

*Prochain voisin.*

Ces deux mots ne reçoivent jamais de comparatif, ny de superlatif. On ne dit point, *plus prochain*, *tres prochain*, *plus voisin*, *tres voisin*. On n'use de l'un & de l'autre que dans le simple positif, *prochain*, *voisin*. Cette remarque est curieuse, & d'autant plus necessaire, que je vois commettre cette faute à quelques-uns de nos meilleurs Escrivains. Il faut dire, *plus proche*, *tres proche*, au lieu de, *plus prochain*, *plus voisin*, *tres prochain*, *tres-voisin*. Par exemple, on dit, *à la maison la plus proche*, &

non pas, à la maison la plus prochaine, ny la plus voisine. Et, je suis tres proche, ou fort proche de là, & non pas, tres prochain, ny, tres-voisin. Où il faut remarquer que fort, qui est une marque de superlatif ne se joint non plus à prochain & voisin, que, plus, &, tres. car on ne dira pas, je suis fort prochain, ny, fort voisin. Le peuple dit abusivement, c'est mon plus prochain voisin, mais il faut dire, c'est mon plus proche voisin.

## OBSERVATION.

ON peut dire dans le plus prochain village, aussi bien que dans le plus proche village. Ces mots prochain & voisin souffrent le comparatif & le superlatif. Il perdit courage quand il vit la mort plus prochaine, on ne sçauroit estre plus voisins que nous le sommes, nos maisons sont fort voisines.

## REMARQUE.

*Proches, pour parens.*

Presque tout le monde le dit, comme, je suis abandonné de mes proches, tous mes proches y consentent, mais quelques-uns font difficulté d'en user. Je me souviens que M. Coëffeteau ne le pouvoit souffrir, en quoy il est suivy encore aujourd'huy par des gens de la Cour, de l'un & de l'autre sexe.

## OBSERVATION.

ON ne doit point condamner le mot *proches*, employé au substantif dans la signification de *parens*. c'est fort bien parler sur tout dans la conversation que de dire, il fut abandonné de ses proches. Il faut seulement observer qu'il n'a d'usage qu'au pluriel, dans cette signification, & qu'on doit dire, il fut trahi par un de ses plus proches, & non par un proche.

## R E M A R Q U E.

*Y*, pour *luy*.

**E**Xemple, *jay remis les hardes de mon frere à un tel, afin qu'il les y donne*, pour dire, *afin qu'il les luy donne*. C'est une faute toute commune parmi nos Courtifans. D'autres difent, *afin qu'il luy donne*, fans dire, *les*, comme nous l'avons desja remarqué.

## O B S E R V A T I O N.

**L**A phrase que M. de Vaugelas apporte dans cette Remarque & toutes les autres de mesme nature font de veritables fautes. Si elles échapent quelquefois, ce ne peut être que dans une conversation fort negligée, où l'on ne prend aucun soin de bien prononcer les mots. *Avous fait cela ? pour avez vous fait cela ?* est du mesme genre.

## R E M A R Q U E.

*Y* devant *EN*, & non pas après.

**I**L faut dire, *il y en a*, & jamais, *il en y a*, comme l'on disoit anciennement.

## O B S E R V A T I O N.

**I**L y a si long-temps qu'on n'entend plus dire, *il en y a*, qu'on a peine à croire qu'on l'ait jamais dit.

## R E M A R Q U E.

*Y*, avec les pronoms.

**I**L faut dire, *menez y moy*, & non pas, *menez m'y*, & au singulier aussi, *menes-y-moy*, & non pas, *mene m'y*. Et



cela à cause du mauvais & ridicule son que fait, *menez-m'y*, & *mene-m'y*. car on dit bien *menez nous y*. qui est la mesme construction & le mesme ordre des paroles, & *menez-les y* aussi ; parce que la cacophonie ne s'y rencontre pas si grande, qu'aux deux autres. On dit encore, *mene-l'y*, & *menez-l'y*, à cause que la lettre, *l*, ne sonne pas si mal en cet endroit que l'*m*. Outre que *m'y*, de soy a un mauvais son. De mesme on dit, *envoyez y moy*, & non pas, *envoyez m'y*, *portez y moy*, & non *portez m'y*, mais ouy bien, *envoyez nous y*, *envoyez l'y*, *portez nous y*, *portez-l'y*. Cela se dit en parlant, mais je ne voudrois pas l'écrire, que dans un stile fort bas. Je l'éviterois en prenant quelque destour. Je ferois venir à propos de dire, *là pour y*, comme *portez moy là*, *envoyez moy là*.

## OBSERVATION.

ON est convenu que *m'y* a un fort mauvais son dans, *menez m'y*, & que c'est assez pour faire condamner absolument cette façon de parler, mais *m'y* n'a point de soy-mesme un aussi mauvais son que M. de Vaugelas le prétend. On dira fort bien & sans que l'oreille en soit blessée, *j'iray volontiers dans cette maison si vous vouliez m'y mener, si vous vous vouliez m'y donner accès, comme son carosse n'estoit pas rempli, il m'y donna place*. Ce *m'y* n'est insupportable que quand il n'est suivi d'aucun mot, comme dans, *menez m'y*, il est vray qu'il ne seroit pas moins à blasmer dans cette phrase. *Vostre carosse n'est pas plein, donnez m'y place*, il faut dire, *donnez y moy place, menez y moy*. Ce qui rend *donnez m'y place* barbare, c'est que *m'y* est placé après le verbe. Pour estre souffert, il faut qu'il soit mis devant, comme, *il m'y mena, si l'on veut que j'aille là, il faut qu'on m'y porte*.

## REMARQUE.

## TOUT, adverbe.

C'Est une faute que presque tout le monde fait, de dire, *tous*, au lieu de *tout*. Par exemple il faut dire, *ils sont tout estonnez*, & non pas, *tous estonnez*, parce que *tout* en cet endroit n'est pas un nom, mais un adverbe, & par consequent indeclinable, qui veut dire, *tout à fait omnino* en Latin. *Ils sont tout autres que vous ne les avez veüs*, & non pas *tous autres*. *Ils crient tout d'une voix*, c'est comme il faut parler, & escrire grammaticalement, mais on ne laisse pas de dire oratoirement *tous d'une voix*, & il est plus élégant à cause de la figure que fait l'antithese de *tous*, & d'une *voix*. Ce n'est pas encore qu'on ne puisse dire, *tous estonnez*, quand on veut dire que, *tous le font*, mais nous ne parlons pas du nom, nous parlons de l'adverbe, qui se joint aux adjectifs, ou pour l'ordinaire aux participes passifs, comme, *ils sont tous sales*, *ils sont tous rompus*.

Mais cela n'a lieu qu'au genre masculin, car au féminin il faut dire, *toutes*, *elles sont toutes estonnées*, *toutes explorées*, l'adverbe, *tout*, se convertissant en nom, pour signifier neantmoins ce que signifie l'adverbe, & non pas ce que signifie le nom. Car quand on dit, *elles sont toutes sales*, *elles sont toutes rompuës*, *toutes*, veut dire, *tout à fait*, *entièrement*, comme qui diroit, *elles sont tout à fait sales*, *tout à fait rompuës*. La bizarrerie de l'Usage a fait cette difference sans raison, entre le masculin, & le féminin.

Il y a pourtant une exception en cette reigle du genre féminin. C'est qu'avec *autres*, féminin, il faut dire, *tout*

& non pas *toutes*. Exemple, *les dernieres figures que vous m'envoyastes, estoient tout autres que les premieres, & non pas, estoient toutes autres*. Mais ce n'est qu'au pluriel car au singulier il faut dire, *toute*, comme, *j'ay veü l'estifse que vous dites, elle est toute autre que celle-cy*. Je n'ay remarqué que ce seul mot qui soit excepté de la Reigle, car par tout ailleurs & au singulier & au pluriel, il faut que *tout*, adverbe se change en l'adjectif *toute*, & *toutes*, quand il est avec un adjectif feminin, *elle est toute telle qu'elle estoit, elles sont toutes telles que vous les avez veües*.

## OBSERVATION.

**L**Es sentimens ont esté partagez sur cette remarque, tout le monde a esté d'un mesme sentiment touchant *tout*, quand il est joint avec un adjectif masculin pluriel, & on a trouvé qu'en cette phrase, *ils furent tout estonnez*, ce mot *tout*, doit estre regardé comme un adverbe qui signifie, *tout à fait*, mais il n'en a pas esté de mesme à l'égard de ce mesme mot joint avec un adjectif feminin. La plupart ont soustenu contre l'adecision de M. de Vaugelas qu'il falloit dire, *elles furent tout estonnées, elles vinrent tout éplorées, & non pas toutes estonnées, toutes éplorées*. Ceux qui ont esté de l'avis contraire ont respondu que les participes feminins, *estonnées & surprises*, pouvant estre employez indifferemment l'un pour l'autre, ils ne voyoient pas pourquoy il falloit dire, *elles furent tout estonnées*, puisqu'il est incontestable qu'il faut dire, *elles furent toutes surprises*. Ils ont ajousté que la liberté de la prononciation dans le discours familier pouvoit induire en erreur & qu'au lieu de faire entendre *elles estoient fort estonnées*, il échappoit de dire, *tout estonnées*. On n'a point eu d'égard à cette raison, & l'Académie a décidé à la pluralité des suffrages, qu'il faut dire & escrire, *elles furent tout estonnées*, & non pas *toutes estonnées*, quoy qu'on demeure d'accord qu'il faut mettre *toute* & *toutes* devant des adjectifs qui commencent par une consonne, *cette femme est toute belle, ces estoffes sont toutes sales*. Suivant cette regle il faut dire, *les dernieres estoffes estoient tout autres que les premieres*. On ne voit pas surquoy M. de Vaugelas

gelas se fonde lorsqu'il prétend qu'il faut dire au singulier , *l'estoffe que vous dites , est toute autre que celle-cy* , puisqu'il est impossible que l'oreille distingue dans cette phrase si on prononce , *tout autre* , adverbe , ou *toute autre* nom adjectif.

## REMARQUE.

*Vinrent & vindrent.*

**T**OUS deux sont bons , mais *vinrent* , est beaucoup meilleur & plus usité. M. Coëffeteau dit tousjours *vinrent* , & M. de Malherbe , *vindrent*. Toute la Cour & tous les Auteurs modernes disent , *vinrent* , comme plus doux. De mesme en ses composez , & aux autres verbes de cette nature , *revinrent* , *devinrent* , *souvinrent* , & leurs semblables , plus élégamment que *revindrent* , *devindrent* , *souvindrent* , &c l'on dit aussi , *tinrent* plustost que *tindrent* , qui neantmoins est bon , *soustinrent* , *maintinrent* , plustost que , *soustindrent* , & *maintindrent*.

## OBSERVATION.

**O**N ne peut plus dire , que *vinrent* est beaucoup meilleur que *vindrent*. C'est le seul qui soit usité presentement , *vindrent* est tout à fait hors d'usage , aussi bien que *tindrent* , & *soutindrent*.

## REMARQUE.

*Print , prindrent , prinrent.*

**T**OUS trois ne valent rien , ils ont esté bons autrefois , & M. de Malherbe en use tousjours , *Et d'elle prindrent le flambeau , dont ils desolèrent leur terre* , &c. Mais aujourd'huy l'on dit seulement , *prit* , & *prirent* , qui sont bien plus doux.

Ces mots qui ont esté employez autrefois par de bons Auteurs ne sont plus d'aucun usage. Il faut dire, *il prit, ils prirent.*

## REMARQUE.

*Quand la dyphthongue O I, doit estre prononcée comme elle est escrite, ou bien en A I.*

**A** La Cour on prononce beaucoup de mots escrits avec la diphtongue *oi*, comme s'ils estoient escrits avec la diphtongue *ai*, parce que cette derniere est incomparablement plus douce & plus delicate. A mon gré c'est une des beautez de nostre langue à l'oüir parler, que la prononciation d'*ai*, pour *oi*; *Je faisais*, prononcé comme il vient d'estre escrit, combien a-t'il plus de grace que, *je faisois*, en prononçant à pleine bouche la diphtongue *oi*, comme l'on fait d'ordinaire au Palais? Mais parce que plusieurs en abusent, & prononcent *ai*, quand il faut prononcer *oi*, il ne sera pas inutile d'en faire une remarque. Une infinité de gens disent, *mains*, pour dire *moins*, & par consequent *neantmains*, pour *neantmoins*, *je dais*, *tu dais*, *il dait* pour dire, *je dois*, *tu dois*, *il doit*, ce qui est insupportable. Voicy quelques regles pour cela.

Premierement, dans tous les monosyllabes on doit prononcer *oi*, & non pas *ai*, comme *moins*, avec son composé *neantmoins*, *loy*, *bois*, *dois*, *quoy*, *moy*, *toy*, *soy*, *mois*, *foy*, & tous les autres, dont le nombre est grand. Il y en a fort peu d'exceptez, comme *froid*, *crois*, *droit soyent*, *soit*, que l'on prononce en *ai*, *fraid*, *crais*, *drait*, *saient*, *sait*: si ce n'est quand on dit *soit*, pour approuver quelque

chose, car alors il faut dire *soit*, & non pas *fait*, & quand il signifie *sive*, par exemple on dira, *soit que cela fait ou non*, en prononçant ces deux *soit*, de la façon qu'ils viennent d'estre escrits. Dans tous les mots terminez en *oir*, comme, *mouchoir*, *parloir*, *recevoir*, *mouvoir*, &c. sans exception, on prononce tousjours, *oi*, & jamais *ai*.

On prononce aussi tousjours *oi*, & non pas *ai* aux trois personnes du singulier present de l'indicatif des verbes qui terminent en *çois*, comme *conçois*, *reçois*, *apperçois*, car on ne dit jamais *je conçais*, *je reçais*, *j'apperçais*.

Tantost on prononce *oi*, & tantost *ai*, aux syllabes qui ne sont pas à la fin des mots, comme on dit, *boire*, *memoire*, *gloire*, *fire*, &c. & non pas, *bair*, *memair*, *glair*, *fair*, qui seroit une prononciation bien ridicule; Et l'on prononce, *craire*, *accraire*, *creance*, *craistre*, *accraistre*, *connaistre*, *paraiistre*, &c. pour *croire*, *accroire*, *croyance*, &c. Quelques-uns disent, *veage*, pour *voyage*, mais il ne se peut souffrir, non plus que *Reaume*, pour *Royaume*. On peut neantmoins asseurer, que presque par tout *oi*, ne finissant pas le mot, se prononce en *oi*, & non pas en *ai*. Ainsi il faut dire, *avoine*, avec toute la Cour, & non pas *aveine* avec tout Paris.

Le grand usage donc de la diphtongue *ai*, pour *oi*, c'est au singulier du preterit imparfait de l'indicatif, *je faisais*, *tu faisais*, *il faisait*, pour, *je faisois*, *tu faisois*, *il faisoit*. *J'estais*, *j'avois*, *j'allais*, en toutes les trois personnes de mesme, & en la troisieme personne du pluriel, *ils faisaient*. Cette Regle est sans exception. L'*ai*, se prononce encore pour *oi*, aux trois personnes du singulier present de l'indicatif, comme, *je connais*, *tu connais*, *il connoist*, pour, *je connois*, *tu connois*, *il connoist*. Mais ce n'est qu'en certains mots, qui sont en fort petit nombre; Car les verbes qui sont

composez d'un verbe monosyllabe , comme , *je prevois* ; *je revois* , *j'entre-vois* , *j'entr-ois* , & autres semblables ; n'y sont pas compris , à cause qu'ils sont composez d'un verbe simple monosyllabe *vois* , & *ois* , dont la diphtongue se prononce en *oi* , & non pas en *ai*.

*Ai* , se prononce encore pour *oi* , à la fin des noms Nationnaux , & Provinciaux , ou des habitans des villes , comme *Français* , *Anglais* , *Hollandais* , *Milanois* , *Polonais* , &c. pour *François* , *Anglois* , *Hollandois* , *Milanois* , &c. On dit pourtant *Genois* , *Suedois* , & *Liegeois* , & non pas *Genais* , *suedais* , ny *Liegeais*. Il se prononce aussi à l'optatif & au subjonctif en toutes les trois personnes du singulier , comme *je voudrais* , *tu voudrais* , *il voudrait* pour *je voudrois* , *tu voudrois* , *il voudroit* , & en la troisieme du pluriel , *ils voudroient*. Et ainsi des autres dont le nombre est infini.

## OBSERVATION.

Quelques-uns prononcent *froid* , comme il s'écrit , & d'autres le prononcent comme si on écrivoit *fraid*. On ne prononce *drait* , pour *droit* , que quand il est adjectif , & qu'il signifie qui ne panche ny de costé ny d'autre , *drait comme un jonc*. Quand ce mot est substantif il le faut prononcer comme il s'écrit. *Il n'a pas droit de faire telle chose* , l'Académie s'est trouvée du sentiment de M. de Vaugelas sur tout le reste de cette Remarque. Quoy qu'on dise *les Français* , il faut prononcer *François* quand c'est un nom propre d'homme.

## REMARQUE.

*Le verbe sçavoir , suivy d'un infinitif.*

Exemple , *Il marcha contre les ennemis , qu'il sçavoit avoir passé la riviere ; Il fit du bien à tous ceux qu'il sçavoit avoir aimé son fils*. Cette façon de parler , & plu-

fiens autres semblables , sont fort en usage , parce qu'elles sont fort commodes , & qu'elles abregent l'expression ; Outre qu'elles ostent la rudesse qu'il y auroit à dire , *il marcha contre les ennemis qu'il sçavoit qui avoient passé la riviere , qu'il sçavoit qui avoient aimé son fils*. Car ce sont les deux façons ordinaires , dont on exprime cela. Mais pour en dire la verité , je ne voudrois jamais me servir de la dernière , & rarement de l'autre ; non pas que je la croye mauvaise , puis que tous nos meilleurs Autheurs s'en fervent , qui me doivent oster tout scrupule , & me donner la loy ; mais parce que je sçay qu'elle choque beaucoup d'oreilles delicates , & de fait , je sens bien qu'il y a quelque chose de rude en cette construction , je tafcherois de l'éviter le plus adroitement que je pourrois.

## OBSERVATION.

Ces manieres de parler que M. de Vaugelas trouve fort commodes ne doivent causer aucun scrupule à ceux qui les voudront employer. Elles abregent beaucoup , & sont preferables aux détours qu'il faudroit prendre pour les éviter. Le verbe sçavoir n'est pas le seul qui puisse entrer dans ces phrases. On dit fort bien , *il ne se fioit qu'à ceux qu'il croyoit avoir de l'attachement pour luy , il aimoit tous ceux qu'il connoissoit avoir de la probité , il meprisa ceux qu'on luy disoit avoir parlé contre luy*.

## REMARQUE.

*Des vers dans la prose.*

J'Entens que la prose mesme fasse un vers , & non pas que dans la prose on mesle des vers. Exemple, *qui se peut assurer d'une perseverance ?* Je dis qu'une periode en prose , qui commence ou finit ainsi , ou avec cette mesme mesure , est vicieuse. Il faut éviter les vers dans la prose au-



tant qu'il se peut , sur tout , les vers Alexandrins , & les vers communs , mais particulièrement les Alexandrins , comme est celuy dont j'ay donné un exemple , parce que leur mesure sent plus le vers , que celle des vers communs , & que marchant , s'il faut ainsi dire , avec plus de train , & plus de pompe que les autres , ils se font plus remarquer. Mais il les faut principalement éviter quand ils commencent ou achevent la periode , & qu'ils font un sens complet. Que s'il y a deux vers de suite , dont le sens soit parfait en chaque vers , c'est bien encore pis , & si ces deux vers finissent , l'un par une rime masculine , & l'autre par une feminine , le défaut en est encore plus grand , parce que cela sent davantage la Poësie , & est plus remarquable , ces deux vers estant comme les deux premiers , ou les deux derniers d'un quatrain. Il y en a un bel exemple dans M. de Malherbe : *ce ne fut pas à faute* , dit-il , *ny de le desirer avecque passion , ny de le rechercher avecque diligence*. S'il eust fait *avec* , de deux syllabes aux deux vers , au lieu qu'il l'a fait de trois , ayant tousjours accoustumé d'escrire *avecque* , de trois syllabes en prose , il eust rompu la mesure , qui rend ces deux membres de periode vicieux. Que si le sens ne commence , ny ne finit avec le vers , il n'y a rien à dire , parce qu'on ne s'apperçoit pas que ce soit un vers. Exemple , *Ayant évité les malheurs , où tombe d'ordinaire la jeunesse*. Otez-en le commencement & la fin , ce sera un vers , *évité les malheurs , où tombe d'ordinaire* , mais avec ce qui va devant & après , il ne paroist point que c'en soit un. Aussi quand on dit qu'il faut éviter les vers , on veut dire ceux qui ont la cadence des vers , ce que celuy-cy n'a pas. Car pour les autres , ce seroit un scrupule sans raison , de n'en oser faire en prose , puis qu'aussi bien on ne s'en apperçoit point.

Amiot, M. Coëffeteau, & tous nos meilleurs Escrivains, anciens, & modernes, en font plusieurs, mesme avec la cadence, & pourveu que cela n'arrive pas souvent, je ne crois pas qu'il y ait grand mal; parce qu'à le vouloir toujours éviter, cette contrainte empescheroit de dire beaucoup de choses de la façon qu'elles doivent estre dites, & ruinerait la naïveté, à qui j'oserois donner la première place parmy toutes les perfections du stile.

Il y en a qui tiennent, que ce n'est point un vice, qu'un vers dans la prose, encore qu'il fasse un sens complet, & qu'il finisse en cadence, pourveu qu'il ne soit point composé de mots specieux & magnifiques, & qui sentent la poésie. Mais je ne suis pas de leur avis, quoy que je leur accorde qu'un vers composé de paroles simples & communes est beaucoup moins vicieux. Tacite a esté repris d'avoir commencé son Ouvrage par un vers, *Urbem Romanam à principio Reges habuere*. quoy qu'il n'ait rien du vers que la mesure, & encore bien raboteuse. Et l'on n'a pas mesme pardonné à Tite-Live l'Hemistiche, par où il commence aussi, *Facturus ne opera pretium sim?*

J'ay dit que les vers communs sont moins vicieux en prose, que les Alexandrins, & il est vray, parce qu'ils ressentent moins le vers. Et je m'estonne de l'opinion contraire de Ronfard, qui dit, qu'il a voulu composer sa Franciade en vers communs, parce qu'ils sentent moins la prose que les Alexandrins; car outre que l'oreille, qui est en cela le souverain juge, le condamne, la raison fait aussi contre luy, en ce que les quatre premières syllabes du vers commun, à la fin desquelles se fait la mesure, se rencontrent sans comparaison plus souvent parmy la prose, que les six premières syllabes du vers Alexandrin, comme l'expérience le fait voir, estant plus aisé de trou-

ver quatre syllabes ajustées , que d'en trouver six.

Quant aux petits vers , ils ne paroissent presque point parmy la prose , si ce n'est qu'il y en ait deux de suite de mesme mesure , comme , *on ne pouvoit s'imaginer , qu'après un si rude combat* , que si vous en adjoustez encore un , ou deux , *ils fissent encore dessein d'attaquer nos retranchemens* , cela est tres-vicieux , & il peut souvent arriver , qu'au moins il y en aura deux de mesme mesure.

Il faut prendre garde aussi qu'il n'y ait plusieurs membres d'une periode de suite , tous d'une mesure , car encore qu'ils n'ayent pas la mesure d'aucune sorte de vers , ils ne laissent pas d'offenser l'oreille , quand elle est tendre. Par exemple , *on ne pouvoit pas s'imaginer , qu'après un si furieux combat , ils eussent encore fait dessein d'attaquer tous nos retranchemens*. Cette periode est composée de quatre pieces , qui sont toutes de neuf syllabes , & qui ayant une mesme cheute , peuvent desplaire à l'oreille , sans qu'elle sçache pourquoy. Neantmoins c'est une merveille quand cela se rencontre , & encore en ce cas là il ne s'en faut guere mettre en peine , à cause qu'il n'y a presque personne qui s'en apperçoive , & que ce seroit se donner une cruelle gese pour rien. Mais lors que ce sont des vers de mesme mesure , ce seroit un grand défaut de ne la pas rompre , sur tout s'il y a plus de deux vers de suite , comme il se voit dans l'exemple que nous avons rapporté.

#### OBSERVATION.

**O**N n'appelle vers dans la Prose que ceux qui en ont la juste cadence , & qui ne sont ny suivis ny précédés d'aucun mot qui y soit joint , *le desir trop ardent d'acquérir des richesses* , est un vers bien mesuré , qu'il faut éviter en escrivant , comme tous les autres de mesme nature , mais si on l'enferme dans d'autres mots par exemple : *Qui ne sçait que le desir trop ardent d'acquérir des richesses*,

*richesses par quelques voyes que ce soit*, ce n'est plus un vers parce qu'il n'en a plus la cadence.

On doit sur tout s'attacher à rompre la mesure des grands vers. Les petits ne se font pas sitost remarquer & blessent beaucoup moins l'oreille. Elle est seule à consulter sur ce qui a trop une mesme cheute. En general il faut laisser à chaque genre d'écrire ce qui luy est propre, fuir le stile profaïque dans les vers, & éviter la cadence des vers dans la prose.

## REMARQUE.

### *Parallele.*

**C**E mot est masculin dans le figuré. Il est vray que dans le propre, selon que les Geometres le définissent, on ne le met guere tout seul, que l'on ne die *ligne*, en mesme temps, *une ligne parallele*, *deux lignes paralleles*, & alors il est adjectif, comme il se voit clairement. Mais dans le figuré, il arrive à ce mot deux choses assez extraordinaires, & si je ne me trompe, sans exemple. L'une, que d'adjectif qu'il estoit au propre, il devient substantif au figuré, ne voulant dire autre chose que *comparaison*: l'autre, qu'au propre on l'écrit *parallele*, selon son origine Grecque suivie des Latins, & au figuré il change d'ortographe, & s'écrit, *paraelle*, par l'ignorance ou par la bizarrerie de l'Usage. *Le paraelle d'Alexandre*, & *de Cesar*, *faire le paraelle*, ou *un paraelle de deux Capitaines*, ou *de deux Orateurs*.

Il y a grande apparence que cet abus d'écrire *paraelle* avec les *l*, ainsi transposées, est venu de ce que tous nos noms substantifs; ou adjectifs terminez en *ele*, ont tous l'*l* redoublée, & jamais simple, comme *pucelle*, *belle*, *modelle*, *fidelle*, &c. Car pour ceux qui ont une *s*, entre l'*e*, & l'*l*, ils ne font pas de ce nombre, ny de cette

nature , comme *grefte* , adjectif & substantif , *frefte* , ou *freile*. Je ne parle que des noms où l'*l* est entre deux *e* , à la fin du mot. Et je ne parle point des verbes non plus ; car il y en a qui finissent avec une *l* seule , comme *céle* , *decéle* , *revéle*. Cependant les doctes accuseront d'ignorance ceux qui écriront *parallele* ainsi , comme si l'on ne sçavoit pas qu'en Grec *ἄλληλον* d'où il vient , dispose les *l* , ou les *lambda* tout au contraire. Mais il faut prier ces Messieurs de se ressouvenir , que l'Usage ne s'attache point aux ethymologies , & qu'il n'en dépend qu'autant qu'il luy plaist. D'aller au contraire , ce seroit vouloir montrer que l'on ne sçait pas sa langue maternelle : mais que l'on sçait la Grecque ; & il est sans comparaison plus honteux d'ignorer l'une que l'autre. Adjustez que nous avons mille exemples de mots Latins pris du Grec , où l'on s'escarte bien davantage de leur origine. Mesme ce mot *ἄλληλον* , n'a qu'une *l* , ou un *lambda* à la dernière syllabe , quoy que les Ethymologistes Grecs ne doutent point qu'il ne vienne d'*ἄλλον ἄλλω* *aliud alii* , comme qui diroit , une chose qui a du rapport à une autre , changeant l'*α* en *η* , dans la composition , & ostant un *λ* pour rendre le mot plus doux.

## OBSERVATION.

**O**N n'a point esté de l'avis de M. de Vaugelas qui veut que quand *parallele* , signifie comparaison , on l'écrive par deux *ll* , avant le dernier *e* , faire le *parallele de deux Orateurs* Il faut toujours écrire *parallele* , comme on l'écrit quand il est employé à l'adjectif , *une ligne parallele*. On dit aussi substantivement *une parallele* , sans mettre *ligne*. On peut apporter , *zele* , & *modele* pour exception à ce qui est établi dans cette remarque , que les substantifs & les adjectifs terminez en *ele* , ont tous l'*l* redoublée & jamais simple , comme *Chapelle* , *belle* , *immortelle* , puisque c'est avec une *l* , simple que l'on écrit ces deux mots.

## REMARQUE.

*Vesquit, vescu.*

**C**E preterit se conjugue par la pluspart de cette sorte, *je vesquis, tu vesquis, il vesquit, & il vescu; nous vesquimes, vous vesquites, ils vesquirent, & ils vescuient.* J'ay dit par la pluspart, à cause qu'il y en a d'autres dont le nombre à la verité est beaucoup moindre, qui tiennent, qu'il le faut conjuguer ainsi, *je vesquis, & je vescu, tu vesquis, non pas, tu vescu, il vesquit, & il vescu, nous vesquimes & vescumes<sup>1</sup>, vous vescuistes, non pas vesquistes, ils vesquirent, & vescuient.*

Il y en a encore qui le conjuguent autrement, & qui tiennent qu'en toutes les trois personnes, & du singulier, & du pluriel, les deux sont bons, & que l'on peut dire, *je vesquis & je vescu, tu vesquis, & tu vescu, & ainsi au pluriel.* Tant y a que la diversité des opinions est si grande sur ce sujet, que quelques-uns n'ont point pris d'autre party, que d'éviter tant qu'il se peut, ce preterit, & de se servir de l'autre, que les Grammairiens appellent indéfini ou composé, *j'ay vescu.* Il est vray que pour la tierce personne du singulier & du pluriel, presque tous conviennent que l'on peut dire *vesquit, & vescu, vesquirent, & vescuient.* M. de Malherbe dit, *survesquit.*

Seulement on peut advertir ceux qui escrivent exactement, & qui aspirent à la perfection, de prendre garde à employer *vesquit*, ou *vescut*, selon qu'il sonnera mieux à l'endroit où il sera mis. Par exemple, j'aimerois mieux dire, *il vesquit & mourut Chrestienement*, que non pas, *il vescu & mourut*, à cause de la rudesse de ces deux mesmes terminaisons, comme au contraire, je voudrois dire, *il ves-*

*cut* & *sortit de ce monde*, plustost qu'il *vesquit* & *sortit* : Mais ce petites observations ne sont que pour les delicats. Neantmoins puis qu'il ne couste pas plus de mettre l'un que l'autre, il faut ce me semble, choisir le meilleur, & celui qui contente plus l'oreille.

## OBSERVATION.

**L**A meilleure & la plus seure maniere de conjuguer aujourd'huy le preterit defini du verbe *vivre* c'est, *je vescu*, *tu vescu*, *il vescu*, *nous vescu*, *vous vescu*, *ils vescu*. C'est le sentiment de l'Académie qui prefere aussi, *survescut* à *survesquit*. Il ne paroist point que dans cette phrase, *il vescu & mourut chrestienement*, l'oreille soit blessée de ces deux terminaisons d'un semblable son *vescut* & *mourut*. Cette façon de parler est receuë de tout le monde.

## REMARQUE.

*Verbes dont l'infinitif se termine en I E R.*

**C**Es verbes, comme, *signifier*, *reconcilier*, *humilier*, &c. ont d'ordinaire le futur de l'optatif, & du subjonctif ou conjonctif tout semblable au present de l'indicatif. Quant au singulier, il n'y a point d'inconvenient, ny l'oreille n'est point offensée, que l'on die, *afin que je signifie*, *tu significes*, *il signifie* : car en tous les autres verbes de cette conjugaison on dit de mesme, *afin que j'aime*, *tu aimes*, *il aime*, *j'enseigne*, *tu enseignes*, &c. mais à la premiere & à la seconde personne du pluriel, il y a un inconvenient ; c'est que l'on y ajoute un *i*, & l'on dit, *afin que nous aimions*, *que vous aimiez* ; & par consequent il faut dire aussi, *afin que nous signifions*, *vous signifiez*, avec deux *ii*. Il est vray que personne ne l'escrit ainsi ; mais on ne laisse pas de sentir le défaut d'un second *i*, qui y seroit necessaire. Je sçay bien que la rencontre des

deux *ii*, est cause de cela, & qu'outre le mauvais son, il seroit difficile, & comme impossible de prononcer, *signifions, signifiez*, mais voicy quelque sorte de remede dont je me suis avisé; C'est de faire un seul *i*, des deux, à la façon des Grecs, par une figure qu'ils appellent *crase*, lequel *i*, soit marqué d'un accent circonflexe de cette sorte, <sup>^</sup> *afin que nous nous humilions*. Cet expedient est bon pour l'orthographe, & c'est tousjours reparer en quelque façon un défaut dans nostre langue, à quoy chacun doit contribuer, mais pour la prononciation, il n'y fait rien du tout, parce qu'encore que la *crase*, faisant de deux syllabes une seule, rende cette syllabe seule aussi longue que les deux, neantmoins cela ne se remarque point quand on la prononce. Il faut mettre aussi cet accent circonflexe au pluriel du preterit imparfait, *nous signifions, vous signifiez, significabamus, significabatis*, pour le distinguer du present, *nous signifions, vous signifiez, significamus, significatis*.

## OBSERVATION.

ON est demeuré d'accord qu'il faut dire *afin que vous signifiez*, & non pas *afin que vous signifiez* avec un seul *i*, parce que ce verbe & tous ceux de la mesme terminaison comme, *humilier, sacrifier, justifier*, ayant un *i* dans la penultieme des trois personnes singulieres du subjonctif, doivent prendre un second *i*, aux deux premieres personnes du pluriel dans cette mesme syllabe, *afin que nous signifions, afin que vous signifiez*, mais on n'a point approuvé l'expedient que M. de Vaugelas propose, qui est de n'écrire qu'un seul *i*, marqué par un accent circonflexe, peu de personnes prendroient garde à cette marque, & plusieurs croiroient qu'il suffiroit de mettre un seul *i* à ces deux premieres personnes plurielles, ce qui les autoriseroit à écrire, *afin que nous sacrifions*, au lieu de *afin que nous sacrifions*. Les deux premieres personnes plurielles de l'imparfait de ces mesmes verbes doivent aussi s'écrire de la mesme sorte. *Nous sacrifions*,



*vous sacrifiez*, pour les rendre différentes des deux premières personnes plurielles du présent de l'indicatif, qui s'écrivent avec un seul *i*. *Nous sacrifions, vous sacrifiez.*

## R E M A R Q U E.

*Premier que pour avant que.*

**C**'Est une façon de parler ancienne, dont plusieurs se servent encore aujourd'hui en parlant, & écrivant, mais ceux qui ont quelque soin de la pureté du langage, n'en usent jamais. On ne le trouvera pas une seule fois dans toutes les Oeuvres de M. Coëffeteau : Il dit toujours *devant que*. Nos meilleurs Ecrivains modernes l'évitent aussi, & au lieu de dire, *premier que je fasse cela*, disent, *devant, ou avant que je fasse cela.*

## OBSERVATION.

**O**N ne peut plus dire, *premier que*, si l'on a quelque soin de bien parler. Il faut dire *avant que*. Du temps de M. de Vaugelas, on pouvoit dire *devant que*, pour *premier que*, comme il le propose, mais *devant que*, n'est plus aujourd'hui du bon usage.

## R E M A R Q U E.

*Se ressouvenir.*

**C**E verbe a un certain usage assez extraordinaire ; qui neantmoins est extrêmement François & élégant ; par exemple, *sés soldats*, dit M. Coëffeteau, *voyant ce triste spectacle*, c'est à dire voyant mourir Brutus devant leurs yeux, *& se ressouvenant qu'ils n'avoient plus de chef*. On se ressouvient des choses passées & esloignées, & cellecy estoit toute présente, comment est-ce donc qu'il dit, *& se ressouvenant qu'ils n'avoient plus de chef* ? C'est

que *se ressouvenant* se prend là tres élegamment pour *considerant*, ou *songeant*.

## OBSERVATION.

L'Académie a dit sur *ressouvenir*, que ce verbe, qui peut estre employé pour dire simplement *se souvenir*, avoir *memoire* signifie plus particulièrement *rappeller dans sa memoire une chose passée depuis long-temps*. Aussi croit-elle que M. Coëffeteau auroit mieux parlé s'il avoit dit, & *se souvenant*, ou plustost, & *considerant qu'ils n'avoient plus de chef*, parce que la chose estoit presente aux soldats qui voyoient mourir Brutus. Il est certain que quand on dit *se ressouvenir*, on porte dans l'esprit l'idée d'une chose que le temps y doit en quelque façon avoir effacée.

## REMARQUE.

*Orthographe, Orthographeur.*

Quoy qu'en Grec & en Latin on die *orthographia*; nous disons pourtant *ortographe*, & quoy que nous disions *orthographe*, nous ne laissons pas de dire *ortographeur*, & non pas *ortographeur*. Au reste, *ortographe* est féminin, *une bonne ortographe*. Quelques-uns écrivent la dernière syllabe des deux façons *phe*, & *fe* comme *Philosophe*, & *Philosofe*; mais je voudrois tousjours écrire *ortographe* & *Philosophe*, avec un *ph*.

## OBSERVATION

Cette Remarque a esté approuvée tant pour dire *orthographeur* & non pas *orthographeur*, que pour le genre du mot *orthographe* & pour la maniere de l'écrire.

## REMARQUE.

*Netteté de construction.*

**L**Ors qu'en deux membres d'une periode qui sont joints par la conjonction *et*, le premier membre finit par un nom, qui est à l'accusatif, & l'autre membre commence par un autre nom qui est au nominatif; on croit d'abord que le nom qui suit la conjonction, est au même cas que celui qui le précède, parce que le nominatif & l'accusatif sont tousjours semblables, & ainsi l'on est trompé, & on l'entend tout autrement que ne le veut dire celui qui l'écrit. Un exemple le va faire voir clairement; *Germanicus* (en parlant d'Alexandre) *a égalé sa vertu: & son bonheur n'a jamais eu de pareil*. Je dis que ce n'est pas écrire nettement, que d'écrire comme cela, *a égalé sa vertu. & son bonheur, &c.* parce que *sa vertu* est accusatif, régi par le verbe *a égalé*, & *son bonheur* est nominatif, & le commencement d'une autre construction, & de l'autre membre de la periode. Neantmoins il semble qu'estant joints par la conjonctive, *&*, ils aillent ensemble, ce qui n'est pas, comme il se voit en achevant de lire la periode entiere. On appelle cela *une construction louche*. parce qu'elle semble regarder d'un costé, & elle regarde de l'autre. Plusieurs excellens Ecrivains ne sont pas exempts de cette faute. Il ne me souvient point de l'avoir jamais remarquée en M. Coëffeteau; je sçay bien qu'il y aura assez de gens, qui nommeront cecy un scrupule, & non pas une faute, parce que la lecture de toute la periode fait entendre le sens, & ne permet pas d'en douter. Mais tousjours ils ne peuvent pas nier que le lecteur & l'auditeur n'y soient trompez d'abord, & quoy qu'ils ne

le

le soient pas long-temps , il est certain qu'ils ne sont pas bien aises de l'avoir esté , & que naturellement on n'aime pas à se mesprendre Enfin c'est une imperfection qu'il faut éviter , pour petite qu'elle soit , s'il est vray qu'il faille tousjours faire les choses de la façon la plus parfaite qu'il se peut , sur tout lors qu'en matiere de langage il s'agit de la clarté de l'expression.

## OBSERVATION.

ON a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur toutes les phrases où le nominatif joint par la conjonction & , a un accusatif qui a précédé, & est separée, par un grand nombre de mots , du verbe auquel il sert de nominatif , comme en cet exemple. *Je condamne sa paresse , & les fautes que sa nonchalance luy fait faire en beaucoup d'occasions , m'ont tousjours paru inexcusables.* Il est certain que cette construction a quelque chose de louche , parce qu'il semble que *paresse* & *les fautes* soient tous deux accusatifs , & qu'on veuille dire , *je condamne sa paresse & les fautes que sa nonchalance luy fait faire.* Ce qui est fort bien construit , de sorte qu'on est surpris , quand en lisant *m'ont tousjours paru inexcusables* , on connoist que ce substantif *les fautes* , sert de nominatif à *m'ont paru*. Il faut éviter ces sortes de phrases qui font qu'on se trompe en les lisant , mais celle que M. de Vaugelas rapporte n'est pas de mesme nature , & il n'y a pas sujet de la condamner. Il est vray que quand on dit *Germanicus a égalé sa vertu , & son bonheur n'a jamais eu de pareil* , la conjonction & se trouve entre un accusatif & un nominatif , mais comme *n'a jamais eu de pareil* est mis immédiatement après *son bonheur* , qui est le nominatif du verbe suivant, on n'a pas le temps de se mesprendre, & cette phrase ne peut causer aucun embarras,

## REMARQUE.

*Persecuter.*

**C**E mot est mal prononcé par une infinité de gens ; qui disent *perzeccuter* . comme si au lieu de l'*s* , il y avoit un *z*. Il faut prononcer *persecuter* comme s'il estoit escrit avec un *c*, *perceccuter* , tout de mesme que *perseccerer*. Ce qui m'a fait remarquer que tous les mots generalement sans exception , qui commencent par *per* , & ont une *s* , après suivie d'une voyelle , se prononcent ainsi , c'est à dire comme si au lieu de l'*s* , il y avoit un *c* , & non pas un *z*, *Persan* , *Perse* , *perseccerer* , *persil* , *persister* , *personne* , *personnage* , *persuader*.

## OBSERVATION.

**P**Lusieurs personnes prononcent encore aujourd'huy *persecuter* , comme s'il y avoit un *z* au lieu d'une *s* , & de la mesme maniere qu'on prononce la seconde syllabe de *presenter* , c'est une prononciation vicieuse qu'on ne se permet qu'en ce seul mot , car tout le monde prononce *perseccerer* , *persister* & tous les autres , comme s'il y avoit un *c* , au lieu d'une *s*. M. de Vaugelas qui fait remarquer que tous les mots generalement sans exception qui commencent par *per* , & qui ont une *s* , après suivie d'une voyelle , se prononcent comme si au lieu d'une *s* , il y avoit un *c* doit faire cette regle plus generale & dire que toutes les fois que la lettre *s* , est précédée d'une consonne , elle se doit prononcer devant , quelque voyelle que ce soit , comme si c'estoit un *c* , soit que le mot commence par *per* , ou par une autre syllabe. Ainsi on prononce , *consacrer* , *conserver* , *insister* , *consoler* , *consommer* , & une infinité d'autres , de mesme que *perseccerer*.

## REMARQUE.

*Lors.*

**L**ors, avec un genitif, par exemple, *lors de son election*, pour dire *quand il fut esleu*, n'est guere bon, ou du moins guere elegant; plusieurs neantmoins le disent & l'escrivent, parce qu'il abrege souvent un grand tour qu'il faudroit prendre sans cela.

## OBSERVATION.

**Q**Uoy que l'on escrive encore quelquefois, *lors de son election*, *lors de son avenement à la couronne*, on a jugé que cette maniere de parler commence à vieillir, & qu'il est beaucoup mieux de dire, *dans le temps de son election*, *lors qu'il parvint à la couronne*.

## REMARQUE.

*Lequel, laquelle.*

**C**Es pronoms au nominatif, tant singulier, que pluriel, sont rudes pour l'ordinaire, & l'on doit plus tost se servir de *qui*, quand on le devroit repeter deux fois dans une mesme periode, comme il a esté dit en la remarque de *qui*, où l'on a fait voir qu'il n'en falloit faire nul scrupule. Il y a pourtant certaines exceptions & certains endroits où il faut dire *lequel*, ( quand je dis *lequel*, j'entens *laquelle*, *lesquels*, & *lesquelles*, en leurs deux genres, & en leurs deux nombres ) comme quand il y a deux noms substantifs, dont l'un est d'un genre, & l'autre d'un autre, alors si le pronom relatif ne se rapporte pas au plus proche substantif, mais au plus esloigné, il ne faut pas à cause de l'équivoque se servir de *qui*, parce qu'il est du

genre commun, & que l'on ne sçauroit auquel il se rapporteroit, mais il faut user de l'autre relatif, *lequel*. Exemple, *C'est un effet de la divine Providence, qui est conforme à ce qui nous a esté predict.* Je dis que ce premier *qui*, se rapporte à *effet*, & non pas à *Providence*, & neantmoins comme de sa nature il se rapporte au plus proche, on auroit sujet de croire, qu'il s'y rapporteroit en cet exemple, ce que toutefois il ne fait pas; C'est pourquoy au lieu de *qui*, il faut tousjours mettre *lequel*, & dire, *c'est un effet de la divine Providence, lequel, &c.*

On se fert aüssi de ce pronom au nominatif, quand on commence quelque narration considerable; par exemple, *Il y avoit à Rome un grand Capitaine, lequel par le commandement du Senat, &c.* Je dis qu'en cet endroit, *lequel*, est beaucoup plus fort, que ne seroit *qui*, & j'ay remarqué que mesme à la Cour, où il semble que *lequel*, ne devoit pas estre si bien receu, on en use d'ordinaire en semblables rencontres. Je ne vois ny homme, ny femme, qui racontant quelque chose, ne die par exemple, *c'estoit un homme, lequel, &c. c'estoit une femme, laquelle, &c.* plustost que *qui*, & de mesme au pluriel.

Je n'ay parlé que du nominatif, parce qu'aux autres cas il n'y a nulle rudesse à en user, si ce n'est lors que l'on peut se servir de *qui*, de *quoy*, de *que*, & de *dont* au lieu de *duquel*, d'*auquel*, de *lequel*, à l'accusatif, & ainsi du feminin, & du pluriel; Car alors ce seroit une faute de manquer à employer ces autres mots plus doux, que nostre langue nous fournit, pour mettre à la place du pronom *lequel*, en tous ses cas, & en tous ses nombres. Il faut donner des exemples de toutes ces choses pour les esclaircir. Et afin d'y proceder par ordre, commençons par le genitif, *j'ay envoyé un Courier exprés, au retour*

*duquel je verray , &c.* Il faut nécessairement dire *duquel* en ce lieu là , & non pas *de qui* ; Et de mesme au féminin , *j'honore infiniment sa vertu , en consideration de laquelle ,* & non pas , *de qui , il n'y a rien que je ne voulusse faire.* Au pluriel , c'est tout de mesme en l'un & en l'autre genre. Suivons au datif , *c'est un heureux succès auquel je n'ay contribué que de mes vœux ,* & non pas à *qui je n'ay contribué ny à quoy je n'ay contribué* ; quoy que quelques-uns disent ce dernier , mais il s'en faut bien qu'il ne soit si bon qu'*auquel* ; Ainsi du féminin , & du pluriel. A l'accusatif , *c'est un sujet sur lequel on peut dire beaucoup de choses ,* & jamais *sur qui*. Quelques-uns disent , *surquoy* , mais *sur lequel* est beaucoup meilleur. De mesme au féminin , & au pluriel. A l'ablatif on en use rarement , parce que l'on se sert en tout nombre & en tout genre , de la commode particule *Dont* , comme par exemple , on dira , *C'est un importun , dont ,* & non pas , *duquel j'ay bien eu de la peine à me deffaire , c'est une mauvaise affaire , dont il aura bien de la peine à se demesler , ce sont des malheurs dont il n'est pas exempt , ce sont des affaires , dont il se tirera.* Il y a exception , quand après un genitif regi par un nominatif , on ne scauroit auquel des deux rapporter *dont* , comme *c'est la cause de cet effet , dont je vous entretiendray à loisir* : On ne scait si *dont* se rapporte à *la cause* , ou à *l'effet* ; C'est pourquoy si vous voulez qu'il se rapporte à *la cause* , il faut dire , *c'est la cause de cet effet , de laquelle je vous entretiendray ,* & si vous voulez qu'il se rapporte à *l'effet* , il faut dire , *c'est la cause de cet effet , duquel je vous entretiendray.* Il faut donc en semblables occasions , se servir du pronom *duquel* , & non pas de *dont* , à cause de l'équivoque.

On se sert encore du pronom *lequel* , aux ablatifs



absolus ; comme *j'y ay esté un an , pendant lequel.*

Au reste , *qui* , pour *lequel* , se met en tous les cas , en tous les genres , & en tous les nombres : mais hors du nominatif , il ne se met jamais que pour les personnes , à l'exclusion des animaux , & des choses inanimées. *Quoy* , au contraire , ne se met jamais pour *lequel* , quand on parle des personnes , mais seulement quand il s'agit des animaux , & des choses inanimées , & s'accommode à tous les genres , & à tous les nombres. Et *que* , à l'accusatif , se met pour *lequel* , *laquelle* , *lesquels* , & *lesquelles* , dequoy que ce soit que l'on parle sans exception , & est indeclinable.

## OBSERVATION.

**D**Ans le premier exemple de cette remarque , *c'est un effet de la divine Providence , qui est conforme à ce qui nous a esté prédit* , il faut mettre *lequel* , & non pas *qui* , afin d'empêcher qu'on ne rapporte ce mot relatif *qui* à *Providence* , qui est le substantif le plus proche. Il est bon d'en user ainsi dans toutes les phrases où il pourroit y avoir de l'équivoque. On croit que dans ces autres exemples , *il y avoit à Rome un grand Capitaine , lequel par le commandement du Senat. C'estoit un homme lequel , c'estoit une femme laquelle.* Il est mieux de mettre *qui* , & qu'on peut se dispenser d'estre de l'avis de M. de Vaugelas , qui préfère *lequel* & *laquelle* , dans ces trois phrases. On a approuvé *lequel* au lieu de *qui* dans tous les cas obliques suivant la remarque.

## REMARQUE.

*Lairrois , lairray.*

**C**ette abréviation de *lairrois* , *lairray* , en toutes les personnes , & en tous les nombres , pour *laisserois* , & *laisseray* , ne vaut rien , quoy qu'une infinité de gens le disent , & l'écrivent. Quelques Poètes ont creu que les vers leur permettoient d'en user , mais ceux qui aiment

la pureté du langage, le souffrent aussi peu dans la Poësie, que dans la prose. Mais ils souffrent bien encore moins, *vous me pardonnez*, pour *pardonnerez*, *donray*, ou *dorray*, pour *donneray*, qui sont des monstres dans la langue.

## OBSERVATION.

**L** *Airrois* & *lairray* ne sont plus des mots supportables dans la Poësie même non plus que *pardonnez* & *donray*, pour *pardonnerez* & *donneray*, dont on se servoit anciennement.

## REMARQUE.

*Invectiver.*

**I** *Invectiver*, pour *faire des invectives*, n'est pas du bel usage, & il n'est pas permis de faire des verbes à fantaisie, tirez & formez des substantifs. Beaucoup de gens neantmoins se donnent cette autorité; mais il n'y a que les verbes, que l'Usage a reçus, dont on se puisse servir, sans qu'il y ait en cela ny règle, ny raison. Par exemple on dit, *affectionner*, *se passionner*; d'*affection*, & de *passion*, & plusieurs autres semblables, & neantmoins si l'on veut bien parler on ne dira pas *ambitionner*, *occasionner*; d'*ambition*, & d'*occasion*, non plus que *pretexter*, pour *prendre pretexte*, & *se medeciner*, pour *prendre medecine*. Je sçay bien qu'ils sont en la bouche de la plupart du monde; mais non pas dans les escrits des bons Auteurs.

## OBSERVATION

**I** *Invectiver*, est devenu en usage & c'est fort bien parler que de dire *il invective contre les vices*. *Ambitionner* est aussi un fort bon mot, & on dit fort bien *ambitionner les honneurs*, pour dire les rechercher par un sentiment de gloire! On dit encore mieux par civilité, *je n'ambitionne rien tant que l'honneur de vous*

*servir. Pretexter* est encore fort en usage , pour dire couvrir d'un prétexte. *Il prétexta son éloignement de raisons qui* , *pretexter* veut dire aussi *alleguer pour prétexte*. On ne diroit pas *je me suis aujourd'huy medeciné* , pour dire *j'ay pris aujourd'huy medecine* , mais dans le stile familier , *se medcciner* , se dit en parlant de l'habitude qu'on a de prendre des medecines , *pour se porter bien, il ne faut point tant se medcciner.*

## REMARQUE.

*S'immoler à la risée publique.*

**P**Lusieurs ont repris M. Coëffeteau de ce qu'il se servoit de cette façon de parler , & ne l'ont pas seulement condamnée comme mauvaise , mais comme monstrueuse , & fort approchante de ce qu'on appelle *Galimatbias*. Toute la France neantmoins sçait bien, que ce Grand personnage exprimoit les choses si nettement , que le Galimatbias n'estoit pas moins incompatible avec son esprit , que les tenebres avec la lumiere. Mais considerons cette phrase , & voyons ce qu'elle a de si estrange , qui ait obligé tant de gens à s'escrier , comme à la veuë d'un monstre : *Immoler* n'est-ce pas un bon mot ? *immoler* , & *sacrifier* . *s'immoler* , & *se sacrifier* , ne veulent-ils pas dire la mesme chose ? Peut-on pas dire *se sacrifier à la cruauté des ennemis* ? Et pourquoy donc ne dira-t-on pas , *se sacrifier à la risée publique* , *à la risée du monde* , ou *de tout le monde* ? Car comme la cruauté des ennemis fait perdre la vie avec douleur , la risée du monde fait perdre l'honneur avec honte , & l'on ne peut nier , que comme on sacrifie sa vie , on ne puisse aussi sacrifier son honneur : Mesmes il faut confesser , que comme l'honneur est une chose beaucoup plus precieuse que la vie , aussi le mot de *sacrifier* , ou d'*immoler* , est plus dignement employé au sacrifice de l'honneur

neur, qu'au sacrifice de la vie. D'où il me semble qu'il s'enfuit, que cette façon de parler, *se sacrifier*, ou *s'immoler à la risée de tout le monde*, ou à *la risée publique*, est tres bonne, tres-judicieuse, & ne contient rien qui ne soit tres-conforme à la raison. Mais on vient de me faire voir ce que je n'avois pas observé, que c'est le Cardinal du Perron, & non pas M. Coëffeteau, qui est l'inventeur de cette phrase, tellement qu'ayant esté inventée par un si Grand homme, & puis autorisée par un autre si celebre en nostre langue, je ne sçay comme elle a pû estre si mal reçeuë de quelques-uns.

Ils disent, qu'*immoler*, & *sacrifier*, sont des mots trop tragiques, pour les joindre avec *risée*. On respond, qu'à la verité, *risée* est comique à l'égard de ceux qui la font, mais qu'elle se peut dire tragique à l'égard de ceux qui la souffrent, puis que leur honneur plus precieux que la vie en demeure blessé, & qu'il peut mesme en estre ruiné & perdu pour jamais. Ainsi l'on ne joindra point ensemble deux choses fort discordantes, que de joindre *immoler*, & *sacrifier* avec *risée*.

Il est vray qu'il y a des endroits, où la phrase ordinaire, *s'exposer à la risée de tout le monde*, feroit beaucoup mieux, que *s'immoler*, car lors que l'action que l'on fait, est simplement, ou mediocrement ridicule, & qu'elle ne va pas jusqu'à l'excès, il n'y a point de doute que *s'exposer*, feroit plus judicieusement dit, que *s'immoler*. Mais si l'action est ridicule & impertinente au dernier degré, alors *s'exposer* feroit foible; & *s'immoler* estant incomparablement plus fort, feroit aussi beaucoup meilleur, & plus proprement employé que l'autre.

Qu'on ne m'allegue pas, qu'aux langues vivantes non plus qu'aux mortes, il n'est pas permis d'inventer de nou-

velles façons de parler, & qu'il faut suivre celles que l'Usage a establies ; Car cela ne s'entend que des mots , estant certain qu'il n'est pas permis à qui que ce soit , d'en inventer , non pas mesme à celuy qui d'un commun consentement de toute la France , seroit déclaré le Pere de l'Eloquence Françoisé , parce que l'on ne parle que pour se faire entendre , & personne n'entendrait un mot , qui ne seroit pas en usage ; Mais il n'en est pas ainsi d'une phrase entiere , qui estant toute composée de mots connus & entendus , peut estre toute nouvelle , & neantmoins fort intelligible , de sorte qu'un excellent & judicieux Ecrivain peut inventer des nouvelles façons de parler qui seront receuës d'abord , pourveu qu'il y apporte toutes les circonstances requises , c'est à dire un grand jugement à composer la phrase claire & élégante, la douceur que demande l'oreille , & qu'on en use sobrement , & avec discretion.

## OBSERVATION.

**Q**uelques-uns ont condamné cette phrase ; Ils ont dit que quand on s'immole , on a une chose pour objet , & que la risée publique n'en sçauroit servir : qu'on s'immole à son devoir , à sa religion , à sa patrie , mais qu'on ne peut s'immoler ny au mépris , ny à la risée. Les autres en plus grand nombre ont approuvé cette façon de parler , & ont répondu qu'une personne qui ne veut s'attacher qu'à son salut en renonçant à toutes les vanitez du monde sçait bien qu'en faisant de certaines choses contraires aux maximes ordinaires , & en s'habillant d'une certaine sorte , elle s'attire la risée publique ; mais qu'elle s'immole volontiers à cette risée pour parvenir à sa fin qui est son salut , ce qui peut encore se dire des basteleurs qui pour gagner de l'argent , ne cherchent qu'à exciter la risée publique.

## REMARQUE.

*Des mieux.*

**I**L n'y a rien de si commun , que cette façon de parler , *il danse des mieux , il chante des mieux* , pour dire *il danse fort bien , il chante parfaitement bien* ; mais elle est tres-basse , & nullement du langage de la Cour , où l'on ne la peut souffrir ; Car il ne faut pas oublier cette maxime , que jamais les honnestes gens ne doivent en parlant user d'un mot bas , ou d'une phrase basse , si ce n'est par raillerie ; Et encore il faut prendre garde qu'on ne croye pas comme il arrive souvent , que ce mauvais mot a esté dit tout de bon , & par ignorance plustost que par raillerie. Il ne faut laisser aucun doute , que l'on ne l'ait dit en raillant.

## OBSERVATION.

**I**L n'y a point de construction dans cette façon de parler , *il danse des mieux* , pour dire il se distingue parmy ceux qui dansent bien , c'est ce qui est causé qu'on ne la souffre que dans un stile tres bas.

## REMARQUE.

*Quatre* , pour *quatriesme* , & autres semblables.

**Q**Uand on cite un livre ou un chapitre , ou que l'on nomme un Pape , ou un Roy , ou quelqu'autre chose semblable , il faut se servir du nombre adjectif ou ordonnant , & non pas du substantif ou primitif , qu'ils appellent , comme on fait d'ordinaire dans les chaires , & dans le barreau. Ils disent par exemple , *au chapitre neuf* , pour *neufiesme* , *Henry quatre* , pour *Henry quatriesme*. Quelle grammaire , & quel mesnage de syllabes est-ce là ?

Le grand usage semble en quelque façon l'autoriser, mais puis que tous demeurent d'accord que l'adjectif est meilleur pourquoy ne le dire pas plustost que l'autre ?

## OBSERVATION.

**H**enry quatre, Charles sept, Louis onze, Louis douze au lieu de Henry quatriesme, Charles septiesme, Louis onziemes, Louis douziemes sont des façons de parler generalement receuës, & l'Usage les a trop autorisées pour faire scrupule de s'en servir. On dit de meisme en citant un livre, Tome trois, chapitre cinq. Cela peut estre venu de ce qu'ordinairement on escrit ces mots en chiffre & qu'on dit en moins de syllabes, Tome trois chapitre cinq, que Tome troisiemes, chapitre cinquiesme.

## REMARQUE.

*Sur, sous.*

**C**es prépositions se doivent tousjors mettre simples, si ce n'est en certains cas que nous remarquerons. Je les appelle simples en comparaison des composées *dessus* & *dessous*, que tout le monde presque employe indifferemment, & en prose, & en vers, pour *sur*, & *sous*. On en fait autant de quelques autres prépositions, comme *dedans*, *dehors*. Par exemple on dira; *Il est dessus la table, dessous la table, dedans la maison, dehors la ville*. Je dis que ce n'est pas escrire purement, que d'en user ainsi, & qu'il faut tousjors dire, *sur la table, sous la table, dans la maison, & hors la ville, ou hors de la ville*; car tous deux sont bons, & non pas *dessus la table, dessous la table, &c.* On le permet pourtant aux Poëtes, pour la commodité des vers, où une syllabe de plus ou de moins est de grand service; Mais en prose, tous ceux qui ont quelque soin de la pureté du langage, ne diront jamais,

*dessus une table*, ny *dessous une table*; non plus que *dedans la maison*, ou *dehors la maison*. Il semble que ces composez soient plustost adverbés que prépositions; car leur grand usage est à la fin des périodes, sans rien regir après eux, puis qu'ils terminent la période & le sens: comme, si je suis assis sur quelque chose, & qu'on la cherche, je diray, *Je suis assis dessus*, ou *je suis dessus*, *je suis demeuré dessous*, *il est dedans*, *il est dehors*. Au lieu que les prépositions sont perpetuellement suivies d'un nom, ou d'un verbe, ou de quelque autre partie de l'Oraison, comme le porte le nom mesme de préposition.

Il est vray qu'il y a trois exceptions que j'ay remarquées, l'une, quand on met les deux contraires ensemble, & tout de suite, comme, *Il n'y a pas assez d'or ni dessus ni dessous la terre*, pour me faire commettre une telle meschanceté; Alors il faut dire ainsi, & non pas, *ni sur ni sous la terre*, parce que *sur* & *sous*, non plus que *dans* & *hors*, ne se mettent jamais tout seuls, qu'ils n'ayent incontinent leur nom après eux. L'autre, quand il y a deux prépositions de suite, encore qu'elles ne soient pas contraires, comme *elle n'est ny dedans ny dessous le coffre*. Et la troisieme, lors qu'il y a une autre préposition devant, comme *il luy a passé par dessus la teste*, *par dessous le bras*, *par dedans la ville*, *par dehors la ville*, car on ne dira pas, *par sur la teste par sous le bras*, ny *par dans la ville*, *par hors la ville*. Ces cas exceptez, il ne faut jamais employer ces composez, que comme adverbés, & il se faut servir des autres, comme de prépositions.

## OBSERVATION.

ON ne permet plus aux Poëtes de dire *dedans la ville*, pour *dans la ville*, *dessus la montagne* pour *sur la montagne*, ces



mots *dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous*, n'ont plus d'usage que quand ils terminent une période & qu'ils tiennent lieu d'adverbes. On a approuvé les trois exceptions que M. de Vaugelas a remarquées, il faut dire *ny dessus ny dessous la terre*; *cela n'est ny dedans ny dehors le coffre*, *par dessus la teste*, *par dessus le bras*, *par dedans la ville*, *par dehors la ville*.

## REMARQUE.

*Intrigue.*

**L**A pluspart font ce mot féminin, je dis *la pluspart* parce qu'il y en a qui le font de l'autre genre; il faut dire *intrigue* avec un *g*, & non pas *intrique* avec un *q*, comme force gens le disent & l'écrivent. C'est un nouveau mot pris de l'Italien, qui neantmoins est fort bon, & fort en usage.

## OBSERVATION.

**I**L n'y a plus personne aujourd'huy qui ne fasse *intrigue* féminin. Ceux d'entre les Poètes qui ont écrit *intrique* en mettant un *q* au lieu d'un *g* à la troisieme syllabe, l'ont fait afin que ce mot püst rimer à *pratique*, mais c'est une liberté trop licentieuse & qu'il ne faut pas prendre.

## REMARQUE.

*Incendie.*

**D**U temps du Cardinal du Perron & de M. Coëfeteau, ceux qui faisoient profession de bien écrire, n'eussent pas voulu user de ce mot, on disoit tousjours *embrasement* mais aujourd'huy *incendie* s'est rendu familier, & les bons Escrivains se servent indifferemment de l'un & de l'autre. Il est vray que les plus exacts observent encore de dire plustost *embrasement*, qu'*incendie*, mais si

le sujet qu'ils traitent, les oblige à exprimer la mesme chose deux fois, ils ne font point de difficulté de mettre à la seconde, *incendie* je dis à *la seconde*, parce qu'il faut observer cela, de mettre tousjours le meilleur mot & le plus ancien le premier. Il est vray que j'ay appris d'un des Oracles de nostre langue, qu'il y a cette difference entre *incendie*, & *embrasement*, qu'*incendie*, se dit proprement d'un feu qui a esté mis à dessein, & *embrasement* convient mieux au feu qui a esté mis par cas fortuit, que l'on ne nommeroit pas si proprement *incendie*. Cette difference est tres-delicate & tres-vraye. *Incendiaire*, a tousjours esté receu, lors mesme qu'*incendie* ne l'estoit pas.

## OBSERVATION.

Plusieurs confondent *incendie* avec *embrasement*. Quand ce mot est employé sans Epithetes, il fait entendre que l'embrasement a esté grand. *Il y a eu un incendie en un tel lieu*, l'*embrasement* est un mot consacré en certaines phrases & on dit tousjours *l'embrasement de Troyes* & non pas *l'incendie de Troyes*. On n'a point receu la delicatesse de M. de Vaugelas qui met de la difference entre un feu mis par hazard ou par cas fortuit.

## REMARQUE.

*Vomir des injures.*

Cette phrase ne passe pas seulement pour bonne parmy tous les bons Escrivains, mais aussi pour élégante, à l'imitation des Latins, qui se servent figurément du mot de *vomir* comme nous. Car tous nos meilleurs livres sont pleins de ces façons de parler, *vomir des injures*, *vomir des blasphemes*, & autres semblables. Neantmoins je suis obligé de dire, qu'à la Cour ce mot est fort mal receu, particulièrement des Dames, à qui un si sale

objet est insupportable ; Et certainement il semble qu'elles ont d'autant plus de raison , que leur sentiment est conforme à celui de Quintilien , & de tous les grands Orateurs , qui veulent que les metaphores se tirent des images les plus nobles , & des objets les plus agreables. Je sçay qu'on repliquera , que cela est vray aux choses agreables & indifferentes . mais que dans les choses odieuses , ou qu'on veut rendre odieuses , on se peut servir de metaphores de choses odieuses , & desagrees , & qu'ainfi les meilleurs Orateurs Latins ont employé le mot *lenocinia* , & plusieurs autres mots de cette nature en beaucoup d'endroits hors de leur signification naturelle.

Mais je repons que tout cela n'empesche pas , que nos Dames n'ayent une grande aversion à ces façons de parler , incompatibles avec la delicatesse & la propreté de leur sexe , ni que ceux qui parleront devant elles , s'ils ont quelque soin de leur plaire , ne s'en doivent abstenir ; Au moins en le faisant , ils sont assurez de ne desplaire à personne. Mais soit qu'elles ayent raison ou non , de haïr ces phrases , je rapporte simplement la chose , comme une verité dont je suis bien informé.

## OBSERVATION

L'Usage n'a point eu d'égard à la delicatesse qui peut obliger les Dames à rejeter cette phrase ; & il n'y en a point de plus commune que celles de *vomir des injures* , *vomir des blasphemes*. On dit de mesme de plusieurs montagnes , qu'elles vomissent des flames , *des cendres*.

## REMARQUE.

*Magnifier.*

**C**E mot est excellent, & a une grande emphase pour exprimer une loüange extraordinaire M. Coëffeteau en use souvent après Amiot, & tous les Anciens. Encore tout de nouveau un de nos plus celebres Escrivains ne fait point de difficulté de s'en servir. Mais avec tout cela, il faut advoüer qu'il vieillit, & qu'à moins que d'estre employé dans un grand Ouvrage, il auroit de la peine à passer. J'ay une certaine tendresse pour tous ces beaux mots que je vois ainsi mourir, opprimez par la tyrannie de l'Usage, qui ne nous en donne point d'autres en leur place, qui ayent la mesme signification & la mesme force.

## OBSERVATION.

**C**E mot n'a gueres d'usage qu'en parlant de Dieu & des choses saintes.

## REMARQUE.

*Monosyllabes.*

**C**E n'est point une chose vicieuse en nostre langue, qui abonde en monosyllabes, d'en mettre plusieurs de suite. Cela est bon en la langue Latine, qui n'en a que fort peu; car à cause de ce petit nombre, on remarque aussi-tost ceux qui sont ainsi mis de rang, & l'oreille qui n'y est pas accoustumée, ne les peut souffrir. Mais par une raison contraire, elle n'est point offensée de nos monosyllabes François, parce qu'elle y est accoustumée, & que non seulement il n'y a point de rudesse à en joindre plu-

seurs ensemble : mais il y a mesme de la douceur , puis que l'on en fait des vers tout entiers , & que celuy de M. de Malherbe , qu'on allegue pour cela , est un des plus doux & des plus coulans qu'il ait jamais faits. Voicy le vers,

*Et moy je ne vois rien quand je ne la vois pas.*

Il ne faut donc faire aucun scrupule de laisser plusieurs monosyllabes ensemble , quand ils se rencontrent. Chaque langue a ses proprietes & ses graces. Il y a des preceptes communs à toutes les langues , & d'autres qui sont particuliers à chacune.

## OBSERVATION.

ON a esté de l'avis de M. de Vaugelas qu'il ne faut faire aucun scrupule de mettre plusieurs monosyllabes ensemble , quand ils s'offrent naturellement. On finit la plupart des billets que l'on escrit par cinq monosyllabes de suite , *je suis tout à vous.* On en pourroit ajouster cinq autres , & *de tout mon cœur* sans que l'oreille en fust offensée.

## REMARQUE.

*Navire. Erreur.*

**N***avire*, estoit feminin du temps d'Amiot , & l'on voit encore aux enseignes de Paris cette inscription, *A la Navire*, & non pas *au Navire*. Neantmoins aujourd'huy il est absolument masculin , & ce seroit une faute de le faire des deux genres. C'est la metamorphose d'Iphis.

*Vota puer solvit que femina voverat Iphis.*

Au contraire , Amiot a tousjours fait *erreur*, masculin , & aujourd'huy il n'est que feminin.

## OBSERVATION.

**N***avire*, est aujourd'huy masculin & ce mot ne garde son ancien genre que lorsqu'on parle du vaisseau des Argonautes. On dit encore *la Navire Argo*. *Erreur* est féminin.

## REMARQUE.

*Toute sorte, & toutes sortes.*

**T***oute sorte*, se met d'ordinaire avec le singulier, comme, *je vous souhaite toute sorte de bonheur; & toutes sortes*, avec le pluriel, comme, *Dieu vous preserve de toutes sortes de maux*. On peut y prendre garde, quoy que je ne croye pas que ce soit une faute de confondre en cela le singulier avec le pluriel, ou le pluriel avec le singulier; Mais j'ay remarqué que M. Coëffeteau, & plusieurs autres, mettent tousjours le singulier avec le singulier, & le pluriel avec le pluriel. Un de nos plus celebres Escrivains a dit, *toutes autres sortes d'avantages*, mais il est bien rude, & *toute autre sorte d'avantage* eust esté, ce me semble, bien meilleur.

## OBSERVATION.

**O**N peut mettre indifferemment *toute sorte & toutes sortes* avec un genitif pluriel comme *toute sorte de malheurs, toutes sortes d'animaux* mais avec un genitif singulier, il est beaucoup mieux de mettre *toute sorte* au singulier, *je vous souhaite toute sorte de bonheur* & non pas *toutes sortes de bonheur*. On croit qu'avec le mot *autre*, il faut aussi mettre *toute sorte* au singulier & dire, *toute autre sorte d'avantage, l'eust bien moins flaté*, plustost *que toutes autres sortes d'avantages*. On dit naturellement *tout autre que vous l'auroit fasché en luy parlant de la sorte*, & non pas *tous autres que vous l'auroient fasché*.

*Première personne du présent de l'indicatif.*

**E**Xemple, *je crois, je fais, je dis, je crains*, & ainsi des autres. Quelques-uns ont creû qu'il falloit oster l's finale de la première personne, & escrire, *je croy, je fay, je dy, je crain*, &c. changeant l'i en y, selon le genre de nostre langue, qui aime fort l'usage des y grecs à la fin de la plupart des mots terminez en i, & qu'il falloit escrire ainsi la première personne pour la distinguer d'avec la seconde, *tu crois, tu fais, tu dis, tu crains*, &c. Il est certain que la raison le voudroit, pour oster toute équivoque, & pour la richesse & la beauté de la langue; mais on pratique le contraire, & l'on ne met point de différence ordinairement entre ces deux personnes. Aussi est-il mal-aisé qu'il en arrive aucun inconvenient, le sens estant incontinent entendu par le moyen de ce qui précède, & de ce qui suit; Ce n'est pas que ce fust une faute, quand on osteroit l's, mais il est beaucoup mieux de la mettre tousjours dans la prose. Quelques Italiens, comme les Romains, & les Siénois, disent en parlant *io credevo*, à la première personne du preterit imparfait pour la distinguer de la troisième, *egli credeva*, mais les bons Auteurs, soit en prose, ou en vers, n'observent point cela.

Nos Poëtes se servent de l'un & de l'autre à la fin du vers, pour la commodité de la rime. M. de Malherbe a fait rimer au preterit parfait défini, *courry*, avec *Ivry*,

*N'ay-je pas le cœur assez haut,*  
*Et pour oser tout ce qu'il faut,*  
*Un aussi grand desir de gloire,*  
*Que j'avois lors que je courry*

*D'exploits d'éternelle memoire ,  
Les plaines d'Arques , & d'Ivry ?*

C'est contre l'Usage de nostre langue , qui ne le permet qu'à la premiere personne du present de l'indicatif , & non pas aux autres temps. Aussi ne faut-il pas en cela suivre son exemple.

A mon avis , ce qui a fait prendre l's , c'est que l'on a voulu éviter la frequente cacophonie que cette premiere personne faisoit avec tous les mots , qui commencent par une voyelle ; car pour ceux qui commencent par une consonne , l's qui precede ne se prononce point. Mais il ne s'agit pas d'examiner s'il y a raison ou non , il suffit d'alléguer l'Usage , qui ne souffre point de replique. On peut pourtant ajoûter pour la defense de cet usage , que c'est l'ordinaire de toutes les langues , & que les Grecs avec toute l'opulence , ou la licence de la leur , au prix de laquelle toutes les autres sont pauvres , ou retenues , ne laissent pas d'avoir ce mesme défaut , & plus souvent que nous , puis que les duels du present de l'indicatif sont semblables  $\tau\acute{\upsilon}\pi\lambda\epsilon\tau\omega\upsilon$  ,  $\tau\acute{\upsilon}\pi\lambda\epsilon\tau\omega\upsilon$  , & que la premiere personne singuliere de l'imparfait est semblable aussi à la troisieme plurielle ,  $\acute{\epsilon}\tau\upsilon\pi\omega\tau\omega\upsilon$  ,  $\acute{\epsilon}\tau\upsilon\omega\tau\omega\upsilon$  , outre beaucoup d'autres temps qui se ressemblent encore. Il est vray qu'ils ont un accent bien different , mais l'accent n'y fait rien : car du temps de Demosthene , on ne les marquoit point , & je doute fort qu'à parler , cela fust si sensible , que par la prononciation seule on évitast l'équivoque.

## OBSERVATION.

Comme les premieres personnes du present de l'indicatif de tous les verbes qui ne terminent point cette premiere personne par un e muet sont longues , on est obligé d'y mettre un s pour faire sentir cette longueur. Ainsi il faut dire , *je fuis* , *je dis* ,



*je crains, je prens, &c.* & non pas *je fay, je dy, je crain, je pren* ; plusieurs & sur tout les Poëtes se dispensent de cette regle dans les verbes *connoistre, appercevoir, croire, devoir, concevoir*, & disent *je connoy, j'apperçoy, je croy, je doy, je conçois*. On peut aussi mettre une *s* à la fin de ces premieres personnes & dire, *je connois, j'apperçois, &c.* Les verbes *sçavoir* & *voir*, ne prennent point d'*s* à la premiere personne du present de l'indicatif. Il faut dire *je sçay* & *je voy, je couvry*, pour *je couvris*, est une licence que personne ne doit prendre.

## REMARQUE.

*Trouver, treuver, prouver, esprouver, pleuvoir.*

**T***rouver, & treuver*, sont tous deux bons, mais *trouver* avec un, *o*. est sans comparaison meilleur, que *treuver* avec *e*. Nos Poëtes neantmoins se servent de l'un & de l'autre à la fin des vers pour la commodité de la rime; Car ils font rimer *treuve*, avec *neuve*, comme *trouve*, avec *louve*. Mais en prose tous nos bons Auteurs escrivent, *trouve* avec *o* & l'on ne le dit point autrement à la Cour. Il en est de mesme de *prouver* & d'*esprouver*. Mais il faut dire, *pleuvoir* avec *e*, & non pas *plouvoir*, avec *o*.

## OBSERVATION.

**O**n a dit autrefois *treuver*, mais aujourd'huy on ne dit plus que *trouver*, les noms substantifs *preuve* & *épreuve*, qui sont en usage ne sçauroient autoriser personne à dire *preuver* & *épreuver*, il faut dire *prouver* & *érouver*. *Plouvoir* ne se dit point du tout, il n'y a que *pleuvoir* qui soit en usage.

## REMARQUE.

*Le titre de , la qualité de.*

**C**'Est une faute tres commune de finir une lettre ; par exemple , avec ces mots , *me donnent la hardiessè de prendre le titre de , & puis Monsieur . ou Monseigneur ou Madame en bas à l'endroit où l'on a accoustumé de le mettre , & ensuite , vostre tres humble serviteur .* De mesme quand on finit , *pour meriter la qualité de , & puis le reste ,* comme je viens de dire. Il m'a semblé tres necessaire d'en faire une remarque , à cause qu'une infinité de gens y manquent , ne considerant pas qu'il n'y a aucune construction raisonnable en cet agencement de mots. Car encore qu'on puisse dire que la préposition se rapporte droit à *serviteur* , & que les mots de *Monseigneur . ou de Madame ,* ne sont là que par honneur , & par civilité , si est-ce que cet arrangement , *le titre . ou la qualité de , Monseigneur , vostre , &c.* rompt toute la syntaxe & la construction des paroles.

Il y en a d'autres , qui manquent encore en cela , mais d'une façon moins mauvaise , parce que la construction s'y trouve. Ils mettent *de ,* en bas après *Monsieur , ou Madame ,* comme *la qualité , Monsieur de , & plus bas , vostre tres-humble , &c.* C'est encore une autre faute toute semblable à la premiere , de finir par le datif *à ,* comme , *Je m'assure que vous ne refuserez pas cette faveur à , & en bas , Monsieur , & plus bas , vostre tres-humble , &c.*

Il en est de mesme , quand on finit avec une préposition , comme *sçachant bien qu'il ny a rien que vous ne voulussiez faire pour , & en bas , Monsieur , &c. faite moy l'honneur de me tenir pour , Monsieur , &c.* Avec *par ,* de mesme , comme , *il n'y a point de service , qui ne vous doive estre*

*rendu par Monsieur, &c.* C'est pourquoy il n'y a que le nominatif & l'accusatif dont on se puisse servir à la fin d'une lettre. Le nominatif est celuy qui est le plus naturel, & le plus usité, comme, *je suis* : ou *je demeure*, *Monsieur*, *vostre*, &c. L'accusatif, n'est pas si ordinaire, mais il ne laisse pas d'avoir fort bonne grace, comme, *faites moy l'honneur, de me croire*, *Monsieur*, *vostre*, &c. *N'accusez point de paresse*, *Monsieur*, *vostre*, &c.

## OBSERVATION.

**M**. De Vaugelas a raison de dire que pour bien finir une lettre, on doit s'attacher à employer le nominatif ou du moins l'accusatif. Il en donne des exemples, les autres manieres de finir des lettres sont à éviter. On n'y est plus gueres embarrassé, puisqu'on n'écrit presque plus que par billets.

## REMARQUE.

*Quel, & quelle*, pour *quelque*, *languir*, *plustost* ;  
*sortir*, *rester*.

**C**'Est une faute familiere à toutes les Provinces, qui sont delà la Loire, de dire, par exemple, *quel merite que l'on ait*, *il faut estre heureux*, au lieu de dire, *quelque merite que l'on ait*. Et c'est une merveille, quand ceux qui parlent ainsi, s'en corrigent, quelque séjour qu'ils fassent à Paris, ou à la Cour. Ce qui est cause qu'ils ne s'en corrigent point, c'est que le mot en soy est bon, & qu'ils ne pensent pas faillir d'en user, ne considerant pas qu'il ne vaut rien en cet endroit là. Pour la mesme raison ceux du Languedoc après avoir esté plusieurs années à Paris, ne sçauroient s'empescher de dire, *vous languissez*, pour dire, *vous vous ennuyez* parce que *languir* est un mot François, qui est fort bon, pour signifier une autre chose ;  
mais

mais qui ne vaut rien pour signifier cela. Ils ne sçauroient s'empescher non plus de dire *plustost*, pour *auparavant*, comme, *je vous conteray l'affaire, mais plustost je me veux asseoir*, au lieu de dire, *mais auparavant je me veux asseoir*; Et cela leur arrive parce que *plustost*, est François, & ainsi ils croient bien parler, ne songeant pas que *plustost*, n'est point François au sens auquel ils l'employent. De mesme un Bourguignon qui aura esté toute sa vie à la Cour, aura bien de la peine à ne dire pas *sortir*, pour *partir*, comme *je sortis de Paris un tel jour pour aller à Dijon*, au lieu de dire, *je partis de Paris, il est sorty*, pour, *il est party*. Et cela parce que *sortir*, est un bon mot François, mais non pas en cette signification. Ainsi les Normans ne se peuvent deffaire de leur *rester*, pour *demeurer*: comme, *je resteray icy tout l'esté*, pour dire, *je demeureray*; à cause que *rester* est un bon mot pour dire *estre de reste*, mais non pas en ce sens-là. J'en dirois autant de toutes les autres Provinces, & rapporterois de chacune plusieurs mots François, dont ceux qui en sont, destournent le vray usage. Mais il suffira des exemples que je viens de donner, pour les advertir de ne se pas tromper en de certains mots, dont ils ne se deffient point, parce que ces mots là sont François. Car quand ils en disent un qui ne l'est pas, en quelque sens que ce soit, on les reprend aussi tost, & ils s'en corrigent, mais on leur laisse passer les autres, sans que la plupart mêmes des François y prennent garde.

Or il est encore plus aisé de se tromper à mettre *quel*, ou *quelle*, pour *quelque* qu'en tous les autres, parce que ce *quel*, ou *quelle*, semble respondre au *qualis* Latin, que l'on croiroit beaucoup plus propre pour signifier ce que l'on veut dire en l'exemple que j'ay rapporté, & en ses semblables, que non pas *quelque*, qui paroist d'abord l'*aliquis*

des Latins , lequel *aliquis* ne convient nullement à exprimer ce que l'on entend ; quand on dit , *quelque merite que l'on ayt , il faut estre heureux.*

Mais outre que l'Usage le veut ainsi , & qu'il n'y a point à raisonner , ny à repliquer sur cela , il y a encore une raison à quoy l'on ne songe point , qui autorise cet usage. C'est que le *quelque* dont nous parlons , n'est pas simplement le *qualis* , ou l'*aliquis* des Latins , mais le *qualiscumque* , d'où nostre *quelque* a esté tiré sans doute en ce sens là.

Il y a une exception digne de remarque ; C'est qu'il faut mettre *quel* , ou *quelle* , & non pas *quelque* , quand il y a un *que* immédiatement après *quelque* , comme il faut dire *quelle que puisse estre la cause de si disgrace* , & non pas *quelque que puisse estre la cause*. Neantmoins un de nos meilleurs Escrivains , & des plus éloquens du barreau , soutient que *quelque que puisse estre la cause* , est aussi bien dit que *quelle que puisse* , &c. & trouve mesme que le *quelque* est plus fort que *quelle* ; mais bien que je defere beaucoup à ses sentimens , & que j'aye appris force choses de luy , dont j'ay enrichi ces Remarques , si est-ce qu'en cecy je vois peu de gens de son opinion. D'ailleurs il demeure d'accord , que *quelle* , est bon , qui est tousjours une exception considerable à la regle. Que si entre *quelle* , & *que* il y a quelques syllabes qui les separent , alors il faut dire , *quelque* , & non pas *quelle* , comme , *quelque , en fin que puisse estre la cause* & non pas , *quelle en fin que puisse estre la cause*. De mesme , *quelque , dit-il , que puisse estre la cause* , & non pas *quelle*.

#### OBSERVATION

**O**N ne sçauroit dire , *quel merite que l'on ait* , pour *quelque merite que l'on ait*. C'est le *Qualiscumque* , & non pas le

*Qualis* ou l'*Aliquis* des Latins , mais dans cette phrase , *quelle que soit la cause de ses malheurs* , c'est le *Qualis* des Latins , & l'on ne peut dire , *quelque que soit la cause de ses malheurs*. Quand on dit avec un nom masculin , *quel que soit son merite* , ce *quel que* n'est pas un seul mot ç'en sont deux qui se suivent *quel & que* , & pour le connoître , on n'a qu'à mettre un nom substantif masculin au pluriel , on ne dira pas *quelques que soient les avantages* en ne faisant qu'un seul mot de *quelques*. Il faut dire *quels que soient les avantages* , *quels* est le pluriel de *quel* & par consequent un mot particulier qui precede *que*. L'Académie n'a point esté du sentiment de M. de Vaugelas qui veut que lorsqu'entre *quelle & que* il y a quelques syllabes qui les separent on dise *quelque* , & non pas *quelqueque* , elle croit que c'est mal parler que de dire , *quelque enfin , quelque* , dit-il , *que puisse estre la cause* , & qu'il faut dire , *quelle enfin , quelle* , dit il , *que puisse estre la cause*.

*Languir* , *plustost* , & *sortir* , pour dire , *s'ennuyer* , *auparavant* , & *partir* sont des manieres de parler qu'elle n'admet point , *rester* pour dire *sejourner* , *demeurer quelque temps en un endroit* est usité dans la conversation. *Ils resterent là plus de huit jours*.

## R E M A R Q U E.

*Arrivé qu'il fut* , *arrivé qu'il estoit* , *marri qu'il estoit*.

Toutes ces façons de parler ne valent rien , quoy qu'une infinité de gens s'en servent , & en parlant , & en escrivant. Au lieu de dire , *arrivé qu'il fut* , *arrivé qu'il estoit* , il faut dire , *estant arrivé* , il exprime tous les deux , ou bien , *comme il fut arrivé* , *comme il estoit arrivé*. Et au lieu de *marri qu'il estoit* , il faut dire , *estant marri* , ou *marri* , tout seul. Ce qui apparemment est cause d'une phrase si mauvaise , c'est que nous en avons d'autres en nostre langue , fort approchante , de celle-là , qui sont tres-bonnes & tres-élegantes. Par exemple , *tout malade* , *tout affligé qu'il estoit il ne laissa pas d'aller* , & au feminin , *toute affligée qu'elle estoit* , &c. de mesme au pluriel. Tellement

qu'avec ce mot, *tout*, en tout genre, & en tout nombre, & son adjectif qui le suit immédiatement, cette façon de parler est extrêmement pure, & Françoisë. On s'en sert encore d'une autre façon avec *ainsi*, comme *il receut quantité de coups, & ainsi blessé qu'il estoit, il se vint présenter au Senat*. Il est vray qu'il y a de certains endroits, où il a fort bonne grace, & où mesme il est nécessaire, comme en l'exemple que je viens de donner, mais il y en a d'autres où l'on s'en peut passer, quoy que rarement; ce que l'on ne peut pas dire de *tout*, avec l'adjectif, car il faut nécessairement en ce sens là ajouster *qu'il estoit*, ou *qu'il fust* ou d'autres temps selon ce qui précède, ou ce qui suit.

Il se dit aussi quelquefois avec *comme*, par exemple, *Il s'informoit si Alexandre, & comme vainqueur, & comme jeune Prince qu'il estoit, n'avoit rien attenté contre les Princesses*. Quelques-uns neantmoins croient qu'il est encore plus élégant de supprimer *qu'il estoit*, & de dire, *si Alexandre, & comme vainqueur, & comme jeune Prince, n'avoit rien attenté*.

On dit encore fort élégamment, *le malheureux qu'il est, la malheureuse qu'elle est, n'a pas sçeuement, &c* Mais il faut que ce soit tousjours avec le present du verbe substantif; car on ne dira gueres, *le malheureux qu'il estoit*, & jamais *le malheureux qu'il fut*.

## OBSERVATION.

**A**rrivé qu'il fut, marri qu'il estoit sont des phrases qui vieillissent. Il faut dire *lorsqu'il fut arrivé*, ou *estant arrivé* On a aussi condamné celle-cy, & *ainsi blessé qu'il est it*, il faut dire, & *tout blessé qu'il estoit* Dans cette phrase *il s'informa si Alexandre, & comme vainqueur, & comm jeune Prince qu'il estoit*, ces derniers mots *qu'il estoit*, sont redondans. On croit qu'il y a des cas où l'on diroit avec élégance *le malheureux qu'il estoit*,

de meſme qu'on dit au preſent, *le malheureux qu'il eſt*, comme en cette phraſe, *le malheureux qu'il eſtoit ne ſongeoit pas qu'en diſant cela, il parloit contre luy meſme.*

## REMARQUE.

*Trois infinitifs de ſuite.*

**I**Ls ne ſont pas toujours vicieux, n'y n'ont pas toujours mauvaſe grace, par exemple, *le Roy veut aller faire ſentir aux rebelles la puiſſance de ſes armes*, je ne trouve rien qui me choque en cette façon de parler; mais quatre infinitifs de ſuite, veritablement auroient bien de la peine à paſſer. Neantmoins un de nos meilleurs Auteurs a eſcrit, *encore qu'il ſe faiſt vanté de vouloir aller faire ſentir à ces peuples la puiſſance des armes Romaines*. Ce qui peut ſauver cela, c'eſt la naïveté du langage, laquelle ſelon mon ſens, eſt capable de couvrir beaucoup de défauts, & peut-eſtre meſme d'empêcher que ce ne ſoient des défauts.

## OBSERVATION.

**C**omme il y a pluſieurs verbes qui ſe mettent à l'infinitif après *faire* comme *faire ſçavoir*, *faire ſentir*, *faire connoiſtre*, l'arrangement des trois infinitifs dont parle M. de Vaugelas, eſt fort en uſage. Ainſi on ne peut trouver rien de ridicule dans la phraſe qu'il propoſe non plus que dans celles-cy. *Il croyoit pouvoir faire changer de ſentiment à ſon frere; il partit pour aller faire ſçavoir aux habitans*. Quatre infinitifs de ſuite n'ont pas bonne grace, cependant ils pourroient eſtre ſoufferts dans cette phraſe, *il eſpere eſtre en eſtat dans peu de jours de pouvoir aller faire payer les contributions aux ennemis*.



## OBSERVATIONS

## REMARQUE.

*L'un & l'autre.*

**O**N les met & avec le singulier , & avec le pluriel. Tous nos bons Auteurs sont pleins d'exemples pour cela , & il est également bien dit , *l'un & l'autre vous a obligé* , & , *l'un & l'autre vous ont obligé*. Avec *ny* , c'est encore de mesme , comme *ny l'un ny l'autre ne vaut rien* , & , *ny l'un ny l'autre ne valent rien*.

## OBSERVATION.

**Q**uelques-uns ont crû que *l'un & l'autre* se mettent plustost avec le singulier qu'avec le pluriel. Ils n'ont pas pourtant blasmé le pluriel , *Ny l'un ny l'autre* s'employe également bien avec les deux nombres.

## REMARQUE.

*Damoiselle , Madamoiselle.*

**L**'On ne parle plus , ni l'on n'escrit plus ainsi ; Il faut dire , *Demoiselle* , & *Mademoiselle* , avec un *e* , après le *d*. C'est que l'*e* , est beaucoup plus doux que l'*a* , & comme nostre langue se perfectionne tous les jours , elle cherche une de ses plus grandes perfections dans la douceur. Il y en a qui escrivent , *Madmoiselle* , sans aucune voyelle entre le *d* , & l'*m* , mais cela est tres-mal.

## OBSERVATION.

**O**N ne dit plus *Madamoiselle* , on prononce assez souvent *Madmo sèlle* dans la conversation , mais quand on l'escrit , il faut tousjours mettre un *e* , après le *d*. On dit *qu'une fille est Demoiselle* , *rien Demoiselle* , pour dire qu'elle est d'une famille noble. Quand on parle d'une fille dans un acte public ou dans

un billet d'enterrement, on dit *Damoiselle* & non *Demoiselle*. Fut présentée *Damoiselle Marie N* Vous estes priez d'assister au convey de *Damoiselle*, &c.

## R E M A R Q U E.

*N'en pouvoir mais.*

Cette façon de parler est ordinaire à la Cour, mais elle est bien basse pour s'en servir en escrivant, si ce n'est en Satire, en Comedie, ou en Epigramme, qui sont les trois genres d'escire les plus bas, & encore faut-il que ce soit dans le Burlesque. Neantmoins M. de Malherbe en a souvent usé, parce qu'il affectoit en sa prose toutes ces phrases populaires, pour faire esclater d'avantage, comme je crois, la magnificence de son stile poëtique par la comparaison de deux genres si differens. *Ceux qui n'en pouvoient mais*, dit-il, furent mis à la question. Jamais M. Coëffeteau ne s'en est servi. Ce *mais* vient de *magis*.

## O B S E R V A T I O N.

C'est seulement dans le stile familier qu'on peut se servir de cette maniere de parler. Cette particule *mais* est une espee d'adverbe qui ne se joint qu'avec le verbe pouvoir précédé d'une negative, si ce n'est qu'on interroge, *s'il a manqué de prudence, en puis-je mais?*

## R E M A R Q U E.

*Netteté de construction.*

Exemple, *sçachant avec combien d'affection elle se daignera porter pour mes interests, & embrasser le soin de mes affaires.* Je dis que cette construction n'est pas nette, & qu'il faut dire, *elle daignera se porter, & non pas, elle*

*se daignera porter*, afin que *daignera* se rapporte nettement à la construction des deux verbes suivans, *porter* & *embrasser*. Car *se daignera* avec *embrasser*, ne se peut construire. Peut-estre que quelques-uns négligeront cet avis, comme un vain scrupule, auquel il ne faut pas s'arrêter: mais ils ne peuvent nier avec raison, que la construction ne soit incomparablement meilleure de la façon que je dis, & il faut toujours faire en toutes choses ce qui est le mieux. On ne sçauroit, ce me semble, avoir assez de soin de la netteté du stile, car elle contribuë infiniment à la clarté, qui est la principale partie de l'oraison; & a outre cela, beaucoup d'autres avantages, dont il est parlé en son lieu, où nous traittons de la différence qu'il y a entre la pureté & la netteté du stile.

## OBSERVATION.

ON ne sçauroit négliger l'avis de M. de Vaugelas comme un vain scrupule. Quand le pronom *se* est mis devant les verbes *daigner*, *pouvoir*, & autres semblables, & qu'il suit des infinitifs joints ensemble par la conjonction &, il faut que ces deux infinitifs gouvernent également le pronom comme en cet exemple, *elle ne se peut consoler ny rejoüir*; encore seroit il mieux de répéter *se* en mettant le premier *se* après le verbe *peut*, *elle ne peut se consoler ny se rejoüir*, mais quand *se* n'a aucun rapport au second verbe, c'est une faute que de le mettre devant *peut*, & de dire par exemple *elle ne se peut consoler, ny recevoir les avis de ceux qui luy parlent*. Il faut dire, *elle ne peut se consoler, ny recevoir &c.*

## REMARQUE.

*Les noms propres, & autres terminez en EN.*

DEpuis peu d'années seulement, nous faisons terminer en *en*, la plupart des noms propres, & plusieurs autres tirez du Latin, où il y a un *a*, & qui en Latin finissent

finissent en *anus*, comme l'on disoit autrefois *Tertulian*, *Quintilian*, *saint Cyprian*, parce qu'ils viennent du Latin *Tertulianus*, *Quintilianus*, *Cyprianus*; mais aujourd'huy l'on prononce & l'on escrit *Tertullien*, *Quintilien*, *Cyprien*. C'est comme il faut dire selon la Remarque. Tous les noms propres, & plusieurs autres d'une autre nature, venans du Latin, ou de quelque autre langue, qui mettent un *a*, en la penultieme syllabe de ce nom là, changent cet *a*, en *e* quand on les fait François, pourveu qu'il y ait une voyelle immédiatement devant l'*e*; comme de *Tertullianus*, nous disons *Tertullien*, parce qu'il y a un *i*, devant l'*e*. de *Cyprianus*, *Cyprien*, & de *Titiano*, ce fameux Peintre Italien, nous disons *Titien*, comme d'*italiano*, nous avons fait *Icalien*. Du temps de M. Coëffeteau on disoit *les Pretorians*, & il l'a tousjours escrit ainsi, au lieu de dire *Pretoriens*.

Nous disons aussi *Caldeen*, & non pas *Caldean*, parce qu'il y a une voyelle devant le dernier *e*, à sçavoir un autre *e*. De mesme *Lerneen*, *Nemeen*, & non pas *Lernean*, *Nemean*, comme nos anciens Poëtes ont accoustumé de les nommer, & plusieurs autres de cette espece. Je ne donne des exemples que de l'*e* & de l'*i*, qui précèdent l'*e*, joint à l'*n*, parce qu'il n'y a gueres de mots, qui ayent un *a*, un *o*, ou un *u*, devant la syllabe finale *en*; Et ceux qui ont un *a*, comme *Caen*, ville de Normandie, n'ont pas l'*a*, comme voyelle, mais comme faisant une diphtongue impropre avec l'*e*, qui fuit, tellement que les deux voyelles ne font qu'une syllabe, & l'on ne prononce pas *Ca en* en deux syllabes, mais *Caën* en une seule, qui de plus, prend le son de l'*a*, & non pas de l'*e*, & se prononce *Can*, comme s'il n'y avoit point d'*e*.

Il faut donc pour prononcer *en*, en la dernière syllabe

des mots , que la voyelle qui la précède soit d'une syllabe distincte & séparée de la dernière *en*. Et ce que j'ay dit des voyelles , s'entend aussi des diphtongues , comme en ces deux mots , *payen* , *moyen* , &c. mais aux mots qui n'ont ny voyelle , ny diphtongue devant ces deux lettres finales , il faut prononcer & écrire , *an* , & non pas *en* , comme nous disons *Trajan* , *Sejan* , & non pas *Trajen* , *Sejen* , parce que l'*i* qui va devant l'*a* , est consonne , & non pas voyelle. De mesme nous disons *Titan* , *Tristan* , & non pas *Titen* ni *Tristen* , & ainsi de tous les autres.

Je ne pense pas que cette Regle des voyelles , ou des diphtongues devant *en* , final , souffre gueres d'exceptions. Il est vray , qu'on nomme *Arrian* , l'Autheur Grec qui a écrit les guerres d'Alexandre , & qui est aujourd'huy plus celebre en France par son Traducteur , que par luy mesme , le François ayant surpassé le Grec , & s'estant acquis la gloire dont l'autre s'est vainement vanté. On nomme encore *Arrian* , un des principaux disciples d'Epictete , qui selon l'opinion de plusieurs n'est pas celuy dont nous venons de parler , & l'on nomme l'un & l'autre *Arrian* & non pas *Arrien* , pour faire difference entre cet Autheur & un *Arrien* , c'est à dire *de la secte d'Arrius* , quoy que quelques-uns feroient d'avis , que nonobstant l'équivoque , on dist tousjours *Arrien* , & jamais *Arrian* , tant il est veritable que cette terminaison *ian* , semble estrangere , & s'accomode peu à nostre langue. C'est sans doute , comme je l'ay remarqué en divers lieux , que l'*e* , est une voyelle beaucoup plus douce que l'*i* , & que nous changeons volontiers cette dernière en l'autre.

## OBSERVATION.

Q Uoy que M. de Vaugelas n'excepte qu'Arrian Autheur Grec , de la regle qu'il a establie , la plupart prononcent encore *Appian* , *Ælian* , *Ammian* , *Marcellin* , & *Appian Alexandrin*. On prononce *Nabathéens* & autres semblables de mesme que *Chaldéens*. On a esté partagé entre *Eurovéens* & *Européens* , on prononce *Chrestiens* & *Payens* , la premiere syllabe de ce dernier nom appellatif , est *pa* & non pas *pay* , à quoy quelques-uns se trompent.

## REMARQUE.

*Pouvoir.*

ON se sert de ce verbe d'une façon bien estrange , qui neantmoins est si ordinaire à la Cour , qu'il est certain qu'elle est tres-Françoise. On dit en parlant d'une table , ou d'un carosse , *il y peut huit personnes* , pour dire , *il y a place pour huit personnes* , ou *il y peut tenir huit personnes* ; Car asseurement quand on dit , *il y peut huit personnes* , on sous-entend le verbe *tenir*. Ainsi l'on dit , *autant qu'il en pourroit dans mon œil* ; pour dire , *autant qu'il en pourroit tenir dans mon œil* ; c'est à dire rien. Il est vray que cette phrase est bien extraordinaire ; & que dans les Provinces de delà la Loire , on a de la peine à la comprendre , mais elle est prise des Grecs , qui se servent de leur *δύναται* au mesme sens , & j'en ay veû des exemples dans un de leurs meilleurs Autheurs , qui est Lucien. Neantmoins , encore qu'on le die en parlant , on ne l'escrit point dans le beau stile , mais seulement dans le stile bas.

## OBSERVATION.

L'Usage a si bien autorisé la manière dont M. de Vaugelas a employé le verbe *pouvoir* dans cette remarque, qu'elle n'a plus rien d'extraordinaire.

## REMARQUE.

*Si après VINGT & UN, il faut mettre un pluriel, ou un singulier.*

Par exemple, on demande, si *vingt & un siècles* est bien dit, ou s'il faut dire, *vingt & un siècle*. J'ay veû agiter cette question dans une grande compagnie, respectable d'en juger. Les uns au commencement estoient pour le singulier, les autres pour le pluriel. Ceux qui tenoient qu'il falloit dire *siècle*. alleguoient un exemple qui fermoit la bouche au parti contraire, à sçavoir que l'on dit, & que l'on escrit assurement, *vingt & un an*, & non pas *vingt & un ans*, ny *vingt & une années*. Les autres oppoisoient un autre exemple à celui-cy, & qui n'est pas moins fort; que l'on dit, & que l'on escrit, *il y a vingt & un chevaux* & non pas *il y a vingt & un cheval*. Ces deux exemples formerent un tiers party, auquel à la fin les deux autres se rangerent, qui est, que tantost on met le singulier, & tantost le pluriel, selon que l'oreille qu'il faut consulter en cela le juge à propos. Neantmoins ny les uns ny les autres ne revinrent pas si absolument à ce partage, que ceux qui croyoient d'abord qu'il falloit toujours mettre le singulier, ne creussent encore qu'il le falloit mettre beaucoup plus souvent que le pluriel, & que les autres qui estoient pour le pluriel, ne creussent le con-

traire. Ceux-cy se vantoient d'avoir la raison de leur costé, parce que *vingt* demandant sans doute le pluriel, il n'y a point d'apparence, que pour ajouster encore un à vingt & augmenter le nombre, il prenne une nature singuliere, que cela repugne au sens commun. Les autres alleguant l'Usage, le Souverain des langues, ne laissoient plus rien à dire à la raison, si ce n'est qu'elle ne demeurait pas d'accord de cet Usage. Et voicy comme ceux qui estoient pour le singulier, prouvoient que l'Usage estoit pour eux. On ne dit point en parlant *vingt & un hommes, vingt & une femmes, cent & une perles*. Les autres repliquoient, que ce n'estoit pas *qu'hommes, femmes, & perles*, ne fussent là au pluriel, mais que l'*s* finale ne se prononce point en nostre langue, & que c'estoit ce qui les trompoit. C'est veritablement la source & la cause du doute, qui a donné lieu à la dispute; car si on estoit bien asseuré de l'Usage, il n'y auroit point à douter, ses Arrests estant decisifs, mais tout consiste en la question de fait, de sçavoir si c'est l'Usage ou non. Or est-il que ce qui empêche certainement de le sçavoir, c'est que les *s* finales qui font nos pluriels, ne se prononçant point, les deux nombres se prononcent d'une mesme façon, & par ce moyen l'oreille ne peut discerner l'un d'avec l'autre, ny reconnoistre l'Usage. Il y a plaisir quelquefois d'examiner & de descouvrir pourquoy on est en doute de l'Usage en de certaines façons de parler.

## OBSERVATION.

QUand on dit *vingt & un siecle, vingt & une pistole*, l'oreille ne peut distinguer, si *siecle & pistole* sont au singulier ou au pluriel. La question ne devient sensible que quand on demande s'il faut dire, *il a vingt & un cheval* ou *vingt & un chevaux dans son Escurie, vingt & un cheval* blessé tellement que presque tout



d'une voix on a préféré *vingt & un chevaux*. Il est certain qu'on dit *vingt & un an* & l'Usage l'autorise, mais ce mesme Usage veut que s'il suit un adjectif après *un* on mette cet adjectif au pluriel. *Il a vingt & un an accomplis*, & *vingt & un an passez* & non pas *vingt & un an accompli* ou *passé*. On dit de mesme *ce mois a trente & un jour* & non pas *trente & un jours*. Si on y joint un adjectif il faut dire au pluriel, *ily a trente & un jour passez qu'on a reçu de ses lettres*.

## REMARQUE.

*Possible pour peut-estre.*

**L**Es uns l'accusent d'estre bas, les autres d'estre vieux. Tant y a que pour une raison, ou pour l'autre, ceux qui veulent escrire poliment, ne feront pas mal de s'en abstenir.

## OBSERVATION.

**O**N ne doit jamais escrire *possible* au lieu de *peut-estre*. Ce terme a vieilly, quoy que quelques-uns s'en servent encore dans la conversation, mais c'est une grande negligence qu'il faut tâcher d'éviter, mesme dans le stile familier.

## REMARQUE.

*Ou la douceur, ou la force le fera.*

**O**N demande s'il faut dire, *le fera* ou *le feront*. Sans doute il faut dire, *le fera* au singulier; Car comme c'est une alternative, ou une disjonctive, il n'y a que l'une des deux qui regisse le verbe, & ainsi il ne peut estre mis qu'au singulier. Neantmoins un de nos plus celebres Auteurs a écrit, *peut estre qu'un jour ou la honte, ou l'occasion, ou l'exemple, leur donneront un meilleur avis*. Surquoy ayant consulté diverses personnes tres-sçavantes en la langue, quelques-uns ont creû qu'il falloit dire, *don-*

*nera*. au fingulier, à caufe de la difjonctive ; les autres , que l'on pouvoit dire également bien , *donnera* , & *donneront*. au fingulier & au pluriel , qui eft la plus commune opinion , & les autres , que *donneront* au pluriel eftoit plus élégant , que *donnera* , à caufe de cette accumulation de chofes , qui prefentant tant de faces différentes à la fois , porte l'efprit au pluriel pluftoft qu'au fingulier , quoy que dans la rigueur de la Grammaire , il faudroit dire *donnera*. Mais quand il n'y a que deux difjonctives , comme au premier exemple , *ou la douceur ou la force* , il faut toujours mettre le fingulier fans exception , & jamais le pluriel , foit que les deux foient oppofez comme icy , ou qu'ils ne le foient pas.

## OBSERVATION.

Uoy que M. de Vaugelas ait décidé qu'il faut dire , *le fera* au fingulier , le plus grand nombre des voix a esté pour le pluriel , fans neantmoins exclurre le fingulier. On avouë qu'il n'y a qu'une des deux alternatives ou difjonctives qui regiffe le verbe , mais on prétend qu'elles ne laiffent pas d'offrir une idée du pluriel qu'on tient preferable au fingulier. On a allegué pour fortifier cette opinion qu'il faut dire , *ou vous , ou moy , nous irons* à quoy il a esté répondu que la perfonne la plus noble devoit fervir de nominatif au verbe , & qu'il eftoit vray qu'on ne pouvoit parler autrement & que ce pronom *moy* , obligeoit à mettre *nous* qui eft fon pluriel , mais que fi on employoit deux perfonnes , comme *Pierre ou Paul* , il faut dire , *Pierre ou Paul ira* pluftoft que *Pierre ou Paul iront*. Enfin il a esté décidé que dans ces fortes de phrafes on pouvoit fe fervir indifferemment de l'un & de l'autre nombre.

## REMARQUE.

*Ni la deuceur, ni la force n'y peut rien.*

**T**ous deux sont bons, *n'y peut rien*, & *n'y peuvent rien* ; parce que le verbe se peut rapporter à l'un des deux, séparé de l'autre, ou à tous les deux ensemble. J'aurois mieux neantmoins le mettre au pluriel qu'au singulier.

## OBSERVATION.

**O**n a creu que dans cette phrase, il faut dire, *n'y peuvent rien* & non pas *n'y peut rien* au singulier, parce qu'on regarde les deux *ni* comme conjonctives & non pas comme disjonctives: c'est la mesme chose que si on disoit *& la force & la deuceur n'y peuvent rien* ce qu'il faudroit dire absolument avec la conjonction *&*. On est pourtant demeuré d'accord qu'en certaines occasions les deux *ni* pouvoient admettre le singulier, comme dans ces fortes de phrases ; en parlant d'une fille que deux personnes recherchent en mariage, *ni luy ni son amy ne l'espousera, ni Lucius, ni Attius ne viendra à bout de cette entreprise*. Peut-estre y a-t'il quelque difference à faire quand ce sont deux choses, ou quand ce sont deux personnes qui servent de nominatif.

## REMARQUE.

*Maint, & maintefois.*

**P**our *maint* & *mainte*, on ne le dit plus en parlant ; mais on dit *maintefois* à la Cour en raillant & de la mesme façon qu'on dit *ains au contraire*. Neantmoins on ne l'escrit plus en prose, non plus que *maint* adjectif. L'un & l'autre n'est que pour les vers, & encore y en a-t-il plusieurs, qui n'en voudroient pas user. Je crois qu'à moins que d'estre employé dans un Poëme heroïque, & encore bien rarement, il ne seroit pas bien receu. Du  
temps

DE L'ACADEMIE FRANÇOISE. 169  
temps de M. Coëffeteau on l'escrivoit & en vers & en  
prose. Il dit en un certain endroit, qu'un Legislateur *avoit*  
*fait maintes belles loix.*

OBSERVATION.

**M**aint & mainte peuvent estre dits en raillant aussi bien que  
*maintefois*, parce que la plaisanterie fait recevoir les mots  
les plus vieux, on ne pouroit plus dire en prose qu'un Legisla-  
teur eust fait *maintes belles loix*, comme l'a dit M. Coëffeteau,  
mais l'adjectif *maint* peut estre encore employé en vers avec gra-  
ce, non seulement dans une Epigramme ou dans quelque conte,  
mais dans un Poëme heroïque, sur tout quand on le repete  
comme dans ce vers.

*Dans maints & maints combats ta valeur éprouvée.*

REMARQUE.

*Matineux, matinal, matinier.*

**D**E ces trois, *matineux* est le meilleur : c'est celui  
qui est le plus en usage, & en parlant, & en escri-  
vant, soit en prose, ou en vers. *matinal* n'est pas si bon,  
il s'en faut beaucoup ; les uns le trouvent trop vieux, & les  
autres trop nouveau, & l'un & l'autre ne procede que de  
ce qu'on, ne l'entend pas dire souvent : *Matineux*, & *ma-*  
*tinal*, se disent seulement des personnes. Il seroit ridicule  
de dire, *l'Estoile matineuse*, ou *matinale*. Pour *matinier*,  
il ne se dit plus, ny en Prose, ny en vers, ny pour les per-  
sonnes, ny pour autre chose ; sur tout au masculin ; car il  
seroit insupportable de dire, *un Astre matinier*, mais au fe-  
minin, *l'estoile matiniere*, pourroit trouver sa place quel-  
que part.

## O B S E R V A T I O N.

L'Académie a esté du sentiment de M. de Vaugelas en faveur de *matineux*, quoy que plusieurs ayent tesmoigné qu'ils diroient à une femme, *vous estes bien matinale*, plustost que, *vous estes bien matineuse*. Il y a un petit Ouvrage fort connu sous le titre de, *la belle matineuse*: *Matinier* signifie qui appartient au matin. Il n'est en usage que joint à *Estoile*, *l'Estoile matiniere*.

## R E M A R Q U E

*Après souper, ou après soupé.*

Tous deux sont bons, & nos meilleurs Auteurs, anciens & modernes, disent l'un & l'autre. Ils en font de mesme à l'infinitif, *le manger*, car quelques-uns escrivent le *mangé*, & les autres *le manger*, *un demeslé*, & *un demesler*: mais j'aime mieux ce dernier avec l'*r*, parce que c'est un infinitif, dont nous faisons un nom substantif avec l'article *le*, à l'imitation des Grecs, τὸ ποῖν, & que d'ailleurs nous n'ostons pas la lettre *r*, des autres noms tirez de l'infinitif, qui ne se terminent pas en *er*, ni nous ne changeons rien de ce qu'ils ont aux autres conjugaisons; comme par exemple, nous disons, *le dormir*, & non pas, *le dormi*, *le boire*, & non pas *le beu*. Il est vray qu'il faut tousjours dire *le procedé*, & non pas *le proceder*.

## O B S E R V A T I O N.

ON dit également bien, *après souper* & *après soupé*, mais quand ces sortes d'infinitifs prennent un article qui les substantifie, il est beaucoup mieux de garder l'*r*. Ainsi il faut dire *le manger* & non pas *le mangé*, *le lever du Soleil*, *le coucher du Roy*, comme on dit *le boire* & *le dormir*. Il n'est pas permis de dire *un demesler* ni *un proceder*, l'*r* doit estre tousjours ostée de ces deux mots. *Il eut avec luy un grand demeslé, ce procedé-là*

*n'est pas regulier.* Il est vray qu'on peut escrire *le disné & le soupé* aussi bien que *le souper & le disner.* L'Usage a autorisé le retranchement de l'r en ces deux mots, *le disné fut magnifique, les violons jouèrent durant le soupé.* Quant au pluriel de ces mêmes mots, beaucoup préfèrent *les disnez & les soupez,* & condamnent *les disners & les soupers.*

## R É M A R Q U E.

*Remplir, & emplir.*

**L**'Un & l'autre est bon, mais avec cette difference, que *remplir* se dit d'ordinaire des choses immatérielles, ou figurées, comme *il a remply tout l'Univers de la terreur de son nom, il a dignement remply la place de premier Magistrat.* Et *emplir* se dit communément des choses matérielles, & liquides, comme *emplir un tonneau, emplir un vaisseau.* Et quand on dit *remplir un tonneau,* c'est quand on en a desja tiré, & que l'on remplit ce qui est vuide, d'où vient le mot de *remplage.* J'ay ajoutté *liquides;* parce que l'on ne dira pas si ordinairement, qu'*un avareux emplit ses coffres d'or & d'argent,* comme *remplit ses coffres,* ny *emplit ses greniers,* comme *remplit ses greniers.* Mais après tout, j'ay appris que l'on ne sçauroit faillir à dire tousjours *remplir,* de quoy que l'on parle, où l'on croira que le mot d'*emplir,* soit bon, au lieu que l'on peut souvent manquer en mettant *emplir* pour *remplir.*

## O B S E R V A T I O N.

**I**L est vray qu'*emplir* se dit ordinairement des choses liquides selon la Remarque de M. de Vaugelas, mais il ne se dit pas moins bien des choses qui ne le sont pas, comme *emplir un coffre de hardes, emplir un grenier de foin.* On dit tousjours *remplir les tonneaux* & non pas *emplir* quand après que le vin a bouilli quelques jours au temps des vendanges, on y en remet pour les rendre pleins. On dit dans le figuré *remplir son devoir remplir, une charge.*

OBSERVATIONS  
REMARQUE.

*C'est une des plus belles actions, qu'il ayt jamais faites.*

**J**'Ay appris que c'estoit ainsi qu'il falloit escrire, & non pas au singulier *qu'il ayt jamais faite*, parce que ce participe se rapporte à *plus belles actions*, & non pas à *une*. La preuve en est claire, en ce que le participe *faite*, ou *faites*, se rapporte de nécessité absoluë au pronom *que*, qui est après *actions*, & il n'y a point de Grammairien qui n'en demeure d'accord. Il reste donc à sçavoir, auquel des deux ce *que*, se rapporte, à *actions*, ou à *une*. Deux choses font voir que c'est à *actions*, & non pas à *une*, la première est que ces mots *des plus belles actions*, demandent nécessairement le Pronom *qui*, ou *que*, après eux, autrement on ne les sçauroit construire. Car *plus*, est un terme de comparaison, qui présuppose une relation ou à ce qui précède, ou à ce qui suit, comme en cet exemple, *des plus belles actions*, à sa relation aux paroles suivantes, *qu'il ayt jamais faites*. L'autre raison est, que *jamais* comprend toutes les actions précédentes, & ne se peut pas dire d'une seule action, tellement qu'estant placé dans cet exemple entre *que* & *faites*, il fait voir clairement que le pronom & le participe ne peuvent estre entendus ny pris d'une autre façon que *jamais*, c'est-à-dire, qu'ils ne se peuvent rapporter qu'à *actions*, & non pas à *une*. Outre que *jamais* estant adverbe joint à *faites*, ou *ayt faites*, il est impossible & contre la nature de l'adverbe, que *jamais* se rapporte à *actions*, & *ayt faite* à *une*. L'adverbe & le verbe vont tousjours d'une mesme sorte, & ont tousjours mesme visée, comme inseparables dans le sens : aussi bien que dans la construction, ainsi que le mot d'*adverbe* c'est-à-dire, *attaché au verbe*, le témoigne.

## OBSERVATION.

Cette remarque a esté trouvée parfaitement belle , mais l'une des raisons dont M. de Vaugelas se sert qui est que le mot *jamais* placé dans cet exemple entre *que* & *faites* fait connoître clairement que le pronom & le participe ne se peuvent rapporter qu'à *actions* & non pas à *une* a paru hors d'œuvre, puisqu'on peut ôster *jamais* sans que la phrase en demeure moins bien construite. *C'est une des plus belles actions qu'il ait faites.* On n'a pas neantmoins voulu faire une regle generale du pluriel à cause de cette façon de parler. *C'est un des plus grands parleurs qui fut jamais.* Quelques-uns ont cru qu'il falloit dire *qui furent jamais* & on est tombé d'accord qu'il faudroit parler ainsi selon la Grammaire, mais on a opposé l'usage qui le veut ainsi, & comme le dit M. de Vaugelas dans une autre de ses Remarques, tous les arrests de l'Usage sont decisifs. Ce qu'il y a de bizarre, c'est que tout le monde est convenu qu'il faudroit dire au preterit composé de l'auxiliaire, *c'est un des plus grands parleurs qui ayant jamais esté,* & qu'on dit, *qui fut jamais*, au preterit simple. Cela vient peut-estre de ce que l'on est accoustumé à entendre dire. *C'est le plus grand parleur qui fut jamais*, ce qui est tres correct, & que l'on confond cette façon de parler avec cette autre *c'est un des plus grands parleurs qui fut jamais.*

## REMARQUE.

*Approcher.*

Ce verbe régit élégamment l'accusatif pour les personnes, mais non pas pour les choses. Exemple, M. de Malherbe, *Vous avez l'honneur d'approcher la Reine de si prés.* Toute la Cour, & tous les Auteurs parlent ainsi, *Approcher la personne du Roy, approcher la personne du Prince:* Mais ce seroit tres-mal dit, *approcher la ville, approcher le feu.* Il faut dire, *s'approcher de la ville, s'approcher du feu.* Neantmoins on dit, *approchez-vous de moy, il s'est approché du Roy pour luy faire la reverence,* & ce seroit fort



mal dit , *approchez moy , il a approché le Roy pour luy faire la reverence.* D'où vient donc qu'*approcher* , pour ce qui est des personnes , a tantost un regime , & tantost un autre ; & le moyen de connoistre quand il en faut user d'une façon , & non pas de l'autre? c'est qu'il y a pour les personnes deux significations ; l'une qui designe le mouvement corporel , par lequel je m'approche actuellement de quelqu'un , & c'est sa propre & veritable signification : l'autre , qui ne signifie pas cet acte particulier , ny ce mouvement local , mais bien l'habitude qui resulte de plusieurs actes reitez , *en approchant de quelqu'un* , par le moyen desquels il s'est acquis un grand accès , & une grande privauté avec luy , qui est un sens plus esloigné du mot , & une façon de parler comme figurée. Au premier sens il faut dire , *s'approcher du Roy* , & au second , *approcher le Roy* , de sorte qu'*approcher* en cette dernière façon , signifie *estre en faveur , & en consideration auprès du Roy* Il se dit aussi des Officiers qui ont l'honneur d'approcher le Roy , à cause de leurs charges , quoy qu'ils ne soient point en faveur. Au reste il faut remarquer , qu'*approcher* en cette signification , ne se dit que des Grands.

## OBSERVATION.

Q Uand M. de Vaugelas a dit qu'*approcher* regit également l'accusatif pour les personnes , mais non pas pour les choses il n'a pas songé à faire remarquer que quand il signifie mettre proche , mettre près , il se construit parfaitement bien à l'accusatif avec les choses , comme *approcher un siege du feu* , *approcher la table* , *approcher une batterie de la place.* Il y a assurément une grande difference entre *s'approcher du Roy* , qui marque un mouvement local & *approcher le Roy* , mais en cette dernière façon de parler , *approcher* ne signifie pas tousjours estre en faveur & en consideration auprès du Roy , puis que tous les grands Seigneurs

ont l'honneur de l'approcher & qu'il ne s'ensuit pas qu'ils soient en faveur. On le dit principalement d'un homme qui a un libre & facile accès auprès de son Prince, & mesme en particulier d'un homme qui est d'un accès fort difficile, *c'est un homme qu'on ne scauroit approcher.*

## REMARQUE.

*Epithete mal placé.*

**E**Xemple, *en cette belle solitude, & si propre à la contemplation.* Je dis que le second epithete, *& si propre*, n'est pas bien situé, & qu'il le faut mettre ainsi, *en cette solitude si belle, & si propre à la contemplation*, parce que les deux adjectifs doivent tousjours estre ensemble, & jamais il ne faut mettre le substantif entre les deux adjectifs, comme en cette exemple, *solitude*, est entre *belle*, & *si propre*. Cette regle est importante pour la netteté du stile & de la construction. J'en ay fait une remarque, à cause que beaucoup de gens y manquent. M. Coëffeteau n'y a jamais manqué, il escrivoit trop nettement; Ce n'est pas que quelquefois ce renversement n'ait beaucoup de grace & de force, mais cela est tres rare, & il ne me vient point d'exemple pour le faire voir, c'est pourquoy il ne le faut faire que le moins que l'on pourra, & avec jugement.

## OBSERVATION.

**M** De Vaugelas fait *Epithete* masculin dans cette Remarque. Il est tousjours féminin. Quant à l'exemple qu'il propose. *En cette belle solitude & si propre à la contemplation*, elle a paru rude à tout le monde à cause du pronom *cette* & on a jugé qu'il falloit dire *en cette solitude si belle & si propre à la contemplation*, mais si au lieu de *cette* on mettoit *une* la phrase n'auroit peut-estre rien qui blessast l'oreille, *dans une si belle solitude & si propre à la contemplation.* Quelques-uns mesme ont préféré

ce renversement, à cause que le substantif *solitude*, mis entre deux adjectifs, empêche que *si belle*, n'influe sur ces mots, à la *contemplation* qui sont uniquement joints avec *si propre* quoy que la force du sens fasse connoître qu'ils n'y ont aucun rapport. Cependant l'avis general a esté que pour suivre exactement la Grammaire, il estoit plus seur de dire, *dans une solitude si belle & si propre à la contemplation*, quoy qu'il y ait des occasions où le renversement auroit de la grace, comme en cet exemple *après de si grands avantages & si heureusement remportez*, qui satisfont beaucoup plus l'oreille que si on disoit *après des avantages si grands & si heureusement remportez*. Il est vray qu'il y a de la différence entre cet exemple & le premier, puisque le second *si* de cette dernière phrase ne se rapporte pas à l'adjectif *remportez*, comme le premier se rapporte à *grands*, mais à l'adverbe *heureusement*.

## REMARQUE.

*Satisfaire, satisfaction.*

C'Est depuis peu, que plusieurs personnes prononcent ainsi, au lieu de prononcer, *satisfaire, satisfaction* avec l's devant l'f, comme on doit aussi l'orthographe. Jusqu'icy, sans doute, c'est une faute de dire, *satisfaire, & satisfaction*, & la plus saine partie de la Cour & des Auteurs, s'y oppose, & ne le peut souffrir; mais je crains bien que dans peu de temps cette mauvaise prononciation ne l'emporte, parce qu'il est plus doux de dire, *satisfaire, & satisfaction* sans s, qu'avec une s, & la prononciation en est beaucoup plus aisée. Que si maintenant elle nous semble rude, c'est que l'oreille n'y est pas encore accoustumée. La mesme chose est arrivée à plusieurs mots, que nous avons en nostre langue escrits avec l's, qui se prononçoit au commencement, & qu'on a supprimé depuis pour les rendre plus doux.

## OBSERVATION.

**L**A crainte que M. de Vaugelas a eüe que la mauvaise prononciation de *satisfaire sans s* ne l'emportast sur celle de *satisfaire* avec une *s*, se trouve fort mal fondée puisqu'on la condamnoit de son temps, & que personne aujourd'huy ne prononce ce mot sans *s*, c'est ce qui ne peut estre permis qu'aux Gascons qui retranchent plusieurs lettres, & qui prononcent *amirable* au lieu d'*admirable* sans faire entendre le *d*.

## REMARQUE.

*Unir ensemble.*

**C**'Est fort bien dit, on parle ainsi, & tous les bons Auteurs l'eschivent. M. Coëffeteau en la vie d'Auguste Antoine, dit-il, & *Lepidus s'estoient unis ensemble, d'une façon assez estrange*. Plusieurs neantmoins le condamnent comme un pleonasme, & une superfluité de mots, & soustiennent qu'il suffit de dire *unir*, sans adjouster *ensemble*, parce que deux choses ne peuvent pas estre unies, qu'elles ne soient ensemble. Par cette mesme raison ils ne peuvent souffrir que l'on die, *je l'ay veü de mes yeux, je l'ay oüy de mes oreilles, voler en l'air*, qu'Amiot dit si souvent après les anciens Auteurs Grecs & Latins, aussi bien qu'après son Plutarque. *Orphée fut cruellement deschiré*, & autres semblables; Car dequoy voit-on, disent-ils, que des yeux, & de ses yeux; voit-on sans yeux, ou des yeux d'autrui? Et ainsi, oit-on si ce n'est des oreilles? peut on voler si ce n'est en l'air, ny une personne estre deschirée que cruellement? Mais ce ne sont que ceux qui n'ont point estudié, & qui n'ont nulle connoissance des anciens Auteurs, dont l'exemple sert de loy à toute la posterité, qui blasment ces façons de parler. Il ne faut qu'avoir une legere teinture des bonnes lettres, pour n'ignorer pas combien ces locutions sont familiares à tous ces

Grands hommes que l'on revere depuis tant de siècles. Terence qui passe sans contredit pour le plus exact & le plus pur de tous les Latins, ne feint point de dire, *Hiscæ oculis egomet vidi*, ou cet *egomet* qu'il ajoûte, semble encore un nouveau surcroît de pleonasme. Et l'incomparable Virgile ne dit-il pas si souvent, *Sic ore locutus*, *il parla ainsi de la bouche*; *Vocemque his auribus hausit*, *je l'ay ouy de mes oreilles*? Cicéron, & tous les Orateurs, en sont pleins aussi bien que les Poëtes. Et cela est fondé en raison, parce que lors que nous voulons bien assurer & affirmer une chose, il ne suffit pas de dire simplement, *je l'ay veû*, *je l'ay ouï*, puis que bien souvent il nous semble d'avoir veû & ouï des choses que si l'on nous pressoit d'en dire la vérité, nous n'oserions l'assurer. Il faut donc dire, *je l'ay veû de mes yeux*, *je l'ay ouï de mes oreilles*, pour ne laisser aucun sujet de douter, que cela ne soit ainsi: tellement qu'à le bien prendre, il n'y a point là de mots superflus, puis qu'au contraire ils sont nécessaires pour donner une pleine assurance de ce que l'on affirme. En un mot, il suffit que l'une des phrases die plus que l'autre, pour éviter le vice du pleonasme, qui consiste à ne dire qu'une mesme chose en paroles différentes & oisives, sans qu'elles ayent une signification ny plus estenduë, ny plus forte, que les premières.

Mais ces Messieurs pourront repartir, que si cela est vray aux deux phrases que nous venons d'examiner, il ne l'est pas en ces deux autres, *voler en l'air*, & *cruellement deschiré*; Car que peut, disent-ils, signifier davantage *voler en l'air*, que *voler* tout seul, & *cruellement deschiré*, que *deschiré* simplement? Je respons, que la parole n'est pas seulement une image de la pensée, mais de la chose mesme que nous voulons représenter, laquelle je re-

présenteray beaucoup mieux en disant, *les oiseaux qui volent en l'air*, que si je ne faisois que dire, *les oiseaux qui volent*. Il est vray, qu'il faut que cela se fasse avec jugement, y ayant des endroits où il feroit une agreable peinture, & d'autres, où l'on ne le pourroit souffrir. Et quand je diray *cruellement deschiré*, j'exposeray bien mieux aux yeux de l'esprit l'horreur de cette action, & rendray l'objet bien plus sensible & plus vif, que si je ne disois que *deschiré*; Car comme le son de la voix lors qu'il est plus fort, se fait mieux entendre à l'oreille du corps, aussi l'expression, quand elle est plus forte, se fait mieux entendre à l'oreille de l'esprit. Enfin toutes les langues ont de ces façons de parler, tous les bons Auteurs Grecs & Latins, anciens & modernes s'en fervent, non par une licence, ou par une negligence affectée, mais comme d'une plus forte maniere de s'exprimer, & tout ensemble comme d'un ornement. Qu'y a-t-il à repliquer après cela?

## OBSERVATION.

ON a trouvé cette remarque tres-belle, tres-bien écrite, & tres-digne de M. de Vaugelas, qui nous y fait des peintures vives, & qui donnent beaucoup de plaisir. Quelques-uns ont dit sur *unir ensemble* que bien loin que ce mot *ensemble*, soit un pleonafme, il estoit entierement necessaire puisque si M. Coëffeteau avoit dit simplement *Antoine & Lepidus s'estoient unis*, on auroit pû entendre qu'ils se feroient unis à quelqu'un ou contre quelqu'un sans qu'ils se fussent unis entr'eux. Quant à ces deux phrasés, *je l'ay veü de mes yeux*, *je l'ay ouï de mes oreilles*, on a dit qu'on y pouvoit ajouster l'adjectif *propres*, *je l'ay veü de mes propres yeux*, *je l'ay ouï de mes propres oreilles*, sans qu'il y eust rien de superflu. C'est montrer plus clairement qu'on merite d'estre crû & donner en quelque façon plus de force à la verité. Nous avons pris ces manieres de parler des meilleurs Auteurs Latins qui s'en sont servis élégamment avant nous. Il n'y a que le *Sic ore locutus* de Virgile que nous n'avons point reçu. On dit bien,

*je l'ay entendu de sa propre bouche*, mais on ne dit point *il a dit cela de sa propre bouche*. On est demeuré d'accord de tout ce que dit M. de Vaugelas sur *voler en l'air* & sur *cruellement déchiré*, qui font entendre quelque chose de plus fort que si on disoit simplement *voler* & *déchiré* sans ajouter *en l'air* à l'un & *cruellement* à l'autre. En general, le pleonasme est presque tousjours vicieux & par consequent à rejeter, mais dans les phrases cy dessus alléguées, il n'y a point de pleonasme.

## REMARQUE.

*Souvenir.*

**J**E *me souviens*, & *il me souvient*, sont tous deux bons, mais *je me souviens*, me semble un peu plus usité à la Cour. Nos bons Auteurs en usent indifferemment.

## OBSERVATION.

**Q**uelques-uns ont creû, que *il me souvient* presentoit l'image subite de quelque chose qui revenoit dans l'esprit, mais l'avis commun a esté qu'on pouvoit dire indifferemment, *je me souviens*, & *il me souvient*.

## REMARQUE.

*Temple, feminin.*

**L**A *temple*, cette partie de la teste, qui est entre l'oreille & le front, s'appelle *temple*, & non pas *tempe* sans *l* comme le prononcent & l'escrivent quelques-uns, trompez par le mot Latin, *tempus*, d'où il est pris, qui signifie la mesme chose.

## OBSERVATION.

**C**E mot *temple* est feminin quand il signifie la partie de la teste, qui est entre l'oreille & le front. C'est ainsi qu'il faut escrire & prononcer ce mot. Ceux qui disent *tempe* ne parlent pas bien.

## REMARQUE.

*Ensuite dequoy.*

**C**ette façon de parler est Françoisé, & ordinaire ; mais elle ne doit pas estre employée dans le beau stile, d'où nos bons Auteurs du temps la bannissent.

## OBSERVATION.

**P**lusieurs ont esté de l'avis de M. de Vaugelas & ont voulu bannir du beau stile *ensuite dequoy* pour dire *après quoy*, mais comme on n'apû disconvenir que cette façon de parler ne soit d'usage dans la narration, on est demeuré d'accord que si on en faisoit une dans un panegyrique qui demande le stile le plus soustenu, on l'y pourroit faire entrer avec grace. Quelques-uns ont ajoutté qu'il seroit mieux quelquefois de se servir d'*ensuite dequoy* que d'*après quoy*, parce qu'il marquoit un temps plus proche. *Il alla au Temple, ensuite dequoy il fit telle chose.*

## REMARQUE.

*Sans.*

**C**ette préposition ne veut jamais avoir après elle ; ny immédiatement, ny médiatement, la particule *point* ; Car encore qu'on ait accoustumé de dire, *sans point de faute*, c'est une façon de parler de la lie du peuple, dont les honnestes gens n'ont garde de se servir, & beaucoup moins encore les bons Escrivains ; C'est pourquoy un des plus celebres que nous ayons, a esté justement repris d'avoir écrit, *sans point de nuages, sans point de soleil.*



## OBSERVATION.

ON s'est estonné que du temps de M. de Vaugelas un Auteur celebre ait pû écrire *sans point de nuages*, *sans point de Soleil*, la préposition *sans*, est une negative après laquelle on ne sçauroit mettre *point*.

## REMARQUE.

*Survivre.*

CE verbe regit le datif, & l'accusatif tout ensemble; comme, *il a survécu tous ses enfans*, & *il a survécu à tous ses enfans*. Il dépend après cela de l'oreille, de mettre tantost l'un, tantost l'autre, selon qu'elle le juge plus à propos.

## OBSERVATION.

M De Vaugelas ne s'est pas expliqué clairement dans cette remarque, il a voulu dire que *survivre* regit le datif & l'accusatif au choix de ceux qui l'employent; & non pas qu'il regit tout ensemble. Il est vray qu'on peut dire *survivre à quelqu'un* & *survivre quelqu'un*, mais ce verbe a plus souvent le regime du datif, surquoy il faut remarquer que s'il gouverne quelquefois l'accusatif pour les personnes, comme en cet exemple, *il a survécu son pere*, il ne le gouverne jamais pour les choses. Ainsi il n'est point permis de dire *survivre sa gloire*, *survivre sa reputation*. Il faut dire tousjours *survivre à sa gloire*, *à son honneur*, *à sa reputation*.

## REMARQUE.

*Mais que.*

M *Ais que*, pour *quand*, est un mot dont on use fort en parlant, mais qui est bas, & qui ne s'écrit point dans le beau stile. Par exemple, on dit à toute heure, & mesme à la Cour, *venez moy querir mais qu'il soit venu*

pour dire, *quand il sera venu*. Un de nos plus fameux Ecrivains a dit, *l'affection avec laquelle j'embrasseray vostre affaire, mais que je sçache ce que c'est, vous fera voir, &c.* Il affectoit toutes ces façons de parler populaires, en quelque stile que ce fust, lesquelles neantmoins ne se peuvent souffrir qu'au plus bas & au dernier de tous les stiles.

## OBSERVATION.

**M**ais que, pour dire *quand*, est une façon de parler qui ne doit estre receuë dans aucun stile. Ainsi ce n'est point assez de dire qu'elle ne se peut souffrir qu'au plus bas & au dernier de tous les stiles. Il faut la bannir entierement de la langue.

## REMARQUE.

*Allusion de mots.*

**I**L n'en faut pas faire profession, comme a fait un des plus grands hommes de lettres de nostre siecle, qui en a parfemé toutes ses œuvres. Toute affectation est vicieuse, & particulièrement celle-cy. Mais quand l'allusion se presente d'elle mesme, sans qu'on la recherche, ou qu'il semble qu'on ne l'a pas recherchée, elle est tres-bonne, & tres-agreable. Il est vray, que mesme de cette façon, il en faut user rarement, mais si l'on n'en use que lors qu'elle se rencontre à propos, il ne faut pas craindre d'en user souvent; car ces rencontres sont rares. Ciceron ne l'a pas évitée. Il dit en l'oraison de *Provinc. Consul. Bellum affectum videmus, & verè ut dicam, penè confectum*, & s'y opiniastrant encore, il ajoute immediatement après, *sed ita, ut si idem extrema exequitur qui inchoavit, jam omnia perfecta videamus*. Infailliblement disant *perfecta*, il a voulu continuer la figure, parce qu'il fait enco-

re cette meſme alluſion un peu plus bas , *nam ipſe Ceſar* ; dit-il , *quid eſt cur in Provincia commorari velit , niſi ut ea qua per eum affecta ſunt , perfectæ Reipublicæ tradantur* ? M. Coëffeteau qui la fuyoit avec autant de ſoin , que les autres en apportent à la chercher , n'a pas laiſſé de ſ'en ſervir quelquefois de fort bonne grace , comme par exemple en la vie d'Auguſte où il dit , *mais depuis on fit courir le bruit qu'il avoit fait mourir les deux Conſuls , afin qu'ayant deſfait Antoine , & s'eſtant deſfait d'eux , il euſt ſeul les armes victorieuſes en ſa puiſſance*. L'alluſion de ces mots , *ayant deſfait Antoine , & s'eſtant deſfait d'eux* , eſt d'autant plus belle , qu'elle conſiſte au meſme mot *deſfait* , dans deux ſignifications différentes , ſelon leurs différens regimes. Certainement quand cette figure ſe preſente , & que les paroles qu'il faut neceſſairement employer pour expliquer ce que l'on veut dire , font l'alluſion ; alors il la faut recevoir à bras ouverts , & ce ſeroit eſtre ingrat à la Fortune , & ne ſçavoir pas prendre ſes avantages , que de la rejeter.

## OBSERVATION.

**L**E jeu de mots ne peut jamais eſtre employé avec grace dans notre langue , ſi ce n'eſt dans quelque Epigramme faite expreſ pour badiner , comme dans celle-cy d'Ouen qui la commence par un vers moitié Latin & moitié François.

*Ordonner Medicos , Ægrotos donner oportet.*

L'alluſion que M. Coëffeteau s'eſt pardonnée quand il a dit *Ayant deſfait Antoine & s'eſtant deſfait d'eux* , & que M. de Vaugelas trouve ſi belle à cauſe que *deſfait* eſt employé en deux ſignifications différentes ſelon leurs divers regimes , n'a point eſté bien receuë , & on n'a point regardé *affectum , confectum & perfectæ* dans Cicéron comme des alluſions , mais comme des termes qui donnent de la force à ce qu'il veut exprimer.

## R E M A R Q U E.

*Precipitément, ou precipitamment. Armez à la legere, legerement armez.*

**P** *Récipitément* est bon, mais *precipitamment* est beaucoup meilleur, & j'en voudrois tousjours user. On dit aussi, *armez à la legere, & legerement armez.* Neantmoins le premier est un peu plus en usage, mais pour diversifier il se faut servir de tous les deux.

## O B S E R V A T I O N.

**P** *Récipitément* a esté condamné tout d'une voix. On ne dit plus que *precipitamment.* Plusieurs ont préféré *armez à la legere à legerement armez,* sans blâmer pourtant ceux qui se servent de cette derniere façon de parler.

## R E M A R Q U E.

*Monsieur, Madame.*

**I** L n'y a rien qui blesse davantage l'œil & l'oreille, que de voir une Lettre qui après *Monsieur, ou Madame,* commence encore par l'un ou par l'autre, & quand il y a deux *Monsieur, ou deux Madame,* de suite, c'est encore pis. Cela est si clair, qu'il n'en faut point donner d'exemple. J'en fais une remarque, parce que je vois plusieurs personnes qui y manquent, quoy que d'ailleurs ils escrivent bien.

## O B S E R V A T I O N.

Tout le monde a esté de l'avis de la Remarque.

## REMARQUE.

*Asséoir.*

**C**E verbe se conjugue ainsi au présent de l'indicatif, *je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied, nous nous asséions, vous vous asséiez, ils s'assient, & non pas, ils s'asseient.* Au préterit imparfait, *je m'asseiois, tu t'asseiois, il s'asseioit, nous nous asséions, vous vous asséiez;* (Ces deux personnes du pluriel sont semblables aux deux pluriels du présent) *ils s'asseioient.* Mais ce temps n'est gueres en usage. On se sert d'ordinaire en sa place du mot de *mettoit*, comme *il se mettoit tousjours là, nous nous mettions tousjours là, quand s'asseoir veut dire, se placer.* Et lors qu'il veut dire, *se reposer*, on se sert de ce verbe mesme pour l'exprimer, comme *après quatre tours d'allée il se reposoit tousjours.* Ce n'est pas pourtant que l'on ne puisse dire aussi, *s'asseioit*, mais il est moins usité. A l'imperatif pluriel, il faut dire, *asséiez-vous*, & non pas *assisez-vous*, comme disent une infinité de gens; ny *assiez-vous*, qui est neantmoins moins mauvais, qu'*assisez-vous*. Au subjonctif il faut dire *asseie, & asséient*, au pluriel, & non pas *assient*, & bien moins encore *assisent*, comme *asséions-nous, afin qu'il s'asseie, ou qu'ils s'asséient.* Au gerondif, ou au participe *s'asséiant*, & non pas *s'asséant*, quoy que le simple soit *seant*, & non pas *seiant*, parce que le simple & le composé ne se rapportent pas tousjours; comme l'on dit, *maudissoit* avec deux *s*, & *disoit* avec une *s*, bien qu'il n'y ait point de doute que *maudire* est le composé de *dire*. Ainsi l'on dit *decidé, & indecis*, sans dire, ny *decis*, ny *indecidé*. On dit *s'asséiant*, non pas *s'asséant*, parce que ce temps se forme de la premiere personne plurielle du présent de l'indicatif, qui est *asséions*, & non *asséons*.

## OBSERVATION.

**I**L faut dire à la troisiéme personne du pluriel du present de l'indicatif du verbe *asseoir*, *ils s'asseient*, & non pas *ils s'assient*, comme M. de Vaugelas le prétend. Quelqu'un a crû qu'on devoit dire *ils s'asseient* plustost qu'ils *s'asseient*, en le formant de la troisiéme personne du singulier *il s'assied*, ou l'e n'est point devant l'i, à quoy il a ajousté que le simple fait à la troisiéme personne du pluriel *sieent*, & non pas *seient*, ces ornemens vous *sieent fort bien*. On a répondu qu'il ne falloit point appeller de l'usage qui veut qu'on dise *ils s'asseient*, & qu'encore qu'on dise au gerondif *seant* qui est le simple, comme en cette phrase, *le Roy seant en son Thrône*, il faut dire *s'asseiant* au composé. On n'a pas veu par quelle raison M. de Vaugelas dit que l'imparfait de ce verbe n'est gueres en usage. Il n'y a rien qui doit empêcher de s'en servir, & il est beaucoup mieux de dire, *quand il y avoit quelque conference, il s'asseioit toujours auprès d'un tel* que de dire *il se mettoit toujours auprès d'un tel*. Il faut escrire les deux premieres personnes plurielles de l'imparfait, *je m'asseiois* par deux i, *nous nous asseions*, *vous vous asseiez*, pour marquer leur différence d'avec les deux pluriels du present qui ne s'escrivent qu'avec un seul i. *Nous nous asseions*, *vous vous asseiez*. Il faut dire de mesme au subjonctif *que nous nous asseions*, *que vous vous asseiez* avec deux i, *asseiez-vous* à l'imperatif est aussi mauvais qu'*assiez-vous*. Il faut toujours dire *asseiez-vous*.

## REMARQUE.

*Soy, de soy.*

**B**Eaucoup de gens, & de nos meilleurs Escrivains disent, par exemple, *ces choses sont indifferentes de soy*. On croit que c'est mal parler & qu'il faut dire *sont indifferentes d'elle-mesmes*. Et là dessus j'ay oüy faire cette observation, qui est comme je crois, veritable, que lors que *de soy* est après l'adjectif pluriel, comme en l'exemple que nous venons de donner, il est vicieux, mais quand il est

devant , il est tres-bien dit ; car nous difons tous les jours, *de soy ces choses font indifferentes* , & *ces choses de soy font indifferentes* , mais *ces choses font indifferentes de soy* , la plupart condamnent cette locution ; En quoy il faut avoüer que c'est une bizarre chose que l'Usage , & qu'en voicy un bel exemple. J'ay dit la plupart , à cause qu'il y en a qui ne condamnent pas *indifferentes de soy* , mais ils confessent que *d'elles-mesmes* , est mieux dit , c'est pourquoy il faut toujours choisir le meilleur.

## OBSERVATION.

**L'** Avis a esté general sur cette façon de parler. *Ces choses font indifferentes de soy* , elle a esté condamnée. Il faut dire, *font indifferentes d'elles-mesmes*. Mais on a approuvé *de soy* quand il est mis au commencement de la phrase , *de soy , ces choses font indifferentes* parce que ce mot *de soy* demeure indeterminé jusqu'à ce qu'on ait ajouté *ces choses*. Par cette même raison on a condamné cette autre phrase , *ces choses de soy font indifferentes* puisque *de soy* après *ces choses* , ne sçauroit plus estre indeterminé ; outre que cette transposition a quelque chose qui blesse l'oreille, de sorte qu'à moins qu'on ne commence la phrase par *de soy* , on est obligé de dire *ces choses font indifferentes d'elles-mesmes* , Cependant c'est fort bien parler que de dire , *cela est mauvais de soy* , mais le mot *cela* est un pronom relatif indeterminé & d'une espece particuliere.

## REMARQUE.

*Tomber aux mains de quelqu'un.*

**C**ette phrase est si familiere à plusieurs de nos meilleurs Escrivains , qu'il est necessaire de faire cette remarque afin que l'on ne se trompe pas en les imitant. Avant que la particule *és* , pour *aux* , fust bannie du beau langage, on disoit , *tomber és mains* , depuis on a dit , *tomber aux mains* , mais ny l'un ny l'autre ne valent rien , & il faut

tousjours dire, *tomber entre les mains de quelqu'un*. L'usage moderne le veut ainfi. *Tomber és mains*, est particulièrement de Normandie.

## OBSERVATION.

**L**A Remarque a esté généralement approuvée. Il faut dire *tomber entre les mains de quelqu'un*, & non pas *tomber aux mains de quelqu'un*. La particule *és* pour *aux* est du vieux langage, & elle ne s'est conservée que dans cette façon de parler, *Maistre es arts*. On dit *tomber en de bonnes mains* à cause de l'Épithete *bonnes*, & non pas *tomber entre de bonnes mains*.

## REMARQUE.

*Quand il faut dire, grande, devant le substantif, ou grand, en mangeant l'e.*

**P**Ar exemple on dit, à *grand' peine*; *Il nous a fait grand' chere*, & non pas à *grande peine*, ny *grande chere*, Et neantmoins on dit, *c'est une grande meschanceté*, *une grande calomnie*, & non pas *une grand' meschanceté*, *une grand' calomnie*. Comment est-ce donc que l'on connoitra quand il faudra mettre l'*e*, ou ne le mettre pas? Il n'y a point d'autre regle que celle cy, Qu'il y a de certains mots comme consacrez à cette elision, où l'on dit *grand* avec l'apostrophe, comme à *grand' peine*, *grand' chere*, *grand' mere*, *grand' pitié*, *grand' Messe*, *la grand' Chambre*, & plusieurs autres de cette nature, qui ne se presentent pas maintenant à ma memoire; mais en ceux où l'Usage n'a pas establi cette elision, il ne la faut pas faire, comme aux exemples que j'ay donnez, *une grande meschanceté*, *une grande calomnie*, *une grande sagesse*, *une grande marque*. A quoy il est necessaire d'ajouster, que le nombre des substantifs feminins, devant lesquels il faut dire *grande*, sans elision,



est incomparablement plus grand, que celui des autres, où l'on mange l'*e*, tellement qu'on n'aura pas grand' peine à n'y manquer pas, pour peu que l'on ait de connoissance de l'Usage.

## OBSERVATION

ON n'a point trouvé d'autre raison pour l'élision de l'*e* dans cet adjectif *grande* que l'usage qui l'a établie. *Grand'peur*, *grand'pitié*, *grand'mere*, *grand'mercy*, *grand'chose*, peuvent s'ajouter à *grand'chere* & à *grand'peine* : On a demandé si lorsque l'adjectif *grande* reçoit un comparatif, il peut recevoir cette élision de l'*e* comme en cet exemple. *Il nous a fait la plus grand'chere du monde*. On a répondu que l'habitude de dire *il nous a fait grand'chere*, autorisoit *il nous a fait la plus grand'chere du monde*, mais qu'en écrivant il falloit mettre *la plus grande chere*; cet avis a esté le plus general. Les autres ont prétendu qu'on pouvoit dire & écrire *la plus grand'chere* & que l'Usage avoit prévalu contre la regle.

## REMARQUE.

*Monde.*

CE mot est souvent employé par les bons Auteurs, pour dire *une infinité*, *une grande quantité de quoy que ce soit*. M. Coëffeteau à qui l'Usage en est familier, dit en la vie d'Auguste, *sur le point de cette sanglante journée, à Rome & ailleurs, on vit un monde d'horribles prodiges*. Je voudrois pourtant en user sobrement, & non pas encore en toutes sortes de choses, mais seulement en celles où il s'agiroit des personnes, comme M. de Malherbe s'en est servy, quand il a dit, *qu'icy-je affaire de vous en nommer un monde d'autres* c'est à dire, d'autres hommes. Il semble bien appliqué là. Ce n'est pas que je le voulusse condamner dans un autre Usage.

## OBSERVATION.

ON a blasfé les deux exemples que M. de Vaugelas rapporte dans cette Remarque , & qu'ay-je à faire de vous en nommer un monde d'autres n'a pas moins déplu que l'on vit un monde d'horribles prodiges. Après avoir examiné long-temps cette question on n'a trouvé que cette seule façon de parler , où monde pult estre employé avec grace , pour dire , *une infinité se voyant environné d'un monde d'ennemis.*

## REMARQUE.

Monde avec le pronom possessif.

ON dit ordinairement en parlant , *tout mon monde est venu* , *son monde n'est pas venu* , pour dire , *tous mes gens* , ou *tous mes domestiques sont venus* , *sés gens ne sont pas venus* ; Mais il le faut éviter comme un terme bas , & si je l'ose dire , de la lie du peuple. C'est pourquoy il me semble insupportable dans un beau stile , mais beaucoup plus encore , quand on s'en fert en un sens plus relevé ; par exemple , quand on dit , comme je le trouve souvent dans un fort bon Auteur moderne , *il fit avancer tout son monde* , pour dire *toutes sés troupes* , *il r'allia son monde* , pour dire *sés troupes* , *sés gens*. Dans le stile noble on ne le souffriroit pas pour dire *sés domestiques* , on le souffriroit moins encore pour dire *sés troupes*.

## OBSERVATION.

SON monde , pour dire sés gens , sés domestiques n'est point un terme de la lie du peuple , comme il est qualifié dans cette remarque , il est de la conversation & du stile familier , & on ne doit point blasmer ceux qui disent *son appartement est fort commode* , *il a tout son monde autour de luy*. Quant à ces phrases , *il fit avancer tout son monde* , *il rallia son monde* , elles ont

esté trouvées fort bonnes , sur tout en parlant d'un homme qui va en parti avec deux ou trois cens chevaux. Ce mesme mot peut estre employé pour signifier ceux qu'on a invitez à manger, & qu'on attend , comme en cette phrase , *tout son monde n'estoit pas encore venu*. On le peut dire dans le mesme sens à un Maître de concert , *avez-vous là tout vostre monde ? pour dire tous vos musiciens*.

## REMARQUE.

*Le long , du long , au long.*

**P**Ar exemple , les uns disent , *le long de la riviere* , les autres , *du long de la riviere* , & les autres *au long*. Tous les trois estoient bons autrefois , mais aujourd'huy , il n'y en a plus qu'un qui soit en usage , à sçavoir , *le long de la riviere*.

## OBSERVATION.

**O**N a décidé que *le long* estoit le seul dont on se dult servir pour signifier le *secundum* ou le *juxta* des Latins. *Ils se promenoient le long du bois*. *Ils marchoient le long de la riviere*. On peut dire *tout du long* dans le mesme sens , & jamais *du long* , ny *au long* , *Ils se promenoient tout du long de la riviere*.

## REMARQUE.

*Il a esprit , il a esprit & cœur.*

**C**'Est depuis peu que cette nouvelle façon de parler est en vogue. Elle regne par toute la ville , & s'est mesme insinuée dans la Cour , mais elle n'y a pas esté bien reçeuë , comme ayant fort mauvaise grace , & trop d'affectation. Nos bons Escrivains l'ont condamnée d'abord , & s'opposent tous les jours à son établissement , qu'il ne faut pourtant point apprehender dans le décry où elle est.

Noſtre

Nostre langue à l'imitation de la Grecque, aime extrêmement les articles; il faut dire, *il a de l'esprit, il a de l'esprit & du cœur*, je ne sçay si l'on ne dira point encore, *il a du sang aux ongles*. Ce n'est pas qu'en certains endroits on ne se dispense des articles avec une grace merveilleuse, mais c'est rarement, & il faut bien les sçavoir choisir. M. Coëffeteau, *il fit main basse, & tua femmes & enfans*. Mais *il a esprit*, ne se peut dire ny selon le bon usage, ny selon la Grammaire.

## OBSERVATION.

Ces manieres de parler, *il a esprit, il a esprit & cœur*, n'ont pas esté en vogue long-temps, elles ont blessé tellement l'oreille, qu'on les a bannies presque aussitost que ceux qui les soutenoient ont voulu leur donner cours. On ne sçauroit dire, *il a sang aux ongles*, mais on dit fort bien sans aucun article, *il a bec & ongles*.

## REMARQUE.

*Jamais plus.*

Quelques-uns doutent, si ce terme est François, & s'il n'est point plustost Italien, *mai piu*. Mais il est aussi bon en nostre langue, qu'en l'Italienne, d'où nous l'avons pris. Nous le difons, & l'escrivons tous les jours. M. de Malherbe, *jamais plus je ne me rembarque avecque luy*. Et en un autre endroit, *à condition, que je n'en oye jamais plus parler*.

## OBSERVATION.

L'Exemple de M. de Malherbe, *jamais plus je ne me rembarque avec luy* a esté généralement condamné & on a laissé cette maniere de parler aux Italiens. Plusieurs ont défendu l'autre, *à condition que je n'en entende jamais plus parler*, & on dit qu'il n'y avoit point de pléonasme, parce qu'on vouloit faire connoître qu'on avoit desja entendu parler de la chose dont il estoit question,

ce qui n'auroit pas esté exprimé, si on avoit dit simplement à condition que je n'en entende jamais parler, Ils ont dit encore que *jamais & plus*, estoient deux adverbes, dont le premier se rapportoit au premier verbe, *que je n'en entende*, & rendoit la négative complete, & le dernier avoit rapport au verbe *parler* pour signifier, *que je n'en entende jamais parler davantage*. L'avis le plus general a esté qu'il falloit oster un des deux adverbes & dire *que je n'en entende jamais parler*, ou *que je n'en entende plus parler*, pour ne faire point de pleonasme; ou que si l'on employoit les deux adverbes, il falloit mettre *plus* devant *jamais*, & dire, *je n'en veux plus jamais entendre parler* plustost que *je n'en veux jamais plus entendre parler*.

## REMARQUE.

*Meshuy, dés meshuy.*

**C**E mot n'est plus en usage parmy les bons Escrivains, ny mesme parmy ceux qui parlent bien. Il faut neantmoins avoüer, qu'il est tres-doux & tres-agreable à l'oreille. Au lieu de *meshuy*, ou *dés meshuy*, on dit *deformais*, *tantost*, comme *il est tantost temps*, pour *il est meshuy temps*.

## OBSERVATION.

**L**Es deux mots qui sont le sujet de cette Remarque sont tellement hors d'usage qu'ils n'ont plus rien qui puisse contenter l'oreille. Le mot *huy* est tout à fait vieux & nostre langue ne l'a conservé que dans *aujourd'huy*.

## REMARQUE.

*Devers.*

**C**ette préposition a tousjours esté en usage dans les bons Auteurs; par exemple, *il se tourna devers luy*, *cette ville est tournée devers l'Orient*, *devers le Midy*. Et ainsi des autres. Mais depuis quelque temps ce mot a vieil-

ly, & nos modernes Ecrivains ne s'en servent plus dans le beau langage. Ils disent tousjours *vers*, comme *se tournant vers luy, vers l'Orient, vers le Midy.*

## OBSERVATION.

ON ne dit plus il se tourna *devers luy*, ni *cette Ville est tournée devers l'Orient*. il faut dire *vers luy* & *vers l'Orient*. La préposition *devers* ne laisse pas d'avoir encore quelque usage, mais c'est quand elle veut dire *aux environs de* comme *il vient de devers Lyon*. On ne parleroit pas bien en disant, *il est allé devers Lyon*, parce qu'il sembleroit qu'on voudroit dire, il est allé du costé de Lyon, ou à Lyon même, mais si on faisoit précéder cette préposition de quelques mots qui fissent connoître que le voyage ne se feroit pas à Lyon, on diroit fort bien, *il est allé quelque part devers Lyon*, c'est-à-dire en quelque endroit dans le voisinage de Lyon. On se sert aussi de la préposition *devers* quand elle est précédée de *par*, comme *il tient tousjours le bon bout par devers luy.*

## REMARQUE.

*S'il faut dire*, il y en eut cent tuez, ou il y en eut cent de tuez.

NOUS avons de bons Auteurs, qui disent l'un & l'autre. M. Coëffeteau y met ordinairement l'article *de*. M. de Malherbe la pluspart du temps ne l'y met pas, comme quand il dit, *il y en eut trois condamnez; il n'y avoit pieu si ferme, qu'avec peu de peine ils n'arrachassent, & depuis qu'il y en avoit un arraché.* Neantmoins en un autre lieu il dit, *il y en avoit desja trente d'achevez* parlant de vaisseaux. Aujourd'huy le sentiment le plus commun de nos Ecrivains, est qu'il faut tousjours mettre le *de*; car en parlant, jamais on ne l'obmet, & par conséquent c'est l'Usage, qu'on est obligé de suivre aussi bien en écrivant, qu'en parlant, sans s'amuser à esplucher

pourquoy cet article est devant le participe passif, & après le nombre. C'est la beauté des langues, que ces façons de parler, qui semblent estre sans raison, pourveu que l'Usage les autorise. La bizarrerie n'est bonne nulle part que là.

## OBSERVATION.

ON peut dire *il y en eut cent tuez* & *il y en eut cent de tuez*. Ce dernier n'a pas laissé de paroistre preferable à l'autre, sur tout quand le substantif n'est point devant le participe, & qu'on y supplée par la particule *en*, comme *il y en eut trois de condamnez*. Il semble qu'elle ait un effet retroactif pour se rapporter à la particule relative *en* comme *il y en eut trois de condamnez*, pour dire *de ces gens-là, il y eut trois hommes condamnez*. Il faut remarquer que la particule *de* ne se met que devant des noms adjectifs, ou des participes & non pas devant des substantifs. On dit fort bien, *il y en eut vingt de pris*, & on ne dit pas, *il y en eut vingt de prisonniers*. Il faut dire *il y en eut vingt qui furent faits prisonniers*.

## REMARQUE.

*Que c'est.*

ON ne dit plus gueres maintenant *que c'est*, comme l'on disoit autrefois. On dit; *ce que c'est*; Par exemple, M. de Malherbe dit, *Il n'y a point de loy qui nous apprenne que c'est que l'ingratitude*. Aujourd'huy l'on dit, *qui nous apprenne ce que c'est que*, &c.

## OBSERVATION.

ON ne dit plus du tout aujourd'huy *que c'est* pour *ce que c'est*, il n'est pas permis d'imiter M. de Malherbe en une façon de parler si vicieuse.

## REMARQUE.

*Du depuis.*

**J**E connois un homme fort âgé, & fort sçavant en nostre langue, qui dit, que lors qu'il vint à la Cour jeune garçon, il y avoit beaucoup de gens qui disoient & escrivoient *du depuis*, & que desja dès ce temps là ceux qui entendoient la pureté du langage, condamnoient cette façon de parler, comme vicieuse & barbare, ne permettant pas seulement aux Poëtes d'en user comme d'une licence poëtique, pour s'accommoder d'une syllabe, dont ils ont souvent besoin. Mais que nonobstant cela on n'a pas laissé depuis cinquante ans de continuer tousjours la mesme faute, quoy que l'on ait aussi continué de la reprendre, jusqu'à ce qu'encore aujourd'huy une infinité de gens disent & escrivent *du depuis*, contre le sentiment de tous ceux qui sçavent parler & escrire. Il remarque donc qu'il n'y a point de terme en toute nostre langue, qui se soit tant opiniastré pour s'establiir, ny qui ait esté tant rebuté, que celui-là. Il faut tousjours dire *depuis*, & jamais *du depuis*, soit qu'on le fasse préposition, ou adverbe; car il est l'un & l'autre, & c'est la raison qu'alleguent les plus sçavans de ceux qui disent *du depuis*, que c'est pour marquer la différence des deux, parce que par exemple, quand on dit *depuis un an*, là *depuis* est préposition, & lors qu'on dit *depuis, je n'y suis pas retourné*, ou *je n'y ay pas esté depuis*, il est adverbe. Mais on respond en un mot, que le bon usage a banny cette locution, à quoy il n'y a point de replique. Outre qu'à le prendre mesme par la raison, il est très-rare que *depuis* adverbe se trouve situé en un lieu, où il puisse faire équivoque, ny estre pris pour la préposition,



non plus qu'aux exemples que je viens de donner. Et si par hazard il engendre quelque équivoque, on n'a qu'à mettre une virgule après, pour le séparer du mot qui suit, bien que la construction entière fasse assez connoître s'il est préposition ou adverbe.

## OBSERVATION.

**I**L n'y a aucun genre de conversation, quelque familière qu'elle soit, qui puisse faire souffrir *du depuis* soit comme adverbe, soit comme préposition. Ainsi ce mot s'est inutilement opiniâtré pour s'établir. Il est rejetté plus que jamais par tous ceux qui veulent parler un peu purement.

## REMARQUE.

*De l'usage des participes passifs, dans les preterits.*

**E**N toute la Grammaire Françoisë, il n'y a rien de plus important, ny de plus ignoré. Je dis, de plus important à cause du fréquent usage des participes dans les preterits, & de plus ignoré, parce qu'une infinité de gens y manquent. Ne laissons rien à dire en ce sujet, & voyons toutes les façons dont ces participes peuvent estre employez, mais par ordre. Notez que *participes* & *preterits* ne sont icy qu'une mesme chose.

Premierement, le preterit va devant le nom qu'il regit, comme quand je dis, *j'ay receu vos lettres*. Alors *receu*, qui est le participe, est indeclinable, & voila son premier usage, où personne ne manque. Qui a jamais dit, *j'ay receuës vos lettres*, comme disent les Italiens depuis peu, *ho riceuute le vostre lettere* ?

Son second usage est, quand le nom va devant le preterit, comme quand je dis, *les lettres que j'ay receuës*; car alors il faut dire; *que j'ay receuës*, & non pas *que j'ay receu*, à peine de faire un solecisme. Cela est passé en regle de

Grammaire, non seulement aujourd'huy, mais du temps mesme d'Amiot, qui l'observe inviolablement; comme on faisoit desja du temps, & avant le temps de Marot, qui en a fait cette Epigramme à ses Disciples,

*Enfans oyez une leçon:*

*Nostre langue a cette façon,  
Que le terme qui va devant,  
Volontiers regit le suivant.  
Les vieux exemples je suivray  
Pour le mieux, car à dire vray  
La chanson fut bien ordonnée,  
Qui dit, m'amour vous ay donnée:  
Voila la force que possède  
Le feminin quand il precede.  
Or prouveray par bons tesmoins,  
Que tous pluriels n'en font pas moins,  
Il faut dire en termes parfaits,  
Dieu en ce monde nous a faits,  
Faut dire en paroles parfaites,  
Dieu en ce monde les a faites,  
Et nous a faits pareillement,  
Mais nous a faits tout rondement.  
L'Italian dont la faconde  
Passe le vulgaire du monde;  
Son langage a ainsi basti,  
En disant, Dio noi a fatti, &c.*

Neantmoins je m'estonne de plusieurs Autheurs modernes, qui faisant profession de bien escrire, ne laissent pas de commettre cette faute.

En troisieme lieu, le preterit peut estre placé entre deux noms. comme *les habitans nous ont rendu maistres de la ville*; Car *ont rendu* est un preterit situé entre deux noms;

à sçavoir *nous* ( que j'appelle nom, quoy qu'il soit pronom, parce que cela n'importe ) & *maistres*, qu'il regit tous deux à l'accusatif. Alors le participe est indeclinable, & il faut dire, *nous ont rendu maistres*, & non pas *rendus*, comme on devroit dire selon le second usage, que nous venons d'expliquer. Mais il faut prendre garde que nous ne sommes pas icy dans les termes de ce second usage, où nous n'avons considéré le preterit après le nom, que lors que le sens finissoit avec le preterit, au lieu qu'icy le preterit *ont rendus*, ne finit pas la periode, ny le sens, car il y a encore après *maistres de la ville*. C'est pourquoy l'usage du preterit estant different, il se gouverne d'une autre façon, & *maistres* qui le suit, marque assez le pluriel, sans qu'il soit besoin que le participe le marque encore.

En quatriesme lieu, le preterit estant placé entre deux noms, le dernier est, ou substantif, comme *maistres*, dont nous venons de parler, ou adjectif, qui fait le quatriesme usage; par exemple, *le commerce nous a rendu puissans*, & si nous parlons d'une ville, *le commerce l'a rendu puissante*; Car en ces exemples il est indeclinable, & ne suit ny le nombre, ny le genre des noms.

Son cinquieme usage, est quand le preterit est passif; (car jusq'icy aux quatre premiers usages nous l'avons tousjours considéré comme actif,) par exemple, *nous nous sommes rendus maistres*, ou *rendus puissans*. Alors, il faut dire *rendus*, & non pas *rendu*. ce participe dans le preterit passif n'estant plus indeclinable, mais prenant le nombre & le genre des noms qui le precedent & le suivent.

Cette regle qui distingue les actifs & les passifs, est fort belle, & je la tiens d'un de mes amis, qui l'a apprise de M. de Malherbe, à qui il en faut donner l'honneur. Que si l'on objecte que M. de Malherbe luy-mesme ne l'a pas tousjours observée,

observée , c'est ou la faute de l'Imprimeur , ou que luy-mesme n'y prenoit pas tousjours garde , ou plustost qu'il n'a fait cette remarque , comme dit encore cet amy , qu'à la fin de ses jours , & après l'impression de ses œuvres.

Il y a pourtant une exception , quand après le preterit passif il y a un participe passif , comme en cet exemple de M. de Malherbe , *la desobeissance s'est trouvé montée au plus haut point de l'insolence* , car il faut dire , *s'est trouvé montée* , & non pas *s'est trouvée montée*. Et que l'on ne croye pas que ce soit à cause de la cacophonie que feroient ces deux mots , *trouvée montée* ; car quand au lieu de *montée* il y auroit une autre terminaison , comme *guerie* , il le faudroit dire de mesme ; par exemple , *elle s'est trouvé guérie tout à coup* , & non pas *trouvée guérie*.

Son sixiesme usage est , quand les preterits actifs ou passifs , au lieu d'un nom , ont un verbe ensuite , car alors ils sont tousjours indeclinables sans exception , comme si je parle d'une fille je diray , *je l'ay fait peindre* , & non pas , *je l'ay faite peindre* , & *elle s'est fait peindre* , & non pas , *elle s'est faite peindre*. De mesme au pluriel , *je les ay fait peindre* , *ils se sont fait peindre* , & jamais *faite* , *ny faits peindre*. M. de Malherbe dit , parlant à une femme , *le mauvais estat où je vous ay veü partir* , non *veüe partir* , & peu de lignes après , *jusqu'icy vous eussiez moins fait* , que ce que je vous ay veü faire. Et en un autre endroit , *la Reine la plus accomplie que nous eussions jamais veü seoir dans le Throsne des fleurs de Lys* , non *veüe seoir*.

Ce mesme usage s'estend encore aux phrases , où entre le preterit & le verbe infinitif qui suit , il y a quelque mot , comme , *c'est une espece de fortification que j'ay appris à faire en toutes sortes de places* , & non pas , *que j'ay apprise à faire*. La raison de cela , que nous avons desja touchée est , qu'il

faut aller en ces sortes de phrases jusqu'au dernier mot qui termine le sens, & que par consequent c'est toujours le dernier mot des phrases entieres, qui a rapport au substantif précédent, & non pas le participe, qui est entre-deux, si ce n'est au preterit passif, où nous avons donné l'exemple, *nous nous sommes rendus maistres*, ou *nous nous sommes rendus capables*; car selon la raison que je viens de rendre, il faudroit dire aussi, *nous nous sommes rendu maistres*, *nous nous sommes rendu capables*, & non pas *rendus*. C'est pourquoy force gens n'admettent point la difference de M. de Malherbe, pour cette seule raison, qu'ils croyent avoir lieu par tout.

Voila tout ce que j'ay creû pouvoir dire sur ce sujet, mais pour rendre la chose plus claire & plus intelligible, il me semble à propos de mettre de suite tous les exemples des divers usages, & de marquer ceux où tout le monde est d'accord, & ceux où les uns sont d'une opinion, les autres d'une autre.

- I. *J'ay receu vos lettres.*
- II. *Les lettres que j'ay receuës.*
- III. *Les habitans nous ont rendu maistres de la ville.*
- IV. *Le commerce, parlant d'une ville, l'a rendu puissante.*
- V. *Nous nous sommes rendus maistres.*
- VI. *Nous nous sommes rendus puissans.*
- VII. *La desobeissance s'est trouvée montée au plus haut point.*
- VIII. *Je l'ay fait peindre, je les ay fait peindre.*
- IX. *Elle s'est fait peindre, ils se sont fait peindre.*
- X. *C'est une fortification que j'ay appris à faire.*

Le premier & le second exemple sont sans contredit. Le troisieme, le quatrieme, cinquieme, sixieme, & septieme, sont contestez, mais la plus commune & la plus saine opinion est pour eux. Le huitieme, neuvieme, &

dixiesme , ne reçoivent point de difficulté , toute la Cour & tous nos bons Autheurs en usent ainsi.

## OBSERVATION.

Cette question a esté fort agitée , & plusieurs n'ont point voulu admettre ce que dit M. de Vaugelas , qu'il faut dire *nous nous sommes rendus maistres* , parce que ce preterit *rendus* est un preterit passif & par consequent declinable. Ils sont demeurez d'accord qu'il faut dire *rendus* au pluriel , mais ils ont soustenu que ce participe est dans le preterit actif de la mesme sorte qu'il l'est dans cette phrase. *Les habitans nous ont rendu maistres de la ville* , puisque *nous nous sommes rendus maistres de la ville* , signifie , nous avons rendu nous maistres de la ville , & que c'est la premiere personne du preterit pluriel de l'actif , comme *les habitans nous ont rendu maistres* en est la troisieme. Ainsi ils ont proposé pour regle , que toutes les fois que l'accusatif est devant le verbe , le participe qui suit doit s'accorder en genre & en nombre avec cet accusatif. Selon cette regle , il faudroit dire , *les habitans nous ont rendus maistres* , parce que *nous* qui est l'accusatif est mis devant *ont* qui est le verbe , & par consequent il demande que le participe *rendus* soit au pluriel & au masculin pour s'accorder avec *nous*.

Les autres en bien plus grand nombre ont esté d'un avis contraire & ont approuvé tous les exemples de M. de Vaugelas , à la reserve du cinquieme & du sixieme , qui sont ; *nous nous sommes rendus maistres* & *nous nous sommes rendus puissans*. Ils ont dit qu'il falloit escrire , *nous nous sommes rendu maistres* , *nous nous sommes rendu puissans* & non pas *rendus* au pluriel aussi bien que le commerce *l'a rendu puissante* & non pas *l'a renduë* au feminin quand on parle d'une ville. Cet avis l'a emporté par la pluralité des suffrages. Les premiers ont encore demandé s'il falloit dire *je l'ay laissé malade* , ou *je l'ay laissée malade* , en parlant d'une femme , parce que le pronom relatif *l'* avec une apostrophe , ne marquant pas le genre , la phrase ne fait pas connoistre , si l'on parle d'une femme à moins que le participe ne soit au feminin. A cela on a répondu que le substantif auquel le relatif se rapporte , fait assez connoistre le genre , & qu'ainsi il faut dire , *je l'ay laissé malade*.

## REMARQUE.

*Etude.*

**C**E mot en toutes ses significations est féminin, tant au pluriel, qu'au singulier; Car s'il veut dire l'application de l'esprit aux lettres, on dira par exemple, *après avoir long-temps étudié aux belles lettres, il s'est adonné à une étude plus sérieuse.* S'il signifie *soin*, on le fait féminin aussi, comme *sa principale étude estoit de semer des querelles.* Enfin si on le prend pour le lieu où les Procureurs & les Notaires travaillent & reçoivent les parties, il est encore féminin, comme, *il a fait faire encore une fenestre pour rendre son étude plus claire.* Au pluriel de même, comme *il avoit grand regret à ses études, qu'il n'avoit pas achevées; les études des Notaires ne sçauroient estre trop claires.* Pour *soin*, je ne donne point d'exemple au pluriel, parce qu'il ne se dit jamais en ce sens-là qu'au singulier.

## OBSERVATION.

**O**N a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur cette remarque.

## REMARQUE.

*De l'adjectif devant ou après le substantif.*

**I**L y a des adjectifs que l'on met toujours devant les substantifs, & d'autres que l'on met toujours après, comme les adjectifs numéraux se mettent toujours devant; par exemple, *la première place, la seconde fois, la troisième fois, &c.* Car encore que l'on die *Henry quatriesme, Louis treziesme* & ainsi des autres, ce n'est pas proprement une

exception à la regle , parce que l'on sous-entend *Roy* , comme qui diroit *Henry, quatriesme Roy de ce nom*. Il y a de certains mots , qui marchent tousjours devant le substantif , comme *bou , beau , mauvais , grand , petit*. On ne dit jamais *un homme bon , une femme belle , un cheval beau* ; mais *un bon homme , une belle femme , un beau cheval*. Il y en a encore sans doute quelques autres de la mesme nature , qui ne tombent pas maintenant sous la plume. Et pour les adjectifs , qui ne se mettent jamais qu'après le substantif , je n'en ay remarqué qu'en une seule chose , dont l'usage n'est pas de grande estenduë , qui sont les adjectifs des couleurs , comme *un chapeau noir , une robe blanche , une escharpe rouge , &c* ainsi des autres ; car l'on ne dit jamais *un noir chapeau , une blanche robe , &c*. quoy que l'on die *les Blancs-manteaux , &c* du blanc-manger , par où il paroist qu'anciennement on n'observoit pas cela. Mais ce n'est pas dequoy il est question en cette remarque , puis qu'il n'y a point de François naturel , mesme de la lie du peuple , ny des Provinces , qui manquent à cela , ny qui die *la chose premiere qu'il faut faire* , pour dire *la premiere chose , un noir chapeau , une blanche robe* , comme parlent les Alle-mans & les peuples Septentrionaux ; Et nostre dessein n'est pas de redire ce que les Grammaires Françoises apprennent aux Estrangers , mais de remarquer ce que les François mesme les plus polis & les plus sçavans en nostre langue peuvent ignorer.

Il s'agit donc seulement des adjectifs qui peuvent se mettre devant & après les substantifs , & de sçavoir quand il est à propos de les mettre devant ou derriere. Certainement après avoir bien cherché , je n'ay point trouvé que l'on en puisse establir aucune regle , ny qu'il y ait en cela un plus grand secret que de consulter l'oreille. M. Coëffe-



teau est celuy de tous nos Auteurs , qui aime le plus à mettre l'adjectif devant , fondé comme je crois , sur cette raison que la periode en est plus ferme , & se soutient mieux ; au lieu qu'elle devient languissante quand l'adjectif est après. Nos modernes Escrivains tout au contraire , donnent beaucoup plus souvent la préseance au substantif , qu'à l'adjectif , fondez aussi comme j'estime , sur ce que cette façon de parler est plus naturelle & plus ordinaire , au lieu que l'autre semble avoir quelque sorte d'affectation. De ces deux contraires sentimens , le jugement & l'oreille peuvent faire comme un tiers parti , qui à mon avis fera le meilleur : Et ce fera de n'affecter ni l'un ni l'autre , mais de regler leur situation, selon qu'elle sonnera le mieux, non seulement à nostre oreille , mais aux oreilles les plus delicates , qui en seront meilleurs juges que nous-mesmes , si nous les consultons. Il faut aussi prendre garde de quelle façon les plus celebres Escrivains du temps ont accoustumé d'en user , afin qu'en imitant ceux qui ont l'aprobation & la loüange publique , nous ne craignons pas de manquer , ny de déplaire , si nous faisons comme eux. Voila toute l'adresse que je puis donner aux autres , & que je prens pour moy-mesme en une matiere, où l'on ne sçauroit trouver de regle.

Il y en a qui tiennent que lors qu'il y a un genitif après un substantif & un adjectif , il faut tousjours mettre le substantif auprès du genitif , comme , *elle estoit mortelle ennemie d'Agrippine*. Mais ils se trompent ; car encore qu'il soit vray que pour l'ordinaire il soit mieux d'en user ainsi , à cause que la construction en est plus nette ; neantmoins on peut fort bien & avec grace , y mettre l'adjectif , comme , *une multitude infinie de monde , les peuples les plus farouches , & les plus indomptables de la terre* ; Et il n'y a pas un bon Auteur qui ne le pratique.

## OBSERVATION.

**M** De Vaugelas a dit tout ce qui se pouvoit dire sur cette remarque. C'est à l'oreille seule qu'il faut se rapporter quand on a un adjectif à placer devant ou après un substantif. Il y en a plusieurs qui sont aussi bien devant qu'après, & les adjectifs numéraux dont parle M. de Vaugelas ne se mettent devant le substantif que quand l'article est exprimé. *Le quatriesme Livre de l'Eneïde est plus beau que tous les autres.* Si on supprime l'article, on dira en citant quelque passage, *Virgile dans son Eneïde Livre quatrieme* On dit de mesme *livre septieme, paragraphe cinquieme.* On peut dire également bien, *elle estoit ennemie mortelle d'Agrippine, & elle estoit mortelle ennemie d'Agrippine.* Dans cette phrase, *les plus indomptables de la terre*, lors qu'on repete l'article *les*, il faut necessairement que l'adjectif soit après le substantif.

## REMARQUE.

*Va croissant, va faisant, &c.*

**C**ette façon de parler avec le verbe *aller*, & le gérondif, est vieille, & n'est plus en usage aujourd'huy, ny en Prose, ny en Vers, si ce n'est qu'il y ait un mouvement visible, auquel le mot d'*aller* puisse proprement convenir: par exemple, si en marchant une personne chante, on peut dire, *elle va chantant*, si elle dit ses prieres, *elle va disant ses prieres*; De mesme d'une riviere, on dira fort bien, *elle va serpentant*, parce qu'en effet elle va, & ainsi des autres. Mais pour les choses où il n'y a point de mouvement local, il ne se dit plus, en quoy les Vers ont plus perdu que la Prose, à cause de plusieurs petits avantages qu'ils en recevoient. Un grand Poëte a escrit,

*Ainsi tes honneurs florissans*

*De jour en jour aillent croissans.*

On ne l'oseroit dire aujourd'huy, parce qu'on ne se sert plus

du verbe *aller* de cette façon, & si l'on s'en servoit, il faudroit dire, *aillent croissant*, & non pas, *croissans*, à cause qu'il faut nécessairement que ce soit un gerondif, qui en François est indeclinable, & différent du participe, qui a divers genres & divers nombres. On ne dira donc point, *ces arbres vont croissant*, *sa vigueur alloit diminuant*, & autres semblables phrases, comme on disoit autrefois.

## OBSERVATION.

Quand M. de Vaugelas condamne les façons de parler semblables à *va croissans*, il en excepte celles où il y a un mouvement visible comme *elle va chantant*, *la rivière va serpentant*, à quoy il faut ajouster toutes celles où le verbe *aller* peut convenir. Ainsi on ne sçauroit dire, *ces arbres vont croissant*, parce qu'*aller* ne peut convenir aux arbres, mais on dit fort bien, *sa santé va diminuant de jour en jour*, parce qu'on a de coustume d'employer le verbe *aller* avec *santé*. *Sa santé va bien*, *sa santé va de mieux en mieux*. C'est pecher contre la langue que de dire, *tes honneurs aillent croissans*, en mettant *croissans* avec une *s* comme participe pluriel, parce que la langue n'admet ces manieres de parler que quand *aller* est suivi du gerondif.

## REMARQUE.

En, devant le gerondif.

Parce que les gerondifs ont une marque, qu'ils prennent devant eux quand ils veulent, qui est *en*, comme *en faisant cela*, *vous ne sçauriez faillir*, & que le plus souvent ils ne la prennent point, il faut éviter de mettre *en* relatif auprès du gerondif, comme, *je vous ay mis mon fils entre les mains*, *en voulant faire quelque chose de bon*. Icy *en*, n'est pas la particule qui appartient au gerondif, mais c'est un relatif à *fils*, comme le sens le donne assez à entendre. Pour escrire nettement, je crois qu'il faut toujours fuir cette équivoque.

## OBSERVATION.

## OBSERVATION.

**I**L est rare qu'on écrive assez négligemment pour mettre la particule relative *en* devant un gerondif. Ce ne seroit pas seulement une équivoque, mais une faute. Il seroit aisé de l'éviter dans l'exemple qu'apporte M. de Vaugelas. Il n'y a qu'à mettre le relatif *en* après *voulant*; car quoy que la particule *en* soit la marque du gerondif, il n'est pas tousjours nécessaire de l'exprimer & on peut dire avec grace, *je vous ay mis mon fils entre les mains, voulant en faire quelque chose de bon.*

## REMARQUE.

*Si dans une mesme periode on peut mettre deux participes, ou deux gerondifs, sans la conjonction et.*

**P**AR exemple, *l'ayant trouvé fort malade, j'ay plustost appelé le Confesseur que le Medecin, aimant plus son ame que son corps.* Je dis que dans les termes de la question, on ne peut pas mettre, ny deux participes, ny deux gerondifs, mais que l'un est gerondif, & l'autre participe: Ce qui se peut fort bien faire, & dont on ne se scauroit passer dans le stile historique, où il faut narrer. En l'exemple que nous avons donné, *ayant trouvé* est le gerondif, car jamais *ayant* n'est employé avec le participe passif, qu'il ne soit gerondif, & *aimant*, est le participe; tellement que si j'avois mis l'exemple au pluriel, & que j'eusse dit, *l'ayant trouvé fort malade, nous avons plustost appelé le Confesseur, que le Medecin*, il eust fallu mettre *aimans* avec une *s*, *plus son ame que son corps*; car les participes ont singulier & pluriel, ce que n'ont pas les gerondifs. C'est ainsi qu'en a usé M. Coëffeteau, *la chose, dit-il, passa si avant que les vainqueurs ayant rencontré la litiere d'Auguste, croyant qu'il fust dedans, la fausserent.* Il dit encore en un autre

lieu, dont *Auguste* ayant esté adverty, se resolut ainsi malade qu'il estoit de se faire porter à l'armée, craignant que durant son absence *Antoine* ne basardast la bataille. Tous les Historiens en sont pleins, & l'on ne sçauroit, comme j'ay dit, faire des narrations sans cela. En faisant l'un gerondif, & l'autre participe, la periode n'est point vicieuse, & la construction n'a pas besoin d'estre liée par la conjonctive *et*; mais sans cela elle ne pourroit subsister.

## OBSERVATION.

**I**L n'est pas permis de mettre deux participes ou deux gerondifs de suite, sans les joindre par la conjonction *et*, mais ils ne sont pas de suite dans le premier exemple que M. de Vaugelas propose, & c'est ce qui fait qu'on n'y peut rien condamner. Si ces paroles, *aimant plus son ame que son corps*, avoient esté jointes avec le premier gerondif, *l'ayant trouvé*, il auroit fallu mettre la conjonction *et*, & dire *l'ayant trouvé fort malade, & aimant plus son ame que son corps, j'ay plustost appelé le Confesseur que le Medecin*, mais de la maniere que cette phrase est conceüe dans la remarque, la construction en est reguliere. On ne sçauroit dire la mesme chose de celle de M. Coëffeteau. *La chose passa si avant que les vainqueurs ayant rencontré la litiere d'Auguste croyant qu'il fust dedans, la fausserent*. Il falloit dire, *ayant rencontré la litiere d'Auguste & croyant qu'il fust dedans*, parce qu'il n'y a rien qui separe *ayant rencontré* d'avec *croyant*. A l'égard de ce que dit M. de Vaugelas, que si son premier exemple avoit esté mis au pluriel, *nous avons plustost appelé le Confesseur que le Medecin*, il auroit fallu mettre *aimans plus son ame que son corps* avec une *s*, au participe *aimans*; il n'a pas pris garde qu'il n'y a que les participes passifs comme *aimé, aimée* qui ayent un singulier & un pluriel, les participes comme *aimant* sont indeclinables, s'ils pouvoient changer de nombre ils devroient changer de genre, & si l'on pouvoit dire au pluriel, en parlant de plusieurs hommes, *aimans mieux son ame que son corps*, & dans l'autre exemple, *croyans qu'il fust dedans*, il s'en suivroit qu'il faudroit dire en parlant de femmes, *aimantes plus son ame que son corps, & croyantes qu'il fust dedans*, ce que la langue ne

ſçauroit ſouffrir. Que ſi on oppoſe qu'on dit fort bien, *des femmes jouiſſantes de leurs droits, des maiſons appartenantes à un tel*, on reſpond que ces mots *jouiſſant & appartenant*, ſont des adjectifs verbaux, qui changent de nombre & de genre & non pas des participes actifs.

## R E M A R Q U E.

*Eux-mefme, elles-mefme.*

**C**'Eſt fort mal parler, il faut dire, *eux-mefmes; elles-mefmes* avec un *s* parce que *mefmes*, là eſt pronom, & non pas adverbe. Quand il eſt adverbe, il eſt libre d'y mettre l'*s*, ou de ne l'y mettre pas, mais quand il ne l'eſt pas, comme en ces mots, *eux-mefmes, elles-mefmes*, c'eſt un ſolecifme d'obmettre l'*s*. C'eſt pourquoy un de nos meilleurs Poëtes a failly, quand il a dit,

*Les immortels eux-mefme en ſont perſecutez.*

Il n'y a point de licence poëtique, qui puiſſe diſpenſer de mettre des *s* aux pluriels. Ce ſeroit un privilege fort commode à noſtre Poëſie, où il y auroit lieu d'en uſer fort ſouvent.

## O B S E R V A T I O N.

**O**N ne ſçauroit excuſer le Vers qui eſt rapporté dans cette remarque, *Les immortels eux-mefme*, eſt un veritable ſolecifme, il faut eſcrire *eux-mefmes*, & on ne ſçauroit autorifer le retranchement de l'*s* au pluriel du nom ou pronom *mefme* en faveur de la Poëſie.

## R E M A R Q U E.

*S'il faut mettre une s en la ſeconde perſonne du ſingulier de l'imperatif.*

**I**L y a des imperatifs de trois fortes, les uns, où d'un conſentement general on ne met jamais d'*s*, d'autres,

## OBSERVATIONS

282

où l'on en met tousjours , & certains autres où les opinions font partagées , les uns y mettant *l's* , les autres , non. J'ay conté jusqu'à dix-neuf ou vingt terminaifons différentes de ces impératifs , les voicy , *a , e , i , ais , ains , aus , eins , eus , oy , ous , ans , ats , ens , en , ers , ets , eurs , ors , ours , üy*.

Tout le monde est d'accord que l'on ne met jamais *l's* , en ceux qui terminent en *a* , & en *e*.

Que l'on en met tousjours en ceux qui terminent en *aus , eus , ous , ans , ens , ats , ers , eurs , ets , ors , & ours* , ou *l's* , neantmoins bien souvent ne se prononce pas , tellement qu'à les ouïr prononcer , on ne peut pas discerner s'ils ont une *s* , ou non.

Et les uns croyent qu'il ne faut point d'*s* à ceux qui terminent en *i , ai , ain , ein , oy , en , & üy* , & les autres , qu'il en faut.

Donnons des exemples de tous , & par ordre. En *a* , il n'y a que *va* , ce me semble , qui s'escrit & se prononce *va* , devant toutes les voyelles excepté en deux particules , à sçavoir *en* , adverbe relatif , & *y* ; car devant *en* , adverbe , il prend un *t* , comme *va-t-en* , & c'est le seul impératif de quelque terminaifon qu'il soit , qui prenne un *t* , après luy. Remarquez que je dis devant la particule *en* adverbe relatif , parce que lors qu'*en* est préposition , on n'y ajouste rien : Par exemple on dit , *va en Italie , va en Hierusalem* , & non pas *vat en Italie , &c*. Et devant *y* , il prend un *s* , comme *vas y*. Mais il faut noter que cette *s* n'est pas de la nature , & qu'elle n'est qu'adjoïnte seulement pour ôster la cacophonie , comme nous avons accoustumé de nous servir du *t* , en orthographiant & prononçant *a-t-il* , pour *a-il* . & comme nous nous en servons encore à *va-t en*.

En *e* comme *aime , ouvre* , & ainsi de tous les autres de la même terminaifon , qui de leur nature n'ont jamais d'*s* ,

mais en empruntent seulement pour mettre devant les deux particules adverbés *en*, & *y*, comme font tous les impératifs qui finissent par une voyelle.

En *aus*, comme *vaus*, *prevaus*, &c. *vaus* autant que *ton pere*, car icy l'*s* est de sa nature, & non pas adjointe, *prevaus* *toy*, non *preva* *toy*.

En *eus*, comme *meus*, *esmeus*, *veus*, où l'*s* est encore essentielle, & non pas estrangere, tout de mesme qu'aux autres qui suivent, où il y a une *s*, *esmeus* à pitié, *veus* ce que tu *peus*, & non pas, *esmeu* à pitié, ny *veu* ce que tu *peux*.

En *ous*, comme *resous*, *resous* un peu la question, *resous* *toy*, & non pas *resou* un peu, ny *resou* *toy*.

En *ans*, comme *respans*, & non pas, *respan*, *respans* de l'eau, *respans* *y* de l'eau.

En *ens*, comme *prends*, *rends*, *vends*, & non pas *pren*, *rend*, *vend*.

En *ats*, comme *bats*, *abbats*, & non pas *ba* & *abba*.

En *ers*, comme *fers*, *perds*, & non *ser*, *per*.

En *ets*, comme *mets*, *permets*, & comment le pourroit-on dire autrement?

En *eurs*, comme *meurs*, & non pas *meur*.

En *ors*, comme *dors*, *fors*, & non pas *dor*, *for*.

En *ours*; comme *cours*, *secours*, *recours*, non *cour*, *secour*, &c.

En *i*, comme *beni*, *fini*, *di*, *li*, *ri*, les uns disent ainsi; les autres *benis*, *finis*, *dis*, *lis*, *ris*.

En *ai*, ou *ay*, comme *fay*, *tay*. Les uns disent ainsi, & les autres, *fais*, *tais*, cette dernière façon est la plus suivie.

En *ain*, comme *crain*, ou *crains*, qui est le meilleur.

En *ein*, comme *fein*, *pein* ou *feins*, *peins*, ce dernier est le plus suivy.



En *oy*, comme *voy*, *connoy*, ou *vois*, *connois*, le premier est le plus suivy.

En *en*, comme *tien*, *vien*, ou *tiens*, *viens*, le premier est le plus suivy.

En *uy*, comme *fuy*, ou *fuys*, le premier est le plus suivy.

## OBSERVATION.

ON est demeuré d'accord qu'on ne met jamais une *s* en la seconde personne du singulier de l'imperatif des verbes qui terminent cette seconde personne par un *e* muet, comme *trouve*, *cherche*, si ce n'est qu'il suive une des deux particules relatives *en* & *y* comme en ces phrases. *Cet ouvrage est fort estimé, trouves-en les défauts si tu le peux, cherches-y des défauts, s'il y en a.* Quand *en* préposition suit, ces impératifs ne prennent point d'*s*. *Aime en luy ce qui te paroist aimable* & non pas *aimes en luy* Quant à l'unique impératif que nous avons terminé en *a* qui est *va* du verbe *aller*, il ne prend l'*s* qu'avec la particule relative *y* *vas-y*; encore faut-il qu'elle ne soit suivie d'aucun mot, car on dit fort bien, *il y a chez toy des huisiers qui saisissent tout, va y donner ordre.* Cet impératif *va* ne prend point l'*s* quand il est suivi du relatif *en*. On ne dit point *il y a un grand tumulte, vas en arrester le cours.* On diroit plustost *va en arrester le cours*, ou, *va-t-en en arrester le cours.* L'avis le plus general sur les impératifs qui ont un *i* dans la dernière syllabe de la seconde personne du singulier, a esté qu'ils doivent prendre une *s* comme *finis*, *escriis*, *lis* il semble que l'usage en ait excepté l'imperatif *de dire*, & qu'on prononce plustost *dy-moy* sans *s* que *dis moy* en allongeant la syllabe. Il est cependant indispensable de prononcer & d'écrire *dis* avec une *s* quand ce mot est suivi de la particule relative *en* comme en cet exemple, *dis-en ton sentiment* ce qui est commun aux impératifs de tous les verbes qui prennent une *s* avec le relatif *en*. Il y en a beaucoup qui veulent bien qu'on dise, *fay cela* & non pas *fais cela*. Il faut dire *crains*, *feins* & *prends* toutes ces syllabes sont longues & par conséquent demandent une *s*. On dit *viens* plustost que *vien*, mais plusieurs preferent *tien* impératif du verbe *tenir* à *tiens*. *Voir* & *croire* sont à l'imperatif *voy* & *croy* c'est le plus usité, quoy qu'on puisse dire *vois* & *crois* sans que ce soit une faute. Presque tout le monde a preferé *connois* à *connoy*, *connois-toy*

*roy-mefme*: quelques uns ont preferé *fuÿ* à *fuis* dans le verbe *suivre* pour éviter la reſſemblance qu'auroit l'imperatif *fuis* avec la premiere perſonne du preſent de l'indicatif du verbe *efre*, je *fuis*, mais cette raiſon n'a point eſté ſuivie par le plus grand nombre qui a cru qu'il falloit dire, *fuis l'exemple des perſonnes de vertu*. Il faut obſerver la meſme choſe dans l'imperatif du verbe *fuÿr* & dire en allongant la ſyllabe, *fuis les méchantes compagnies*.

## R E M A R Q U E.

*Pour l'heure.*

**C**ette façon de parler pour dire *pour lors*, eſt bonne, mais baſſe, & ne doit pas eſtre employée dans le beau ſtile, où il faut dire *pour lors*.

## O B S E R V A T I O N.

**O**n ne ſçauroit jamais dire *pour l'heure* au lieu de *pour lors*; en quelque ſtile que ce puiſſe eſtre, puisſque *pour lors* ne ſe dit qu'avec un temps paſſé ou avec un temps futur, & que *pour l'heure* ne peut s'employer qu'avec le preſent, comme je ne ſçau-  
rois vous donner de l'argent *pour l'heure*. Il eſt bas dans cette phraſe & l'on doit dire *preſentement*, *pour lors* ſignifiant tousjours *en ce temps-là*, ce qui marque un paſſé ou un futur.

## R E M A R Q U E.

*A l'improviſte, à l'impourveu.*

**T**ous deux ſont bons, & ſignifient la meſme choſe: mais *à l'improviſte*, quoy que pris de l'Italien, eſt tellement naturalisé François, qu'il eſt plus élégant qu'à *l'impourveu*.

## O B S E R V A T I O N.

**O**n a condamné à *l'impourveu* tout d'une voix & on n'a receu qu'à *l'improviſte*. On dit bien, *il m'a pris au depourveu*, mais on ne dit point à *l'impourveu*.

OBSERVATIONS  
REMARQUE.

*Rais.*

**R**ais pour *Rayons* ne se dit plus de ceux du Soleil, ny en Prose, ny en Vers, mais il se dit de ceux de la Lune & en Vers & en Prose. Un de nos excellens Autheurs en ce dernier genre en a ainsi usé. Hors de là estant ainsi escrit, il ne signifie que *les rais d'une rouë*, qui neantmoins ne s'appellent ainsi que figurément, pour la ressemblance qu'ils ont avec les rayons.

OBSERVATION.

**R**ais pour signifier un trait de lumiere ne se dit que de celle de la Lune; encore faut-il que ce soit en vers, les Poëtes s'en peuvent servir encore avec grace.

REMARQUE.

*Exemple d'une construction estrange.*

**U**N de nos plus celebres Autheurs a escrit, *l'avanture du lion & de celui qui vouloit tuer le Tyran, sont semblables*. Comment se construit cela *l'avanture sont*? c'est qu'il y a deux nominatifs, l'un exprés, & l'autre tacite, ou sous-entendu, qui regissent le pluriel, comme s'il y avoit, *l'avanture du lion & l'avanture de celui qui vouloit, &c. sont semblables*. La question est, si cette expression est vicieuse, ou élégante. Les opinions sont partagées. Pour moy je ne m'en voudrois pas servir.

OBSERVATION.

**I**L est vray que dans la phrase proposée par M. de Vaugelas on ne pourroit dire au singulier *l'avanture du Lion & de celui qui vouloit tuer le Tyran est semblable*, puisqu'elle marque deux avantures,

avantures, ce qui demande un pluriel, mais on ne peut conclure de-là. que ce soit bien parler que de dire, *l'avanture du lion & de celuy qui vouloit tuer le Tyran sont semblables.* La construction de cette phrase est vicieuse & ne peut estre soufferte, il faut dire, *l'avanture du lion & celle de l'homme qui vouloit tuer le Tyran sont semblables.*

R E M A R Q U E.

*De moy, pour moy, quant à moy.*

C E dernier ne se dit, ny ne s'escriit presque plus, sans doute à cause de cette façon de parler proverbiale; *Il se met sur son quant à moy*; Et qu'ainsi ne soit, on dit fort bien, *quant à luy, quant à vous, quant à nous*; pourquoy donc ne diroit-on pas aussi *quant à moy*? *De moy* est fort bon, & fort élégant, mais j'éviterois de le mettre souvent en Prose, & me contenterois de l'avoir employé une fois ou deux dans un juste volume. Mon usage ordinaire seroit *Pour moy*, comme c'est celuy de tout le monde, soit en parlant, ou en escrivant. *De moy*, semble estre consacré à la Poësie, & *pour moy* à la Prose. Aussi ne l'ay-je jamais veu en Vers, mais *de moy*, se met en Prose dans le beau stile, quoy qu'il en faille user tres-rarement.

O B S E R V A T I O N.

O N ne doit faire aucun scrupule de dire, *quant à moy* & la façon de parler proverbiale *se mettre sur son quant à moy* ne peut estre une raison assez solide pour empescher que l'on ne s'en serve. On a preferé *pour moy* à *de moy* tant en vers qu'en prose, quoy que *de moy* ait eu quelques partisans.

## REMARQUE.

H, aspirée, ou consone, *É*, H, muette.

**L** Es lieux où l'on parle bien François, n'ont pas besoin de cette Remarque; car on ne manque jamais d'y prononcer l'une & l'autre *h*, comme il faut. Mais elle est extrêmement nécessaire aux autres Provinces, qui font la plus grande partie de la France, & aux Estrangers. La faute qui se commet en cela, n'est pas d'aspirer une *h* muette, comme de dire, *le honneur*, pour dire *l'honneur*: *la heure*, pour dire *l'heure*, personne ne parle ny n'écrit ainsi; C'est de faire l'*h* muette, quand elle est aspirée, ou consone, selon Ramus, & plusieurs grands Grammairiens, qui l'appellent *aspirée*, *aspirante*, ou *consone*, indifferement; par exemple de dire, *l'hazard*, au lieu de dire, *le hazard*: *l'hardy*, au lieu de dire, *le hardy*: *l'halebarde*, ou de *la halebarde*. Voilà pour le singulier, où l'on ne sçauroit manquer ny en parlant ny en écrivant qu'il n'y paroisse; mais pour le pluriel, quand on y manque, ce ne peut estre qu'en la prononciation, & non pas en l'écriture. L'exemple le va expliquer. Ceux qui parlent bien, & ceux qui parlent mal, écriront également bien *les hazards*, *les hardis*, *les halebardes*, mais en la prononciation, il n'en fera pas de mesme; car ceux qui parlent bien, prononceront *les hazards*, & tous les autres de cette nature, comme ils prononcent les mots qui commencent par une consone après l'article du pluriel, par exemple, *les combats*, *les difficultez*, où l'*s*, de l'article qui precede, ne se prononce point, car puis que l'*h* aspirante est consone, tous les mots qui commencent par cette sorte d'*h*, doivent produire le mesme effet que produisent toutes les autres consones. Or

devant les autres consonantes on ne prononce ny l's , ny certaines autres consones , qui se rencontrent immediately devant ; par exemple , on prononce *les combats* , comme s'il n'y avoit point d's , devant le *c* , *sont plusieurs* , comme s'il n'y avoit point de *t* , devant le *p* . Il faut donc prononcer *les hazards* , comme s'il n'y avoit point d's devant l'*h* , & *sont hardis* , comme si devant l'*h* il n'y avoit point de *t* . Mais ceux qui parlent mal prononcent *les hazards* , comme ils prononcent *les honneurs* , & *sont hardis* , comme ils prononcent *sont assurez* .

On a grand besoin dans le país où l'on parle mal , de bien sçavoir la nature de cette lettre ; c'est pourquoy je me trouve obligé de dire icy le peu que j'en sçay . Une des fautes principales , outre celles que j'ay remarquées , se commet en la prononciation de la lettre *n* . Par exemple , ceux qui parlent mal , prononceront *en haut* , comme ils prononcent *en affaire* ; & cependant il y faut mettre une grande difference , car l'*n* qui finit un mot , & en précède un autre qui commence par une voyelle , se prononce comme s'il y avoit deux *n* . On prononce *en affaire* , tout de mesme que si l'on escrivoit *en naffaire* , comme beaucoup de femmes ont accoustumé d'orthogرافier . *En honneur* , comme si l'on escrivoit *en nonneur* , mais *en haut* , *en hazard* , se doit prononcer comme n'y ayant qu'une *n* , & après l'*n* , il faut aspirer l'*h* , à quoy ceux des Provinces qui parlent mal , sur tout de la Loire , ne songent point .

D'ailleurs , il y a plusieurs consones , qui finissant un mot ne se mangent point devant l'*h* , consonne , mais cela estant commun à toutes les autres consonantes aussi bien qu'à cette sorte d'*h* , on n'a qu'à suivre la regle des autres . Que si l'on en desire encore quelque esclaircissement , le voicy par ordre . Premièrement le *b* , finissant le mot , se pronon-

ce devant un autre mot qui commence par une consonne, comme *Achab ce meschant* on prononce le *b* Nostre langue n'a point de mot qui finisse par cette lettre, il faut emprunter des mots estrangers, où cette regle se pratique, & l'on prononcera *Achab hardi*, comme on prononce *Achab ce meschant*. Le *c*, ne se mange point non plus, on le prononce en disant *un sac de bled*, & *un sac haut & grand*. Le *d* ne se prononce point, on dit *un fond creux*, comme si l'on escrivoit *un fon creux* sans *d*. De mesme on dira *un fond hideux*, comme si l'on escrivoit *un fon hideux*. La lettre *f* se mange, on dit *un œuf de pigeon*, & *un œuf hasté*, sans prononcer l'*f*, en tous les deux. Le *g* se mange aussi, on dit, *un sang bruslé*, & *un sang hardy*, comme si l'on escrivoit, *un san bruslé*, *un san hardy*. L'*l* ne se mange point, on dit, *un cruel traitement*, & *un cruel hazard*. Ny l'*m*, non plus (car comment diroit-on, *Abraham*, *Hierusalem*, ou *Bethleem*, sans prononcer l'*m*?) ny devant les consonnes, ny devant l'*h* aspirée, seulement il faut prendre garde de ne pas doubler l'*m*, devant l'*h*, aspirée, comme on la double devant les autres voyelles; par exemple, on prononce *Bethlehem heureuse*, comme si l'on escrivoit *Bethleem meureuse*, & il ne faut pas prononcer *Bethleem honteuse* de mesme comme s'il y avoit *Bethleem monteuse*. Pour l'*n*, il en a esté parlé. Le *p* ne se prononce point; on prononce *un coup d'espée*, & *un coup hardy*, comme si l'on escrivoit *un cou d'espée*, & *un cou hardy*. Le *q* se prononce, & l'on dit, *un coq de paroisse*, & *un coq hardy*, en prononçant le *q* en tous les deux. *R*, se prononce aussi, *pour faire pour hazarder*, *pur sang*, *pur hazard*, excepté aux infinitifs, car on prononce *aller*, *courir*, comme si l'on escrivoit, *allé*, *couri*. L'*s*, & le *t*, ne se pronocent point, comme il a esté dit, L'*x*, & le *z*, à la fin des mots se prononçant comme l'*s*,

ils sont traitez tous trois de mesme façon, & ne passent que pour un. On prononce *les Cieux voutez*, & *les Cieux hauts*, tout de mesme, comme s'il n'y avoit point d'*x*, & *loüez generalement*, & *loüez hautement*, comme s'il n'y avoit point de *z*.

Pour bien expliquer la chose, il falloit dire tout cela au long. En voicy l'abregé en peu de mots. L'*h*, est ou *consonne* ou *muette*: Si elle est muette, il la faut considerer aux mots comme si elle n'y estoit point; si elle est *consonne*, il faut faire deux choses, l'une, l'aspirer, & l'autre, y observer tout ce qui s'observe avec les autres consonnes,

## OBSERVATION.

ON a desja dit sur une autre remarque qu'il faut prononcer *les hazards* sans faire sentir l'*s* de l'article, de la mesme sorte qu'on prononce *les combats* & *sont hardis* sans faire sentir le *t* de sont, comme on prononce *son delieux*. Le mot hideux aspiré a fait peine à quelques-uns dans la conversation & ils aimeroient mieux dire, *l'hideuse image que vous nous avez tracée*, que *la hideuse image*. Ce dernier est cependant le plus seur,

## REMARQUE.

*Regle pour discerner l'h consonne d'avec la muette.*

Cette regle est fort connuë, mais on y ajoutera quelques nouvelles Remarques. Il est vray qu'il faut sçavoir le Latin, pour se prévaloir de cette regle, & ceux qui ne le sçavent pas, ne peuvent avoir recours qu'à l'Usage, & à la lecture des bons livres.

Tous les mots François commençans par *h*, qui viennent du Latin, où il y a aussi une *h*, au commencement, ont l'*h*, muette, & ne s'aspirent point, comme *honneur* vient d'*honor*, il faut dire l'*honneur*, & non pas le *honneur*.



Peu en font exceptez , comme *heros* , *hennir* , *benniſſement* , *harpie* , *hargne* , *baleter* , *hareng* , ſelon ceux qui tiennent qu'il vient de *halec* , mais il n'en vient pas. Car tous ces mots & peut-eſtre quelques autres , ont l'*h* au Latin , & neantmoins ils s'aspirent en François. J'ay ajoſté cette remarque , qu'il faut qu'il y ait une *h* au commencement du mot Latin ; car il y a des mots François commençans par *h* , qui viennent du Latin , leſquels neantmoins aspirent l'*h* comme *haut* , & il n'y a point de doute qu'il vient d'*altus* , mais parce qu'au Latin il n'y a point d'*h* , elle s'aspire en François. De meſme *hache* pour *coignée* , s'aspire en François , & neantmoins vient du Latin *aſcia*. On dit auſſi une *hupe* oïſeau , qui vient du Latin *upupa* , où il n'y a point d'*h* , *hurler* , d'*ululare* , où il n'y a point d'*h* auſſi , & *hors* vient aſſeurément de *foras* , l'*f* ſe changeant ſouvent en *h* , comme en la langue Eſpagnole , mais parce que le mot Latin ne commence pas par *h* , on prononce *hors* avec une *h* , conſone & aspirée , comme ſ'il n'en venoit pas. *Huit* , vient auſſi d'*octo* , mais l'*h* , ne s'aspire pas en ce mot , quoy qu'elle y ſoit conſone. Voyez la remarque de *huit*. Ces mots en font exceptez , *huit* , *huiſtre* , *huile* , *hieble* , qui viennent tous quatre du Latin ; où il n'y a point d'*h* , & neantmoins ne s'aspirent point en François.

Mais tous les mots commençans par *h* , qui ne viennent pas du Latin , ont l'*h* , conſone & l'aspirent , comme *hardy* , *Philippe le Hardy* , *le hazard* , *la halebarde* , *la haquenée* , *la harangue* , & pluſieurs autres ſemblables. On objeete qu'*hermine* , & *heur* , ne viennent point du Latin , & que neantmoins l'*h* , de ces mots eſt muette , & qu'on dit *l'hermine* , & non pas *la hermine* , & *l'heur* , & non pas *le heur*.

On reſpond premierement , que ce ſont les ſeuls mots

que j'ay remarqué jusqu'icy , qui fassent exception à la reigle.

En second lieu, il y a grande apparence qu'*heur*, vient d'*heure*, d'où est venu le mot à *la bonne heure*, qui pourroit bien estre aussi la vraie ethymologie de *bon-heur*, comme *mal-heur*, vient de *mal-heure*, c'est à dire mauvaise heure, selon l'opinion des Astrologues.

Quelques-uns opposent encore à cette reigle le mot d'*helas*, qui ne vient point du Latin, & qui neantmoins n'aspire point l'*h*, comme il se voit dans nos Vers François, où la voyelle qui précède *helas* se mange tousjours; par exemple, *je souffre helas ! un si cruel martyr.*

Je respons, qu'ils se trompent de dire, qu'il ne vienne point du Latin, car il vient d'*heu*, & la syllabe *las*, que l'on a ajoutée après, n'y fait rien. Peut-estre l'avons-nous prise des Italiens, qui disent, *ahi lasso*, mais la vraie interjection consiste en la premiere syllabe *he*, qui respond à l'*heu* Latin.

## OBSERVATION.

**O**N ne repete point icy ce qui a esté escrit sur la premiere des Remarques de M. de Vaugelas, où l'on a marqué comme une regle presque generale que les mots qui viennent du Latin, comme *honneur* & *heure*, de *honor* & *hora* n'aspirent point leur *h*, mais cela ne se doit entendre que de ceux qui viennent de mots Latins où il y a une *h au commencement*, car quand ils viennent de mots Latins qui ne commencent point par une *h*, ils en prennent une aspirée comme *haut* qui vient de *altus*, *hache* qui vient de *ascia* & *hurler* qui vient de *ululare*.

*De l'h , dans les mots composez.*

**N**Ous n'avons consideré l'*h* qu'au commencement du mot , mais quand elle se trouve ailleurs dans les mots composez , elle se prononce tout de mesme que si elle estoit au commencement , chacune selon sa nature ; par exemple , *deshonoré* se prononce comme *honoré* en *h* muëtte , & *enhardir* , *eshonté* , *debors* , comme *hardi* , *bonte* , *hors* , en *h* , consone & aspirante , & il se faut bien garder de prononcer , *ennardir* , *esonté* , & *dcors* , comme l'on fait de-là la Loire.

Il y a une seule exception , c'est que l'on dit , *haut exhausse'* , sans prononcer l'*h* , qui est en *exhausé* , comme si l'on escrivoit *exausé* , sans *h* , & l'on ne met point de difference pour la prononciation entre *exhausse'* , pour les bastimens , & *exaucé* , pour les prieres.

Cela vient sans doute de la difficulté & de la grandeur de l'*h* qu'il y auroit à aspirer l'*h* , immediatement après l'*x* , qui se prononçant tousjours tout entier en nostre langue quand il n'est pas à la fin , ne peut pas souffrir comme l'*s* , qui se mange aisément , une aspiration ensuite ; Ou bien , qu'*exaucé* ayant esté plutost connu qu'*exhausse'* , le premier a fait la prononciation du second , comme nous avons dit , que *herant* a fait celle de *heros*.

## OBSERVATION.

**M** De Vaugelas a raison de dire que quand il se trouve une *h* au commencement de la seconde syllabe des mots composez , il faut la prononcer de la mesme sorte que si elle estoit au commencement de la premiere. Ainsi il faut faire sentir l'*s* en la premiere syllabe de *deshonneur* & de *deshabiller* & il ne faut point faire

faire sentir l'*n* dans la premiere d'*enhardi*, parce que l'*h* du mot *hardi* est aspirée, au lieu qu'elle ne l'est point dans *honneste* & dans *habiller*. Il n'y a aucune difference de prononciation entre *exhausser*, qui signifie élever, quoy que l'*h* soit aspirée dans *hausser* & *exaucer* dont on se sert quand il s'agit de prieres. La lettre *x* dans l'un & dans l'autre verbe se prononce comme s'il y avoit un *g* & un *z* *egzhausser*, *egzaucer*.

## REMARQUE.

*Comment il faut prononcer, & orthographier les mots François venans des mots Grecs, dans lesquels mots Grecs il y a une ou plusieurs aspirations, en effet ou en puissance.*

**P**OUR bien répondre à la question, il faut sçavoir que tous les mots François venans du Grec, ausquels il y a une ou plusieurs *h*, n'en peuvent venir que par cinq voyes. La premiere, quand le mot Grec, d'où est pris le François, commence par une voyelle, ou par un diphtongue aspirée, comme *ἁρμονία*, *ἁίρεσις*, que les Latins disent, *harmonia*, *heresis*, avec une *h*, & nous de mesme, *harmonie*, & *heresie*. La seconde, quand le mot François vient d'un mot Grec, où il y a un *θ* *thita*, que les Latins & nous faisons valoir *th*, comme *θεσις*, *thesis*, *these*. La troisieme, quand il vient d'un mot Grec, qui commence par un *ρ* *rho*, que les Latins & nous faisons valoir *rh*, comme *Ῥόδος*, *Rhodes*, ou que ce *ρ* *rho* est redoublé au milieu du mot, car le second *ρ* *rho*, vaut *rh*, quoy que le premier ne vaille qu'une simple *r*, comme *Πύρρος*, *Pyrrhus* en Latin & en François. La quatriesme, quand il vient d'un mot Grec, ou il y a un *φ* *phi*, que les Latins & nous faisons valoir *ph*, comme *φιλοσοφος*, *Philosophus*, *Philosophe*. Et la cinquiesme, quand il vient d'un mot Grec, où il y

a un  $\chi$  *chi*, qui vaut *chi* parmi les Latins, & parmy nous, comme  $\chi\rho\rho\rho\rho\rho\rho$ , *Chirurgia*, *Chirurgie*.

Ce fondement posé, examinons maintenant ces cinq voyes l'une après l'autre, & voyons comme nostre langue se gouverne en chacune des cinq. Premièrement pour les voyelles, ou les diphtongues aspirées, lors qu'il y en a au commencement des mots Grecs, d'où les nostres sont pris, nostre langue y met aussi l'*h*, comme  $\alpha\rho\rho\rho\rho\rho$ , *harmonie*,  $\alpha\rho\rho\rho\rho$ , *herésie*, & ainsi des autres. Il est vray que cette *h* ne s'aspire point selon la regle que nous en avons donnée, mais elle s'escrit, & ce feroit une faute insupportable en nostre orthographe de ne la mettre pas, & d'escire par exemple *armonie*, & *eresie*, sans *h*. Surquoy il faut noter, que nous n'avons presque point de mots venans du Grec, qui commencent par *h*, où l'*h* s'aspire, quand mesme nous n'aurions pas reçu ce mot là par les mains des Latins, mais qu'il feroit venu droit à nous, ce qui est bien rare; quoy que nous ayons quantité de mots Grecs en nostre langue, que nous ne tenons point des Latins, mais immédiatement des Grecs. Il y en a quelques-uns, comme *Hierosme*, *Hierusalem*, *Hierarchie*, où l'*h* ne s'aspire pas, mais la premiere syllabe se prononce, comme si elle estoit escrite avec un *g*, *mol* (qu'ils appellent) & que l'on dist, *Gerosme*, *Gerusalem*, *Gerarchie*. Pour éviter cela, il y en a qui escrivent *Ferosme*, *Ferusalem*, *Ferarchie*, avec un *j* consonne, mais j'aimerois mieux garder l'*h*, puis qu'ils s'aspirent en Grec; quoy qu'il soit vray que la premiere syllabe de ces trois mots se prononce absolument comme si elle estoit escrite avec un *j* consonne.

Pour la seconde voye, qui est des mots pris des Grecs, où il y a un  $\theta$ , *theta*, comme *these*, il ne faut jamais manquer de mettre l'*h* après le *t*, mais cela ne sert qu'à l'ortho-

graphie , & ne sert de rien pour la prononciation.

La troisiéme, où il y a un  $\rho$  *rho* , comme *Rhodes* , *Pyræhus* , tout de mesme ; il ne faut jamais oublier l'*h* , pour la bonne orthographe , quoy qu'il ne serve de rien pour la prononciation.

La quatriéme, où il y a un  $\phi$  , *phi* , comme *Philosophe* , il faut l'écrire avec *ph* , & non pas avec un *f* , ny à la première , ny à la dernière syllabe , quoy qu'il y en ait plusieurs aujourd'huy qui bannissent le *ph* , & qui mettent toujours l'*f* , mais mal.

Et la cinquiesme enfin , où il y a un  $\chi$  , *chi* , sur lequel il y a beaucoup plus à dire que sur les quatre autres ensemble ; dont nous venons de parler , & qui est le principal sujet de cette Remarque ; Car lors que nos mots pris du Grec , où il y a un  $\chi$  , au commencement , sont suivis d'un *a* , comme par exemple , *caractere* , les uns soustiennent qu'il le faut écrire ainsi , pour garder l'orthographe de son origine , & les autres au contraire , alleguent une raison si forte pour n'y mettre point d'*h* , qu'il semble qu'il n'y a pas de replique. Ils disent qu'en François *cha* , ne fait point *ca* , mais *cha* , ainsi qu'on le prononce en ce mot *charité* , comme *che* , ne fait pas *que* , mais *che* , ainsi qu'on le prononce en ce mot *cherir* : tellement que nostre *cha* , se prononce comme le *scia* des Italiens , ou le *scha* des Allemans. D'où ils concluent fort bien , que tous les François , ou les Etrangers qui sçauront nostre langue , mais qui ignoreront la Grecque & la Latine , ne manqueront jamais de prononcer *caractere* écrit de cette sorte , comme s'il estoit écrit en Italien : *sciaractere*. Et de fait , j'en ay veu plusieurs fois l'expérience , & en ce mot , & en plusieurs autres , qui estant moins connus que *caractere* , sont aussi sujets à en estre plus mal prononcez par les personnes qui n'en sçavent pas l'ori-

gine , comme font toutes les femmes , & tous ceux qui n'ont pas étudié.

Je sçay bien qu'on voit *caractere* escrit avec une *h* , au frontispice de ce grand Ouvrage , qui fera desormais nommer son Auteurs , *le Genie des passions* où la doctrine & l'éloquence regnent élégamment , & où la Philosophie n'a point d'épines qui ne soient fleuries ; Mais je sçay aussi , & de luy-mesme , qu'escrivant principalement pour les sçavans , il a voulu suivre l'orthographe des sçavans , & qu'outre cela , il a quelque veneration pour l'ancienne orthographe , non pas pour cette barbare qui escrit *un* , avec un *g* , *ung* , & *escrire* avec un *p* , *escripre* ; & beaucoup d'autres encore plus estranges , mais pour celle que les gens de lettres les plus polis , & les meilleurs Auteurs du siecle passé ont suivie. Pour moy , je revere la venerable Antiquité , & les sentimens des Doctes ; mais d'autre part , je ne puis que je ne me rende à cette raison invincible , qui veut que chaque lettre soit maistresse chez soy , sur tout dans un Empire florissant , & une Monarchie prédominante & auguste , comme est celle de France. Je veux bien que nostre langue rende hommage à la Grecque , & à la Latine , d'une infinité de mots qui en relevent , comme par exemple , pour ne parler que de la Grecque , nous devons escrire *harmonie* , *heresie* , *histoire* , *horloge* , *hyperbole* , avec une *h* , & de mesme tous les mots pris du Grec , où il y a un *h* *thita* , un *phi* , un *rho* , comme *theses* *Philosophe* & *Rhodes* , dont la prononciation , ny l'orthographe ne choquent en rien nostre langue : Mais que pour faire voir qu'on n'ignore pas la langue Grecque , ny l'origine des mots , & que pour honorer l'Antiquité , il faille aller contre les principes , & les elemens de nostre langue maternelle , qui veut que *cha* , se prononce comme *scia* en Italien , ou *scha* , en

Allemand, & non pas *ca*, & qu'il faille donner cette incommodité, & tendre ce piège à toutes les femmes, & à tous ceux qui ne sçavent pas le Grec en leur faisant prononcer *charactere*, *sciaraçtere*, pour *caractere*, *cholere*, *sciolere*, pour *colere*, & *Bacchus* pour *Baccus*, comme nous disons *bacchique*, *fureur bacchique*, & non pas *baquique*; certainement il n'y a nulle apparence, & je n'y puis consentir. Après tout, on doit plus considerer en ce sujet les vivans que les morts, qui aussi bien ne nous en sçavent point de gré, & n'y profitent de rien, & l'on doit plus considerer ceux de son païs, que les Estrangers; Outre que les Grecs ny les sçavans, n'ont pas dequoy se plaindre du partage qu'on leur fait en cette rencontre, puis qu'on leur laisse les voyelles & les diphtongues aspirées avec le  $\theta$  *thita*, le  $\phi$  *phi*, & le  $\rho$ , *rho*, & que nostre langue ne se reserve que le seul  $\chi$ , *chi*, pour le prononcer à sa mode,

Il ne reste plus rien à dire, sinon que les dernieres syllabes des mots François pris des Grecs, s'escrivent tantost avec l'*h*, comme *Antioche*, & se prononcent selon la prononciation Françoisse, & tantost avec le *qu*, comme *Monarque*. Mais il faut noter que le  $\chi$ , ne se change jamais en *que*, dans nostre langue, qu'aux dernieres syllabes; car par exemple, en ce mot *Monarque*, les deux dernieres syllabes viennent du mesme mot Grec  $\alpha\rho\chi\upsilon\varsigma$ , que nous traduisons en François avec *che*, au commencement de cet autre mot *Archevesque*, tellement que nous tournons ce mot Grec en trois façons, à sçavoir aux deux que je viens de dire, & en cette troisieme qui se trouve en la prononciation d'Archange, où je ne suis pas d'avis de mettre une *h*, non plus qu'à *caractere*. Ce n'est pas pourtant que tous nos mots pris du Grec, qui finissent par *que*, expriment tousjours le  $\chi$  Grec, car ils expriment aussi le  $\kappa$ , *cappa*, comme en ces



mots, *Logique*, *Physique*, *ethique*, *melancolique*, & une infinité d'autres.

## OBSERVATION.

**I**L ne s'agit point dans cette remarque de la prononciation des mots François qui viennent des mots Grecs où il y a un  $\phi$  un  $\theta$  ou un  $\rho$  mais seulement de l'orthographe, car quand on trouveroit escrit *Filosofo*, *Tese* & *Rodes*, on prononceroit ces mots de la mesme sorte que si on voyoit escrit *Philosophe*, *These* & *Rhodes*, cependant cette derniere façon d'orthographier est la meilleure. Plusieurs écrivent *antipatie* que le  $\theta$  grec demande qu'on écrive *Antipathie*, ils écrivent aussi *fantosme*, *fantaisie*, sans égard au  $\phi$  des Grecs. Ce qui embarrasse le plus c'est le  $\chi$  exprime en François par *ch*, quand il suit un  $\rho$  ou un  $\lambda$  car pour *caractere* & *colere*, on ne met plus d'*h*, après le *c* de la premiere syllabe, & si on écrivoit *charactere* & *cholere*, cela bleferoit les yeux. La syllabe *che* dans *Archevesque* se prononce comme dans *cherir*, & on prononce *Chersonexe* comme si on écrivoit *Quersonexe*. Nous avons deux mots qui viennent tous deux du mesme mot Grec, & neantmoins on y prononce differemment la syllabe *chi*, l'un est *chirurgie* où cette syllabe se prononce comme dans *chiffre* & l'autre *Chiromantie* où elle se prononce de mesme que le relatif *qui*, c'est-à-dire comme si l'on écrivoit *Quiromantie*, ou *Kiromantie*, il n'y a point de raisons à écouter contre l'usage. On prononce & on écrit plustost *Hierogliphe* & *Hierarchie* que *Jeroglyphe* & *Jerarchie*.

## REMARQUE.

*Si cette construction est bonne, en vostre absence, & de Madame vostre mere.*

**L**A plupart tiennent qu'oüïy, & que tant s'en faut que la suppression de ces paroles *en celle*, qui sont sous-entenduës, soit vicieuse, qu'elle a bonne grace; Car, disent-ils, quelle oreille delicate ne fera pas plus satisfaite d'oüïr dire, *en vostre absence, & de Madame vostre mere*,

qu'en vostre absence , & en celle de Madame vostre mere ? Quelques-uns neantmoins condamnent cette construction, non seulement comme contraire à la netteté du stile , mais comme barbare ; Ils trouvent aussi l'autre trop languissante ; C'est pourquoy ils croyent qu'il est bon de les éviter toutes deux , & de prendre un autre tour. Pour moy , je suis de cette opinion , quoy que je n'approuve gueres cet expedient en des endroits où l'on ne peut gauchir sans perdre la grace de la naïveté , & des expressions naturelles , qui font une grande partie de la beauté du langage.

## OBSERVATION.

ON n'a point trouvé que la suppression de ces mots *en celle* , eust bonne grace , au contraire, elle a paru vicieuse & on a décidé tout d'une voix qu'il faut dire *en vostre absence & en celle de Madame vostre mere* , sans qu'il y ait rien de languissant dans cette façon de parler ni qu'il faille prendre un autre tour pour l'éviter.

## REMARQUE.

*N'ont-ils pas fait , & ont-ils pas fait.*

Tous deux sont bons pour exprimer la mesme chose ; Car comme nostre langue aime les negatives , il y en a qui croyent que l'on ne peut pas dire , *ont-ils pas fait* , & qu'il faut toujours mettre la negative *ne* devant , & dire , *n'ont ils pas fait*. Mais ils se trompent , & il est d'ordinaire plus élégant de ne le pas mettre. Depuis , m'en estant plus particulièrement informé de diverses personnes tres-sçavantes en nostre langue , je les ay trouvé partagées : Tous conviennent que l'un & l'autre est bon , mais le partage est en ce que les uns le tiennent plus élégant sans la negative , & les autres avec la negative.

## OBSERVATION.

ON n'a point esté du sentiment de M. de Vaugelas qui veut qu'on puisse dire également bien *n'ont-ils pas fait* & *ont-ils pas fait*? Toute l'assemblée a esté pour la negative, & plusieurs ne se sont pas contentez de traiter de negligence la suppression de cette negative, ils luy ont donné le nom de faute. On a opposé le Vers d'une chanson qui a eu beaucoup de cours, *sommes nous pas trop heureux*, l'autorité de son Auteur n'a point fait changer de sentiment, & si quelques-uns ont regardé la negative ostée devant *sommes nous pas* comme une licence poëtiques, les autres ont dit qu'il n'estoit pas permis aujourd'huy de se servir de cette licence.

## REMARQUE.

*De la premiere personne du present de l'indicatif, devant le pronom personnel je.*

EXemple, *aimé-je sans estre aimé*? Je dis qu'*aime* premiere personne du present de l'indicatif en cette rencontre, ne s'escriit ny ne se prononce comme de coustume; car l'*e*, qui est feminin *aime*, se change en *é*, masculin, *aimé*, & se doit escrire & prononcer *aimé-je*. Cette remarque est tres necessaire pour les Provinces de delà Loire, où l'on escriit & où l'on prononce *aime-je*, tellement que ceux qui en sont, ont bien de la peine, quelque sejour qu'ils fassent à la Cour, de s'en corriger. Mais elle ne laissera pas de servir encore aux autres, en ce que d'ordinaire on orthographie ce mot de cette sorte, *aimay-je*, au lieu d'*aimé-je*; Car qui ne voit qu'*aimay-je* fait une équivoque avec la premiere personne du preterit simple ou défini, & qu'en escrivant *aimé-je*, il fait le mesme effet pour la prononciation en allongeant l'*e*, & de feminin & ouvert qu'il estoit, le faisant masculin & fermé, sans qu'on le puisse prendre pour un autre?

Il y a encore une remarque à faire mesme pour ceux qui sont de Paris & de la Cour, dont plusieurs disent, *menté-je*, pour dire, *ments-je*; *perdé-je*, pour dire, *perds-je*: *rompé-je*, pour *romps-je*. Nous n'avons pas un seul Auteur ny en Prose, ny en Vers, je dis des plus mediocres qui ait jamais escrit, *menté-je*, ny *perdé-je*, ny rien de semblable,

*Que de tragiques soins, comme oiseaux de Phinée,*

*Sens je me devorer;*

dit M. de Malherbe, & non pas *senté-je*. Ce qui donne lieu à une si grande erreur, c'est que d'ordinaire devant le *je*, il y a un *é* masculin & long, de sorte qu'ils ne croient pas pouvoir jamais joindre le *je*, immédiatement au verbe, qu'en y mettant un *é* masculin entre deux. Mais il faut sçavoir que jamais cet *é* long ne se met que pour changer l'*e* féminin, qui n'est qu'aux verbes, où la premiere personne du present de l'indicatif se termine en *e*, comme *aime*, *couvre*, & non pas aux autres, comme *perds*, *romps*, &c.

A quoy il ne sert de rien d'opposer que *ments-je*, *perds-je*, *romps-je* font un fort mauvais son; car ceux qui disent qu'il faut parler ainsi, n'en demeurent pas d'accord, & trouvent au contraire, que c'est, *menté-je*, *perdé-je*, *rompé-je*, qui sont insupportables à l'oreille, aussi bien qu'à la raison. Mais la coustume qu'en ont pris ceux qui parlent ainsi, est cause qu'ils trouvent cette locution douce, & qu'ils trouvent dure & rude celle qu'ils n'ont pas accoustumée.

OBSERVATION.

ON a esté d'avis de la remarque sur ce qu'il faut escrire *aimé-je*, avec un *é* accentué sur la dernière syllabe d'*aimé*, & non pas *aimay-je* avec *ay*, comme quantité de gens l'escrivent. Le *sens-je me devorer*, de M. Malherbe n'a point plu, il est Grammatical mais dur à l'oreille & plusieurs ont dit que s'il falloit choisir necessairement entre *ments-je*, *perds-je*, *romps-je*, *dors-je* &

*menté-je*, *perdié-je*, *rompé-je* & *dormé-je*, ils diroient plustost le dernier contre la regle, parce qu'il y a beaucoup de personnes qui parlent ainsi. Cependant le plus seur est de chercher un autre tour, comme *est-ce que je ments* & de ne dire ni *ments-je* ni *menté-je*, & ainsi des autres verbes. Cette rudesse ne se rencontre que dans ceux qui n'ont au present qu'une syllabe, car on dit *prétens-je*, *connois-je*, & non pas *pretendé je*, *connoissé-je*, comme quelques-uns le disent fort mal: il y en a mesme plusieurs, qui encore qu'ils n'ayent qu'une syllabe au present s'employent avec grace sans nul changement dans le nominatif *je*, comme *vois-je*, *dis-je*, *fais-je*.

## REMARQUE.

*Conjoncture.*

**C**E mot pour dire *une certaine rencontre bonne ou mauvaise dans les affaires*, est tres-excellent quoy que tres-nouveau, & pris des Italiens, qui l'appellent *congiuntura*. Il exprime merueilleusement bien ce qu'on luy fait signifier, de sorte qu'on n'a pas eu grand'peine à le naturaliser. Je me souviens que du temps du Cardinal du Perron, & de M. de Malherbe, on le trouvoit desja beau, mais on n'osoit pas encore s'en servir librement. Au reste, il se faut bien garder de dire *conjointure*, comme disent quelques-uns, car encore que l'on die *jointure*, & non pas *joncture*, si est-ce qu'en beaucoup de mots il n'y a point de consequence à tirer du simple au composé, comme on pourra voir en quelque endroit de ces Remarques.

## OBSERVATION.

**C***onjoncture*, est un tres bon mot, qui s'est parfaitement établi. Si quelques-uns disoient *conjointure* du temps de M. de Vaugelas, personne ne le dit plus aujourd'huy.

## REMARQUE.

*Se conjoïir, feliciter.*

J'Ay veu ce premier mot en plusieurs Autheurs approuvez, mais il ne me souvient point de l'avoir jamais ouy dire à la Cour. On dit plustost *se resjoïir*, quoy que l'autre soit plus propre, parce qu'il ne signifie que *se resjoïir avec quelqu'un du bon-heur qui luy est arrivé*, au lieu que *se resjoïir* est un mot extrêmement general. M. de Malherbe, *Il a envoyé icy vers leurs Majestez un Ambassadeur extraordinaire pour se resjoïir avec elles*. Depuis peu on se fert d'un mot, qui auparavant estoit tenu à la Cour pour barbare, quoy que tres-commun en plusieurs Provinces de France, qui est *feliciter*. Mais aujourd'huy nos meilleurs Escrivains en usent, & tout le monde le dit, comme *feliciter quelqu'un de, &c. je vous viens feliciter de, &c.* ou simplement, *je vous viens feliciter*. C'est à peu près le *μακαρίζω* des Grecs, *si ce mot n'est François cette année, il le sera l'année qui vient*, dit de bonne grace dans l'une de ses lettres, celui à qui nostre langue doit ses nouvelles richesses, & ses plus beaux ornemens, & par qui l'éloquence Françoisé est aujourd'huy rivale de la Grecque & de la Latine.

## OBSERVATION.

SE conjoïir est un mot qui a vieilli Il a fait *conjoïissance* qui est encore en usage, *faire des complimens de conjoïissance*. *Feliciter* est fort usité, M. de Balzac en avoit auguré juste.

## REMARQUE.

*Reigle nouvelle & infaillible pour ſçavoir quand il faut repeter les articles, ou les prepoſitions ; tant devant les noms, que devant les verbes.*

**P**OUR ce qui eſt des Articles devant les noms, on obſervoit autrefois la regle que je vais dire, mais aujourd'huy je m'apperçois qu'on ne l'obſerve plus. Par exemple, on diſoit, *J'ay conceu une grande opinion de la vertu & generoſité de ce Prince.* M. Coëffeteau meſme ſi exact à mettre les articles, eſcrivoit d'ordinaire ainſi, & non pas *j'ay conceu une grande opinion de la vertu & de la generoſité de ce Prince.* Mais il n'avoit garde de dire, *j'attens cela de la force & dextérité d'un tel*, mais bien *de la force et de la dextérité.* C'eſtoit par cette reigle que quand deux ſubſtantifs joints par la conjonction *et*, ſont ſynonimes, ou approchans, comme *vertu & generoſité*, il ne faut pas repeter l'article, mais quand ils ſont contraires, ou tout à fait différens, comme *force & dextérité*, alors il le faut repeter, & dire, *de la force & de la dextérité.*

Mais cette Reigle, que j'appelle nouvelle, à cauſe qu'en cette matiere on n'a point encore fait de diſtinction des ſynonimes, ou approchans, d'avec les contraires, ou les différens tout à fait, eſt infaillible aux articles devant les verbes, & aux prépoſitions tant devant les verbes, que devant les noms. Les exemples vont eſclaircir & verifier tout cecy ; Premièrement, voyons les articles devant les verbes. Ce que nous appellons icy *articles*, d'autres les appellent *prepoſitions*, mais la diſpute du nom ne fait rien à la choſe, *Il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer & cherir la vertu.* Je

dis qu'à cause qu'*aimer* & *cherir*, sont synonymes, c'est à dire, ne signifient qu'une mesme chose, il ne faut point repeter l'article à *aimer* & à *cherir la vertu*, mais à *aimer & cherir la vertu*. Voilà un exemple pour les synonymes, donnons-en un autre pour les approchans. *Il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer & reverer la vertu*. Ces mots *aimer & reverer* ne sont pas synonymes, mais ils sont approchans, c'est à dire qu'ils tendent à mesme fin, qui est de faire estat de la vertu, & ainsi par nostre Reigle, il ne faut pas repeter l'article à & dire à *aimer, & à reverer*. Donnons maintenant un exemple des contraires, *il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer & à haïr leurs semblables &c.* Il reste à donner un exemple des verbes qui ne sont pas contraires, mais qui sont tout à fait differens, *il n'y a rien qui porte tant les hommes à louer & à imiter les Saints*. Parce que *louer, & imiter*, sont tout à fait differens, Ce n'est point entendre la pureté de nostre langue, de dire à *louer, & imiter les Saints*, il faut de necessité repeter à, & dire, à *louer & à imiter*. Il en est de mesme de l'article *de*. si en tous les exemples donnez vous mettez *de*, au lieu d'*a*, & oblige au lieu de *porte*, afin qu'*oblige* regisse le *de*, avec qui le verbe *porte*, ne s'accommoderoit pas.

Pour les prépositions devant les verbes, en voicy des exemples, *le Roy m'a envoyé pour bastir & construire, &c.* *bastir & construire*, sont synonymes, ce seroit mal parler de repeter la préposition, & dire *pour bastir, & pour construire*.

Des approchans. *Le Roy m'a envoyé pour bastir & aggrandir la maison, ou pour bastir, & élever la maison*. Parce que *bastir, & aggrandir* ou *bastir & élever* sont de mesme nature, & approchans ou alliez, il ne faut point repeter la préposition & il faut dire *pour bastir, & pour élever la maison*.

Au lieu qu'aux contraires il la faut repeter, & dire. *Le*



Roy m'a envoyé pour *bastir* & pour *demolir*, & non pas pour *bastir* & *demolir*.

Aux differens tout à fait, de mesme, comme, le Roy m'a envoyé pour *bastir* & pour *fortifier*, ou le Roy m'a envoyé pour *bastir* & pour *planter*, & non pas pour *bastir* & *fortifier*, ni pour *bastir* & *planter*.

Pour les prépositions devant les noms, c'est encore la mesme chose. En voicy les exemples. *Par un orgueil* & *une vanité insupportable*. Icy *orgueil* & *vanité* sont synonymes, c'est pourquoy il ne faut pas repeter la préposition & dire, *Par un orgueil*, & *par une vanité*, &c.

Des approchans, *Par une ambition*, & *une vanité insupportable*. Parce qu'*ambition* & *vanité*, sont de la mesme nature, il ne faut point repeter *par*.

Au lieu qu'aux contraires il faut repeter la préposition & dire *par l'amour* & *par la haine dont il estoit agité*, & non pas *par l'amour* & *la haine*.

Aux differens tout à fait, de mesme, *par l'orgueil* & *par l'avarice des Gouverneurs*, & non pas *par l'orgueil* & *l'avarice*.

Je sçay bien que quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains ne prennent point garde à cette Reigle, & ostent ou repètent l'article & la préposition, tantost d'une façon, tantost d'une autre, selon leur fantaisie, sans se prescrire aucune loy, & mesme sans y faire aucune reflexion; Mais je sçay bien aussi qu'ils en sont justement blasmez par tout ceux qui font profession d'écrire purement, & que si chacun s'emancipoit de son costé, les uns à n'estre pas si exacts en certaines choses, les autres en d'autres, nous ferions bien-tost retomber nostre langue dans son ancienne barbarie, *Qui minima spernit, paulatim decidit*.

Au reste cette Reigle n'est pas un simple caprice de l'usa-

ge, elle est toute fondée en raison ; Car la raison veut que des choses qui sont de mesme nature, ou fort semblables ne soient point trop séparées, & qu'on les laisse demeurer ensemble ; comme au contraire elle veut que l'on separe celles qui sont opposées, & tout à fait differentes, & que l'article, ou la préposition soit comme une barriere entre deux.

## OBSERVATION.

**L**A regle que M. de Vaugelas a crû pouvoir establir par cette remarque n'a point esté approuvée. La repetition de l'article a paru necessaire dans tous les exemples qu'il rapportes sans aucun égard pour les synonymes ou apparens, ni pour les contraires ou tout à fait differentes, il est mieux de dire, *rien ne porte tant à aimer & à cherir la vertu*, que de supprimer le second à en disant, *à aimer & cherir la vertu*, parce que le verbe *cherir* n'est pas tellement le synonyme d'*aimer*, qu'il n'ajouste quelque chose à sa signification, il seroit extraordinaire de mettre *bastir* & *construire* ensemble, à cause que ces deux verbes signifient la mesme chose, mais il faudroit dire, *le Roy m'a envoyé pour bastir & pour élever la maison*. On a jugé qu'il falloit dire de mesme *par une vanité & par une ambition insupportable* & j'ay conceu une grande opinion de la vertu & de la generosité de ce Prince de mesme qu'on dit, *j'attens cela de la force & de la dexterité d'un tel*, parce qu'il n'y a point de synonymes si parfaits qu'un des deux que M. de Vaugelas fait passer pour synonyme n'ait quelque chose de plus fort que l'autre.

## REMARQUE.

*Autre usage de cette mesme Reigle, au regime des deux substantifs & du verbe.*

**P**AR exemple, *sa clemence & sa douceur estoit incomparable*. Parce que *clemence* & *douceur* sont synonymes, ces deux substantifs regissent le singulier ; Mais *sa clemence* & *sa douceur* sont incomparables, ne seroit pas si bien

dit, il s'en faudroit beaucoup, quoy que ce ne fust pas une faute.

Aux approchans, *son ambition & sa vanité fut insupportable*, est aussi incomparablement meilleur que, *furent insupportables*.

Au lieu qu'aux contraires, il faut dire absolument *l'amour & la haine l'ont perdu*, & non pas *l'a perdu*, ce seroit un solecisme.

Et aux differens tout à fait, de mesme, *l'orgueil & l'avarice l'ont perdu*, & non pas *l'a perdu*.

Enfin cette Reigle est belle & de grand usage. Elle a lieu encore en quelques autres endroits, qui me sont eschappez de la memoire.

## OBSERVATION.

ON a jugé non seulement que deux synonymes les plus parfaits qu'on pourroit trouver régissent le verbe au pluriel mais que ce seroit pecher contre le genie de nostre langue que de leur faire gouverner un singulier. Il faut donc dire *sa douceur & sa clemence sont incomparables* & non pas *sa douceur & sa clemence est incomparable*.

## REMARQUE.

*Arrouser.*

C'Est ainsi qu'il faut dire, & non pas *arrouser*, quoy que la plupart le disent & l'ecrivent, cette erreur estant née lors que l'on prononçoit *chouse* pour *chose*, *cousté*, pour *costé*, & *foussé*, pour *fossé*. Il est tellement vray qu'il ne faut pas dire *arrouser*, qu'on ne permettroit pas mesme à nos Poëtes de rimer *arrouse* avec *jalouse*.

## OBSERVATION.

C'Est une faute que de prononcer *arrouser*, il ne faut point s'estonner que l'on ait parlé ainsi quand on a dit *choufe*, il y a long-temps que l'on est revenu de cette prononciation qui estoit très-vicieuse.

## REMARQUE.

*C'est chose glorieuse.*

L'On parloit, & l'on escrivoit encore ainsi du temps du Cardinal du Perron, de M. Coëffeteau & de M. de Malherbe, mais tout à coup cette locution a vieilli, & l'on dit maintenant, *C'est une chose glorieuse*, & point du tout, *c'est ou ce seroit chose glorieuse.*

## OBSERVATION.

Quelques-uns ont voulu défendre cette façon de parler, mais la pluralité l'a condamné. Ainsi il faut dire *ce seroit une chose glorieuse*. On dit cependant *c'est dommage que, c'est grand dommage que* sans aucun article; & non pas *c'est un grand dommage que*, cette façon de parler est semblable à l'autre quant à la construction mais l'usage a décidé en faveur de l'une & ne l'a pas fait pour *ce seroit chose glorieuse.*

## REMARQUE.

*Quelque chose.*

Ces deux mots font comme un neutre selon leur signification, quoy que *chose* selon son genre soit féminin. C'est pourquoy il faut dire par exemple, *Ay-je fait quelque chose que vous n'avez fait?* Et non pas *que vous n'avez faite?* Et c'est pour cette mesme raison que le Tasse a dit en son Poëme heroïque,

*Ogni cosa di strage era ripieno;*

où la rime fait voir qu'il y a *ripieno*, & non pas *ripiena*.  
Et c'est comme le Poëte Latin a dit ; *Triste lupus stabulis*.

## OBSERVATION.

CEs deux mots joints ensemble signifient ce que les Latins expriment par leur *aliquid*, & comme nous n'avons point de genre neutre dans nostre langue, ils doivent estre construits avec un adjectif masculin.

## REMARQUE.

*Taxer.*

CE mot employé par tant d'excellens Auteurs Anciens & modernes, pour dire *blasmer*, *noter*, *reprendre*, n'est plus receu aujourd'huy dans le beau langage. Il me sembloit fort significatif pour exprimer ce que *blasmer* & *reprendre* ne semblent dire qu'à demy. L'équivoque de ce mot usité dans le Palais & dans les finances, est à mon avis, ce qui nous l'a fait perdre, quoy que tres-injustement, puis qu'à ce conte il faudroit donc bannir tous les mots équivoques.

## OBSERVATION.

LE mot *taxer* pour dire *blasmer*, *reprendre* ne forme point d'équivoque avec *taxer* usité dans le Palais & dans les finances. Ainsi on n'a point esté de l'avis de M. de Vaugelas qui prétend qu'il ne soit plus aujourd'huy du beau langage. C'est fort bien parler que de dire, *taxer quelqu'un d'avarice*.

## REMARQUE.

*Supplier.*

BIen que ce terme soit beaucoup plus respectueux & plus soumis que celui de *prier*, & que nous n'oserions

dire *prier le Roy*, ni aucune autre personne fort élevée au dessus de nous, mais *supplier le Roy*, *supplier nos Supérieurs*; si est-ce qu'il ne faut jamais dire *supplier Dieu*, ny *supplier les Dieux*, comme disent quelques-uns de nos bons Escrivains en la traduction des livres anciens, pensant honorer davantage la Divinité, & en parler avec plus de reverence. Il faut dire *prier Dieu*, *prier les Dieux*, ce mot estant particulièrement consacré à Dieu en cette façon de parler.

## OBSERVATION.

**L**A remarque a esté receüe, on ne dit point *supplier Dieu* ny *aller supplier Dieu*, mais *prier Dieu*, *aller prier Dieu*. On dit cependant en s'adressant à Dieu mesme, *je vous supplie à mon Dieu*.

## REMARQUE.

*A la reservation.*

**P**AR exemple, *Ils sont presque tous morts de maladie, à la reservation de ceux qui se sont noyez*. Je dis que cette phrase est barbare, quoy qu'usitée par certains Auteurs, qui estant d'ailleurs estimez ne le sont pas en cecy, mais qui pourroient faire faillir par leur exemple ceux qui sont encore novices en la langue. Il y a peu de gens, qui ne sçachent, qu'il faut dire *à la reserve de*, &c Je me doute, que cette mauvaise façon de parler ne soit particuliere à une certaine Province de France, car j'ay veu deux Escrivains d'un mesme país qui en usent.

## OBSERVATION.

**O**N ne connoist aucune Province en France où *à la reservation* soit usité. C'est une façon de parler barbare & qui n'a aucun usage, mesme parmi ceux qui n'aspirent point à bien parler.

## REMARQUE.

*Aller à la rencontre.*

**C**ette phrase pour dire *Aller au devant*, comme *aller à la rencontre de quelqu'un*, *luy aller à la rencontre*, quoy que tres-commune, n'est pas approuvée de ceux qui font profession de bien escrire. Je dis de la plus grand'part, car je sçay qu'il y en a qui la soustiennent, & qui disent qu'*aller à la rencontre* se dit sans deference, au lieu qu'*aller au devant* peut marquer quelque deference; qu'on ne diroit pas *aller à la rencontre du Roy*, & qu'on le dit seulement d'*égal*, à *égal*: Mais enfin il faut avoüer, qu'*aller à la rencontre* n'est pas fort bon, de quelque façon qu'on l'employe.

## OBSERVATION.

**A***ller au devant* est une phrase beaucoup meilleure, que celle d'*aller à la rencontre* qui a pourtant quelque usage d'*égal*, sur tout quand on l'employe sans pronom personnel, comme *ils sont allez à la rencontre de leur ami*. On dit moins bien, *il vint à nostre rencontre*, pour dire *il vint au devant de nous*, l'Académie a rejetté cette façon de parler *il luy vint à la rencontre*, *il nous vint à la rencontre*.

## REMARQUE.

*Par après, en après.*

**C**es façons de parler ont vieilli, & l'on dit *après* tout seul. Neantmoins ces particules *par*, & *en* n'y estoient pas inutiles, parce qu'elles servoient à distinguer l'adverbe *après* d'avec *après*, préposition; car il est l'un & l'autre; Au lieu qu'aujourd'huy ne disant qu'*après* simplement, le Lecteur se trouve souvent en peine de discerner

d'abord s'il est préposition ou adverbe , & il faut avoir soin de mettre tousjours une virgule entre ce mot & le nom qui suit , s'il n'est pas préposition , comme *D'abord parurent cinq cens chevaux , après , deux mille hommes de pied suivoient.*

## OBSERVATION.

**P** *Ar après & en après* sont deux manieres de parler qui n'ont plus aucun usage. On dit simplement *après* sans le faire preceder par la particule *par* ni par celle d'*en*. Il est tres aisé de placer le mot *après* de telle sorte , qu'il ne puisse estre pris pour une préposition.

## REMARQUE.

*Cependant , pendant.*

**I**L y a cette difference entre *cependant* . & *pendant* , que *cependant* est tousjours adverbe , & qu'il ne faut jamais dire *cependant que* , & que *pendant* n'est jamais adverbe , mais tantost conjonction , comme *pendant que vous ferez cela* , & tantost préposition , comme *pendant les vacations*. Il y en a pourtant quelques-uns ; qui n'estiment pas que *pendant que* soit conjonction , mais préposition , comme si l'on disoit , *pendant le temps que vous ferez cela*. Le principal but de cette remarque est de faire entendre , qu'il ne faut jamais dire *cependant que* , mais *pendant que*. Ceux qui sçavent la pureté de la langue , n'y manquent jamais , & si quelques Autheurs modernes , quoy que d'ailleurs excellens , ne l'observent pas , ils s'en doivent corriger , parce que c'est du consentement general de tous nos Maîtres , que l'on en use ainsi.



## OBSERVATION

Ceux qui ont écrit *cependant que* ont fait une faute & quelque célèbres qu'ils puissent estre, il ne faut pas les imiter dans la licence qu'ils se sont donnée pour avoir une syllabe de plus à remplir un vers, car on ne croit pas que personne depuis plus d'un siècle ait dit en prose *cependant que*, *cependant* est toujours adverbe & ne peut souffrir *que* après luy.

## REMARQUE.

*A present.*

JE sçay bien que tout Paris le dit, & que la plupart des meilleurs Escrivains en usent; mais je sçay aussi que cette façon de parler n'est point à la Cour, & j'ay veu quelquefois de nos Courtisans, & hommes, & femmes, qui l'ayant rencontré dans un livre, d'ailleurs tres-elegant, en ont soudain quitté la lecture, comme faisant par là un mauvais jugement du langage de l'Autheur. On dit à cette heure, *maintenant*, *aujourd'huy*, *en ce temps*, *presentement*.

## OBSERVATION.

ON a peine à s'imaginer que la Cour ait autrefois condamné *à present* qui est un tres bon mot & souvent meilleur que ceux qu'on luy substitué. Il falloit estre bien delicat pour ne vouloir pas lire un livre, où l'on avoit trouvé *à present*.

## REMARQUE.

*A qui mieux mieux.*

Cette locution est vieille & basse, & n'est plus en usage parmy les bons Autheurs, & encore moins à *qui mieux*, comme l'escrivent quelque-uns, ne disant *mieux* qu'une fois. Il faut dire, *A l'envy*.

## OBSERVATION.

**C**ette façon de parler à *qui mieux mieux*, ne doit passer ni pour basse ni pour vieille, elle est fort bonne dans le stile familier où l'on n'employe pas tousjours les manieres de parler les plus élevées. *A qui mieux* n'est pas supportable.

## REMARQUE.

*Partant.*

**C**E mot, qui semble si necessaire dans le raisonnement, & qui est si commode en tant de rencontres, commence neantmoins à vieillir, & à n'estre plus gueres bien receu dans le beau stile. Je suis obligé de rendre ce témoignage à la verité, après avoir remarqué plusieurs fois que c'est le sentiment de nos plus purs & plus delicats Ecrivains. C'est pourquoy je m'en voudrois abstenir, sans neantmoins condamner ceux qui en usent.

## OBSERVATION.

**C**E mot *partant* peut estre encore employé avec quelque grace dans des discours de raisonnement. Hors de là on luy prefere *par consequent*.

## REMARQUE.

*Lors, & alors.*

**L***ors* ne se dit jamais qu'il ne soit suivy de *que*, s'il n'est précédé de l'une de ces deux particules *dez*, ou *pour*, *deslors*, *pour lors*; car en ces deux cas, il n'a point de *que*, après luy. Aussi font-ce des significations bien differentes, parce que *lors que*, est une conjonction qui signifie *cum*, en Latin; & *dez lors*, & *pour lors*, font

des adverbes qui veulent dire *tunc*. C'est donc mal parler de dire, comme font quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains, *voyant lors le peril dont il estoit menacé*. J'ay appris de nos maistres, & du Maistre des Maistres, qui est l'Usage, qu'il faut dire, *voyant alors le peril, &c.* Outre qu'il en peut encore arriver un inconvenient, qui est une équivoque, & une obscurité. Par exemple un de nos bons Auteurs a escrit, *voyant lors qu'il ne pourra pas éviter, &c.* On ne sçait si ce *lors*, se joint avec *que*, & en ce cas là veut dire *quand*, ou le *cùm* des Latins, ou s'il ne s'y joint point, & qu'ainsi il signifie *tunc*, qui font deux choses bien differentes. A quoy il faut ajouter que l'équivoque est d'autant plus vicieuse, que le vray & naturel usage de *lors*, estant d'avoir le *que* après luy pour exprimer le *cùm* des Latins, on prend d'abord ces paroles, *voyant lors qu'il ne pourra pas éviter*, pour signifier celui des deux sens, que l'Auteur n'a point entendu; car l'Auteur en cet exemple a mis *lors*, pour *alors*, & il devoit mettre au moins une virgule après *lors*, pour monstrier qu'il vouloit dire *tunc*, & non pas *cùm*.

*Lors* donc, s'il n'est précédé de *dez*, ou de *pour*, ne se dit jamais qu'il ne soit suivy de la conjonction *que*; Il y en a pourtant qui croient que *dez-lors que je le vis*, pour dire *dez que je le vis*, est bien dit; Mais ceux-là mesmes croient aussi que ce dernier est incomparablement meilleur; c'est pourquoy je ne dirois jamais l'autre, je le laisserois aux Poètes.

*Alors* ne reçoit jamais la conjonction *que*, après luy, il ne veut dire qu'*en ce temps-là*, *en ce cas là*, qui est le *tunc* des Latins, comme *quand vous aurez accompli vostre promesse, alors je verray ce que j'auray à faire*.

Il est bien necessaire d'en faire une remarque, à cause de

de l'abus qui commence à se glisser , mesme parmy quelques-uns de nos meilleurs Escrivains en prose , par l'exemple des Poëtes ; Car il est certain qu'ils ont les premiers introduit cette erreur , pour faire la mesure de leurs vers , quand ils ont eu besoin d'une syllabe , comme quand ils disent *croistre* , neutre pour *accroistre* , actif.

*Alors que de ton passage*

*On leur fera le message.*

dit M. de Malherbe , & après luy tous les autres. Mais quand ils ont une syllabe de trop , ils sont bien aise de dire *lors que* , se servant presque aussi souvent de l'un que de l'autre selon les occasions. Pour moy , j'ay pris garde qu'à la ville , à la Cour , hommes , femmes , enfans , jusqu'à la lie du peuple , disent tousjours *lors que* , & il est extrêmement rare d'ouïr dire , *alors que*. J'avouë pourtant que je l'ay ouï dire quelquefois , mais j'ay remarqué , que ce n'estoit qu'à ceux qui ont accoustumé de faire des vers. Jamais nos bons Escrivains en prose n'ont fait cette faute. Si donc on le veut escrire , que ce ne soit jamais en Prose , & qu'en Vers il passe tousjours pour une licence Poëtique.

Que l'on ne m'objecte pas , qu'on trouve souvent *alors que* , dans la bonne Prose , par exemple , *si cette affaire me réussit , ce sera alors , que je vous tesmoigneray mon affection* ; Car qui ne voit que cette objection est captieuse , & que *alors* , en cet exemple ne se joint point avec *que* , mais qu'il faut mettre une virgule entre les deux , & qu'il ne signifie point *cum* , mais *tunc*.

Au reste *dez alors* , *les hommes d'alors* , sont des façons de parler qui ne valent rien , non plus que *à l'heure pour alors* , au moins cette dernière est bien basse.

## OBSERVATION.

**L**ors n'a plus aucun usage dans nostre langue s'il n'est précédé de la particule *des*, ou de *pour*, *dés lors*, *pour lors*, ou suivi de *que* ou de la particule *de* comme *lorsque je le vis*, *lors du mariage du Roy*, encore cette dernière façon de parler n'est-elle pas du beau stile. Quant à *lors* absolu, il n'est pas même permis aux Poëtes de s'en servir à présent, il faut dire *alors* qui est le *tunc* des Latins, & ce mot ne peut estre ni suivi ni précédé d'aucune particule, car on ne dit point *dés alors*, ni *pour alors* non plus que *alors que pour lors que*, l'Académie n'a point approuvé *destors que je le vis*, il faut dire simplement *désque je le vis*, ou *sitost que je le vis*, si ce mot échape dans la conversation il faut l'imputer à la négligence ordinaire de ceux qui ne s'appliquent pas à observer avec soin la pureté de la langue.

## REMARQUE.

*A peu près.*

**C**ette façon de parler, disent quelques-uns, est une de celles, que l'Usage a autorisées contre la raison. Car si l'on vouloit examiner l'un après l'autre les mots dont elle est composée, ou les considérer joints ensemble, on ne sçauroit concevoir pourquoy ni comment ils signifient ce qu'on leur fait signifier. Par exemple, *Je vous ay rapporté à peu près la substance de sa harangue*. Ils soustiennent qu'il faudroit dire à *fort près*, & non pas à *peu près*, qui est tout le contraire du sens que l'on prétend exprimer; Et plusieurs en sont si bien persuadés, qu'ils disent & écrivent tousjours à *plus près*, comme plus conforme à la raison, & plus aisé à comprendre.

Mais je ne suis pas de cet avis; car outre qu'il n'y a rien à repliquer à l'Usage, qui dit à *peu près*, & qui a bien establi d'autres manières de parler contre la raison, je trouve

qu'à *peu près* ne doit pas estre mis au nombre de celles-là, & qu'il y a de la raison & du sens en cette phrase, comme si l'on disoit, *Il y a peu à dire que je ne vous aye rapporté toute la substance de sa harangue* : Or il est aisé de monstrier qu'à *peu près*, signifie, *il y a peu à dire*, par les autres phrases où ce mot de *près* est employé, comme quand on dit à *cela près*, *il a raison*; à *cent escus près*, *nous sommes d'accord*, qui ne voit que le sens de ces paroles est, *Il n'y a que cela à dire qu'il n'ait raison, il n'y a que cent escus à dire, ou il ne s'en faut que cent escus, que nous ne soyons d'accord*. Ainsi quand je dis, *je vous ay rapporté à peu près toute la substance de sa harangue*, j'exprime tout aussi bien qu'il s'en faut fort peu, ou qu'il ne s'en faut que fort peu, ou qu'il y a peu à dire que je ne vous aye rapporté toute la substance de sa harangue, que je me suis exprimé aux autres exemples que j'ay alleguez, dont l'expression est si intelligible, que ceux qui accusent à *peu près*, de n'avoir point de sens, n'oseroient le dire des autres. Je dis d'à *cela près*, & à *cent escus près*.

J'ajouste ce mot pour faire voir que ceux-là se trompent, qui croient qu'il faut dire à *plus près*, & non pas à *peu près*, ce dernier, disent-ils, s'estant introduit par la corruption de l'autre, & cela estant d'autant plus vray-semblable que durant soixante ou quatre-vingts ans, on a prononcé *plus*, à la Cour sans *l*, comme si l'on eust escrit *pu*: on disoit, *il n'y en a pu*, pour dire *il n'y en a plus*. Depuis neuf ou dix ans cela est changé, & l'on dit *plus* en prononçant *l*. Pour montrer donc qu'il faut dire, & qu'on a tousjours dit à *peu près*, son contraire à *beaucoup près*, le fait voir, où *beaucoup* est opposé à *peu*, & l'on ne dit pas à *moins près*, comme il faudroit dire si l'on disoit à *plus près*.

## OBSERVATION.

Ceux qui prétendent que l'on ait dit à *peu près* contre la raison, qui voudroit qu'on dit, à *fort près*, auroient de la peine à le prononcer. *A peu près* veut dire à *peu de chose près*, & M. de Vaugelas l'a fait connoître par plusieurs exemples qui en convainquent. Ainsi cette maniere de parler, loin d'estre du nombre de celles que l'usage autorise contre la raison, s'y trouve tout à fait conforme & l'on n'en sçauroit douter, si l'on examine le sens qu'emporte à *beaucoup près* qui est son contraire.

## REMARQUE.

*D'abondant.*

Ce terme adverbial, ou pour mieux dire, cet adverbe, qui signifie *de plus*, a vieilli, & l'on ne s'en sert plus dans le beau stile.

## OBSERVATION.

Il est certain que *d'abondant* est vieux & que ceux qui escrivent purement, ne s'en servent plus.

## REMARQUE.

*Il en est des hommes, comme de ces animaux.*

Cette maniere de comparaison, est tres-Françoise & tres-belle, mais il faut prendre garde à une chose, où plusieurs de nos meilleurs Escrivains, ont accoustumé de manquer. C'est qu'ils disent *il en est*, comme en l'exemple que j'ay donné, & il faut oster *en*, & dire, *il est des hommes comme de ces animaux*. Un excellent Auteur a écrit, *il en sera de sa félicité, comme de ses songes*. Il faut dire *il sera de sa félicité comme*, &c. Ce qui peut les avoir trompez, c'est que l'on dit souvent & fort bien. *Il en est*

*comme de ces animaux, il en est comme de ces songes, mais c'est parce que l'on a parlé devant des hommes ou de la félicité, afin de nous tenir dans nos exemples, & cet en, est relatif à ce qui a esté dit devant, mais quand le substantif auquel cet en, se rapporte, va après le verbe estre, comme aux exemples que nous avons donnez, il ne faut point d'en.*

## OBSERVATION.

ON n'a point esté du sentiment de M. de Vaugelas, qui croit qu'il faut dire *il est des hommes comme des animaux* & non pas, *il en est des hommes comme des animaux*, la particule *en* ne doit point estre supprimée en cette phrase, où elle n'est point relative, mais où elle entre avec grace comme en beaucoup d'autres, *des paroles ils en vinrent aux mains. C'est un homme qui en use bien avec ses amis, il n'en est pas où il pense*, si l'on disoit, *il est des hommes comme des animaux*, il y auroit un ambiguity insupportable, *puisqu'il est des hommes* signifie naturellement, *il y a des hommes* pour oster l'équivoque il faudroit mettre *il est de l'homme comme de plusieurs animaux*, mais au singulier mesme il seroit beaucoup mieux de dire *il en est de l'homme comme*, &c.

## REMARQUE.

*S'il faut dire revestant, ou revestissant.*

IL faut dire *revestant* & non pas *revestissant*, parce que le participe actif, ou le gerondif se forme de la premiere personne plurielle du present de l'indicatif, en changeant *ons* en *ant* comme *aimons, aimant, sortons, sortant* &c. Que si ceux qui tiennent qu'il faut dire *revestissent*, repartent, que la premiere personne plurielle du present de l'indicatif est *revestissons*, & non pas *revestons*, & que par consequent selon nostre propre reigle il faut dire *revestissant*, il est aisé de les convaincre qu'il faut dire *revestons*, & non pas *revestissons*, quand l'Usage ne se seroit pas entierement



declaré pour nous. C'est par l'analogie des conjugaisons ; qui est dans la Grammaire un principe comme infailible. Or est-il que tous les verbes de la quatriesme conjugaison , dont l'infinitif se termine en *ir* , ont cela sans exception , au moins je n'en ay point remarqué jusqu'icy. Que si la premiere personne singuliere du present de l'indicatif garde l'*i* en sa terminaïson , & a autant de syllabes que l'infinitif , alors la premiere personne plurielle du mesme temps est en *issons* , comme *joüir* a *joüis* qui se termine en *i* . & a deux syllabes comme son infinitif , c'est pourquoy l'on dit au pluriel *joüissons*. De mesme *adoucir* , *adoucis* , *adouçissons* ; *assupir* , *assupis* , *assoupiissons* ; *demolir* , *etc.* Et ainsi generalement de tous les autres, dont les exemples sont en grand nombre. Mais au contraire , quand cette premiere personne singuliere du present de l'indicatif ne garde pas l'*i* . dans sa terminaïson , ni n'a pas tant de syllabes que son infinitif , alors sans exception aussi , la premiere personne plurielle du mesme temps ne se termine point en *issons* , ni par consequent son participe, qui en est formé , en *issant* , comme par exemple *sortir* a *sors* , en la premiere personne singuliere du present de l'indicatif , & ne garde pas l'*i* , de l'infinitif , ni n'a pas autant de syllabes que ce mesme infinitif ; c'est pourquoy en la premiere personne plurielle du mesme temps , on dit *sortons* , non pas *sortissons*. On dit au contraire *ressortissons* , & *ressortissent* en matiere de jurisdiction , & non pas *ressortons* , ni *ressortant* , parce que l'infinitif *ressortir* , & le present de l'indicatif *je ressortis* , quoy que peu usité , ont autant de syllabes l'un que l'autre ; Et bien que *je ressortis* , *tu ressortis* , ne se disent quasi jamais , parce , comme je pense , qu'il n'y a presque jamais occasion d'en user , si est-ce que *ressortit* , se dit tous les jours en la troisieme personne , & qui diroit au Palais , *il ressort* , feroit rire tout le bar-

reau. Or est-il, que puis qu'on dit *ressortit*, en la troisieme personne, c'est une preuve convaincante que l'on dit aussi *je ressortis*, *tu ressortis*; car ces trois personnes sont toujours égales en syllabes. Mais pour revenir à *sortir* d'où *ressortir*, nous a obligé de faire une digression, *dormir* se gouverne encore tout de mesme que *sortir*. On dit *dors*, à la premiere personne du singulier de l'indicatif, & *dormons*, à la premiere plurielle, *ouir*, en deux syllabes, *ois*, en une, *oyons*; En ce verbe *ouir*. il garde bien l'*i*, mais non pas le nombre des syllabes, & il suffit pour nostre reigle qu'il manque en l'un des deux. Car *couvrir*, a bien autant de syllabes en ce temps de l'indicatif *couvre*, que *couvrir*, à l'infinitif, mais parce qu'il manque à garder l'*i*, on dit *couvrons*, au pluriel. Ainsi pour revenir à nos premiers exemples de *sortir*, *dormir*, l'on dit *repentir*, *repens*, *repentons*; *mentir*, *ments*, *mentons*, *partir*, *pars*, *partons*, & tous les autres de mesme, generalement sans nulle exception. Il s'ensuit donc, que puis que *revestir* a *revests*, en la premiere personne singuliere du present de l'indicatif, il doit avoir *revestons*, en la premiere plurielle du mesme temps, & par consequent *revestant*, en son participe, ou en son gerondif, & non pas *revestissant*. Il n'y a plus rien à repliquer là dessus, si ce n'est qu'un opiniastre adverfaire, plustost que de se rendre, voulust encore se sauver comme dans un dernier retranchement, & dire, que tout ce que nous avons deduit conclud fort bien, pourveu que l'on nous accorde qu'il faut dire *je me revests*, *tu te revests*, *il se revest*, & non pas *je me revestis*, *tu te revestis*, *il se revestit*, mais qu'au contraire il soustient qu'il faut dire *je me revestis*, &c. icy l'Usage tout commun le condamnera, & la voix publique ne souffrira pas qu'il le dispute.

## OBSERVATION.

**T**Out le monde est convenu de la verité de la remarque & qu'il faut dire *revestant* au gerondif & non pas *revestissant* parce que le verbe *revestir* fait en la premiere personne plurielle du present de l'indicatif, *nous revestons* & non pas *nous revestissons*. Quelqu'un de la compagnie a dit qu'on establiroit une regle plus generale en formant le gerondif de la premiere personne plurielle de l'imperatif, parce qu'alors il n'y aura aucune exception si ce n'est pour le verbe *estre* dont le gerondif *estant* ne peut se former de l'imperatif *soyons*, mais il ne se forme pas non plus de la premiere personne plurielle du present de l'indicatif *nous sommes*, le verbe *estre* est un verbe irregulier en beaucoup de temps, & il ne doit point tirer à consequence. En formant le gerondif de la premiere personne plurielle de l'imperatif, les verbes *avoir* & *sçavoir* entreront dans la regle generale *ayons*, *ayant*, *sçachons*, *sçachant*, au lieu qu'il les faudra mettre dans l'exception, si on establit que le gerondif se forme de la premiere personne plurielle du present de l'indicatif, puisque *nous avons* ne peut faire *ayant* & que *nous sçavons* ne sçauroit former *sçachant*.

## REMARQUE.

*Humilité.*

**L'**Usage de ce mot en nostre langue est purement Chrestien, & ne signifie point du tout ce qu'*humilitas*, veut dire en bon Latin, les anciens Payens ayant si peu connu cette vertu Chrestienne, que ceux mesme qui possedoient éminemment toutes les vertus morales, n'avoient autre but, lors qu'ils travailloient pour les acquérir, ni ne prétendoient autre fruit après les avoir acquises, que de satisfaire à leur vanité durant leur vie, & d'éterniser leur gloire après leur mort. Or je fais cette Remarque, à cause que plusieurs de nos Auteurs, & des bons, se servent de ce mot aux traductions des Anciens, & en  
d'autres

d'autres ouvrages prophanes , l'employant tantost pour *modestie* , ou un *sentiment moderé de soy-mesme* , & tantost pour *une soumission* & *une defERENCE entiere que l'on rend à ses Superieurs*. Et il est tres-certain qu'il ne vaut rien ni pour l'un , ni pour l'autre , & que jamais , sans exception , nous ne disons *humilité* , en François , que pour exprimer cette sainte vertu , qui est le fondement de toutes les autres.

## OBSERVATION.

ON n'a pas esté du sentiment de M. de Vaugelas , qui veut que l'on ne puisse employer *humilité* en nostre langue que pour signifier la vertu par laquelle un Chrestien conçoit de bas sentimens de sa personne & s'abaisse devant Dieu. Il peut estre aussi fort bien employé dans le sens de *deference* , de *soumission* & d'*abaissement* , comme en ces phrases , *il luy demanda pardon avec toute l'humilité possible* , *répondre avec humilité* , *prier en toute humilité*.

## REMARQUE.

*Rimes dans la Prose.*

IL faut avoir un grand soin d'éviter les rimes en prose , où elles ne sont pas un moindre défaut , qu'elles sont un des principaux ornemens de nostre Poësie. Et ce n'est pas assez de les éviter dans la cadence des periodes , ou des membres d'une periode , elles sont mesmes à fuir , fort proches l'un de l'autre , comme *il entend pourtant avant toutes choses*. Et si dans une mesme periode de deux ou trois lignes il y a trois mots , comme *consideration* , *reception* , *affection* , ou comme *delivrance* , *souffrance* , *abondance* encore que pas un des trois ne se rencontre ni à la fin de la periode , ni à aucune cadence des membres qui la composent , si est-ce qu'ils ne laissent pas de faire un tres-mauvais effet , & de rendre la periode vicieuse. Cependant

je m'estonne que si peu de gens y prennent garde, & que plusieurs de nos meilleurs Escrivains, qui par la douceur de leur stile charment tout le monde, ne s'apperçoivent pas de la rudesse de ces rimes. Il y en a qui ne font point de difficulté de dire, par exemple, *d'avantage le courage*, &c. & de faire d'autres rimes semblables, comme s'ils n'avoient ni yeux, ni oreilles, pour voir en lisant, ou pour ouïr en escoutant la difformité & le mauvais son qui procede de cette negligence.

Mais ce n'est pas encore assez d'éviter les rimes, il faut mesme se garder des consonances, comme *amertume*, *et) fortune*, *soleil*, *immortel*, & une infinité d'autres de cette nature. Il ne faut guere moins fuir les unes que les autres.

Au reste, il y a apparence que si nostre Poësie se fust faite sans rime, comme celle des Grecs & des Latins, nous n'aurions non plus qu'eux évité la rime dans la prose, où tant s'en faut que ce soit un vice parmy eux comme parmy nous, qu'au contraire ils l'affectent souvent comme une espece de grace & de beauté, appellant ces consonances, *ὁμοιοτέλευτα* & *similiter desinentia*. Il y en a un bel exemple dans Ciceron, *In magna sum sollicitudine de tua valetudine* Mais celuy que je viens de voir fraichement dans un Auteur estimé l'un des plus polis de toute l'Antiquité, en doit valoir mille, pour servir de preuve convaincante, qu'ils en faisoient sans doute un des ornemens de leur prose. Le voicy; *Brancidæ ejus incolæ erant. Mileto quondam jussu Xerxis, cum è Græcia rediret, transferant, et) in ea sede constiterant, quia templum, quod Didymæon appellatur, in gratiam Xerxis violaverant. Mores patrij nundum exoleverant, sed jam bilingues erant.* Voila six rimes de suite, nous n'avons aucune sorte de Poësie en François, qui en recoive & en souffre tant. C'est pourquoy je ne

doute point, que si la rime n'eust pas esté un des partages de nostre Poësie, lequel il n'est pas permis à nostre Prose d'usurper, y ayant de grandes barrières qui les separent l'une de l'autre, comme deux mortelles ennemies, ainsi que Ronfard les appelle dans son Art Poëtique, nous aurions souvent cherché la rime, au lieu que nous l'évitons; car pour en parler sainement, comment se peut-il faire, que la rime dans nos vers contente si fort l'oreille, & que dans nostre prose elle la choque, jusqu'à luy estre insupportable? Il faut necessairement avoüer que de sa nature la rime n'est point une chose vicieuse, ni dont le son offense l'oreille, & qu'au contraire elle est delicieuse & charmante; mais que le Genie de nostre langue l'ayant une fois donnée en appanage, s'il faut ainsi parler, à la Poësie, il ne peut plus souffrir que la prose, comme j'ay dit, l'usurpe, & passe les bornes qu'il leur a prescrites comme à ses deux filles, qui neantmoins sont si contraires l'une à l'autre, qu'il les a separées, & ne veut pas qu'elles ayent rien à desmesler ensemble; & cela se voit clairement encore en la mesure des vers, laquelle faisant leur principale beauté pour ce qui est du son, est neantmoins un grand défaut dans la prose, comme nous l'avons remarqué. Ce ne peut pas estre, sans doute, parce que cette mesure choque l'oreille, puis qu'au contraire elle luy plaist, & la flatte en la Poësie. C'est donc seulement à cause des partages faits entre ces deux sœurs, qui ne peuvent souffrir que l'une usurpe & s'approprie ce qui appartient à l'autre.

## OBSERVATION.

**I**L ne faut pas seulement éviter les rimes dans la prose, mais aussi les consonances, quand elles se trouvent dans la cadence des periodes. C'est là principalement que l'oreille en est blessée, car on feroit peut-estre une prose lasche & énérvée, si on

s'attachoit avec trop de soin à les éviter , quand elles sont fort proches l'une de l'autre , cette phrase que condamne M. de Vaugelas, *il entend pourtant avant toutes choses*, n'a rien de rude , mais peut-estre auroit-on peine à souffrir celle-cy. *Il blasme pourtant tout ce qu'il entend*, parce qu'après ce mot *pourtant* il y a une espece de repos qui fait trop sentir la rime de celui d'*entend*. On ne sçauroit dire *d'avantage de courage* parce que *d'avantage* ne peut jamais estre employé absolument & sans regime , si ce n'est après la particule relative *en* comme, *j'en feray encore d'avantage, il a du bien, mais son frere en a encore davantage*. *D'avantage* ne peut estre suivy d'un genitif , il faut dire *plus de bien, plus de courage*.

## R E M A R Q U E.

*Exact, exactitude.*

**P**Lusieurs disent *exacte*, au masculin pour *exact*, & tres-mal. *Exacte*, ne se dit qu'au feminin. *Un homme exact, une exacte recherche*, Pour *exactitude*, c'est un mot que j'ay veu naistre comme un monstre , contre qui tout le monde s'escrioit , mais enfin on s'y est apprivoisé , & dez-lors j'en fis ce jugement , qui se peut faire en beaucoup d'autres mots , qu'à cause qu'on en avoit besoin, & qu'il estoit commode, il ne manqueroit pas de s'establir. Il y en a qui disent *exaction*, mais il est insupportable pour son équivoque ; car encore que les équivoques soient frequens en nostre langue , comme en toutes les langues du monde , si est-ce que lors qu'il est question de faire un mot nouveau , dont il semble que l'on ne se peut passer , comme est celui d'*exactitude*, la premiere chose à quoy il faut prendre garde , est qu'il ne soit point équivoque , car dez-là faites estat qu'il ne sera jamais bien receu. Quelques-uns ont escrit depuis peu *exacteté* qui est sans doute beaucoup moins mauvais qu'*exaction* : mais comme il n'est point connu , & qu'il vient un peu tard , après qu'*exactitu-*

de a desja le droit d'une longue possession tout acquis , je ne crois pas, quelque autorité que luy donne la reputation de son Autheur qui est assez connu, parce qu'il est aujourd'huy celebre , & qu'il n'y a que luy encore qui en ait usé ; je ne crois pas , dis-je , qu'il puisse jamais prendre la place de l'autre. S'il fust venu le premier , peut-estre qu'on l'auroit mieux receu d'abord qu'*exactitude* , quoy que tous deux ayent des terminaïsons , qui ne sont pas nouvelles en nostre langue , puis que nous disons *solitude* , *habitude* , *incertitude* , *ingratitude* , &c. & *netteté* , *sainteté* , *bonnesteté*. Je marque ces trois derniers en faveur d'*exacteté* , afin que l'on ne trouve pas estranges ces deux dernieres syllabes *teté* , puis qu'il y a desja d'autres mots de cette nature , qui se terminent ainsi. Quelques-uns ajoustent qu'il a encore un autre avantage sur *exactitude* , qui est , que celuy-cy a une syllabe de plus qu'*exacteté* , & qu'en cela la reigle vulgaire des Philosophes a lieu , de n'allonger point ce qui se peut raccourcir. Mais cela est frivole , & l'Usage , qui est pour *exactitude* , l'emporte. Aussi ay-je oüy dire , que l'Autheur qui avoit dit *exacteté* en ses premiers livres , a dit *exactitude* dans les derniers , & s'est corrigé.

## O B S E R V A T I O N.

C'Est une faute de dire *un homme exacte dans ce qu'il promet* ; il faut prononcer & escrire *un homme exact*. M. de Vaugelas a bien auguré pour *exactitude* ce mot s'est establi du consentement de tout le monde , & personne n'a pû souffrir qu'on ait voulu introduire *exacteté* qui n'a point esté receu. *Exaction* est de la langue , mais non pour signifier la mesme chose qu'*exactitude*. Il ne s'employe que quand on parle des choses qu'on exige d'une maniere injuste & violente , *ses exactions le mettent en mauvaise reputation*.



## REMARQUE.

*Manes.*

**O**N se sert de ce mot en vers , & en prose , toujours masculin , & toujours au pluriel ; Mais il faut prendre garde à ne l'employer jamais comme les Latins pour *les Dieux infernaux* ; Car *Diis manibus* , & *Diis inferis* , n'est qu'une mesme chose , quoy que les Latins le disent aussi de l'ame d'une seule personne ; Les François ne s'en servent jamais en Prose , ni en Poësie , qu'en cette dernière signification , c'est à dire pour *l'ame d'une personne*.

## OBSERVATION.

**L**Es Latins n'ont pas toujours entendu les Dieux infernaux par le mot de *Manes*. Ils ont quelquefois donné ce nom comme nous à l'ame d'un mort dans le mesme sens que nous disons *Polixene fut sacrifiée aux Manes d'Achilles* , ce mot est demeuré en usage parmi nous dans la Poësie & dans le stile sublime.

## REMARQUE.

*Souloit.*

**C**E mot est vieux , mais il seroit fort à souhaiter qu'il fust encore en usage , parce que l'on a souvent besoin d'exprimer ce qu'il signifie , & quoy qu'on le puisse dire en ces trois façons , *il avoit accoustumé* , *il avoit de coutume* , *il avoit coutume* , lesquels il faut placer differemment selon le conseil de l'oreille , si est-ce qu'ils ressemblent si fort l'un à l'autre , que c'est presque la mesme chose ; Car de dire *il avoit appris* , pour dire *il avoit accoustumé* , c'est une façon de parler qu'il faut laisser à la lie du peuple , bien que deux ou trois de nos plus celebres Escrivains , mais non pas des

plus modernes, en ayent usé auffi souvent que de l'autre. Il est vray que ces grands hommes s'estoient laissé infecter de cette erreur; que pour enrichir la langue, il ne falloit rejeter aucune des locutions populaires: en quoy ils n'eussent pas eu grand tort, s'ils ne les eussent voulu recevoir que dans le stile bas, & non pas dans le mediocre, & mesme dans le sublime, comme ils ont fait en leurs propres œuvres.

## OBSERVATION.

**I**L y a desja bien des années que *souloit* est hors d'usage. Quoy qu'il soit venu du verbe *solere* latin qui a tous ses temps, le verbe *souloir* François n'a jamais esté employé qu'à l'imparfait, Quelques-uns ont cru y trouver quelque chose de rude qui l'a fait bannir de nostre langue, mais il y a plusieurs autres imparfaits de la mesme terminaison, tels que *vouloit*, *couloit*, *rouloit*, qui ne blessent point l'oreille, & mesme on dit encore fort bien quoy qu'avec une orthographe un peu differente, *il se saouloit de plaisirs* pour dire *il se rassussoit de plaisirs*, ce qui fait voir que *souloit* n'est point rude par luy-mesme.

## REMARQUE.

*Nonchalamment, loisible.*

**L**E premier est encore un vieux mot, pour lequel on dit *negligemment*, *peu soigneusement*; Car pour *nonchalance*, & *nonchalant*, ils sont bons. *Loisible*, n'est pas meilleur, que les deux autres, & mesme il sent encore d'avantage le vieux.

## OBSERVATION.

**N***onchalamment* est un fort bon mot que la langue conserve & qui s'employe avec grace en beaucoup d'endroits. *Il estoit couché sur l'herbe, la teste appuyée nonchalamment sur son bras.*  
*Loisible* n'est pas si vieux que M. de Vaugelas nous le marque.

mais il commence à vieillir & il vaut mieux dire *cela n'est pas permis*, que *cela n'est pas loisible*.

## REMARQUE.

*Autant.*

**C**E mot, quand il est comparatif, demande *que*, après luy, & non pas *comme*, par exemple une infinité de gens disent, *ne me devez-vous pas autant d'amitié comme eux*, au lieu de dire, *autant d'amitié qu'eux*.

## OBSERVATION.

**M**ettre *comme* après *autant* &c. c'est une faute. Il faut dire *que* & non pas *comme*: exemple. *Vous manquez à l'amitié, vous m'en devez autant qu'à mon frere* & non pas *autant comme à mon frere*.

## REMARQUE.

*Ouy, pour Ita.*

**J**E ne sçaurois deviner pourquoy ce mot, veut que l'on prononce celuy qui le précède, tout de mesme que s'il y avoit une *h* consonante devant *ouy*, & que l'on escrivist *hoüy*, excepté que l'*h* ne s'aspireroit point, comme nous avons remarqué au mot de *huit*, qui se gouverne tout ainsi que les mots qui commencent par une *h* consonante, si ce n'est qu'il ne s'aspire pas. On prononce donc *un ouy*, & non pas *un nouy*, comme l'on prononce *un nomme*, *un nobstacle* quoy que l'on escrive *un homme* &, *un obstacle*. Ainsi, quoy que l'on escrive *cet ouy*, on prononce neantmoins *ce ouy* comme s'il n'y avoit point de *t*, & *ces ouy*, comme s'il n'y avoit point de *s* à *ces*; Que si l'on dit qu'il ne se presente jamais ou fort peu d'occasions de dire *un ouy*, ni *cet ouy*, ni *ces ouy*, de mettre rien devant; je responds que l'on se trompe,

trompe, & que non seulement on peut dire par exemple, *il ne faut qu'un oüy d'un Roy pour rendre un homme heureux*, ou *il y a long-temps que je travaille pour obtenir cet oüy*, mais qu'il n'y a rien qui puisse venir plus souvent en usage, que de dire par exemple ; *il disoit oüy de tout, ils diront oüy, je prie Dieu qu'ils disent oüy* ; Et en ces trois exemples, comme en tous les autres semblables, il ne faut point prononcer le *t*, qui est devant *oüy*, quoy qu'on ait accoustumé de le prononcer devant toutes les autres voyelles.

## OBSERVATION.

**C**E mot est de la nature de *huit* & de *onze*, devant lesquels on prononce la dernière syllabe des mots qui les précédent comme si *huit* & *onze* commençoient par une *h* aspirée. Celuy-cy est monosyllabe, & comme il faut prononcer *ce oüy*, il le faut aussi écrire, & ne pas écrire *cet oüy*, ainsi que l'écrit M. de Vaugelas.

## REMARQUE.

*Innumerable, innombrable.*

**D**U temps du Cardinal du Perron & de M. Coëffeteau, on disoit tousjours *innumerable*, & jamais *innombrable* ; maintenant tout au contraire on dit *innombrable*, & non pas *innumerable*. Il est vray qu'une des meilleures plumes, & des plus éloquentes bouches dont le Palais se puisse vanter, m'a appris que dans le genre sublime, ce mot comme plus majestueux peut encore trouver sa place.

## OBSERVATION.

**S**I l'on a dit, *innumerable* du temps du Cardinal du Perron & de M. Coëffeteau, ce mot est aujourd'huy hors d'usage, & le genre sublime ne scauroit l'autoriser, il faut tousjours dire *innombrable*.

## REMARQUE.

*Mesmemment.*

**C**Et adverbe passoit desja pour vieux il y a plus de vingt cinq-ans , & jamais les bons Escrivains ne s'en servoient , ils disoient tousjours *mesmes*. Je ne vois pas que depuis ce temps-là il se soit renouvelé , ny que ceux qui escrivent purement , en usent.

## OBSERVATION.

*Mesmemment* est vieux & entierement banni de la langue.

## REMARQUE.

*De deçà , de delà.*

**P**lusieurs manquent en se servant de ces termes ; par exemple ils disent , *les Espagnols chez qui toutes les nouvelles de de deçà sont suspectes* , au lieu de dire *toutes les nouvelles de deçà*. Ils alleguent que *de deçà* , est un adverbe local , qui veut dire *icy* ; & quand on dit *deçà* ou *delà* , avec un nom , alors il n'est plus adverbe , mais préposition , comme *deçà la riviere* , *delà la riviere* : mais quand il est adverbe , on ne dit jamais *deçà* , qu'on ne mette *de* , devant , & qu'on ne die *de deçà* , si ce n'est en un seul cas , qui est quand on dit *deçà & delà* , pour dire *çà & là* , mais il faut que *deçà & delà* , soient tous deux ensemble , l'un ne se disant point , & n'estant point adverbe , separé de l'autre : Tellement que lors qu'il tient lieu de genitif , comme en l'exemple que nous avons donné , où *les nouvelles de de deçà* , vaut autant à dire que *les nouvelles de ce país* , il faut necessairement , disent-ils ,

que l'article du genitif, qui est *de*, le précède, & par conséquent que l'on diè *les nouvelles de de deçà*, autrement sans l'article *de*, ce seroit comme qui diroit *les nouvelles ce païs*, au lieu de dire *les nouvelles de ce païs*. On répond qu'il est vray qu'après *nouvelles*, il faut nécessairement dire *de*, qui est l'article du genitif qui suit le substantif précédent; Mais aussi l'on s'oustitient qu'on l'y met, quand on dit *les nouvelles de deçà*, parce qu'on ne demeure pas d'accord que l'adverbe *deçà*, doive tousjours avoir un *de* devant; Car il est certain que *deçà*, toul seul signifie *icy*, & quand on y adjouste un *de*, c'est par une élégance de nostre langue, qui n'est plus élégance, dans la rencontre de tant de *de*; Et de fait on trouvera dans nos anciens Auteurs, *nous avons deçà d'excellens fruits*, & encore aujourd'huy on ne croira point mal parler en parlant ainsi, quoy que *de deçà*, en cet endroit soit plus élégant. Certainement ce seroit une grande dureré de dire *les nouvelles de de deçà*, & l'Usage à cause de cela a fort bien fait de retrancher un de ces *de*, comme pour la mesme raison il a fait dire *de là Loire*, au lieu de *de delà la Loire*.

## OBSERVATION.

Q Uelque raison que puissent alleguer ceux qui défendent cette façon de parler, *toutes les nouvelles de de deçà sont suspectes* en mettant la particule *de* deux fois, elle ne doit point estre receüe, puisque l'usage a décidé le contraire. Il faut dire, *les nouvelles de deçà* comme on dit *les nouvelles de ce pays*. On ne croit point que ce soit bien parler que de dire *delà Loire*, cela est sauvage, la pureté de la langue veut qu'on dise *delà la Loire*.

OBSERVATIONS  
REMARQUE.*Affaire.*

**C**E mot est toujours féminin à la Cour , & dans les bons Autheurs , je ne dis pas seulement modernes , mais anciens ; Amyot mesme ne l'ayant jamais fait que féminin. Il est vray que sur les dépesches du Roy on a accoustumé de mettre *pour les exprés affaires du Roy* , & non pas , *pour les expresses affaires* , mais ou c'est un abus ou une façon de parler affectée particulièrement aux paquets & aux dépesches du Roy , qu'il ne faut point tirer en consequence , puisque pour cela on n'a pas laissé de dire toujours à la Cour , *une bonne affaire* , *une grande affaire* , & jamais *un bon* & *un grand affaire* Il y en a qui disent que lors qu'*affaire* est après l'adjectif , il est masculin , & par exemple , qu'il faut dire , *un bon affaire* , & quand il est devant , qu'il est féminin , & qu'il faut dire *une affaire fascheuse* : mais cette distinction est entierement fausse & imaginaire. Il est certain qu'au Palais on l'a toujours fait masculin jusqu'icy ; mais les jeunes Advocats commencent maintenant à le faire féminin.

## OBSERVATION.

**L**E mot *affaire* , est presentement toujours féminin , & on ne dit plus au Palais *un bon affaire* , la distinction d'*affaire* féminin après l'adjectif , & d'*affaire* masculin quand il le precede , est regettée avec beaucoup de raison par M. de Vaugelas,

## REMARQUE.

*Benit , beni.*

**T**ous deux sont bons , mais non pas dans le mesme usage. *Benit* , semble estre consacré aux choses

saintes : on dit à la Vierge, *Tu es benite entre toutes les femmes* : on dit *de l'eau benite, une Chapelle benite, du pain benit, un cierge benit, un grain benit, & cetera* , a esté pris vray-semblablement du Latin *benedictus*. Mais hors des choses saintes & sacrées , on dit tousjours *beni & benie* , comme *une œuvre benie de Dieu, une famille benie de Dieu, Dieu vous a beni d'une heureuse lignée, a beni vos armes, a beni vostre travail* ; car le participe du préterit indefini ou composé , est le mesme en tout & par tout que le participe passif tout seul.

## OBSERVATION.

ON a approuvé l'observation de M. de Vaugelas sur le different usage de *benit* & de *beni*. *Benit* se joint à tout ce qui est consacré aux choses saintes. On peut toutefois dire en parlant à la Vierge , *vous estes benie entre toutes les femmes* aussi bien que *vous estes benite entre toutes les femmes*.

## REMARQUE.

*Dependre, depenser.*

IL y a long-temps , que j'ay oüy disputer de ces deux mots , non pas pour sçavoir lequel est le meilleur , mais lequel est le bon ; car il y en a qui condamnent l'un , & d'autres qui condamnent l'autre. Neantmoins tous deux sont bons , & se disent & s'escrient tous les jours , avec cette difference pourtant , que *despenser* , autrefois estoit plus en usage à la Cour , que *dependre* , & qu'aujourd'huy tout au contraire on dit plustost *dependre* , que *despenser* , qui est maintenant plus usité dans la ville. L'un & l'autre est donc fort bien dit , *j'ay dependu* , ou *j'ay despensé cent pistoles en mon voyage, je depens* , ou *je depense mille escus par an*. Quelques-uns disent qu'il y a des endroits , où



l'on se fert plustost de l'un que de l'autre , & cela pourroit bien estre , puisque la mesme chose arrive à certains autres mots ; mais pour moy , j'avoïe que je ne l'ay pas remarqué. Au reste ceux qui condamnent *dépendre* , parce qu'il est équivoque , & que l'autre ne l'est pas , ont grand tort , ne regardant pas la consequence , & où cela iroit , s'il estoit question de bannir des langues , les mots équivoques , & de les restreindre tous à une seule signification. Pour ce qu'ils ajoutent , qu'en se servant de *dependre* , & de *dependu* , les deux dernieres syllabes representent un facheux objet , c'est une trop grande delicateffe , qui ne merite point de reponse. Si cette consideration avoit lieu , il y auroit bien des mots à rejeter en nostre langue & en toutes les autres.

## O B S E R V A T I O N.

**L**E gouft a changé entierement à l'égard de *depenfer* & de *dependre* qui sembloient se disputer la preference du temps de M. de Vaugelas. On ne dit plus aujourd'huy *dépendre* ni à la Cour ni à la ville dans le sens de faire de la dépense , il faut dire *dépenfer*.

## R E M A R Q U E.

*Eviter.*

**P**Lusieurs luy font regir le datif , & disent *éviter aux inconveniens* , mais tres-mal , & ce qui a donné lieu à cette faute , c'est que l'on dit ordinairement , *pour obvier aux inconveniens* ; mais *éviter* , regit l'accusatif , & *obvier* le datif.

## OBSERVATION.

**E** *Viter aux inconveniens* est une tres mauvaise façon de parler, ce verbe ne peut se construire avec le datif.

## REMARQUE.

*Gagner la bonne grace.*

**U**N de nos plus celebres Autheurs a escrit *gagner la bonne grace du peuple*, mais il en est repris avec raison. Il faut tousjours dire au pluriel *gagner les bonnes graces*; Car *bonne grace*, au singulier veut dire tout autre chose, comme chacun sçait. Il est vray qu'anciennement on disoit *je me recommande à vostre bonne grace*, & on le trouvera ainsi en toutes les Lettres, qui sont au dessus de cinquante ans, mais il ne se dit plus.

## OBSERVATION.

**Q**Uand on veut se servir de cette façon de parler, il faut mettre *bonnes graces* au pluriel & dire *il a gagné les bonnes graces d'un tel*. On n'orthographie plus *gagner* avec un *i* comme fait M. de Vaugelas. On escrit *gagner*.

## REMARQUE.

*Delice.*

**B**Eaucoup de gens disent, *c'est un delice*, qui est une façon de parler très-basse; *Delice* ne se dit point au singulier dans le beau langage, ni dans le beau stile, mais seulement au pluriel, & est féminin, comme *deliciæ*, en Latin, nostre langue suivant en cela la Latine, & pour le nombre & pour le genre, *de grandes delices*.

## OBSERVATION

ON n'a point esté du sentiment de M. de Vaugelas, qui veut que *delice* au singulier ne se dise point dans le beau langage. C'est tres-bien parler que de dire, *c'est un grand delice que de boire frais, quel delice d'estre avec des gens d'une société agreable*. Ce mot qui vient de *delicium* ou *delicia* qu'on trouve dans les anciens Auteurs Latins est masculin dans ces phrases & tousjours feminin au pluriel.

## REMARQUE.

*Guarir, guérir, sarge.*

AUtrefois on disoit l'un & l'autre, & plustost *guarir* que *guérir*, mais aujourd'huy ceux qui parlent & escrivent bien, disent tousjours *guérir*, & jamais *guarir*. Aussi l' est plus doux que l', mais il n'en faut pas abuser comme font plusieurs qui disent *merque* pour *marque*, *serge*, pour *sarge*; toute la ville de Paris dit *serge*, & toute la Cour, *sarge* & *merry*, que tout Paris dit aussi pour *marry*.

## OBSERVATION.

ON ne dit plus aujourd'huy *guarir* ni *merque*, ni *merri* ni *sarge*, tous ces mots sont hors d'usage, il faut dire & escrire, *guérir*, *marque*, *marri*, & *serge*.

## REMARQUE.

*Au travers, & à travers.*

Tous deux sont bons, mais *au travers* est beaucoup meilleur & plus usité. Ils ont differens regimes, il faut dire par exemple, *il luy donna de l'espee au travers du corps*, & *à travers le corps*. On ne le dit que de ces deux

deux façons, car *au travers le corps*, & *à travers du corps*, ne valent rien. C'est l'opinion commune & ancienne, mais depuis peu il y en a & des Maistres, qui commencent à dire *à travers de*, aussi bien qu'*au travers de*. Pour moy je ne le voudrois pas faire.

## OBSERVATION.

IL y a peut-estre plus de force à dire *à travers les vignes* que *au travers des vignes*, pour marquer une action prompte : On ne sçauroit dire *à travers de*, mais seulement *à travers le*, ou *à travers les*, comme *à travers les bleds*. On employe aussi *à travers* sans qu'il suive aucun article, comme en cet exemple *à travers champs*, on met tousjours un genitif avec *au travers*, comme, *il passa au travers du camp des ennemis*.

## REMARQUE.

*A l'encontre.*

C E terme est purement du Palais en l'un de ses usages ; car il en a deux, en l'un desquels il est préposition, & en l'autre il est comme adverbe. Il est préposition, comme quand on dit au Palais, *il a son recours à l'encontre d'un tel*, c'est à dire *contre un tel*, & adverbe dans cette phrase, *je ne voy pas à l'encontre*, pour dire, *je ne dis pas*, ou *je ne fais pas le contraire*. Il est vray qu'on y pourroit sous-entendre, *de cela*, comme qui diroit, *je ne voy pas à l'encontre de cela*. c'est pourquoy j'ay dit comme adverbe. Mais quoy qu'il en soit, ny l'un ny l'autre ne se dit jamais à la Cour, & ne se trouve point dans tous les bons Autheurs quoy qu'il soit échappé à l'un de nos plus modernes & plus excellens Escrivains de l'employer en toutes les deux façons. Jamais M. Coëffeteau ne s'en est voulu servir.

## OBSERVATIONS

## OBSERVATION.

Cette façon de parler à l'encontre de ou simplement à l'encontre, je ne vais point à l'encontre, je n'ay rien à dire à l'encontre est tellement hors d'usage qu'on ne s'en sert pas même au Palais.

## REMARQUE.

*Fut fait mourir.*

Cette façon de parler est toute commune le long de la riviere de Loire, & dans les Provinces voisines, pour dire *il fut executé à mort*. La Noblesse du pays l'a apportée à la Cour, où plusieurs le disent aussi, & M. Coëffeteau qui estoit de la Province du Maine, en a usé toutes les fois que l'occasion s'en est présentée. Les Italiens ont cette même phrase, & le Cardinal Bentivoglio l'un des plus exacts & des plus élégans Escrivains de toute l'Italie, s'en est servi en son Histoire de la guerre de Flandre au quatriesme livre, *Lo Strale*, dit-il, *già Borgomastro d'Anversa, e che tanto haveva fomentate le seditioni di quella città, fu fatto morire in Vilvorde*. Il en dit encore une autre de cette même nature, & qui nous doit sembler plus estrange, sur la fin du sommaire du cinquiesme livre. *Valenciana*, dit-il, *cade in potere degli Ugonotti, i quali ne sono fatti uscir poco dopo, lesquels en sont faits sortir peu à après*, pour dire *lesquels on en a fait sortir*. Nous n'avons point encore estendu cette locution *fut fait mourir*, comme font les Italiens, à d'autres phrases semblables: Mais nonobstant tout ce que je viens de dire, qui sembleroit suffisant pour l'autoriser, il est certain qu'elle est condamnée de tous ceux qui font profession de bien parler & de bien écrire.

## OBSERVATION.

Q Uelques-uns ont excusé cette façon de parler sur ce que *faire mourir*, peut n'estre regardé que comme un seul verbe qui veut dire *executer à mort* & qui par conséquent est actif, ce qui le rend different de *faire sortir* ou de *faire tomber quelqu'un*. Ces deux dernieres phrasés signifient seulement faire que quelqu'un sorte, faire que quelqu'un tombe, c'est à dire, estre cause que quelqu'un sorte, que quelqu'un tombe, mais *faire mourir* ne veut pas dire estre cause que quelqu'un meure, il signifie *executer quelqu'un à mort*, cependant la pluspart n'ont pas esté contents de *il fut fait mourir*, ils veulent qu'on dise *on le fit mourir* ou *il fut executé*.

## REMARQUE.

*Encore.*

I L faut tousjours dire *encore*, & jamais *encor*, ni *encores*; neantmoins en Poësie; la pluspart disent *encor*, à la fin du Vers, & le font rimer avec *or*; mais je connois d'excellens Poëtes, qui n'en veulent jamais user, quoy qu'ils le souffrent aux autres. Ceux qui en usent à la fin, ne s'en servent point ailleurs, comme ils ne commenceroient pas un Vers ainsi, *encor que des mortels*, &c. Donc *encore*, est celuy qui se dit en Prose & en Vers, *encores* avec une *s*, ne se dit ni en Vers, ni en Prose, & *encor*, se dit par la pluspart des Poëtes à la fin du Vers, & par quelques-uns au commencement aussi. D'autres plus scrupuleux ne le disent nulle part.

## OBSERVATION.

O N ne dit jamais *encores* avec une *s*, il faut tousjours dire *encore* en prose & *encor* dans la Poësie est une très-bonne rime avec *or*, *thesor*, *essor* & autres. *Encore* en trois syllabes a quelque chose de languissant dans les Vers, à moins qu'on ne

faite l'élision de l'*e* en faisant suivre ce mot par un autre qui ait une voyelle au commencement, ou bien, à moins qu'il ne soit à la fin du vers.

### REMARQUE.

*L'article devant les noms propres.*

**P**lusieurs disent *l'Aristote*, *le Plutarque*, *l'Hypocrate*, *le Petrone*, *le Tite-Live*, &c. C'est tres-mal parler, & contre le genie de nostre langue, qui ne souffre point d'articles aux noms propres. Il faut dire simplement *Aristote*, *Plutarque*, *Petrone*, *Tite-Live*. Et ne sert de rien d'opposer, qu'ils mettent l'article pour faire voir qu'ils entendent parler de leurs œuvres, & non pas de leurs personnes, où ils ne mettroient pas l'article, & ne diroient point par exemple *l'Aristote fut precepteur d'Alexandre*, *le Tite-Live estoit de Padoüe*, & ainsi des autres; Car dez que l'on nomme le nom propre, il n'est plus question de sçavoir si l'on entend son livre, ou sa personne; en toutes façons il n'y faut point d'article, l'un se confond avec l'autre. Il y a une exception en certains Autheurs Italiens, parce qu'on les nomme à la façon d'Italie où l'on dit *il Petrarca*, *l'Ariosto*, *il Tasso*, & ainsi nous disons *le Petrarque*, *l'Arioste*, *le Tasse*, *le Boccace*, *le Bembo*, &c. & c'est sans doute ce qui a donné lieu à l'erreur de mettre l'article à tous les autres Autheurs, sans faire la difference des Italiens, & de ceux qui ne le sont pas.

### OBSERVATION.

**C**ette remarque a esté generalement receüe. On a seulement observé qu'on dit communément, *la Magdelaine & le Lazare*. A l'égard de l'article *le*, qu'on met devant plusieurs noms Italiens & sur tout de Peintres, on ne le met que devant les noms qui ne sont pas de Baptême comme, *le Titien*, *le Dominicain*, mais on ne dit pas *le Paul Veronese* ni *le Raphaël*,

## REMARQUE.

*Fors, hors, hors-mis.*

**F***ors*, se disoit autrefois en Prose & en Vers, pour dire *hors-mis*; mais aujourd'huy il est tout à fait banni de la Prose, & il n'y a plus que les Poëtes qui en usent, parmy lesquels non seulement il n'est pas mauvais, mais il passe pour noble, & est beaucoup meilleur que *hors*, dont la Prose se sert. Les exemples en sont frequents dans M. de Malherbe, & dans tous les autres Poëtes.

## OBSERVATION.

**F***ors*, qui selon M. de Vaugelas estoit plus noble & meilleur que *hors*, en Poësie, est tout à fait banni de la langue. On ne dit plus que *hors* & *horsmis*.

## REMARQUE.

*Seriosité.*

**C**E mot jusqu'icy ne s'est dit qu'en raillerie, & je l'ay veu bien souvent condamner tout d'une voix à plusieurs personnes tres-sçavantes en nostre langue, qui s'estoient rencontrées ensemble. Ils ne croyoient pas qu'on le pût escrire dans le beau stile, & ne le souffroient que dans la Comedie, dans la Satyre, & dans l'Epigramme burlesque. Neantmoins si l'on faisoit l'horoscope des mots, on pourroit, ce me semble, prédire de celuy-cy, qu'un jour il s'establira, puis que nous n'en avons point d'autre qui exprime ce que nous luy faisons signifier; Car puis qu'il a desja tant fait que de naistre, & que d'avoir cours dans la bouche de plusieurs, & d'estre connu de tout le monde, il ne luy faut plus qu'un peu de temps joint à la



commodité ou à la nécessité qu'il y aura d'en user, pour l'establiſſir tout à fait, *datur venia novitati verborum*, dit Apulée, *rerum obscuritatibus ſervienti*. Desja un de nos plus fameux Eſcrivains s'en eſt ſervi dans ſon nouveau recueil des Lettres. J'ay veu *exactitude*, auſſi reculé que *ſerioſité*, & depuis il eſt parvenu au point où nous le voyons, par la conſtellation & le grand aſcendant qu'ont tous les mots, qui expriment ce que nous ne ſçaurions exprimer autrement, tant c'eſt un puiffant ſecret en toutes choſes, de ſe rendre neceſſaire. Mais en attendant cela, ne nous haſtons pas de le dire, & moins encore de l'eſcrire, laiſſons faire les plus hardis, qui nous frayeront le chemin, *uſitatis tutiſ utimur*, dit Quintilien, *nova non ſine quodam periculo ſagimus*; Mais comme il ajoſte de Ciceron, *quæ primò dura viſa ſunt, uſu molliuntur*. Au reſte *ſerioſité* & de l'analogie avec *curioſité*: car comme *curioſité* ſe forme de l'adjectif *curieux*; auſſi *ſerioſité*, ſe forme de l'adjectif *ſerieux*.

Il y en a qui au lieu de *ſerioſité*, font *ſerieux* ſubſtantif, & diſent par exemple, *il eſt dans un ſerieux*, *je l'ay trouvé dans un ſerieux*: mais quoy que cette façon de parler ſoit tres-freſquente à Paris, elle ne laiſſe pas de deſplaire à beaucoup d'oreilles delicates.

## OBSERVATION.

Q Uoy que *curieux* ait fait *curioſité* l'adjectif *ſerieux* n'a pû former *ſerioſité*, il s'eſt fait ſubſtantif luy-mesme pour faire entendre ce que du temps de M. de Vaugelas on vouloit que *ſerioſité* ſignifiſt. Ainſi les oreilles delicates ne ſont point bleſſées d'entendre dire, *il eſt tousjours dans un fort grand ſerieux*, *je l'ay trouvé dans un ſerieux qui m'a glacé*.

## REMARQUE.

*Courir, courre.*

**T**ous deux sont bons , mais on ne s'en sert pas tous-jours indifferemment ; en certains endroits on dit *courre* , & ce seroit tres-mal parler de dire *courir* , comme *courre le cerf* , *courre le lievre* , *courre la poste*. Si quelqu'un disoit *courir le cerf* , on se mocqueroit de luy. En d'autres endroits il faut dire *courir* , comme *faire courir le bruit* , *il ne fait que courir* , parlant d'un homme , qui ne fait que voyager , &c. Et en d'autres on peut dire *courir* , & *courre* , comme *courre fortune* , & *courir fortune*. M. Coëffeteau , ce me semble , dit toujours le premier , & M. de Malherbe le dernier , mais sans doute *courre fortune* , est le plus en usage.

## OBSERVATION.

**T**outes les voix ont presque esté pour *courre le cerf* , *courre un lievre* , & *courir la poste* , sans pourtant regarder comme une faute *courir le cerf* , *courir un lievre* & *courre la poste* , on n'a point blasmé *courre fortune* , mais on a douté qu'il fust d'un plus grand usage que *courir fortune*.

## REMARQUE.

*Accroire.*

**C**'Est un excellent mot , tant s'en faut qu'il soit mauvais , comme se l'imaginent plusieurs , qui ne s'en servent jamais , mais disent toujours *faire croire* ; car il y a cette difference entre *faire croire* , & *faire accroire* , que *faire croire* se dit toujours pour des choses vrayes , & *faire accroire* , pour des choses fausses. Par exemple , si je dis , *il*

*m'a fait accroire qu'il ne jouoit point*, je fais comprendre qu'il ne m'a pas dit la verité; mais si je dis, *il m'a fait croire une telle chose*, je donne à entendre qu'il m'a fait croire une chose veritable. D'autres disent que la difference qu'il y a entre *faire croire* & *faire accroire*, n'est pas tant que l'un soit pour le vray, & l'autre pour le faux, qu'en ce que *faire accroire* emporte tousjours, que celui de qui on le dit, a eu dessein en cela de tromper. Un de nos plus celebres Autheurs estoit dans l'erreur que nous venons de condamner. Il croyoit qu'*accroire* estoit un barbarisme, & qu'il falloit tousjours dire *croire*; il dit par exemple, en un certain lieu, *qui est content de sa suffisance, & se veut faire croire qu'il est habile homme*. Qui doute qu'il ne faille dire en cet endroit, *se veut faire accroire*? On l'escriit ainsi avec deux *c*, en un seul mot, & non pas à *croire*, ny *acroire*.

## OBSERVATION.

**F***Aire accroire* est une fort bonne maniere de parler, & donne tousjours l'idée que celui de qui on le dit, a eu dessein de faire croire une chose qui n'estoit pas vraye. C'est dans ce sens qu'on a dit *qu'un homme s'en fait accroire*, pour faire entendre qu'il prend de luy des sentimens trop avantageux, & qu'il s'attribue un merite qu'il n'a pas. Il faut escrire *accroire* avec deux *c*, & en un seul mot, comme le marque M. de Vaugelas, & non pas *faire à croire*.

## REMARQUE.

*Chez Plutarque, chez Platon.*

**C**ette façon de parler, qui est familiere à beaucoup de gens, pour dire *dans Plutarque* ou *dans les œuvres de Plutarque & de Platon*, est insupportable. Un excellent esprit avoit bonne grace de dire, que l'on avoit grand tort de nous envoyer ainsi *chez Plutarque, chez Platon,*

Platon, & chez tous ces autres *Autheurs anciens*, qui n'avoient point de *logis*. *Chez*, ne vaut rien pour citer les *Autheurs*, il n'est propre qu'à denoter la demeure de quelqu'un, *chez vous*, *chez moy*. Quelques-uns disent *chez les Etrangers*, pour dire, *en un pays estrange*, mais plusieurs le condamnent, & je croy qu'ils ont raison.

## OBSERVATION.

CE mot *chez* ne s'employe point quand on parle d'un *Autheur* particulier, mais si on parloit de tous, en sorte que cet assemblage fust en quelque façon semblable à celui de toute une nation. On diroit fort bien, *nous trouvons cela chez tous les Autheurs Grecs & Latins* de mesme qu'on dit, *cela estoit en pratique chez les Grecs, chez les Romains*, On diroit aussi fort bien d'une opinion commune à tous ceux d'une mesme *Secte*. *Ces sentimens se trouvent chez tous les Stoïciens, chez les Peripateticiens & autres.*

## REMARQUE.

*Cesser.*

CE verbe de sa nature est neutre, comme, *l'hiver fait cesser les maladies, fait cesser le travail*: mais depuis quelques années on le fait souvent actif, & en prose & en vers comme, *cessez vos plaintes, cessez vos poursuites, cessez vos murmures*. Nos bons *Autheurs* en font pleins.

## OBSERVATION.

IL est vray que *cesser* est un verbe neutre de sa nature, mais on ne laisse pas de le faire fort souvent actif, sur tout en poësie. Tous les exemples que M. de Vaugelas en rapporte sont fort bons, & on ne doit point faire difficulté de dire, *cesser un travail*, pour *discontinuer un travail, le remettre à un autre temps*.

OBSERVATIONS  
REMARQUE.

*De guerres.*

**P**OUR dire *guerres* simplement , il ne faut jamais dire *de guerres*, comme par exemple, *il ne s'en est de guerres fallu*, ne vaut rien, on dit, *il ne s'en est guerres fallu*; mais quand il denote une quantité comparée avec une autre, alors le *de*, y est bon, comme si l'on mesure deux choses, & que l'une ne soit qu'un peu plus grande que l'autre, on dira fort bien, *qu'elle ne la passe de guerres*.

OBSERVATION.

**L**A particule *de* ne doit jamais précéder *guere*, s'il ne s'agit de comparaison. Alors on dit fort bien *il ne le passe de guere*, comme on dit *il ne le passe pas de beaucoup*; mais de même que ce seroit fort mal parler que de dire, *il ne s'en est pas fallu de beaucoup*, ce seroit pecher contre la langue que de se servir de cette phrase, *il ne s'en est de guere fallu*, il faut dire, *il ne s'en est guere fallu*.

REMARQUE.

*Foudre.*

**C**E mot est l'un de ces mots substantifs, que l'on fait masculins, ou féminins, comme on veut. On dit donc également bien, *le foudre*, & *la foudre*, quoy que la Langue Françoisé ait une particuliere inclination au genre féminin. Ce choix des deux genres est commode, non seulement aux Poëtes, qui peuvent par ce moyen allonger & accourcir les vers d'une syllabe, & se faciliter les rimes, mais encore aux Orateurs qui ont aussi leurs mesures, & leurs nombres dans leurs périodes, & s'en peuvent prévaloir d'ailleurs à éviter les rimes & les cacophonies.

## OBSERVATION.

ON fait toujours *foudre* masculin au figuré, & en parlant d'un Heros, on ne sçauroit dire qu'il fut *une foudre de guerre*. Ce mot dans le propre est également masculin & féminin, mais plus souvent féminin.

## REMARQUE.

*Aigle, fourmy, doute.*

Les deux premiers sont encore de ces substantifs hermaphrodites; car on dit, *un grand aigle*, & *une grande aigle*, à *l'aigle noir*, & à *l'aigle noire*. De mesme on dit, *un fourmy*, & *une fourmy*. Il est vray qu'on le fait plus souvent féminin, que masculin. Mais *doute*, qui estoit il y a quinze ou vingt ans de ce nombre, jusques-là, que M. Coëffeteau, & M. de Malherbe, l'ont presque toujours fait féminin,

*Nos doutes seront esclaircies,*

*Et mentiront les Propheties.*

dit M. de Malherbe, n'est plus aujourd'huy que masculin, & il faut toujours dire, *le doute*, *je ne fais nul doute*; & non pas, *je ne fais nulle doute*, comme l'ont escrit ces Messieurs que j'ay alleguez. Un de nos anciens Poëtes dans un Rondeau l'a fait féminin.

*Mais espoir vient ma doute reformer.*

## OBSERVATION.

*Aigle*, dans le propre est masculin & féminin, & on dit également *un grand aigle*, & *une grande aigle*, dans le figuré il est féminin, *les aigles Romaines*, *l'aigle Imperiale*. On n'employe *fourmy* qu'au féminin, *la fourmy n'est pas prestense*, dit M. de la Fontaine. Quant à *doute* il est toujours masculin, *le doute estoit mal fondé. Il n'y a aucun doute que cela ne soit.*

## OBSERVATIONS

## REMARQUE.

*Consummer*, ou *Consumer*.

**C**Es deux verbes ont deux significations bien différentes, que plusieurs de nos meilleurs Escrivains ne laissent pas de confondre, & tres-mal. Ils diront indifferemment, *consummer*, & *consumer ses forces*; *consummer*, & *consumer son bien*, & néanmoins *consummer* ne veut point dire cela; mais *accomplir*, comme quand on dit, *consummer le mariage*, pour *accomplir le mariage*, & *une vertu consommée*, pour *une vertu accomplie & parfaite*. Ceux qui sçavent le Latin, voyent clairement cette différence par ces deux mots, *consummare*, & *consumere*, qui répondent justement aux deux François, & en l'orthographe, & en la signification, *consummer* & *consumer*. Ce qui a donné lieu à cette erreur, si je ne me trompe, est que l'un & l'autre emporte avec soy le sens, & la signification d'*achever*, & ainsi ils ont crû que ce n'estoit qu'une mesme chose. Il y a pourtant une estrange difference entre ces deux sortes d'*achever*; car *consumer*, acheve en destruisant & aneantissant le sujet, & *consummer* acheve en le mettant dans sa dernière perfection, & son accomplissement entier; & selon cela saint Augustin a dit, qu'il y a *finis consumens*, & *finis consumman*. Il se pourroit faire aussi que nos Poëtes auroient contribué à ce desordre, employant *consumme* pour *consume*, lors que la rime les y a contraints ou invitez; de mesme qu'on les soupçonne d'estre en partie cause du cours qu'a eu, & a encore cette monstrueuse façon de parler, *recouvert* pour *recouverté*, dont il y a une remarque à part.

Néanmoins il est à noter que la faute ordinaire n'est

Neanmoins il est à noter que la faute ordinaire n'est pas de dire *consumer* pour *consommer* ; car personne n'a jamais dit ny escrit, que je sçache, *consumer le mariage* ; ny *une vertu consumée* ; mais c'est de dire *consommer* , pour *consumer* ne disant jamais *consumer* pour quoy que ce soit , & disant tousjours l'autre. Certainement M. de Malherbe ne les a jamais confondus, quelque besoin qu'il en ait pû avoir dans la rime, tant il estoit persuadé de la distinction qu'il faut faire entre les deux. Il dit en un lieu,

*Et qu'aux roses de sa beauté,  
L'âge qui par tuot se consume,  
Redonne contre sa coustume,  
La grace de la nouveauté.*

Je n'ay point remarqué qu'en vers ny en prose il ait jamais mis l'un pour l'autre, & aujourd'huy la plus saine partie de nos meilleurs Escrivains n'a garde de les confondre.

## OBSERVATION.

**I**L n'y a personne qui n'ait esté de l'avis de M. de Vaugelas. *Consommer* & *consumer*, ont des significations fort differentes, & on ne peut les confondre, c'est à dire, on ne sçauroit employer *consommer* pour *consumer* sans faire une faute. On dit souvent en poësie, *le feu qui me consomme*, pour *le feu qui me consume*, & cette licence est aujourd'huy condamnée, l'Usage semble neantmoins avoir autorisé cet abus dans ces deux phrases *consommer des fourages*, *consommer des vivres*, d'où vient que dans le substantif verbal, on dit *la consommation des vivres*, *la consommation des fourages*, & non pas *la consommation des vivres*.



## REMARQUE.

*Avoisiner.*

CE mot n'est gueres bon en prose, mais la plupart des poëtes s'en servent, comme quand ils décrivent quelque montagne, ou quelque tour extrêmement haute, ils disent qu'*elle avoisine les Cieux*. J'ay dit *la plupart*, parce qu'il y en a qui ne s'en voudroient pas servir.

## OBSERVATION.

CE mot quoy que vieux a bonne grace dans la poësie, & dans le stile sublime, & l'on ne pourroit condamner ce vers avec justice *ce mont dont le sommet avoisine la nue*.

## REMARQUE.

*Peril eminent.*

Voicy un exemple de ce que l'Usage fait souvent contre la raison; car personne ne doute, j'entens de ceux qui sçavent la Langue Latine, que *peril eminent*, ne soit pris du Latin, qui dit, *periculum imminens*, pour signifier la mesme chose, & toutefois nous ne disons pas *peril imminent*, pour éviter, comme je croy, le mauvais son des trois *i*, mais *éminent*, qui ne veut nullement dire cela, ny mesme il n'est pas possible de concevoir comme on peut donner cette epithete à *peril*. Au lieu qu'*imminent* voulant dire *une chose preste à tomber sur une autre* l'epithete convient fort bien au *peril* qui est sur le point d'accabler une personne. Pour cette raison j'ay veu un grand Personnage qui n'a jamais voulu dire autrement que *peril imminent*: mais avec le respect qui est deu à sa memoire, il

DE L'ACADEMIE FRANÇOISE. 287  
en est repris non seulement comme d'un mot qui n'est pas François, mais comme d'une erreur qui n'est pas pardonnable à qui que ce soit, de vouloir en matiere de Langues vivantes, s'opiniastrer pour la raison contre l'Usage.

#### OBSERVATION.

L'Académie a entierement approuvé la Remarque.

#### REMARQUE.

*Ce, devant le verbe substantif.*

**Q**uelques-uns repetent *ce*, devant le substantif, & d'autres ne le repetent pas. Par exemple, *ce qu'il y a de plus deplorable, c'est, &c.* M. Coëffeteau en use toujours ainsi. D'autres disent, *ce qui est de plus deplorable, est, &c.* & aujourd'huy tout au contraire de ce qui se pratiquoit du temps de M. Coëffeteau, ce dernier est plus usité, avec cette difference neantmoins, que lors que le premier *ce* est fort esloigné du verbe substantif, il est meilleur de le repeter, que de ne le repeter pas, comme, *ce qui est de plus deplorable, & de plus estrange en tout le cours de la vie humaine sujette à tant de miseres, c'est, &c.* Est, y, seroit bon aussi, mais, *c'est*, y est beaucoup meilleur, parce qu'il recueille tout ce qui a esté dit entre-deux, & rejoignant le nominatif au verbe, fait l'expression plus nette & plus forte.

Que si l'on n'a pas mis *ce*, auparavant, mais quelque autre mot, alors non seulement il n'est pas necessaire de mettre le *ce*, mais pour l'ordinaire il est mieux de ne le mettre pas; par exemple, *la difficulté que l'on y pourroit apporter, est*, & non pas *c'est*, qui neantmoins ne seroit pas une faute, mais *est*, est beaucoup meilleur. Mais si le no-

minatif, quand c'est un autre mot que *ce*, est fort éloigné du verbe substantif, alors il est bien mieux de dire *ce*, que de ne le dire pas, comme, *enfin la cause de tant de malheurs & de misères qui nous arrivent en ce monde les unes sur les autres, c'est*, &c. plustost qu'*est*. Que s'il n'est ny trop près ny trop loin, on peut mettre ou laisser le *ce*, comme l'on veut; on dira, *la meilleure voye que l'on sçauroit prendre desormais, est*, & *c'est*, tous deux sont bons, mais aujourd'huy *est*, semble estre un peu plus en usage, quoy que la plus saine partie des Escrivains trouve *c'est* meilleur. Il n'est pas de cete particule *ce*, comme de la conjonction *que*, dont nous avons fait une Remarque.

## OBSERVATION.

ON n'a pas esté du sentiment de M. de Vaugelas sur cette remarque, & il a paru qu'il est tousjours plus élégant de repeter *ce*, quand mesme le premier *ce* ne seroit pas beaucoup éloigné, comme en cet exemple *ce qu'il y a de facheux c'est que* &c. On en doit user de mesme quand on a mis un autre mot que *ce* auparavant comme. *La difficulté que l'on y trouve c'est* & non pas *est*, qui ne seroit pas si bien à beaucoup près. En general on doit tousjours preferer *c'est* à *est*.

## REMARQUE.

*Ce*, avec le pluriel du verbe substantif.

**C**E, a encore un usage en nostre langue, qui est fort beau, & tout à fait François. C'est de le mettre avec le pluriel du verbe substantif: par exemple *les plus grands Capitaines de l'antiquité, ce furent Alexandre, Cesar, Hannibal, &c.* & non pas *les plus grands Capitaines de l'antiquité furent*, ni *ce fut*. Je crois neanmoins que *furent*, sans *ce*, ne seroit pas mauvais, mais avec *ce*, il est incomparablement

parablement meilleur. Pour *ce fut*, je doute fort qu'il soit bon, ou s'il l'est, c'est sans doute le moins bon de tous. Cette petite particule a une merveilleuse grace en cet endroit, quoy qu'elle semble choquer la Grammaire en l'un de ses premiers preceptes, qui est que le nominatif singulier regit le singulier du verbe, & non pas le pluriel, & néanmoins icy on luy fait regir le pluriel en disant *ce furent Alexandre, Cesar, &c.* Surquoy il est à remarquer, que toutes les façons de parler, que l'usage a establies contre les regles de la Grammaire, tant s'en faut qu'elles soient vicieuses, ni qu'il les faille éviter, qu'au contraire on en doit estre curieux comme d'un ornement de langage, qui se trouve en toutes les plus belles langues, mortes & vivantes. Quelle grace pensez-vous qu'eut parmi les Grecs cette locution & cet usage, de faire regir le singulier des verbes aux neutres pluriels, & de dire *ζῶα κέχει animalia currit, les animaux court*, & une quantité d'autres semblables? Et croiroit-on que dans Virgile ce fust une licence poétique d'avoir dit, *Urbem, quam statuo, vestra est*, plustost qu'une noble & élégante maniere de s'exprimer, dont la noblesse & la grace consiste en cela seulement, d'estre affranchie de la servitude Grammaticale, & de la phrase du vulgaire? Il n'y a point de langue éloquente, qui ne soit enrichie de ces sortes d'ornemens. Mais revenons à nostre *ce*.

*Ce*, au commencement de la période se dit encore au mesme sens, & avec plus de grace qu'en l'exemple que j'ay proposé, comme *ce furent les Romains qui domterent, &c. ce furent de grands hommes, qui les premiers inventerent &c.*

Ce mot se met encore avec le verbe substantif, quoy que le nom substantif qui précède *ce*, soit au singulier.

Exemple , *l'affaire la plus fâcheuse que j'aye , ce sont les contes d'un tel* , & non pas , *c'est les contes*. En quoy il faut encore remarquer une plus grande irregularité que la première , parce que lors qu'on dit , *les plus grands Capitaines de l'antiquité , ce furent* , au moins y a-t-il un pluriel devant , quoy que *ce* , soit au singulier : mais icy *affaire* , & *ce* sont tous deux au singulier , & néanmoins ils regissent le pluriel *sont* , ce qui est bien estrange ; car de dire qu'en cet exemple *sont* , se rapporte au pluriel qui suit , à sçavoir *les contes* , & non pas à aucun des deux singuliers qui précèdent , j'en demeure d'accord ; mais que peut-on inferer de là , si ce n'est qu'au lieu d'une irregularité que j'y remarquois , il y en faut remarquer deux ? j'ay desja dit la première , & voicy la seconde , que le verbe substantif qui selon l'ordre de la Grammaire & du sens commun sur qui la Grammaire est fondée , doit estre regi , comme il l'est ordinairement , par le nom substantif qui précède ; néanmoins en cet exemple est regi par le nom substantif qui suit. Ces façons de parler des Latins ; *domus , antra fuerunt , omnia pontus erat* , reviennent à peu près à celles que nous venons de dire.

## OBSERVATION.

ON est demeuré d'accord qu'on ne doit pas dire , *les plus grands Capitaines de l'antiquité ce fut Alexandre , Cesar , & Annibal*. Il faut mettre le verbe au pluriel , & dire , *ce furent* ; mais cette phrase , *les plus grands Capitaines de l'antiquité furent Alexandre , Cesar & Annibal* ne laisse pas d'estre bien construite , s'il y avoit un plus grand nombre de mots au commencement il seroit mieux d'employer *ce furent*. Dans l'autre exemple que M. de Vaugelas rapporte , *l'affaire la plus fâcheuse que j'aye , ce sont les comptes d'un tel* , on ne pourroit mettre *c'est les comptes d'un tel*. Si ce pluriel *ce sont* sans aucun nom substantif pluriel qui le précède , est une irregularité , elle est autorisée par l'Usage.

## REMARQUE.

*Ce que* , pour *si*.

**I**L est bien François , & a une grace nompareille en nostre langue. M. Coëffeteau en use souvent. Il l'employe par deux fois en la réponse de Neron à Seneque : *Ce que je respns* , dit-il , *sur le champ* , à une harangue que tu as premeditée , c'est premierement un fruit de ce que j'ay appris de toy ; & un peu plus bas : *Ce que tu tiens de moy* , des jardins , des rentes , & des maisons , ce sont toutes choses sujettes à mille accidens. Et M. de Malherbe , *Aussi ne faut-il pas penser* , que ce que Mercure est peint en la compagnie des Graces , ce soit pour signifier , &c. On voit en ces trois exemples , que *ce que* , se resoud par *si* , & qu'en mettant *si* , au lieu de *ce que* , ce seroit tousjours le mesme sens , mais avec combien moins de grace & de beauté ? Il y en a pourtant , qui croient que *ce que* est vieux , & bien moins élégant que *si* , neanmoins un de nos plus excellens Escrivains modernes s'en sert souvent.

## OBSERVATION.

**I**L n'y a presentement aucune élégance à employer *ce que* au lieu de *si*. C'est une façon de parler qui a vieilli , & qui avoit grace du temps de M. de Malherbe. L'exemple que M. de Vaugelas rapporte de cet excellent Auteurs n'a rien qui soit ambigu. On voit clairement que *ce que* y tient la place de *si* ; mais les deux exemples qu'il tire de M. Coëffeteau font de l'équivoque , & on les pourroit expliquer de cette sorte , *les choses que je respns sur le champ à ta harangue* , sont le fruit de ce que tu m'as appris. *Les biens que tu tiens de moy* , des jardins , des rentes , des maisons , ce sont toutes choses sujettes &c. au lieu que M. Coëffeteau a voulu dire , *si je respns sur le champ à ta harangue c'est le fruit &c. si tu tiens de moy des jardins , des rentes , des maisons* ,

*ce sont &c.* Ce n'est pas écrire purement que de se servir de mots qui peuvent causer de l'équivoque.

## REMARQUE.

*Ce dit-il, ce dit-on.*

ON dit tous les jours l'un & l'autre en parlant, mais on ne le doit point dire en écrivant, que dans le stile bas. Il suffit de *dit-il, dit-on*, sans *ce*, & c'est ainsi qu'il s'en faut servir par parenthèse, quand on introduit quelqu'un qui parle.

## OBSERVATION.

CE n'est pas assez d'éviter, *ce dit-il & ce dit-on*, en écrivant, il faut s'en abstenir aussi en parlant, & comme M. de Vaugelas dit que ces façons de parler sont du stile bas, on doit s'accoutumer autant que l'on peut à ne point parler bassement dans les conversations les plus familières.

## REMARQUE.

*Outre ce, à ce que.*

CETTE première façon de parler ne vaut rien, il faut dire *outre cela*, & *à ce que*, pour *afin que*, est vieux. Exemple, *il faut faire prier Dieu de tous costez à ce qu'il luy plaise apaiser son ire.*

## OBSERVATION.

SI ces façons de parler estoient vieilles du temps de M. de Vaugelas, elles ne le sont pas moins aujourd'hui, & personne ne s'en sert si ce n'est dans la pratique.

## REMARQUE.

*Ce fut pourquoy.*

**A**U lieu de *c'est pourquoy*, qu'on a accoustumé de dire, nous avons quelques-uns de nos meilleurs Escrivains, qui disent presque tousjours *ce fut pourquoy*, devant le preterit defini. Par exemple, *ce fut pourquoy les Romains immolerent des victimes*, &c. estimant qu'il y doit avoir du rapport entre le temps qui suit, & celuy qui va devant; mais ils se trompent, parce qu'en cette façon de parler *c'est pourquoy*, le temps present *c'est* convient à tous les temps qui suivent, d'autant qu'il se rapporte à la cause & à la raison qui fait dire *c'est pourquoy*; qui subsiste & qui est aussi bien presente maintenant qu'elle l'estoit au temps passé; Et qu'ainsi ne soit, ne disons-nous pas *pourquoy est-ce que les Romains firent telle chose*; beaucoup mieux que si nous disions, *pourquoy fut-ce que les Romains*. Cette locution *ce fut pourquoy* vient de Normandie, au moins les Autheurs qui ont accoustumé de s'en servir en font. On en use aussi en Anjou & au Maine.

## OBSERVATION.

**C'***Est pourquoy*, convient fort bien à tous les temps du verbe que l'on met ensuite. Ainsi on doit dire à l'imparfait & au futur aussi bien qu'au parfait, *c'est pourquoy les Anciens ordonnoient des sacrifices*, & *c'est pourquoy les Magistrats feront sagement s'ils defendent* &c.



## REMARQUE.

*Ce à ce faire , en ce faisant.*

**P**lusieurs n'approuvent pas qu'on en use à la place de l'article , par exemple , *il m'a fait ce bien de me dire* , ils veulent que l'on die , *il m'a fait le bien de me dire* : néanmoins M. de Malherbe a écrit , *elle m'a fait cet honneur de me dire*. J'apprens que *ce bien* , *cet honneur* , s'est dit autrefois , mais aujourd'huy l'on ne le dit plus gueres , quoy qu'il ne le faille pas condamner absolument ; il est certain qu'*il m'a fait le bien* , *il m'a fait l'honneur de me dire* , est bien plus doux & plus regulier.

On ne peut pas nier , que ces deux façons de parler à *ce faire* , & *en ce faisant* , ne soient fort commodes & fort ordinaires dans plusieurs de nos meilleurs Autheurs : mais elles ne sont plus aujourd'huy du beau stile , elles sentent celuy des Notaires.

## OBSERVATION.

**O**n ne dit plus du tout aujourd'huy , *il m'a fait ce bien* , ou *cet honneur de me dire* , il faut dire simplement , *il m'a fait l'honneur de me dire*. *A ce faire* & *en ce faisant* , sont des termes de pratique.

## REMARQUE.

*Peu s'en est fallu.*

**C**'Est ainsi que l'Usage veut que l'on parle , mais la raison ne le voudroit pas , elle voudroit que l'on dist *peu s'en est fallu* ; car il est certain qu'en ce terme *peu s'en est fallu* , *fallu* ne veut dire autre chose que *manqué* , tout de mesme que si l'on disoit *peu s'en est manqué* , com-

me *faillir*, à l'infinifif veut dire *manquer*. Or est-il que *faillir* ne fait point au preterit parfait, *il a fallu* mais *il a failli*, comme *il a failli à me blesser*, & *fallu*, est le preterit de l'infinifif *falloir*, qui n'est pas en ufage, & qui signifie en Latin *oportere*, *il a fallu* dit-on, *ceder à la force*, *il a fallu faire cela*: mais il est arrivé en ce mot toute la mefme chose qu'à *recouvert*, pour *recouvré*, & je ne doute point que lors que l'on commença à dire *peu s'en est fallu*, pour *peu s'en est failli*, les Grammairiens de ce temps-là ne fissent les mefmes exclamations & le mefme bruit qu'ont fait ceux de nostre temps quand on a dit *recouvert*, pour *recouvré*: Mais on a eu beau invoquer Prifcien, & toutes les puiffances Grammaticales, la raifon a fuccombé, & l'Ufage est demeuré le maiftre, *communis error facit jus*, difent les Jurifconfultes. Quand deux verbes fe refemblent il est aisé de confondre les conjugaiſons, fi l'on n'a appris à les demefler; & pour en donner un exemple, dans le mefme verbe de *faillir*, on dit en Normandie, *il faillira*, *il failliroit* pour dire *il faudra*, *il faudroit*, qui est une faute toute contraire à celle-cy, *peu s'en est fallu*.

## O B S E R V A T I O N.

**M** De Vaugelas a raifon de dire dans cette remarque que *peu s'en est fallu*, est la mefme chose que fi on diſoit, *peu s'en est manqué*; mais il ne s'enfuit pas que la raifon vouldroit qu'on diſt, *peu s'en est failli*, au lieu de *peu s'en est fallu*: car quoy que *manquer* & *faillir* ſoient ſynonimes dans le ſens de *errare*, faire une faute, ils ne le ſont pas dans celui de *deſſe*. Ainſi on dit fort bien *manquer à ſon devoir*, *manquer à ſon ami*, & on ne peut dire, *faillir à ſon devoir*, *faillir à ſon ami*, quand on dit *peu s'en est fallu*, pour dire, *peu s'en est manqué*, c'est dans le ſens de *deſſe*, que n'a pas le verbe *faillir*, & lors qu'on dit, *il a failli à ſe tuer*, c'est dans le ſens de faire une faute, & comme ſi l'on diſoit, *il a preſque fait la faute de ſe tuer*. Il n'y a donc

pas d'apparence qu'aucuns Grammairiens se soient recriez contre *peu s'en est fallu*, puis qu'il seroit difficile de trouver *peu s'en est failli*, dans nos livres les plus anciens. On a tousjours écrit, ou tousjours dit *peu s'en est fallu*, & ce participe *fallu* vient de certitude du verbe *falloir*. *S'en falloir* est un verbe impersonnel qui a la mesme signification dans tous ses temps que *s'en manquer*, qu'on pouvoit mettre en sa place. Mais quoy qu'on y puisse mettre *manquer*, on n'a pû jamais y mettre *faillir* & dire, *peu s'en est failli*. On ne doit pas juger de *peu s'en est fallu* que M. de Vaugelas prétend estre employé pour *peu s'en est failli*, comme du participe *recouvert*, qui visiblement a esté dit par abus pour *recouvré*. *Recouvrir* & *recouvrer* sont deux verbes qui signifient deux choses fort différentes, & qui à l'exception du présent & de l'imparfait de l'indicatif, forment leurs autres temps différemment, *recouvrer* fait à ses deux préterits, *j'ay recouvré*, *je recouvray*, & au futur, *je recouvreray*; & *recouvrir* fait, *j'ay recouvert*, *je recouvris*, & jamais *j'ay recouvré*, ni *je recouvray*, & au futur *je recouvriray* & non pas *je recouvreray*. Pourquoy donc donner deux parfaits à *recouvrer*, *j'ay recouvré* & *j'ay recouvert*. L'abus estoit une faute, & les Grammairiens ont euz tousjours raison de s'y opposer.

## R E M A R Q U E.

*Avec, avecque, avecques.*

**P**OUR commencer par le dernier, *avecques* ne vaut rien, ni en Prose, ni en Vers, & pas un de nos bons Poëtes ne s'est donné la licence d'en user. Mais parce que je vois de bons Auteurs qui souffrent cette orthographe dans leurs œuvres, & qu'insensiblement elle pourroit bien se glisser jusques dans les Vers, j'ay jugé à propos de la comprendre en cette remarque, pour empêcher qu'on ne s'y trompe.

*Avec*, & *avecque*, sont tous deux bons, & ne sont pas seulement commodes aux Poëtes pour allonger ou accourcir leurs Vers d'une syllabe selon la nécessité qu'ils

en ont, mais encore à ceux qui escrivent en Prose avec quelque soin de fatisfaire l'oreille, soit pour former la juste mesure d'une periode, soit pour les joindre aux mots avec lesquels ils rendent le son plus doux, & la prononciation plus aisée, soit enfin pour empescher dans la Prose la mesure des Vers. Je ne voudrois jamais escrire *avec vous*, mais tousjours *avecque vous*, à cause de la rencontre de ces deux rudes consones *c* & *v*, ce qui a donné lieu sans doute à ajoûter, *que*, après *avec*, puis qu'aussi bien on ne sçauroit prononcer *avec vous*, que de la mesme façon que l'on prononce *avecque vous*; mais ceux qui lisent avoüeront que rencontrant escrit *avec vous*, cela leur fait peine, & qu'au contraire ils sont bien aises de trouver *avecque vous*, dequoy je me rapporte à l'experience d'un chacun. Il y a donc des consones devant lesquelles il faut dire *avec*, & d'autres, devant lesquelles il faut dire *avecque*, pour la douceur de la prononciation. Il ne seroit pas besoin de les distinguer icy, puis qu'il suffit de consulter sa langue & son oreille pour cela, neantmoins il n'y aura point de mal de le faire par l'ordre alphabetique des consones.

Devant le *b* il est mieux de dire & d'escrire *avec*, qu'*avecque*, comme *avec bon passeport*, *avec beaucoup de peine*.

Devant le *c*, *avec*, est mieux qu'*avecque* comme *avec cet homme*, *avec cette femme*, parce que les deux *c* se rencontrant, viennent à se joindre, & adoucissent & facilitent la prononciation.

Devant le *d*, *avec*, comme *avec deux ou trois de mes amis*.

Devant l'*f*, *avecque*, est mieux qu'*avec*, comme *avecque frayeur*, & cette queuë de *que* y est si necessaire, que vous ne le sçauriez presque prononcer sans cela, & quand vous ne le voudriez pas prononcer, il semble à ceux

qui vous escoutent que vous le prononciez.

Devant le *g*, *avec* parce que le *c*, & le *g*, s'accommodent fort bien ensemble, & s'unissent comme freres *avec grace, avec gloire, avec grandeur.*

Devant *h*, confonne, *avecque*, pour faciliter l'aspiration de l'*h*, comme *avecque honte, avecque hardiesse*, & vous ne sçauriez vous empêcher de prononcer le *que*, ni faire quand vous ne le prononcerez pas qu'on ne croye que vous le prononciez.

Devant *j*, confone, *avecque*, comme *avecque joye, avecque jalousie.*

Devant *l*, *avecque*, comme *avecque luy, avecque loüange.*

Devant *m*, *avecque*, comme *avecque moy, avecque mes amis.*

Devant *n*, *avecque*, comme *avecque nous.*

Devant *p*, *avecque*, comme *avecque peu de gens, avecque peu de soin.*

Devant *q*, *avec*, parce que le *c*, s'accorde fort bien avec le *q*, comme *avec quelqu'un de mes amis.*

Devant *r*, *avecque*, comme *avecque raison.*

Devant *s*, *avec*, comme *avec soin*, car l'*s* se prononce comme le *c*, avec la virgule en bas & ces deux lettres se joignent fort bien.

Devant *t*, *avecque*, comme *avecque trouble, avecque tranquillité.*

Devant *v*, confone, *avecque*, comme nous avons desja dit, *avecque vous, avecque vifesse.*

Devant *x*, *avec* comme *avec Xerxes*, parce que le *c*, & l'*x*, tiennent quelque chose de la nature l'un de l'autre qui les unit aisément.

Devant *z*, *avec* comme *avec zele*, parce que le *c* & le *z*, se joignent aisément aussi.

Ce n'est pas que ce soit une faute , quand on n'observera pas cela , mais il y aura sans doute moins de perfection , & que couste-t-il de l'observer ? Ni je n'approuve ceux qui ne se servent jamais que d'*avec* , ni ceux qui ne se servent jamais que d'*avecque* , car nous avons de grands Escrivains , qui se partagent ainsi. Et sans parler de la difference des consones , à quel propos cette adjonction de *que* , devant les voyelles , elle y est absolument inutile à cause de l'éli-sion , *avec amour* , *avec envie* , *avec interest* , *avec ombre* ; *avec utilité* ? Pourquoy *avecque* , devant tous ces mots ? C'est pourquoy je m'estonne que M. de Malherbe ait entièrement renoncé à *avec* pour ne dire jamais qu'*avecque* , ne pouvant éviter par ce moyen de rudes cacophonies , comme quant il s'en fert devant *qui* , *quoy* , *quelque* , & autres semblables , *avecque quelque trouble* , dit-il en un certain endroit , quelle oreille peut souffrir *avecque qui* , *avecque quoy* ; ni qu'on le mette devant ces syllabes *ca* , *co* , & *cu* , comme *avecque carosse* , *avecque copie* , ou *avecque compagnie* , *avecque curiosité*. J'ay ouy dire , à une Dame de la Cour *avecque qui* , M. de Malherbe l'a dit. Au reste , il faut tousjours prononcer le *c* , d' *avec* devant quelque lettre qui se rencontre , & se garder bien de dire *ave moy* , *ave un de mes amis* , &c. comme prononcent plusieurs.

## OBSERVATION

**O**N n'écrit plus du tout *avecques* , & on se fert rarement d'*avecque* sans *s* , si ce n'est en vers , quand on a besoin d'une syllabe encore est-il bon de s'en passer le plus que l'on peut. *Avec* n'a rien de choquant devant quelque consonne qu'on le puisse mettre , & ce que M. de Vaugelas observe là-dessus , vient d'une delicateffe qui luy estoit particuliere. Il a raison de blâmer ceux qui prononcent *ave moy* , *avé un de mes amis*. Il faut tousjours faire sentir le *c* d'*avec*.

## OBSERVATIONS

## REMARQUE.

*Exemple.*

**C**E mot est masculin sans difficulté , mais j'en fais une remarque , parce qu'à Paris dans la ville on le fait ordinairement féminin , & l'erreur vient apparemment de ce que *exemple* est de ce dernier genre , quand il signifie *le patron* , ou *le modèle d'écriture* , que les Maîtres Escrivains donnent aux enfans pour leur apprendre à écrire. *De belles exemples* J'ay dit dans la ville , parce qu'à la Cour on ne l'a jamais fait que masculin , *donner bon exemple , de bons exemples.*

## OBSERVATION.

**I**L n'est pas permis de donner le genre féminin au mot *exemple* , si ce n'est quand il signifie un modèle d'écriture , comme en cette phrase. *Ce Maître Escrivain donne de belles exemples à ses escoliers.*

## REMARQUE.

*Faire piece.*

**C**ette façon de parler qui est si fort en vogue depuis quelques années à Paris , d'où elle s'est respanduë par toutes les Provinces de la France , bien loin d'estre si excellente que la croient ceux , qui en pensent orner leur langage , & affectent d'en user à tous propos comme d'un terme de la Cour , qu'au contraire je leur declare de la part de tous ceux qui sçavent bien parler & bien écrire , qu'il n'y en a point de plus mauvaise en toute nostre langue , ni qui leur soit plus desagréable. Je dis mesme que la Cour en sa plus saine partie ne la peut souffrir , & qu'entre tous les

mots & toutes les phrases qu'elle condamne, celle-cy se peut dire l'objet principal de son averfion. Mais voyons si cette averfion est de la nature de celles, qui font bien souvent fans fondement, & examinons la chose avec équité, bien qu'en matiere de langage il fuffit que plusieurs des meilleurs juges de la langue rejettent une façon de parler, pour nous obliger à ne nous en servir plus, fans qu'il foit befoin d'en rechercher les raisons. *Piece*, en cette phrase veut dire deux choses, si je ne me trompe; l'une, c'est une malice inventée contre quelqu'un pour luy nuire, & l'autre, un tour que l'on fait ingenieusement à quelqu'un, non pas pour luy nuire; mais pour se joüier. En tous les deux usages, c'est une signification figurée, qu'on a tirée, comme je crois, d'une *piece de theatre*, comme si l'on vouloit dire, que tout de mesme qu'on invente des sujets de Tragedie, ou de Tragicomédie, de Comédie, & mesme de *farce* pour divertir le monde, & que ces inventions-là s'appellent *des pieces de theatre* aussi ce que l'on invente contre une personne, soit pour luy faire du mal, ou pour s'en joüier, & s'en divertir, s'appelle *une piece*, & inventer ces choses-là, s'appelle *faire une piece*: Dés-là je laisse à juger à ceux qui se connoissent aux bonnes figures, & aux belles manieres de parler, si celle-cy est du nombre, & si elle n'est pas tirée de bien loin. *Une piece de theatre*, s'appelle *piece*, parce que *piece* veut dire *ouvrage*, comme qui diroit *un ouvrage de theatre*; Car tous les ouvrages, soit des mains, soit de l'esprit s'appellent *pieces*, & pour dire *voilà un bel ouvrage*, on dit *voilà une belle piece*, *voilà une riche piece*, de sorte que *piece*, mesme en matiere de theatre, ne veut dire qu'*ouvrage*. Il y a donc une grande violence à transferer ce mot là au sens qu'on luy donne lors que l'on dit *faire piece*, & je m'assure que Quintilien n'auroit pas trouvé en cette



metaphore toutes les conditions qu'il demande , & que nos Maîtres ont observées. Mais ce qui acheve de la rendre insupportable , c'est la phrase *faire piece* , car encore si l'on disoit *faire une piece* , au lieu de deux maux , il n'y en auroit qu'un , parce que l'on se tiendrait au moins dans les termes d'une construction reguliere : mais une personne de grande condition , & qui parle parfaitement bien , a accoustumé de dire que cette phrase *faire piece* , est le plus cruel supplice qui ait encore esté inventé en ce genre là contre les oreilles delicates. Il n'appartient qu'à celui qui a dit le premier *il a esprit* , *il a cœur* , *il a esprit & cœur* , d'avoir enrichi nostre langue de cette belle locution *faire piece* , sur tout dans la construction qu'on luy donne , en disant *il m'a fait piece* , qui est comme le comble & le couronnement d'un si bel ouvrage. Mais c'est trop s'arrêter à une chose , qui n'en vaut pas la peine.

## O B S E R V A T I O N

**O**N a esté surpris de ce que M. de Vaugelas trouve *faire piece* une mauvaise façon de parler. Il n'y en a point de plus usitée dans la conversation , & il ne faut point la condamner à cause que *piece* n'a point d'article. Il y en a beaucoup d'autres que l'on employe avec grace sans article , comme *faire affront* , *faire insulte* . On ne peut dire mesme *faire une piece* absolument comme M. de Vaugelas le demande , pour rendre la phrase , dit-il , moins insupportable. On est obligé d'y joindre un adjectif , & de dire par exemple , *il m'a fait une piece sanglante* , ou quelque chose d'équivalent , comme , *il m'a fait une piece que je ne luy pardonneray jamais* .

## REMARQUE.

*Acheter.*

**J**E ne ferois pas cette remarque, si je n'avois ouï plusieurs hommes dans la chaire, & dans le barreau prononcer mal ce mot, & dire *ajetter* pour *acheter*; mais ce qui m'estonne davantage, c'est que je ne vois personne qui les reprenne d'une faute si évidente. Ce défaut est particulier à Paris, c'est pourquoy ce fera leur rendre un bon office que de les en advertir.

## OBSERVATION.

**I**L faut prononcer la seconde syllabe du verbe *acheter*, comme on le prononce dans *achever*. Ceux qui la font semblable à la penultième du verbe *rejeter* ont une prononciation vicieuse.

## REMARQUE.

*Eu.*

**C**E mot du préterit parfait d'*avoir*, *j'ay eu*, *tu as eu*, &c n'est qu'une syllabe, qui est une des diphtongues de nostre langue; neantmoins plusieurs font cette faute de prononcer *eu*, en faisant de chaque lettre une syllabe, comme si l'on escrivoit *eü*, avec deux points, pour en faire deux syllabes.

## OBSERVATION.

**C**E mot *eu*, participe du verbe *avoir*, n'est que d'une syllabe, & c'est une mauvaise prononciation que d'en faire deux.

## REMARQUE.

*En mon endroit , à l'endroit d'un tel.*

**C**Es façons de parler , par exemple , *je ne seray jamais ingrat en vostre endroit , en son endroit , &c. il faut estre charitable à l'endroit des pauvres* , ne font plus du beau langage , comme elles l'estoient du temps de M. Coëffeteau. On dit tousjours *envers*.

## OBSERVATION.

**S**I *en mon endroit , à l'endroit des personnes* , estoient des manieres de parler receuës du temps de M. de Vaugelas , qui s'en est servi , elles ne le font plus presentement. Il faut dire , *envers moy , envers les personnes*.

## REMARQUE.

*Avant que , devant que.*

**T**OUS deux font bons , M. Coëffeteau a tousjours escrit *devant que* . mais *avant que* est plus de la Cour , & plus en usage : L'un & l'autre devant l'infinitif demande l'article *de* , par exemple il faut dire *avant que de mourir* , & *devant que de mourir* & non pas *avant que mourir* , ny *devant que mourir* . & beaucoup moins encore *avant mourir* , comme disent quelques-uns en langage barbare.

## OBSERVATION.

**I**L n'y a plus qu'*avant que* qui soit en usage. Ceux qui parlent bien ne disent point *devant que*. La particule *de* est necessaire quand *avant que* est mis devant un infinitif ; & il faut dire *avant que de mourir* , & non pas *avant que mourir* , ou *avant mourir*.

## REMARQUE

## REMARQUE.

*Croistre.*

**C**E verbe est neutre, & non pas actif, & jamais M. Coëffeteau ny aucun de nos Autheurs en Prose ne l'a fait que neutre : mais nos Poëtes pour la commodité des Vers s'émancipent, & ne feignent point de le faire actif, quand ils en ont besoin.

*Qu'à des cœurs bien touchez tarder la joiissance,  
C'est infailliblement leur croistre le desir.*

dit M. de Malherbe. Et en cet exemple il faut noter qu'il s'est encore donné la mesme licence au verbe *tarder*, qui est aussi neutre, & non pas actif, comme est son composé *retarder*. Il faut donc dire *accroistre* en Prose, quand on a besoin de l'actif, & non pas *croistre*.

## OBSERVATION.

**C***roistre* & *tarder* sont deux verbes neutres, & M. de Vaugelas a eu raison d'appeler licence, la liberté que M. de Malherbe s'est donnée de les faire actifs. Ainsi on ne doit les employer qu'au neutre dans la Poësie mesme.

## REMARQUE.

*Fournir.*

**I**L y a trois constructions différentes, car on dit *la riviere leur fournit le sel, leur fournit du sel, & les fournit de sel*, qui est le meilleur & le plus élegant des trois.

## OBSERVATION.

**C**E verbe *fournir* a les trois constructions différentes que M. de Vaugelas luy donne. *La riviere leur fournit le sel* n'est

pas une phrase moins élégante que de dire *les fournit de sel* ; mais *la riviere leur fournit du sel* a une signification differente des deux autres manieres de parler. C'est faire entendre que la riviere leur en fournit une partie , & qu'il leur en vient encore d'ailleurs : au lieu que les deux premieres signifient que la riviere leur apporte tout le sel dont ils ont besoin.

## R E M A R Q U E.

*Rien autre chose.*

**P**Lusieurs croient que cette façon de parler quoy que familiere à quelques excellens Autheurs, ne vaut rien. Par exemple , si l'on dit *les paroles ne sont rien autre chose que les images des pensées* , ils soustiennent que c'est mal parler , & qu'il faut dire , *les paroles ne sont autre chose que les images des pensées* , ou *les paroles ne sont rien que* , &c. qu'il suffit de l'un ou de l'autre , & que si on les met tous deux , l'un est redondant. Mais il y a beaucoup d'endroits, où pour exagérer , il est nécessaire de dire , *rien autre chose* , par exemple nous dirions , *mais quand il parle ainsi que veut-il dire? rien autre chose* , *Messieurs* , *sinon* , &c. Il est donc emphatique en certains endroits , mais pour l'ordinaire il est bas , & l'autre façon de parler sans , *rien* , est élégante.

## OBSERVATION.

**I**L est certain qu'il y a quelque chose de redondant dans la premiere phrase de M. de Vaugelas , & qu'elle seroit également bonne pour le sens quand on supprimeroit le mot *rien* , ou *autre chose*. Cependant il y a des occasions où cette façon de parler peut s'employer avec grace comme si on disoit , *quelques questions que vous me fassiez* , *je n'y répondray rien autre chose que ce que je vous ay dit* , c'est mieux parler que de dire simplement , *je ne vous repondray rien que ce que je vous ay desja dit* , ou *je ne*

*vous répondray autre chose que ce que je vous ay desja dit.* Quant à l'autre phrase où il y a une interrogation, cette interrogation en fait comme un premier membre, après quoy il faut necessairement commencer l'autre par, *rien autre chose, Messieurs.*

## R E M A R Q U E.

*Quoy qu'il arrive, quoy qu'il en soit.*

**C**'Est ainsi qu'il faut dire, & non pas *quoy qui arrive*, comme disent plusieurs; Car ce *quoy que*, est le *quidquid* des Latins. Et c'est pourquoy l'on dit *quoy que c'en soit*, & *quoy qu'il en soit*, & qu'après *quoy*, il faut dire *que*, & non pas *qui*. M. Coëffeteau dit tousjours, *quoy que c'en soit*, & M. de Malherbe dit tantost, *quoy que c'en soit*, & tantost, *quoy qu'il en soit*, ils sont tous deux bons, mais le dernier, *quoy qu'il en soit*, est beaucoup plus en usage aujourd'huy, & plus doux.

## O B S E R V A T I O N.

**O**N ne peut douter que le *quoy que* de cette phrase ne soit le *quidquid* des Latins. Ce *quidquid* est ou nominatif, & se resout par *quelque chose qui* ou accusatif, & veut dire *quelque chose que*. Celà estant il faudroit dire *quelque chose qui arrive*, puisque dans le *quidquid eveniat* qui repond parfaitement à *quelque chose qui arrive*, le mot Latin *quidquid* est le nominatif d'*eveniat*; mais l'usage a prevalu, & tout le monde dit *quoy qu'il arrive*. On dit aussi *quoy qu'il en soit*. On a banni entierement *quoy que c'en soit*, que M. de Vaugelas trouve bon.

## R E M A R Q U E.

*Il m'a dit de faire.*

**C**ette façon de parler est venuë de Gascogne, & s'est introduite à Paris; mais elle ne vaut rien. Il faut dire

*il m'a dit que je fisse.* Ce qui a donné lieu à cette erreur vray-semblablement, c'est que l'on a accoustumé de dire, *il m'a commandé de faire, il m'a prié de faire, il m'a conjuré de faire, il m'a chargé de faire*; car ce seroit mal dit, *il m'a commandé que je fisse, il m'a prié que je fisse*, & ainsi des autres.

## OBSERVATION.

Cette façon de parler s'est trouvée si commode pour abreger, qu'elle a esté receüe presque tout d'une voix. On a eu égard au sens qui est exprimé par une seule parole: au lieu qu'en disant, *il m'a dit que j'allasse, il m'a dit que je fisse*, cela traîne beaucoup davantage que si on disoit *il m'a dit d'aller, il m'a dit de faire.* Le verbe *dire* signifie dans ces deux phrases, *ordonner*, ou *prier*; & comme c'est bien parler que de dire, *il luy ordonna d'aller, il le pria de faire*, l'usage semble avoir permis de dire, *il luy dit d'aller, il luy dit de faire.*

## REMARQUE.

*Aoust.*

Ce mot ne fait qu'une syllabe, qui est triphthongue, qu'ils appellent, c'est à dire, composée de trois voyelles. Elle se prononce donc, comme si l'on escrivoit *oust*, & qu'il n'y eust point d'*a*; Car ceux qui prononcent *a-oust*, comme fait le peuple de Paris, en deux syllabes, font la mesme faute, que ceux qui prononcent *ayder*, en trois syllabes *a-y-der*, quoy qu'il ne soit que de deux.

## OBSERVATION.

IL n'y a que le menu peuple qui fasse le mot *Aoust* de deux syllabes; mais ce qu'il a d'extraordinaire, c'est que la lettre *a* qui le commence ne s'y faisant point sentir, cette mesme lettre fait une syllabe particuliere dans le verbe *aouster*, pour signifier *faire mourir*, & ce verbe se prononce en trois syllabes. *il n'a point fait assez chaud pour aouster ces fruits.*

## REMARQUE.

*Appareiller.*

**B**ien que ce mot soit un terme de marine, & de l'art de la navigation, il est neantmoins passé en usage commun, & est entendu presque de toute la Cour. Il signifie *se préparer à faire voile, & à se mettre en mer.* Ce verbe est toujours neutre, & jamais on ne dit *s'appareiller*, comme l'on dit *se préparer*, ny *appareiller un vaisseau*, mais on dit simplement *appareiller*; comme *on appareilloit lorsqu'il vint une tempeste, &c.*

## OBSERVATION.

On n'a rien trouvé à ajouter à cette Remarque.

## REMARQUE.

*Il n'y a rien de tel, il n'y a rien tel.*

**T**ous deux sont bons, & il semble qu'en parlant on dit plustost *il n'y a rien tel*, que l'autre, mais qu'en écrivant, on dit plustost *il n'y a rien de tel*. Pour moy, je voudrois tousjours écrire ainsi.

## OBSERVATION.

**I**L paroist par cette remarque de M. de Vaugelas qu'il n'a regardé *il n'y a rien de tel*, que dans la signification *il n'est rien tel*; & en ce sens la particule *de* devant *tel* semble superflüé, Ainsi on dira, & on écrira fort bien, *il n'y a rien tel que d'aller son grand chemin.* Mais si le mot *tel* est regardé dans la signification de *semblable*, il faut necessairement mettre la particule *de* devant *tel*, comme en cette phrase. *Cet homme est rusé, dissimulé fourbe, mais il n'y a rien de tel dans son ami*, c'est à dire, *qui soit tel, qui soit semblable*, comme quand on dit, *il n'y a rien de*



*stable dans le monde*, on entend par-là, *qui soit stable dans le monde*. Pour pouvoir dire, *il n'y a rien tel*, il faut que *tel* soit suivi de ces deux monosyllabes *que de*, exemple, *il n'y a rien tel que de n'user jamais de fraude*.

## REMARQUE.

*Fort, court.*

Ces deux adjectifs ont un usage assez estrange, mais qui est bien François. C'est qu'une femme parlant dira tout de mesme qu'un homme, *je me fais fort de cela*, & non pas *je me fais forte*. Elle dira aussi, *en parlant je suis demeurée court*, & non pas *courte*. Il est du nombre pluriel, comme du genre feminin; car il faut dire aussi, *ils se font fort de cela*, & non pas *ils se font forts*, *ils sont demeurez court*, & non pas *courts*. En ces phrases ces deux mots sont indeclinables, & mis comme adverbiallement. Voyez *ingnito*.

## OBSERVATION.

Cette Remarque a esté faite fort judicieusement par M. de Vaugelas. *Fort & court* sont des manieres d'adverbes dans les exemples qu'il donne.

## REMARQUE.

*De, article du genitif.*

Cet article veut tousjours estre joint immédiatement à son nom, sans qu'il y ait rien d'estranger entre-deux, qui les separe, par exemple, *j'ay suivi en cela l'avis de tous les Jurisconsultes, & de presque tous les Casuistes*. Je dis que, *de presque tous les Casuistes*, n'est pas bon, & qu'il faut que *de*, soit attaché à son nom *tous*, & que l'on escrive *de de tous les Casuistes*. Mais que devien-

dra *presque* ? où le mettra-t-on ? car il le faut dire necessairement. Je respons que ce sont deux choses , de condamner une façon de parler comme mauvaise , & d'en substituer une autre en sa place , qui soit bonne. Les Maistres m'ont appris que cette façon d'écrire *de presque tous les Casuistes* , est vicieuse ; je m'acquitte de mon devoir , en le declarant au public , sans que je sois obligé de reparer la faute. Neantmoins il me semble qu'on la peut éviter en disant , *j'ay suivi le sentiment de tous les Jurisconsultes , & presque de tous les Casuistes* , ou bien , *& de la pluspart des Casuistes* , ou *& de la plus grand' part des Casuistes*.

## OBSERVATION.

ON n'a point approuvé cette phrase. *L'avis de presque de tous les Casuistes* , ny celle-cy , *& presque de tous les Casuistes*. Il est beaucoup mieux de dire , *& de la pluspart des Casuistes*. Quand M. de Vaugelas a déterminé que l'article *de* veut toujours estre joint à son nom , sans qu'il y ait rien d'étranger entre-deux qui les separe , il n'a pas fait attention à cette phrase qui est fort bonne. *Dans cette escarmouche on fit une perte d'environ quatre cens hommes* , ce mot *environ* est entre *de* & *quatre cens hommes* ; & quoy que ce soit un mot étranger qui les separe , la phrase n'a rien qui blesse l'oreille.

## REMARQUE.

*Le pronom demonstratif avec la particule , là.*

JAMAIS on ne doit user du pronom demonstratif avec la particule *là* , quand il est immédiatement suivi du pronom relatif *qui* , ou *lequel* , aux deux genres & aux deux nombres. Exemple , *ceux-là qui aiment Dieu , gardent ses commandemens*. C'est tres-mal parler , il faut dire *ceux qui aiment Dieu* , & ainsi des autres. Mais quand le pronom relatif est separe du demonstratif par un verbe qui

est entre deux , alors il faut mettre la particule *là* , comme *ceux-là se trompent , qui croient , &c.* Il n'est pas croyable combien de gens manquent à cela. Je ne sçay s'il est permis aux Poëtes de s'en dispenser à l'imitation de celui qui a dit ,

*Mais qu'il soit une amour si forte ,*

*Que celle-là que je vous porte ,*

Mais je sçay bien qu'en Prose la reigle est inviolable , & qu'en Vers l'oreille est d'autant plus choquée de cette façon de parler , que la Poësie doit estre plus douce que la Prose. Qui oseroit nier qu'il ne soit mieux dit en Prose & en Vers , *qu'il soit une amour plus forte , que celle que je vous porte , que non pas , que celle-là que je vous porte ?*

## OBSERVATION.

Quand après *ceux* on s'est engagé à mettre un verbe qui précède le relatif *qui* , on est obligé necessairement d'employer la particule *là* , & de dire *ceux-là* , comme en cet exemple , *ceux-là se trompent qui croient que &c.* mais comme cette maniere de parler paroist avoir quelque chose du vieux stile, il faut l'éviter en prenant un autre tour , ce qui doit estre facile à ceux qui sçavent un peu manier la langue. La Poësie , qui veut des expressions douces & naturelles ne sçauroit s'accommoder de celle-là.

## REMARQUE.

*D'autant que , pour parce que.*

Je ne croyois pas faire cette remarque , comme la jugeant inutile , & m'imaginant qu'il n'y avoit que les Imprimeurs qui missent une apostrophe à *d'autant que* , quand il signifie *parce que* , mais voyant que cette erreur se rend commune , & comme universelle , il est necessaire d'en donner avis pour empescher qu'elle ne s'establisse

tout

tout à fait ; Car encore qu'il semble que cela importe peu d'y mettre une apostrophe , ou de ne l'y mettre pas , si est-ce que si l'on se relâche tantost en une chose , tantost en une autre , pour petite qu'elle soit , à la fin , comme je l'ay desja dit ailleurs , tout fera corrompu , outre que je ne demeure pas bien d'accord , que ce soit si peu de chose que d'empescher une équivoque , *d'autant que* , avec une apostrophe voulant dire tout autre chose , comme chacun sçait , que *dautant que* , ainsi orthographié. Quand je diray donc , *d'autant que je suis heureux d'un costé , je suis malheureux de l'autre* , en l'escrivant ainsi , ce *d'autant que* , est un terme de comparaison entre le bonheur que j'ay d'un costé & le malheur que j'ay de l'autre ; C'est pourquoy si je veux dire *d'autant que* , pour *parce que* , & que j'y mette une apostrophe , ceux qui liront *d'autant que je suis heureux d'un costé* , ne sçauront en quel sens le prendre , sans estudier ce qui va devant & ce qui va après pour s'en éclaircir. Sur quoy il faut alleguer l'oracle de Quintilien fulminant contre les équivoques , quels qu'ils soient sans exception , & prier le Lecteur de s'en vouloir ressouvenir en tous les endroits de ces Remarques , où ce vice est condamné. *Vitanda* , dit-il , *in primis ambiguitas , non hæc solùm , de cujus genere supra dictum est , quæ incertum intellectum facit , ut Chremetem audiivi percussisse Demeam ; sed illa quoque , quæ etiam si turbare non potest sensum , in idem tamen verborum vicium incidit , ut , si quis dicat visum à se hominem librum scribentem ; nam etiam si librum ab homine scribi pateat , malè tamen composuerat , feceratque ambiguum quantum in ipso fuit.*

## OBSERVATION.

**M** De Vaugelas rapporte icy une phrase dont la construction est peu naturelle. Il faut dire , *je suis aussi malheureux d'un costé que je suis heureux de l'autre* , & non pas *dautant*

que je suis heureux d'un costé, je suis malheureux de l'autre. Quant à d'autant que pour parce que l'Académie l'a relegué à la pratique & à la Chancellerie. En effet cette façon de parler n'est point aujourd'huy du bel usage.

## R E M A R Q U E.

*Un certain usage du pronom demonstratif, & qui est nécessaire.*

**P**eu de gens y prennent garde s'ils ne sont versez en la lecture des bons Autheurs, Exemple, *il recompensa ceux de ses serviteurs qui l'avoient bien servi.* Je dis que quand on ne veut pas parler generalement de tous, mais de quelque-uns seulement qui font partie du tout, comme en cet exemple, il faut necessairement user de ce pronom; Autrement on ne s'expliqueroit pas; Car si pour exprimer cela, on dit simplement, *il recompensa ses serviteurs qui l'avoient bien servi*, qui ne voit que cette expression est defectueuse, & que l'on ne dit pas ce que l'on veut dire, puis que l'on prétend faire une restriction du general, c'est à dire restreindre la recompense à ceux des serviteurs seulement qui ont bien servi, & que neantmoins en disant *il recompensa ses serviteurs, qui l'avoient bien servi*, on entendra qu'il recompensa tous ses serviteurs qui tous l'avoient bien servi; Il n'est pas besoin de donner des exemples de cet usage, ils sont frequens dans Amyot, & dans tous nos bons Autheurs anciens & modernes. Mais outre que cette façon de parler est nécessaire pour exprimer de semblables choses, elle a encore fort bonne grace, & est bien François.

DE L'ACADEMIE FRANÇOISE. 315  
OBSERVATION.

LA distinction que M. de Vaugelas apporte dans cette Remarque est tres-bonne, quand il fait voir qu'il ne faut pas dire, *il recompensa ses serviteurs qui l'avoient bien servi*, si on veut faire entendre qu'il n'en recompensa qu'une partie seulement, sçavoir ceux dont il avoit reçu de bons services. On ne peut se servir de cette phrase que pour dire, qu'il les recompensa tous, parce que tous l'avoient bien servi. Ainsi pour parler correctement il faut dire, *il fit punir ceux des Bourgeois qui avoient trempé dans la revolte*, & non pas, *Il fit punir les Bourgeois*.

REMARQUE.

*Quiconque.*

QUAND on a dit, *quiconque*, il ne faut pas dire *il*, après, quelque distance qu'il y ait entre deux, par exemple *quiconque veut vivre en homme de bien & se rendre heureux en ce monde & en l'autre, doit, &c. & non pas il doit.*

OBSERVATION.

On a esté du sentiment de M. de Vaugelas sur cette Remarque.

REMARQUE.

*Bel, & beau.*

Tous ces adjectifs qui ont deux terminaisons en *el*, & en *eau*, selon qu'ils sont suivis d'une voyelle ou d'une consonne, comme *bel*, & *beau*, *nouvel*, & *nouveau*, ne prennent pas leur terminaison *el*, indifferemment devant toutes sortes de mots qui commencent par une voyelle, mais seulement devant les substantifs, auxquels ils sont joints : par exemple *un bel homme*, est bien dit, mais si l'on disoit, *il est bel en tout temps*, il ne vaudroit rien, il faut dire *beau en tout temps*. Ainsi on dit *nouvel an*, &c.

l'on ne dit pas *nouvel à la Cour*, pour dire *un homme nouveau à la Cour*. Cette regle n'a point d'exception que je sçache. Devant l'*h* confone, on le met comme devant les autres confones, *beau barnois*, & non pas *bel barnois*.

## OBSERVATION.

QUand M. de Vaugelas a dit que *bel* ne se met que devant les substantifs qui commencent par une voyelle, *un bel homme*, *un bel habit*, il ne s'est pas souvenu qu'on dit fort bien par une maniere de proverbe, *cela est bel & bon*, quoy que *bel* ne soit pas devant un substantif, mais devant la conjonction & ; ce qui est particulier à cette phrase, puis qu'on ne pourroit pas dire, *voilà un bel & facile moyen de &c.* quoy que *bel* fust devant cette mesme conjonction. On peut dire aussi *cela est beau & bon*.

## REMARQUE.

*Au demeurant.*

CET terme, du temps de M. Coëffeteau, & plusieurs années après sa mort, a esté en grand usage parmy les bons Autheurs, pour dire *au reste*, mais il a vieilli depuis peu, & ceux qui escrivent purement, ne s'en servent plus. J'ay tousjours regret aux mots & aux termes retranchez en nostre langue, que l'on appauvrit d'autant, mais sur tout je regrette ceux qui servent aux liaisons des periodes, comme celuy-cy, parce que nous en avons grand besoin, & qu'il les faut varier.

## OBSERVATION.

CET mot n'a pas seulement vieilli, il est devenu entièrement hors d'usage.

## REMARQUE.

*Bigearre, bizarre.*

**T**ous deux sont bons, mais *bizarre* est tout à fait de la Cour, en quelque sens qu'on le prenne. Aussi la prononciation de *bizarre*, avec un *z*, est beaucoup plus douce & plus agreable, que celle de *bigearre*, avec le *gea*; M. Coëffeteau a tousjours escrit *bizarre*. Les Espagnols disent aussi *bizarro*, mais ce mot signifie parmy eux *leste & brave*, ou *galand*. En François selon la raison, il faudroit dire *bigearre*, parce que *bigearre* vient de *bigarrer*, & *bigarrer*, selon quelques-uns, vient de *bis variare*.

## OBSERVATION.

**O**n ne dit presentement plus que *bizarre*; ce qui fait voir que ce mot là est le seul dont on se doit servir, c'est que ceux qui ont dit *bigearre*, n'ont point dit *bigearrement* ny *bigearerie*, mais *bizarrement* & *bizarrerie*.

## REMARQUE.

*De, & des, articles.*

**J**E doutois si j'en ferois une Remarque, mon dessein n'estant que d'en faire sur les choses, qui sont tous les jours en question & en dispute, mesme parmy les gens de la Cour, & nos meilleurs Escrivains. Il ne me sembloit pas que celle-cy deust estre mise en ce rang, comme en effect, il n'y a gueres de personnes qui ayent tant soit peu de soin d'apprendre à bien parler & à bien escrire, qui ne sçachent ce que je vais remarquer. Neantmoins ayant consideré, que dans la plus-part des Provinces on y manque, & que parmy ce nombre infini d'Escrivains qui sont en France, il



y en a une bonne partie, qui n'y prennent pas garde, j'ay jugé cette Remarque necessaire. Au nominatif, & à l'accusatif *de*, se met devant l'adjectif, & *des* devant le substantif: par exemple on dit, *il y a d'excellens hommes*, & *il y a des hommes excellens*, *ce pays porte d'excellens hommes*, & *porte des hommes excellens*; & non pas, *il y a des excellens hommes*, ny *il y a d'hommes excellens*, & ainsi de l'autre. C'est une regle essentielle dans la langue. J'ay dit: que c'estoit au nominatif & à l'accusatif qu'elle avoit lieu, parce qu'au genitif & à l'ablatif, il n'en va pas ainsi. Car on dit *Ligloire des excellens hommes*, & *on l'a dépoüillé des belles charges qu'il possédoit*.

## OBSERVATION.

**L**A regle establie dans cette Remarque doit estre observée à la rigueur. Il n'y a que les Gascons & ceux de quelques Provinces voisines qui ne peuvent s'accoustumer à s'y soumettre.

## REMARQUE.

*Encliner.*

**Q**Uelques-uns, & mesmes à la Cour, disent *encliner*, au lieu d'*incliner*, fondez sur ce que l'on dit *enclin*. Mais il ne s'ensuit pas que l'on doive dire *encliner*. En matiere de langues, il n'y a point de consequence entre le mot formé, & celuy dont il se forme: comme par exemple on dit *ennemi*, avec un *e*, & *inimitié*, avec un *i*, *entier*, & *intégrité*, *parfait*, & *perfection*, & ainsi de plusieurs autres. M. Coëffeteau a tousjours escrit *encliner*, M. de Malherbe aussi, en quoy ils n'ont pas esté suivis, presque tout le monde disant & escrivant, *incliner*.

## OBSERVATION.

**L**E verbe *encliner* a vieilli entierement , & l'autorité de M. Coëffeteau & de M. de Malherbe qui le faisoient dire encore à la Cour du temps de M. de Vaugelas , ne luy a conservé aucun usage.

## REMARQUE.

*Accueillir.*

**M**. Coëffeteau & plusieurs autres bons Autheurs encore après Amyot , se servent ordinairement de ce mot en mauvaise part , & disent , *accueilli de la tempeste, accueilly d'une fièvre, accueilly de la famine, accueilly de toutes sortes de malheurs.* Il y a quelques endroits en France , particulièrement le long de la riviere de Loire , où l'on use de cette façon de parler. Mais elle n'est pas si ordinaire à la Cour. On s'en sert plustost en bonne part , & l'on dit par exemple , *il a esté accueilly favorablement.* *Accueil,* ne se dit jamais aussi qu'en bonne part , si l'on n'y ajoute , *mauvais.*

## OBSERVATION.

**A**ccueillir quelqu'un favorablement , pour dire , faire un accueil favorable à quelqu'un commence à vieillir. Ce verbe n'a plus d'usage que dans le stile soutenu en parlant d'un orage violent , *ils furent tout d'un coup accueillis d'une si furieuse tempeste que.* *Accueilli de fièvre,* & *accueilli de malheurs* sont des phrases qui ne sont plus usitées. On dit *accablé de malheurs, surpris ou saisi de fièvre.*

## REMARQUE.

*Après.*

**C**E mot devant un infinitif pour denoter une action presente & continuë, est François, mais bas, il n'en faut jamais user dans le beau stile. Exemple, M. de Malherbe parlant de certains Vers dit, *je suis après de les achever*; & en un autre endroit, *la nature est toujours après à produire de nouveaux hommes*; & encore, *il estoit après de faire que dans peu de temps il seroit son allié*. Il en use fort souvent, tantost avec la particule *de*, tantost avec la préposition *a*, & tantost aussi sans le verbe ensuite, comme quand il dit, *les livres n'en apprennent rien, je m'assure que les Q, que vous me dites estre après, en savent aussi peu*.

## OBSERVATION.

**T**outes les phrases que M. de Vaugelas rapporte dans cette remarque ont quelque chose de dur, dont l'oreille a peine à s'accommoder. Ainsi l'Académie ne croit pas qu'on s'en doive servir. On peut dire, *estre après* sans aucun verbe qui suive, pourveu que ce qui précède fasse entendre dequoy il s'agit. Par exemple, si on demande, *avez-vous copié cette lettre*? celui qui est chargé de la copier parle bien en respondant, *je suis après*; ce qui veut dire, *je suis après à la copier*; mais on parleroit fort mal si on disoit, *je suis après à faire cela*.

## REMARQUE.

*Se condouloir.*

**S**e condouloir avec quelqu'un de la mort d'une personne, ou de quelqu'autre malheur, est fort bien dit, & nous n'avons point d'autre terme en nostre langue pour exprimer

mer cet office de charité , ou de civilité , que la misere humaine rend si frequent dans le monde. M. de Malherbe a dit *rendre les devoirs de condoleance* , mais cette façon de parler n'est plus du bel usage , & *condoleance* , semble aujourd'huy un estrange mot.

## OBSERVATION.

**L**A langue a beaucoup changé depuis que M. de Vaugelas a escrit cette remarque , *se condouloir* , qu'il approuve , n'est plus en usage , & *condoleance* , qu'il a condamné est reçu dans cette phrase , *Faire des complimens de condoleance*.

## REMARQUE.

*Comme , comment , comme quoy.*

**C**ommençons par le dernier ; *comme quoy* qui est un terme nouveau , qui n'a cours que depuis peu d'années , mais qui est tellement usité , qu'on l'a à tous propos dans la bouche. Après cela , on ne peut blasmer ceux qui l'escrivent , mesme à l'exemple d'un des plus excellens & des plus celebres Escrivains de France , qui s'en sert d'ordinaire pour *comment* , *comme quoy* ; dit-il , *n'estes - vous point persuadé* , pour dire , *comment n'estes - vous point persuadé*. Mais pour moy , j'aurois mieux dire , *comment* , selon cette regle generale , qu'un mot ancien , qui est encore dans la vigueur de l'usage , est incomparablement meilleur à escrire , qu'un tout nouveau , qui signifie la mesme chose. Ces mots qui sont de l'usage ancien & moderne tout ensemble , sont beaucoup plus nobles & plus graves , que ceux de la nouvelle marque. Quand je parle des mots , j'entens aussi parler des phrases. Ce n'est pas que je ne me voulusse servir de *comme quoy* qui a souvent bonne grace , mais ce ne seroit gueres que dans un stile familier.

*Comment*, & *comme*, font deux, & il y a bien peu d'endroits, où l'on se puisse servir indifferemment de l'un & de l'autre. Il est certain que par tout où l'on a accoustumé de dire, *comme quoy*, on ne peut faillir de dire, *comment*, au lieu que si l'on disoit, *comme*, ce pourroit bien estre une faute. On peut pourtant dire quelquefois, *comme*, & *comment*, par exemple, *vous sçavez comme il faut faire*, & *comment il faut faire*. M. de Malherbe disoit tousjours, *comme*, en quoy il n'est pas suivy, car il n'y a point de doute que lors que l'on interroge, ou que l'on se fert du verbe, *demander*, il faut dire, *comment*, & non pas *comme*. Ce seroit fort mal dit, *demandez luy comme cela se peut faire*, au lieu de *demandez luy comment*, & *comme estes-vous venu*, au lieu de dire, *comment estes-vous venu?* & ainsi des autres.

## OBSERVATION.

**I**L est aisé de juger que *comme quoy*, qui estoit un mot nouveau que M. de Vaugelas a veu naistre, n'avoit pas esté généralement receu, puisqu'il a si-tost vieilli. On ne s'en fert plus presentement. Quant à *comment* & *comme*, il faut s'en tenir à ce qu'il observe dans cette Remarque. *Comment* s'employe tousjours quand on interroge, & très-souvent pour signifier de quelle maniere. *Je ne sçay comment vous pourrez conduire ce dessein pour réussir*. On peut aussi se servir de *comme* en certaines phrases, pour dire, *de quelle maniere*. *Je vais vous conter comme cela s'est passé*, *si je le rencontre il verra comme je le traiteray*. Ce mot *comme* a diverses acceptions qui ne conviennent point à *comment*. *Je le traiteray comme tous les autres*, pour dire *ainsi que tous les autres*. *Comme il descendoit de cheval on vint l'avertir*, pour, *dans le temps qu'il descendoit de cheval*. *Comme la modestie est une vertu estimée de tout le monde*, ainsi lorsqu'il &c. pour de mesme que la modestie &c. Cet Auteur employe des mots qui sont hors du bel usage, *comme*, pour dire, *par fois*. *On l'a trouvé comme mort baigné dans son sang*, pour dire, *presque mort*. *Il est comme l'ame de sa compagnie*; pour dire, *il est en quelque façon l'ame de sa compagnie*.

## REMARQUE.

*Guere, gueres, de naguere, de nagueres.*

**O**N dit *guere*, & *gueres* avec *s* & sans *s*, *de naguere*, ou *de nagueres*, commence à vieillir, & l'on dit plustost, *depuis peu*, comme *qui estoit arrivé depuis peu*, au lieu de dire, *qui estoit de nagueres arrivé*, ainsi que M. Coëffeteau & plusieurs autres ont accoustumé d'écrire, mais on peut fort bien dire, *qui estoit nagueres arrivé*, sans dire, *de nagueres*. *Nagueres* se doit orthographier de cette façon en un seul mot, & non pas *n'a-gueres*, avec les marques de son origine & de sa composition.

## OBSERVATION.

**O**N peut écrire *guere* & *gueres* indifferemment sans *s*; à la fin ou avec une *f*. *Nagueres* commence à vieillir, neantmoins on ne peut le condamner, *je le trouway nagueres en un tel endroit*. *Luy qui estoit nagueres les delices de la Cour*. On ne dir plus du tout *de nagueres*.

## REMARQUE.

*Compagnée pour Compagnie.*

**C**E mot est barbare, s'il en fut jamais, & neantmoins il est tous les jours dans la bouche & dans les écrits d'une quantité de gens qui font profession de bien parler & de bien écrire, ce seroit estre peu officieux de n'en faire pas une remarque, & de ne pas declarer que *compagnée*, en quelque sens qu'on le prenne, ne vaut rien, & qu'il faut toujours dire, *compagnie*. Je n'ay peu m'imaginer ce qui a donné lieu à une faute si grossiere, si ce n'est le verbe, *accompagner*, qui dans le commerce

ordinaire de la société civile, a son plus grand usage à l'infinif, & au préterit, où il fait fonner l'*e*, comme quand on dit, *il le faut accompagner, il l'est allé accompagner, je l'ay accompagné, il m'a accompagné*. En effet, fi l'on y prend garde, on trouvera qu'on fe fert cent fois de ces deux mots, & encore d'un troiſieſme, qui eſt le participe paſſif *accompagné*, pour une fois ou deux, que l'on dira *accompagnoit, ou accompagna, ou* quelqu'autre temps qui ne termine pas en *é*. Car *accompagne*, encore que l'*e* en ſoit féminin, ne laiſſe pas de contribuer auſſi bien que le maſculin à la corruption du mot, & d'eſtre cauſe avec quelque vray-ſemblance que l'on a dit, *compagnée*, pour *compagnie*. Je ne ſçay ſi le nom féminin *compagne*, n'y a point encore aidé; Il y a quelque plaisir meſlé d'utilité, de conſiderer les voyes & la naiſſance d'une erreur, & quand on a relevé une perſonne, ençore eſt-on bien-aïſe de voir ce qui l'a fait tomber.

## OBSERVATION.

**C***ompagnée*, n'a jamais eſté un bon mot, & ceux qui ont voulu l'établir, quoy que regardez comme gens qui écrivoient bien, n'ont pû en venir à bout,

## REMARQUE.

*Bienfaiteur, bienfaicteur, bienfaçteur.*

**B***ienfaiteur*, eſt le meilleur, c'eſt comme il faut eſcrire, & comme il faut prononcer. *Bienfaicteur*, avec le *c*, paſſe encore, pourveu qu'on ne prononce pas le *c*, mais *bienfaçteur*, ſelon l'opinion des plus délicats, ne vaut rien, quoy que pluſieurs diſent, ainſi l'on dit *malfaiteur, & malfaicteur*, ſans prononcer le *c*, & non pas *malfaçteur*.

## OBSERVATION.

ON n'a point esté du sentiment de M. de Vaugelas , qui veut que *Bienfaiteur* soit le meilleur de ces trois mots , & qui permet qu'on écrive *Bienfaïteur* , pourveu qu'en le prononçant on ne fasse point entendre le *c.* de la dernière syllabe ; ce qui seroit approuver *Bienfaiteur* , que l'Académie n'a point trouvé un bon mot. La plus grande partie des voix a esté pour *Bienfaïteur* , en prononçant le *c.* sans pourtant avoir exclu *Bienfauteur* , qui est dans la bouche de beaucoup de gens.

## REMARQUE.

*Bestail & Bestial.*

Tous deux sont bons , mais *bestail* , est beaucoup meilleur. Il semble que *bestial* est plus dans l'usage de la campagne , & que l'autre est plus de la ville & de la Cour.

## OBSERVATION.

Bestial n'est plus du tout en usage , si ce n'est au pluriel. On dit , *les Bestiaux* ; mail il faut dire *Bestail* au singulier , & ce mot n'a point de pluriel.

## REMARQUE.

*Eschapper.*

Ce verbe a trois régimes différens pour une même signification , on dit *eschapper d'un grand danger* , & *eschapper un grand danger* , qui est plus élégant que l'autre , & l'on dit aussi , *eschapper aux ennemis* , *eschapper aux embusches* , qui est encore une fort belle façon de parler.



## OBSERVATION.

ON n'a pas creu qu'*échaper un grand danger*, soit plus élégant qu'*échaper d'un grand danger*. Il semble au contraire que le regime de l'accusatif ne soit deû à ce verbe que dans cette phrase ; *Nous l'avons échapé belle*.

## REMARQUE.

*Il est, il n'est pour il y a, il n'y a.*

C'Est une phrase qui est fort familiere à M. de Malherbe, il est vray qu'*il n'est*, pour *il n'y a*, est beaucoup meilleur & plus en usage, que *il est*, pour *il y a*, en l'affirmative. Par exemple, *il n'est point d'homme si stupide, qui ne reconnoisse une divinité*, est bien meilleur, que de dire, *il n'y a point d'homme si stupide*. Mais si je disois, *il est des herbes si venimeuses, qu'elles font mourir subitement*, à mon avis je ne dirois pas si bien que si je disois, *il y a des herbes, &c.* Il faut remarquer, que l'on ne dit pas toûjours, *il n'est*, pour *il n'y a*; car l'on ne dira pas, *il n'est qu'un an*, pour dire, *il n'y a qu'un an*, ny, *il n'est que deux personnes*, pour dire, *il n'y a que deux personnes*. On le dit seulement, ou quand il est suivi de *point*, comme en l'exemple que nous avons donné, *il n'est point d'homme si stupide*, ou quand il est suivi de la conjonction *que*, jointe à la préposition *de*, avec un infinitif, comme, *il n'est que de servir Dieu*, ou avec *rien de*, comme, *il n'est rien de tel que de, &c.* quoy qu'il semble qu'à l'esgard de la phrase, ce ne soit qu'une mesme chose de dire, *il n'est que de servir, & il n'est rien de tel que de servir*. Voila ses trois principaux usages. Je ne sçay s'il y en a encore quelque autre. Il y a grande ap-

parence, que ç'ont esté nos Poëtes, qui pour éviter la rencontre des voyelles, ont introduit, ou du moins confirmé l'usage de ces façons de parler, si nécessaires en une infinité de rencontres.

## OBSERVATION.

**I**L est difficile de juger si ces mots ; *Il est*, pour *il y a* sont moins élégans à l'affirmative qu'avec une negative. Si c'est tres-bien parler que de dire, *il n'est point d'homme si stupide qui*, &c. on dira aussi fort elegamment, *il est des hommes tellement stupides qu'on ne sçauroit leur faire entrer dans l'esprit*, &c. cela dépend purement du gouft que l'on peut avoir pour l'une ou pour l'autre façon de parler. Comme on ne dit pas tousjours, *il est*, pour *il y a*, comme le fait remarquer M. de Vaugelas, aussi ne peut-on pas tousjours dire, *il n'y a*, au lieu de *il n'est*. On dit fort bien, *il n'est que deux heures*, pour dire, *il est seulement deux heures*, & on ne sçauroit dire dans le mesme sens, *il n'y a que deux heures* : car on le peut dire dans un autre sens. Par exemple si quelqu'un demande, *combien y a-t'il que vous n'avez veu vostre ami ?* on répondra juste, en disant absolument, *il n'y a que deux heures*, ou en joignant la particule *que*. *Il n'y a que deux heures que je l'ay veu*.

## REMARQUE.

*Parricide, fratricide.*

**O**N ne se sert pas seulement de ce mot pour signifier celui qui a tué son pere, comme la composition du mot le porte, mais pour tous ceux qui commettent des crimes enormes & desnaturez de cette espece : tellement qu'on le dira aussi bien de celui qui aura tué sa mere, son Prince, ou trahi sa patrie, que d'un autre qui auroit tué son pere ; car tout cela tient lieu de pere. Il y en a mesmes qui s'en servent pour un frere, ou pour une sœur ; car ceux qui disent *fratricide* parlent mal, &

composent un mot qui n'est pas François. Ainsi l'on dit *parricide*, du bien mesme, qui vient du costé de la mere. Il n'est pas question de s'attacher à l'origine de *parricide*, pour ne s'en servir qu'au pere, l'usage l'a estendu à tout ce que je viens de dire.

## OBSERVATION.

CE mot *Fratricide*, n'a point eu assez de voix pour estre receu, quoy que quelques-uns n'ayent pas voulu condamner cette phrase. *L'Empire de Rome a commencé par un fraticide*. On dit *Parricide*, non seulement pour signifier celuy qui a tué son pere, où qui a trahi sa patrie; mais aussi pour faire entendre le crime mesme. *Il a commis un parricide execrable*.

## REMARQUE.

*Cupidité.*

M. Coëffeteau a tousjours dit *cupidité*, & jamais *convoitise* M. de Malherbe en ufoit aussi: mais aujourd'huy je ne vois plus aucun de nos bons Escrivains qui en use, ils disent tous *convoitise*, *une trop grande convoitise de regner*.

## OBSERVATION.

*Cupidité* est un fort bon mot, dont il ne faut point faire scrupule de se servir pour signifier la concupiscence. D'ailleurs comme il marque un desir immodéré, on croit qu'on ne le doit pas condamner en cette phrase. *La cupidité, l'insatiable cupidité des richesses*.

## REMARQUE.

*Conquere.*

IL ne tient qu'à luy, dit quelqu'un de nos meilleurs Escrivains, qu'il ne conquere toute la terre. Je ne crois pas

pas que ce mot soit bon en ce temps-là. Le verbe *conquerir*, est anomal, & quand il se conjuguerait au temps dont est *conquere*, il me semble qu'il faudroit dire *conquiere*, parce que ce verbe prend l'*i*, en quelques endroits de sa conjugaison, comme nous difons *conquerons*, *conquerons*, *conquerez*, *conquierent*, & non pas *conquerent*.

## OBSERVATION.

**L**E verbe *conquerir*, que l'on employe tousjours avec grace à l'infinitif, n'a guere d'usage, quand on le veut conjuguer, qu'au temps qu'on appelle Aoriste, comme en cet exemple, *il conquit en peu de temps toute cette grande province*. Si l'on estoit obligé d'employer ce verbe au present du subjonctif, il faudroit dire *conquiere*, & non pas *conquere*.

## REMARQUE.

*Portrait, pourtrait.*

**I**L faut dire *portrait*, & non pas *pourtrait* avec un *u*, comme la plupart ont accoustumé de le prononcer, & de l'escire. Il est vray qu'on a fort long-temps prononcé en France l'*o* simple comme s'il y eust eu un *u* après, & que c'eust esté la diphthongue *ou*, comme *chouse*, pour *chuse*, *fouffe*, pour *fusse*, *arrouser*, pour *arroser*, & ainsi plusieurs autres. Mais depuis dix ou douze ans, ceux qui parlent bien, disent *arroser*, *fusse*, *chuse*, sans *u* & ces deux particulierement, *fouffe*, & *chouse*, sont devenus insupportables aux oreilles delicates. Les Poëtes sont bien aises que l'on ne prononce plus *chouse*, parce qu'encore que la rime consiste principalement en la prononciation si est-ce qu'ils n'ont jamais fait rimer *chouse*, par exemple avec *jaïouse*, mais tousjours avec les mots terminez en *ose*, comme *rose*, tellement que toutes

les fois que *chose* finissoit le Vers & faisoit la rime, s'il estoit employé le premier, & que *rosé* ou quelque autre mot de cette terminaison s'ensuivist, le Lecteur ne manquoit jamais de prononcer *choufè*, qui ne rimoit pas après avec *rosé*, & cela estoit également importun au Lecteur & au Poëte.

## OBSERVATION

IL y a long-temps qu'on a perdu l'habitude de prononcer la lettre *o*, comme si elle estoit accompagnée d'un *u*. Ainsi comme personne ne prononce plus *chouse* & *fouffé*, pour *chose* & *fossé*, on ne dit plus aussi *pourtrait* au lieu de *portrait*. Quelques-uns prononcent encore *arrouser*, mais mal; il faut dire *arroser*. *Ce pays est arrosé de plusieurs rivières.*

## REMARQUE.

*Filleul, fillol.*

Toute la Cour dit *filleul*, & *filleule*, & toute la ville *fillol*, & *fillole*. Il n'y a pas à delibérer si l'on parlera plustost comme l'on parle à la Cour, que comme l'on parle à la ville. Mais outre que l'usage de la Cour doit prévaloir sur celuy de l'autre sans y chercher de raison, il est certain que la diphthongue *eu*, est incomparablement plus douce que la voyelle *o*; c'est pourquoy les Courtisans qui vont tousjours à la douceur & à la beauté de la prononciation, en quoy consiste un des principaux avantages d'une langue, disent bien plustost *filleul*, que *fillol*. Et je m'assure que si l'on proposoit à qui que ce fust qui ne le sceust pas, & qui eust l'oreille bonne, de deviner lequel des deux est de la Cour, ou de la ville, il n'hesiteroit point à dire, qu'indubitablement *fillol* doit estre de la ville, & *filleul*, de la Cour.

## OBSERVATION.

**I**L n'y a plus que le petit peuple qui dise , *c'est mon fillol , c'est ma fillole*. Il faut dire *filleul & filleule* , & c'est de cette façon que toute la Cour & toute la ville parlent aujourd'huy.

## REMARQUE.

*Esire avec pour.*

**P**Ar exemple , *ils estoient pour avoir encore pis* , dit un de nos plus fameux Escrivains , c'est à dire , *ils couvoient fortune d'avoir encore pris*. Il est certain que cette façon de parler est tres-Françoise , mais basse. On s'en sert encore en un autre sens , qui n'est pas si usité , ny si bon , comme *je suis pour soustenir cette proposition* , ainsi que l'a escrit un de nos Autheurs modernes , c'est à dire , *j'ose soustenir* , ou *j'oseray soustenir cette proposition*.

## OBSERVATION.

**E**Stre pour faire une chose , estre pour soustenir une proposition , sont des façons de parler qui ne sont plus en usage. La Langue veut aujourd'huy des termes plus simples & plus aisez.

## REMARQUE.

*Verbe substantif mal placé.*

**L**E verbe substantif *estre* ne se doit jamais mettre en aucun de ses temps devant le nom qui le regit. Par exemple , *& fut son avis d'autant mieux receu* ; il faut dire , *& son avis fut d'autant mieux receu*. Il ne faut pas dire non plus , *estant les broüillarts si espais* , mais *les broüillarts estant si espais*. J'ay fait cette remarque à cause que l'un de nos plus celebres Escrivains parle ordinaire-

ment ainsi, & il ne le faut pas imiter en cela, c'est écrire à la vieille mode.

## OBSERVATION.

**M** De Vaugelas condamne avec beaucoup de raison ce-luy qui a employé les phrases qui sont rapportées dans cette Remarque. Le verbe *estre* ne sçauroit estre placé devant son nominatif, s'il n'est précédé de l'adjectif *tel*, ou du mot *ainsi*, qui en est l'équivalent, ou de quelque autre semblable. *Tel estoit le sentiment de ce grand homme qui croyoit, &c. Ainsi fut terminé le différent qui les animoit depuis si long-temps, à la perte l'un de l'autre.* On dit fort bien en termes de Pratique, *pardevant, &c. furent presens tels & tels.*

## REMARQUE.

*Date.*

**B**eaucoup de gens disent, *le date d'une lettre*, voyons *le date*, il faut dire *la date*; car il est tousjours féminin, & les epithetes ordinaires de ce mot le font voir clairement; car on dit *de fraische date*, *de nouvelle date*, *de vieille date*, & jamais *de frais date*, *de nouveau date*, *de vieux date*, qui seroient insupportables. Il faut écrire *date*, avec un seul *t*, venant du Latin, *datum*, ou *data*, *supple*, *epistola*, & pour le distinguer encore du fruit du palmier qu'on appelle *datte*, & qui est aussi féminin.

## OBSERVATION.

**M** Algré la Remarque de M. de Vaugelas qui apporte des exemples convainquans du genre de *date*, plusieurs personnes s'y trompent encore, & disent *le date*; mais ils parlent mal. *Date* est tousjours féminin, & doit s'écrire avec un seul *t*.

## REMARQUE.

*Seureté, seurté.*

**Q**Uoy qu'en parlant il semble que l'on ne fait jamais ce mot que de deux syllabes, si est-ce qu'il est toujours de trois, & qu'il n'est pas mesme permis en Vers de ne le faire que de deux. Toujours *seureté*, & jamais *seurté*. Mais outre que la prononciation qui ne le fait paroistre que de deux syllabes, est capable de tromper; on peut encore estre trompé par l'analogie de plusieurs autres noms, qui ne sont que de deux, comme *clarté*, *cherté*, *fierté*, &c. Neantmoins *seureté*, n'est pas tout à fait sans exemple; car nous difons *pureté*, & non pas *purté*.

## OBSERVATION.

**S***eureté* & *pureté* sont des mots de trois syllabes, & on les fait sentir toutes dans le stile soustenu, & dans la Poësie.

## REMARQUE.

*Dont.*

**C**ette particule est tres-commode & de tres-grand usage en nostre langue. C'est un mot indeclinable, qui convient à tout genre, & à tout nombre, & qui s'accomode avec toutes sortes de choses sans exception, ce que ne fait pas *quoy*, comme vous verrez en son lieu. Il se met au lieu du genitif & de l'ablatif pour *duquel*, & *de laquelle*, ou *desquels*, & *desquelles*; comme *l'homme*, ou *la femme dont j'ay espousé la fille*, *les hommes* & *les femmes dont je vous ay parlé*. On s'en sert encore pour *dequoy*, comme *ce dont je vous ay parlé*. Mais il faut



prendre garde de n'en pas abuser, à cause qu'on en a souvent besoin : J'appelle abuser, en user trop frequemment; Car il n'est pas croyable comme ce mot tou monosyllabe qu'il est, ne laisse pas de blesser la veuë, ou l'ouïe, quand il est repeté trop souvent en une mesme page.

Quelques-uns disent encore *dont*, pour d'où, comme *le lieu dont je viens*, mais c'est tres-mal parler, il faut dire *d'où je viens*, quoy que ce fust sa vraye & sa premiere signification; car *dont*, vient de *unde*. On dit neantmoins *la race*, ou *la maison dont il est sorti*, mieux que *d'où il est sorti* qui toutefois est bon. En cet exemple *dont il est sorti*, veut dire, *de laquelle il est sorti*.

Il y en a qui font scrupule de se servir de ce mot dans la situation où vous l'allez voir en cet exemple. *C'est un homme dont l'ambition excessive a ruiné la fortune*, quoy qu'icy il se rapporte à *homme*, comme signifiant *duquel*, neantmoins il a encore un autre rapport à ce qui suit aussi bien qu'à ce qui précède, & ils disent que ce n'est pas parler nettement, parce que *dont*, estant proche d'*ambition*, il semble qu'il s'y rapporte, & toutefois cela n'est pas, car il se rapporte à *fortune*, & qu'ainsi ne soit, rap-portez-le à *ambition*, vous trouverez que le sens sera imparfait, & que *fortune*, demeurera un mot indefini, sans que l'on ait fait entendre de la fortune de qui l'on parle. Cependant la plus part de nos meilleurs Escrivains & en Prose & en Vers n'en font nulle difficulté, tous leurs écrits en sont pleins, je n'en donneray qu'un exemple de M. de Malherbe,

*Que peut la fortune publique  
Te voüer d'assez magnifique,  
Si mise au rang des immortels,  
Dont la vertu suit les exemples,*

*Tu n'as avec eux dans nos Temples*

*Des Images et des Autels ?*

Ce *dont*, ne se rapporte pas à *vertu*, qui est proche, mais à *exemples*. C'est pourquoy je l'ay appelé scrupule, & neantmoins j'ay trouvé à propos de le proposer icy, afin qu'on y prenne garde, & que chacun en use selon son jugement. Pour moy je voudrois autant qu'il se pourroit éviter cette équivoque, sans que pourtant je la voulusse condamner.

#### OBSERVATION.

Comme on a coustume de dire, *d'où venez vous*, qui est l'*unde* du Latin, il faut dire aussi, *le lieu d'où il vient*, selon la Remarque de M. de Vaugelas, & non pas *le lieu dont il vient*. Cette phrase, *la maison, la race dont il est sorti*, c'est-à-dire, *de laquelle il est sorti*, doit estre preferée à celle-cy, *la race d'où il est sorti*, parce que *d'où* ne signifie point *duquel* où *de laquelle*; ce qui se connoist en interrogeant. On ne dit point, *d'où est-il sorti ?* quand on se veut informer de la naissance de quelqu'un. On dit, *de quelle maison est-il sorti ?*

Il y a plusieurs personnes qui se permettent des phrases pareilles à celle que rapporte M. de Vaugelas. *C'est un homme dont l'ambition excessive a ruiné la fortune*. Ils disent par exemple, *cette femme dont la beauté égaloit l'esprit*. On entend bien ce qu'ils veulent exprimer par-là; mais il ne laisse pas d'y avoir quelque équivoque, ou plustost, cette phrase n'a pas toute la netteté que l'on y peut souhaiter, puisque la particule *dont* ne sçauroit se rapporter à *beauté*, & à *esprit* tout à la fois. Ainsi il vaut mieux tourner la phrase, & dire, *cette femme, qui n'avoit pas moins d'esprit que de beauté, où qui avoit autant d'esprit que de beauté*.

#### REMARQUE.

*Ambitionner.*

IL y a long-temps que l'on use de ce mot, mais ce n'est pas dans le bel usage; Ceux qui font profession de

parler & d'écrire purement, l'ont tousjours condamné, & quoy que l'on ait fait pour l'introduire, ç'a esté avec si peu de succez, qu'il y a peu d'apparence qu'il s'establisse à l'avenir. On dit *affectionner*, *cautionner*, *proportionner*, & quelques autres semblables, mais ce n'est pas à dire que l'on puisse par analogie former des verbes de tous les noms terminez en *ion*, comme d' *ffection*, on a fait *ffectionner*, & de *caution*, *cautionner*, &c. Il y en a qui se disent au participe passif, dont le verbe n'est point usité que parmy ceux qui n'ont aucun soin de la pureté du langage. Par exemple on dit, *passionné*, qui est un tres-bon mot, mais *passionner*, actif est tres-mauvais; comme quand on dit *passionner quelque chose*, pour dire, *aimer ou desirer quelque chose avec passion*. En neutre passif *se passionner*, est excellent. On dit aussi *intentionné*, & jamais *intentionner*, comme *mentionné*, *conditionné*, & jamais *mentionner*, *conditionner*, si ce n'est au Palais. Mais pour *ambitionner*, il est si mauvais, que mesme il ne vaut rien au participe, & que ceux qui rejettent le verbe, rejettent aussi *ambitionné*.

## OBSERVATION.

**M.** De Vaugelas n'a pas bien jugé de ce mot, quand il a dit qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il deust s'establiir. On peut l'employer avec grace; mais non pas indifferemment pour signifier rechercher avec ardeur. On ne dit point *ambitionner une charge*, *ambitionner les honneurs*; c'est-à-dire, qu'on ne l'employe point dans toutes les choses dont l'ambition peut estre flatée; mais on parlera fort bien quand on dira, *la gloire de vous servir est la chose du monde que j'ambitionne le plus*. On a approuvé tout ce que M. de Vaugelas a dit sur le verbe *passionner*.

## REMARQUE.

## REMARQUE.

*Fond, & fonds.*

**C**E sont deux choses différentes, que l'on a accoustumé de confondre, & que les Latins appellent diversement, car *fond* sans *s*, se dit en Latin *hoc fundum*, & *fonds* avec une *s*, *hic fondus*. *Fond* sans *s*, est la partie la plus basse de ce qui contient, ou qui peut contenir quelque chose, comme *le fond du tonneau*, *le fond du verre*, *le fond de la mer*, *le fond d'un puits*. Les Latins selon l'opinion de Valla ne disent *fundum*, proprement que de la plus basse partie de ce qui contient ou qui peut contenir quelque chose de liquide; mais en François *fond*, a une plus grande estenduë, & se dit aussi bien des autres choses qui ne sont pas liquides; car nous disons *le fond d'une tour*, *le fond d'un sac*, *le fond d'une poche*, *le fond d'un chapeau*, &c. *Fonds* avec *s*, est proprement *la terre qui produit les fruits propres à la nourriture de l'homme ou des animaux*; mais cette signification s'estend figurément à *tout ce qui rapporte du profit*, & à beaucoup d'autres choses encore, qu'il n'est pas à propos de dire icy: Il suffit d'avoir fait remarquer la différence des deux, afin que désormais on sçache quand il faut mettre l'*s*, ou quand il ne la faut pas mettre: par exemple, il faut dire, *de fond en comble* & non pas *de fonds en comble*, parce que *fond*, en cet endroit est la plus basse partie de l'édifice opposée à *comble*, qui est la plus haute. On dit aussi *au fond*, & *venir au fond*, & non pas *au fonds*, parce qu'on entend parler de la dernière partie que l'on atteint après avoir pénétré tout le reste. Mais on dira, *il y a vingt mille livres de rente en fonds de terre*, avec une *s*,

& non pas *en fond de terre*, sans *s*. Et de mesme dans le figuré *il n'y a point de fonds*, *il faut faire un fonds*, &c. il faut dire *fonds*, & non pas *fond*, parce que ce *fonds* la vient de *fundus*, & non pas de *fundum*, le François ayant conservé l'*s*, au propre & au figuré du mot qui vient de *fundus*, & ne l'ayant pas receüe en celuy qui vient de *fundum*, comme il n'y en a point au Latin.

## OBSERVATION.

ON a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur la distinction de *fond* sans *s*. venant du mot Latin *fundum*, & de *fonds* avec une *s*. venant de *fundus*. *Fond* sans *s*. signifie non seulement l'endroit le plus bas d'une chose creuse, comme *le fond d'un tonneau*, *le fond d'un puits*; mais aussi ce qu'il y a de plus éloigné & de plus retiré du commerce dans quelque pays, comme, *le fond d'un bois*, *le fond d'un desert*, *estre dans le fond d'une Province*. Il s'employe figurément dans ce sens là dans plusieurs phrases. *Dieu connoist le fond des cœurs* *Le fond d'un proces*, *le fond d'une question*, *posseder une science à fond*. *Fonds* avec une *s*. venant du Latin *fundus* signifie le sol d'une terre, d'un champ, d'un heritage, & se dit aussi d'une somme considerable d'argent, *Il faut faire un fonds pour telle chose*. *Il n'y a point de fonds*. *Le fonds n'est point encore fait*. En examinant cette phrase, *vendre le fonds & le tres-fonds*, quelques-uns ont creu que *le fonds & le tres-fonds* dans le figuré devoient s'ecrire sans *s*. *Cet homme sçait le fond & le tres-fond de l'affaire*. On n'y a point mis de difference, & on a conclu que le figuré suivoit le propre. Quelqu'un de la Compagnie a demandé ensuite s'il falloit dire *faire fonds*, ou *faire fond sur quelqu'un*. On a répondu qu'il falloit dire *faire fonds* avec une *s*. *Fonds* devant estre regardé dans cette façon de parler, comme le sol d'un heritage.

## REMARQUE.

*Tant & de si belles actions.*

**P**AR exemple, *il a fait tant & de si belles actions.* Cette façon de parler a esté fort usitée autrefois par les meilleurs Escrivains, mais aujourd'huy elle a je ne sçay quoy de vieux & de rude & ceux qui escrivent bien purement ne s'en servent plus. Ils se contentent de dire *il a fait tant de belles actions*, qui est incomparablement plus doux, & qui comprend & la quantité & la qualité des actions, aussi bien que si l'on disoit, *il a fait tant & de si belles actions*; car encore que l'on ne mette pas *si*, avec *belles*, on ne laisse pas d'exprimer suffisamment ce que l'on veut dire. Quelques-uns neantmoins croient que dans le genre sublime cela fait tout un autre effet, de dire *tant & de si belles actions*, que si l'on disoit simplement *tant de belles actions*; mais plusieurs ne sont pas de cet avis, sur tout en escrivant; car en parlant, c'est une autre chose & je sens bien que la prononciation luy peut donner quelque emphase.

## OBSERVATION.

**O**N n'a point esté de l'avis de M. de Vaugelas, qui veut que cette façon de parler, *tant & de si belles actions*, ait quelque chose de vieux & de rude. On a trouvé au contraire qu'elle a bonne grace dans le stile soutenu, sur tout au commencement d'une période, après qu'on a parlé de chacune de ces belles actions. *Tant & de si belles actions méritoient bien la glorieuse récompense, que, &c.* On peut se servir de cette même manière de parler, non seulement en escrivant, mais dans la conversation, selon la matiere que l'on traite.

## REMARQUE.

*Quoy que l'on die , quoy qu'ils dient.*

**A**U singulier , *quoy que l'on die* est fort en usage , & en parlant , & en escrivant , bien que *quoy que l'on dise* , ne soit pas mal dit : Mais *quoy qu'ils dient* , au pluriel ne semble pas si bon à plusieurs que *quoy qu'ils disent* , je voudrois user indifferemment de l'un & de l'autre. Il y en a qui disent *quoy que vous diez* pour dire, *quoy que vous disiez* , mais il est insupportable.

## OBSERVATION.

**I**L faut dire présentement *quoy qu'on dise* , & non pas , *quoy qu'on die* , qui s'est dit autrefois , sur tout en Poësie. Peu de personnes ont dit *quoy qu'ils dient* , *quoy que vous diez* , qui estoient deux mots insupportables.

## REMARQUE.

*Bailler , donner.*

**C**E verbe *bailler* , a vieilli , & l'on ne s'en sert plus en escrivant que fort rarement. On dit toujours *donner* , au lieu de *bailler* , si ce n'est en certains endroits , comme quand on dit *bailler à ferme* , ou bien lors que l'on a esté contraint de se servir souvent de *donner* , & que l'on est encore obligé de le repeter ; M de Malherbe l'a preferé une fois à *donner* .

*Telle que nostre siècle aujourd'huy vous regarde  
Merveille incomparable en toute qualité,  
Telle je me promets de vous bailler en garde  
Aux fastes éternels de la posterité.*

J'ay oüi dire à l'un des plus beaux Esprits de ce temps une assez plaisante chose, que ce qui luy a fait haïr premièrement ce mot de *bailler*, c'est un de ses amis, qui ayant heurté à une porte d'un logis, où il y avoit assemblée, demanda à celui qui luy vint ouvrir, *baille-t'on le baille-cceans*? Je dis cecy pour faire voir le mauvais effet de ce mot employé au lieu de *donner*. Outre que je suis bien aise de fortifier cette remarque, du sentiment d'une personne qu'on peut nommer un des Oracles de nostre langue, aussi bien que de la Grecque & de la Latine; & chez qui les Muses & les Graces, qui ne s'accordent pas tousjours, sont parfaitement unies.

## OBSERVATION.

ON ne se sert plus du tout en escrivant du verbe *bailler*, pour dire, *donner*, & quand mesme on auroit employé beaucoup de fois ce mot *donner*, si on faisoit scrupule de le repeter encore, il faudroit chercher une autre expression plustost que de dire *bailler*, qui a vieilli, excepté dans cette Phrase, *bailler à ferme*. On peut dire aussi *donner à ferme*. *Vous me la baillez belle*, que l'on dit encore, est une maniere de parler proverbiale.

## REMARQUE.

*Ce peu de mots ne sont que pour, &c.*

VOicy un exemple d'une construction estrange où le genitif regit le verbe. On dira que *ce peu*, est un terme collectif, qui par consequent a le sens du pluriel, & qu'ainsi il ne faut pas s'estonner s'il regit le pluriel; mais nous avons remarqué ailleurs, qu'encore que le nominatif singulier soit un mot collectif, neantmoins il ne regira pas le pluriel si le genitif n'est pluriel, comme *la plus part sont, la plus-part des hommes sont, &c. la plus-*



*part du monde fait, une infinité de gens sont entrez, & une infinité de monde est entré.* D'ordinaire après *ce peu*, si le genitif est pluriel, il faut que le verbe soit pluriel aussi, mais si le genitif est singulier, il faut que le verbe soit singulier aussi, comme *ce peu de sel suffira*. Quelquefois avec le genitif pluriel, on met le verbe au singulier, comme *ce peu d'exemple suffira*, mais cela se fait rarement, & il est bon de l'éviter.

## OBSERVATION.

**D**Ans la phrase que M. de Vaugelas rapporte, *ce peu* n'est point regardé comme un collectif qui demande un pluriel, puis qu'il faut dire *ce peu de sel suffira*, & qu'on ne sauroit parler autrement. Quand le genitif qui suit *ce peu* est pluriel, il faut mettre le verbe au pluriel: ce qui n'arrive pas neanmoins dans toutes les phrases où le genitif est pluriel. C'est fort bien parler que de dire, *un grand nombre d'ennemis parurent*; mais on peut dire dans ce mesme exemple, *un grand nombre d'ennemis parut*, & l'on ne peut dire, *le peu d'ennemis qu'il rencontra ne put luy tenir teste*. Il faut dire, *ne purent luy tenir teste*. Quand à cette phrase, *ce peu d'exemple suffira*, si elle peut estre soufferte, c'est parce que l'oreille ne distingue point si le mot *exemples* est au pluriel ou au singulier; mais elle sera blessée si on dit, *le peu de raisons qu'il vous apporte est une marque*, au lieu de dire, *sont une marque*.

## REMARQUE.

*Mon, ton, son.*

**P**Lusieurs ne peuvent comprendre comment ces pronoms possessifs, qui sont masculins, ne laissent pas de se joindre avec les noms feminins, qui commencent par une voyelle; car on dit *mon ame, mon envie, mon inclination*, &c. & ainsi des autres deux *ton*, & *son*. Quelques-uns croyent qu'ils sont du genre commun, servant

tousjours au masculin, & quelquefois au féminin, c'est à dire à tous les mots féminins qui commencent par une voyelle, afin d'éviter la cacophonie que feroient deux voyelles, comme, *ma ame, ma envie, ma inclination, &c.* venant à se rencontrer. On dit pourtant, *m'amie, & m'amour*, en termes de careffes, mais ce n'est qu'en ces deux mots, que je sçache, & en certaines occasions qu'on parle ainsi; car on ne dira point *une telle estoit fort m'amie*, mais *estoit fort mon amie*, ny *m'amour est constante*, pour dire, *mon amour est constante*. D'autres soustiennent que ces pronoms sont tousjours masculins, mais qu'à cause de la cacophonie on ne laisse pas de les joindre avec les féminins, qui commencent par une voyelle tout de mesme, disent-ils, que les Espagnols se servent de l'article masculin *el*, pour mettre devant les féminins commençans par une voyelle, disant *el alma*. & non pas *la alma*. De quelque façon qu'il se fasse, il suffit de sçavoir qu'il se fait ainsi, & il n'importe gueres, ou point du tout, que ce soit plustost d'une maniere que de l'autre: Il faut ajouter ce mot pour l'*h* consone. quoy que nous en ayons parlé à plein fond dans la remarque de l'*h*, que comme lors qu'elle s'aspire, elle tient lieu d'une veritable consone en tout & par tout sans exception, aussi devant les noms féminins qui commencent par cette sorte d'*h*, il faut dire *ma*, & non pas *mon*, *ma haquenée, ma harangue*, & non pas *mon haquenée, & mon harangue*, tout de mesme que l'on dit *ma femme*, & non pas *mon femme*, comme parlent les Estrangers, qui apprennent nostre langue. Que si l'*h* est muette, alors on dit *mon*, comme on a accoustumé de dire tousjours devant les voyelles, cette *h* n'estant comptée pour rien, *mon heure*, & non pas *ma heure, son histoire*, & non pas *sa histoire*.

## OBSERVATION.

**I**L est certain que l'usage a établi que les pronoms possessifs masculins, *mon, ton, son*, doivent estre mis devant les substantifs feminins qui commencent par une voyelle ou par une *h* non aspirée. Comme *mon ami, ton épée*. Cela ne s'est établi que pour éviter la cacophonie, & ce qui en est une preuve convainquante, c'est que dans toutes les phrases où ces pronoms possessifs sont précédés par un adjectif, dont la première lettre est une consonne, ce qui empêche la cacophonie, ils sont mis au féminin. *Ma fidelle amie, ta longue épée*, M. de Vaugelas a dit tout ce qui se pouvoit dire sur ces deux mots *m'amour & m'amie*.

## REMARQUE.

*Mes obeïssances.*

**U**Ne infinité de gens disent & écrivent, *je vous iray assurer de mes obeïssances*. Cette façon de parler n'est pas Françoisé, elle vient de Gascogne, il faut dire *obeïssance*, au singulier, & jamais au pluriel, *je vous iray assurer de mon obeïssance*; car ce mot au singulier signifie *l'habitude, & tous les actes reiterés de l'obeïssance*.

## OBSERVATION.

**P**Ar ce qu'on dit *assurer quelqu'un de ses respects*, on a creu pouvoir dire également *assurer quelqu'un de ses obeïssances*; mais cette phrase n'est pas usitée parmi ceux qui se piquent de bien parler. M. de Vaugelas blasme avec justice *obeïssances* au pluriel. La raison qu'il en apporte est fort bonne.

REMARQUE.

## REMARQUE.

*Le voyla qui vient.*

**C**'Est ainsi qu'il faut dire, & non pas *le voyla qu'il vient*, car ce qui est relatif à *le*, qui est devant. Mais parce que dans le masculin, l'oreille ne discerne pas aisément si l'on dit *le voyla qui vient*, ou *le voyla qu'il vient*, il faut donner un exemple au féminin, qui ne permettra pas d'en douter. On dit donc aussi *la voyla qui vient*, & non pas *la voyla qu'elle vient*. Ce dernier n'est point François. On dit tout de mesme *le voyez-vous qui vient*, *la voyez-vous qui vient*, & non pas *qu'il vient*, n'y *qu'elle vient*; mais il est à remarquer que pour *qui*, on ne dit jamais *lequel*, ny *laquelle*, en cet endroit, ny au singulier, ny au pluriel.

## OBSERVATION.

**C**ette Remarque a esté approuvée tout d'une voix. On ne scauroit dire *le voilà qu'il vient* ny *le voilà lequel vient*. On dit de mesme au pluriel en parlant de plusieurs personnes, *les voilà qui viennent*, & non pas *les voilà qu'elles viennent*.

## REMARQUE.

*Comme je suis.*

**O**N a repris, comme plusieurs sçavent, cette façon de parler, *quand je ne serois pas vostre serviteur comme je suis*, disant que ces dernieres paroles *comme je suis*, sont inutiles, & qu'il suffit de dire *quand je ne serois pas vostre serviteur*. Mais outre que l'Usage autorise cette façon de parler & que cette repetition a bonne grace; comme les repetitions l'ont souvent en nostre langue, il n'est pas vray que ces paroles-là soient inutiles; car pour

estre inutiles, il faudroit qu'on ne pût jamais dire *quand je ne serois pas vostre serviteur*, que necessairement, & tacitement on n'entendist les paroles suivantes *comme je suis*. Or est-il que cela est faux, parce qu'après ces paroles, *quand je ne serois pas vostre serviteur*, tant s'en faut qu'il faille necessairement sous-entendre les autres, qu'au contraire on peut dire, *comme je ne le suis pas*. Par exemple, un homme dit à un autre, *je suis assure que vous n'etes point mon serviteur*, ou *mon amy*, & l'autre respond, & *quand je ne serois pas vostre serviteur*, ou *vostre amy*, *comme en effet je ne le suis pas*, *me seroit il imputé à crime*.

## OBSERVATION.

ON n'a pas trouvé que ces paroles *comme je suis*, soient inutiles dans la phrase de M. de Vaugelas, quoy qu'elles puissent estre supprimées sans qu'il manque rien au sens ; mais il a paru qu'il seroit mieux de dire, *quand je ne serois pas vostre ami comme je le suis* que de dire simplement *comme je suis*. Ce mot *comme* veut dire *autant que*, & si on mettoit *autant que*, au lieu de *comme*, il faudroit dire *quand je ne serois pas vostre ami autant que je le suis*. Quelques-uns ont creu que l'autre phrase où il y a une double negation n'est point naturelle, & ils y ont trouvé de la contradiction. Ils prétendent qu'on ne sçauroit dire, *Quand je ne serois pas vostre ami*, qu'on ne marque par ces mots qu'on l'est effectivement, & qu'ainsi on ne sçauroit ajouter, *comme en effet je ne le suis pas*, puisque ce seroit dire le contraire de ce que signifie le commencement de cette phrase. Les autres en bien plus grand nombre ont esté d'un avis contraire, & à la pluralité des voix cette façon de parler a paru tres-bien construite.

## REMARQUE.

*Vers où.*

EXemple, *il se rendit à un tel lieu, vers où l'armée s'avançoit*. Cette façon de parler, qui s'est intro-

duite depuis peu , & qui commence à avoir cours , parce qu'elle est commode , n'est pas bonne ; tant à cause de la transposition de ces deux mots , que pour la nature de la préposition *vers* , qui ne regit jamais un adverbe , comme est *où* , mais tousjours un nom , soit avec article , soit sans article , comme *vers Paris* , *vers l'Orient* , *vers la ville* . Nous avons pris ce *vers où* des Italiens , qui disent *verso dove* .

## OBSERVATION.

ON a esté du sentiment de M. de Vaugelas qui condamne cette façon de parler *vers où* .

## REMARQUE.

*Plaire.*

CE verbe se met quelquefois avec *de* , & quelquefois sans *de* ; & en certains lieux il est comme indifférent de le mettre ou de le laisser. Je dis comme indifférent , parce qu'aux endroits où l'on a le choix de l'un ou de l'autre , il semble qu'il est tousjours mieux de le laisser. Par exemple on dit fort bien *la faveur qu'il vous a plu me faire* , & *qu'il vous a plu de me faire* ; mais l'opinion la plus commune est que , *il vous a plu me faire* , est beaucoup mieux dit. Ce seroit une faute de ne mettre pas le *de* , aux phrases suivantes , *il me plaist de faire cela* , *il me plaist d'y aller* , *il ne luy plaist pas d'y aller* ; car on ne dira jamais *il me plaist faire cela* , ny *il me plaist y aller* , ny *il ne luy plaist pas y aller* . Et cependant il faut dire par exemple , *afin qu'il luy plaist me faire l'honneur de m'aimer* , & non pas *afin qu'il luy plaist de me faire l'honneur de m'aimer* , non seulement à cause de la repetition de deux *de* , mais par la nature mesme du verbe , qui en cet endroit & en

une infinité d'autres semblables aime à se passer de cette particule ; car nous disons tout de mesme , *fin qu'il luy plaise me faire cette grace* , quoy qu'il n'y ait pas lieu de repeter deux fois *de* il est vray que pour l'ordinaire on est obligé de se servir de la particule *de* , soit avec le nom , ou avec le verbe , comme *s'il luy plaisoit m'honorer de ses commandemens* , *s'il luy plaisoit me faire l'honneur de me commander* , tellement que si l'on mettoit encore un *de* , après le verbe *plai e* , cela seroit bien rude , & c'est peut-estre la cause , pour laquelle le plus souvent on n'y met point le *de* , parce que son plus grand usage est en ces fortes de phrases. Et de fait lors qu'il n'y a pas lieu de mettre un autre *de* , je remarque qu'on le met après *plaire* , comme *s'il vous plait de m'oüir* , est fort bien dit , & je doute un peu que *s'il vous plait m'oüir* , soit fort bon.

Quant à ce qui est des phrases , *il me plait de le faire* , *il me plait d'y aller* , & autres de cette nature , où le *de* , ne peut estre obmis , peut-estre que c'est pour la mesme raison , qui est qu'il n'y a point d'autre *de* , qui suive. Mais je crois qu'on le peut encore attribuer à une autre cause , à sçavoir à la difference qu'il faut faire entre *plaire* , quand il signifie une volonté absoluë , comme quand on dit , *il me plait de le faire* , *il me plaisoit d'y aller* , & *faire* , quand on s'en sert en termes de civilité , de respect & de courtoisie , comme quand on dit , *s'il luy plaisoit me faire l'honneur* , *il luy a pleu me faire une grace* ; Car quand il exprime une volonté absoluë , il faut tousjours mettre *de* , & quand on l'employe par honneur , souvent on ne le met pas. Il est vray aussi que cette difference peut-estre ne procede que de ce qu'on ne repete point le *de* , après l'un , & qu'on le repete presque tousjours après l'autre.

## OBSERVATION.

**M** De Vaugelas a fort judicieusement observé, que quand on se sert du verbe *plaire*, pour marquer une volonté absolüe, il est indispensable de le faire suivre de la particule *le*, ce qu'il faut tousjours faire, quoy qu'on la repete ensuite. Ainsi on doit dire, *il me pla.st de vous avertir de vos neglig nces*, quoy que la particule *de* soit repetée dans cette phrase, & non pas, *il me plai.st vous avertir de vos negligences*. On ne demeure point d'accord que *la faveur qu'il vous a pleu me faire*, doive estre preferé à *la faveur qu'il vous a pleu de me faire*. Au contraire cette derniere phrase paroist meilleure que l'autre. En general quand *plaire* est employé comme un simple terme de civilité, il y a beaucoup d'occasions où l'on peut supprimer *de*, comme en cette phrase, *je voudrois bien qu'il vous plust me faire l'honneur de me charger de ce soin*. La particule *de* après *plust*, y mettroit je ne sçay quoy de rude qu'on doit éviter, *je voudrois qu'il vous plust de me faire l'honneur de me charger de ce soin*. Il y a un certain usage qu'on ne peut bien déterminer qui fait employer cette particule, ou la supprimer quand il le faut.

## REMARQUE.

*Corrival, complaintes.*

**C**orrival, qui signifie proprement, comme chacun sçait, un concurrent en amour, & figurément un competeur en toute sorte de poursuite, est devenu vieux, & n'est plus gueres en usage. On ne dit plus que *rival* qui aussi est bien plus doux & plus court. Ainsi nos Poètes jusques au temps de M. Bertaut inclusivement, ont dit *complaintes*, pour *plaintes*, & ont intitulé leurs *plaintes*, *Complaintes*.



## OBSERVATION.

**C**orrival a vieilli entierement, il n'a plus d'usage. *Complaintes* pour *plaintes* n'est pas meilleur. Il n'est plus souffert qu'en cette phrase qui se trouve encore dans les Monitoires, *faire complainte à l'Eglise.*

## REMARQUE.

*Il s'est bruslé, & tous ceux qui estoient auprès de luy.*

**C**ette façon de parler, quoy que familiere à un de nos meilleurs Ecrivains, n'est pas bonne, parce que la construction en est tres-mauvaïse; Car il faudroit dire, *il s'est bruslé & a bruslé tous ceux qui estoient auprès de luy*, & il n'est pas question d'affecter la briéveté, ny de craindre la repetition d'un mot en de semblables occasions. Rien n'en peut dispenser en celle-cy, & il est impossible que la construction du verbe passif puisse compatir avec celle du verbe actif, ny le verbe auxiliaire *estre*, tenir la place de l'autre verbe auxiliaire *avoir*, tant leurs fonctions & leurs regimes sont differens, ou pour mieux dire, opposez. Et neantmoins ceux qui escrivent selon l'exemple qui sert de titre à cette remarque, pechent contre tout cela.

## OBSERVATION.

**L**A Remarque de M. de Vaugelas est fort juste, il faut dire necessairement, *il s'est bruslé & a bruslé en mesme temps tous ceux qui estoient auprès de luy*, le verbe auxiliaire *estre* ne pouvant tenir la place de l'auxiliaire *avoir* dans les derniers mots de cette phrase. Il faut éviter plusieurs autres manieres de parler qui ne sont pas moins irregulieres, par exemple, *il s'est attiré une estime generale, & rendu celebre par quantité de sçavans Ouvrages*: c'est fort bien parler que de dire, *il s'est attiré une estime generale*, c'est aussi fort bien parler que de dire, *il s'est ren-*

*du celebre* ; mais on ne peut dire dans la même phrase, *il s'est acquis une estime generale & rendu celebre*, il faut repeter *s'est* & dire, *& s'est rendu celebre* ; parce que ce pronom relatif *se*, qui est au datif dans *il s'est attiré*, ne peut servir au verbe *rendre*, qui demande un accusatif.

## R E M A R Q U E.

*Demi-heure, demi-douzaine.*

**C**'Est ainsi qu'il faut dire & écrire, & non pas *demie heure*, ny *demie douzaine*, mais il faut bien dire *une heure & demie*, *une douzaine & demie*, *une lieue & demie*, &c.

## O B S E R V A T I O N.

**C**E mot *demi* n'en fait qu'un avec le substantif auquel il est joint. Il y faut mettre une division, & dire avant un nom féminin, *une demi-heure*, & non pas *une demie - heure*, & devant un pluriel masculin, *ce sont des demi-heros*, & non pas *demis-heros*. Quand le nom substantif est mis avant *demi*, ce que dit M. de Vaugelas est incontestable. Il faut dire *une heure & demie*, *une lieue & demie*.

## R E M A R Q U E.

*Quelque riches qu'ils soient.*

**I**L faut écrire ainsi, & non pas *quelques* avec une *s* ; parce que *quelque*, est là adverbe & non pas pronom, & signifie *encore que*, ou proprement le *quantumlibet* des Latins ; neantmoins il faut remarquer qu'il n'est adverbe qu'avec les adjectifs, comme en l'exemple proposé, & non pas avec les substantifs ; car on ne dira pas *quelque perfections qu'il ait*, mais *quelques perfections*, parce que là *quelques*, n'est pas adverbe, mais pronom & ainsi il prend l'*s* au pluriel. Nous avons fait une autre Remarque de

*quelque* adverbe aussi en une autre signification, qui est *environ*

## OBSERVATION.

Cette question a esté traitée amplement dans la Remarque qui porte pour titre *quelque, adverbe*.

## REMARQUE.

*Valant, & vaillant.*

Nous avons desja fait une Remarque pour asseurer qu'il faut dire par exemple, *il a cent mille escus vaillant* & non pas *valant*, comme disent plusieurs, encore que l'on die *equivalent* & non pas *equivailant*. Mais j'ajouste icy, que l'on ne laisse pas de dire *valant*, en certain endroit, qui est quand on ne le met pas après l'argent, mais devant; comme *je luy ay donné vingt tableaux, valans cent pistoles la piece*, & non pas *vaillans cent pistoles la piece*, en quoy il faut admirer la bizarrerie de l'Usage.

## OBSERVATION.

ON demeure d'accord qu'il faut dire, *il a cent mille écus vaillant*, & non pas *valant*. Il faut dire aussi, *je luy ay donné vingt tableaux valant cent pistoles la piece*, & non pas *vaillant cent pistoles*; mais il ne faut pas dire *valants* avec une *s*, de mesme qu'on dit, *je les ay trouvez lisant un tel livre*, & non pas *lisants*. On ne diroit pas *je luy ay donné trente pistoles valantes cent écus*, mais *valant cent écus*. Il est vray que ces participes actifs ont quelquefois les deux genres, & les deux nombres; mais c'est quand ils ne regissent rien, on dira fort bien, *j'ay trouvé ces femmes bien beuvantes & bien mangeantes*; mais on ne peut dire, *mangeantes des confitures*, il faut dire alors *mangeant des confitures*, à cause que *confiture* est le regime du verbe.

## REMARQUE.

## R E M A R Q U E.

*A moins de faire cela.*

**P**Lusieurs manquent en cette phrase, les uns disant à *moins de faire cela*, & les autres, à *moins que faire ce-la*, car ny l'un ny l'autre n'est bon, quoy que le premier soit moins mauvais, il faut dire à *moins que de faire cela*.

## O B S E R V A T I O N.

**O**N a jugé que ces deux monosyllabes *que de*, sont nécessaires en cette phrase, & qu'il faut dire tousjours, à *moins que de faire telle chose*, à *moins que de consentir à telle chose*.

## R E M A R Q U E.

*Loin, bien loin.*

**P**Ar exemple, *bien loin de m'avoir récompensé*, il m'a fait mille maux, est tres-bien dit, mais il y en a plusieurs, qui au lieu de parler ainsi, disent *loin de m'avoir récompensé*, &c. sans mettre *bien*, devant *loin*. C'est une faute en prose, où il faut tousjours dire *bien loin*, & jamais *loin*, tout seul : mais en Vers non seulement *loin*, tout seul se peut dire, mais il a bien meilleure grace que *bien loin*, qui seroit trop languissant & sentiroit trop la Prose.

## O B S E R V A T I O N.

**C**Es deux façons de parler, *loin de m'avoir rendu un bon office*, *bien loin de m'avoir servi*, sont tres-correctes, & l'on peut employer indifféremment *loin de*, ou *bien loin de*, selon que la phrase demande une syllabe de plus ou de moins pour mieux contenter l'oreille. *Loin de*, est plus doux en vers, que *bien loin de*.

OBSERVATIONS  
REMARQUE.

*Jours Caniculaires.*

ON demande s'il faut dire *les jours Caniculiers*, ou *les jours Caniculaires*; On dit l'un & l'autre; mais *Caniculaires*, est beaucoup meilleur, & tellement de la Cour, qu'on n'y peut souffrir *Caniculiers*. Ceux qui croient qu'il faut dire *Caniculiers*, se fondent sur l'analogie de plusieurs mots François qui ont la mesme terminaïson, comme *singulier*, *regulier*, *seculier*, *particulier*, *escolier*, &c. qui viennent d'un mot Latin terminé en *aris*, *singularis*, *secularis*, &c. comme *Caniculier*, vient de *Canicularis*; mais ils ne prennent pas garde, que ceux qui disent *Caniculaires*, alleguent aussi l'analogie de plusieurs autres mots venans du Latin terminez en *aris*, qui prennent neantmoins leur terminaïson en *aire*, comme *salutaris salulaire*, *militaris militaire*, *circularis circulaire*, *auricularis auriculaire*. &c. Mais quand le mot de *Caniculier*, auroit toute l'analogie pour luy, *Caniculaire* ayant l'Usage pour luy doit prévaloir, parce que l'analogie n'a lieu que là où l'Usage l'authorise, ou bien où il ne paroist pas.

OBSERVATION.

**C**aniculiers n'est point un mot receu dans la langue. L'usage n'admet que *jours caniculaires*.

REMARQUE.

*Gangraine.*

**I**L faut escrire *gangraine*, avec un *g* au commencement, & non pas *cangraine*, avec un *c*, mais on prononce *can-graine*, avec un *c*, & il est plus doux à cause qu'on évite la

repetition des deux *g*. Nous avons beaucoup de mots en nostre langue, où le vulgaire confond ces deux lettres *c*, & *g*, par exemple il dit *segret*, pour *secret*, & *vacabond*, pour *wagabond*.

## OBSERVATION.

**I**L faut prononcer *gangrene*, comme s'il estoit escrit avec un *c*. au commencement. On prononce & on escrit, *wagabond*, & non pas *vacabond*.

## REMARQUE.

*Exemple.*

**P**Lusieurs à la Cour prononcent *exemple*, comme si l'on escrivoit *exemple*, avec un *c*, après l'*x*, mais ils font une faute; Car nous avons des mots, où après l'*x*, la voyelle suit immédiatement, comme en ceux-cy *examiner*, *exempt*, *exemplc*, *exil*, &c. & d'autres où après l'*x* on met un *c*, comme à *excepter*, *exciter*, &c. Quand il y a un *c*, il le faut prononcer, mais quand il n'y en a point comme à *exemple*, on ne le prononce jamais, & outre que la raison le veut ainsi, c'est l'usage le plus general, y ayant incomparablement plus de gens qui disent *exemple*, sans *c*, que de ceux qui disent *exemple*, avec un *c*.

## OBSERVATION.

**I**L faut prononcer ce mot comme il est escrit, c'est-à-dire, sans faire sentir un *c*. après le second *e*. On ne doit prononcer un *c*, que quand on le trouve escrit comme dans ces mots *excepté*, *excellent*. Il est vray qu'il y a des noms propres, qu'il faut prononcer fortement, quoy qu'il n'y ait point de *c*, ny d'*s*, marquez après. Par exemple, il ne faut pas prononcer *Alexandre*, comme *examiner*; mais comme si l'on prononçoit *Alexsandre* avec un *x*, suivi d'une *s*. De mesme il faut prononcer *Xerxes* & *Artaxerxes*, comme on prononce *excellent*.

## REMARQUE.

*Horrible, effroyable.*

**C**Es epithetes & quelques autres semblables s'appliquent souvent en nostre langue aux choses bonnes & excellentes, quoy qu'elles ne semblent convenir qu'à celles qui sont tres-mauvaises & tres-pernicieuses. Par exemple on dit tous les jours, *Il a une memoire effroyable, il fait une despenſe horrible, il a une horrible grandeur*, quand on parlera d'une chose où la grandeur est loüange, comme d'un Palais, d'un parc, d'un jardin, d'une Eglise, &c. Et tant s'en faut que cette façon de parler soit mauvaise, ny qu'il la faille condamner, qu'au contraire elle est élégante, & a Ciceron mesme pour garent, qui dit en une de ses lettres *ad Atticum*, en parlant de Cesar, *Horribili vigilantia, celeritate, diligentia*. Il veut louer Cesar, & il dit que *sa vigilance, sa vistesse, ou sa promptitude, sa diligence est horrible*.

## OBSERVATION.

**O**N a esté de l'avis de la Remarque sur les mots *horrible* & *effroyable*, à quoy l'on peut ajouter *furieux* & *épouvantable*, pour signifier quelque chose d'excessif. *Il a une épouvantable demangeaison de parler, une furieuse envie de parler*. Il faut seulement prendre garde que ces adjectifs ne conviennent point à des substantifs d'une signification toute opposée.

## REMARQUE.

*Souvenir.*

**L**Es uns disent, par exemple, *il faut faire cela pour eux, afin de les faire souvenir de, &c.* Et les autres

disent , *il faut faire cela pour eux , afin de leur faire souvenir de , &c.* Mais il y a cette difference entre ces deux façons de parler, que *leur faire souvenir*, est l'ancienne , qui n'est plus dans le bel usage , & *les faire souvenir*, est la nouvelle aujourd'huy usitée par tous ceux qui font profession de bien parler & de bien escrire.

## O B S E R V A T I O N.

**I**L faut dire, *afin de les faire souvenir*, & non pas *afin de leur faire souvenir*. On dit au singulier *je l'ay fait souvenir de sa promesse*, & non pas, *je luy ay fait souvenir de sa promesse*; ce qui fait connoistre que le relatif *le* & *les* doit estre tousjours mis à l'accusatif.

## R E M A R Q U E.

*Mien, tien, sien.*

**C**Es trois pronoms ne se mettent plus dans le beau stile de la façon qu'on avoit accoustumé d'en user; par exemple, on disoit autrefois, comme le disent & l'escrivent encore aujourd'huy ceux qui n'ont pas soin de la pureté du langage, *un mien frere, une tienne sœur, un sien amy*. Mais on ne s'en sert plus ainsi, & si l'on demande comme il faut donc dire, on respond que s'il y a plusieurs freres, il faut dire, *un de mes freres*, & s'il n'y en a qu'un, *mon frere*; de mesme *une de tes sœurs*, ou *ta sœur*, *un de tes amis*, ou *ton amy*.

## O B S E R V A T I O N.

**U**N *mien frere, un sien ami*, sont des façons de parler qui ne sont plus en usage. On ne peut se servir de ces pronoms que quand ils sont relatifs, comme en ces phrases, *ta conjecture est mieux fondée que la mienne. Son habit paroist mieux fait que le tien*.



OBSERVATIONS  
REMARQUE.

*Notamment.*

**C**Et adverbe n'est pas du bel usage, il faut plustost dire *nommément*, les meilleurs sont, *particulièrement*, *principalement*, *sur tout*, &c.

OBSERVATION.

**I**L y a certains endroits ou *notamment* peut estre employé pour marquer une chose plus particulièrement. *Il a cité plusieurs loix, & notamment celle-cy.* Ce mot *notamment* designe mieux la Loy dont il s'agit, que si l'on disoit, & *principalement celle-cy.*

REMARQUE.

*Pseaumes Penitentioux.*

**S**elon la reigle il faudroit dire *Penitentiels*, car tous les noms dont les pluriels se terminent en *aux*, se terminent en *al*, ou en *ail*, au singulier, comme *mal*, *maux*, *animal*, *animaux*, *brutal*, *brutaux*, *esmail*, *esmaux*, *ail*, *aux*. Or il est certain qu'on ne dit point *Penitential*, au singulier, mais *Penitentiel*, & par consequent il faudroit dire *Penitentiels*, au pluriel, & non pas *penitentioux*. Cependant l'Usage veut que l'on die *Penitentioux*, les *Pseaumes Penitentioux* & non pas les *Pseaumes Penitentiels*. C'est une exception à la reigle; je pense qu'elle est unique. Il y a quelque plaisir à deviner, ou à rechercher d'où cela peut estre venu. C'est à mon avis de ce que l'on ne se sert point de ce mot, qu'en le joignant avec *Pseaumes*, & tousjours au pluriel *Pseaumes Penitentioux*; car quand on veut parler d'un seul Pseaume de ce genre là, on dit *un des Pseaumes Penitentioux*, & non pas *un Pseaume Peni-*

*tentiel*, & assurément si l'on disoit quelquefois *un Pseaume Penitentiel*, au singulier, on diroit aussi au pluriel *les Pseaumes Penitentiels*: mais parce qu'on ne le dit jamais qu'au pluriel, & qu'on l'a pris du Latin *Psalmi Pœnitentiales*, on a traduit *Pœnitentiales*, *Penitentiaux*, à cause que le Latin porte à cette terminaison *aux*, par le moyen de l'*a* qui y conduit; à l'exemple d'une infinité d'autres, qui finissant en Latin par *ales*, se terminent en *aux*, en François, comme *aquales*, *egaux*, *animales*, *animaux*, *rivaux*, *rivaux*. Ce n'est pas qu'il n'y ait plusieurs mots aussi, qui venant du Latin terminent en *ales*, se traduisent en *els*, en François, comme *mortales mortels*, *tales tels*, &c. mais il suffit qu'il y en ait d'autres, qui ayant *ales* en Latin, ont *aux* en François. Mais il n'y en a point qui ait *aux*, au pluriel qui n'ait *al*, ou *ail*, au singulier. Il est à remarquer, qu'on prononce *seäume*, & non pas *Pseaumes*.

## OBSERVATION.

ON ne dit point *un Pseaume Penitentiel*, mais un des sept *Pseaumes Penitentiaux*. C'est ainsi qu'il faut parler. Quoy qu'il soit vray que les noms terminent en *el* au singulier fassent *els* au pluriel, *mortel*, *mortels*, *criminel*, *criminels*, neantmoins *penitentiaux*, qui doit avoir *penitentiel* au singulier, & non pas *penitential*, si ce singulier peut estre employé, n'est pas l'unique exception à la règle, comme le marque M. de Vaugelas. On dit *les universaux* en Philosophie, quoy que le singulier soit *universel*. Quant à l'adjectif *universel*, il est certain que son pluriel est *universels*.

Quelques-uns tiennent qu'on prononce *les sept Seaumes*, sans faire sentir le *p*, devant l'*s*, les autres en plus grand nombre croyent qu'on doit prononcer *sept Pseaumes*, comme on prononce *Pfabmiste*, *Psalmodier* & *Psalterion*.

## OBSERVATIONS

## REMARQUE.

*Oratoire , Episode.*

**O***ratoire* , est tousjours masculin. Et cela est si certain qu'il ne seroit pas besoin d'en faire une remarque, si certains Autheurs approuvez n'y avoient manqué, en quoy tous les autres les condamnent. Mais *Episode* , est masculin & féminin , quoy que plus souvent masculin.

## OBSERVATION.

**O**N a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur le genre d'*Oratoires* mais *Episode* est tousjours masculin.

## REMARQUE.

*Cy , joint aux substantifs.*

**T**Out Paris dit , par exemple , *cet homme cy ce temps cy , cette annee cy* ; mais la plus grand'part de la Cour dit , *cette homme icy , ce temps icy , cete annee icy* , & trouve l'autre insupportable , comme reciproquement les Parisiens ne peuvent souffrir *icy* , au lieu de *cy*. Ce qu'il y a à faire en cela , est ce me semble , de laisser le choix de l'un ou de l'autre à celuy qui parle ; bien que pour moy , je voudrois tousjours dire *cet homme icy* , & non pas *cet homme cy* , & ainsi des autres ; Mais pour escrire , si ce n'est dans le stile le plus bas , comme dans la Comedie , l'Epigramme burlesque , ou la Satyre , je ne voudrois jamais me servir ny de l'un , ny de l'autre ; Et ce n'est pas une règle que je fasse moy-mesme , je ne prétens pas avoir cette autorité , mais c'est une remarque tirée des escrits de tous nos meilleurs Autheurs , qui ont tousjours évité une locution si basse & si populaire. En effet , *cet homme , ce temps* ,

*temps, cette année*, ne disent-ils pas toute la mesme chose, sans y ajouster ny *cy*, ni *icy*? Une des plus éloquentes pieces de nostre temps a esté comme souillée de cette tache, s'y rencontrant par trois fois *en ce royaume-cy*, au lieu de dire simplement, *en ce royaume*. Cette particule n'est bonne qu'aux pronoms *celuy*, & *cettuy* en tous leurs genres & en tous leurs nombres, comme *celuy cy*, *celle-cy*, *ceux-cy*, *celles-cy*, *cettuy-cy*, *cette cy*, qui ont les mesmes pluriels que *celuy cy*, & *celle cy*. *Cettuy cy*, commence à n'estre plus gueres en usage.

## O B S E R V A T I O N.

**I**L faut dire *ce temps-cy*, *cette année-cy*, & non pas *ce temps icy*, *cette année icy*. Il est beaucoup mieux de supprimer *cy*, & de dire simplement, *cet homme*, *ce Royaume*, que *cet homme-cy*, *ce Royaume-cy*; mais il y a des occasions où il est bon d'employer cette expression, pour mieux marquer ce que l'on veut dire, comme *ce temps-cy ne durera pas toujours*. On ne dit plus *cettuy-cy*, mais *celuy-cy*, qui est opposé à *celuy-là*. *Celuy-cy estoit pour l'affirmative*, *celuy-là pour la negative*.

## R E M A R Q U E.

*Ordres pour un Sacrement.*

**O**N demande s'il le faut faire masculin ou féminin. On répond qu'il est l'un & l'autre, non pas indifféremment, mais selon la situation où il est. Par exemple, M. Coëffeteau & tous les bons Auteurs-écrivent *les Sainctes Ordres*, & cependant tout le monde dit, & écrit *les Ordres sacrez*, & non pas *sacrées*. Cette bizarrerie n'est pas nouvelle en nostre langue, car nous disons tout de mesme, *ce sont de fines gens*, & *ces gens-là sont bien fins*, & non pas *bien fines*.

## OBSERVATION.

LE mot *ordre* dans la signification de Sacrement est toujours masculin, quelques-uns ont cru que l'usage autorisoit cette façon de parler, *les Saintes Ordres*, mais tous les autres ont esté d'un avis contraire. Il n'en est pas de ce mot comme de celuy de *gens*, qui veut que les adjectifs mis devant soient féminins, *ce sont de fines gens*, & qu'ils soient masculins, s'ils sont mis après, *ce sont des gens bien fins*.

## REMARQUE.

*Evesché, Duché, Comté.*

**E**vesché, estoit autrefois un mot féminin, & Ronfard a dit,

*& le dos empesché*

*Sur le pesant fardeau d'une bonne Evesché :*

Mais aujourd'huy on le fait toujours masculin. Il en est de mesme d'*Archevesché*, *un bon Evesché*, *un grand Archevesché*, Pour *Duché*, on le fait tantost masculin, tantost féminin, mais il me semble beaucoup plus usité au masculin, & *Comté* de mesme, quoy que l'on die *la Franche-Comté*. Ceux du pays où elle est, ne sçachant gueres bien nostre langue, peuvent l'avoir nommée ainsi. Ce n'est pas que quelques-uns à la Cour & à Paris ne fassent *Comté*, féminin, mais il est plus usité au masculin, comme j'ay dit.

## OBSERVATION.

Ces mots *Evesché*, *Duché*, & *Comté* sont aujourd'huy masculins. Le dernier a gardé le féminin dans cette phrase *la Franche-Comté*.

## REMARQUE.

*Prés, auprès.*

**L**A préposition *prés*, a deux regimes, le genitif & l'accusatif, car on dit *prés du fleuve*, & *prés le Palais royal*, mais celuy du genitif est beaucoup meilleur, & plus en usage. Neantmoins il y en a qui croient, que *pres du Palais royal*, non seulement ne seroit pas si bien dit, mais seroit mal dit. Je ne suis point de cette opinion, aussi n'est-ce pas la plus commune. Il est bien vray, qu'en seignant un logis à Paris, il est assez ordinaire d'oüir dire *pres la porte S. Germain*, *prés la porte S. Jacques*, & c'est peut-estre pour abreger ce qui seroit plus long en disant *prés de la porte Saint Jacques*. Au moins il est tres-certain qu'avec les personnes, on le met tousjours au genitif, & que l'on ne dit jamais que *prés de moy*, *prés de luy*, *prés de cette Dame*: mais *auprés*, y seroit encore meilleur, & quoy qu'il s'employe fort bien aux choses, comme *il loge auprès de l'Eglise*. si est-ce qu'à mon avis il convient beaucoup mieux aux personnes, & l'on dira, *il a des gens auprès de luy*, *qui ne valent rien*, & l'on ne diroit pas, *il a des gens prés de luy*.

## OBSERVATION.

**L**E regime le plus naturel de *prés* est le genitif. Ainsi on dit *sa maison est prés d'une Eglise*, & non pas *prés une Eglise*. On dit fort bien, *il loge prés la porte saint Jacques*, & il y a dans cette façon de parler une double omission de la particule *de*, pour ne pas dire *il loge prés de la porte de saint Jacques*, ces ellipses sont fort ordinaires à la langue. On dit de mesme *prés l'Hostel de Ville*, parce que la repetition de la particule *de* blefferoit l'oreille. *Prés del Hostel de Ville*. On pourroit dire, *prés du Pa-*

*lais Royal, mais près le Palais Royal, est plus usité. Après demande toujours un genitif. Il loge auprès de l'Eglise & non pas auprès l'Eglise. Il estoit assis auprès de moy, & non pas auprès moy.*

## REMARQUE.

*Expedition.*

**J**E sçay bien que depuis quelques années nos meilleurs Autheurs non seulement ne font point de difficulté d'user de ce mot pour dire *un voyage de guerre en pays esloigné*, comme *l'expedition d'Alexandre*, ou *de Cesar*, mais le preferent mesme à toute autre expression qui puisse signifier cela. Tant d'excellens hommes l'employent dans leurs plus belles pieces d'éloquence, que je ne suis pas si temeraire que de le condamner; Mais avec le respect qui leur est deu, je diray qu'aux ouvrages qui doivent voir la Cour, & passer par les mains des Dames, je ne le voudrois pas mettre, parce que ny elles, ny les Courtisans qui n'auront point étudié, n'auront garde de l'entendre, ny de prendre jamais *expedition*, qu'au sens ordinaire, & auquel tout le monde a accoustumé de s'en servir. Je n'ay pas remarqué que M. Coëffeteau l'ait mis en aucun de ses escrits, mais j'ay bien pris garde, que les Dames d'excellent esprit lisant un livre, où ce mot estoit employé au sens dont nous parlons, s'estoient arrestées tout court au milieu d'un des plus beaux endroits du livre, perdant, ou du moins interrompant par l'obscurité d'un seul mot, le plaisir qu'elles prenoient en cette lecture. Si je m'en servois, j'y voudrois toujours ajouster *militaire*, & dire *une expedition militaire, des expeditions militaires*; car cette epithete l'explique en quelque façon, quoy que la plus-part des Dames entendent aussi peu *militaire*, qu'*expedition*.

## OBSERVATION.

**E***Xpedition*, est presentement un mot fort connu, & il n'est point besoin d'y joindre l'adjectif *Militaire* pour le faire entendre, *Cesar partit pour cette grande expedition. Saint Louis au retour de sa premiere expedition d'Outremer.*

## REMARQUE.

*Previt, prevent.*

**O**N demande s'il faut dire, *il previt*, ou *il prevent*. Il faut dire *previt*, quoy qu'il y en ait quelques-uns qui disent *prevent*. La raison de douter est, que *pourvoir*, est un composé de *voir*, & neantmoins on dit, *il pourveut*, & non pas *il pourvit*. Outre qu'il y a des verbes simples qui se conjuguent d'une façon, & leurs composez se conjuguent d'une autre, par exemple on conjugue *nous disons*, *vous dites*, &c. & au composé l'on dit *nous mesdisons*, *vous mesdisez*, & non pas *vous mesdites*, & de mesme *nous predisons*, *vous predisez*, & non pas *vous predites*. Ainsi nous disons au simple, *quoy qu'il die*, & nous ne dirons pas au composé, *quoy qu'il mesdie*, ny *quoy qu'il predie*, mais *quoy qu'il mesdise*, & *quoy qu'il prédise*. Ainsi au participe simple on dit *decidé*, & au composé on dit *indecis*, & non pas *indecidé*. Il y en a encore d'autres, qui ne se presentent pas toujourns à la plume. Ainsi encore pour la prononciation on dit *respondre*, sans prononcer l's, & au composé on dit, *correspondre*, en prononçant l's.

## OBSERVATION.

**Q**Uoy que *prévoir* & *pourvoir* soient deux verbes composez du verbe *voir*, il n'y a que le premier qui fasse, *je previs*, de mesme que *voir* fait *je vis*, *pourvoir* fait *je pourveus*, *tu pour-*



*veus, il peuvent.* Toute cette Remarque a paru fort juste, à l'exception de *quoy qu'il die*, qu'on a desja condamné dans une Remarque précédente, il faut dire, *quoy qu'il dise*.

## REMARQUE.

*Aller au devant.*

**V**Oicy comme il se faut servir de cette phrase, par exemple il faut dire, *il est allé au devant de luy, il faut aller au devant de luy, & non pas il luy est allé au devant, il luy faut aller au devant* comme parlent les Gascons, & mesme quelques Parisiens, qui ont corrompu leur langage naturel par la contagion des Provinciaux.

## OBSERVATION.

**M** De Vaugelas a marqué la véritable construction de cette phrase. On ne dit point *il luy est allé au devant*, ny *il luy faut aller au devant*, mais *il est allé au devant de luy, il faut aller au devant de luy*.

## REMARQUE.

*Si, particule conditionnelle.*

**L**'*i* de cette particule quand elle est conditionnelle, & non autrement, ne se mange point devant aucune des cinq voyelles, si ce n'est devant *i*, encore n'est-ce qu'en ces deux mots, *il*, & *ils*, par exemple on dit, *si après cela*, & non pas *s après cela*; *si entre-nous*, & non pas *s'entre-nous*; *si implorant*, & non pas *s'implorant*; *si on le dit*, & non pas *s'on le dit*, & enfin *si un homme*; & non pas *s'un homme*; mais devant *il*, & *ils*, cet *i*, se mange, & l'on dit *s'il faut*, *s'ils viennent*, & non pas *si il faut*, *si il vient*, *si ils viennent*, comme escrivent quelques-

uns , mesme de ceux qui ont la reputation de bien escrire ; Et c'est ce qui a donné lieu à cette remarque , dont je ne me ferois pas avisé , comme la croyant superflüë , si je n'eusse trouvé cette faute continuelle en leurs escrits , qui estant dignes d'estre imitez en tout le reste , pourroient surprendre en cela leurs imitateurs.

## OBSERVATION.

**T**out ce que M. de Vaugelas a dit dans cette Remarque est incontestable.

## REMARQUE.

*Pact , pacte , paction.*

**P***act* ne vaut rien du tout , *pacte* , est bon. On dit *un pacte tacite* , & que les Sorciers font *un pacte avec le Diable* , mais *paction* , est le meilleur ; & le plus usité , *faire une paction*. Il y a de certaines Provinces en France , où l'on dit *pache* , pour *paction* , mais ce mot est barbare.

## OBSERVATION.

**C**eux qui escrivent *pacte* sans *e* , l'escrivent mal. Il faut faire entendre cet *e* , & prononcer *pacte* , *un pacte tacite*. *Paction* est fort usité entre les personnes , *faire une paction avec quelqu'un* ; mais on dit *faire un pacte avec le diable* , & non pas *faire une paction*.

## REMARQUE.

*Ebene , yvoire.*

**C**es deux mots sont feminins , il faut dire par exemple , *voyla de l'ebene bien noire* , & de *l'yvoire bien blanche*. Toute la Cour parle ainsi. Ceux qui travaillent en ebene , font ce mot des deux genres , mais il s'en faut

tenir à la Cour. Pour ceux qui travaillent en yvoire, ils le font tousjours féminin.

## OBSERVATION.

*Ebene* est féminin, & *yvoire* masculin.

## REMARQUE.

*Courroucé.*

**C**E mot dans le propre est vieux, & n'est plus gueres en usage, car on dira rarement, *il est courroucé contre moy*, pour dire, *il est en colere contre moy*; mais dans le figuré il est fort bon, comme quand on dit que *la mer est courroucée*, pour dire, qu'elle est fort agitée, & qu'il y a une grande tourmente. Il y a ainsi plusieurs autres mots, qu'on rejette dans le propre, & qu'on reçoit dans le figuré, mais ils ne se présentent pas maintenant à ma memoire.

## OBSERVATION.

**C**ourroucé n'est plus en usage dans le propre. On ne dit point *il est fort courroucé contre vous*, mais on dit fort bien au figuré, *le Ciel courroucé contre nos crimes. Les flots courroucez.*

## REMARQUE.

*Vers, envers.*

**C**Es deux prépositions ne veulent pas estre confonduës; *vers*, signifie le *versus* des Latins, comme *vers l'Orient, vers l'Occident*; & *envers*, signifie l'*erga*, comme *la pieté envers Dieu, envers son pere, envers sa mere, &c.* *Vers* est, pour le lieu, & *envers*, pour la personne, Ce seroit mal parler, de dire *la pieté des enfans vers le pere*, comme escrit tousjours un grand homme. Que  
si

si l'on dit, *il s'est tourné vers moy*, & que de là on veuille inferer, que *vers*. se dit aussi bien pour *la personne*, que pour *le lieu*; on répond qu'en cet exemple *vers*, ne laisse pas de regarder *le lieu*, plustost que *la personne*, comme le mot de *tourner*, le fait assez voir.

OBSERVATION.

**L**A distinction que fait M. de Vaugelas de ces deux prépositions est fort juste. *Vers* est pour le lieu, & *envers* pour les personnes. On dit pourtant *l'Ambassadeur vers le Roy d'Espagne*; mais le mot *envoyé* est sous-entendu en cette phrase. On croit que *vers* en cet endroit regarde le lieu.

REMARQUE.

*Ulcere.*

**C**E mot est masculin, *un ulcere amoureux*, dit un grand personnage, en traduisant *vulnus alit venis*. On dit *un ulcere malin*, & non pas *maligne*, neantmoins à la Cour plusieurs le font féminin.

OBSERVATION.

**T**out le monde fait aujourd'huy *Ulcere* masculin, tant à la Cour qu'à la ville.

REMARQUE.

*Une partie du pain mangé.*

**O**N demande s'il faut dire, par exemple, *je n'ay fait que sortir de la chambre, j'ay trouvé une partie du pain mangé* ou *j'ay trouvé une partie du pain mangée*. Cette question ayant esté agitée en fort bonne compagnie, & de personnes tres-sçavantes en la langue, tous sont demeu-

rez d'accord que selon la Grammaire ordinaire, il faut dire *une partie du pain mangée*, & non pas *mangé*; mais la plus-part ont soustenu que l'usage disoit *une partie du pain mangé*, & non pas *mangée*, & que l'usage le voulant ainsi, il n'estoit plus question de Grammaire ny de reigle. Mesme on a ajoutté ce que je pense avoir remarqué en divers endroits, qu'il n'y a point de locution qui ait si bonne grâcè en toutes sortes de langues, que celle que l'usage a establie contre la reigle, & qui a comme secoué le joug de la Grammaire: En effet les Poëtes Grecs & Latins en ont fait de belles figures, dont ils ornent leurs escrits, comme est la *synecdoche* ( qu'ils appellent ) & plusieurs autres semblables, sur quoy ce mot de Quintilien est excellent, *aliud est Latinè, aliud Grammaticè loqui*. Mais pour revenir à nostre exemple, on dit tout de mesme, *il a une partie du bras cassé*, *il a une partie de l'os rompu*, *il a une partie du bras emporté*, & non pas *cassée*, *rompue*, ny *emportée*. On pourroit en rendre quelque raison, mais il seroit superflu, puis qu'il est constant que l'usage fait parler ainsi & qu'il fait plusieurs choses sans raison, & mesme contre la raison, auxquelles neantmoins il faut obeïr en matiere de langage.

## OBSERVATION.

**I**L ne faut point chercher de raison dans une façon de parler receuë par l'usage, qui est plus fort que toutes les regles. Il est vray que le pain entier n'est pas mangé, & qu'il n'y en a qu'une partie qui soit mangée; mais il est certain qu'il faut dire. *J'ay trouvé une partie du pain mangé*, & non pas *mangée*, de mesme qu'on dit au pluriel, *il revint après un voyage de plus de vingt ans*, & trouva *une partie de ses enfans morts*, & non pas *une partie de ses enfans morte*.

## REMARQUE.

*De la façon que j'ay dit.*

C'Est ainsi qu'il faut dire, & non pas *de la façon que j'ay dite*, quoy que selon la reigle il le faudroit faire feminin. Il y en a toutefois qui croient, que l'un & l'autre est bon, mais j'apprens qu'ils se trompent. En cet exemple, ces paroles *de la façon que*, sont comme adverbiales & ont le mesme sens que si l'on disoit *comme j'ay dit*. Il s'en rencontre quelquefois d'autres de cette nature, dont je ne me souviens pas maintenant, où il en faut user de mesme.

## OBSERVATION.

M. De Vaugelas a raison de faire observer que ces paroles *de la façon que*, sont comme adverbiales, & que c'est la mesme chose que si on disoit *comme*. Si elles avoient un autre sens, il faudroit qu'elles signifiasent *de la façon laquelle j'ay dite*, ce qui ne peut estre, la particule *que* n'estant point relative en cette phrase. Ainsi il est hors de doute qu'il faut dire *de la façon que j'ay dit*, & non pas *que j'ay dite*.

## REMARQUE.

*Il se vient justifier, il vient se justifier.*

Cette remarque est de grande estenduë, car à tous propos il s'offre occasion de dire l'un ou l'autre en d'autres exemples, que celui que je viens de proposer, comme *je ne le veux pas faire*, ou *je ne veux pas le faire*, *ils me vont blasmer*, ou *ils vont me blasmer*, & ainsi d'une infinité d'autres, où l'on employe les pronoms personnels. Il s'agit donc de sçavoir si tous deux sont bons, & cela estant, lequel est le meilleur. On respond que tous deux

font bons, mais que si celui-là doit estre appelé le meilleur, qui est le plus en usage, *je ne le veux pas faire*, sera meilleur que *je ne veux pas le faire*, parce qu'il est incomparablement plus ulité. M. Coëffeteau observoit ordinairement le contraire & mettoit le pronom auprès de l'infinitif, parce que faisant profession d'une grande netteté de stile, il trouvoit que la construction en estoit plus nette & plus reguliere; Mais il y a plus de grace, ce me semble, en cette transposition, puis que l'usage l'autorise, suivant ce qui a esté dit en la Remarque, qui a pour titre, *Une partie du pain mangé*. Une des principales beautés du Grec & du Latin consiste en ces transpositions, & comme elles sont fort rares en nostre langue, sur tout en Prose, elles en sont plus agreables.

## OBSERVATION.

ON a trouvé qu'il n'y a que l'oreille à consulter sur toutes les phrases qui sont rapportées dans cette Remarque. La seule occasion où le pronom relatif doit estre mis après le verbe *venir*, & non pas devant, c'est quand la conjonction *et*, joint un second infinitif avec *justifier*, & que ce second infinitif ne demande point le pronom personnel *se*. Il faut dire, *il vint se justifier & dire les raisons qui l'avoient obligé à*, &c. & non pas, *il se vint justifier & dire*, parce que ces mots *il se vint*, s'accordent fort bien avec *justifier*; mais ils ne peuvent s'accorder avec *dire*.

## REMARQUE.

*Vieil, vieux.*

Tous deux sont bons, mais non pas indifferemment; car *vieil* ne se doit jamais mettre à la fin des mots, ny devant les substantifs, qui commencent par une consonne, comme on ne dira pas *c'est un homme vieil*,

*c'est un habit vieil*, quoy qu'à Paris plusieurs dient *du vin vieil*, mais mal. On ne dira pas non plus, *c'est un vieil garçon*, *c'est un vieil manteau*, mais *un homme vieux*, *un habit vieux*, *du vin vieux*, *un vieux garçon*, *un vieux manteau*. Le seul usage donc de *vieil*, est devant les substantifs, qui commencent par une voyelle, comme *un vieil homme*, *un vieil amy*, *un vieil habit*, &c. Ce n'est pas que l'on ne die aussi *un vieux homme*, *un vieux amy*, *un vieux habit*, mais *vieil*, y est beaucoup meilleur.

## OBSERVATION.

ON a trouvé que la regle establie dans cette Remarque sur les mots *vieil* & *vieux* doit estre tousjours suivie, sans excepter aucun substantif commençant par une voyelle. Il faut dire *un vieil homme*, *un vieil ami*, *un vieil habit*, & jamais *un vieux homme*, *un vieux ami*, *un vieux habit*.

## REMARQUE.

*Cymbales, tymbales, hemistiches.*

CEs deux premiers mots sont tousjours feminins, *des cymbales sonnantes. Hemistiche*, qui signifie un demi-Vers, est tousjours masculin, *un hemistiche*.

## OBSERVATION.

ON a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur le genre des trois mots qui font le sujet de cette Remarque.



## REMARQUE.

*Deux ou plusieurs pluriels suivis d'un singulier avec la conjonction ET devant le verbe, comment ils regissent le verbe ?*

L'Exemple le va faire entendre, *Non seulement tous ses honneurs & toutes ses richesses, mais toute sa vertu s'esvanoüirent.* Quelques-uns ont soustenu que c'estoit bien dit, à cause des pluriels & de plusieurs choses qui précédent le verbe : car quand il n'y auroit que des singuliers, estant de diverse nature & joints par la conjonction *et*, ils regiroient tousjours le pluriel, donc à plus forte raison y ayant des pluriels. Neantmoins la plus-part ne sont pas de cet avis, & tiennent qu'assurément il faut dire, *non seulement tous ses honneurs, & toutes ses richesses, mais toute sa vertu s'esvanoüir*, non pas à cause de *vertu*, qui est au singulier, & le plus proche du verbe *s'esvanoüit* : car il n'y a point de doute qu'il faudroit dire *ses honneurs, ses richesses, & sa vertu s'esvanoüirent*, & non pas *s'esvanoüit*. quoy que *vertu*, en cet exemple soit au singulier, & proche du verbe, comme en l'autre ; Mais cela procede, si j'en me trompe, de deux raisons ; l'une que l'adjectif *tout*, comme c'est un mot collectif, & qui réduit les choses à l'unité, quand il est immédiatement devant le verbe au singulier, il demande nécessairement le singulier du verbe qui le suit, nonobstant tous les pluriels qui le précédent, & pour le faire voir plus clairement, servons-nous du mesme exemple, & disons *tous ses honneurs, toutes ses richesses, & toute sa vertu s'esvanoüirent.* Il est certain que presque tous ceux qui sont sçavans en

nostre langue, condamnent cette façon de parler, & soustiennent qu'il faut dire *s'esvanoüit*, quoy qu'ils ne doutent point qu'en l'autre exemple, il ne faille dire *ses honneurs, ses richesses, & sa vertu s'esvanoüirent*. Il n'y a donc que l'adjectif *tout*, qui cause cette difference. La seconde raison meilleure encore que la premiere, est, que la particule *mais*, qui est au premier exemple, separe en quelque façon ce membre de celuy qui le precede, & rompant la premiere construction des pluriels, en demande une particuliere pour elle, qui est le singulier, ce *mais*, servant comme d'une barriere entre deux, & d'un obstacle pour empescher la communication & l'influence des pluriels sur le verbe. Quoy qu'il en soit, & à quelque cause qu'on l'attribuë, l'usage le fait ainsi dire presque à tout le monde, & les femmes que j'ay consultées là dessus, à l'imitation de Ciceron, font toutes de cet avis, & ne peuvent souffrir *non seulement toutes ses richesses & tous ses honneurs, mais toute sa vertu s'esvanoüirent*. Que si l'on demande ce que deviendront ces pluriels, *tous ses honneurs, & toutes ses richesses*, sans aucun verbe qu'ils regissent; Il faut respondre, que l'on y sous-entend le mesme verbe pluriel *s'esvanoüirent*, lequel neantmoins on n'exprime pas, pour n'estre pas obligé de le repeter deux fois, quand on le met après *toute sa vertu*; car si l'on ne le mettoit point à la fin, on diroit fort bien, *non seulement tous ses honneurs, & toutes ses richesses s'esvanoüirent, mais toute sa vertu, & alors après vertu*, il faudroit sous-entendre *s'esvanoüit*. Mais il est beaucoup plus elegant de le sous-entendre en cet exemple après les pluriels, qu'après le singulier.

## OBSERVATION.

**I**L faut dire, *non seulement tous ses honneurs & toutes ses richesses, mais toute sa vertu s'évanoüit*, à cause de *mais*, qui suit le mot de *richesses*, après lequel on sous-entend *s'évanoüirent*. On a approuvé la raison que M. de Vaugelas en apporte; mais on n'a pas esté de son sentiment sur cette autre phrase, *tous ses honneurs, toutes ses richesses, & toute sa vertu s'évanoüit*, l'adjectif *tout* n'empêche point qu'il ne faille dire *s'évanoüirent*.

## REMARQUE.

*Trois substantifs, dont le premier est masculin, & les autres deux, féminins, quel genre ils demandent.*

**P**Arce que le genre masculin est le plus noble, il prévaut tout seul contre deux féminins, même quand ils sont plus proches du régime. Par exemple M. de Malherbe a dit,

*L'air, La mer, & la terre*

*N'entretiennent-ils pas*

*Une secrète loy de se faire la guerre,*

*A qui de plus de mets fournira ses repas?*

Il ne dit point, *n'entretiennent-elles pas*, Et afin qu'on ne croye pas, que ce soit une licence Poétique, voicy des exemples en Prose, *le travail, la conduite, & la fortune peuvent-ils pas élever un homme? Le travail, la conduite, & la fortune joints ensemble, & non pas jointes.*

## OBSERVATION.

**O**N a approuvé tous les exemples qui sont rapportez dans cette remarque; mais on a cru, que quand il y a deux noms substantifs au pluriel, dont le premier est masculin, & le second féminin,

feminin, il faut faire rapporter l'adjectif qui suit à ce second substantif qui est feminin, & dire, *il trouva les étangs & les rivières glacées*, & non pas *les étangs & les rivières glaces*.

## R E M A R Q U E.

*Verbes qui doivent estre mis au subjonctif, & non à l'indicatif.*

**P**Ar exemple, *je ne crois pas que personne puisse dire que je l'aye trompé*, il faut ainsi parler, & non pas *que je l'ay trompé*, en l'indicatif. La reigle est, que quand il y a trois verbes dans une periode continuë, si le premier est accompagné d'une negative, les deux autres qui suivent, doivent estre mis au subjonctif, comme font en cet exemple, *puisse*, & *je l'aye trompé*. Pour le premier, je ne vois personne qui y manque, mais pour le second, plusieurs mettent l'indicatif pour le subjonctif, & disent, *je ne crois pas que personne puisse dire que je l'ay trompé*, au lieu de dire, *que je l'aye trompé*. C'est une faute que fait d'ordinaire un de nos meilleurs Escrivains, & ce qui m'a obligé de faire cette remarque, tant pour empescher qu'on ne l'imite en cela, que parce qu'il y a apparence, que puis qu'un si excellent Auteur y manque, d'autres y manqueront aussi.

## O B S E R V A T I O N.

**C**'Est tres-bien parler que de dire, *je ne croy pas que personne puisse dire que je l'aye trompé*, & peut-estre ne parleroit-on pas mal si on disoit *que je l'ay trompé*; mais il ne faut pas établir pour reigle que quand il y a trois verbes dans une periode continuë, il faille mettre les deux derniers au subjonctif, si le premier est accompagné d'une negative. L'exemple qui suit renverse entierement cette reigle. *Vostre ami ne sçait pas qu'on dit par tout qu'il est l'auteur de cette satire*. Le premier verbe de cette

periode est accompagné d'une negative, & il seroit tres mal de mettre les deux verbes qui le suivent au subjonctif, & de dire, *vostre ami ne sçait pas qu'on dise par tout qu'il soit l'auteur de cette satire.* Il y a des verbes qui veulent que celuy dont ils sont suivis soit au subjonctif, & d'autres qui s'accommodent fort bien de l'indicatif, l'usage seul doit décider là-dessus, & on n'en sçauroit faire de regle.

## REMARQUE.

*Envoyer.*

ON demande s'il faut dire, par exemple, *il envoya son fils au devant de luy pour l'asseurer,* &c. ou bien, *il envoya son fils au devant de luy l'asseurer,* sans *pour.* On respond que l'un & l'autre est bon, mais la question ayant esté proposée à des gens capables de la refoudre, les uns ont creu qu'il estoit plus naturel de mettre *pour,* & les autres, plus élégant de le supprimer.

## OBSERVATION.

ON a trouvé qu'il estoit mieux de mettre *pour* dans la phrase de M. de Vaugelas, à cause de ces mots, *au devant de luy,* qui sont entre *envoya,* & l'infinitif qui suit. *Il envoya son fils au devant de luy pour l'asseurer.* En ostant ces mesmes mots on peut fort bien dire, *il envoya son fils l'asseurer que.* Il faut remarquer qu'on ne sçauroit establir là-dessus aucune regle, puisqu'il y a des infinitifs avec lesquels le verbe *envoyer,* ne s'accommode pas sans la préposition *pour.* Par exemple, il faut dire nécessairement *il envoya son fils au devant de luy pour l'obliger à prendre un autre chemin.*

## REMARQUE.

*Après six mois de temps escouleꝝ.*

Cette remarque est presque semblable à celle qui a pour titre, *Une partie du pain mangé.* La question

est s'il faut dire, *Après six mois de temps escolez*, ou *après six mois de temps escolé*. On tient que l'un & l'autre est bon, mais que le premier est plus grammatical, & le second plus élégant.

## OBSERVATION.

**I**L faut dire, *après six mois de temps écoutez*, & non pas *écoulé*, parce que l'adjectif qui suit ne se rapporte jamais au genitif dans toutes les phrases de cette nature. Ainsi il faut dire, *après trois heures du jour passées à la promenade*, *après deux jours de la semaine passez en plaisirs*, & non pas *après trois heures du jour passé à la promenade*, *après deux jours de la semaine passée en plaisirs*.

## REMARQUE.

*Accoustumance.*

**C**E mot commence à vieillir; Au lieu d'*accoustumance*, on dit maintenant *coustume*, quoy que ce soit un mot équivoque, & qu'*accoustumance* exprime bien mieux & uniquement ce qu'il signifie. Mais il n'y a point de raison contre l'usage.

## OBSERVATION.

**I**L est mieux de dire, *il a une mauvaise habitude*, qu'*une mauvaise accoustumance*. Cependant le mot d'*accoustumance* ne vieillit point tant, qu'il n'y ait encore plusieurs personnes qui s'en servent aujourd'huy.

## REMARQUE.

*D'aventure.*

**A**Venture est un fort bon mot en divers sens, mais l'adverbe qui en est composé, d'*aventure*, pour signifier *par hazard*, *de fortune*, n'est plus gueres en usage

parmy les excellens Eſcrivains. *Par aventure*, pour *peut-estre*, commence auſſi à devenir vieux, quoy qu'il y ait encore de fort bons Autheurs qui s'en ſervent dans des ouvrages d'éloquence. Je ne le voudrois pas faire, eſtant bien aſſeuré qu'il vieillit. On dit bien *un mal d'aventure*, mais là il n'eſt pas adverbe, il eſt nom.

## OBSERVATION.

**D'***Aventure*, adverbe, pour ſignifier par *hazard*, n'eſt plus du tout en uſage, non plus que par *aventure*, pour dire, *peut-estre*.

## REMARQUE.

*Le peu d'affection qu'il m'a teſmoigné.*

**O**N diſputoit ſ'il falloit dire *le peu d'affection qu'il m'a teſmoigné*, ou *le peu d'affection qu'il m'a teſmoignée*. Quelques-uns eſtoient d'avis du ſecond, & de dire *teſmoignée*, au féminin, le rapportant à *affection*; mais la plus-part le condamnerent tout à fait, ſouſtenant qu'il falloit dire *teſmoigné*, au maſculin qui ſe rapporte à *le peu*, & certainement il n'y en a gueres, à qui je l'aye demandé depuis, qui n'ayent eſté de cette opinion. Il en eſt de meſme de tous les adverbes de quantité *plus*, *moins*, *beaucoup*, *autant*, &c. comme, *J'ay plus perdu de piſtoles en un jour, que vous n'en avez gagné en toute voſtre vie*, & non pas *gagnées*, parce que *gagné*, ſe rapporte à *plus*, & non pas à *piſtoles*. Il en eſt de meſme des autres, que j'ay marquez. Ceux-meſmes, qui croyent que *teſmoignée* ſoit bien dit, demeurent d'accord, que l'autre eſt bon auſſi; C'eſt pourquoy on ne peut manquer de dire *teſmoigné*, & ce ne ſeroit pas ſagement fait de riſquer une choſe, quand on s'en peut aſſeurer. Il y a encore dans la prochaine re-

marque une raison convaincante , par laquelle il faut dire *tesmoigné*, & non pas *tesmoignée*.

## OBSERVATION.

**I**L faut dire , *le peu d'affection qu'il m'a témoigné*, & non pas *qu'il m'a témoignée*; parce que le relatif *que*, & le participe qui suivent ne peuvent se rapporter à un genitif, dont l'article est indefini, *tel qu'affection* dans cette phrase. Il en est de mesme dans toutes celles où le genitif est au singulier. Quand le genitif est au pluriel, le relatif *que*, & le participe s'y rapportent, & il faut dire, *le peu de pistoles que j'ay gagnées*. Ces mots *le peu* signifient *le petit nombre de pistoles que j'ay gagnées*; mais *le peu* dans cette phrase, *le peu d'affection qu'il m'a tesmoigné* ne sçauroit signifier *le petit nombre d'affection qu'il m'a tesmoigné*. Il le voudroit dire, si le genitif estoit au pluriel, *le peu d'occasions que j'ay eues de vous marquer ma reconnoissance*, veut dire, *le petit nombre d'occasions que j'ay eues*. M. de Vaugelas rapporte une seconde phrase, qui n'est point du tout de la nature de la premiere, dans laquelle *que* est relatif, au lieu qu'il ne l'est pas dans celle-cy. *J'ay plus perdu de pistoles en un jour que vous n'en avez gagné en toute vostre vie*. C'est ainsi qu'il faut parler, on ne sçauroit dire *que vous n'en avez gagnées*.

## REMARQUE.

*L'article indefini ne reçoit jamais après soy le pronom relatif, ou, le pronom relatif ne se rapporte jamais au nom qui n'a que l'article indefini.*

**E**Xemple, *il a esté blessé d'un coup de fleche, qui estoit empoisonnée*. Ce seroit mal parler, parce que *fleche*, n'est regi que d'un article indefini qui est *de*, & à cause de cela, le pronom relatif *qui*, ne sçauroit se rapporter à *fleche*. Mais s'il y avoit, *il a esté blessé de la fleche, qui estoit empoisonnée*, alors ce seroit fort bien dit, parce qu'en cet exemple, *fleche* a un article defini, qui est *de la*, auquel le pronom *qui*, en tous les cas & en tous les nombres se



rappelle parfaitement bien. A quoy il faut ajoûter que le pronom *un* ou *ce*, *cette*, *ces*, & autres semblables avec l'article indefini, valent autant que l'article defini; comme *il a esté blessé d'une fleche qui estoit empoisonnée*, se dit tout de mesme que *il a esté blessé de la fleche qui*, &c. le pronom *une*, équipolant l'article *la*. Donc suivant cette reigle, qui ne souffre jamais d'exception; on ne peut pas dire *le peu d'affection qui il m'a tesmoignée*, parce que *tesmoignée*, & *que*, qui est devant *il*, se rapporteroient necessairement à *affection*, & *tesmoignée* ne s'y peut rapporter que par la liaison & l'entremise du pronom *que*, lequel ne se peut rapporter à *affection* à cause que ce nom en cet exemple n'a que l'article indefini, à sçavoir *de*. Il faut donc de necessité qu'il se rapporte à ces mots *e peu*, où il y a un nom accompagné d'un article defini. La remarque suivante fortifiera encore celle-cy.

## OBSERVATION.

On a approuvé tout ce qui est dit dans cette Remarque.

## REMARQUE.

*Le pronom relatif ne se peut rapporter à un nom qui n'a point d'article.*

**C**omme nous venons de dire, que le pronom relatif ne se rapporte jamais au nom, qui n'a qu'un article indefini; de mesme nous ajoûtons, qu'à plus forte raison il ne se rapporte point au nom qui n'a point d'article. On peut exprimer cela d'une façon, qui sera peut-estre plus claire, & dire ainsi: Tout nom qui n'a point d'article, ne peut avoir après soy un pronom relatif, qui se rapporte à ce nom là. L'exemple le fera encore mieux enten-

dre , comme si l'on dit , *il a fait cela par avarice , qui est capable de tout* , c'est mal parler , parce qu'*avarice* , n'a point d'article , & ainsi ne se peut aider du pronom relatif , ou pour mieux dire , le pronom relatif ne luy peut estre appliqué , ou rapporté en aucun des six cas , ny en aucun nombre. Il en est de mesme du mot *dont* , qui tient la place du pronom relatif ; car on ne dira point *il a fait cela par avarice . dont la soif ne se peut esteindre*.

On pourroit objecter , que cette reigle est veritable en tous les cas de la declinaison des noms , excepté au vocatif ; car par exemple on dira fort bien par apostrophe , *Avarice qui cause tant de maux , hommes qui vivez en bestes , &c.* Et il est vray que c'est en ce seul cas , où l'on trouvera un nom sans article , avec un pronom qui se rapporte au nom ; mais il y a double responce : la premiere , que cette exception n'empescheroit pas que la Reigle ne fust veritable en tout le reste. La seconde , que mesme la Reigle subsiste encore au vocatif , & n'y souffre point d'exception , parce que l'article du vocatif *o* , y est sous-entendu , mais l'article n'est point sous-entendu aux autres cas.

Que si l'on avoit la curiosité de demander pourquoy le nom , qui n'a point d'article , ou qui n'en a qu'un indefini , ne peut avoir après soy un pronom relatif , on pourroit se deffaire de cette question par la responce commune , que l'usage le veut ainsi. Ce ne seroit pas mal respondu : mais quoy que l'usage fasse tout en matiere de langue , & qu'il fasse beaucoup de choses sans raison , & mesme contre la raison , comme nous sommes obligez de dire souvent ; si est-ce qu'il en fait beaucoup plus encore avecque raison , & il me semble que celle-cy est du nombre , bien que la raison en soit assez cachée. Je crois

pour moy, que c'est à cause que le pronom relatif s'appellant ainsi pour la relation ou le rapport qu'il a à quelque chose qui a esté nommée, il faut que les deux, & le nom & le pronom soient de mesme nature, & ayent une correspondance reciproque, qui fasse que l'un se puisse rapporter à l'autre. Or est-il que cela ne peut arriver entre deux termes, dont l'un est tousjours défini, qui est le pronom relatif, & l'autre indéfini, qui est le nom sans article, ou sans un article défini. Le pronom est comme une chose fixe & adhérente, & le nom sans article, ou avec un article indéfini, est comme une chose vague & en l'air, où rien ne se peut attacher. Je ne sçay si je me feray fait entendre, ou quand on m'entendra, si l'on sera satisfait de ce petit raisonnement, & s'il ne sera point trouvé trop subtil, & trop métaphysique; mais l'exemple du grand Scaliger, qui a fait de si beaux raisonnemens sur la Grammaire Latine, m'a donné en la nostre cette hardiesse, que le Lecteur prendra s'il luy plaist en bonne part.

## OBSERVATION.

**T**out le monde a esté du sentiment de M. de Vaugelas sur cette Remarque.

## REMARQUE.

*Au surplus.*

**I**L n'est pas meilleur qu'*au demeurant*, dont il est parlé ailleurs, & encore ce dernier a cet avantage sur l'autre, qu'au moins, du temps du Cardinal du Perron & de M. Coëffeteau, il estoit fort bon, & ce n'est que depuis quinze ou seize ans, que l'on commence à le mettre au rang des termes barbares; Au lieu qu'*au surplus* n'estoit point alors  
dans

DE L'ACADEMIE FRANÇOISE. 385  
dans le bel usage, & n'y est pas encore aujourd'huy, bien qu'un de nos plus excellens Ecrivains ne fasse pas difficulté de s'en fervir en ses derniers ouvrages, mais il n'est pas à imiter en cela, comme il l'est en tout le reste. Cependant nous avons grand besoin de ces sortes de liaisons pour commencer nos périodes, & *au reste*, & *du reste*, n'y peuvent pas tousjours fournir, il faut varier.

#### OBSERVATION.

*Au surplus* peut estre encore employé quelquefois.

#### REMARQUE.

##### *Amour.*

**I**L est masculin & féminin, mais non pas tousjours indifferemment; Car quand il signifie *Cupidon*, il ne peut estre que masculin, & quand on parle de l'Amour de Dieu, il est tousjours masculin, & non seulement on dit, *l'amour divin*, & jamais *l'amour divine*, ny *la divine amour*, soit que nous entendions de l'amour que Dieu nous porte, ou de l'amour que nous avons pour Dieu, mais on dit aussi, *l'amour de Dieu doit estre gravé dans nos cœurs*, & non pas *gravée*, & *l'amour que Dieu a tesmoigné aux hommes*, & non pas *tesmoignée*. C'est l'opinion commune; neantmoins un excellent homme croit que l'on peut dire *gravée*, & *tesmoignée*, au féminin. Hors de ces deux exceptions, il est indifferant de le faire masculin, ou féminin; car on dit fort bien, *l'amour qu'un Amant a pour sa Maistresse*, ou *un avare pour les biens du monde*, est *si ardente*, & *si violente*, ou *si ardent* & *si violent*: & *l'amour des peres* & *des meres envers leurs enfans* est *si pleine de tendresse*, ou bien *si plein de tendresse*, & ainsi de tous

les autres. Il est vray pourtant qu'ayant le choix libre, j'userois plustost du feminin que du masculin selon l'inclination de nostre langue, qui se porte d'ordinaire au feminin plustost qu'à l'autre genre, & selon l'exemple de nos plus élégans Escrivains, qui ne s'en servent gueres autrement. Certes du temps du Cardinal du Perron, & de M. Coëffeteau, c'eust esté une faute de le faire masculin, hors les deux exceptions que j'ay marquées.

*La petite amour parle, & la grande est muette,*  
dit M. Bertaut : mais depuis quelques années, plusieurs de nos meilleurs Escrivains n'ont point fait de difficulté de le faire masculin, & mesme à la Cour, on a introduit cet usage ; quoy que la plus-part, & particulièrement les femmes le fassent feminin.

## OBSERVATION.

**L**E mot d'*amour* est masculin, quand on parle de l'amour de Dieu. Ainsi on ne doit pas dire *l'amour de Dieu doit estre grande dans nos cœurs ; l'amour que Dieu a témoignée aux hommes, mais doit estre grand, qu'il a témoigné.* Il est mieux aussi de le faire masculin, en parlant de l'amour des peres envers leurs enfans. On ne pourroit souffrir aujourd'huy un vers semblable à celui qui est rapporté de Bertaut dans cette Remarque.

*La petite amour parle, & la grande est muette.*

Quand *amour* est pris pour la passion de l'amour, plusieurs le font masculin ou feminin indifferemment au singulier. *Un amour si constant. Une amour si constante ;* mais au pluriel il est tousjours feminin. *De si constantes amours, & non pas de si constants amours. Il n'est point d'éternelles amours, & non pas il n'est point d'éternels amours.*

## REMARQUE.

*De certains mots terminez en e feminin, & en es.*

ON dit tousjours *Charles*, *Jacques*, *Jules*, & jamais *Chirle*, *Jacque*, *Jule*; C'est pourquoy Jules Scaliger en l'une de ses Exercitations contre Cardan dit de bonne grace, *An tibi videtur pulchrum nomen Julius? At Galli cum illud prononciant, quasi ego non unus, sed plures homines sim, in pluralis fluxus sinum corrupere.* Mais on le pourroit bien dire avec plus de raison de cet autre *Jules*, qui agissant par tout l'Univers pour la gloire de la France, paroist tout seul plusieurs hommes. Quelques-uns attribuent cela à l'*s*, du mot Latin; mais je ne puis estre de cet avis, à cause de la quantité des noms propres tirez du Latin, où il y a une *s*, qui neantmoins en François n'en ont point; Mais on dit *Philippe*, & *Philippes*, *Flandres*, & *Flandre*, avec cette difference neantmoins, qui est assez bizarre, que l'on dit *en Flandres*, & non pas *en Flandre*, & qu'il faut dire *la Flandre*, & non pas *la Flandres*, comme l'a escrit nouvellement une des meilleures plumes de France. On dit *jusqu'à*, *jusqu'aux*, & *jusques à*, & non pas *jusque*, sans elision, & sans *s*, mais on dit tousjours *avecque*, quand on le fait de trois syllabes, & jamais *avecques*, non pas mesme en vers; Au lieu que l'on dit tousjours *doncques*, & jamais *doncque*, sans *s*, quand on le fait de deux syllabes, nonobstant le *dunque* des Italiens, d'où quelques-uns croyent que vient nostre *doncques*; mais quand cela seroit, la consequence est mauvaise.

## OBSERVATION.

ON peut écrire Charle, Jacque, & Jule fans *s*, auffi bien qu'avec une *l*. On écrit pluftoft *Philippe* que *Philippes*, & il n'y a point de difference à faire entre *la Flandre*, & *en Flandre*. Il ne faut point d'*s*, à l'un ny à l'autre. Quant à *jusque*, lors qu'il est fuivi d'un datif fingulier ou pluriel, & qu'on ne veut point faire d'elifion, il faut dire, *jusques à* & *jusques aux*; mais quand il fuit une confone, on peut fort bien écrire *jusque* fans *s*, *jusque dans le Ciel*. On n'écrit jamais *avecques*, & rarement *avecque*, fi ce n'est en vers, lorsqu'on a befoin d'une fyllabe de plus. *Doncques* n'est plus guere en ufage.

## REMARQUE.

*Mille, milles.*

CEs nombres *vingt*, *cent*, *millier*, *million*, ont un pluriel, & l'on dit *fix vingts*, *cinq cents*, *cinq milliers*, *cinq millions*; mais *mille*, n'a point de pluriel, ou pour mieux dire ne prend point d'*s*, au pluriel, & l'on dit par exemple, *deux mille*, & non pas *deux milles*, *cinquante mille escus*. & non pas *cinquante milles escus*.

Mais quand *mille* fignifie *une eftenduë de chemin*, laquelle fait une partie d'une lieuë *Françoife*, alors il faut mettre une *s* au pluriel, & dire *deux milles*, *trois milles*, & non pas *deux mille*, *trois mille*, quoy qu'il foit vray que ce mot vienne du nombre *mille*, qui est la mefure de mille pas, dont cette eftenduë de chemin qui fait une parrie d'une lieuë, a pris fa denomination.

## OBSERVATION.

L'Académie a esté de l'avis de M. de Vaugelas fur cette Remarque.

## REMARQUE.

*Avoir à la rencontre.*

**I**L est traité ailleurs de cette phrase *aller à la rencontre*. Celle-cy, *avoir à la rencontre*, pour dire *rencontrer*, est encore pire. Par exemple, *en revenant j'eus à la rencontre un vieil Hermite*, au lieu de dire, *en revenant je rencontray un vieil Hermite*. Cette façon de parler est sans doute de quelque Province de France, car elle est inouïe à la Cour, & même il ne me souvient point de l'avoir ouï dire dans la ville. Je n'en aurois point fait de remarque, comme ne croyant pas cette phrase fort usitée, si je ne l'avois trouvée souvent dans les ouvrages d'un de nos meilleurs Ecrivains. On diroit plustost *faire rencontre*, comme *en revenant je fis rencontre d'un vieil Hermite*, mais *je rencontray un vieil Hermite*, est beaucoup meilleur.

## OBSERVATION.

*Avoir à la rencontre*, n'est point en usage.

## REMARQUE.

*Reciproque, mutuel.*

**R***eciproque*, se dit proprement de deux, & *mutuel* de plusieurs : comme *le mary & la femme se doivent aimer d'une amour reciproque*, & *les Chrestiens se doivent aimer d'une affection mutuelle*. Il y a encore cette difference que *reciproque*, ne se dit jamais de plusieurs; car pour bien parler on ne dira pas, *les Chrestiens se doivent aimer d'une affection reciproque*, mais *d'une affection mutuelle*; Au lieu que *mutuel*, quoy qu'il ne se die proprement que de plu-



fieurs, ne laisse pas de se dire aussi de deux seulement, comme *le mary & la femme se doivent aimer d'une amour mutuelle*. C'est fort bien dit, mais *d'une amour reciproque*, est beaucoup meilleur. On dit aussi *don mutuel*, d'une donation faite entre deux personnes.

## OBSERVATION.

ON dit indifferemment, *reciproque & mutuel*, de ce qui se fait entre deux ou entre plusieurs personnes, & la distinction que fait M. de Vaugelas entre ces deux mots a paru trop subtile.

## REMARQUE.

A FIN, avec deux constructions differentes en une mesme periode.

Quelques-uns de ceux qui sont les plus sçavans en nostre langue, & en la pureté ou netteté du stile, tiennent que cette conjonction *afin*, ne doit jamais regir deux constructions differentes en une mesme periode: par exemple ils ne veulent pas qu'on escrive, *afin de faire voir mon innocence à mes Juges, & que l'imposture ne triomphe pas de la verité*. parce qu'au premier membre, *afin* regit *de*, avec un infinitif, & au second membre il regit un *que*, avec le subjonctif. Ils ne nient pas que l'un & l'autre regime ne soit bon, & que la conjonction *afin* ne se serve de tous les deux en disant *afin de faire*, & *afin que l'on fasse*; mais ils ne veulent pas qu'en une mesme periode on les employe tous deux, mais qu'au second membre on suive le mesme regime, qu'on a pris au premier, & que l'on die, par exemple *afin de faire voir mon innocence à mes Juges, & d'empescher l'imposture de triompher de la verité* ou bien *afin que l'on voye mon innocence, & que la verité*.

*triumphe de l'impature.* Certainement c'est un scrupule, pour ne pas dire une erreur; car outre que tout le monde parle ainsi, & qu'il est presque toujours vray de dire, qu'il faut escrire comme on parle, tous nos Auteurs les plus celebres en nostre langue, soit anciens ou modernes, ou ceux d'entre-deux, l'ont toujours practiqué comme je dis, lors qu'ils ont eu besoin de varier la construction, & tant s'en faut que cette varieté soit vicieuse, qu'elle fait grace sans pouvoir blesser l'oreille, qui est toute accoustumée à cet usage. La remarque suivante servira à confirmer davantage cette verité.

## O B S E R V A T I O N.

Ceux qui veulent escrire avec une exacte pureté doivent éviter d'employer *afin*, avec deux constructions différentes; mais si on fait le contraire, cette negligence ne doit pas estre traitée de faute.

## R E M A R Q U E.

*Si, avec deux constructions différentes en une mesme periode.*

LA conjonction *si*, peut recevoir une mesme construction aux deux membres d'une mesme periode, comme on dira fort bien, *si vous y retournez, & si l'on s'en plaint à moy, vous verrez ce qui en sera.* Mais la façon de parler la plus ordinaire & la plus naturelle, est de dire, *si vous y retournez, & que l'on s'en plaigne à moy, &c.* Et il est certain que pour une fois que l'on repetera le *si*, on dira mille fois *& que*, au second membre de la periode, par où l'on voit clairement, que cette varieté n'est point vicieuse, mais naturelle & de nostre langue. Les Auteurs Grecs & Latins sont pleins de semblables choses, qui sont du genie de leurs langues, & passent pour tres-élegantes.

## OBSERVATIONS.

## OBSERVATION.

ON a approuvé tout ce que dit M. de Vaugelas dans cette Remarque.

## REMARQUE.

*Sur les armes, & sous les armes.*

Par exemple on dit *l'armée demeura toute la nuit sur les armes, & demeura toute la nuit sous les armes.* Tous deux sont bons, & également ufitez pour dire que *l'armée fut toute la nuit en armes*; car c'est ainfi que l'on parloit autrefois; On ne laiffe pas de le dire encore, & il n'y a pas long-temps, qu'on a introduit ces nouveaux termes avec une infinité d'autres, que la pratique & l'exercice des armes a mis en ufage depuis ces dernières guerres. Il y a de nos meilleurs Ecrivains qui affectent de ne le dire jamais que d'une façon, les uns écrivant tousjours *sur les armes*, & les autres *sous les armes*: mais puis que tous deux sont receus, il faut user tantost de l'un & tantost de l'autre, afin qu'il ne semble pas que l'on condamne celui dont on ne se sert jamais, en quoy l'on auroit tort, & pour conserver d'ailleurs tout ce qui contribuë à la richesse de nostre Langue; comme est de pouvoir dire une mefme chose de deux façons, plustost que d'une feule.

## OBSERVATION.

IL faut dire, *il demeura toute la nuit sous les armes*, & non pas *sur les armes*.

## REMARQUE.

## REMARQUE.

*Certaines constructions, & façons de parler irregulieres.*

UN de nos meilleurs Autheurs, & de la premiere classe a escrit, que quelqu'un avoit fait rompre un pont *pour s'empescher d'estre suivi*. Si l'on veut examiner cette expression, sans doute on la trouvera bien estrange; car ou il faut que celuy qui a fait rompre le pont *empesche ses ennemis de le suivre*, ou *qu'il s'empesche par ce moyen de tomber entre leurs mains*; Mais de dire *pour s'empescher d'estre suivi*, il y a je ne sçay quoy dans cette façon de parler, à la prendre au pied de la lettre, que je ne puis concevoir, & qui semble à plusieurs aussi bien qu'à moy, n'estre gueres conforme à la raison; car ce sont les autres qui empeschent de le suivre, & il ne s'empesche pas soy-mesme. Cependant l'expression non seulement en est bonne, mais élégante selon le sentiment de la plus-part de nos meilleurs Escrivains, que j'ay consultez là-dessus.

En voicy encore une autre du mesme Auteur, mais d'un autre genre, qui choque plustost la Grammaire que le sens, au lieu que la précédente choque plustost le sens & la raison que la Grammaire. Il dit que quelqu'un s'estoit sauvé d'une deroute *laissant sa mere avec sa femme & ses enfans prisonniers*. Selon la construction ordinaire, cette clause ne peut subsister; car tout ce qui est regi de la préposition *avec*, doit estre conté pour rien, comme s'il n'y estoit pas, & ainsi *prisonniers*, au pluriel & au masculin, ne peut convenir à *mere*, qui est singulier & feminin. Il eust fallu dire, *laissant sa mere, sa femme, & ses enfans prisonniers*, pour le dire regulierement: Car si l'on disoit *laissant sa mere prisonniere avec sa femme & ses enfans*,

outre que cette expression seroit languissante & de mauvaise grace, elle seroit de plus équivoque, parce qu'il pouvoit laisser sa mere prisonniere, sans que sa femme ny ses enfans fussent prisonniers. Ayant donc dit *laissant sa mere avec sa femme & ses enfans prisonniers*, il a failli sans doute contre la construction reguliere & grammaticale; mais c'est une de ces fautes qui dans toutes les langues passent plustost pour une vertu, que pour un vice, comme je l'ay remarqué ailleurs, & que l'on conte entre les ornemens & les graces du langage. Tant s'en faut donc que ceux qui en sont juges capables, la condamnent, qu'au contraire ils la loüent, & la preferent de beaucoup à la reguliere, qui seroit de dire *laissant sa mere, sa femme, & ses enfans prisonniers*. Quand il s'en presentera d'autres de cette nature, je les remarqueray comme des choses rares & curieuses.

## OBSERVATION.

ON a trouvé plus de hardiesse que d'exactitude dans la premiere phrase qui est rapportée en cette remarque, & l'autre a paru fort bonne.

## REMARQUE.

*La conjonction ET repetée deux fois aux deux membres d'une mesme periode.*

PAR exemple, *je leur ay fait voir le pouvoir que vous m'avez donné, & me suis acquitté de tous les chefs de ma commission, & leur ay fait connoistre la passion que vous avez de les servir*. Je dis que cette façon d'escrire peche contre le bon stile, & que l'on ne doit pas repeter deux fois la conjonction *et*, au commencement des deux membres d'une periode, comme l'on fait en cet exemple, si ce

n'est qu'on ajoûte au second *et*, quelque terme d'encherissement. Il faudroit donc mettre ainsi : *Je leur ay fait voir le pouvoir que vous m'avez donné, & me suis acquitté de tous les chefs de ma commission, & mesme leur ay fait connoître la passion que vous avez de les servir.* Tantost on peut mettre *mesme*, comme icy, tantost *non seulement*, ou *tant s'en faut*, ou d'autres termes semblables, qui par cet encherissement apportent de la variété à la periode, & couvrent le défaut de cette double repetition. Mais il faut noter que cette reigle n'a lieu qu'au commencement des deux membres d'une mesme periode, & qui sont dans un mesme regime, comme en l'exemple que nous avons donné, les deux *et*, sont au commencement du second & du troisieme membre d'une mesme periode, & dans un mesme regime, qui est *je*. par où la periode commence; Car si vous mettez un ou plusieurs *et*, hors de ces deux cas, ils ne feront point vicieux, par exemple on escrira fort bien, *je leur ay fait voir le pouvoir & l'authorité absolüe que vous m'avez donnée, & me suis acquitté de tous les chefs & de toutes les circonstances de ma commission, & mesme leur ay fait connoître la passion & les raisons que vous avez de les servir.* Toutes ces repetitions de la conjonction *et*, de la façon que celles-cy sont faites, ne sont point mauvaises, parce qu'elles sont hors des deux cas que j'ay marquez. Il est vray, qu'il n'y a rien qui gaste tant la beauté du stile, & des periodes, que de mettre plusieurs *et*, en tous leurs membres : comme il se voit en l'exemple que nous venons de donner. Au reste, on peut fort bien commencer une periode par la conjonction *et*. je dis mesme lors qu'il y a un point, qui ferme la periode précédente. Je n'en rapporteray point d'exemples, parce que tous nos bons Auteurs en sont pleins. Nous avons si peu de liaisons pour

les periodes, qu'il ne faut pas encore nous ôter celle-cy.

## OBSERVATION.

**T**out le monde a esté du sentiment de M. de Vaugelas sur cette Remarque. On a seulement trouvé que dans l'endroit où il ajoûte *mesme*, il seroit mieux de dire, & *mesme je leur ay fait connoître la passion*, que de dire simplement, & *mesme leur ay fait connoître la passion*.

## REMARQUE.

*Soupçonneux, suspect.*

**P**lusieurs disent *soupçonneux*, pour *suspect*, qui est une chose insupportable; par exemple ils diront, *ce Juge là est soupçonneux*, au lieu de dire, *suspect*. *Soupçonneux*, est toujours un mot actif. & *suspect*, est toujours un mot passif, *soupçonneux*, est toujours celuy qui soupçonne, ou qui est enclin à soupçonner, & *suspect*, est toujours celuy qui est soupçonné, ou qui le doit estre. Ce qui est cause à mon advis de cette faute, c'est que l'on dit *soupçonné*, pour *suspect*, & de *soupçonné*, on a passé aisément à *soupçonneux*.

## OBSERVATION.

**O**n ne voit plus aujourd'huy personne qui confonde *soupçonneux* & *suspect*, qui ont des significations fort différentes.

## REMARQUE.

*Fil de richar.*

**C**E que l'on appelle ordinairement ainsi, est tres-mal nommé, & par une corruption qui n'est venue que de ce qu'on a ignoré l'origine de ce mot. Il faut dire *fil*

*d'archal*, & cet *archal*, prend sa vraye éthymologie du mot Latin *aurichalcum*. Ceux qui ont le genie de l'éthymologie des mots, n'ont garde de douter de celle-cy, elle est trop évidente. C'est pourquoy il y faut une *l* à la fin. Quelques-uns escrivent *fidarchal*, en un mot, sans garder les marques de son éthymologie. D'autres le font derivier d'un village nommé *Archat*, d'où cette invention est venue; mais il se faut tenir à *aurichalcum*.

## OBSERVATION.

ON a approuvé l'étymologie que M. de Vaugelas a rapportée sur ce mot. Ainsi il faut dire & escrire *Fil d'archal* en deux mots, & non pas *Fidarchat* en un seul mot.

## REMARQUE.

*Seulement pour mesmes, ou au contraire.*

C'Est une faute assez familiere à beaucoup de gens, & de ceux mesme qui font profession de bien parler & de bien escrire, de se servir de l'adverbe *seulement*, au lieu de *mesmes*. Par exemple, on demandera, *fait-il bien chaud*, & on respondra, *il fait bien froid seulement*, pour dire, que tant s'en faut qu'il fasse bien chaud, que mesme il fait froid. Voicy encore un autre exemple. *Il ne m'en blasme pas*, *il m'en louë seulement*, pour dire, *tant s'en faut qu'il m'en blasme, que mesme il m'en louë.*

## OBSERVATION.

*Seulement pour mesme*, est entierement hors d'usage, & si quelqu'un se servoit presentement de cette maniere de parler, il ne se feroit pas entendre.



## OBSERVATIONS

## REMARQUE.

*Faire signe, & donner le signal.*

**L**Es signaux dont on a accoustumé de se servir à la guerre, ce sont le feu la fumée, le canon, les cloches, les estendarts, le linge blanc, & autres choses semblables. Que si quand on se sert de quelqu'un de ces signaux, on appelloit cela *faire signe*, ce ne seroit pas bien parler, il faut dire *donner le signal*, ou *donner un signal*. *Faire signe*, est tout autre chose, tant parce qu'il ne se fait que des mains, ou de la teste, ou du corps, qu'à cause qu'il se fait pour quelque sujet, ou accident inopiné, & dont il n'a point esté convenu entre celuy à qui on fait le signe, & celuy qui le fait, au lieu que les signaux se font ordinairement de concert.

## OBSERVATION.

**T**Out le monde a esté du sentiment de M. de Vaugelas sur cette Remarque. Le signe se fait neantmoins quelquefois pour des choses concertées.

## REMARQUE.

*Proïesse.*

**C**E mot est vieux, & n'entre plus dans le beau stile, qu'en raillerie, comme par exemple si je dis, *sa vanité est insupportable, il ne cesse de parler de ses proïesses, ou je n'aime point les gens qui se wantent tousjours de leurs proïesses*. Car alors, comme on mesprise la vanité & l'humeur de ces gens-là, ce mot estant dit par mespris & par raillerie se trouve employé de bonne grace en ce sujet, tant s'en faut que celuy qui en usera ainsi puisse estre re-

pris. Mais si j'escrivois ferieusement, que *plusieurs grands hommes ont célébré les proüesses d'Alexandre*, je me servirois mal à propos de ce mot, qui n'estant plus en usage, ne peut estre employé que de la façon que je viens de dire.

## OBSERVATION.

**P**roüesse ne peut s'employer qu'en mauvaise part ou par plaisanterie. On peut dire dans le discours familier, *vous avez fait là une belle proüesse!* pour marquer que l'on condamne celui qui se vante de quelque action qui ne luy sçauroit apporter de gloire.

## REMARQUE.

*Esclavage, esclavitude.*

**M**. De Malherbe disoit & escrivoit tousjours *esclavitude*, & ne pouvoit souffrir *esclavage*. Neantmoins *esclavage* est beaucoup plus usité que l'autre, & si j'avois besoin de ce mot, je le dirois plustost qu'*esclavitude*. Un homme tres-éloquent m'a dit, qu'il ne feroit point de difficulté de se servir d'*esclavage*, dans les hautes figures; Mais il faut éviter l'un & l'autre, tant qu'il est possible, & je ne suis pas seul de cet avis.

## OBSERVATION.

**E** *Esclavage* est un tres-bon mot. *Esclavitude* n'est point de la langue.

## REMARQUE.

*Contre-pointe, courte-pointe.*

**O**N demande lequel des deux il faut dire, *la contre-pointe*, ou *la court-pointe d'un lit*, qui est proprement une couverture piquée. Il est certain qu'au com-

mencement on a dit *la contre pointe*, à cause des points d'aiguille dont ces sortes de couvertures sont piquées dessus & dessous, ou dedans & dehors, comme qui diroit *point contre-point*, ou *pointe contre pointe*. Mais depuis par corruption & par abus on a dit *courte-pointe*, contre toute sorte de raison, & l'usage l'a ainsi établi, & en est demeuré le maître.

## OBSERVATION.

L'Usage a établi *courtepointe*, selon la Remarque de M. de Vaugelas. On ne dit point *contrepointe*.

## REMARQUE.

*Aviser.*

**A**viser, pour *appercevoir*, ou *descouvrir*, ne peut pas estre absolument rejeté, comme un mot, qui en ce sens-là ne soit pas François; mais il est bas & de la lie du peuple. On n'oseroit s'en servir dans le beau stile, quoy qu'un de nos meilleurs Escrivains en use souvent. Pour le faire mieux entendre il en faut donner un exemple, *j'avisay un homme sur une tour ou sur un arbre*, pour dire *j'apperceus*, ou *je descouvris un homme*, &c.

## OBSERVATION.

*Aviser* a paru bas dans la signification d'*appercevoir*.

## REMARQUE.

*Pas, & point.*

**C**es particules oubliées aux endroits où il les faut mettre, ou mises là où elles ne doivent pas estre, rendent une phrase fort vicieuse; par exemple, si l'on dit *pour*

*ne vous ennuyer , je ne feray pas long* , comme parlent & escrivent presque tous ceux de delà Loire ; c'est tres-mal parler , il faut dire , *pour ne vous point ennuyer*. Et si l'on dit *il fera plus qu'il ne promet pas* , ce n'est pas encore bien parler ; car il faut oster *pas* , & dire , *il fera plus qu'il ne promet*. Or de sçavoir absolument quand il faut le mettre , ou ne le mettre pas , il est assez difficile d'en faire une reigle generale. Voicy ce que j'en ay remarqué.

On ne met jamais ny *pas* , ny *point* devant les deux *ny* ; par exemple on dit , *il ne faut estre ny avare ny prodigue* , & non pas , *il ne faut pas estre* , ou *il ne faut point estre ny avare* , *ny prodigue*.

On ne les met jamais aussi devant le *que* , qui s'exprime par *nisi* en Latin , & par *sinon que* en François. Exemples , *je ne feray que ce qu'il luy plaira* , on voit bien que ce *que* , se resout par *nisi* , & par *sinon que* , comme si je disois , *je ne fer. y sinon ce qu'il luy plaira* ; *je n'ay esté qu'une fois à Rome* , *je ne joüe qu'avec des gens de bien* , *je ne mange qu'une fois le jour*. On voit qu'en tous ces exemples le *que* , vaut autant à dire que *sinon que* , & je n'ay point encore remarqué qu'il y ait d'exception à cette reigle : Mais cela se doit entendre , comme j'ay dit , devant le *que* , qui signifie *sinon que* , parce que cela n'est pas vray devant les autres *que* . qui signifient autre chose ; comme par exemple on dira fort bien *je ne pense pas que vous le fassiez* , *je ne veux pas dire que vous ayez tort* , *je ne blasme pas ce que j'ignore*.

On ne les met point encore devant *jamais* , comme *il ne sera jamais si meschant qu'il a esté*.

Ny devant *plus* comme *je ne feray plus comme j'ay fait*. Ny après *plus* si une negative suit , comme *il est plus riche que n'a esté celuy qui* , &c. Je parle de *plus* , & non pas de

*non plus*, qui n'est pas de mesme; car on dit fort bien *je ne veux pas non plus que vous alliez là*.

On ne les met point aussi devant *aucun*, ou *nul*, comme *il ne fait aucun mal*, *il ne fait nul mal*, ny devant *rien*, comme *il ne peut rien faire*, *il ne veut rien faire*.

Les raisons que l'on pourroit rendre de cela car les regles ont quelquefois des raisons, & quelquefois n'en ont point, seroient, ce me semble, que les deux *ny*, *jamais*, *rien*, *nul*, *aucun*, nient assez d'eux-mesmes sans y ajouter *ny pas*, *ny point*, & que le *que*, qui signifie, *sinon que*, estant un mot de restriction, on ne nie pas absolument, & ainsi on ne se fert ny de l'un ny de l'autre de ces negatifs, ny devant *plus* aussi, parce que ce mot a encore plus de vertu que *pas*, ny que *point* en ce qu'il n'exprime pas seulement qu'il ne fera pas une chose, mais qu'il ne fera pas ce qu'il a fait par le passé.

On ne les met pas encore devant *sans*, comme *sans nuage*, & non pas *sans point de nuage*, comme l'a escrit un de nos plus celebres Escrivains par deux fois de suite, dans la meilleure piece qu'il ait jamais fait en Prose, en quoy il a esté justement repris de tout le monde. En cela il a suivi l'ancienne façon de parler, qui est abolie il y a longtemps; car on disoit autrefois *sans point de faute*, & l'on dit maintenant *sans faute*.

On ne les met point encore, ny avant que l'on parle de quelque temps, ny après qu'on en a parlé, comme *je ne le verray de dix jours*. *Il y a dix jours que je ne l'ay veu*. Et toutes les fois qu'il est fait mention du temps, j'ay trouvé cette regle sans exception, ce qui procede, comme je crois, de la mesme raison que j'ay alleguée à *sinon que*, qui est que toutes les fois qu'il est question de temps, il y a toujours restriction de ce mesme temps-là, qui empesche que

l'on ne nie absolument ; ce qu'ont accoustumé de faire le *pas*, & le *point*.

On les supprime d'ordinaire avec le verbe *pouvoir*, comme *il ne le peut faire, il ne pouvoit mieux faire, il ne peut marcher*. Ce n'est pas que l'on ne peust dire. *Il ne le peut pas faire, il ne pouvoit pas mieux faire. Il ne peut pas marcher*. Mais il est incomparablement meilleur & plus élégant sans *pas*.

On les supprime encore avec le verbe *sçavoir*, quand il signifie *pouvoir*, comme *il ne sçauroit faire tant de chemin en un jour, il n'eust sçeu arriver plustost*. On y pourroit mettre *pas*, mais l'autre est beaucoup meilleur.

Et avec le verbe *oser*, comme *il n'oseroit avoir fait cela, il n'oseroit dire mot*. Rarement il se dit avec *pas*, sur tout au participe, ou au gerondif, comme *n'osant luy contredire en quoy que ce fust*, mesme quand il y a un autre gerondif devant avec *pas*, comme *ne voulant pas le flater, & n'osant luy contredire* ; car si l'on disoit *Et n'osant pas luy contredire* ; ce ne seroit pas si bien dit, il s'en faudroit beaucoup.

Au reste il est tres-difficile de donner des reigles pour sçavoir quand il faut plustost dire *pas*, que *point*, il le faut apprendre de l'Usage, & se souvenir que *point*, nie bien plus fortement que *pas*.

Il y a encore cette difference entre *pas* & *point*, que *point* ne se met jamais devant les noms ; qu'il ne soit suivy de l'article indéfiny *de*, comme, *il n'a point d'argent, il n'a point d'honneur*. C'est une faute ordinaire à ceux de delà Loire ; de dire, *il n'a point de l'argent*, avec l'article définy, au lieu de dire *il n'a point d'argent* ; comme ils disent aussi *j'ay d'argent*, pour dire *j'ay de l'argent*. Mais parmi ceux qui parlent le mieux, mesme à la Cour & à Paris, il y en a qui font une autre faute toute contraire, & qui di-

sent, *il n'y a point moyen*, pour dire *il n'y a point de moyen*, ou *il n'y a pas moyen*.

Il est à noter qu'avec les infinitifs, *pas & point*, ont beaucoup meilleure grace estant mis devant qu'après; par exemple, *pour ne pas tomber dans les inconveniens*, ou *pour ne point tomber dans les inconveniens*, est bien plus élégant que de dire *pour ne tomber pas*, ou *pour ne tomber point dans les inconveniens*.

## OBSERVATION.

Dans les phrases que M. de Vaugelas propose, pour faire voir que *pas & point* ne se mettent jamais devant le *que*, qui s'exprime par *nisi* en Latin, il devoit dire, & par *sinon* en François, & non pas par *sinon que*, puisque *je ne feray que ce qu'il luy plaira*, ne signifie pas, *sinon que ce qu'il luy plaira*, mais simplement, *sinon ce qu'il luy plaira*, comme il l'explique luy-même. On a esté de son sentiment sur tout le reste de cette Remarque.

## REMARQUE.

*Berlan, Brelandier.*

ON a presque toujours écrit ce premier mot de cette façon, mais on l'a toujours prononcé, comme si l'on eust écrit *brelan*; Mais aujourd'huy plusieurs ne prononcent pas seulement *brelan*, ils l'écrivent aussi.

On a toujours dit & écrit *brelandier*, & non pas *berlandier*, qui est encore une raison de ceux qui soustiennent, qu'il faut toujours dire & écrire *brelan*, & non pas *berlan*.

## OBSERVATION.

ON prononce & on écrit *Brelan & Brelandier*, & non pas *Berlan*, ny *Berlandier*.

## REMARQUE.

*Reguelisse, theriaque, triacleur.*

**R** *Eguelisse*, est tousjours feminin. On dit *de la reguelisse*, & non pas *du reguelisse*. Mais *theriaque*; est des deux genres, & l'on dit *du theriaque*, & *de la theriaque*. Il faut dire *triac'eur*, qui vend de la theriaque, ou qui passe pour un Charlatan, & non pas *theriacleur*.

## OBSERVATION.

**O** N écrit *reglisse* en trois syllabes, & non *reguelisse*, qui en a quatre, & ce mot est feminin. Tous les Medecins & tous les Apoticaire font *Theriaque* feminin. Quelques-autres disent *du Theriaque*.

## REMARQUE.

*Ployer, plier.*

**A** Ujourd'huy l'on confond bien souvent les deux, qui neantmoins ont deux significations fort differentes; car tout le monde sçait que *plier*, veut dire *faire des plis*, ou *mettre par plis*, comme *plier du papier*, *plier du linge*; & *ployer*, signifie, *ceder*, *obeir*, & *en quelque façon succomber*, comme *ployer sous le faix*, *une planche qui ploye à force d'estre chargée*. Et certainement qui appelleroit cela *plier*, & diroit *plier sous le faix*, parleroit & escriroit fort mal, quoy que plusieurs fassent cette faute, trompez à mon avis, par la prononciation de la Cour, qui prononce la diphtongue *oi*, ou *oy*, comme la diphtongue *ai*, pour une plus grande douceur, & dit *ployer* pour *plier*, & de *player*, on a aisément passé à *plier*. Neantmoins cet abus n'est pas tellement estably qu'on puisse dire que c'est l'U-



sage, auquel il faudroit ceder si la chose en estoit venuë à ce point. Il n'y a qu'une seule façon de parler où il semble que l'usage l'a emporté, qui est quand on dit en termes de guerre; par exemple, que *l'infanterie*, ou *la cavalerie a plié*; car c'est ainsi que presque tout le monde parle & escrit aujourd'huy. La raison toutefois veut que l'on die *la cavalerie a ployé*, & non pas *plié*, parce que c'est une façon de parler figurée, qui se rapporte à celle de *ployer sous le faux*, quand on a de la peine à soutenir une trop grande charge. Mais hors de cette seule phrase il faut tousjours dire *ployer*, dans la signification qu'il a. Ainsi il faut dire, *il vaut mieux ployer que rompre*, & non pas *il vaut mieux plier*, *faire ployer une espée*, & non pas *faire plier une espée*, *ployer les genoux*, & non pas *plier les genoux*.

## OBSERVATION.

**P**loyer n'est plus guere en usage, mesme dans la signification de courber. Il faut dire *plier*.

## REMARQUE.

*Veuve.*

**I**L faut escrire *veuve*, ou *veufve*, & non pas *vesve*; comme on dit en plusieurs Provinces de France; car on dit au masculin *veuf*, *un homme veuf*, & non pas *ves*, & ainsi au feminin il faut dire *veufve*, ou *veuve*, qui rime avec *neuve* & *fleuve*, & non pas avec *tresve*. M. de Malherbe.

*O combien lors aura de veuves*

*La gent qui porte le Turban,*

*Que du sang rougira les fleuves,*

*Qui lavent les pieds du Liban.*

## OBSERVATION.

*Veuve* & *Vefve* ne s'écrivent plus ; mais simplement *veuve*.

## REMARQUE.

*Vent de midy*, *vent du midy*.

**T**ous deux sont bons, tout de mesme que l'on dit *vent de Septentrion*, & *vent du Septentrion*, *du costé de Septentrion*, & *du costé du Septentrion*, *du costé d'Orient*, & *du costé de l'Orient*.

## OBSERVATION.

**O**n a blâmé *du costé de Septentrion*, il faut dire *du costé du Septentrion*, *du costé de l'Orient*.

## REMARQUE.

*Vitupere*, *vituperer*.

**C**E mot n'est gueres bon, quoy que M. Coëffeteau s'en soit servy une fois ou deux dans son histoire Romaine, & que M. de Malherbe ait dit,

*Et si de vos discords l'infame vitupere.*

Je n'en voudrois user qu'en raillerie, & dans le stile bas. *Vituperer*, ne vaut rien du tout.

## OBSERVATION.

**V***ituperer* n'est plus un mot de la langue. *Vitupere* ne sçauroit estre employé que dans le stile bas & en raillerie.

OBSERVATIONS  
REMARQUE.

*Seraphin, remercement, agrément, viol.*

**Q**Uoy qu'ils n'ayent rien de commun entr'eux, je les mets ensemble, parce qu'il n'y a qu'un mot à dire sur chacun, & que par diverses rencontres, ils se présentent à ma plume tous ensemble. *Seraphin*, se doit écrire en François avec une *n*, bien qu'il y ait une *m* au Latin. *Remercement*, se doit aussi écrire & prononcer, *remercement*, & non pas *remerciement* avec un *e*, après l'*i*. *Agrément*, de mesme, & non pas *agréement*. Ainsi dans les vers on dit *payray*, *louër*, & non pas *payeray*, ny *louër*, ce sont des mots dissyllabes dans la poésie. Et *Viol*, qui se dit dans la Cour & dans les armées pour *violement*, est tres-mauvais.

OBSERVATION.

**O**N a approuvé tout ce que dit M. de Vaugelas dans cette Remarque. *Viol* est encore en usage. *Le rapt & le viol sont des crimes qu'on punit de mort.*

REMARQUE.

*Tel, pour quel.*

**I**L y en a plusieurs, qui disent, par exemple, *Dieu est présent en tous lieux, tels qu'ils soient* c'est mal parler, il faut dire *quels qu'ils soient*. Quelques-uns croyent qu'encore que *quels*, soit le meilleur, *tels*, neantmoins ne laisse pas d'estre bon, mais ils se trompent.

OBSERVATION.

On a esté de l'avis de M. de Vaugelas.

REMARQUE.

## REMARQUE.

*Certains regimes de verbes usitez par quelques Auteurs celebres , qu'il ne faut pas imiter en cela.*

**I**L y a des Auteurs celebres qui font regir à de certains verbes , comme *se reconcilier, prier, s'acquitter, s'offenser*, des cas qui ne leur conviennent point, & il est bon d'en donner avis, afin que ceux qui les imiteront en une infinité d'autres choses excellentes, ne s'abusent pas en celles-cy. Il y a apparence, que ces verbes autrefois ont eu ce regime, mais ils ne l'ont plus aujourd'huy, *se reconcilier à quelqu'un, qu'il ne soit point en peine*, dit l'un d'eux, *de se reconcilier à personne*, il faut dire *avec personne, prier aux Dieux*, autrefois on le disoit, il faut dire maintenant *prier les Dieux, s'acquitter aux grands*, pour dire *s'acquitter envers les grands. S'offenser de quelqu'un*, au lieu de dire *s'offenser contre quelqu'un*. Il est vray que l'on dit fort bien, *s'allier avec quelqu'un, & s'allier à quelqu'un*, & mesme ce dernier passe pour plus élégant.

## OBSERVATION.

**L**E sentiment de M. de Vaugelas a esté suivi sur les regimes de *prier* & de *s'acquitter*. *S'offenser de*, ne se dit point des personnes. Il se dit seulement des choses. *S'offenser d'une raillerie*. M. de Vaugelas marque qu'il faut dire *s'offenser contre quelqu'un*, au lieu de *s'offenser de quelqu'un*. Cette façon de parler n'est point naturelle. Il faut dire *s'offenser de ce que quelqu'un a dit ou fait*, & non pas *s'offenser contre quelqu'un*.

## REMARQUE.

*Des negligences dans le stile.*

**J**E ne parle point icy des fautes, qui se commettent contre la pureté & la netteté du stile. Ce sont des choses toutes distinctes de ce qu'on appelle *negligence*. Il y en a de plusieurs sortes. Voicy celles que j'ay remarquées. La principale est quand on repete deux fois dans une mesme page une mesme phrase sans qu'il soit necessaire; car quand il est necessaire, comme il arrive quelquefois, tant s'en faut que ce soit une faute, que c'en seroit une de ne le faire pas, outre que la nature des choses necessaires est telle, comme a remarqué excellemment Ciceron, qu'elles sont toujours accompagnées d'ornement. Mais quand il n'est pas besoin, c'est une tres-grande negligence de repeter une phrase deux fois dans une mesme page, & de dire deux fois par exemple *sans en pouvoir venir à bout*, que si la phrase est plus noble, la faute est encore plus grande, parce qu'estant plus esclatante, elle se fait mieux remarquer.

La seconde sorte de *negligence*, c'est de repeter deux fois un mesme mot specieux dans une mesme page, sans qu'il en soit besoin; car il faut toujours excepter cela. Si le mot est simple & commun, il n'en faut pas faire scrupule, pour peu qu'il soit esloigné du premier; pourveu neantmoins qu'il ne commence pas deux periodes; car alors c'est une vraye negligence, comme par exemple si l'on met deux fois *cependant*, dans une mesme page, au commencement de deux periodes. En ces places-là les mots se font remarquer, quand ils ne seroient que d'une syllabe, comme *mais*, que la pluspart des Escrivains repètent

trop souvent, quoy qu'ils soient excusables à cause du petit nombre de liaisons que nous avons, & qu'on retranche encore tous les jours. Il ne faut pas pourtant faire difficulté, après qu'on a commencé une période par *mais*, de se servir de ce mesme mot deux ou trois lignes après en un autre sens, si le discours le requiert, pourveu qu'il soit dans un des membres de la période, & non pas au commencement. *Or*, est encore un monosyllabe à commencer une période, dont il ne faut user que de loin à loin. Je ne voudrois pas avoir mis à trois lignes proches l'une de l'autre *dont*, deux fois au lieu du pronom relatif; & j'ose asséurer que ce n'est point un scrupule, & qu'il n'y a point d'oreille delicate, qui ne soit blessée de cette répétition si proche, quoy que le mot soit doux & monosyllabe. J'en dis autant de l'adverbe du lieu *où*; car pour l'*ou* disjonctif, c'est une autre chose; sa nature est d'estre repeté plusieurs fois. Et ainsi de plusieurs autres.

La troisieme sorte de *negligence*, c'est quand on fait trop souvent des vers communs, ou Alexandrins. Je dis trop souvent, parce qu'il est impossible qu'il ne s'en rencontre tousjours quelqu'un par cy, par là, que vous ne sçauriez la plus part du temps éviter sans faire tort à la naïveté de l'expression, qui est une chose bien plus considerable & un plus grand bien, qu'il n'y a de mal à laisser un vers. Jamais nos meilleurs Escrivains, anciens & modernes, ne se sont donné cette gesne, quand exprimant naïvement leur intention, ils ont rencontré un vers, sur tout s'il n'est pas composé de paroles specieuses & qui sentent la Poésie. Qui me pourroit blasmer si j'avois escrit en prose, *je ne suis jamais las de vous entretenir*? Et certainement tous ceux qui ont repris Tacite d'avoir commencé ses Annales par un vers hexametre, *Urbem Romam à prin-*

*cipio Reges habuere*, & Tite-Live d'avoir commencé son Histoire Romaine par un demy-vers, *Facturus ne operæpretium sim*, ne laissent pas de passer pour des Censeurs bien severes, quoy qu'à la verité il n'y ait pas d'apparence de commencer un ouvrage en prose par un vers. Boccace a aussi commencé son Decameron par un vers.

*Humana causa è haver compassione*,

& comme il faisoit de mauvais vers, & que celuy-là est assez bon, on disoit de luy qu'il ne faisoit jamais bien des vers que lors qu'il n'avoit pas dessein d'en faire. Mais quand le vers n'a du vers que la mesure, & encore bien rude, comme est celuy de Tacite, & qu'il sent beaucoup plus la prose que le vers, on le peut pardonner. Et Tite-Live pour un hemistiché assez desguisé par sa durezza ne meritoit pas ce reproche. La negligence est donc, quand on en laisse couler plusieurs, & s'ils sont de suite, ils sont insupportables. Il y en a mesme qui les affectent & en parlant en public, & en escrivant, mais cela est un vice formé, & des plus grands, & non pas une simple negligence, qui n'arrive qu'à ceux, qui font des vers sans y penser. Nous avons parlé ailleurs amplement *des vers dans la prose*.

La quatriesme espece de negligence, sont les rimes riches ou pauvres, dont il a esté aussi traité ailleurs bien au long, non seulement quand elles se rencontrent dans la cadence des periodes, mais mesme proche l'une de l'autre, comme par exemple si je dis, *cela donne davantage de courage*. Et non seulement *les rimes*, mais aussi *les consonances*, sont à éviter, & c'est une negligence de n'y prendre pas garde, ou de ne s'en soucier pas, comme *fers*, & *souhairs*, *affaire*, & *croire*, *tache*, & *visage*, & mille autres semblables, s'ils se rencontrent dans une mesme cadence.

C'est encore une autre espece de negligence, par exem-

ple de dire, *il discourut long-temps sur l'immortalité de l'ame, sur le mespris de la vie, sur la gloire des bonnes actions &c. sur le point de mourir, il tesmoigna, &c.* c'est-à-dire, qu'une préposition comme *est sur icy*, servant à un sens ne doit pas estre employée de suite à un autre, parce qu'elle engendre de l'obscurité, & qu'elle trompe le Lecteur ou l'Auditeur. Il en est de mesme des autres parties de l'oraison.

Il y a encore plusieurs autres sortes de negligences, mais parce qu'elles sont trop délicates, je les laisse, & me contente d'avoir marqué les principales, & qui choquent tout le monde.

Au reste j'ay jugé à propos de faire cette remarque parce que j'ay pris garde, que plusieurs de nos meilleurs Écrivains, qui excellent en la pureté, netteté, & élégance du stile, tombent bien souvent dans ces negligences, qu'on remarque comme autant de taches sur un beau visage; Car en beaucoup d'autres choses la negligence est souvent un grand artifice, mais elle ne le peut jamais estre en matiere de stile. La naïfveté, est bien une des premieres perfections, & des plus grands charmes de l'éloquence, mais elle n'a rien de commun avec la negligence, dont nous parlons en cette remarque; & ceux qui en penseroient faire passer l'une pour l'autre, auroient grand tort; l'un est vice, & l'autre est vertu.

## OBSERVATION.

**T**outes les sortes de negligences dont il est parlé dans cette Remarque sont à éviter, quand on veut écrire avec quelque soin.



## REMARQUE.

*Septante, octante, nonante.*

**S***Septante*, n'est François, qu'en un certain lieu où il est consacré, qui est quand on dit *la traduction des Septante*, ou *les septante Interpretes*, ou simplement *les Septante*, qui n'est qu'une mesme chose. Hors de là il faut toujours dire *soixante dix*, tout de mesme que l'on dit *quatre-vingt*, & non pas *octante*, & *quatre-vingt dix*, & non pas *nonante*.

## OBSERVATION.

**L**A Remarque de M. de Vaugelas est juste sur ces trois mots, qui ne font plus en usage qu'en parlant d'Arithmetique & d'Astronomie.

## REMARQUE.

*Suppression des pronoms personnels devant les verbes.*

**C**ette suppression a tres-bonne grace, quand elle se fait à propos, comme *nous avons passé les rivieres les plus rapides, & pris des places que l'on croyoit imprenables, & n'aurions pas fait tant de belles actions, si nous estions demeurez oisifs, &c.* Il est bien plus élégant de dire, *& n'aurions pas fait tant de belles actions*, que si l'on disoit, *& nous n'aurions pas fait*. Il en est de mesme de tous les autres pronoms personnels de la seconde & de la troisieme personne singuliere & plurielle, dont les exemples sont si frequens dans nos bons Auteurs, qu'il seroit superflu d'en rapporter icy davantage. Mais plusieurs abusent de cette suppression, sur tout ceux qui ont écrit il y a vingt ou vingt-cinq ans; car en ce temps-là, si nous en

exceptons M. Coëffeteau & peu d'autres, c'estoit un vice assez familier à nos Escrivains. L'un des plus celebres par exemple a escrit, *car une chose mal donnée ne sçauroit estre bien deüe, et ne venons plus à temps de nous plaindre, quand nous voyons qu'on ne nous la rend point.* Il falloit dire, *et nous ne venons plus à temps,* parce que la construction change. De mesme en un autre endroit, *nous ne sommes pas contents de nous informer du fonds de celuy qui emprunte, mais fouïllons jusques dans sa cuisine.* Il faut dire *mais nous fouïllons,* parce que cette particule *mais,* fait une separation qui rompt le lien de la construction précédente, & en demande une nouvelle.

De ces deux exemples, on pourroit tirer deux reigles pour connoistre quand la suppression est mauvaise. L'une, lors que la construction change tout à fait. comme au premier exemple, & l'autre, lors qu'elle est interrompüe par une particule separative ou disjonctive, comme *mais, ou,* & autres semblables. Donnons un troisièsmè exemple de la disjonctive, *ou nous le confesserons, ou le nierons,* ne vaut rien, il faut repeter *nous,* & dire *ou nous le confesserons, ou nous le nierons.* On pourroit faire encore d'autres reigles semblables tirées des endroits, où ces Auteurs ont manqué selon l'avis mesme de leurs plus passionnez partisans. Il est certain que ce Grand homme dont j'ay rapporté les deux exemples, tenoit encore de l'ancien stile cette façon d'écrire; car les Anciens supprimoient souvent ce pronom, & les modernes qui ont voulu se former sur un modele si estimé, l'ont faivy mesme aux choses, qui n'estoient plus en usage.

NON seulement on n'a point trouvé que dans la phrase de M. de Vaugelas, il soit plus élégant de dire, *& n'aurions pas fait tant de belles actions*, que si l'on disoit, *& nous n'aurions pas fait*. Mais on a regardé la suppression du pronom *nous* comme une faute. Il n'est presque jamais permis de supprimer les pronoms personnels devant les verbes, quoy qu'ils ayent esté exprimez dans le premier membre de la periode.

## REMARQUE.

*Pleurs.*

CE mot a esté employé au genre féminin par M. de Malherbe dans ses vers. Il est vray que ce n'est pas dans ses bonnes pieces. Le vers m'est eschapé, toutefois j'en suis certain. Il y a eu aussi quelque autre Poëte de ce temps-là qui l'a fait féminin; Neantmoins tous les Anciens l'ont fait masculin, & l'on trouvera dans Marot, *un pleur*, mais aujourd'huy je ne vois personne, qui ne le croye & ne le fasse masculin, *des pleurs versez, des pleurs respandus*.

## OBSERVATION.

*Pleurs* est masculin & ne se dit qu'au pluriel.

## REMARQUE.

*Mercredy, arbre, marbre, plus.*

Tous ceux qui ont tant soit peu estudié, & qui savent l'étymologie de ce mot qui vient de Mercure, ont de la peine à l'escrire & à le prononcer autrement que *mercredy*, avec une *r* après l'*e*. Il y en a d'autres qui tiennent, qu'à cause de cette étymologie il faut bien escrire *mercredy*,

*mercredy*, mais il faut prononcer *mecredy* sans *r*, tout de mesme que l'on escrit *arbre*, & *marbre*, & neantmoins on prononce *abre*, & *mabre* pour une plus grande douceur. A quoy je respons qu'il est vray qu'autrefois on prononçoit à la Cour *abre* & *mabre* pour *arbre* & *marbre*, mais mal; aujourd'huy cela est changé, on prononce l'*r*, comme à *plus*, on ne prononçoit pas l'*l*, & aujourd'huy on la prononce. La plus saine opinion, & le meilleur usage est donc non seulement de prononcer, mais aussi d'escire *mecredy* sans *r*, & non pas *mercredy*.

## OBSERVATION.

Plusieurs escrivent & prononcent *Mecredy*. Il faut prononcer & escire *arbre*, *marbre*, & *plus*, sans supprimer l'*r* dans les deux premiers, ny l'*l*, dans le dernier.

## REMARQUE.

*Le confluent de deux fleuves.*

LA jonction, ou le mélange de deux fleuves, lorsqu'un fleuve entre dans un autre se dit fort bien *le confluent de deux rivières*, & c'est ce qui est cause qu'il y a tant de lieux en France, qu'on appelle *Conflant*, c'est à dire *confluent*, mais de *confluent*, on a fait *conflant*, qui est plus aisé, & plus doux à prononcer. J'ose asseurer qu'il n'y a point de lieu qui s'appelle ainsi, où il n'y ait une rivière qui entre dans l'autre. Mais il faut dire *le confluent de deux rivières*, au singulier & non pas *les confluens*, au pluriel, comme disent quelques-uns. Ce n'est pas qu'on ne le die au pluriel si l'on parle de tous les confluens d'un Royaume.

## OBSERVATION.

**C**onstant que M. de Vaugelas trouve plus doux & plus aisé à prononcer que *confluent*, ne se dit que du lieu où une riviere se décharge dans une autre. Il faut dire *le confluent*, quand on veut marquer la jonction de deux rivieres.

## REMARQUE.

*Commencer.*

**C**E verbe dans la pureté de nostre langue demande toujours la préposition *à*, après soy, & pour bien parler François il faut dire par exemple, *il commence à se mieux porter*, & non pas *il commence de se mieux porter*, & cela est tellement vray que mesme au préterit défini, à la troisieme personne singuliere *commença*, il faut dire *à* après, & non pas *de*, comme disent les Gascons, & plusieurs autres Provinciaux, & mesme quelques Parisiens, soit par contagion, ou pour adoucir la langue, ostant la cacophonie des deux *à*, ne se souvenant pas de cette maxime sans exception, qu'il n'y a jamais de mauvais son qui blesse l'oreille, lors qu'un long-usage l'a estably, & que l'oreille y est accoustumée, ce que nous sommes obligez de repeter souvent selon les occasions. Il ne faut donc jamais dire *il commença de*, mais toujours *il commença à*, mesme quand le verbe qui suit commenceroit encore par un *à*, tellement qu'il faut dire par exemple, *il commença à avoüer*; & non pas *il commença d'avoüer*. Ce n'est pas qu'il ne le faille éviter tant qu'il est possible, mais si par nécessité, comme il se rencontre quelquefois, la naïveté de l'expression oblige aux trois *a* de suite, il n'en faut point faire de scrupule, parce que cette façon de parler estant na-

turelle ne peut avoir que bonne grace, tant s'en faut qu'elle soit rude. Il est vray qu'il y a des verbes, qui regissent à & de, d'autres qui ne regissent que de, & d'autres, qu'à, comme celuy-cy. Je remarqueray ceux de toutes les trois sortes, à mesure qu'ils se presenteront.

Par occasion puis que nous parlons du verbe *commencer*, je diray que plusieurs Parisiens doivent prendre garde à une mauvaise prononciation de ce verbe, que j'ay remarquée mesme en des personnes celebres à la chaire & au barreau. C'est qu'ils prononcent *commencer*, tout de mesme que si l'on escrivoit *quemencer*; comme nous avons remarqué ailleurs qu'ils disent aussi *ajetter*, pour *acheter*, & qu'ils prononcent l'*r* simple & douce, comme double & forte, & l'*r*, double comme simple; car ils disent *burreau* pour *bureau*, & *arest* pour *arrest*. Athenes le siege & l'oracle de l'Eloquence Greque ne laissoit pas d'avoir quelque vice particulier dans sa langue, & Paris qui ne luy en doit rien dans la sienne, n'est pas exempt aussi de quelques defauts par la destinée & la nature des choses humaines, qui ne souffrent rien de parfait.

## OBSERVATION.

ON n'a point esté du sentiment de M. de Vaugelas, qui veut que l'usage ait establi qu'on dise tousjours *commencer* à, & jamais *commencer de*, l'une & l'autre façon de parler est bonne, & on s'en peut servir indifferemment, si ce n'est à la troisième personne singuliere du préterit qui se termine par un *a*: car il est beaucoup plus doux de dire, *il commença de parler*, que *il commença à parler*. Il faut sur tout éviter les trois *a*, de suite, & dire, *il commença d'advoüer*, & non pas *il commença à advoüer*. M. de Vaugelas blasme avec raison ceux qui prononcent *quemencer* pour *commencer*.

## OBSERVATIONS

### REMARQUE.

*Demain matin, demain au matin.*

**T**ous deux sont bons, mais il faut dire *jusques à demain matin*, & non pas *jusques à demain au matin*, quoy que l'on die fort bien *jusques à demain au soir*.

### OBSERVATION.

**C**omme on peut dire également bien *demain matin*, & *demain au matin*, on croit qu'il est permis de dire *jusqu'à demain au matin*, aussi bien que *jusqu'à demain matin*. La préposition *jusque* n'y met point de différence.

### REMARQUE.

*Des participes actifs.*

**D**ans la remarque des gerondifs il a fallu nécessairement parler des participes, à cause qu'une infinité de gens les confondent l'un avec l'autre. Mais après avoir fait voir que l'usage des gerondifs est beaucoup plus fréquent en François, que celui des participes, nous avons promis une remarque particulière sur ces derniers pour en traiter à plein fond; car j'ose dire que c'est une des parties de nostre Grammaire qui a esté aussi peu connue jusqu'icy, & qui merite autant d'estre esclaircie.

Il faut commencer par les deux verbes auxiliaires *avoir* & *estre*. Jamais ils ne sont participes, quand ils font leur fonction de verbe auxiliaire, & qu'ils sont joints à un autre verbe, comme *ayant esté*, *ayant mangé*, *estant contraint*, *estant aimé*. Ils sont tousjours gerondifs, & par conséquent ils ne reçoivent jamais *d's*, & ne peuvent avoir

de pluriel, parce que les gerondifs sont indeclinables. D'où il s'en suit que ceux qui écrivent par exemple, *les hommes ayans veü*, *les hommes estans contraints*, comme font la plus-part, n'écrivent pas bien. Il faut dire *les hommes ayant veü*, *les hommes estant contraints* sans *s*, après *ayant* & *estant*, à cause qu'ils sont gerondifs, comme il se voit clairement par la conformité des autres langues vulgaires avec la nostre; car l'Italienne & l'Espagnole disent *havendo visto*, *essendo costretti*, *haviendo visto*, *siendo forçados*, ainsi que nous avons desja dit en la remarque des gerondifs. Et cette façon de parler par le gerondif avec le participe est inconnüe à la langue Grecque & à la Latine, & n'appartient qu'aux langues vulgaires.

Ces mesmes mots *ayant*, & *estant*, doivent encore estre considerez sans participe après eux. Donnons-en des exemples, & parlons premierement d'*ayant*, sous lequel, *estant* ainsi employé, tous les autres participes actifs seront compris, parce qu'ils se gouvernent tout de mesme. *Ayant*, est donc gerondif de cette façon, *les hommes ayant cette inclination*, & participe de cette autre sorte; *Je les ay trouvez ayans le verre à la main*: Mais voicy une remarque nouvelle & fort curieuse, dont je dois la meilleure partie aux Oracles de nostre langue, que j'ay consultez là dessus. C'est que le participe *ayant*, n'a jamais de féminin, & que les autres participes actifs n'en usent gueres. L'exemple en est une preuve convaincante, *je les ay trouvées ayantes le verre à la main*. Cette façon de parler seroit barbare & ridicule. Aussi de dire *ayans le verre à la main*, cela ne se peut non plus, parce qu'*ayans*, est masculin & ne peut estre féminin, n'y ayant point d'adjectif en nostre langue, comme presque tous les participes le sont, qui se terminent en *ant*, dont le féminin au pluriel ne se termine en



*antes*. Il faut donc nécessairement avoir recours au gerondif, quand il s'agit du féminin soit au singulier, soit au pluriel, & dire en l'exemple que nous avons proposé, *je les ay trouvées ayant le verre à la main*, nonobstant l'équivoque d'*ayant*, qui se pourroit rapporter à *je*, aussi bien qu'*aux femmes*, si le sens ne suppleoit à ce défaut comme il fait souvent en toutes les langues, & dans les meilleurs Auteurs. Donnons un exemple des participes actifs aux autres verbes, *je les ay trouvées beuvantes* ¶) *mangeantes*, qui a jamais oüy parler comme cela? il faut dire *je les ay trouvées beuvant* & *mangeant*, au gerondif, nonobstant l'équivoque, qui est osté par le sens, & ne peut mesme estre rapporté à *je*, qu'en luy faisant violence, parce que *beuvant* ¶) *mangeant* estant proches de *trouvées*, se doivent rapporter naturellement à *trouvées* plustost qu'à *je*, qui en est fort esloigné.

Mais on objecte que l'on dit *changeante*, *concluante*, *effrayante*, *remuante*, & une infinité d'autres de cette sorte; dont le participe actif comme *changeant*, *concluant*, *effrayant*, *remuant*, &c. a son féminin.

On respond que tout participe actif & passif doit estre considéré en deux façons, ou comme participe & adjectif tout ensemble, ou comme adjectif seulement. Or il n'est jamais participe au féminin, au moins dans le bel usage, mais seulement adjectif, quoyque l'on confesse qu'il vient du participe; Car s'il estoit participe au féminin, il regiroit sans doute le mesme cas que regit le verbe dont il est participe, comme il fait au masculin; par exemple, on dit fort bien, *je les ay trouvez mangeans des confitures*, *beuvans de la limonade*, mais on ne dira jamais en parlant de femmes, *je les ay trouvées mangeantes des confitures*, ny *beuvantes de la limonade*, ny *ayantes le verre à la*

*main*, comme nous avons dit.

Que si l'on replique, qu'il y a plusieurs de ces feminins qui regissent le mesme cas, que leurs verbes, comme *ces estoffes ne sont pas fort belles, ny approchantes de celles que je vis hier*, & *son humeur est tellement repugnante à la mienne que, &c.* Car le verbe *approcher*, regit *de*, comme il n'*approche pas de la vertu d'un tel*, & le verbe *repugner*, regit *à*, comme *cela repugne à mon humeur*, & ainsi d'un grand nombre d'autres. On respond, qu'il ne s'ensuit pas pour cela que *appr. chantes*, *repugnantes*. & leurs semblables soient participes. parce qu'il y a plusieurs noms adjectifs, & particulièrement les verbaux, c'est-à-dire, ceux qui sont formez des verbes, qui gardent le mesme regime des verbes dont ils sont formez, ou dont ils approchent, quoy qu'ils ne soient point participes, & qu'ils n'en ayent aucune marque, comme par exemple *libre*, *voides*, *conforme*, *semblable*, &c. Car on dira *libre de tous soins*, *libre de faire*, ou *de ne pas faire*, *voides d'argent*, *voides de tous soins*, *conforme*, ou *semblable à son modèle*. qui sont des regimes des verbes d'où ils viennent, ou dont ils approchent.

Il y en a pourtant qui soustiennent que ce participe actif feminin ne doit pas estre entierement banny de nostre langue, quoy que neantmoins ils demeurent d'accord que l'usage en est tres-rare, & que le gerondif mis en sa place sera meilleur sans comparaisson. Quand on leur accorderoit ce participe feminin de la façon qu'ils le proposent, il me semble qu'il n'y auroit guere à dire entre ces deux propositions qu'il n'est point du tout de la langue, ou qu'il en est, de sorte que l'usage en est tres-rare, & qu'encore en ce cas là, le gerondif est beaucoup meilleur. Voicy l'exemple qu'ils apportent. On dira fort bien, disent-ils, *cette*

*femme est si pressante & si examinante toutes choses.* Or *examinante*, en cet exemple ne peut estre que participe, puis qu'il regit après soy le mesme cas que le verbe, qui est, comme nous avons dit, la marque infailible du participe. On respond premierement que l'Usage n'est point de parler ainsi, & que l'on dira plustost, *cette femme est si pressante, & examine tellement toutes choses.* Secondement, on ne demeure point d'accord, que cela soit bien dit, & tous ceux à qui je l'ay demandé & qui en sont bons juges, condamnent absolument cette façon de parler.

Voicy un exemple contraire, qui le fera voir encore plus clairement, par la comparaisson du participe masculin avec le participe feminin, *ce sont tous argumens concluans une mesme chose.* Cela est fort bien dit, & *concluans* icy est participe, mais *ce sont toutes raisons concluantes une mesme chose*, ce sera fort mal dit, & l'usage est de se servir du gerondif, & de dire, *ce sont toutes raisons concluant une mesme chose*, ou ce qui seroit beaucoup mieux, *ce sont toutes raisons qui concluent une mesme chose*; Car c'est avec ce pronom relatif, que nostre langue supplée au défaut du participe actif feminin, comme il se voit dans l'exemple que nous venons d'alleguer, & en celuy-cy encore *je les ay trouvées qui beuvoient & mangeoient*, & ainsi en tous les autres.

Ce n'est pas que de dire *ce sont toutes raisons concluantes*, ne soit tres-bien dit, parce que là il est adjectif & l'usage parle ainsi, mais si l'on pense en faire un participe qui regisse le nom comme son verbe, & dire *ce sont toutes raisons concluantes une mesme chose*, il ne vaut rien.

Il reste à parler d'*estant*, quand il n'est pas auxiliaire. La pluspart tiennent qu'il n'est jamais participe, & tous-jours gerondif, & qu'ainsi il faut dire; par exemple, *les*  
*François.*

*François estant devant Perpignan*, & non pas *estans*, quelques-uns au contraire estiment, qu'*estans* se peut dire comme participe, quoy qu'ils ne nient pas qu'*estant*, comme gerondif n'y soit bon aussi. De même ils soustiennent que l'un & l'autre est bien dit, *les soldats estans sur le point*, & *estant sur le point*. Que si cela est vray, au moins il n'a lieu qu'au seul cas de ces exemples : car *estant*, ne peut estre employé qu'en trois façons, ou comme verbe auxiliaire, lors qu'il est joint au participe passif, par exemple *estant asseuré*, ou comme verbe substantif regissant un nom après soy ; par exemple, *estant malade*, ou sans participe & sans nom comme *estant sur le point*. Quand il est auxiliaire, nous avons desja fait voir qu'il ne peut estre que gerondif. Quand il regit un nom, il est aussi gerondif, & il n'est pas besoin de dire *estans*, pour marquer le pluriel, parce que le nom le marque assez, comme lors que l'on dit *estant malades*, l's de *malades*, montre bien qu'il est pluriel sans mettre *estans*. Il n'y a donc qu'un seul cas où l'on puisse mettre *estans*, qui est lors qu'il n'y a point de nom ny de participe après soy, comme quand on dit *estans sur le point*. Pour moy je le trouve bon, parce qu'il sert tousjours à esloigner l'équivoque qui se peut rencontrer entre le pluriel & le singulier, mais quand il ne fera point d'équivoque, j'aimerois mieux dire *estant*, au gerondif.

Au moins il est bien certain qu'*estant*, participe, n'a point de féminin, & que jamais on n'a dit *estant*, non plus qu'*ayant* au féminin, ce qui n'est pas un petit indice que les participes actifs naturellement n'ont point de féminin, & que tous les féminins que nous voyons tirez de ces participes sont purement adjectifs, & ne tiennent rien de la nature des participes actifs, que leur formation.

## OBSERVATION.

**E**stant & ayant ne sont jamais participes, & par consequent ils n'ont point de pluriel, à l'exception d'*ayant*, dans une maniere de parler de pratique que l'usage a consacré *Ses boirs & ayans cause*. Hors de là ces deux mots sont gerondifs, & ne reçoivent point d'*s*. Il faut dire, *je les ay trouvez ayant*, & non pas *ayans le verre à la main*. *Je les ay trouvez mangeant des confitures, beuvant de la limonade*, & non pas *mangeans des confitures, beuvans de la limonade*. Il faut parler de la mesme sorte si le relatif *les* se rapporte à des femmes. *Je les trouvoy mangeant des confitures*, & non pas *mangeantes des confitures*, quoy qu'on puisse dire en parlant des femmes. *Je les ay trouvées bien mangeantes & bien beuvantes*. La raison est qu'aucun verbe actif n'a de participe qui regisse l'accusatif. Ainsi on peut fort bien dire, *ce sont toutes raisons concluantes*, à cause que dans cette phrase, *concluantes* est un adjectif verbal sans aucun regime; mais on ne peut dire *ce sont trois argumens concluans la mesme chose*, ny *ce sont toutes raisons concluantes la mesme chose*; parce que dans cette phrase *concluans*, *concluantes* seroit participe, & qu'un participe ne peut gouverner l'accusatif. Ainsi c'est tres-mal parler que de dire, *c'est une femme si examinante toutes choses*. Il n'en est pas de mesme de certains verbes qui ne sont point actifs, & dont le participe gouverne le mesme cas que le verbe gouverne, comme *approcher & appartenir*. On dit *voilà une couleur approchante de celle-cy*, *une maison appartenante à un tel*, de mesme qu'on dit, *approcher de quelque lieu*, *appartenir à quelqu'un*; mais *approchant*, *appartenant*, & d'autres semblables ne sont point des participes, ce sont des adjectifs verbaux qui ont un regime comme plusieurs adjectifs en ont en nostre langue, *digne de respect*, *semblable à un torrent*.

## REMARQUE.

*Courir sus.*

**C**ette façon de parler, soit dans le propre, ou dans le figuré, estoit fort élégante du temps de M. Coëf-

feteau qui en use souvent, mais aujourd'huy elle commence à vieillir. Nous avons pourtant quelques-uns de nos Auteurs modernes, & des meilleurs, qui s'en servent encore. Ce qu'il y a à remarquer pour ceux qui s'en voudront servir, est de ne mettre pas le datif, que *courir sus*, regit, devant le verbe, mais après. Un exemple le va faire entendre, *Il ne faut pas courir sus aux affligez*, est bien dit, mais si après avoir parlé des affligez, je dis *il ne leur faut pas courir sus*, je parle mal, parce que je mets *leur*, qui est le datif devant *courir sus*, dont il est regi. C'est tout de mesme qu'*aller au devant*, car *aller au devant de luy*, est fort bon, & *luy aller au devant*, ne vaut rien.

## OBSERVATION.

**C***ourir sus* est une vieille façon de parler dans cette phrase *courir sus aux affligez*; mais on s'en sert encore dans les Patentes ou l'on dit, en parlant de vagabonds ou de rebelles, *enjoint de leur courir sus*, quoy que le datif soit devant le verbe; ce qui fait voir que cette phrase n'est pas de la mesme espee que *luy aller au devant*, qui ne se dit point.

## REMARQUE.

*Voisiné.*

**V***oisiné* pour *voisinage*, comme *j'envoye des fruits à tout mon voisiné*, pour dire à *tout mon voisinage*, est un mot Provincial insupportable à quiconque sçait la pureré de nostre langue.

## OBSERVATION.

*Voisiné* pour *voisinage* ne vaut rien du tout.

## REMARQUE.

*De façon que , de maniere que , de mode que , si que.*

**C**Es deux premieres façons de parler *de façon que* , *de maniere que* , sont Françoises à la verité , mais si peu élégantes , qu'il n'y a pas un bon Auteur qui s'en serve : & pour ces deux autres , *de mode que* , & *si que* , elles sont tout à fait barbares , particulièrement *si que* , bien que tres-familier à plusieurs personnes qui sont en reputation d'une haute éloquence. Il faut dire , *si bien que* , *de sorte que* , ou *tellement que*. Il n'y a que ces trois qui soient employées par les bons Escrivains.

## OBSERVATION.

**O**N ne dit aujourd'huy ny *si que* , ny *de mode que* , mais on ne doit faire aucune difficulté d'employer *de maniere que* , & *de façon que* , qui sont dans les Ouvrages des meilleurs Auteurs. *Tellement que* est François , mais on le croit moins usité que *si bien que* & *de sorte que*.

## REMARQUE.

*Des préterits de ces verbes , entrer , sortir , monter , descendre.*

**C**'Est une faute fort commune de conjuguer les préterits de ces quatre verbes par le verbe auxiliaire *avoir* , au lieu de les conjuguer par le verbe substantif *estre*. L'exemple le va faire entendre. Plusieurs disent , *il a esté jusqu'à la porte , mais il n'a pas entré , mais il n'a pas sorty* , au lieu de dire , *mais il n'est pas entré , mais il n'est pas sorty*. De mesme ils disent , *il a monté , il a descendu* ,

DE L'ACADEMIE FRANÇOISE. 429  
pour *il est monté, il est descendu*. Il faut observer la mesme chose en tous leurs autres préterits.

### OBSERVATION.

**Q**Uoy que tous les verbes dont il est parlé dans cette Remarque se servent de l'auxiliaire *estre* au préterit, on croit qu'il y a certaines occasions où l'on se pourroit servir de l'auxiliaire *avoir*, & qu'on ne devoit pas condamner celuy qui diroit, *il y a huit jours que je n'ay sorti*. Peut-estre trouveroit-on des exemples aussi favorables pour les autres verbes.

### REMARQUE.

*Deux mauvaises prononciations, qui sont tres-communes, mesme à la Cour.*

**L'**Une de ces mauvaises prononciations est de dire *cheuz vous, cheuz moy, cheuz luy*, au lieu de dire *chez vous, chez moy, chez luy*, & je ne puis comprendre d'où est venu cet *u*, dans ce mot. L'autre de prononcer une *s*, ou un *z*, après *on*, devant la voyelle du verbe, qui le suit, comme *on-za*, pour dire *on a*, *on-zouvre*, pour dire *on ouvre*, *on-zordonne*, pour dire *on ordonne*. Je ne rapporte pas des exemples des autres voyelles, parce que j'ay remarqué, qu'en l'*e*, en l'*i*, & en l'*u*, on ne fait pas cette faute, & il me semble que je n'ay point oüy dire *on z estime*, pour *on estime*, ny *on-zhumecte*, pour *on humecte*. Neantmoins je me pourrois bien tromper, mais il suffit de soustenir que c'est un vice de prononciation en toutes les cinq voyelles. Ce vice est d'autant moins excusable, que la lettre *n*, qui finit *on* n'a pas besoin du secours d'une autre consone pour oster la cacophonie de la voyelle suivante, puis qu'elle mesme y suffit en se redoublant, comme nous avons dit en la Remarque de la lettre



*b*, car on prononce *on a*, *on ouvre*, *on ordonne*, comme si l'on escrivoit *on-n-a*, *on-n-ouvre*, *on-n-ordonne*, qui est la plus douce prononciation que l'on sçauroit trouver en ces mots là sans en chercher une autre. Il y a encore quelques autres mauvaises prononciations, que j'ay remarquées ailleurs ; en voicy encore une.

## OBSERVATION.

J Amais les façons de prononcer que M. de Vaugelas condamne icy n'ont esté souffertes.

## REMARQUE.

*De la lettre r, finale des infinitifs.*

J E ne m'estonne pas qu'en certaines Provinces de France; particulièrement en Normandie, on prononce par exemple l'infinitif *aller*, avec l'*e* ouvert, qu'on appelle, comme pour rimer richement avec l'*air*; tout de mesme que si l'on escrivoit *allair*; car c'est le vice du país, qui pour ce qui est de la prononciation manque en une infinité de choses. Mais ce qui m'estonne, c'est que des personnes nées & nourries à Paris & à la Cour, le prononcent parfaitement bien dans le discours ordinaire, & que neantmoins en lisant ou en parlant en public, elles le prononcent fort mal, & tout au contraire de ce qu'elles font ordinairement; car elles ont accoustumé de prononcer ces infinitifs, *aller*, *prier*, *pleurer*, & leurs semblables, comme s'ils n'avoient point d'*r* à la fin, & que l'*e* qui précède l'*r*, fust un *e*, masculin, tout de mesme que l'on prononce le participe, *allé*, *prié*, *pleuré*, &c. sans aucune différence, qui est la vraye prononciation de ces fortes d'infinitifs. Et cependant, quand la plus part des Dames, par

exemple lisent un Livre imprimé, où elles trouvent ces *r*, à l'infinifif, non feulement elles prononcent l'*r* bien forte, mais encore l'*e* fort ouvert, qui font les deux fautes que l'on peut faire en ce fujet, & qui leur font infupportables en la bouche d'autrui. lors qu'elles les entendent faire à ceux qui parlent ainfi mal. De mefme la pluspart de ceux qui parlent en public, foit dans la chaire, ou dans le barreau, quoy qu'ils ayent accouftumé de le bien prononcer en leur langage ordinaire, font encore fonner cette *r*, & cet *e*, comme li les paroles prononcées en public, demandoient une autre prononciation, que celle qu'elles ont en particulier, & dans le commerce du monde. Quand j'ay pris la liberté d'en advertir quelques-uns de mes amis, ils m'ont refpondu, qu'ils croyoient que cette prononciation ainfi forte avoit plus d'emphase, & qu'elle rempliffoit mieux la bouche de l'Orateur, & les oreilles des Auditeurs. Mais depuis ils fe font defabuhez, & corrigez, quoy qu'avec un peu de peine, à caufe de la mauvaife habitude qu'ils avoient contractée.

## OBSERVATION.

**O**N ne fait jamais fentir l'*r*, des infinitifs terminez en *er*, fi ce n'eft en prononçant des vers où cet infinitif eft fuivi d'une voyelle; parce que la fuppreffion de cette lettre feroit une cacophonie. Ainfi il faut prononcer, *aimer avec ardeur*, & non pas *aimé avec ardeur*.

## REMARQUE.

*Quand il faut prononcer le D aux mots qui commencent par Ad, avec une autre consonne après le D.*

**I**L y en a où il faut prononcer le *d*, & d'autres où il ne le faut pas prononcer, tellement que pour bien faire, il ne faudroit point mettre le *d*, aux mots, où il ne se prononce point; Aussi est-ce le sentiment de tous ceux qui s'y connoissent; car à quel propos laisser un *d*, qui n'est là que comme une pierre d'achoppement pour faire broncher le Lecteur? Par exemple en ces mots *advenir*, *avis*, &c. pourquoy escrire *advenir*, *avis* si ce *d*, ne se prononce jamais?

Prenons tous ces mots l'un après l'autre selon l'ordre du Dictionnaire, afin de n'en oublier pas un.

*Adjacent*, *terres adjacentes*, le *d*, se prononce.

*Adjoindre*, *adjoind*, *adjoind*, on prononce le *d*.

*Adjourner*, *adjournement*, le *d*, ne se prononce point.

*Adjouster*, il ne se prononce point. On le prononce dans la ville, & mal, mais non pas à la Cour.

*Adjuger*, il ne se prononce point.

*Adjudication*, il se prononce au verbal, quoy qu'il ne se prononce pas au verbe.

*Adjurer*, *adjuration*, il se prononce.

*Adjuster*, *adjustement*, il ne se prononce point.

*Admettre*, *admis*, il se prononce.

*Administrer*, *administration*, il se prononce.

*Admirer*, *admiration*, *admirable*, & toute sa suite, il se

se prononce. Il n'y a que les Gascons qui disent *amirer*, *amirable*, &c.

*Admonester*, *admonition*, il se prononce.

Par où il se voit que le *d*, se prononce tousjours devant l'*m*, sans exception; car *admodier*, *admodiation*, que l'on met avec un *d*, dans les Dictionnaires, n'en doivent point avoir, & il faut escrire *amodier*, & *amodiation*. Que si l'on y mettoit un *d*, il faudroit dire, que tous les mots, qui commencent par *adm*, & qui viennent du Latin, comme sont tous ceux que nous avons marquez, veulent qu'on prononce le *d*, mais non pas ceux qui ne viennent pas du Latin, comme *amodier*, *amodiation*, & *Admiral*, où il ne faut pas prononcer le *d*.

Il est vray qu'il faut non seulement prononcer, mais escrire *Amiral* sans *d*, *Amirauté*, de mesme, tant parce qu'à la Cour, on ne prononce jamais *Admiral*, ny *Admirauté* avec le *d*, qu'à cause de son étymologie, que Nicod rapporte doctement dans son Dictionnaire, & qu'il n'est pas besoin de transcrire icy. Il suffit qu'il conclud luy-mesme, qu'il faut dire *Amiral*; *advancer* ny *advantage*, ne doivent point estre mis icy, parce qu'il les faut tousjours escrire sans *d*, *avancer*, *avantage*.

*Advenir*, en tout sens, le *d*, ne se prononce point, ny en *advenement*, ny en *advenue*, ny en *adventure*, ny en *adventurier*.

*Adverbe*, *adverbial*, il se prononce.

*Adversaire*, il se prononce.

*Adversité*, il se prononce.

*Advertir*, *advertissement*, il ne se prononce point.

*Advis*, *adviser* *advisé*, il ne se prononce point.

*Advoüer*, *adveü*, il ne se prononce point.

*Advocat*, *advocasser*, il ne se prononce point.

ON ne prononce point le *d*, dans *adjudication*, non plus que dan *sadjuger*, *admodier* & *admodiation*, quoy qu'il se doive escrire dans tous ces mots.

## REMARQUE.

*Chaire, chaise, ou chaise.*

L'Un & l'autre est bon, mais il ne s'en faut pas servir indifferemment; car on dit *la chaire de saint Pierre*, *la chaire du Predicateur*, *chaire de droit*, & non pas *chaise*. Au lieu que l'on dit *une chaise*, non pas *une chaire*, pour s'asseoir au sermon, ou ailleurs, ou pour se faire porter par la ville. *Des chaises de paille*, *aller en chaise*, *venir en chaise*, *porteurs de chaises*, *louer des chaises*.

## OBSERVATION.

On n'a rien trouvé à dire sur cette Remarque.

## REMARQUE.

*Vouloir*, pour *volonté*.

C'Est une chose ordinaire en nostre langue, aussi bien qu'en la Grecque, de substantifier les infinitifs, comme *le boire*, *le manger*, &c. mais de dire, *le vouloir*, pour *la volonté*, est un terme qui a vieilly, & qui n'estant plus receu dans la prose, est neantmoins encore employé dans la poésie par ceux mesmes qui excellent aujourd'huy en cet art.

## OBSERVATION.

**L**E vouloir pour *la volonté* est entièrement banni de la prose, & il y a aujourd'huy peu de personnes qui s'en servent en Poësie.

## REMARQUE.

*Esperdument, ingenuement, & des autres adverbess terminiez en ment.*

**I**L faut dire & escrire ainsi, & non pas *esperduement, ingenuement*, comme l'escrivoient les Anciens, & encore aujourd'huy quelques-uns de nos Auteurs. Il est vray que ces adverbess terminiez en *ment*, se forment de l'adjectif féminin, soit participe, ou non, comme *assurement*, vient d'*assurée*, *effrontement*, d'*effrontée*, *poliment* & *infiniment* de *polie*, & *infinie*, & *absolument*, *resolument*, d'*absolue* & de *resolue*. C'est pourquoy les Anciens escrivoient *assurement*, *effrontement*, *poliment*, *infiniment*, *absolument*, & *resolument*, selon leur origine. Mais comme les langues se polissent, & se perfectionnent jusqu'à un certain point, on a supprimé pour une plus grande douceur l'*e*, comme on le supprime en ces mots, *agrément*, *remercement*, *remercions*, pour *agrement*, *remerciement*, *remercierons*, &c. & cette suppression est marquée par ceux qui escrivent, en mettant un accent sur l'*é*, sur l'*î*, & sur l'*û*, à sçavoir l'accent aigu sur l'*é*, comme *assurément*, & l'accent circonflexe sur l'*î*, & sur l'*û*, comme *poliment*, *absolument*; & elle est marquée par ceux qui parlent, en prononçant cet *é*, cet *î*, & cet *û*, long, comme contenant le temps de deux syllabess reduites à une seule. Mais cette reigle n'a lieu, qu'aux adverbess, qui se forment des féminins adjectifs,

où l'*e* final est précédé d'une voyelle, comme sont tous ceux, dont nous venons de donner des exemples.

Que si l'adjectif féminin n'a point de voyelle devant l'*e*, comme *courtoise*, *civile*, on n'elide rien, on ne fait qu'ajouter, *ment*, *courtoisement*, *civilement*, excepté en ce seul adverbe *gentiment*, lequel néanmoins se disoit autrefois *gentillement*, dans la même règle des autres, mais depuis on l'a rendu plus doux par l'abréviation. Et si l'adjectif est du genre commun, comme *brusque*, *fixe*, qui sont masculins & féminins, c'est tout de même; on ne fait aussi qu'ajouter *ment*, & dire *brusquement*, *fixement*, & alors cet *e*, est bref, parce que la raison qui le fait long aux autres, vient à cesser en celui-cy, & il faut prononcer *civilement*, *courtoisement*, *brusquement*, *fixement*, d'un *e*, bref & ouvert, & non pas *civilément*, *fixément*, d'un *e* long & fermé, ou masculin.

Il y a pourtant quelque exception en certains mots, que l'Usage, ou l'abus a fait longs contre la raison & leur origine, comme *communément*, *expressément*, *commodément*, *extrêmement*, *conformément*, & peut-être encore quelques autres, mais peu, qui se formant de *commune*, *express*, *commode*, *extreme*, *conforme*, doivent de leur nature avoir l'*e* bref & non pas long.

Il reste à parler des adverbes formez des adjectifs féminins, qui se terminent en *ante*, ou *ente*; *puissamment*, se fait de *puissante*, *insolamment* d'*insolente*, & à cause de cela les Anciens disoient *puissamment*, *insolamment*, *excellamment*, *ardamment*; Mais à mesure que la langue s'est perfectionnée, on a changé ces trois lettres *nte*, en *m*, & l'on a dit *puissamment*, *insolamment*, *excellamment*, qui dans cette abréviation a beaucoup plus de grace & de douceur, & les autres ne se disent plus, mais passent pour

barbares. Par tout ce discours, il se voit que tous les ad-  
verbes terminez en *ment*, se forment des adjectifs feminins,  
comme j'ay dit, & non pas des masculins, comme quel-  
ques-uns de nos Grammairiens ont creû & publié dans  
leurs Grammaires.

## OBSERVATION.

ON ne met point d'accent circonflexe sur l'*i* & sur l'*u* de  
*poliment* & d'*absolument*, & on escrit & on prononce *extrê-  
mement*, & non pas *extrêmement*.

## REMARQUE.

*Ouvrage.*

SOIT que l'on se serve de ce mot pour signifier quelque  
production de l'esprit, ou de la main, ou de la Na-  
ture, ou de la Fortune, il est tousjours masculin, com-  
me *il a composé un long ouvrage, un ouvrage exquis, c'est le  
plus bel ouvrage de la Nature, c'est un pur ouvrage de la  
Fortune*. Mais les femmes parlant de leur ouvrage le font  
tousjours feminin, & disent *voilà une belle ouvrage, mon  
ouvrage n'est pas fute*. Il semble qu'il leur doit estre per-  
mis de nommer comme elles veulent ce qui n'est que de  
leur usage; je ne crois pas pourtant qu'il nous fust permis  
de l'escire ainsi.

## OBSERVATION.

LES femmes qui disent *une belle ouvrage* font une faute. Il  
n'est point permis de faire ce mot feminin.

## REMARQUE.

*Mettre.*

ON dit par exemple, *allez vous-en chez un tel, &  
ne mettez gueres*, pour dire *& ne soyez pas long-*



*temps*, ou *ne demeurez gueres*. A la verité cette façon de parler est Françoisise, mais si basse que je n'en voudrois pas user, mesme dans le stile mediocre, ny dans le discours ordinaire; & de fait, j'ay veû des femmes de la Cour, qui l'oyant dire à des femmes de la ville, ne le pouvoient souffrir, comme une phrase qui n'est point usitée parmy ceux qui parlent bien; car c'est une maxime, comme j'ay dit ailleurs, que tous les mots, & toutes les façons de parler, qui sont basses, ne se doivent jamais dire en parlant, quoy qu'il y ait beaucoup plus de liberté à parler qu'à escrire. Il y a une certaine dignité mesme dans le langage ordinaire & familier, que les honnestes gens sont obligez de garder, comme ils gardent une certaine bienséance en tout ce qu'ils exposent aux yeux du monde.

## OBSERVATION.

**N**E mettez *guere*, *il n'a guere mis*, pour dire, *ne soyez pas long-temps*, *il est r. venu bien promptement*, sont des manieres de parler, dont il n'y a plus que le bas peuple qui se serve.

## REMARQUE.

*Fureur, furie.*

**O**uy que ces deux mots signifient une mesme chose, si est-ce qu'il ne les faut pas tousjours confondre, parce qu'il y a des endroits, où l'on use de l'un, que l'on n'useroit pas de l'autre. Par exemple, on dit *fureur poetique*, *fureur divine*, *fureur martiale*, *fureur heroïque*, & non pas, *furie poetique*, *furie divine*, &c. Au contraire on dit, *durant la furie du combat*, *la furie du mal*, *courre de furie*, *donner de furie*, & l'on ne diroit pas, *là fureur du combat*, *la fureur du mal*, *courre de fureur*, *donner de*

*furieux*. Il semble que le mot de *furieux*, dénote davantage l'agitation violente du dedans, & le mot de *furie*, les actions violentes du dehors. Il y a aussi cette différence, que *furieux* se prend quelquefois en bonne part, comme *furieux poétique*, *furieux divine*, & les autres deux épithètes que nous avons nommez ensuite; & *furie*, se prend ordinairement en mauvaise part. On dit neantmoins l'un & l'autre en parlant des animaux, & même des choses inanimées, comme *le lion se lance en furieux*, ou *en furie*, *la furie* & *la furie des bestes farouches*, *la furie* & *la furie de la tempeste*, *des vents*, *de la mer* & *de l'orage*.

La lecture attentive des bons Auteurs suppléera au défaut de cette Remarque, & apprendra quelles sont les phrases, où l'on se doit servir de l'un & non pas de l'autre, & où l'on se peut servir de tous les deux. Il suffit d'avertir qu'on y prenne garde.

## OBSERVATION.

ON ne sçauroit dire *furie poétique*, *furie martiale*, *furie divine*, au lieu de *furieux poétique*, *furieux martiale*, & *furieux divine*; mais on peut dire *dans la furie du combat*, aussi bien que *dans la furie du combat*. Il faut prendre garde en lisant les bons Auteurs quelles sont les phrases où l'un de ces mots est meilleur que l'autre.

## REMARQUE.

*Gentil, gentille.*

Et adjectif *gentil* a *gentille*, au féminin, qui ne se prononce pas comme *ville*, mais comme *fille*, avec deux *ll*, liquides, & semblables à celle des Espagnols. Ce qui est tout particulier à ce mot, n'y en ayant aucun autre de la terminaison de *gentil*, qui prenne deux *ll*, au fe-

minin, & les fasse prononcer comme *fille* ; car on dit *subtil*, & *subtile*, & non pas *subtille*, *civil*, *civile*, & non pas *civille*, *vil* & *vi'e*, & non pas *vill*. Il est vray qu'il y a peu d'adjectifs terminez en *il*, & que la pluspart de ceux qui ont *illis* en Latin, prennent *ile*, en François. Et la difference qui s'y trouve vient de la longueur, ou de la briefveté de la penultiesme syllabe ; car tous ceux qui en la langue Latine d'où ils viennent, ont la penultiesme syllabe breve, comme *fertilis*, *utilis*, en nostre langue prennent un *e*, après l'*'*, & l'on dit *fertile*, *utile*, mais lors qu'au Latin, la penultiesme syllabe est longue, comme en ces mots *subtilis*, *gentilis*, *civilis*, il les faut dire en François sans *e*, *subtil*, *gentil*, *civil*. Il en faut excepter *servil*.

## OBSERVATION.

**G**entil fait *Gentille* au feminin av c deux *ll*, mouillées, parce qu'il a une *l*, mouillée au masculin qui se prononce devant les mots qui commencent par une voyelle, comme en ce mot *Gentilhomme*, *c'est un gentil esprit*. Cette *l*, ne se prononce point devant une consonne. On dit *c'est un gentil garçon*, comme si l'on escrivoit *genti garçon*. Cette lettre ne se prononce point non plus au pluriel, l'*s* seule s'y fait sentir. *Ces gentils-hommes*, *ce sont de gentils esprits*, comme si l'on escrivoit *ces gentis-hommes*, *ce sont de gentis esprits*.

## REMARQUE.

*Jumeau*, *Gemeau*.

**N**onobstant l'origine de ce mot qui vient de *gemellus*, il faut prononcer & escrire *jumeau*, & non pas *gemeau*, pour dire l'un des enfans qui sont nez d'une portée? Que si c'est une fille, on l'appellera *jumelle*. On dit, *ils sont freres jumeaux*, *il est jumeau*, *ce sont deux jumeaux*,

*jumeaux, deux freres jumeaux; c'est une jumelle, une cerise jumelle.* Mais quand on parle d'un des signes du Zodiaque, il faut prononcer & escrire *gemeaux*, & non pas *jumeau*.

## OBSERVATION.

On a esté du sentiment de M. de Vaugelas sur cette Remarque.

## REMARQUE.

*Transfuge.*

**C**E mot est nouveau, mais receu avec applaudissement, à cause de la necessité que l'on en avoit, parce que nous n'en avions point en nostre langue, qui exprimast ce qu'il veut dire, & qu'il falloit user d'une longue circonlocution; car *deserteur*, ny *fugitif*, n'est point cela, on peut estre l'un & l'autre sans estre transfuge. *Transfuge*, comme en Latin *transfuga*, est quiconque quitte son party pour suivre celuy des ennemis.

## OBSERVATION.

**T***ransfuge* n'est plus aujourd'huy un mot nouveau dans la langue, l'usage l'a entierement estably.

## REMARQUE.

*Fortuné.*

**T**antost *fortuné*, signifie *heureux*, & tantost *malheureux*, quand il signifie *heureux*, il est plus noble que le mot d'*heureux*, & n'est pas tant du langage familier. On dit *un Prince fortuné, un Amant fortuné, les Isles fortunées*. Mais dans la signification de *malheureux*, il est bas, comme *ce pauvre fortuné*.

## OBSERVATION.

**F**ortuné n'est plus du tout en usage dans la signification de malheureux. Il faut dire *infortuné*.

## REMARQUE.

*Si, pour, avec tout cela, & outre cela.*

**O**N se servoit autrefois de cette particule *si*, avec beaucoup de grace, ce me semble; par exemple on disoit, *j'y ay fait tout ce que j'ay peu, j'ay remué Ciel & Terre, & si, je n'ay pu en venir à bout, pour dire, (¶) avec tout cela je n'ay pu en venir à bout*: Mais aujourd'huy on ne s'en fert plus, ny en prose ny en vers.

On en usoit encore en un autre sens un peu different du premier, pour dire non pas *avec tout cela*, mais *outre cela*, comme il se voit encore dans les escriteaux des chambres garnies de Paris, où l'on adjouste d'ordinaire à la fin, *& si, l'on prend des pensionnaires*, ic'est à dire, (¶) *outre cela l'on prend des pensionnaires*. Mais aujourd'huy ce terme est encore plus bas & plus vieux que l'autre.

## OBSERVATION.

**O**N a esté du sentiment de M. de Vaugelas sur les deux façons de parler qui sont dans cette Remarque. *Et si* peut neantmoins encore trouver sa place dans le discours familier.

## REMARQUE.

*Gestes.*

**C**E mot au pluriel, pour dire *les faits memorables de guerre*, commence à s'appriivoiser en nostre langue, & l'un de nos celebres Escrivains l'a employé depuis peu

en une tres-belle Epistre liminaire, qu'il adresse à un grand Prince. Que si l'on s'en fert en ces endroits là qui sont si esclatans, & où l'on ne s'emancipe pas comme dans le cours d'un grand ouvrage, d'user de mots encore douteux, il y a apparence que dans peu de temps il s'establira tout à fait. Ce n'est pas tant un mot nouveau qu'un vieux mot que l'on renouvelle & que l'on remet en usage; car vous le trouvez dans Amiot, & dans les Autheurs de son temps, mais j'apprens qu'il y a plus de cinquante ans que l'on ne l'a dit que par raillerie, *ses faits & gestes*. On mettoit tousjours *faits* devant, comme pour l'expliquer ou luy servir de passe-port. Il ne faudroit pas en user ainsi maintenant, si ce n'est que l'on repetaist le pronom, en disant *ses faits & ses gestes*, & non pas *ses faits & gestes*, qui passeroit encore pour raillerie.

Au reste ceux qui s'en voudront servir deormais pour *les faits remarquables de guerre*, se souviendront qu'il est plus du haut stile que de l'ordinaire *les gestes d'Alexandre le Grand*. Je suis obligé d'ajouster ce que j'ay veû; que la plupart ont de la peine à approuver ce mot là, & ainsi je ne voudrois pas me hasster de le dire, jusqu'à ce que le temps & l'usage nous l'ayent rendu plus familier.

## OBSERVATION.

**G**estes, au pluriel, pour dire, grandes actions, est un mot qui a vieilli. On ne s'en sert plus que dans le burlesque, & dans cette phrase, *les faits & gestes*.

## REMARQUE.

*Si Fuir à l'infinitif, & aux préterits défini & indéfini de l'indicatif est d'une syllabe ou de deux.*

**J'**Ay veû plusieurs fois agiter cette question parmy d'excellens esprits. Il n'y a que les Poëtes qui y prennent interest, & qui voudroient tous que *fuir*, à l'infinitif, & *je fuis*, au préterit défini, & *j'ay füy*, au préterit indéfini, ne fussent que d'une syllabe, parce qu'ils ont souvent besoin de ce mot là, & que de le faire de deux syllabes, il est languissant, & fait un mauvais effet, appelé par les Latins *hiatus*, qui est un si grand défaut parmy la douceur & la beauté de la versification, qu'ils aimeroient mieux se passer de le dire, que de le faire de deux syllabes; c'est pourquoy ils opiniastront tant, qu'il n'est que d'une; Car pour ceux qui parlent, ou qui escrivent en prose, il leur importe peu, qu'il soit d'une ou de deux, parce que dans la prononciation on a peine à distinguer de quelle façon on le fait, & dans la prose, il n'y a que l'orthographe tres-exacte, qui puisse declarer cela en mettant deux points entre l'*u*, & l'*i*, ou l'*y*, *fuir*, *je fuis*, *j'ay füy*, lesquels estant oubliez ne seroient pas remarquez pour une faute.

Le sentiment de tous les bons Grammairiens est que *fuir*, *je fuis*, *j'ay füy*, sont de deux syllabes, & ils se fondent sur des raisons convaincantes. Parlons premierement des préterits, à cause qu'ils ont des raisons particulieres, qui ne conviennent pas à l'infinitif, comme l'infinitif en a aussi qui ne conviennent pas aux préterits.

La premicre est, qu'en toutes les langues, comme en la nostre, les temps des modes qu'ils appellent, ou des con-

jugaisons ; car il faut necessairement user icy des termes de la Grammaire, se diversifient tousjours autant qu'il se peut ; par exemple on dit en Latin en la premiere personne du present de l'indicatif, *amo*, en celle de l'imparfait, *amabam*, au parfait, *amavi*, au plus que parfait, *amaveram*, & au futur, *amabo*. De mesme au Grec  $\tau\acute{\upsilon}\pi\lambda\omicron$ ,  $\acute{\epsilon}\tau\upsilon\pi\lambda\omicron\iota$ ,  $\tau\acute{\epsilon}\tau\upsilon\phi\alpha$ ,  $\acute{\epsilon}\tau\epsilon\lambda\upsilon\phi\eta$ ,  $\tau\acute{\upsilon}\phi\omega$ , & ainsi en toutes les langues vulgaires dont il seroit ennuyeux & superflu de rapporter les exemples. Pourquoi donc faudra-t'il que cette reigle si generale, si naturelle, & si raisonnable de la diversité des temps, qui fait la clarté, la richesse & la beauté des langues, n'ait pas lieu en ce verbe *fuir*, au préterit defini, *je fuis*, puis qu'elle le peut avoir en faisant *je fuis* au present d'une syllabe, & *je fûis*, au préterit, de deux ? En ces matieres l'analogie est un argument invincible, dont les plus Grands hommes de l'Antiquité se sont servis toutes les fois que l'Usage n'avoit pas decidé quelque chose dans leur langue, *Analogiam*, dit un grand Homme, *loquendi magistram ac ducem sequemur ; hæc dubiis vocibus moderatur, aut veteribus, aut si quæ nostro aliis-ve sæculis nascuntur*. Et Varron qu'on appelle le plus sçavant des Romains, est dans ce mesme sentiment, qu'il establit par des raisons admirables. Mais outre ce rapport general que les verbes ont entre eux . il y a encore une analogie toute particuliere entre ce verbe *fuir*, & deux autres verbes, de la mesme conjugaison, & composez de mesme nombre de lettres, ce qui confirme entierement nostre opinion, & ne laisse plus aucun lieu de repliquer. Ces deux verbes sont *ouïr*, & *hair*, qui sont de deux syllabes à l'infinitif, au préterit defini, & au préterit indefini, & ne sont que d'une syllabe au present de l'indicatif ; Car on dit *ouïr*, *j'ouïs*, *j'ay ouï*, & *joys*, *hair*, *je haïs*, *j'ay*



*h i, & je haïs.* Pourroit-on trouver au monde deux exemples plus parfaits, plus conformes, & plus convaincans, ny concluans que ceux-là ?

Mais comme j'écrivois cecy, un des plus beaux esprits de ce temps, à qui je le communiquay, ne voulut pas neantmoins se rendre à la force de ces raisons, qu'on pourroit appeller demonstrations. Pour toute défense il ne leur opposa que l'Usage, qui à ce qu'il soustient, ne fait *fuir*, ny tous ses autres temps dont il s'agit, que d'une syllabe. A cela je respondis, que si l'Usage ne le faisoit que d'une syllabe, il n'y avoit rien à dire, que ces Remarques estoient pleines de l'entiere deference qu'il falloit rendre à l'Usage au prejudice de toutes les raisons du monde; Mais c'est la question, de sçavoir si l'Usage les fait d'une ou de deux syllabes; car s'il l'avoit décidé il n'y auroit plus de doute, & de le mettre aujourd'huy en question, est une preuve infallible qu'il ne l'a pas décidé; Car il faut considerer qu'encore que l'Usage soit le maistre des langues, il y a neantmoins beaucoup de choses où il ne s'est pas bien déclaré, comme nous l'avons fait voir en la Preface par plusieurs exemples, qui ne peuvent estre contredits. Alors il faut necessairement recourir à la Raison, qui vient au secours de l'usage. Par exemple, en ce mot *fuir*, non plus qu'en tous les autres mots de cette nature, on ne peut descouvrir l'usage qu'en trois façons, en la prononciation, en l'ortographe, & en la mesure des vers. Pour la prononciation on ne sçauroit discerner si on le fait d'une syllabe, ou de deux. Pour l'ortographe, on le pourroit connoistre par les deux points qu'il faudroit mettre sur l'*u* ou sur l'*i*, en écrivant *fuii*, ainsi, car ces deux points marquent tousjours deux syllabes, mais les Imprimeurs ny les Auteurs ne sont pas si exacts. Et pour

la mesure du vers, les Poëtes n'en doivent pas estre juges, parce qu'ils sont parties, & n'ont garde de le faire que d'une syllabe. La raison en est évidente, *fuir* est un mot dont ils peuvent souvent avoir besoin, soit à l'infinitif, soit au préterit; c'est pourquoy ayant à s'en servir, ils ne manqueront pas de le faire d'une syllabe, & ne le feront jamais de deux, à cause de cet entre-baillement que font les voyelles *u*, & *i*, séparées, & que la douceur de nostre Poësie ne peut souffrir, qui par cette mesme raison bannit la rencontre des voyelles en deux mots differens. Ils ne devroient pas pourtant trouver *fuir* de deux syllabes plus rude, que *ruire*, & *brune*, où l'*u*, & l'*i* font deux syllabes distinctes.

Nous avons donc fait voir que je *fuis* au préterit defini est de deux syllabes; s'il l'est au préterit defini, il l'est aussi au préterit indefini, *j'ay fui*, parce qu'en toutes les quatre conjugaisons des verbes, soit reguliers, soit anomaux, je vois que jamais ces deux préterits n'ont plus de syllabes l'un que l'autre: si ce n'est en un seul, qui est *mourus*, & *mort*, mais encore dit-on, *je suis mort*, à l'indefini comme on dit *je mourus*, au defini, & ainsi ils se peuvent dire égaux en syllabes.

Maintenant pour l'infinitif, il s'ensuit par l'analogie des verbes, que le préterit defini estant de deux syllabes, comme nous avons fait voir, l'infinitif ne peut pas estre d'une syllabe, parce qu'en toutes nos conjugaisons, regulieres, ou anomaux, il n'y a pas un seul verbe sans exceptions, dont l'infinitif ne soit ou égal en syllabes avec le préterit defini, ou plus long, comme en la premiere conjugaison terminée en *er*, *aimer*, *aim*, en la seconde terminée en *ir*, *sortir*, *sortis*, en la troisieme terminée en *oir*, *prevoir*, *previs*, & quelquefois plus long, comme *sçavoir*,

*sçeus*, & en fin en la quatriefme terminée en *re*, *perdre*, *perdis*, *faire*, *fis*, *croire*, *creus*. Il en est ainfi de tous les anomaux.

## OBSERVATION.

LE verbe *faire* n'est que d'une syllabe dans les deux préterits, *je fais*, & *j'ay fai*, comme il n'en a qu'une à l'infinitif, & il ne faut point mettre deux point sur l'*u* ou sur l'*i*, en écrivant. M. de Vaugelas n'a pas examiné tous les verbes quand il a dit qu'il n'y en a aucun dans toutes les quatre conjugaisons dont les deux préterits ayent plus de syllabes l'un que l'autre. *Nuire* fait, *j'ay nu* dans l'un, & *je nuisis* dans l'autre. *Traduire*, *j'ay traduit*, & *je traduisis*. *Ecrire*, *j'ay escrit* & *j'escrivis*, & ainfi de *predire* & de *conduire*. Dans tous ces verbes l'un des préterits à plus de syllabes que l'autre.

## REMARQUE.

*En Cour.*

CETTE façon de parler, qui est si commune, est insupportable. Tant de gens disent & écrivent, & dans les Provinces, & dans la Cour mesme, *il est en Cour*, *il est allé en Cour*, *il est bien en Cour*, au lieu de dire, *il est à la Cour*, *il est allé à la Cour*, *il est bien à la Cour*. C'est bien assez que l'on souffre *en Cour*, sur les paquets. De mesme il faut dire, *Advocat au Parlement*, *Procureur au Parlement*, & non pas *Advocat en Parlement*; ny *Procureur en Parlement*, comme l'on dit, & comme l'on écrit tous les jours.

## OBSERVATION.

ON ne dit plus *en Cour*, quelques-uns le mettent encore sur les paquets. *À la Cour* est mieux; & l'on commence à dire plus ordinairement, *il est allé à la Cour*, *il est bien à la Cour*, que. *Il est allé en Cour*, *il est bien en Cour*. On ne dit plus *Avocat en Parlement*, mais *Avocat* ou *Procureur au Parlement*, selon la Remarque.

REMARQUE.

## REMARQUE.

*Narration historique.*

**I**L y en a qui tiennent que dans le stile historique, il ne faut pas narrer le passé par le présent; comme par exemple, en descrivant une tempeste arrivée il y a long-temps, ils ne veulent pas que l'on die, *mais tout à coup une gresle espaisse, suivie d'une effroyable tempeste, desroba la veuë & la conduite aux Nautonniers. Le soldat apprentif dans les fortunes de la mer, trouble l'art des matelots par un service inutile. Les vaisseaux abandonnez du Pilote flottent à la mercy de l'orage: tout cede enfin à la violence d'un vent,* & ce qui s'enfuit dans cette excellente & nouvelle traduction de Tacite au second livre des Annales, que j'ay bien voulu rapporter icy pour un des plus beaux exemples, qu'aucun Historien eust peû me fournir sur ce sujet. Ceux qui sont dans ce sentiment voudroient que l'on dit, *le soldat apprentif dans les fortunes de la mer, troubloit, & non pas trouble l'art des matelots; les vaisseaux abandonnez du Pilote flottoient, & non pas flottent à la mercy de l'orage. Tout cedeoit, & non pas tout cede;* sur tout après avoir employé, disent-ils, le préterit défini *desroba,* immédiatement devant la periode, qui employe le temps present *trouble.* Mais je ne puis assez m'estonner, que des gens, qui d'ailleurs escrivent parfaitement bien, soient tombez dans cette erreur; car outre que l'exemple des Historiens Grecs & Latins les condamne, tous les nostres n'en usent point autrement, ny M. de Malherbe, ny M. Coëffeteau, ny aucun autre. Mesme en parlant on a accoustumé de narrer ainsi, & j'ay veû force Relations de gens de la Cour, & de gens de guerre, qui se servent

d'ordinaire du présent, comme ayant meilleure grace que le préterit.

Il est vray que pour diversifier & rendre le stile plus agreable, il se faut servir tantost de l'un & tantost de l'autre, & sçavoir passer adroitement & à propos du préterit au présent, & du présent au préterit; autrement on feroit une faute que plusieurs font, de commencer par un temps & de finir par l'autre, qui est d'ordinaire un tres-grand défaut.

## OBSERVATION.

**L**'Exemple que rapporte icy M. de Vaugelas fait connoistre que dans les narrations historiques, on peut passer avec grace du préterit au présent.

## REMARQUE.

*D'autant plus.*

**C**E terme estant relatif d'une chose à une autre, il faut l'employer d'une mesme façon en toutes les deux choses; par exemple, *d'autant plus qu'une personne est eslevée en dignité, d'autant plus doit-elle estre humble; & non pas d'autant plus qu'une personne est eslevée en dignité, d'autant doit-elle estre humble*, comme l'a escrit un excellent Auteur, & plusieurs autres aussi. Que si l'on met *d'autant plus*, au premier, il faut mettre *d'autant plus* au second; si l'on ne met que *d'autant*, au premier sans *plus*, il le faut mettre au second de mesme. Et il est à noter qu'il ne suffit pas de repeter *plus*, mais qu'il faut aussi le mettre en la mesme place que l'autre, & ne dire pas *d'autant plus qu'une personne est eslevée, d'autant doit-elle estre plus humble; ny elle doit d'autant plus estre humble, mais d'autant plus doit elle estre humble.*

## OBSERVATION.

**D'** *Autant plus* que dans le premier membre d'une periode , avec la repetition de *d'autant plus* dans le second , est une façon de parler qui n'est plus guere en usage. On dit simplement , *plus on est eslevé en dignité , plus on se doit montrer humble.*

## REMARQUE.

*Le verbe auxiliaire avoir , conjugué avec le verbe substantif , & avec les autres verbes.*

**Q**uand le verbe auxiliaire *avoir* , se conjugue avec le verbe substantif *estre* , il n'aime pas à rien recevoir entre-deux qui les separe ; non pas que ce soit absolument une faute , mais c'est une imperfection à éviter. Par exemple si l'on dit *il a plusieurs fois esté contraint* , il ne fera pas si bon que de dire *il a esté plusieurs fois contraint* , ou *il a esté contraint plusieurs fois* , en mettant *a* , & *esté* immédiatement l'un auprès de l'autre. De mesme *s'il eust esté encore malade* , est mieux dit nonobstant la cacophonie d'*encore* après *esté* , que de dire , *s'il eust encore esté malade* : Mais quand ce mesme verbe *avoir* , se conjugue avec un autre verbe , que le substantif , il n'en est pas ainsi ; car par exemple , *je l'en ay plusieurs fois assuré* , est bien mieux dit , que *je l'en ay assuré plusieurs fois*.

## OBSERVATION.

**I**L n'y a que l'oreille à consulter sur les transpositions que M. de Vaugelas regarde comme des imperfections , & l'on parle aussi bien en disant *je l'en ay assuré plusieurs fois* , que si on disoit , *je l'en ay plusieurs fois assuré*.

## REMARQUE.

*Voile.*

**P**eu de gens ignorent, comme je crois, que ce mot a deux significations, & deux genres. Il est masculin quand il signifie *ce dont on se couvre le visage & la teste*, comme *le voile blanc; le voile noir des Religieuses, & un voile devant les yeux*, que l'on dit, & proprement & figurément, & alors on voit par ces exemples qu'il est masculin. Mais il est féminin quand il signifie *la toile, ou autre estife, dont les matelots se servent pour prendre le vent qui pousse leurs vaisseaux*. Neantmoins je vois une infinité de gens, qui font ce dernier masculin, & disent, *il faut caler le voile, les voiles enfler*. Soit qu'on s'en serve dans le propre, ou dans le figuré en ce dernier sens, il est toujours féminin.

## OBSERVATION.

**O**N a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur les deux genres de *voile*, selon la différente signification de ce mot.

## REMARQUE.

*Si l'adjectif de l'un des deux genres se peut appliquer à l'autre dans la comparaison.*

**L'**Exemple le va faire entendre. Si un homme dit à une fille, *je suis plus beau que vous*, ou qu'une fille die à un homme, *je suis plus vaillante que vous*, on demande si cette façon de parler est bonne. On répond, qu'elle ne se peut pas dire absolument mauvaise, mais qu'elle n'est pas fort bonne aussi. & qu'il la faut éviter en se servant d'une autre phrase, comme, *j'ay plus de beauté*

*que vous , j'ay plus de courage que vous.* Autrement il faudroit dire, pour parler regulierement, *je suis plus beau que vous n'estes belle . & je suis plus vaillante , que vous n'estes vaillant ;* car en cette phrase l'adjectif regardant les deux personnes de divers sexe , & leur estant commun à tous deux , il doit aussi estre du genre commun , & non pas d'un genre qui ne convienne qu'à l'un des deux. C'est pourquoy un homme dira fort bien à une femme , ou une femme à un homme , *je suis plus riche que vous , je suis plus pauvre , (et) plus noble que vous ,* parce que tous ces adjectifs , *riche , pauvre , noble* , sont du genre commun , & conviennent également à l'homme & à la femme.

## OBSERVATION.

Comme c'est fort bien parler que de dire d'un homme & d'une femme , *il est plus aimable qu'elle* ; parce que l'Adjectif *aimable* est de l'un & de l'autre genre ; c'est fort bien parler aussi que de dire , *il est plus beau qu'elle* , en sous entendant *qu'elle n'est belle*. La phrase seroit languissante si on disoit. *Il est plus beau qu'elle n'est belle*.

## REMARQUE.

*A mesme.*

Cette façon de parler *à mesme* , pour dire *en mesme temps* , ou *à mesme temps* , comme *à mesme que la priere fut faite , l'orage fut appaisé* , est tres-mauvaise , & je ne conseillerois à qui que ce soit d'en user , ny en parlant , ny en escrivant.

## OBSERVATION.

*A Mesme que* , pour dire , *en mesme temps que* , n'est point une phrase de la langue.



O B S E R V A T I O N S  
R E M A R Q U E.

*Gens.*

**C**E mot a plusieurs significations, tantost il signifie *personnes*, tantost *les domestiques*, tantost *les soldats*, tantost *les Officiers du Prince en la Justice*, & tantost *des personnes qui sont de mesme suite, & d'un mesme parti*. Il est tousjours masculin en toutes ces significations, excepté quand il veut dire *personnes*; car alors il est féminin si l'adjectif le précède, & masculin si l'adjectif le suit. Par exemple, on dit *j ay veü des gens bien faits, bien resolus*, vous voyez comme l'adjectif *bien faits*, après *gens*, est masculin. Au contraire, on dit *voila de belles gens, ce sont de sottes gens, de fines gens, de bonnes gens, de dangereuses gens*, & ainsi l'adjectif devant *gens* est féminin; Il n'y a qu'une seule exception en cet adjectif *tout*, qui estant mis devant *gens*, y est tousjours masculin, comme *tous les gens de bien, tous les honnestes gens*, jusques-là que l'on ne dit point *toutes les bonnes gens*, ce mot *toutes*, ne se pouvant accommoder devant *gens*, avec les autres adjectifs féminins qu'il demande. Nous avons quelques autres mots en nostre langue, qui se gouvernent de mesme avec les adjectifs. Voyez *ordres*, je ne me souviens pas des autres.

O B S E R V A T I O N.

**T**Out le monde a esté du sentiment de M. de Vaugelas sur cette Remarque.

## REMARQUE.

*Futur.*

**C**E mot pris du Latin , pour dire à *venir* , est plus de la Poësie , que de la bonne prose : car en stile de No-taire, on dit bien, *futur espoux* , & *future épouse* , *futurs conjoints* , & les Grammairiens disent bien , *le temps futur* , pour *le temps à venir* , mais je ne sçache point d'endroit dans le beau langage où il puisse estre employé. Les Poëtes s'en servent magnifiquement, comme M. de Malherbe, *Que direz-vous races futures ?*

## OBSERVATION.

**F***utur* ne doit point estre banny du beau stile , c'est fort bien parler que de dire , *les biens de la vie future*. *Ce fut un presage de sa future grandeur*.

## REMARQUE.

*Fatal.*

**C**E mot le plus souvent se prend en mauvaise part ; comme *le jour fatal* , *l'heure fatale* , *le tison fatal* , *le cheveu fatal* , *fatal à la Republique* , *Scipion fatal à l'Afrique* , *Hannibal fatal à l'Italie*. Mais il ne laisse pas de se prendre quelquefois en bonne part , comme M. de Malherbe a dit *dans le fatal accouplement* ; un autre, & *c'estoit une chose fatale à la race de Brutus de delivrer la Republique*.

## OBSERVATION.

**F***atal* , qui signifie malheureux , funeste , quand il est pris en mauvaise part , n'a jamais esté employé pour heureux dans le sens contraire. Ainsi *fatale rencontre* , veut dire seule-

ment *rencontre funeste*, & qui diroit aujourd'huy *fatal accouplement*, comme a dit Malherbe, feroit entendre *funeste accouplement*, plustost qu'un accouplement ordonné par les destins, quoy que ce soit le vray sens où l'on se peut servir de *fatal* en bonne part. Quand on l'employe dans cette signification, il faut que la phrase soit tournée fort clairement, comme celle-cy. *Le nom des Scipions estoit fatal à l'Afrique*, pour dire, *il estoit comme inevitable aux Africains d'estre vaincus par les Scipions.*

## R E M A R Q U E.

*Incognito.*

**D**Epuis quelques années nous avons pris ce mot des Italiens pour exprimer une chose, qu'ils ont les premiers introduite fort sagement, afin d'éviter les ceremonies auxquelles les Grands sont sujets quand ils se font connoître; car par ce moyen on exempte d'une importune obligation, & ceux qui doivent recevoir ces honneurs, & ceux qui les doivent rendre. Aujourd'huy toutes les Nations se servent d'une invention si commode, & empruntent des Italiens, & la chose & le mot tout ensemble. Nous disons, *il est venu incognito*, *ils viennent incognito*, non pas qu'en effet on ne soit connu, mais parce qu'on ne le veut pas estre. Mais ce qui est digne de remarque, c'est que si nous parlons d'une femme, d'une Princesse, nous ne laisserons pas de dire, *elle vient incognito*, & non pas *incognita*; & si nous parlons de plusieurs personnes, comme de deux ou trois Princes, nous dirons aussi, *ils viennent incognito*, & non pas *incogniti*; parce qu'*incognito*, se dit en tous ces exemples adverbiallement, comme qui diroit *incognitamente*, & ainsi il est indeclinable. Seulement il seroit à desirer que la plupart des François qui prononcent ce mot, ne missent point l'accent sur la derniere syllabe, disant

DE L'ACADEMIE FRANÇOISE. 457  
disant *incognitè*, au lieu de dire *incógnito*, en mettant l'accent sur l'antepenultiesme.

OBSERVATION.

On n'a rien trouvé à dire sur cette Remarque.

REMARQUE.

QUE *conjonctive*, repetée deux fois dans un mesme membre de periode.

**P** Ar exemple, *Je ne sçauois croire, qu'après avoir fait toutes sortes d'efforts, & employé tout ce qu'il avoit d'amis, d'argent, & de credit pour venir à bout d'une si grande entreprise, qu'elle luy puisse réussir, lors qu'il l'a comme abandonnée.* Je dis qu'il ne faut pas repeter le *que*, encore qu'il y ait trois lignes entre-deux, & qu'ayant dit, *qu'après avoir fait toutes sortes d'efforts, &c.* il ne faut pas dire *qu'elle y puisse réussir*, mais seulement *elle luy puisse réussir*, parce que le premier *que*, suffit pour tous les deux, quand mesme la distance du regime feroit plus grande. Il est vray qu'en ce cas là, lors qu'elle est trop longue, on a accoustumé pour soulager l'esprit du Lecteur, ou de l'Auditeur, de reprendre les premiers mots de la periode, & de dire comme en cet exemple, *je ne sçauois croire qu'après avoir fait toutes sortes d'efforts, & employé tout ce qu'il avoit d'amis, d'argent & de credit pour venir à bout d'une si grande entreprise, & qu'après que toutes les Puissances s'en sont meslées, les unes sous main, & les autres ouvertement, je ne sçauois, dis-je, croire, qu'elle luy puisse réussir, &c.* Alors il faut necessairement repeter le *que*, & non pas autrement. Il n'en est pas comme de *ce*, qui aime à estre repeté, encore que les deux soient proches, & qu'il le veut estre absolu.

ment lors qu'ils sont esloignez. Je n'en donne point d'exemple, parce qu'il y en a une Remarque particuliere.

## OBSERVATION.

**M** De Vaugelas condamne avec beaucoup de raison la repetition de *que* dans la phrase qui est employée dans cette Remarque. Quand la periode est trop longue, on doit se servir de l'expedient qu'il propose.

## REMARQUE.

*Banquet.*

**C**E mot est vieux, & n'est plus guere en usage que parmi le peuple. Il se conserve neantmoins dans les choses sacrées, où il est meilleur que *festin*; Car on dit, *le banquet des Eleus*, *le banquet de l'Agneau*. On dit aussi *le banquet des sept Sages*. Mais le verbe *banqueter*, est beaucoup moins encore en usage que *banquet*.

## OBSERVATION.

**B***anquet* ne se dit plus aujourd'huy que dans les choses sacrées & dans les ceremonies. *Le Banquet de l'Agneau*, *le Banquet des Eleus*. *Banquet solennel*. *Banquet Royal*. On dit encore *le Banquet des sept Sages*, *le banquet des Lapithes*. *Banqueter* ne s'est conservé que parmi le plus bas peuple. *Il ne fait que banqueter*.

## REMARQUE.

*Desbarquer, desembarquer.*

**T**OUS deux sont bons, mais *desbarquer* est plus doux & plus en usage; Car ces verbes composez d'un verbe simple qui commence par *em*, ou *en*, laissent d'ordinaire cette premiere syllabe dans leur composition, comme d'*engager*, simple se forme le composé *dégager*; d'*en-*

*velopper*, se fait *desvelopper*, & d'*embarrasser*, *desbarasser*, quoy qu'il y ait apparence qu'au commencement on a dit *desengager*, *desenvelopper*, & *desembarasser*, mais depuis on a osté l'*em*, ou l'*en*, pour rendre ces mots plus courts & plus doux. Et de fait il y en a fort peu qui ayent gardé l'une ou l'autre de ces syllabes; Car d'*embourser*, on a dit *desbourser*; d'*embroüiller*, *desbroüiller*; d'*emmailloter*, *desmailloter*; d'*emmancher*, *desmancher*; d'*empaqueter*, *despaqueter*; d'*empestrer*, *despestrer*; Il n'y a qu'*emparer*, qui fait *desemparer*, & *embarquer* qui fait *desembarquer*; mais *desbarquer* comme nous avons dit, est beaucoup meilleur. Et pour *en*, d'*enchevestrer*, se fait *deschevestrer*; d'*encourager*, *descourager*; d'*engraïsser*, *desgraïsser*, d'*enlacer*, *deslacer*; d'*enroüiller*, *desroüiller*; d'*enraciner*, *déraciner*, & a mon avis, il n'y a d'excepté que *desenyvrer*, d'*enyvrer*, *desennuyer*, d'*ennuyer* & *desenforce-ler*, d'*enforce-ler*; Car pour les verbes de deux syllabes, ils ne tombent pas sous cette R egle, parce que du simple *emplir*, on ne sçauroit faire que *desemplir*, ny d'*enfler* que *desenfler*.

Par où il se voit que *desbarquer*, & *desembarquer*, ont cela de particulier que l'un & l'autre se dit, quoy que l'un soit meilleur que l'autre; au lieu que de tous ceux que nous avons nommez, qui sont à peu près tout ce que nous en avons dans nostre langue, je n'en vois pas un qui se puisse dire de deux façons. Au reste on se sert de ce verbe, & en actif & en neutre, car on dit *desbarquer son armée* pour dire *la faire descendre*, ou *la mettre hors du navire*, & *l'armée a desbarqué en un tel lieu*.

## OBSERVATION.

ON n'a point esté de l'avis de M. de Vaugelas, qui croit que *desbarquer* & *desembarquer* se disent également bien,

quoy qu'il avouë que *desbarquer* est un mot plus doux & plus usité que l'autre. *Desembarquer* se dit rarement, si ce n'est en parlant de marchandises, qu'on est obligé d'oster d'un Vaisseau avant qu'il parte. *Sur un contre-ordre qui vint il fallut desembarquer les marchandises que l'on avoit desja embarquées*; mais on ne sçauroit faire ce verbe neutre comme *desbarquer*, & dire, *on desembarqua en un tel lieu*, pour *on desbarqua*.

## R E M A R Q U E.

*Pluriel.*

**J**E dois cette petite remarque non seulement au public, mais à moy-mesme, pour ma propre justification; car dans le cours de cet ouvrage, où il faut souvent user de ce mot, je mets tousjours *pluriel*, avec une *l*, quoy que tous les Grammairiens François ayent tousjours escrit *pluriel* avec une *r*; au moins jusqu'icy, je n'en ay pas veû un seul, qui ne l'ait escrit ainsi: La raison sur laquelle je me fonde est, que venant du Latin *pluralis*, où il y a une *l*, en la dernière syllabe, il faut necessairement qu'il la retienne en la mesme syllabe au François, parce que je pose en fait, que nous n'avons pas un seul mot pris du Latin, soit adjectif, ou substantif, qui ne retienne l'*l* quand elle se trouve en la dernière ou penultième syllabe Latine, où il y ait une *l*. Pour verifier cela je pense avoir jetté les yeux sur tous les mots Latins, où il y a une *l*, à la dernière ou penultième syllabe, & dont nous avons fait des mots François; car il y a un certain moyen de trouver en moins de rien tous ces mots Latins, mais je n'en ay pas rencontré un seul qui en nostre langue ne garde l'*l*, qui est dans la Latine. Il seroit ennuyeux de les mettre tous icy, j'en ay conté jusques à cent, ou environ. Il suffit, que quiconque ne le croira pas en pourra

luy-mefme faire l'experience; & fi par fortune il s'en trouvoit un ou deux d'exceptez, ce que je ne crois point, tousjours la reigle fubfifteroit puiffamment, ne fouffrant au plus qu'une ou deux exceptions, & ainfi quand on dira *pluriel* avec une *l*, ce fera felon la reigle generale. Outre que c'est auffi le fentiment general de ceux qui fçavent parfaitement noftre langue, lesquels j'ay confultez, & que je puis oppofer à nos Grammairiens qui manquent bien en d'autres chofes. Ce qui les a trompez, c'est fans doute que l'on dit *finulier* avec une *r* à la fin, & ils ont creû qu'il falloit efcrire & prononcer *plurrier*, tout de mefme, ne fongeant pas que *finulier*, vient de *finularis*, où il y a une *r* à la fin, & que *pluriel*, vient de *pluralis*, où il y a une *l*, & non pas une *r*, en la derniere fyllyabe.

Un excellent eſprit m'a objecté que l'ufage eſt pour *plurrier*, & qu'il ne voit pas comme je puis ſouſtenir cette remarque, faiſant profeſſion d'eſtre tousjours pour l'ufage contre le raifonnement; mais je luy ay reſpondu que lors que je parle de l'ufage, & que je dis qu'il eſt le maiftre des langues vivantes, cela s'entend de l'ufage dont on n'eſt point en doute, & dont tout le monde demeure d'accord, ce qui ne nous apparoiſt proprement que d'une façon, qui eſt quand on parle; Car l'eſcriture n'eſt qu'une image de la parole, & la copie de l'original, de ſorte que l'ufage ſe prend non pas de ce que l'on eſcrit, mais de ce que l'on dit & que l'on prononce en parlant. Or eſt-il qu'en prononçant *pluriel*, on ne ſçauroit diſcerner ſ'il y a une *l*, à la fin ou une *r*, tellement qu'on ne peut alleguer l'ufage en cette occaſion non plus qu'en pluſieurs autres, où l'on eſt contraint d'avoir recours à l'analogie, comme dit Varron, & comme nous l'avons amplement expliqué en la remarque de *Fuir*, dans la page 444. & ſuivantes.



## OBSERVATIONS

## OBSERVATION.

L'Usage s'est entièrement déclaré pour *pluriel*, & c'est ainsi qu'il faut parler & écrire.

## REMARQUE.

*Arc-en-ciel.*

IL faut écrire ainsi, *arc-en-ciel*, avec les trois mots ; dont il est composé séparé par deux tirets, & non pas écrire *arcanciel*. Et au pluriel s'il y avoit lieu de l'employer ce qui ne peut arriver que rarement, il faut dire par exemple, *deux arc en ciels*, *plusieurs arc-en-ciels*, & non pas *arc-en-cieux*, ny *arcs-en-ciels*, ou *arcs-en-cieux* ; cela étant assez ordinaire en nostre langue aux mots composés soit noms, ou verbes, de ne suivre pas la nature des simples qui les composent, comme il se voit en plusieurs de ces remarques.

## OBSERVATION.

LA Remarque de M. de Vaugelas est à observer, tant pour le pluriel d'*Arc-en-Ciel*, que pour la manière d'écrire.

## REMARQUE.

*Faute, à faute, par faute.*

ON dit par exemple, *faute d'argent on manque à faire beaucoup de choses*, & *à faute d'argent on manque*, &c. & encore *par faute d'argent, on manque*, &c. Tous les trois sont bons, mais le meilleur, c'est de dire *faute d'argent*, après celui-là, *à faute* est le meilleur, & *par faute* est le moins bon des trois : Cela s'entend, quand *faute*, est devant un nom, mais quand il est devant un

DE L'ACADEMIE FRANÇOISE: 463  
verbe à l'infinifif; il eft mieux de dire *à* que *par*, ny que *faute*, tout feul, comme *à faute de payer les interefts*, *il a doublé le principal*, eft beaucoup mieux dit que, *par faute de payer*, ny que *faute de payer*, quoy que ce dernier me femble affez bon.

#### OBSERVATION.

**P***Ar faute d'argent, par faute de payer*, font des façons de parler qui ont vieilli. *Faute d'argent, & faute de payer*, fe difent bien plus fouvent que *à faute d'argent, & à faute de payer*, qu'on ne doit pas pourtant condamner.

#### REMARQUE.

*Floriffant, fleuriffant.*

**C**ette Remarque eft curieufe, car dans le propre on le dit d'une façon, & dans le figuré d'une autre. Dans le propre on dit plus fouvent *fleuriffant*, comme *un arbre fleuriffant*, & dans le figuré on dit pluftoft *floriffant*, que *fleuriffant*, comme *une armée floriffante*, *un Empire floriffant*. Le verbe *fleurir*, a auffi de certains temps, où l'on employe pluftoft l'*o*, que l'*eu*, dans le figuré, comme dans l'imparfait on dira, *un tel floriffoit fous un tel regne*, *l'éloquence ou l'art militaire floriffoit en un tel temps*. J'ay dit dans le figuré, parce que dans le propre on diroit par exemple, *cet arbre fleuriffoit tous les ans deux fois*, & non pas *floriffoit*.

#### OBSERVATION.

On a eité de l'avis de M. de Vaugelas fur cette Remarque.

OBSERVATIONS  
REMARQUE.*Soliciter.*

J'Ay desja fait une remarque sur ce mot , où j'allegue un passage de Quintilien , qui m'oblige à faire encore celle-cy. C'est que j'ay dit que ce Grand homme avoit employé le verbe *solicitare*, au mesme sens que le vulgaire l'employe en nostre langue pour dire avoir soin de quelqu'un comme on dit tous les jours à Paris parmy le peuple , qu'*il faut donner une garde à un malade pour le solliciter* c'est à dire , pour en avoir soin , & pour le servir. Voicy le passage , *illud vero insidiantis , quod me validius cruciaret , fortuna fuit , ut ille mihi blandissimus , me suis nutricibus , me avia educanti , me omnibus qui sollicicare solent illas atates , anteferret*. Je ne sçay si je me flatte , mais il me semble que le sens le plus naturel de ces paroles va tout droit à celuy que je luy donne , & que c'est leur faire violence , & les tirer , comme on dit , par les cheveux , de les interpreter autrement. En effet *solicitudo* , qui signifie *soin* , venant sans doute de *solicita. e* , est un grand indice que *solicitare* , en bon Latin , veut dire aussi , *avoir soin* , & que c'est une de ses significations ; car il en a plusieurs : Neantmoins une personne qui sçait aussi bien la langue Latine , & sa pureté , qu'homme du monde , n'est pas de cet avis , & lisant devant moy ma remarque desja imprimée m'a conseillé de refaire le carton , comme ayant avancé une chose qui ne se pouvoit soustenir. Son opinion fut encore suivie le mesme jour par deux autres personnes qui ne me permettoient plus d'en douter. Ayant donc donné les mains , comme j'estois sur le point de suivre leur conseil , j'ay trouvé un homme  
consummé.

consummé dans les bons Auteurs, & qui entre admirablement dans leur sens aux passages les plus difficiles, qui maintient que *solicitare* en cet endroit de Quintilien se doit entendre selon ma remarque, & non pas comme l'interprètent ces autres Messieurs, pour signifier *se joüer avec les enfans*, qui est un sens bien forcé au prix du mien, & qui semble ne s'accorder gueres bien avec *illas atates*. Cela m'ayant obligé à consulter encore d'autres Oracles, j'en ay rencontré plusieurs du mesme sentiment, de sorte que demeurant en suspens, & ne m'appartenant pas de décider entre tant de Grands-hommes, j'ay creü que le meilleur party que je pouvois prendre, estoit de ne refaire pas le quarton, mais de refaire une remarque, pour en laisser le jugement au Lecteur.

## OBSERVATION.

Quoy que l'Académie n'ait accoustumé de prononcer que sur ce qui regarde la langue Françoise, elle n'a pas laissé d'examiner le passage de Quintilien: Deux sçavans Académiciens ont leu chacun un discours plein d'érudition & d'éloquence; l'un pour soustenir que les Latins n'ont jamais employé le verbe *solicitare*, dans le sens que M. de Vaugelas luy donne, & l'autre pour confirmer son opinion. On a décidé ensuite à la pluralité des voix que *solicitare*, dans ce passage de Quintilien devoit se prendre pour avoir soin.

## REMARQUE.

*Arcenal, & Arcenac.*

**A**rcenal, est le plus usité. Plusieurs disent aussi *arcenac*, avec un *c*, à la fin; & il semble qu'en parlant on prononce plustost *arcenac* qu'*arcenal*, mais que l'on escrit plus volontiers *arcenal*, qu'*arcenac*, *un arcenal bien muny*, *dresser un arcenal*. On dit au pluriel *arcenaux*, &

je n'ay jamais oüy dire *arcenacs*, qui est encore une marque pour faire voir, qu'*arcenal*, avec une *l*, au singulier, est le vray mot. L'Italien dit *arcenale*, & quelques-uns croient que nous l'avons pris de là; Car si *arcenac* estoit aussi bon, je ne vois pas pourquoy on ne diroit pas *arcenacs*, au pluriel aussi bien qu'*arcenaux*, comme on dit *arcs*, d'*arc*.

## OBSERVATION.

**L**A raison du pluriel *Arsenaux*, qu'apporte M. de Vaugelas, fait voir qu'*Arsenal* avec une *l*, à la fin doit estre preferé à *Arsenac*, que quelques-uns disent à Paris. *Il est allé à l'Arsenac*.

## REMARQUE.

*Auparavant*, *auparavant que*.

**L**E vray usage d'*auparavant* c'est de le faire adverbe, & non pas préposition; par exemple, c'est de l'employer ainsi. *Il me presse de telle chose, mais il y faut songer auparavant*; *Il ne luy est rien arrivé que je ne luy aye dit auparavant*. Ceux qui parlent & qui escrivent le mieux ne s'en servent jamais que de cette façon. Mais ceux qui n'ont nul soin de la pureté du langage disent & escrivent tous les jours; par exemple, *auparavant moy, il est venu auparavant luy*, & en font une préposition, au lieu de dire, *il est venu devant moy, j'y suis devant luy*; C'est d'ordinaire avec les pronoms personnels qu'ils le font servir de préposition, comme aux exemples que nous venons de donner; Car devant les noms, je n'ay pas remarqué qu'ils le fassent, ny que l'on die jamais, *auparavant le retour du Roy, auparavant Pasques, ou auparavant les festes de Pasques. Auparavant que pour devant que, ou avant que*, n'est pas aussi du bel usage. Les bons Escri-

vains ne diront jamais par exemple *auparavant que vous soyez venu*, pour dire *avant*, ou *devant que vous soyez venu*. Il en est comme de *cependant*, dont nous avons fait une Remarque ; car pour bien parler on ne doit jamais dire *cependant que*, non plus que *auparavant que*.

## OBSERVATION.

**A** *Uparavant moy*, & *auparavant que vous soyez venu*, sont des façons de parler, non seulement hors du bel usage ; mais qu'on doit regarder comme des fautes. C'en est aussi une que de dire, *cependant que*, pour *pendant que*.

## REMARQUE.

*Galant, galamment.*

**G** *Alant*, a plusieurs significations, & comme substantif, & comme adjectif. Je les laisse toutes pour ne parler que d'une seule, qui est le sujet de cette remarque. C'est dans le sens qu'on dit à la Cour, qu'*un homme est galant, qu'il dit & qu'il fait toutes choses galamment, qu'il s'habille galamment*, & mille autres choses semblables. On demande ce que c'est qu'*un homme galant*, ou *une femme galante de cette sorte, qui fait & qui dit les choses d'un air galant, & d'une façon galante*. J'ay veû autrefois agiter cette question parmy des gens de la Cour & des plus galans de l'un & de l'autre sexe, qui avoient bien de la peine à le définir. Les uns soustenoient que c'est *ce je ne sçay quoy*, qui differe peu de *la bonne grace* ; les autres que ce n'estoit pas assez du *je ne sçay quoy*, ny de *la bonne grace*, qui sont des choses purement naturelles, mais qu'il falloit que l'un & l'autre fust accompagné d'un certain air, qu'on prend à la Cour, & qui ne s'acquiert qu'à force de hanter les Grands & les Dames. D'autres disoient que ces

choses exterieures ne suffisoient pas , & que ce mot de *galant* , avoit bien une plus grande estenduë , dans laquelle il embrassoit plusieurs qualitez ensemble ; qu'en un mot c'estoit un composé où il entroit du je ne sçay quoy, ou de la *bonne grace* , de l'*air de la Cour* , de l'*esprit* , du *jugement* , de la *civilité* , de la *courtoisie* , & de la *gayeté* , le tout sans *contrainte* , sans *affectation* . & sans *vice* . Avec cela il y a dequoy faire un honneste homme à la mode de la Cour. Ce sentiment fut suiivy comme le plus approchant de la verité , mais on ne laissoit pas de dire que cette definition estoit encore imparfaite , & qu'il y avoit quelque chose de plus dans la signification de ce mot , qu'on ne pouvoit exprimer ; car pour ce qui est par exemple de *s'habiller galamment* , de *danser galamment* , & de faire toutes ces autres choses qui consistent plus aux dons du corps qu'en ceux de l'esprit , il est aisé d'en donner une definition ; Mais quand on passe du corps à l'esprit , & que dans la conversation des Grands & des Dames , & dans la maniere de traiter & de vivre à la Cour , on s'y est acquis le nom de *galant* , il n'est pas si aisé à definir ; car cela présuppose beaucoup d'excellentes qualitez qu'on auroit bien de la peine à nommer toutes , & dont une seule venant à manquer suffiroit à faire qu'il ne seroit plus *galant* . On peut encore dire la mesme chose des *lettres galantes* . En cette sorte de Lettres , la France peut se vanter d'avoir une personne à qui tout le monde le cede. Athenes mesme ny Rome , si vous en ostez Ciceron , n'ont pas dequoy le luy disputer , & je le puis dire hardiment , puis qu'à peine paroist-il qu'un genre d'escrire si délicat , leur ait esté seulement connu. Aussi tous les gousts les plus exquis font leurs délices de ses lettres , aussi bien que de ses vers , & de sa conversation , où l'on ne trouve pas moins de charmes. Je

tiendrois le Public bien fondé à intenter action contre luy pour luy faire imprimer ses œuvres. Au reste quoy qu'en une autre signification on die *galand*, & *galande*, avec un *d*, aussi bien qu'avec un *t*, si est-ce qu'en celle que nous traitons, il faut dire *galant* & *galante* avec un *t*, & non pas avec un *d*.

## OBSERVATION.

L'Académie a donné trois acceptions à ce mot de *galant homme*. Il se dit d'un homme civil, honneste, poly, de bonne compagnie & de conversation agréable. *C'est un galant homme*. On le dit aussi pour faire entendre un homme habile dans sa profession & qui entend bien les choses dont il se mesle, qui a du jugement & de la conduite. *Vous luy pouvez confier vostre affaire, c'est un galant homme*. On l'employe encore par flatterie ou par familiarité pour louer une personne de quelque chose. *Vous estes un galant homme d'estre venu d'isner avec moy*.

## REMARQUE.

*Reiïssir.*

ON se sert plus élégamment de ce verbe au sens actif, ou avec le verbe auxiliaire *avoir*, qu'au sens passif, ou avec le verbe auxiliaire *estre*. Par exemple, il est beaucoup mieux dit, *ce dessein luy a réiïssi*, que non pas *luy est réiïssi*, *cette entreprise luy a réiïssi*, que non pas *luy est réiïssie*, quoy qu'un de nos plus celebres Escrivains l'ait escrit de cette derniere façon. Nous avons fait une remarque de la faute contraire que l'on fait en certains verbes, où l'on employe le verbe auxiliaire *avoir*, au lieu du verbe auxiliaire *estre*, comme *il a entré*, *il a sorty*, *il a passé*, pour *il est entré*, *il est sorty*, *il est passé*.



## OBSERVATION.

**L**E verbe *réussir* ne peut se construire qu'avec l'auxiliaire *avoir*, & c'est une faute que de dire, *ce dessein luy est réussi*, au lieu de, *ce dessein luy a réussi*. On dit de mesme avec les personnes, *j'ay réussi*, *il a réussi dans cette affaire*.

## REMARQUE.

*Servir, prier.*

**S***ervir*, regit maintenant l'accusatif & non pas le datif comme il faisoit autrefois, & comme s'en sert ordinairement Amiot & les anciens Escrivains; Par exemple ils disoient, *il faut servir à son Roy, & à sa patrie*, pour dire *il faut servir son Roy & sa patrie*, comme on parle aujourd'huy. M. de Malherbe a encore retenu ce datif, comme quelques autres phrasés du vieux temps; *le Medecin*, dit-il, *jert aux malades*, au lieu de dire *jert les malades*; car icy *servir*, ne signifie pas *est propre & convenable*, auquel cas il regiroit le datif, comme *cela sert à plusieurs choses*, mais signifie *rendre service & assister*. Il en est de mesme de *prier*. Les Anciens disoient aussi *prier à Dieu*, & mesme quelques-uns disent encore *je prie à Dieu*, au lieu de dire *je prie Dieu*; *Favoriser*, a aussi le mesme usage.

## OBSERVATION.

**O**N a approuvé cette Remarque tant pour le verbe *servir*, que pour *prier*, & *favoriser*.

## REMARQUE.

*Quantefois.*

**C**E mot pour dire *combien de fois*, est beau & agreable à l'oreille selon l'avis de beaucoup de gens ; tellement que je m'estonne qu'il ait eu une si mauvaise destinée, au moins en vers, où il a tres-bonne grace, & où il est tres-commode, mesme après l'exemple de M. de Malherbe, qui l'a si bien mis en œuvre.

*Quantefois, lors que sur les ondes  
Ce nouveau miracle flottoit, &c.*

Carpas un de nos Poëtes n'en voudroit user aujourd'huy, & pour la prose je ne pense pas qu'il ait jamais esté en usage, ny mesme que M. de Malherbe s'en soit servy.

## OBSERVATION.

*Quantefois* n'est plus receu ny en prose ny en vers.

## REMARQUE.

*Que non pas.*

**Q**uelques-uns de nos modernes Escrivains le condamnent, & ne veulent pas par exemple que l'on die, comme l'a escrit un excellent Auteur, *ils tiennent plus de l'architecte & du masson que non pas de l'Orateur*, mais *ils tiennent plus de l'architecte & du masson que de l'Orateur*. Il est vray que bien souvent ils ont raison, mais bien souvent aussi *non pas*, y a fort bonne grace, & rend l'expression plus forte. Il faut en cela consulter l'oreille, car il seroit mal-aisé d'en faire une reigle certaine; sans doute il est plus élégant pour l'ordinaire de le supprimer.

## OBSERVATION.

IL faut dire simplement *que* dans les phrases pareilles , à l'exemple que M. de Vaugelas propose. Ces deux mots *non pas* y sont superflus.

## REMARQUE.

*Arrangement de mots.*

L'Arrangement des mots est un des plus grands secrets du stile ; Qui n'a cela ne peut pas dire qu'il sçache escrire. Il a beau employer de belles phrases & de beaux mots , estant mal placez ils ne sçauroient avoir ny beauté ny grace , outre qu'ils embarrassent l'expression & luy ostent la clarté , qui est le principal.

*Tantum series . juncturaque pollet.*

Un Auteur celebre escrit , *voicy pour une seconde injure , la perte qu'avecque vous , ou plustost avecque toute la France , j'ay faite de Monsieur , &c.* Quelle oreille n'est point choquée de cette transposition ? N'eust-il pas mieux dit *la perte que j'ay faite avecque vous , ou plustost avec toute la France , de Monsieur ? &c.* A mon avis ce qui l'a trompé , c'est qu'il a creû que ce genitif *de Monsieur* , seroit bien mieux placé auprès de *j'ay faite* , dont il est regi , qu'auprès de ces mots *avec toute la France* , avec lesquels il n'a aucune liaison ; Mais il n'a pas pris garde , que pour joindre sur la fin de la periode les mots qui se construisent ensemble , il a separé d'une trop longue distance la construction des mots qui estoient au commencement , à sçavoir *la perte que* , qui vouloient estre joints immediatement à leur verbe , *j'ay faite*. Car il leur estoit bien plus necessaire qu'à ces derniers *de Monsieur* , tant parce que le verbe qui est construit avec le pronom relatif en l'accusatif , comme  
celuy-cy,

celuy-cy, veut estre le plus proche du pronom qu'il se peut; que parce qu'il y avoit plusieurs mots sans verbe, en quoy consiste un des principaux vices de l'arrangement; En effet si l'on sçait bien placer & entrelacer le verbe au milieu des autres parties de l'oraison, on sçaura un des plus grands secrets, & la principale reigle de l'arrangement des paroles. L'autre reigle est, de suivre le mesme ordre en escrivant que l'on tient en parlant; car on ne dira pas *la perte qu'avecque vous, ou plustost, avec toute la France j'ay faite de Monsieur, &c.* mais *la perte que j'ay faite avec vous, ou plustost avec toute la France, de Monsieur, &c.* Ny l'on ne dira pas non plus, comme a escrit encore le mesme Auteur, *je pense vous avoir conté qu'à l'entrée que douze ou quinze jours auparavant il avoit faite, &c.* mais *qu'à l'entrée qu'il avoit faite douze ou quinze jours auparavant.* C'est la situation naturelle de ces paroles, au lieu que l'autre est forcée.

Plusieurs attribuent aux vers la cause de ces transpositions, qui sont des ornemens dans la Poësie, quand elles sont faites, comme celles de M. de Malherbe, dont le tour des vers est incomparable; Mais pour l'ordinaire elles sont des vices en prose, je dis *pour l'ordinaire*, parce qu'il y en a quelque-unes de fort bonne grace. Il se pourroit faire que la tiffure du vers auroit corrompu celle de la prose, mais combien avons-nous de Grands hommes, dont la prose & les vers sont également excellens? Parmi un si grand nombre on voit briller cette vive lumiere de l'Eglise, qui par ses Oeuvres Chrestiennes s'est acquis une double palme en l'un & en l'autre genre. Est-il rien de plus doux, de plus pompeux que son stile, rien de plus éloquent que sa bouche & que sa plume? Et ne sont-ce point encoré de nouveaux sujets d'admiration, que la quantité,

que la diversité de ses ouvrages , & que la promptitude & la facilité avec laquelle il les fait : Certainement ce n'est point pour luy que l'on dit *que les talens sont partagez*, & *que le prix de l'Eloquence n'est pas de ceux qui se gagnent à la course* : Mais cette double gloire n'est-elle pas deuë aussi à l'Auteur de ce grand Ouvrage, qui a aujourd'huy tant d'esclat ? N'est-ce point un chef-d'œuvre d'eloquence, de pieté , de jugement , & qui va immortaliser sur la terre un grand Cardinal desja immortel dans le ciel ? Se voit-il encore de plus belle prose ny de plus beaux vers que les lettres & les sonnets d'un autre excellent Esprit, desquels il suffit de dire pour toute loüange, qu'ils sont dignes du fameux Endymion ? Combien en avons-nous d'autres encore qu'il seroit trop long de designer, & que je me contente d'honorer d'un silence respectueux, puis que leur reputation parle assez.

## OBSERVATION.

**M** Anquer à l'arrangement des mots dans leur ordre naturel est une grande faute dans le stile. Il ne faut pas seulement qu'ils satisfassent l'oreille ; mais aussi qu'ils ne puissent causer aucune équivoque. C'est à quoy il faut s'attacher principalement.

## REMARQUE.

*Au preallable , Preallablement.*

**N**ous n'avons gueres de plus mauvais mots en nostre langue. C'estoit l'averfion d'un grand Prince, qui n'entendoit jamais dire l'un ou l'autre sans froncer le sourcil. Il trouvoit qu'ils avoient quelque chose de monstrueux en ce qu'ils estoient moitié Latins & moitié François, quoy qu'en toutes les langues il y ait beaucoup de mots *ibrides*, qu'ils appellent, *metis* ; Et il estoit en-

core plus choqué de ce *qu'allabe*, entroit dans cette composition pour *qui doit aller*. Nous avons *auparavant*, *premierement*, *avant toutes choses*, & plusieurs autres termes semblables. Il faut laisser ces autres deux pour les Notaires, & pour la chicane.

## OBSERVATION.

**A**U *préalable* & *préablement* sont des façons de parler qui n'entrent guere dans la conversation, si ce n'est en parlant d'affaires & de sciences. C'est dans ces sortes de discussions qu'est leur principal usage.

## REMARQUE.

*Beaucoup.*

**C**E mot estant employé pour *plusieurs*, ne doit pas estre mis tout seul. Il y faut ajouter *personnes*, ou *gens*, ou quelque substantif, comme, *il donnoit peu à beaucoup*, n'est pas bien dit, il faut dire *à beaucoup de personnes*, ou *à beaucoup de gens*. Il est vray que l'on dit, *nous sommes beaucoup*, *ils sont beaucoup*, pour dire *nous sommes beaucoup de gens*, mais il faut remarquer que cela n'a lieu que quand le pronom personnel le précède, lequel fait voir que ce *beaucoup*, qui suit, se rapporte au même pronom. De même quand on dit, *il y en a beaucoup*, cet *en*, emporte avec soy la signification de *gens*, ou de *personnes*, comme il se voit par cette phrase *il y en a*, qui veut dire entre autres choses, *il y a des gens*.

Quand *beaucoup* est adverbe, il y a une belle remarque à faire; c'est que lors qu'on le met après l'adjectif, il y faut nécessairement ajouter *de*, devant, & dire *de beaucoup*; car si je dis, *l'esprit de qui la promptitude est plus diligente beaucoup que celle des astres*, ce n'est pas bien dit, quoy

qu'il soit eschappé souvent à un celebre Auteur de l'escire ainsi ; il faut dire , *l'esprit de qui la promptitude est plus diligente de beaucoup que celle des astres*. Mais quand *beaucoup* est devant l'adjectif, il n'est pas necessaire d'y mettre le *de*, mesme il est mieux de ne l'y mettre pas, comme *l'esprit de qui la promptitude est beaucoup plus diligente*, est mieux dit que *l'esprit de qui la promptitude est de beaucoup plus diligente*.

## OBSERVATION.

**B***eaucoup*, peut passer dans la conversation sans qu'on ajoute *personnes* ou *gens*, pourveu qu'il serve de nominatif au verbe, comme en cette phrase, *beaucoup croient que cette affaire ne tournera pas à son avantage* ; mais *beaucoup* ne peut estre employé seul dans les cas obliques. On ne dit donc point *c'est l'avis de beaucoup*, *j'ay entendu dire à beaucoup*, *je connois beaucoup qui se persuadent*. Il faut dire necessairement, *c'est l'avis de beaucoup de gens* ou *de personnes*, & ainsi des autres. On peut bien dire, *j'en connois beaucoup qui se persuadent* ; parce que la particule *en*, qui est devant *beaucoup*, fait sousentendre *personnes*. Lors que *beaucoup* est adverbe, la particule *de* le doit toujours précéder après un comparatif. *Il est plus riche de beaucoup que tous ceux dont vous parlez*. On croit qu'on peut aussi mettre cette particule *de* devant *beaucoup*, quand *beaucoup* est mis devant le comparatif, & qu'on peut dire également bien, *il est de beaucoup plus sçavant que moy*, & *il est beaucoup plus sçavant que moy*.

## REMARQUE.

*Barbarisme.*

**O**N peut commettre un Barbarisme, c'est à dire parler barbarement, & hors des bons termes d'une langue, ou en une seule parole, ou en une phrase entiere. Les Barbarismes d'un seul mot, comme par exemple

*pache*, pour *paction*, *lent*, pour *humide*, & une infinité d'autres semblables sont aisez à éviter, & il y a peu de gens nourris à la Cour, ou versez en la lecture des bons Auteurs, qui usent d'un mot barbare. Mais pour les Barbarismes de la phrase, qui est composée de plusieurs mots, il est tres-aisé d'y tomber : Par exemple, un de nos meilleurs Escrivains a dit *eslever les yeux vers le ciel*; Cette phrase n'est point Françoisé, il faut dire *lever les yeux au ciel*. Quelques-uns disent aussi, *sortir de la vie*; cette phrase n'est pas Françoisé non plus, quoy que les Latins dient *vita excedere*; Car il n'y a point de consequence à tirer de la phrase d'une langue, à la phrase d'une autre, si l'Usage ne l'autorise.

Ce qui fait que tant de gens sont sujets à commettre cette sorte de barbarisme, c'est que tous les mots dont la phrase est composée sont François, & ainsi on ne s'aperçoit point de la faute; Au lieu qu'au barbarisme du mot, l'oreille qui n'y est pas accoustumée, le rebutte, & n'a garde de se laisser surprendre; mais au barbarisme de la phrase, l'oreille estant surprise & comme trahie par les mots qu'elle connoist, luy ouvre la porte, d'où après il luy est bien aisé de s'insinuer dans l'esprit.

## OBSERVATION.

**P** *Ache* pour *paction*, *lent* pour *humide* ne se disent point, mais *sortir de la vie* n'est point une meschante façon de parler, pour dire, *mourir* en certaines occasions. *Eslever les yeux vers le ciel*, est une phrase que M. de Vaugelas a raison de condamner.



## REMARQUE.

*Descouvert, ou découverte.*

**P**Ar exemple *la découverte, ou la découverte du nouveau Monde, ou des Terres neuves*, sont tous deux bons. Amiot dit *découverte*, & je l'ay aussi oüy dire à des femmes de la Cour & de Paris. Ceux qui ne veulent pas que l'on die *découverte*, ont accoustumé d'alleguer une mauvaise raison, qui est que *découverte*, est un adjectif; car combien avons-nous d'adjectifs en nostre langue qui ne laissent pas d'estre substantifs, & au masculin & au féminin, comme *le couvert, le contenu, le brillant, la retenüe, la venuë, l'arrivée, l'enceinte*, & une infinité d'autres tirez des participes actifs & passifs, sans parler de ceux qui ne sont point pris des participes, comme *chagrin, colere, dépit, sacrilege, parricide? &c.*

## OBSERVATION.

**L***A découverte du nouveau monde* est une façon de parler tout-à-fait barbare. Il faut dire *la découverte*.

## REMARQUE.

*Et donc, donc.*

**P**lusieurs croient que de commencer une période par *et donc*, ne soit pas parler François, mais Gascon, comme en effet les Gascons ont souvent ce terme à la bouche. Mais M. Coëffeteau & M. de Malherbe en ont usé, & je l'entens dire tous les jours à la Cour à ceux qui parlent mieux. Il se pourroit bien faire que les Gascons l'y auroient apporté avec beaucoup d'autres façons

de parler qu'ils ont introduites du temps qu'ils estoient en regne; Et ce qui m'en feroit douter, c'est qu'il ne me souvient point de l'avoir leû dans Amiot, où j'ay trouvé beaucoup de phrases que nous croyons nouvelles. Quoy qu'il en soit, l'Usage l'a estably.

On peut aussi commencer une periode par *donc*, & il n'est que bon de s'en servir ainsi quelquefois pour diversifier son usage; car la plus commune façon d'en user, & qui a le plus de grace, est à la seconde, ou à la troisieme ou quatrieme parole de la periode.

## OBSERVATION.

ON ne doit jamais commencer une periode par & *donc*. On la commence même rarement par *donc*, à moins qu'on ne veuille tirer une conséquence de ce qui a esté dit auparavant ou en Poësie. M. de Malherbe,

*Donc un nouveau labour à tes armes s'apreste.*

## REMARQUE.

*Espace, intervalle.*

CE mot est tousjours masculin, quoy qu'on l'ait fait féminin autrefois. Il faut dire *un long espace*, soit que l'on parle d'*un espace de temps*, ou d'*un espace de lieu*, car il se dit de tous les deux. Et au pluriel il en est de même qu'au singulier, de *grands espaces*, & non pas de *grandes espaces*; *Intervalle*, est de même en tout & par tout.

## OBSERVATION.

ON a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur le genre de ces deux mots.

## REMARQUE.

*Celle-cy pour lettre.*

**C***elle-cy, pour lettre, est bas. Neantmoins plusieurs ont accoustumé d'en user commençant une lettre ainsi : Je vous escriis celle-cy : Il faut dire, je vous escriis cette lettre, ou simplement, je vous escriis ; Car par celle-cy, de sous-entendre lettre, qu'on n'a point encore dit, il n'y a point d'apparence en nostre langue, qui n'aime pas ces suppressions. Les Latins ne sont pas si scrupuleux en plusieurs façons de parler, mesme en celle-cy, tesmoin Ovide.*

*Hanc tua Penelope lento tibi mittit Ulixe.*

Et dans les Epistres de Ciceron on trouve souvent, *hanc tibi reddet*, ou *has tibi exaravi*, ou chose semblable, sous-entendant, tantost *Epistolam*, tantost *litteras*.

## OBSERVATION.

**C***elle-cy pour lettre, ne sçauroit estre employé que dans le stile tres-familier.*

## REMARQUE.

*Contemptible, contempteur.*

**C***es deux mots me semblent bien rudes, & particulièrement le dernier ; car pour le premier encore y a-t'il beaucoup de gens qui s'en servent, bien que mesprisab'e, qui est si bon, ne couste pas plus à dire. Neantmoins M. de Malherbe s'en est servy en prose & en vers, Nous devenons, dit-il, aussi contemptibles, comme nous faisons les contempteurs. Il est vray qu'en vers il ne s'est jamais*

jamais servy de ce dernier, mais seulement de l'autre.

*Et qu'estant comme elle est, d'un sexe variable,  
Ma foy, qu'en me voyant elle auroit agreable,  
Ne luy soit contemptible en ne me voyant pas.*

Apparemment il n'a pas mis *mesprisabile* au lieu de *contemptible*, quoy qu'il fust aussi propre au vers que l'autre, parce qu'il eust rimé dans la cesure du milieu avec *agreable*.

OBSERVATION.

**C**ontemptible vieillit, & contempteur n'est point de la langue.

REMARQUE.

*Faisable.*

**O**N demande, *si une chose est faisable, ou non.* Quand on parle ainsi, on ne veut pas dire *s'il est permis de la faire*, mais *s'il est possible de la faire.* Faisable, regarde l'action seulement & non pas le devoir, & je ne vois personne qui en parlant, ny en escrivant l'employe à un autre usage, si ce n'est un celebre Ecrivain, qui a donné lieu à cette remarque. de peur qu'estant imité & digne de l'estre en plusieurs autres choses, on ne l'imite encore en celle-cy.

OBSERVATION.

On a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur cette Remarque.

REMARQUE.

*Dévouloir.*

**P**our dire *cesser de vouloir.* M. de Malherbe s'est servi de ce mot, *seroit-il possible, dit-il, que celuy voulust, qui peut dévouloir en un moment?* Je ne sçay s'il est l'in-

venteur de ce mot, mais je ne l'ay jamais ouï dire, ny veû ailleurs Il est fort commode, & fort significatif, & il seroit à desirer qu'il fust en usage. Selon l'analogie des mots il seroit aisé de l'establiir, parce que nous en avons quantité de cette nature en nostre langue; comme *détromper*, que j'ay veû venir à la Cour, & que l'on trouvoit aussi estrange au commencement, qu'on fait maintenant *dévouloir*, mais qui est aujourd'huy entierement en usage. Nous disons donc *tromper*, *détromper*, *mesler*, *démesler*, *faire*, *deffaire*, *croistre*, *décroistre*, *habiller*, *deshabiller*, car on met une *s* en la composition quand le verbe commence par une voyelle, comme *armer*, *desarmer*. Le nombre de ces composez est tres-grand, dans lesquels la préposition *de*, emporte la destruction ou le contraire de ce que signifie le verbe simple.

Mesme cette sorte de composition de verbes semble avoir ce privilege, qu'on en peut former & inventer de nouveaux au besoin, pourveû qu'on le fasse avec jugement & discretion, & que ce ne soit que tres-rarement. Ce fameux Poëte Italien en a ainsi usé, au mot de *dishumanare*, quand il a dit dans le Pastor fido.

*Che nel dishumanarti*

*Non diventi una fera anzi ch'un Dio.*

*Prends garde, dit-il, qu'en te deshumanisant, tu ne deviennes plustost une beste farouche, qu'un Dieu.*

Il s'est servy de ce mot le plus heureusement du monde, soit qu'il l'ait inventé luy-mesme, comme je crois, ou qu'il l'ait pris du Dante, qui n'a eu nulle pudeur à en faire autant de fois qu'il en a eu besoin, disant par exemple, *immediare*, *intuare*, *insuare*, pour dire *convertir en moy*, *convertir en toy*, *convertir en soy*, & une grande quantité d'autres horribles comme ceux-là; car je n'ay pas remar-

qué qu'il ait esté auffi heureux que hardy en cette forte d'invention. On a fait un mot en nostre langue depuis peu, qui est *débrutaliser*, pour dire *oster la brutalité*, ou *faire qu'un homme brutal ne le soit plus*, qui est heureusement inventé; & je ne sçauois croire qu'estant connu, il ne soit receu avec applaudissement. Au moins tous ceux à qui je l'ay dit, luy donnent leur voix, & pas un jusques icy ne l'a condamné pour sa nouveauté, comme ont fait d'ordinaire tous les autres. Aussi a-t'il esté fait par une personne, qui a droit de faire des mots, & d'imposer des noms, s'il est vray ce que les Philosophes enseignent, qu'il n'appartient qu'aux sages d'éminente sagesse d'avoir ce privilege.

## OBSERVATION.

**D***Evouloir* ne s'est point estably dans nostre langue, c'est un mot factice qu'il faut éviter. *Debrutaliser* n'est point non plus en usage.

## REMARQUE.

*Dueil* pour *duel*.

**C**ette remarque me sembloit indigne de tenir rang parmy les autres, qui n'attaquent pas des erreurs si grossieres, qu'est celle de prononcer ou d'escrire *dueil* pour *duel*. Mais se rendant commune, il n'est pas inutile de la marquer. Ce sont pourtant deux choses bien differentes, que *dueil*, & *duel*, outre que *dueil*, est d'une syllabe, & *duel* de deux.

## OBSERVATION.

On ne doit ny prononcer ny escrire *dueil* pour *duel*.

## REMARQUE.

*De cette façon de parler, il sçait la langue Latine & la langue Grecque.*

**L**E sens de ces paroles se peut exprimer en quatre façons. On peut dire, *il sçait la langue Latine & la langue Grecque. Il sçait la langue Latine, & la Grecque. Il sçait la langue Latine, & Grecque, & il sçait les langues Latine & Grecque.* On demande si ces quatre expressions sont toutes bonnes, & laquelle est la meilleure. Je réponds que les deux dernières sont mauvaises, & que les deux premières sont bonnes; Car, *il sçait la langue Latine & Grecque*, ne se peut dire, parce que la construction de cette période, ou de cette oraison, pour parler en Grammairien, se doit faire, ou selon les paroles qui sont exprimées, ou selon celles qui sont sous-entendues. Si selon celles qui sont exprimées au singulier, *la langue* ne peut convenir à deux langues entièrement différentes, comme sont *la Latine & la Grecque*; Si selon celles qui sont sous-entendues, à sçavoir, *la langue*, encore qu'on ne die pas *langue*, il ne faut pas laisser d'exprimer l'article *la*, qui ne se peut supprimer ny sous-entendre, à cause qu'un mesme substantif, comme est *langue*, en cet exemple, ne peut pas estre appliqué à deux choses différentes, qu'on ne luy donne deux articles effectifs, qui ne se doivent jamais supprimer. Et pour l'autre expression que nous soustenons mauvaise, *il sçait les langues, Latine & Grecque*, cela est si évident à ceux mesmes qui ne sçavent pas les secrets de nostre langue, qu'il me semble superflu de le prouver. Il reste donc à sçavoir lequel de ces deux est le meilleur, *il sçait la langue Latine & la*

*langue Grecque*, & *il ſçait la langue Latine & la Grecque*. Les opinions ſont partagées, les uns croient que de repeter deux fois *langue* eſt plus regulier & plus grammatical, & alleguent que M. Coëffeteau qui eſcrivoit ſi nettement en uſoit tousjours ainſi. Les autres aſſeurent que celui-cy eſt beaucoup meilleur & plus élégant, *il ſçait la langue Latine & la Grecque*, parce, diſent-ils, que la repetition des mots, à moins que d'eſtre abſolument neceſſaire, eſt tousjours importune, outre qu'en l'évitant on s'exprime avec plus de briefveté, ce qui eſt bien agreable, ſur tout au François.

## OBSERVATION.

ON n'a rien trouvé à dire ſur cette Remarque, ſinon que, *il ſçait la langue Latine & la langue Grecque*, & *il ſçait la langue Latine & la Grecque*, ſont deux façons de parler correctes; mais on a preferé la premiere à l'autre. On a condamné les deux autres.

## REMARQUE.

*Le pronom relatif LE, devant deux verbes qui le regiffent.*

PAR exemple, *envoyez-moy ce livre pour le revoir & augmenter*. C'eſt ainſi que pluſieurs perſonnes eſcrivent, je dis meſme des Auteurs renommez; Mais ce n'eſt point eſcrire purement, il faut dire *pour le revoir & l'augmenter*, & repeter le pronom *le*, neceſſairement; & cela eſt tellement vray, que quand meſme les deux verbes ſeroient ſynonimes, il ne faudroit pas laiſſer de le repeter comme, *pour l'aimer & le cherir*, & non pas *pour l'aimer & cherir*. Cette reigle ne ſouffre point d'exception.



## OBSERVATION.

**I**L faut necessairement repeter le pronom *le* dans la phrase que propose M. de Vaugelas. Il est aussi necessaire de repeter la préposition *pour*, & de dire, *envoyez-moy ce livre pour le recevoir & pour l'augmenter.*

## REMARQUE.

*D'une heure à l'autre.*

**U**N de nos plus celebres Auteurs a escrit, *il n'y a rien qui se doive conserver avec plus de soin que la memoire d'un bienfait, il se la faut ramentouvoir d'une heure à l'autre.* Il faut dire *d'heure à autre*, & *d'une heure à l'autre* n'est pas François. En un autre endroit il escrit encore, *la tristesse s'estant emparée de mon esprit, s'y est tellement fortifiée, & s'y fortifie encore d'un jour à l'autre.* Il faut dire *de jour à autre*, & non pas *d'un jour à l'autre*; Car ce dernier exprime un temps defini; comme par exemple, si je voulois dire qu'un homme qui estoit aujourd'huy fort riche est devenu fort pauvre le lendemain, je dirois que *d'un jour à l'autre*, de plus riche homme de la ville, il estoit devenu le plus pauvre. Ainsi *d'un jour à l'autre*, signifie proprement l'espace de deux jours, ou en tout, ou en partie; car cela n'importe. Que si en ce mesme exemple je mettois *de jour à autre*, alors je ne dirois plus que ce grand changement fust arrivé determinément dans deux jours, mais peu à peu, & dans un espace de temps indefini. Il en est de mesme, ce me semble, de *d'une heure à l'autre*, & *à heure à autre*.

## OBSERVATION.

**L**A Remarque de M. de Vaugelas a paru fort juste, & on a esté de son avis.

## REMARQUE.

*Discord pour discorde.*

**D***iscord* pour *discorde*, ne vaut rien en prose, mais il est bon en vers,

*Et si de nos discords l'infame vitupere,*

dit M. de Malherbe. Les autres Poëtes en ont aussi usé & devant & après luy. C'est un de ces mots, que l'on employe en vers & non pas en prose, dont le nombre n'est pas grand. Neantmoins je suis bien trompé si un de nos plus excellens Escrivains ne l'a employé une fois dans la Paraphrase qui luy a acquis tant de reputation. Quoy qu'il en soit, on ne s'en sert en prose que tres-rarement, y ayant quelque lieu, où peut-estre il pourroit trouver sa place.

## OBSERVATION.

**D***iscord* pour *discorde* a encore quelque usage en vers, mais on ne s'en sert guere qu'au pluriel.

## REMARQUE.

*Construction grammaticale.*

**P**lusieurs croient que cette construction n'est pas bonne, *comme le Roy fut arrivé, il commanda, &c.* & qu'il faut dire *le Roy, comme il fut arrivé, commanda.* Mais ils se trompent fort; car au contraire, l'autre est beaucoup meilleure & plus naturelle, parce que si je com-

ménçois la periode par, *le Roy*, il faudroit dire *estant arrivé*, & non pas, *comme il fut arrivé*. *Le Roy estant arrivé*, *commanda*, qui ne voit que cette phrase est beaucoup plus Françoisé que cette autre, *le Roy*, *comme il fut arrivé*, *commanda*. *A Labord*, dit M. Coëffeteau, *comme Tiridates apperceut Corbulon*, *il descendit le premier de cheval*. On parle & on escrit ainsi.

## OBSERVATION.

**L**E *Roy comme il fut arrivé commanda*, n'est pas une bonne façon de parler. Il faut preferer celle de M. de Vaugelas, *le Roy estant arrivé*, ou *si tost que le Roy fut arrivé il commanda*.

## REMARQUE.

C'est que, *où il est mauvais*.

**C**E terme est quelquefois superflu & redondant; par exemple, lors qu'il est employé de cette sorte, *quand c'est que je suis malade*. Une infinité de gens le disent ainsi, & particulièrement les Parisiens & leurs voisins, plustost que ceux des Provinces esloignées. Il faut dire simplement, *quand je suis malade*. Cela est hors de doute. Mais on n'est pas si assuré, que cette autre façon de parler soit mauvaise, *quand est-ce qu'il viendra?* car les uns la condamnent, & soustiennent qu'il faut dire, *quand viendra-t'il?* & les autres disent qu'elle est fort bonne, & pour moy je suis de cet avis.

## OBSERVATION.

**Q**uand *c'est que je suis malade* est une façon de parler basse, & du petit peuple. Quelques-uns disent, *Quand est-ce qu'il viendra*, pour dire, *quand viendra-t'il?* mais cela n'est que du stile tres-familier, & ne s'escrit guere.

## REMARQUE.

## REMARQUE.

*Onguent pour parfum.*

UN fameux Auteur est repris, & avec raison, d'avoir écrit *onguent*, en parlant de la Magdelaine, & dit *un précieux onguent*, au lieu d'*un précieux parfum*. Nous avons encore plusieurs de nos Escrivains & de nos Prédicateurs, qui font cette faute. Ce qui les trompe, c'est que les Latins disent *unguentum*, en cette signification, parce que les Anciens se servoient de certains parfums, comme il y en a encore de plusieurs sortes parmi nous, dont le vray usage estoit de s'en oindre quelques parties du corps, tellement qu'il semble qu'on avoit raison de l'appeller *onguent*. Mais parce que ce mot se prend tousjours pour médicament, il ne s'en faut jamais servir pour *parfum*, l'usage le veut ainsi.

## OBSERVATION.

On a approuvé cette Remarque.

## REMARQUE.

*Poste.*

QUand c'est un terme de guerre, il est tousjours masculin, & ceux qui le font de l'autre genre parlent mal. Il faut dire *prendre un bon poste*, *garder son poste*, & non pas *prendre une bonne poste*, *ny garder sa poste*. Quand il signifie *une certaine course de cheval*, ou *le lieu où sont les chevaux destinez à cet usage*, ou *l'espace qu'ils ont accoustumé de faire en courant*, chacun sçait qu'il est féminin, & que l'on dit *courre la poste*. Tous deux viennent de l'I-

talien, qui appelle l'une *posta*, & l'autre *posto*. En faisant cette différence de genre, on parlera selon l'usage, & l'on évitera l'équivoque.

## OBSERVATION.

**I**L faut distinguer le genre de *poste*, selon les deux significations que M. de Vaugelas donne à ce mot dans cette Remarque.

## REMARQUE.

*Abus du Pronom démonstratif, ccluy.*

**P**lusieurs abusent du pronom démonstratif *celuy*, en tout genre & en tout nombre. Ce sont particulièrement les femmes & les Courtisans quand ils écrivent; & tant s'en faut qu'ils le veüillent éviter, qu'au contraire ils l'affectent comme un ornement. Ils le trouvent fort commode, & s'en servent d'ordinaire pour passer d'un discours à un autre. Par exemple, ils finiront une période par *joye*, en mettant un point après, & en commenceront une autre, qui n'aura rien de commun avec la première, disant, *celle que j'ay receüe d'une telle chose*, &c. voulant dire, *la joye que j'ay receüe*. Autre exemple, *j'ay parlé à un tel de nostre affaire, il s'y portera avec affection. Celle que vous m'avez tesmoignée ces jours passiez*, pour dire, *l'affection que vous m'avez tesmoignée ces jours passiez, est extraordinaire*. Je dis que cette façon de parler, ou plustost d'écrire, est vicieuse, & que jamais les bons Auteurs ne s'en sont servis en aucune langue, parce que ce pronom, quand il se rapporte à des choses de cette nature, n'a son usage que dans une même période; comme par exemple, si je disois, *il m'a promis de vous servir avec la même affection, que celle que*

*vous luy avez tesmoignée ces jours passiez.*

Mais comme j'ay dit, cette reigle n'a lieu que lors que ce pronom se rapporte à des choses d'une certaine nature, qui sont *les choses morales*, ou *intellectuelles*, comme, *joye, affection, esperance, action, &c.* Car *aux materielles*, ou *aux personnes*, il n'y a point de mal de commencer la periode par ce pronom, comme si je finis ainsi, *pour payer le cabinet que j'ay acheté*, je puis fort bien recommencer, *Celuy qu'un tel vous donna, &c.* De mesme quand il s'agit d'une ou de plusieurs personnes, *la femme de Septimius*, dit M. Coëffeteau, *pour espouser son aduultere, fit proscrire & tuer son mary. Celle de Salassus alla elle-mesme querir les soldats pour l'executer.* Il y a bien sans doute quelque belle raison de difference, mais je ne l'ay pas encore cherchée.

## OBSERVATION.

ON a trouvé quelque chose à dire sur cette phrase. *Il s'y portera avec affection, celle que vous m'avez temoignée*, à cause que le mot *affection* par où finit la premiere periode est indefini. La phrase feroit moins de peine s'il y avoit, *il s'y est porté avec une affection extraordinaire, celle que vous m'avez temoignée.* On n'a point receu la distinction des choses morales & des materielles.

## REMARQUE.

*Adverbe.*

Cette partie de l'oraison veut toujours estre proche du verbe; comme le mot mesme le montre, soit devant ou après, il n'importe, quoy que dans la construction il aille toujours après le verbe, comme l'accessoire après le principal, ou l'accident après la substance. C'est pourquoy je m'estonne qu'un de nos plus

fameux Eſcrivains affecte de le mettre ſi ſouvent loin de ſon verbe à la teſte de la periode; par exemple, *comme l'on voit que preſque leurs propoſitions n'eſtoient que celles meſmes qu'ils avoient faites à Rome*, au lieu de dire, *comme on voit que leurs propoſitions n'eſtoient preſque que celles meſmes qu'ils avoient faites à Rome*, nonobſtant la cacophonie des deux, *que, preſque que*, qui n'eſt pas conſiderable à comparaifon de la rudelle qu'il y a à mettre *preſque* au lieu où il le met. Et il pouvoit éviter ces deux *que*, en mettant, *comme on voit que leurs propoſitions eſtoient à peu près les meſmes*, &c.

Je crois neantmoins qu'il y a quelques adverbes, comme *jamais, ſouvent*, & quelquefois *tousjours*, qui ont meilleure grace au commencement de la periode, qu'ailleurs; Mais auſſi je n'en ay gueres remarqué d'autres que ceux-là, ce qui me fait ſouſçonner que ce ſont principalement les adverbes du temps qui ont ce privilege, & encore n'eſt-ce pas tousjours. Le meſme Auteur, dont j'ay allegué l'exemple de *preſque*, a eſcrit, *quand jamais un de ſes bienfaits ne luy devoit réuſſir*. Et en un autre endroit, *il devoit faire en ſorte qu'il n'y euſt moyen de jamais les faire ſortir au jour*. Cette tranſpoſition eſt eſtrange, au lieu de dire, *il devoit faire en ſorte qu'il n'y euſt jamais moyen de les faire ſortir au jour*.

## OBSERVATION.

On a eſté de l'avis de M. de Vaugelas ſur cette Remarque.

## REMARQUE.

*Perdre le respect à quelqu'un.*

**C**ette façon de parler est de la Cour, s'il en fut jamais, & toute ma vie je l'ay ainsi ouï dire aux hommes & aux femmes qui la hantent. Neantmoins depuis peu je vois tant de gens qui condamnent cette phrase, ou qui en doutent, que je crois qu'il faut estre retenu à en user. J'avouë que la construction en est estrange, & qu'il semble qu'il devroit dire, *perdre le respect envers quelqu'un*, ou beaucoup mieux encore, *pour quelqu'un*, & non pas *à quelqu'un*; Mais combien y a-t'il de ces phrases en toutes les langues, & en la nostre? ordinairement ce sont les plus belles & qui ont le plus de grace. Il se presente souvent occasion, comme icy, de redire ce beau mot de Quintilien, *aliud est latinè, aliud grammaticè loqui.*

Si nous voulions esplucher cette façon de parler, *se louer de quelqu'un*, & en faire une anatomie, selon que les mots sonnent, ou selon leur construction, ne la trouveroit-on pas encore plus estrange que l'autre, pour signifier ce qu'elle signifie? Car par exemple, quand on dit, *un tel se louë fort des faveurs que vous luy avez faites*, la raison voudroit que l'on dit, *un tel vous louë fort des faveurs que vous luy avez faites*, & non pas *se louë*, qui n'est nullement à propos. Et neantmoins il faut dire *se louë*, si l'on veut parler François. Toutes les langues ont de ces façons de parler, comme j'ay dit. Il suffit d'en alleguer un exemple en la latine, *dabis mihi pœnas*, veut dire en bon Latin, *je vous donneray le foüet*, ou *je vous battray*; & à le prendre au pied de la lettre, ne semble-t'il pas qu'il yeuille dire tout le contraire, à sçavoir, *vous me donne-*



*rez le fouët , ou vous me battrez.* Mais pour revenir à cette phrase , *perdre le respect à quelqu'un , il luy a perdu le respect* , ceux qui la condamnent , veulent que l'on die *manquer* , au lieu de *perdre* , comme *manquer de respect à quelqu'un.* *Il luy a manqué de respect.* Et c'est le plus feur , si ce n'est le meilleur. Il est vray qu'il ne dit pas tant que *perdre le respect.*

## OBSERVATION.

**P** *Erre le respect à quelqu'un , & se louer de quelqu'un* sont de tres-bonnes façons de parler.

## REMARQUE.

*Quelque chose , quel genre il demande.*

**O**N demande si *quelque chose* , veut tousjours un adjectif féminin selon le genre de *chose* , ou bien un adjectif masculin qui responde à l'*aliquid* des Latins , & à ce qu'il signifie. Par exemple , s'il faut dire , *il y a quelque chose dans ce livre , qui est assez bonne* , ou *quelque chose qui est assez bon* , *quelque chose qui est assez plaisante* , ou *qui est assez plaisant*. Les sentimens sont divers ; car j'ay oüi agiter cette question en la compagnie du monde , qui la pouvoit le mieux décider. Les uns croyent que l'un & l'autre est bon ; les autres qu'il le faut tousjours faire féminin ; les autres tousjours masculin ; Et quelques-uns sont d'avis d'é luder la difficulté , & de dire , *il y a dans ce livre quelque chose d'assez bon* , *quelque chose d'assez plaisant*. Ceux qui croyent que tous deux sont bons , se fondent sur ce qu'on le peut faire féminin par la reigle generale , qui veut que l'adjectif soit du genre du substantif , & que *chose* , estant un mot féminin , l'adjectif le soit aussi ; Et qu'on le peut faire masculin , eu esgard non pas

au mot, mais à ce qu'il signifie, qui est *l'aliquid* des Latins, & un neutre que nous n'avons pas en François, mais que nous exprimons par le masculin, qui fait l'office du neutre. Ceux qui le font toujours féminin ne peuvent comprendre ny consentir, que *chose*, qui est féminin puisse jamais estre joint avec un adjectif masculin. Et ceux au contraire, qui le font toujours masculin disent que ce n'est pas *chose*, simplement qu'ils considerent en cette question, mais ces deux mots ensemble, *quelque chose*, qui font tout un autre effet estant joints, que si *chose* estoit seul, ou qu'il fust accompagné d'un autre mot, comme *une*, car avec *une*, il n'y a point de doute, & l'on ne met point en question qu'il ne faille dire *une chose qui est assez bonne, & qui est assez plaisante*, & non pas *assez bon*, ny *assez plaisant*. Or ils soustiennent que *quelque chose*, se doit prendre neutralement, & tout de mesme que *l'aliquid* des Latins. Mesmes quelques-uns de cette opinion passent jusques-là, que de dire que *quelque chose* ne doit estre pris & considéré que comme un seul mot composé de deux qui voudroit estre orthographié ainsi, *quelque chose*, avec un tiret & une marque de composition, & qu'alors *quelque-chose*, n'est plus féminin, mais est un neutre selon les Latins, & un masculin selon nous.

Et quant à ceux qui pensent eschapper la difficulté avec la préposition, ou la particule *de*, devant l'adjectif, ils ont raison en certains exemples comme font les deux que nous avons proposés ; Mais cet expedient ne sert pas toujours, car si je dis, *il y a quelque chose dans ce livre, qui n'est pas bon*, ou *qui n'est pas plaisante*, on ne sçauroit employer le *de*, en cette phrase, ny en toutes les negatives, où cet eschapatoire ne vaut rien. De mesme si je dis, *il y a quelque chose dans ce livre, qui merite d'estre leu, ou leue*, on

ne ſçauroit éviter ce doute avec la particule *de*, ny une infinité d'autres phraſes ſemblables.

On en demeura là, mais depuis ayant medité ſur ce ſujet, il me ſemble qu'il y a des endroits où le féminin ne feroit pas bien, & d'autres où le maſculin feroit mal; par exemple, *il y a quelque choſe dans ce livre qui merite d'eſtre leuë*, je ne puis croire que ce ſoit bien dit, & qu'il ne faille dire, *quelque choſe qui merite d'eſtre leu*, *quelque choſe qui merite d'eſtre cenſuré*, & non pas *d'eſtre cenſurée*. Et ſi je dis, *il y a quelque choſe dans ce livre qui n'eſt pas tel que vous dites*, ou *il y a dans ce livre quelque choſe qui n'eſt pas tel que vous dites*, quoy que quelques-uns l'approuvent, j'ay neantmoins peine à croire que ce ſoit bien dit, & qu'il ne faille dire, *il y a quelque choſe dans ce livre qui n'eſt pas telle que vous dites*. D'où l'on peut former une quatrieſme opinion différente des autres trois, à ſçavoir qu'il y a des endroits où il faut neceſſairement mettre le maſculin, & d'autres où il faut mettre le féminin, comme ſont les deux que nous venons de propoſer. Mais pour diſcerner ces endroits là, je n'en ſçay point de reigle, ou du moins d'autre reigle que l'oreille. Seulement je diray qu'il eſt beaucoup plus frequent, plus François, & plus beau, de donner un actif maſculin à *quelque choſe*, qu'un féminin.

C'eſt une belle figure en toutes les langues, & en proſe auſſi bien qu'en vers, de reigler quelquefois la conſtruction, non pas ſelon les mots qui ſignifient, mais ſelon les choſes qui ſont ſignifiées. Par exemple, nous avons fait une remarque de *perſonne*, où l'on voit qu'encore que *perſonnes*, ſoit féminin, neantmoins parce qu'il ſignifie *hommes & femmes* quand on a dit *perſonnes*, dans un membre de periode, on peut dire *ils*, au maſculin dans un autre  
membre

membre de la mesme periode , à cause que cet *ils* se rapporte non pas au mot signifiant qui est *personnes* , mais au mot signifié , qui est *hommes*. Mais y a-t'il un plus bel exemple que celui que nous avons desja allegué ailleurs , & qui est tout propre pour cette remarque ?

*Ogni cosa di strage era ripieno ,*

& non pas *ripiena* , dit le Tasse dans sa Hierusalem. Voilà un exemple pour le genre , en voicy un autre pour le nombre. *J'en ay veû une infinité qui meurent* , &c. *Infinité* , est singulier & *meurent* , est pluriel , & cependant il faut dire ainsi , & non pas , *j'en ay veû une infinité qui meurt* , qui seroit tres-mal dit ; Et cela , parce que *meurent* , se rapporte non pas au mot signifiant qui est *infinité* , & singulier , mais à la chose signifiée , qui est *quantité de personnes* , ou *d'animaux* , qui comme un terme collectif équipolle le pluriel , tellement qu'on n'a pas esgard au mot , mais à la chose.

## OBSERVATION.

**Q**uelque chose ne peut estre regardé que comme un seul mot que les Latins expriment par *aliquid*. Il est tousjours masculin , & il faut dire , *j'ay veu dans ce livre quelque chose qui n'est pas tel que vous dites* , & non pas *qui n'est pas telle que vous dites* , comme le croit M. de Vaugelas.

## REMARQUE.

*Succeder pour réussir.*

**L**ors que *succeder* veut dire *réussir* , il s'employe au préterit avec le verbe auxiliaire *avoir* , & non pas avec l'autre verbe auxiliaire *estre* ; par exemple , il faut dire *cette affaire luy a bien succédé* , & non pas *luy est bien succédée*. Neantmoins un de nos plus celebres Auteurs a escrit

dans le meilleur de ses ouvrages, *deux combats qui luy estoient glorieusement succédez*. C'est ce qui a donné lieu à cette remarque, parce que je ne crois pas que cette façon de parler soit à imiter. Le mesme Escrivain a employé *réussir*, de la mesme façon, comme nous l'avons remarqué ailleurs.

## OBSERVATION.

**S**ucceder ne se conjugue au préterit qu'avec l'Auxiliaire *avoir*. *Deux combats qui luy avoient glorieusement succédé, & non pas qui luy estoient glorieusement succédez*. On dit plus ordinairement *cela m'a bien réussi, que cela m'a bien succédé*.

## REMARQUE.

*Bien que, quoy que, encore que.*

**C**es conjonctions ne doivent pas estre repetées dans une mesme période. Par exemple, *bien que l'expérience nous fassé voir tous les jours qu'il n'y a point d'innocence qui soit à couvert de la calomnie; & quoy que les plus gens de bien soient exposcz à la persécution, si est-ce, &c.* Je veux dire qu'après avoir commencé la période par *bien que*, il ne faut pas mettre *quoy que*, ny *encore que*, dans le second membre de la mesme période, mais escrire ainsi, *bien que l'expérience nous fassé voir tous les jours qu'il n'y a point d'innocence qui soit à couvert de la calomnie, & que les plus gens de bien sont exposcz à la persécution*. Je ne me ferois pas avisé de faire cette remarque, si je n'avois trouvé cette faute dans les Oeuvres d'un bon Escrivain.

## OBSERVATION.

**I**L est certain que quand on a commencé une période par *bien que*, il ne faut repeter ny *quoy que* ny *encore que* dans le second membre de la période; mais supposé qu'on se voulust

servir de la phrase proposée par M. de Vaugelas, il faudroit necessairement repeter *quoy que*, car *Et que*, qui est le commencement du second membre de la periode, ne se rapporteroit pas selon la correction, à *bien que*, mais au verbe *faſſe voir* qui veut après soy l'indicatif, au lieu que *bien que* & *quoy que*, gouvernent le subjonctif, & qu'il faudroit dire, *Et que les plus gens de bien soient exposez à la persecution*, & non pas *sont exposez*. Ainsi pour rendre la phrase juste, & faire que *bien que* gouverne les verbes des deux membres de la periode, il la faudroit tourner de cette maniere, *bien que, selon ce que nous fait voir tous les jours l'experience, il n'y ait point d'innocence qui soit à couvert de la calomnie, Et que les plus gens de bien soient exposez à la persecution.*

## R E M A R Q U E.

*Comme ainsi soit.*

**M**. Coëffeteau use souvent de cette façon de parler à l'imitation d'Amiot; qu'il s'estoit proposé pour le plus excellent patron de son temps, & sur lequel il avoit formé son stile avec les changemens & les modifications qu'il y falloit apporter. Dans ses premiers Ouvrages, ce terme ne fut pas mal reçu, mais bien tost après il vint à un tel descry, que l'autorité d'un si grand homme ne le put sauver, au contraire on le luy reprochoit comme un crime, ou du moins comme une tache qui souilloit toute cette beauté de langage, en quoy il excelle. La cause de ce descry, c'est que les Notaires ont accoustumé de s'en servir au commencement de leurs contracts. Neantmoins on a souvent affaire de ces sortes de termes, & celuy-cy me sembloit fort grave à l'entrée d'un discours, lors qu'il est question d'entamer quelque matiere importante; Et nous n'avons pas plus de mots de cette nature en nostre langue, qu'il ne nous en faut. J'avouë que dans une lettre il seroit exorbitant; mais qui ne sçait qu'il y a des paroles & des

termes pour toutes sortes de stiles ? Les Italiens n'ont-ils pas leur *conciossiacosa chè*, ou *conciossiecosa chè*, pour dire *comme ainsi soit*, qui est bien encore plus estrange, duquel neantmoins ils ne laissent pas de se servir depuis plusieurs siècles au commencement de quelque grave discours, quand ils veulent escrire d'un stile majestueux ? Avec tout cela, il faut aujourd'huy condamner *comme ainsi soit*, puis que l'Usage le condamne ; Mais il n'avoit pas encore prononcé l'Arrest. définitif, quand M. Coëffeteau s'en servoit ; c'est pourquoy il n'est pas tant à blâmer de ne s'en estre pas abstenu. Il fait assez paroître en tous ses Escrits, combien il estoit religieux & exact à ne point user d'aucun mot ny d'aucune phrase, qui ne fust du temps & de la Cour.

## O B S E R V A T I O N.

**C**omme *ainsi soit* est entierement banny du langage. Il n'y a plus que quelques Notaires qui s'en servent au commencement d'un Testament.

## R E M A R Q U E.

*Si bien.*

**S***i bien*, conjonction, ne se dit jamais, qu'il ne soit suivy immediatement de *que*, & que l'on ne die, *si bien que*, qui veut dire *de sorte que*, ou *tellement que*. J'ay ajouté *conjonction*, parce que *si bien*, sans *que*, après, est fort bon, quand il n'est pas conjonction, mais adverbe ; comme par exemple quand on dit, *il est si bien fait, il est si bien né*. Mais ce n'est pas de quoy il s'agit. Nous condamnons *si bien*, dont une infinité de gens ont accoustumé d'user pour *bien que*, *encore que*, comme quand ils disent, *si bien j'ay dit cela, je ne le feray pas*. C'est une façon de parler pu-

DE L'ACADEMIE FRANÇOISE. 307  
rement Italienne, *Se bene l'ho detto*, &c. & je m'estonne  
qu'un de nos plus celebres Auteurs ait escrit, *si bien ces com-*  
*mencemens nous ont esté necessaires*, au lieu de dire, *bien que*  
*ces commencemens*, ou encore *que ces commencemens*, &c.

#### OBSERVATION.

L'Académie a esté du sentiment de M. de Vaugelas sur toute  
cette Remarque.

#### REMARQUE.

*Consideré que.*

C E terme de conjonction pour, *veu que*, n'est plus  
gueres en usage. Neantmoins M. Coëffeteau s'en  
fert souvent après Amiot, & avec plusieurs autres bons  
Ecrivains. Mais je ne conseillerois pas aujourd'huy à qui  
que ce fust de s'en fervir, si ce n'est dans un grand Ou-  
vrage de doctrine, plustost que d'éloquence. *Attendu que*,  
commence à se rendre fort commun dans le beau stile,  
mais du temps du Cardinal du Perron & de M. Coëffeteau  
il estoit banny de leurs escrits & de ceux de tous les meil-  
leurs Auteurs, qui l'avoient relegué dans le país d'*iceluy*,  
& de *pour*, & à *icelle fin*. Mais l'usage comme la Fortune,  
chacun en sa Jurisdiction, esleve ou abbaisse qui bon luy  
semble, & en use comme il luy plaist.

#### OBSERVATION.

C *Consideré que*, n'est plus du tout en usage dans le beau stile.  
On dit aujourd'huy *veu que*. Il y en a qui font difficulté  
d'employer *attendu que*, qui ne doit pas estre absolument rejezté.  
Ils aiment mieux dire, *puis que* ou *parce que*.



## REMARQUE.

*S'attaquer à quelqu'un.*

**C**ette façon de parler, *s'attaquer à quelqu'un*, pour dire, *attaquer quelqu'un*, est tres-estrange & tres-Françoise tout ensemble; Car il est bien plus élégant de dire *s'attaquer à quelqu'un*, qu'*attaquer quelqu'un*. Ce sont de ces phrases dont nous avons parlé ailleurs, qui ne veulent pas estre espluchées, ny prises au pied de la lettre, parce qu'elles n'auroient point de sens; ou mesmes sembleroient en avoir un tout contraire à celuy qu'elles expriment: mais qui bien loin d'en estre moins bonnes en sont beaucoup plus excellentes. Voyez la remarque intitulée, *perdre le respect à quelqu'un*.

## OBSERVATION.

**S'***Attaquer à quelqu'un*, ne veut point dire simplement attaquer quelqu'un, puis qu'on ne dit point, *l'ayant trouvé inopinément dans la rue, il s'attaqua à luy*, mais *il l'attaqua*. Il se dit pour marquer la hardiesse que quelqu'un a d'entreprendre d'attaquer une personne plus considerable & plus puissante que luy. Ainsi on dit fort bien, *il ne faut pas s'attaquer à des gens puissans*. M. Corneille.

*Mais l'attaquer à moy! qui t'a rendu si vain?*

## REMARQUE.

*Que le changement des articles a bonne grace.*

**J**E dis que le changement des articles a bonne grace, lors que l'on employe deux substantifs l'un après l'autre avec la conjonction &, tellement que pour avoir cette grace, il faut tascher autant qu'il se peut, de mettre deux substantifs de divers genre; L'exemple le va faire enten-

dire, *je dois beaucoup à la conduite & au join de cet homme*, est dit sans doute avec plus de grace que, *je dois beaucoup à la conduite & à la diligence de cet homme*, parce que la variété donne beauté & grace à toutes les choses. C'est pourquoy cette variation d'articles, féminin & masculin, à *la conduite & au join*, est bien plus agreable à l'oreille, que ne seroit l'uniformité d'un seul article repeté deux fois, à *la conduite & à la diligence*. Je ne doute point que plusieurs ne dient, que c'est un trop grand raffinement, à quoy il ne se faut point amuser; Aussi je ne blasme point ceux qui n'en useront pas, mais je suis certain que quiconque suivra cet avis plaira davantage, & fera une de ces choses dont se forme la douceur du stile, & qui charme le Lecteur, ou l'Auditeur sans qu'il sçache d'où cela vient. L'usage de cet avis ne doit avoir lieu que lors que l'on a le choix de plusieurs mots dont on peut diversifier le genre, & qu'il ne couste rien d'en user ainsi; Car je n'entens pas que l'on se contraigne en rien, ny que l'on se départe pour cela de la grace de la naïveté, & d'une expression naturelle.

## OBSERVATION.

ON a esté de l'avis de M. de Vaugelas, pourveu qu'on ne s'affujettisse pas de telle sorte à ce changement de terminaison de l'article qu'on en puisse perdre la naïveté du stile.

## REMARQUE.

*Qu'il est necessaire de repeter les articles devant les substantifs.*

VOicy une des principales & des plus necessaires regles de nostre langue, que la repetition des articles.

Je n'avois pas neantmoins resolu d'en traiter, qu'en passant, selon les occasions qui s'en sont presentées dans ces remarques; parce que je ne vois presque personne avoir tant soit peu de soin de bien escrire, qui manque à une loy si connue & si establie. Mais outre qu'y ayant pris garde de plus près, j'ay trouvé cette faute moins rare que je ne m'estois imaginé, on m'a conseillé d'en parler à plein fond, m'assurant que ma peine ne seroit pas superflüe.

Donc pour proceder par ordre, la repetition des articles est tousjours necessaire au nominatif & à l'accusatif quand il y a deux substantifs joints ensemble par la conjonction *et*. Exemple, *les faveurs et les graces sont si grandes, & non pas, les faveurs & graces, &c.* Voilà pour le nominatif, & à l'accusatif, *j'ay receu les faveurs & les graces que vous m'avez faites, & non pas, j'ay receu les faveurs et graces, &c.* Mais la faute est bien encore plus grande de ne repeter pas l'article, quand les deux substantifs sont de deux genres differens, comme de dire, *le malheur & misere dont on est accablé*, au lieu de repeter l'article, *le malheur et la misere, &c.* Aussi n'y a-t'il que les Escrivains insupportables qui fassent une faute si grossiere.

Cette mesme repetition est encore necessaire au genitif & à l'ablatif, qui sont tousjours semblables en nostre langue, comme le nominatif & l'accusatif le sont. Il faut dire, *l'amour de la vertu et de la philosophie. & non pas, l'amour de la vertu & philosophie.* A l'ablatif de mesme, il faut dire, *despoüillé de la charge et de la dignité qu'il avoit, & non pas, despoüillé de la charge et dignité qu'il avoit.* Il est vray qu'au genitif, on s'en dispensoit autrefois aux mots synonymes & approchans, comme *j'ay conceu une grande opinion de la vertu & generosité de ce Prince,* au lieu de dire, *une grande opinion de la vertu et de la generosité*

*generosité de ce Prince*, & M. Coëffeteau, qui escrivoit si purement, le disoit souvent ainsi sans repeter l'article; Mais je pense avoir desja dit en quelque une de mes Remarques, que cela ne se fait plus aujourd'huy, & qu'encore que les mots soient synonymes ou approchans, il ne faut pas laisser de repeter l'article. Ainsi de l'ablatif, je puis esperer cela de la bonté & de la generosité de ce Prince, & non pas de la bonté & generosité. Que si les deux substantifs sont de divers genre, ce seroit encore une plus grande faute de ne pas redoubler l'article, parce que le premier article ne convient pas au second substantif; par exemple, si je disois, *il jeusne au pain & eau*, au lieu de dire, *au pain & à l'eau, au disné & collation pour, au disner & à la collation*, car l'article *au*, ne convient pas à *eau*, ny à *collation*. Que si les deux substantifs sont de mesme genre, mais que l'un commence par une consonne, & l'autre par une voyelle, comme *au Midy & à l'Orient*, ce seroit encore une grande faute de dire, *au Midy & Orient*, parce que l'article *au*, quoy que masculin ne convient pas à l'autre masculin commençant par une voyelle.

Pour le datif, il y en a qui le voudroient excepter, croyant que de dire, *je dois cela à la bonté & generosité de ce Prince*, est mieux dit, que *je dois cela à la bonté & à la generosité de ce Prince*, parce que *bonté & generosité*, estant approchans des synonymes, il semble qu'ils tombent dans cette belle reigle des synonymes ou des approchans, qui ne veulent pas la repetition de plusieurs particules, comme les mots contraires, ou tout à fait differens, la veulent absolument avoir; par exemple, *je dois cela à l'adresse & à la force d'un tel, j'ay égard à la vigueur & à la foiblesse d'un homme*. Mais je ne serois pas de cet avis maintenant quoy que du temps de M. Coëffeteau je confesse que j'en aurois esté.

**I**L faut repeter l'article au datif, aussi bien que dans tous les autres cas des substantifs dont M. de Vaugelas donne les exemples.

## REMARQUE.

*Quel est l'usage des articles avec les substantifs, accompagnés d'adjectifs, avec particules, ou sans particules.*

**L**Es articles joints aux substantifs, accompagnés d'adjectifs, soit que ces adjectifs soient tous seuls, ou qu'ils ayent quelque particule avec eux, ont le mesme usage en tout & par tout, que les articles joints aux seuls substantifs. Exemples de tous les cas. Au nominatif, *c'est le meilleur homme & le meilleur ouvrier du monde*. De mesme à l'accusatif, qui est tousjours semblable au nominatif, *il a veu le meilleur homme & le meilleur ouvrier du monde*. Au genitif & à l'ablatif, *c'est le fils du meilleur homme, & du meilleur ouvrier du monde*. Ce qui se dit du masculin, s'entend du feminin aussi, & des deux nombres de mesme.

Il y a exception, quand les deux substantifs sont synonymes, ou approchans; car alors on n'est pas obligé de repeter ny l'article, ny l'adjectif, comme; *c'est le fils du meilleur parent & amy que j'aye au monde*, est bien dit, quoy que ce soit encore mieux dit, *le fils du meilleur parent & du meilleur amy*; car cette repetition n'est absolument necessaire que quand les deux substantifs sont tout à fait differens, comme en cet autre exemple, *le meilleur homme & le meilleur ouvrier du monde*, où il ne faut pas dire, *le meilleur homme & ouvrier du monde*. Voilà quant aux

articles qui sont joints à deux noms substantifs, accompagnez d'un mesme adjectif qui sert à tous les deux.

Que si les deux substantifs ont chacun leur adjectif différent, comme *c'est le bon homme & le mauvais ouvrier*, c'est ainsi qu'il faut dire & non pas, *c'est le bon homme & mauvais ouvrier*, c'est à dire qu'il faut tousjours repeter l'article. Enfin le second substantif joint au premier par la conjonction &, lors qu'ils ne sont pas synonymes ou approchans, veut estre traité tout de mesme que le premier; car si le premier a un article, le second en veut avoir un; si le premier a un adjectif ou un epithete, le second en veut avoir un aussi, comme s'il estoit jaloux de tout le bien que l'on fait à l'autre; Au lieu qu'estant synonymes ou alliez, ils s'accordent comme bons amis, & se passent d'un seul article, & d'un seul adjectif pour eux deux.

Quand les deux adjectifs contraires ou differens sont accompagnez de la particule *plus*, il faut tousjours repeter l'article & la particule *plus*, soit que le substantif soit devant ou après les adjectifs; par exemple, aux contraires, en parlant d'un riche avaricieux, *c'est le plus riche & le plus pauvre homme que je connoisse*, & non pas, *c'est le plus riche & plus pauvre homme*, & moins encore *c'est le plus riche & pauvre homme*, &c. Et aux differens, *c'est le plus riche & le plus liberal homme du monde*, & non pas *c'est le plus riche & plus liberal homme du monde*, & moins encore, *c'est le plus riche & liberal*. Et *c'est l'homme le plus riche & le plus liberal du monde*, & non pas *le plus riche & plus liberal*, & encore moins *le plus riche & liberal*: Mais quand ils sont synonymes ou approchans, il n'est pas necessaire de repeter l'article, ny la particule *plus*, comme, *il pratique les plus hautes & excellentes vertus*, est bien dit, parce

qu'icy *hautes & excellentes*, sont comme synonymes, quoy que *il pratique les plus hautes & les plus excellentes vertus*, non seulement ne soit pas mal dit, mais soit encore mieux dit que l'autre selon l'opinion de M. Coëfeteau qui l'a tousjours escrit ainsi. *Et promirent d'estre obéissans & fidelles à de si genereux & de si magnifiques Empereurs*, dit-il en un lieu, bien que *genereux & magnifiques*, soient deux epithetes approchans. La particule *si*, veut estre traitée comme *plus*, & quelques autres: On le peut encore dire d'une troisieme façon, *il pratique les plus hautes & plus excellentes vertus du Christianisme*, qui est selon quelques-uns la meilleure des trois, & celle dont M. de Malherbe a accoustumé d'user, *devant le plus grand & plus glorieux courage*, dit-il, en quelque endroit; Tellement que de tout cela on peut recueillir que cette distinction des synonymes ou des approchans, & des contraires, ou des differens, est d'un grand usage; car elle influë presque sur toutes les parties de l'Oraison, sur les articles, sur les noms, soit substantifs, soit adjectifs, sur les verbes, sur les prépositions, & sur les adverbes, comme il s'en voit des exemples en divers endroits de ces Remarques.

## OBSERVATION.

**I**L n'importe pas que les adjectifs soient synonymes ou approchans. Cela n'empesche point qu'il ne faille repeter l'article.

## REMARQUE.

*Ressembler.*

**O**N demande si *ressembler*, regit aussi bien l'accusatif, que le datif; car personne ne doute qu'il ne regisse le datif. M. de Malherbe a escrit en un certain

lieu, gardons nous de le ressembler, & en un autre, avecque ce langage & autres qui le ressemblent, & M. Bertaut luy a fait aussi regir l'accusatif en cette fameuse stance.

*Quand je revis ce que j'ay tant aimé,  
Peu s'en fallut que mon feu rallumé  
Ne fist l'amour en mon ame renaître,  
Et que mon cœur autrefois son captif  
Ne ressemblast l'esclave fugitif,  
A qui le sort fait rencontrer son Maistre.*

Il y a beaucoup d'autres Auteurs qui luy donnent l'accusatif, mais ce sont les vieux, & non pas les modernes. Ce qui fait voir que c'estoit la vieille façon de parler, que de luy faire regir l'accusatif, & qu'aujourd'huy il demande tousjours le datif. Il est vray qu'en faveur de la poésie j'ay oüy dire à plusieurs personnes tres-sçavantes en nostre langue, qu'en vers ils le souffriroient à l'accusatif, aussi bien qu'au datif, mais qu'en prose ils le condamneroient absolument.

## OBSERVATION.

**R** *Essembler* gouverne tousjours le datif, aussi bien en vers qu'en prose.

## REMARQUE.

*S'il faut dire cueillera, & recueillera, ou cueillira & recueillira.*

**C**ette question a esté agitée en une celebre compagnie, où les voix ont esté partagées. Les uns alleguoient qu'on disoit autrefois *cueillier*, à l'infinif, au lieu de *cueillir*, & que de *cueilli*, on avoit formé le futur *cueilleray*; car c'est sans doute de l'infinif que se forme



le futur de l'indicatif. Les autres qui estoient de la mesme opinion, qu'il falloit dire *cueilleray*, n'avançoient point cette raison, ny aucune autre, mais se fondoient sur l'usage seulement, & asseuroient que l'on dit en parlant, *cueillera* & *recueillera*, & non pas *cueillira*, & *recueillira*, avec un *i*, devant l'*r*. Ceux de l'opinion contraire soustenoient, que l'usage estoit pour *cueillira* & *recueillira* avec *i*, & que jamais ils ne l'avoient leû, ny oüy dire autrement. Surquoy il y en eut quelques-uns qui les accorderent par cette distinction, qu'à la Cour tout le monde dit *cueillira* & *recueillira*; & qu'à la ville tout le monde dit *cueillera* & *recueillera*; ce qui à mon avis est très veritable; Et cela presuppposé que s'ensuit-il autre chose sinon que *cueillira* & *recueillira*, est comme il faut parler, puis que c'est un des principes de nostre langue, ou pour mieux dire, de toutes les langues, que lors que la Cour en quelque lieu du monde que ce soit parle d'une façon, & la ville d'une autre il faut suivre la façon de la Cour. Outre que celle cy est encore fortifiée par les Autheurs, où je n'ay jamais veû *cueillera*. ny *recueillera*, cela estant si veritable, que la plupart mesme de ceux qui sont pour *cueillera*, demeurent d'accord que l'on ne l'escrit pas ainsi, mais qu'on le dit en parlant, comme si cela se faisoit en nostre langue, ny en aucune autre, que l'on dist un mot d'une façon en parlant, & d'une autre en escrivant; en quoy je n'entens point parler de la difference de la prononciation & de l'orthographe.

Et quant à ce qu'ils alleguent l'ancien infinitif *cueiller*, ils ne prennent pas garde que cela fait contre eux; car puis qu'ils tirent une consequence de l'infinitif au futur de l'indicatif, qui n'est pas mauvaise, estant vray, comme nous avons dit, qu'il en est formé, que s'ensuit-il autre chose

finon que quand on disoit *cueïller* & *recueïller*, on disoit (& il le falloit dire aussi) *cueïllera* & *recueïllera*, & qu'à cette heure, parce que l'on dit *cueïllir*, il faut dire *cueïllira* & *recueïllira*; car ils ne contestent point que l'on die encore *cueïller*, à l'infinif.

## OBSERVATION.

L'Usage a décidé pour *cuëïllera* & *recuëïllera*, & c'est ainsi qu'il faut parler & écrire.

## REMARQUE.

*Sorte, comme il se doit confirmer.*

Nous avons remarqué en divers endroits plusieurs façons de parler, où le regime de genre ne fuit pas le nominatif, mais le genitif, qui est une chose assez estrange, & contre la construction ordinaire de la Grammaire en toutes sortes de langues. En voicy encore un exemple en ce mot *sorte*, car il faut dire, *il n'y a sorte de soin qu'il n'ait pris*, & non pas *qu'il n'ait prise*, quoy que *sorte* soit le nominatif féminin, auquel l'adjectif participe *pris*, se doit rapporter dans la bonne construction Grammaticale. & par consequent il faudroit dire *prise*, le genitif ne pouvant estre construit avec le nominatif adjectif. Mais en cecy, comme en plusieurs autres façons de parler que nous avons remarquées, on regarde plustost le sens que la parole, c'est à dire qu'en cet exemple, *il n'y a sorte de soin*, on ne considère pas *sorte*, mais *soin*, tout de mesme que si l'on disoit, *il n'y a soin*, parce que tout le sens va à *soin*, & non pas à *sorte*.

On a esté de l'avis de M. de Vaugelas.

REMARQUE.

*Repetition de mots. Faire.*

**I**L y a des repetitions d'un mot ou de plusieurs mots qui sont nécessaires, comme, *je n'ay fait aujourd'huy que ce que j'ay fait depuis vingt ans.* Tous nos bons Auteurs en sont pleins, & ce seroit une grande faute de ne pas user de ces repetitions, quoy qu'un des premiers Esprits de nostre siecle les ait toutes condamnées élégamment, en quoy il est aussi condamné de tout le monde. Il y a d'autres repetitions qui ne sont pas absolument nécessaires, comme le sont ces premières dont nous venons de parler, mais qui font grace & figure; & il y en a de beaucoup de façons différentes qu'il seroit trop long de marquer par des exemples. Il suffit d'en faire voir d'une façon, comme, *une si belle victoire meritoit d'estre annoncée par une si belle bouche*; ces deux mots *si belle*, deux fois repetez ont fort bonne grace, quoy que la repetition n'en soit pas absolument nécessaire; car quand on diroit, *une si belle victoire meritoit d'estre annoncée par cette bouche*, comme l'a escrit dans une lettre ce Grand homme, de qui j'ay tiré cet exemple, ce seroit fort bien dit; mais en repetant *si belle*, on enrichit encore la pensée, d'une figure qui est un ornement. Neantmoins celui dont je parle l'a rejeitée; car il ne faut pas douter qu'elle ne luy soit tombée dans l'esprit; Et il l'a rejeitée, parce qu'il y auroit eu trop d'affectation en cette figure, & qu'un jugement si solide & si éclairé que le sien, à qui l'on a confié les plus grandes affaires de l'Europe,

n'a

n'a garde de recevoir toutes les belles productions de l'esprit, mais seulement celles qui sont accompagnées des circonstances nécessaires, du temps, du lieu, des occasions, & de la qualité des personnes qui écrivent, & de celles à qui l'on écrit. Hors de là il ne peut y avoir d'éloquence, & c'est faire valoir l'esprit aux despens du jugement.

Mais pour revenir à ma Remarque, qu'une si juste digression a interrompue, il y a d'autres repetitions qui ne sont ny nécessaires, ny belles, comme lors que l'on repete un verbe au lieu de se servir de *faire*, qui est un secours que nostre langue nous donne, & un avantage que nous avons pour éviter cet inconvenient; par exemple, quand on dit, *je n'écris plus tant que j'écrivois autrefois*; cette repetition du verbe *écrire*, n'est ny nécessaire ny belle en cet endroit, & quoy qu'absolument elle ne se puisse pas dire mauvaise, si est-ce que ce fera beaucoup mieux dit, *je n'écris plus tant que je faisois autrefois*, & parmy les Maîtres de l'Eloquence & de l'art de bien parler, c'est une espece de faute de n'exprimer pas les choses de la meilleure façon dont elles peuvent estre exprimées. Nous trouvons l'usage de *faire*, si commode pour ne pas repeter un mesme verbe deux fois, que nous nous en servons non seulement en des phrases semblables à celle que nous venons de dire, mais encore en d'autres où nous faisons regir à *faire*, le mesme cas, que regit le verbe pour lequel nous l'employons; comme par exemple, quand nous disons, *il ne les a pas si bien apprestées qu'il faisoit les autres*, pour dire *qu'il apprestoit les autres*. *Il n'a pas si bien marié sa dernière fille, qu'il a fait les autres*, pour dire, *qu'il a marié les autres*.

Il y a une autre sorte de repetition qui est vicieuse parmy

nous, & qui choque les personnes mêmes les plus ignorantes. C'est quand sans nécessité, sans beauté, sans figure, on repete un mot ou une phrase par pure negligence. Cela s'entend assez sans en donner des exemples. J'ay dit parmy nous, parce que les Latins n'ont pas esté si scrupuleux en cela, non plus qu'en beaucoup d'autres choses qui regardent le stile & le langage. On n'a qu'à ouvrir leurs livres pour voir si je leur impose. Je me souviens encore d'un passage de Cesar au premier livre *de bello Gallico*, il met deux fois en une mesme periode ces mots *tridui etiam procedere*, sans qu'il soit necessaire, ny qu'ils fassent figure, & au mesme endroit *convocato concilio*, & *ad id concilium*, &c. il met deux fois le mot de *concilium* ainsi proche l'un de l'autre. Nous avons nostre particule *y*, en François, qui nous sauve ces sortes de repetitions, en quoy nostre langue a de l'avantage sur la Latine; car nous dirions, *le conseil estant assemble, & un tel y ayant esté appelé*. Cependant Cesar est le plus pur de tous les Latins, Quinte Curce au sixiesme livre met deux fois *regnante Orbo*, en quatre lignes, & *occurrit & occurrant*, à trois lignes l'une de l'autre. Mais en faut-il chercher d'autres exemples, que celui de Cicéron qui a repeté le mot de *dolor*, quatre fois en quatre ou cinq lignes, qui d'ailleurs est un mot si specieux, sans qu'il y eust ny nécessité ny figure? Tout ce qui pourroit excuser cela, ce seroit la naïveté, qui est une des grandes perfections du stile, comme nous avons dit si souvent, mais il faut prendre garde, qu'on ne la fasse degenerer en negligence, dont nous avons fait une remarque bien ample.

## OBSERVATION.

**L**E verbe *faire* est d'une grande commodité pour éviter la repetition des autres verbes. C'est cependant fort bien parler que de dire *je n'escriis plus tant que j'escrivois autrefois*. Cette repetition n'a rien de desagréable. Quant aux autres mots de la langue, il faut s'abstenir autant qu'on peut de les repeter dans la mesme periode.

## REMARQUE.

*Parfaitement* ou *infiniment* avec *tres-humble*.

**C**'Est une faute que beaucoup de gens font, quand ils finissent une lettre, de dire par exemple, *je suis parfaitement, Monsieur, vostre tres-humble serviteur*; Car cet adverbe *parfaitement*, ayant la mesme signification, & au mesme degré, que *tres-*, qui est la particule & la marque du superlatif, lequel superlatif exprime la perfection de la qualité dont il s'agit, il y a le mesme inconvenient à dire *parfaitement tres-humble*, qu'à dire deux fois de suite *parfaitement, parfaitement humble*, ou bien *tres-tres-humble*, qui seroit une chose impertinente & ridicule. Aussi plusieurs se sont apperceus, & corrigez de ce pleonasme, où des meilleurs Esprits de France estoient tombez sans y penser & sans y faire reflexion. Qui diroit, *je suis parfaitement vostre serviteur*, diroit fort bien, mais *je suis parfaitement vostre tres-humble serviteur*, ne se peut dire qu'en ne sçachant ce que l'on dit, ou du moins, n'y songeant pas. Il en est de mesme d'*infiniment*, dont on se sert aussi souvent que de *parfaitement*, & *je suis infiniment vostre tres-humble serviteur*, est pour la mesme raison aussi mauvais que l'autre.

On a approuvé cette Remarque.

## R E M A R Q U E.

Que , *devant* l'infinitif, *pour* rien à.

**P** Ar exemple, *quand on n'a que faire*, pour dire, *quand on n'a rien à faire*, est tres-François & tres-élegant : Mais il ne le faut pas affecter, ny en user si souvent que fait un de nos plus celebres Auteurs. *Je ne puis que deviner*, *n'ayant que répondre aux reproches*, & autres semblables, tout cela est tres-bien dit.

## OBSERVATION.

**N'** *Ayant que répondre aux reproches*, est une phrase pareille à *quand on n'a que faire*, & le *que* de toutes les deux se peut résoudre par *rien à*, *n'ayant rien à répondre*, *quand on n'a rien à faire*; mais *n'ayant que répondre*, en ce sens, n'est gueres en usage, *je ne puis que deviner*, n'est pas de ce mesme genre. Le *que* de cette dernière phrase signifie seulement *rien*, & non pas *rien à*. *Je ne puis rien deviner*.

## R E M A R Q U E.

Que *après* si, & *devant* tant s'en faut, *veut* estre *repete*.

**U** N celebre Auteur a écrit, *la fin de ma misere ne peut venir ailleurs que de mon retour auprès de vous*, qui est chose dont je vois le terme si estigné, que tant s'en faut qu'en la tempeste où je suis, j'apprehende le naufrage; au contraire je pense avoir toutes les occasions du monde de le desirer. Je dis qu'en cette periode il manque un *que*, qui doit estre mis immédiatement après *naufrage*, &

devant *au contraire*, & qu'il faut écrire, *qui est chose dont je vois le terme si esloigné, que tant s'en faut qu'en la tempeste où je suis, j'apprehende le naufrage, qu'au contraire je pense, &c.* Ce qui a trompé ce fameux Escrivain, & plusieurs autres après luy en de semblables rencontres, c'est le *que*, qui est devant *tant s'en faut*, qu'il a creû ne devoir pas estre repeté selon la reigle que nous avons remarquée ailleurs. Mais il n'en est pas de mesme en cet exemple; car le *que*, qui est devant *tant s'en faut*, se rapporte à *si esloigné*, qui va devant, & qu'il faut necessairement dire après *si*, & *tant s'en faut qu'en la tempeste, &c.* demande un autre *que*, devant *au contraire*, outre celuy qui se trouve dans ces paroles *qu'en la tempeste*.

## OBSERVATION.

**O**N a approuvé la correction de M. de Vaugelas sur la phrase qui est employée dans cette Remarque.

## REMARQUE.

*Si, pour adeo, doit estre repeté.*

**I**L faut dire par exemple, *vous estes si sage & si avisé*, & non pas *vous estes si sage, & avisé*, comme disent quelques-uns. Je sçay bien que ce n'est pas absolument une faute, mais il ne s'en faut gueres; car l'autre locution est si Françoisë & si pure au prix de cette dernière, où le *si*, n'est pas repeté au dernier adjectif, que quiconque ne le repete pas, n'a pas grand soin, ou bien ne sçait ce que c'est de parler & d'écrire purement. Ainsi cette reigle de la repetition du *si*, en ce sens, n'a point d'exception, parce que si elle en avoit, ce seroit aux synonymes & aux approchans, comme la reigle generale de la repetition des



mots en souffre en ces deux espèces, ce que je suis obligé de dire souvent; mais on voit qu'en l'exemple que j'ay donné, où *sage & avisé*, sont synonymes, la repetition de *si*, ne laisse pas d'estre necessaire. Donc à plus forte raison quand les deux adjectifs sont contraires ou differens.

## OBSERVATION.

ON a trouvé la repetition de *si* necessaire non seulement avec les adjectifs contraires, mais aussi avec les synonymes & approchans.

## REMARQUE.

*Soy*, pronom.

CE pronom demonstratif ne se rapporte jamais au pluriel, si ce n'est quelquefois avec la préposition *de*. Par exemple, un celebre Ecrivain a dit, *comme gens qui ne croient pas avoir occasion de penser à soy*, sans doute il s'est mespris; il faut dire, *comme gens qui ne croient pas avoir occasion de penser à eux*. Et ce seroit parler estrange-ment de dire, *ils ne font pas tant cela pour vous que pour soy*, ou *ils feront plustost cela pour soy que pour vous*, au lieu de dire, *ils ne feront pas tant cela pour vous que pour eux*, ou *pour eux que pour vous*. Il y a une pareille chose en la langue Latine, pour *suis & ipse*, qui ne veulent pas estre confondus, à moins que de faire un solecisme. Et l'on a remarqué qu'un excellent Grammairien, (c'est Laurens Valle) faisant cette observation, & reprenant avec raison des passages de certains Auteurs celebres, qui y avoient manqué, a commis luy-mesme la faute au mesme lieu où il la reprenoit, tant il est aisé de faillir en toutes choses.

## OBSERVATION.

C E que dit M. de Vaugelas dans cette Remarque est tres-juste. Il n'y donne point d'exemple où le pronom demonstratif *foy*, puisse estre rapporté au pluriel avec la préposition *de*; mais il en donne un dans la Remarque qui a pour titre *foy*, de *foy*. *Ces choses de foy sont indifferentes.*

## REMARQUE.

*Belle & curieuse exception à la Reigle des preterits participes.*

J'Ay fait une Remarque bien ample sur les Préterits participes, où je croyois avoir traité de tous les usages qu'ils peuvent avoir, & dit de quelle façon il s'en falloit servir; car c'est une des choses de toute nostre Grammaire, que l'on sçait le moins, & dont mesme les plus sçavans ne conviennent pas, si ce n'est aux usages que nous avons marquez comme indubitables parmy eux. Mais j'ay oublié une des façons d'employer ces préterits participes. C'est quand le nominatif qui regit le préterit participe ne va pas devant ce préterit, mais après. Par exemple, *La peine que m'a donié cette affaire*; en cette phrase, *affaire*, est le nominatif, qui dans la construction regit le préterit participe *a donné*. On demande donc s'il faut dire, *la peine que m'a donné cette affaire*, ou *que m'a donnée cette affaire*. La reigle generale, comme nous avons fait voir en la remarque alleguée, est que le préterit participe mis après le substantif, auquel il se rapporte, suit son genre & son nombre, comme *la lettre que j'ay receuë*, & non pas *que j'ay receu*, parce que le substantif *lettre*, estant devant le préterit participe, j'ay receuë, il faut que ce pré-

terit se rapporte au genre du substantif précédent ; Que si le substantif estoit après , il faudroit dire , *j'ay receu la lettre* , & non pas *j'ay receuë la lettre*. Ainsi pour le nombre on dit , *les maux qu'il a faits* , & non pas *les maux qu'il a fait*. Neantmoins voicy une exception à cette reigle ; car encore que le substantif soit devant , & le préterit participe après en cet exemple , *la peine que m'a donné cette affaire* , si est-ce qu'à cause que le nominatif qui regit le verbe est après le verbe , ce préterit n'est point sujet au genre ny au nombre du substantif qui le précède , & il faut dire , *la peine que m'a donné cette affaire* , & non pas *la peine que m'a donnée* , de mesme au pluriel , *les soins que m'a donné cette affaire* , *les inquietudes que m'a donné cette affaire* , & non pas , *les soins que m'a donnez* , ny *les inquietudes que m'a données*. Il faut donc ajouster à la reigle generale , que le nominatif qui regit le verbe soit devant le verbe , & non pas après.

## OBSERVATION.

On a esté de l'avis de M. de Vaugelas.

## REMARQUE.

*Synonimes.*

**J**E ne puis assez m'estonner de l'opinion nouvelle qui condamne les synonymes & aux noms & aux verbes. Outre que l'exemple de toute l'Antiquité la condamne elle-mesme , & qu'il ne faut qu'ouvrir un livre Grec ou Latin pour la convaincre , la raison mesme y repugne ; Car les paroles estant les images des pensées , il faut que pour bien représenter ces pensées là on se gouverne comme les Peintres , qui ne se contentent pas souvent d'un  
coup

coup de pinceau pour faire la ressemblance d'un trait de visage, mais en donnent encore un second coup qui fortifie le premier, & rend la ressemblance parfaite. Ainsi en est-il des synonymes. Il est question de peindre une pensée, & de l'exposer aux yeux d'autrui, c'est à dire aux yeux de l'esprit : La premiere parole a desja esbauché ou tracé la ressemblance de ce qu'elle represente, mais le synonyme qui suit est comme un second coup de pinceau qui acheve l'image. C'est pourquoy tant s'en faut que l'usage des synonymes soit vicieux, qu'il est souvent necessaire, puis qu'ils contribuent tant à la clarté de l'expression, qui doit estre le principal soin de celuy qui parle ou qui escrit. Que si les synonymes sont souvent necessaires, autant de fois qu'ils le sont, autant de fois ils servent d'ornement, selon cette excellente remarque de Ciceron, qu'il n'y a presque point de chose au monde, soit de la Nature ou de l'Art, qui estant necessaire à un sujet, ne serve aussi à l'orner & à l'embellir. Je n'ay point donné d'exemple de ces synonymes, parce que j'ay dit que les livres des Anciens en estoient pleins : Mais en voicy deux de cet incomparable Orateur dans son livre *De senectute*, après lesquels il n'en faut plus chercher, *cùmque homini Deus nihil mente præstabilius dedisset huic divino muneri ac dono, nihil esse tam inimicum quàm voluptatem.* Remarquez, je vous prie, *muneri ac dono.* Et plus bas, *quod idem contingit adolescentibus adversante & repugnante natura.* Voyez *adversante & repugnante.* Ne sont-ce pas là les deux coups de pinceau que je dis, ou si nous voulons encore emprunter une comparaison de ceux qui battent de la monnoye, ne sont-ce pas comme deux coups de marteau pour mieux imprimer la marque du coin, & ne sont-ce point encore comme ces deux coups que donnent les

Imprimeurs pour mieux marquer dans la feuille , qui est sous la presse , la figure de leurs caracteres ? Il est vray qu'il n'en faut pas abuser , & qu'une seule parole est souvent une image si parfaite de ce que l'on veut représenter, qu'il n'est pas besoin d'en employer deux , la première ayant fait l'impression entière dans l'esprit du Lecteur , ou de l'Auditeur ; Et c'est le défaut qu'on reproche au grand Amiot , d'estre trop copieux en synonymes ; mais nous devons à ce défaut l'abondance de tant de beaux mots & de belles phrases , qui sont les richesses de nostre langue. On peut dire que c'est un thresor qu'il a laissé , mais qu'il faut ménager & dispenser avec jugement sans gaster le stile en le chargeant de synonymes ; outre qu'ils obligent à une fréquente repetition de la conjonctive *et* , ce qu'il faut éviter selon la Remarque que nous en avons faite en son lieu , si nous voulons rendre nos périodes agréables. Sans doute le stile veut estre esgayé , non pas estouffé ny accablé de mots superflus , & en toutes sortes d'ouvrages il y doit avoir une certaine grace , qui resulte de la proposition que le plein & le vuide ont ensemble ; de sorte que comme c'est une erreur de bannir les synonymes , c'en est une autre d'en remplir les périodes. Il faut que le jugement, comme j'ay dit , en soit le dispensateur & l'œconome, sans que l'on puisse donner une regle certaine pour sçavoir quand il en faut mettre , ou n'en mettre pas. Seulement il est très-certain , qu'il est mieux de n'en user pas fort souvent , & si je ne me trompe , il me semble qu'à la fin de la période ils ont beaucoup meilleure grace , qu'en nul autre endroit. On peut s'en esclaircir dans les bons Autheurs , sans qu'il soit nécessaire d'en rapporter des exemples mais s'il en faut dire la raison , c'est à mon avis, parce que le sens estant complet à la fin de la période , &

par conséquent l'esprit du Lecteur ou de l'Auditeur demeurant satisfait , & n'estant plus en suspens , ny impatient de sçavoir ce que l'on veut dire , il reçoit volontiers le synonyme , ou comme une plus forte expression , ou comme un ornement , ou comme estant tous les deux ensemble ; ou bien encore si vous voulez , comme une piece à arrondir la periode , & à luy donner sa cadence.

Enfin ce n'est pas de cette façon que la langue Françoise doit faire parade de ses richesses , en entassant synonymes sur synonymes , mais en se servant tantost des uns & tantost des autres selon les occasions qu'il y a de les employer & de revestir en divers lieux une mesme chose de paroles differentes. Surquoy il faut que je die que jamais nostre langue ne m'a paru si riche ny si magnifique que dans les escrits d'une personne , qui en use de cette sorte. Il ne multiplie point les synonymes des mots ny des phrases , qui arrestent l'esprit du Lecteur , mais gagnant pais & fournissant tousjours de nouvelles choses il leur donne de nouveaux ornemens ; il soustient si bien la grandeur & la pompe de son stile selon la dignité du sujet , que non seulement il justifie nostre langue de la pauvreté qu'on luy reproche , mais il fait voir qu'elle a des thresors inespuisables. J'ay accoustumé de luy dire que son stile n'est qu'or & azur , & que ses paroles sont toutes d'or & de soye , mais je puis dire encore avec plus de verité , que ce ne sont que perles & que pierreries.

Il reste à remarquer une très importante chose sur les synonymes, c'est que les synonymes des mots, comme nous avons dit, sont fort bons , pourveu qu'ils ne soient pas trop frequens , mais les synonymes de phrases pour l'ordinaire ne valent rien , & dans les meilleurs Autheurs Grecs , & Latins , si l'on y prend garde , on n'en trouvera

que très rarement, & encore ne sera-ce pas peut-estre une phrase synonyme, mais qui dira quelque chose de plus que la première, au lieu qu'ils sont pleins de synonymes de mots. Il n'y a que Seneque, qui aussi en a esté repris, comme corrupteur de la vraye éloquence, disant bien souvent de suite une mesme chose en plusieurs façons & avec des pointes différentes, sans se souvenir du sentiment & du precepte de son pere, qui en la controverse 28. reprend Montanus & Ovide mesme de ce vice. *Habet, dit-il, hoc Montanus vitium, sententias suas repetendo corrumpit, dum non est contentus unam rem semel bene dicere, efficit ne bene dixerit; Et propter hoc & alia, quibus orator potest Poëtæ similis videri, solebat Scæurus Montanum inter oratores Ovidium vocare, nam & Ovidius nescit, quid bene cessit, relinquere.* La raison pourquoy les synonymes des phrases sont vicieux, & ceux des mots ne le sont pas, est naturelle; car l'esprit humain impatient de sçavoir ce qu'on luy veut dire, aime bien deux mots synonymes qui le luy font mieux entendre, & qu'un mot est bien tost dit; mais il n'aime pas deux phrases ou deux periodes synonymes, parce qu'une phrase ou une periode entiere est trop longue, & que la première ayant achevé le sens, & exprimé clairement une pensée, il veut que l'on passe aussitost à une autre, & de celle-là encore à une autre jusqu'à la fin, c'est à dire jusqu'à ce qu'il soit pleinement satisfait de ce qu'il desire sçavoir; au lieu que deux phrases, ou deux periodes synonymes le tiennent en suspens le font languir, & pour de nouvelles choses qu'il demande, ne luy donnent que de nouvelles paroles. Que si après deux phrases synonymes il y en a encore une troisieme, & quelquefois une quatrieme tout de suite, & qu'ainsi tout le stile soit composé de ce genre d'escrire,

comme nous avons certains Auteurs d'ailleurs tres renommés, qui l'affectent, on peut dire que ce stile-là est tres-vicieux, & qu'il ne sçauroit presque l'estre davantage.

## OBSERVATION.

Cette Remarque est tres-belle & tres-sensée, & il faut s'y conformer, pourveu qu'on sçache le faire à propos.

## REMARQUE.

*Si l'on dit bonheurs au pluriel.*

L'Opinion commune est que *bonheur*, ne se dit qu'au singulier, & que l'on ne dit jamais, *bonheurs*, au pluriel, quoyque l'on die *malheur* & *malheurs* en tous les nombres. J'ay dit que c'estoit l'opinion commune, parce que j'ay veu des gens tres-sçavants en nostre langue, & tres-excellens Escrivains, qui soustiennent le contraire, & alleguent des exemples, où l'on ne sçauroit dire que *bonheurs*, au pluriel ne fust bien dit, comme, *il luy pourroit arriver tous les malheurs & tous les bonheurs du monde, il ne se hausse ny se baisse, il porte tousjours mesme visage*. Ils donnent encore cet exemple; *il est si heureux, que pour un malheur qui luy arrive, il luy arrive cent bonheurs*. Pour moy, je le trouverois bon en certains endroits, comme aux exemples que nous venons de donner, & autres semblables: Mais avec tout cela je n'en voudrois pas user puisque la pluspart du monde le condamne, & que je me souviens de cette belle difference qu'il y a entre les personnes & les mots, qui est que quand une personne est accusée, & que l'on doute de son innocence, on doit aller à l'absolution. mais quand on doute de la bonté d'un mot, il faut au contraire le condamner, & se porter à la



rigueur. A plus forte raison, si non seulement la plupart en doutent, mais le condamnent, comme on fait celuy-cy. Le passage de Scaliger en sa Poétique est trop beau, pour n'estre pas allegué sur ce sujet. *Contrà nobis*, dit-il, *atque Jurisconsulti sanxere, faciendum est, illis enim ita videtur præclarioris consuli rebus humanis, si decem fontes absolvantur, quàm si unus innocens damnetur; Etenim verò Poëta id agendum est, ut potius centum bonos versus jugulet, quàm unum plebeium relinquat.*

## OBSERVATION.

L'Usage ordinaire de ce mot *bonheur*, est d'estre employé au singulier. Cependant on ne sçauroit condamner absolument les phrases de M. de Vaugelas, où il est au pluriel, & on croit qu'on peut dire, *depuis un certain temps il luy est arrivé mille bonheurs.*

## REMARQUE.

*Allé*, au preterit, *comme il en faut user.*

Cette Remarque est separée & distincte de celle des préterits qui se servent de participes passifs, dont nous avons traité à plein fond; & néanmoins elle ne laisse pas de luy ressembler en quelque chose. Par exemple, on demande s'il faut dire, *ma sœur est allée visiter ma mere*, ou *est allé visiter ma mere*; car on dit, *ma sœur est allée à Paris*, & non pas *est allé*, & ainsi il semble qu'il faut dire *ma sœur est allée visiter ma mere*, & non pas *est allé visiter*. Neantmoins c'est tout au contraire, il faut dire *est allé visiter*, & non pas *est allée visiter* parce que l'infinitif a cette propriété d'empescher le verbe qui va devant de se rapporter au genre, dont il est regi & précédé; Comme nous avons dit en la remarque des préterits, qu'en parlant d'une femme il faut dire, *je l'ay veü venir*, & non

pas je l'ay veüe venir, en quoy consiste ce que j'ay dit au commencement, que cette remarque ressembloit en quelque chose à celle des préterits des participes passifs. Il en est du nombre, comme du genre. Il faut dire par exemple, *mes freres sont allé visiter ma mere* & non pas *sont allz visiter*, tout de mesme encore que l'on dit, *je les ay veü venir*, & pas, *je les ay veus venir*.

## OBSERVATION.

ON a agité cette question long-temps, & enfin on a décidé à la pluralité des voix selon le sentiment de M. de Vaugelas que quand il suit un infinitif après les participes *allé* & *venu*, ces participes sont indeclinables, & ne reçoivent ny nombre ny genre. De sorte qu'il faut dire, *ils sont allé sçavoir si*, &c. *Elle est venu demander*, &c. & non pas *ils sont allz sçavoir*, *elle est venuë demander*. Quelques-uns ont soustenu que les verbes *aller* & *venir* devoient tousjours estre conjuguez de cette sorte, *je suis allé*, *nous sommes allz*, *je suis venu*, *nous sommes venus*, & au feminin, *elles sont allées*, *elles sont venuës*; quand mesme il suivroit un infinitif; mais leur avis n'a point esté approuvé; au contraire on a encore décidé que quelque nombre de mots qui se trouvent entre *venu* ou *allé*, & l'infinitif suivant ces participes doivent tousjours demeurer indeclinables, & ainsi il faut dire, *ils sont venu*, ou *elles sont venu ce matin chez moy sçavoir si*, &c.

## REMARQUE.

*Convent.*

IL faut escrire *convent*, qui vient de *conventus*, mais il faut prononcer *cuvent*, comme si l'on mettoit un *u*, pour l'*n* après l'*o*. Cela se fait pour la douceur de la prononciation, comme on prononce *Moustier* pour *Monstier*, vieux mot François, qui veut dire *Monastere*. On dit *Farmoustier*, *Nermoustier*, *S. Pierre le Moustier*, au lieu de

dire *Farmonstier*, *Noirmonstier*, *S. Pierre le Monstier* avec une *n*, comme il ne faut pas laisser de l'écrire, encore qu'on le prononce autrement. *Impetratum est à consuetudine, suavitatis causâ, ut peccare liceret*; dit le Maître de l'Eloquence, & cela se pratique en toutes les Langues.

## OBSERVATION.

On a esté de l'avis de M. de Vaugelas.

## REMARQUE.

*Que dans les doutes de la Langue il vaut mieux pour l'ordinaire consulter les femmes & ceux qui n'ont point estudié, que ceux qui sont bien sçavans en la Langue Grecque & en la Latine.*

QUand je parle icy des femmes, & de ceux qui n'ont point estudié, je n'entens pas parler de la lie du peuple quoyqu'en certaines rencontres il se pourroit faire qu'il ne le faudroit pas exclurre, & qu'on en pourroit tirer l'esclaircissement de l'usage; non pas qu'il faille en cela tant deferer à la populace, que l'a creû un de nos plus celebres Escrivains, qui vouloit que l'on escrivist en prose, comme parlent les crocheteurs & les harangeres. J'entens donc parler seulement des personnes de la Cour, ou de celles qui la hantent, & dans le mot de *personnes*; je comprends les hommes & les femmes qui n'ont point estudié, & je croy que pour l'ordinaire il vaut mieux les consulter dans les doutes de la Langue, que ceux qui sçavent la Langue Grecque & la Latine. La raison en est évidente; c'est que douter d'un mot ou d'une phrase dans la Langue, n'est autre chose que douter de l'usage de ce mot ou de cette phrase, tellement que ceux qui nous peuvent

mieux

mieux esclaircir de cet usage, sont ceux que nous devons plustost consulter dans cette sorte de doutes. Or est-il que les personnes qui parlent bien François, & qui n'ont point estudié, seront des tesmoins de l'usage beaucoup plus fideles & plus croyables, que ceux qui sçavent la Langue Grecque & la Latine, parce que les premiers ne connoissant point d'autre Langue que la leur, quand on vient à leur proposer quelque doute de la Langue, vont tout droit à ce qu'ils ont accoustumé de dire ou d'entendre dire, qui est proprement l'usage, c'est à dire ce que l'on cherche, & dont on veut estre esclarcy. Au lieu que ceux qui possèdent plusieurs Langues, particulièrement la Grecque & la Latine, corrompent souvent leur Langue naturelle par le commerce des estrangeres, ou bien ont l'esprit partagé sur les doutes qu'on leur propose par les differents usages des autres Langues qu'ils confondent quelquefois, ne se souvenant pas qu'il n'y a point de consequence à tirer d'une Langue à l'autre. Par exemple, je vois tous les jours des personnes bien sçavantes qui font *erreur* masculin, lequel neanmoins aujourd'huy est feminin si déclaré, que qui le fait de l'autre genre, fait un solecisme. Toutefois si vous en reprenez ces gens-là, ils vous diront aussi-tost qu'*error* en Latin est masculin, & qu'il le doit estre aussi en François. De mesme ils croiront que *servir à Dieu* soit mieux dit que *servir Dieu*, parce qu'en Latin on dit *servire Deo* au datif, & ainsi d'une infinité d'autres. C'est pourquoy le plus éloquent homme qui ait jamais esté avoit raison de consulter sa femme & sa fille dans les doutes de la Langue, plustost qu'Hortensius, ny que tous ces autres excellents Orateurs qui fleurissoient de son temps. De là vient aussi que pour l'ordinaire les gens de Lettres, s'ils ne han-

tent la Cour, ou les Courtifants, ne parlent pas si bien ny si aisément que les femmes, ou que ceux qui n'ayant pas estudié sont tousjours dans la Cour. Nous avons à Paris une personne de grand merite, qui ne sçait point la Langue Grecque, ny la Latine, mais qui sçait si bien la Françoisé, qu'il n'y a rien de plus beau que sa prose & que ses vers. Presque tous ceux qui se messent de l'un & de l'autre, & nos Maistres mesme le consultent comme leur oracle, & il ne sort gueres d'ouvrage de prix, auquel il ne donne son approbation, avant que d'en expedier le Privilege.

## OBSERVATION.

ON a approuvé l'expedient que M. de Vaugelas fournit dans cette Remarque.

## REMARQUE.

*De quelle façon il faut demander les doutes de la Langue.*

CE n'est pas une chose inutile de descouvrir le moyen par lequel on peut sçavoir au vray l'usage que l'on demande, quand on est en doute; car faute de sçavoir la methode qu'il faut observer, & de quelle façon il faut interroger ceux à qui l'on demande l'esclaircissement du doute, on n'en est point bien esclaircy; au lieu que par le moyen que je vais donner, on voit clairement la verité, & à quoy il se faut tenir. Par exemple, je suis en doute s'il faut dire *elle s'est fait peindre*, ou *elle s'est faite peindre*, pour m'en esclaircir qu'est-ce qu'il faut faire? Il ne faut pas aller demander, comme on fait ordinairement, lequel faut-il dire des deux; car dès là, celui à

qui vous le demandez, commence luy-mesme à en douter, & tastant lequel des deux luy semblera le meilleur, ne respondra plus dans cette naïveté qui descouvre l'usage que l'on cherche, & duquel il est question, mais se mettra à raisonner sur cette phrase, ou sur une autre semblable, quoyque ce soit par l'usage, & non pas par le raisonnement, que la chose se doit decider. Voicy donc comme j'y voudrois proceder. Si je parle à une personne qui entende le Latin, ou quelque autre langue je luy demanderay en Latin, ou en cette langue-là, comme il diroit en François ce que je luy demande en Latin, ou en cette autre langue; & s'il n'en sçait point d'autre que la Françoisë il fera beaucoup plus difficile de luy former la question, en forte qu'il ne s'apperçoive point du nœud de la difficulté, & du point auquel consiste le doute dont on se veut esclaircir; car c'est tout le secret en cecy que de ne point donner à connoistre où est le doute, afin qu'on descouvre l'usage dans la naïveté de la response, qui ne feroit plus cet effet, si lorsque l'on sçauroit de quoy il s'agit, on y apportoit le raisonnement, au lieu de la naïveté. Si je m'adrescois donc à une personne qui ne sceust point d'autre langue que la Françoisë, je luy dirois dans l'exemple que j'ay proposé, les paroles suivantes. *Il y a une Dame qui depuis dix ans ne manque point de se faire peindre deux fois l'année par des Peintres differents. Je vous demande, si vous vouliez dire cela à quelqu'un, de quelle façon vous le luy diriez, sans repeter les mesmes paroles que j'ay dites?* Ayant ainsi formé ma question, il est certain d'un costé qu'on ne sçauroit jamais deviner le sujet pour lequel je la fais, & d'autre part il est comme impossible que par ce moyen je ne tire la phrase que je cherche, où je trouveray l'esclaircissement de ce que je

veux ſçavoir ; car toſt ou tard cette perſonne ſeule, ou pluſieurs enſemble dans une meſme compagnie, à qui je me ſeray adreſſé ne manqueront point de dire, *elle s'eſt fait peindre*, ou *elle s'eſt faire peindre*, & de ce qu'elles diront ainſi naïfvement ſans y penſer, & ſans raiſonner ſur la difficulté parce qu'elles ne ſçavent point quelle elle eſt, on deſcouvrira le véritable uſage, & par conſequent la façon de parler, qui eſt la bonne, & qui doit eſtre ſuivie.

Cet exemple peut ſervir pour tous les autres, & il n'importe point quel circuit ou quelle voye on prenne, pourveu qu'on cache bien le doute dont on veut eſtre éclaircy, & que neanmoins on ait l'adreſſe de tirer la phraſe que l'on demande, où le doute eſt contenu ; car je redis encore une fois que de demander de but en blanc ſ'il faut dire ainſi ou ainſi, eſt un tres-mauvais moyen d'en ſçavoir la verité, juſques là que j'ay remarqué bien ſouvent une choſe aſſez plaiſante, que des perſonnes qui ſe ſervoient conſtamment d'une façon de parler dont pluſieurs eſtoient en doute, lorsqu'on a demandé à ces perſonnes-là, ſ'il falloit dire de cette façon ou d'une autre, pour l'ordinaire ils prononçoient contre ce qu'eux-mêmes avoient accouſtumé de pratiquer, & contre la bonne opinion. C'eſt qu'en parlant ſans reflexion & ſans raiſonner ſur la phraſe, ils parloient ſelon l'uſage, & par conſequent parloient bien, mais en la conſiderant & l'examinant, ils ſe départoient de l'uſage, qui ne peut tromper en matiere de langue, pour ſ'attacher à la raiſon, ou au raiſonnement qui eſt tousjours un faux guide en ce ſujet, quand l'uſage eſt contraire.

## OBSERVATION.

**P**OUR faire reſpondre, *elle s'eſt fait peindre*, ou *elle s'eſt faite peindre*, M. de Vaugelas devoit propoſer la queſtion au pré-

terit & non au present, & dire: *Il y a une Dame qui depuis dix ans n'a point manqué de se faire peindre deux fois l'année*; car alors on respondroit mal si on disoit au present: *Depuis dix ans elle se fait peindre deux fois l'année*, qui est ce qu'on doit répondre, si la question n'est pas faite au préterit.

## R E M A R Q U E.

*De la plus grande erreur qu'il y ait en matiere d'escrire.*

**L**A plus grande de toutes les erreurs en matiere d'escrire, est de croire, comme font plusieurs, qu'il ne faut pas escrire comme l'on parle. Ils s'imaginent que quand on se sert des phrases usitées, & qu'on a accoustumé d'entendre, le langage en est bas, & fort esloigné du bon style. Je ne parle que des phrases & non pas des mots parce qu'il n'y a personne, à mon avis, qui prétende composer un discours de paroles nouvelles & inconnues, c'est à dire, faire une nouvelle langue qu'on n'entende point. Mais pour les phrases, leur opinion est tellement opposée à la verité, que non seulement en nostre langue, mais en toutes les langues du monde, on ne sçauroit bien parler ny bien escrire qu'avec les phrases usitées, & la diction qui a cours parmy les honnestes gens, & qui se trouve dans les bons Autheurs. Chaque langue a ses termes & sa diction, & qui, par exemple, parle Latin comme font plusieurs avec des paroles Latines & des phrases Françaises, ne parle pas Latin, mais François, ou plustost ne parle ny François ny Latin. Cela est tellement vray que je m'estonne qu'il y ait tant de gens infectez de l'erreur qui m'oblige à faire cette remarque. Ce n'est pas que parmy les façons de parler, establiés & reçeuës, on ne puisse faire quelquefois des phrases nouvelles, comme nous avons dit ailleurs, mais il faut que ce soit rarement



& avec toutes les précautions que j'ay marquées. Ce n'est pas non plus, que comme nostre langue s'embellit & se perfectionne tous les jours, on ne puisse employer quelques nouveaux ornemens, qui jusques icy estoient inconnus à nos meilleurs Escrivains, mais le corps des phrases & de la diction doit estre tousjours conservé, & l'essence & la beauté des langues ne consiste qu'en cela. Il est vray que l'on doit entendre sainement cette maxime, *qu'il faut escrire comme l'on parle*; car comme il y a divers genres pour parler, il y a divers genres aussi pour escrire, & il faut que le genre d'escrire responde à celui de parler, le genre bas au bas, le mediocre au mediocre, & le sublime au sublime, de forte que si j'employois une phrase fort basse dans un haut stile, ou une phrase fort noble dans un stile bas, je me rendrois également ridicule. Mais pour tous ces genres-là, il y a des phrases en nostre langue qui leur sont affectées, & qu'on ne leur reproche point sa pauvreté; car c'est bien souvent celle des mauvais harangueurs, ou des mauvais Escrivains, & non pas la sienne; Elle a des magasins remplis de mots & de phrases de tous prix, mais ils ne sont pas ouverts à tout le monde, ou s'ils le sont, peu de gens sçavent choisir dans cette grande quantité ce qui leur est propre.

## OBSERVATION.

On n'a rien trouvé à dire sur cette remarque.

## REMARQUE.

*Autruy.*

**I**L y a des gens qui croient que ce mot n'est pas bon, & qu'il est vieux, & à cause de cela ils disent tous-

jours *autres*, pour *autrui*. Mais ils se trompent extrêmement; car au contraire c'est une faute, & ce n'est pas parler François que de dire *autres* en beaucoup d'endroits, où il faut dire *autrui*. Par exemple, *il ne faut pas desirer le bien des autres*; est tres-mal dit, il faut dire *le bien d'autrui*. *Autres*, a relation aux personnes dont il a déjà esté parlé, comme si je disois, *il ne faut pas ravir le bien des uns pour le donner aux autres*, je dirois bien, & de dire, *il ne faut pas ravir le bien des uns pour le donner à autrui*, ne seroit pas parler François, parce que quand il y a relation de personnes, il faut dire *autres*, & quand il n'y a point de relation, il faut dire *autrui*. D'ailleurs, *autre* s'applique aux personnes & aux choses, mais *autrui* ne se dit que des personnes, & tousjours avec les articles indefinis. Je sçay bien que quelques Grammairiens disent qu'*autrui* se met quelquefois avec l'article indefiny, & qu'alors il veut dire *le bien*, & non pas la personne; par exemple, *je ne veux rien de l'autrui*, pour dire *du bien d'autrui*, mais cette façon de parler est du vieux temps, d'où M. de Malherbe l'a ramenée, disant,

*A qui rien de l'autrui ne plaist.*

Aujourd'huy elle n'est plus en usage, que dans la lie du peuple, pourquoy ne dirons-nous pas, *je ne veux rien d'autrui*?

#### OBSERVATION.

ON a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur toute cette remarque. L'*autrui* n'est plus du tout en usage, si ce n'est en de certaines formules, *sauf nostre droit & l'autrui*.

OBSERVATIONS  
REMARQUE.

*Aronnelle, hirondelle, herondelle.*

**O**N dit *aronnelle*, *hirondelle*, & *herondelle*, mais *herondelle*, avec *e* est le meilleur & le plus usité des trois. C'est à mon avis, parce que nostre langue qui aime la douceur de la prononciation, change volontiers l'*a* en *e*, n'y ayant point de doute que l'*a* est une voyelle beaucoup moins douce que l'*e*. Nous en avons donné des exemples en divers endroits, qu'il n'est pas besoin de repeter icy. Mais quand nous dirons qu'il n'en faut pas pourtant abuser, ny dire *merque* pour *marque*, *merry* pour *marry*, ny *serge* pour *sarge*, je ne croy pas que ce soit une repetition inutile, veu le grand nombre de gens qu'il y a qui manquent en ces trois mots, & en quelques autres semblables. Après *herondelle*, le meilleur est *hirondelle*, quoyque ce dernier ait plusieurs partisans capables de l'authoriser, & mesme de le disputer à l'autre.

OBSERVATION.

**A***Rondelle* & *Herondelle* ne se disent plus. *Hirondelle* avec un *i* est le seul des trois qui soit presentement en usage.

REMARQUE.

*Quelque usage de la negative ne.*

**N**ous avons fait une remarque, où il se voit qu'avant *pas*, ou *point*, il est libre de mettre la negative *ne*, ou de ne la mettre pas, comme on peut dire, *avez-vous point fait cela*, & *n'avez-vous point fait cela*. Mais voicy une addition à la remarque, qui est importante, & qui merite elle-mesme une remarque. C'est que lors

qu'on ne parle pas par interrogation, il faut tousjours mettre la negative *ne*, & ce seroit une faute de ne la mettre pas; par exemple il faut dire *il veut sçavoir s'ils n'ont point esté mariez*, & non pas, *il veut sçavoir s'ils ont point esté mariez*. Au lieu qu'en interrogation, on peut dire tous les deux, *n'ont-ils point esté mariez*, & *ont-ils point esté mariez?*

## OBSERVATION.

**L**A negative *Ne* est necessaire non seulement dans la premiere, mais aussi dans la seconde phrase que M. de Vaugelas propose dans cette remarque, il ne faut jamais dire: *Avez-vous point fait cela?* mais, *n'avez-vous point fait cela?*

## REMARQUE.

*Detteur.*

**I**L sembleroit que ce mot dont s'est servy un de nos plus celebres Escrivains, devoit estre plus François que *debiteur*, parce qu'il s'esloigne plus du Latin, & s'approche plus du François *dette*, ou *debte*, d'où *Detteur* est formé. Mais il n'en est pas ainsi, *detteur* est un vieux mot qui n'est plus guere en usage; il faut dire & escrire *debiteur*. Nous avons ainsi beaucoup de mots en nostre langue, comme *donation*, & plusieurs autres, dont il ne me souvient pas maintenant, qui d'une façon approchent beaucoup plus du Latin que de l'autre, & quoyque ceux qui tiennent moins du Latin semblent plus François, si est-ce que le plus souvent c'est tout le contraire, l'usage le voulant ainsi.

## OBSERVATION.

**C**E n'est point assez de dire que *Detteur* n'est plus gueres en usage. Il est entierement vieux, & ne se dit plus.

*De la situation des gerondifs estant & ayant.*

**I**L faut que les gerondifs *estant & ayant* soient tousjours placez après le nom substantif qui les regit, & non pas devant, comme fait d'ordinaire un de nos plus celebres Escrivains. Par exemple il a escrit, *estant le bienfait de cette nature*, au lieu de dire *le bienfait estant de cette nature*. J'ay marqué les gerondifs *estant & ayant*. parce que c'est en cela principalement que cet Auteur retomme commet cette faute, qui pourroit estre un piege à ceux qui se proposent de l'imiter, & qui se forment en tout sur ce modèle, s'ils n'estoient avertis par cette remarque que cette façon de parler est ancienne, & qu'elle n'est plus en usage que chez les Notaires. Il en est de mesme du gerondif *ayant*, comme, *ayant ce bon homme fait tout son possible*, au lieu de dire, *ce bon homme ayant fait tout son possible*. Je ne croy pas qu'aux autres verbes cette faute se puisse commettre.

## OBSERVATION.

On a esté de l'avis de M. de Vaugelas.

## REMARQUE.

*Long pour Longue.*

**L**A commune opinion est qu'il faut dire *tirer de longue*, & *aller de longue*, pour dire *avancer*, *gagner pays*, *faire du chemin*, & non pas *tirer de long*, ny *aller de long*, comme l'a escrit un de nos plus celebres Auteurs, & d'autres après luy. Je ne pense pas qu'Amiot

ait jamais usé de cette façon de parler. Elle est fort basse, & je ne voudrois pas m'en servir en écrivant. *Tirer en longueur*, *aller en longueur*, sont des choses toutes différentes de *tirer de longue*, & *aller de longue*; car *tirer*, ou *aller en longueur*, veut dire qu'il se passera beaucoup de temps, avant que l'on voye la fin de la chose qui tire en longueur, au lieu que *tirer* ou *aller de longue*, marque un progrès fort prompt, par le moyen duquel on parvient bientôt au but que l'on se propose.

## OBSERVATION.

**T***irer de longue* & *tirer de long* sont deux façons de parler adverbiales, dont la signification est différente. *Tirer de longue* veut dire, s'en aller avec vitesse, comme en cet exemple: *Après qu'il eut fait son coup, il tira de longue*; & *tirer de long* signifie, durer long-temps. *Cette affaire, cette maladie tirera de long.*

## REMARQUE.

*S'il faut dire landy ou landit.*

**I**L faut écrire *landit* avec un *t* à la fin, quoyqu'il ne se prononce pas, ce qui a esté cause que plusieurs ont creû qu'il falloit écrire *lindy*. C'est ce que le disciple paye tous les ans à son Precepteur en reconnoissance de la peine qu'il a prise à l'enseigner, & vient de ces deux mots Latins *annus dictus*, ou comme d'autres croyent d'*indictum*, d'où il s'ensuit qu'il faut écrire *landit* avec un *t*. Car c'est ordinairement au bout de l'an, c'est à dire de l'an scholastique, que ce present se fait au Precepteur. M. de Malherbe a écrit *landit* avec un *t* dans sa traduction des bienfaits de Seneque. Voicy le passage, *vous me direz qu'à ce compte-là vous ne devez rien ny à vostre Medecin, qui a eu sa piece d'argent, quand il vous est venu*

*voir, ny à vostre Precepteur à qui vous avez payé son landit.* Et pour ce qui est de l'*l* par laquelle ce mot commence, qui semble destruire cette véritable etymologie, il faut sçavoir qu'il est arrivé à ce mot la même chose, qu'à plusieurs autres, dont nous donnerons icy des exemples, qui est que l'*l*, au commencement estoit l'article du mot, la voyelle qui la suit se mangeant par la rencontre de l'autre voyelle qui commence le mot, & l'on escrivoit ainsi *l'an dit*, en trois mots separez, dont l'article est compté pour un. Mais depuis par corruption il est arrivé que l'article s'est joint & comme incorporé avec *an*, de sorte que ne faisant plus qu'un mot il a fallu luy donner un nouvel article, & dire *le landit*. Si nous n'en donnions des exemples, comme nous l'avons promis, il sembleroit que cette etymologie seroit bien tirée par les cheveux; il est certain qu'*hiedera*, cette feuille tousjours verte s'est long-temps appelée en François *hierre*, il ne faut que lire les vieux Auteurs pour en estre assuré, & même *l'Abbaye d'Hierre* s'appelle en Latin *hedera*. On a donc esté long-temps que l'on disoit *l'hierre* pour *la hierre*, à cause que l'*e* & l'*a* de l'article masculin & du féminin se mangent comme chacun sçait devant la voyelle du mot suivant; mais depuis on en a fait un seul mot *lierre*; & alors il a fallu luy donner un nouvel article, & dire *le lierre*. Tous nos meilleurs Etymologistes croyent aussi que *loisir* s'est formé de la même façon, & qu'anciennement d'*otium* on avoit dit *oisir* en François, & que l'*l* qui va devant *oisir*, en disant *loisir*, n'estoit que l'article, mais depuis s'estant tout à fait incorporé avec le mot, il luy a fallu encore un article nouveau, avec lequel on dit *le loisir*. Je sçay qu'il y en a d'autres exemples indubitables en nostre langue, qui ne se presentent

pas à point nommé, quand on en a besoin, mais je suis assuré qu'il y en a. Et cela est si familier à la Langue Espagnole, que ce n'est pas une merveille si la nostre en fait autant; car en tous les mots que les Espagnols ont pris de l'Arabe, qui commencent par *al*, comme *alcona*, *alguazil*, *almobada*, *alcalde*, *alcayde*, & une infinité d'autres, quoyque cet *al* soit l'article Arabe, on n'a pas laissé d'y adjouster l'article Espagnol, & de dire *elalcona*, *elalguazil*, *elalmobada*, &c.

## OBSERVATION.

L'Avis de l'Académie a esté, qu'on doit escrire *Landit* avec *un t*, & non pas *Landi* sans *t*, elle a préféré l'étimologie d'*Indictum* à celle d'*annus dictus*.

## REMARQUE.

*Conjurateur* pour *conjuré*.

**C***onjurateur*, pour un homme qui est auteur ou complice d'une conjuration, n'est pas François, il faut dire *conjuré*. Ce qui a trompé ceux qui ont dit les premiers *conjurateur*, c'est que la terminaison en estant active, & celle de *conjuré* passive, ils ont creû que le nom verbal, qui avoit la terminaison active devoit estre employé pour exprimer une action, & non pas celui qui a la terminaison passive, comme *conjuré*. Mais outre que l'usage le voulant ainsi, il n'y a plus de replique, cet usage est encore fondé sur ce que *conjuré* vient du Latin *conjuratus*, qui signifie la mesme chose, & que les Latins le nomment ainsi, & non pas *conjurans* ny *conjurator*. D'ailleurs il n'est pas fort extraordinaire en nostre langue, qu'il y ait des noms avec la terminaison passive, qui neanmoins signifient une action, comme *affectionné*, *passionné*, & une



grande quantité d'autres, non plus qu'il n'est pas nouveau qu'il y ait des noms avec la terminaison active, qui neanmoins ont une signification passive, comme *chemin passant*, &c.

## OBSERVATION.

ON a esté de l'avis de M. de Vaugelas touchant le mot de *Conjurateur*. On dit, à *portes ouvrantes* & *tambour battant* dans la mesme terminaison & dans la mesme signification que *chemin passant*.

## REMARQUE.

*Cela dit.*

CETTE phrase ne vaut rien, quoyque plusieurs l'escrivent, & particulièrement la pluspart de ceux qui font des Romans. Elle ne se peut pas escrire, parce qu'elle ne se dit jamais, on dit ordinairement *ayant dit cela*, & c'est ainsi qu'il faut escrire. Ce qui les a trompez, c'est que l'on escrit fort bien *cela fait*, qui est bien meilleur & plus élégant que de dire *cela estant fait*, mais ils ne considerent pas que si on l'escrit, on le dit aussi, & qu'à cause qu'on ne dit point *cela dit*, il ne faut point aussi l'escrire.

## OBSERVATION.

*Ela fait* n'a point paru plus élégant que *cela estant fait*, & l'on peut dire *cela dit* en maniere d'ablatif absolu aussi-bien que *cela fait*.

## REMARQUE.

*Pronoms possessifs.*

IL faut repeter le pronom possessif, comme on repete l'article; par exemple on dit *le pere & la mere*, & non pas *les pere & mere*. Ainsi il faut dire *son pere & sa*

*mere*, & non pas *ses pere & mere* comme dit la pluspart du monde, qui est une des plus mauvaises façons de parler qu'il y ait en toute nostre langue. Par tout ailleurs il en faut user aussi comme de l'article; par exemple, quand il y a des adjectifs avec des particules comme *plus*, *moins*, *si*, & autres semblables, il faut repeter le pronom possessif aux mesmes endroits où l'on repeteroit l'article, & non pas aux autres. On dit *les plus beaux & les plus magnifiques habits*, & l'on dit encore *les plus beaux & plus magnifiques habits*, sans repeter l'article au second adjectif, selon la regle des synonymes & des approchans dont nous avons souvent parlé. Ainsi l'on dit, *ses plus beaux & ses plus magnifiques habits*, & l'on dit encore, *ses plus beaux & plus magnifiques habits*, selon la mesme regle. Mais on diroit mal, *il luy a fait voir les plus beaux & plus vilains habits du monde*, par la regle contraire à celle des synonymes & des approchans, qui veut que l'on repete l'article, & que l'on die *il luy a fait voir les plus beaux & plus vilains habits du monde*. C'est pourquoy il faut dire aussi, *il luy a fait voir ses plus beaux & ses plus vilains habits*, en repétant deux fois *ses*, & non pas *ses plus beaux & plus vilains habits*. Ce que j'ay dit du pronom possessif de la troisieme personne, s'entend de mesme du possessif de la premiere & de la seconde personne au singulier & au plurier.

## OBSERVATION.

ON doit repeter les pronoms possessifs aussi-bien avec des adjectifs synonymes ou approchans, qu'avec des contraires. Ainsi il faut dire, *ses plus beaux & ses plus magnifiques habits*, & non pas *ses plus beaux & plus magnifiques habits*, de mesme qu'on dit, *il luy a fait voir ses plus beaux & ses plus vilains habits.*

## REMARQUE.

*Jusques à aujourd'huy.*

J'ay veû disputer à des gens qui parlent fort bien, s'il faut dire *jusques à aujourd'huy*, ou *jusques aujourd'huy*. Ceux qui croient qu'il faut dire *jusques à aujourd'huy*, alleguent pour leur raison que la préposition *jusques*, soit qu'elle designe le temps ou le lieu; car elle sert à l'un & à l'autre, & regit d'ordinaire l'article du datif, soit singulier ou pluriel, comme, *jusques à l'année prochaine*, *jusques aux longs jours*, *jusques à Rome*, *jusques aux enfers*, excepté en ces deux phrases seulement, *jusques icy*, ou *jusqu'icy*, & *jusques là*. qui se disent toutes deux, & pour le temps & pour le lieu, sans que *jusques* soit suivy du datif ou de la préposition *à*, car ceux qui disent *jusques à icy*, & *jusques à là*, comme je l'ay souvent ouy dire, parlent barbarement. Cela présupposé, ils inferent qu'il faut dire *jusques à aujourd'huy*, comme l'on dit, *jusques à demain*, *jusques à hier*, *jusques à ce jour*.

Mais ceux qui sont de l'opinion contraire les combattent avec la mesme raison, & de leurs propres armes, disant qu'à cause que *jusques* doit estre suivy du datif, ou de la préposition *à*, il faut dire *jusques aujourd'huy*, parce qu'*aujourd'huy* est un mot qui commence par l'article masculin du datif *au*, & ainsi selon la propre regle des adverbiaires il faut dire, *jusques aujourd'huy*, & non pas *jusques à aujourd'huy*.

A cela ils repartent qu'il est vray qu'*aujourd'huy*, est un mot qui commence par l'article masculin du datif, mais que ce mot ne doit pas estre considéré selon son étymologie ou sa composition, piece à piece, & separé en

en ces quatre mots *au jour de*, ou *d'huy*, mais comme un adverbe qui ne fait plus qu'un mot en François, comme *hodie*, qui signifie *aujourd'huy*, ne fait qu'un mot en Latin, quoyqu'il soit composé de deux, & comme *demain* & *hier* ne font aussi qu'un mot en François; de sorte que de la mesme façon que l'on dit *jusques à demain*, *jusques à hier*, on doit dire aussi *jusques à aujourd'huy*, puisque *demain*, *hier* & *aujourd'huy*, font trois adverbes de temps, dont il se faut servir tout de mesme sans mettre autre différence entre eux, que celle de leur signification.

Neanmoins on replique qu'encore qu'il soit vray qu'*aujourd'huy* ne fait plus qu'un mot, qui est adverbe, si est-ce que se rencontrant qu'il commence par l'article du datif, qui est celuy que la préposition *jusques* demande, on se fert de cette rencontre, & on la mesnage si bien, qu'on se passe de la préposition *a*, & l'on se contente de dire *jusques aujourd'huy*, sans dire *jusques à aujourd'huy*, comme si *aujourd'huy* n'estoit pas adverbe, & un seul mot, mais quatre mots séparés, comme nous avons dit *aujourd'huy*, & comme on diroit *jusques au jour d'hier*. Outre qu'on évite la cacophonie des deux voyelles. Ce qui confirme cela, c'est une autre façon de parler toute semblable, qui est, *jusques à cette heure*; car ceux qui disent, *jusques à cette heure*, comme il y en a plusieurs qui parlent ainsi, au lieu de dire *jusques à à cette heure*, disent si mal, que les partisans mesmes de *jusques à aujourd'huy* les condamnent. Et néanmoins il n'y a pas plus de raison d'un costé que d'autre, parce qu'*à cette heure* est adverbe, aussi-bien qu'*aujourd'huy*, & il ne faut pas alleguer que la cacophonie des deux *a* sonans de mesme, en *jusques à à cette heure*, en est la cause, & qu'en *jusques à aujourd'huy*, le second *a* joint à l'*u* fait une diphtongue qui va-

rie le son du premier *a*, & qui se prononce comme un *o*; car nostre langue n'a point d'égard, comme nous avons dit plusieurs fois, à ces cacophonies, quand l'usage les autorise, puisque nous disons, *il commença à dire*, & qu'il le faut dire ainsi pour bien parler François, & non pas, *il commença de dire*; & ce qui est bien plus encore, puisqu'il faut dire *il commença à avoüer*, nonobstant la cacophonie des trois *a*, plustost qu'*il commença d'avoüer*. Enfin ceux qui sont pour *jusques à aujourd'huy*, ont encore trouvé une subtilité, qui est de dire que *jusques*, est une préposition qui regit le datif, & qu'en ce mot *aujourd'huy* l'article *au* n'y est point au datif, mais à l'ablatif, tout de mesme qu'en l'adverbe Latin *hodie*, qui est encore un mot composé de deux mots, on voit que ces deux mots sont à l'ablatif. A cela les autres respondent qu'il est tres-vray que cet article défini *au*, en *aujourd'huy*, est ablatif, comme l'article indefiny *a*, en *à cette heure*, est ablatif aussi, mais que l'article de l'ablatif & celui du datif estant souvent semblables, comme ils le sont en ces deux exemples *aujourd'huy* & *à cette heure*, on se prévaut de la commodité, puisqu'ils se rencontrent tous propres pour estre ajustez sans aucun changement avec *jusques*, qui demande un datif.

Il y a pourtant certains endroits, où non seulement on peut dire *à aujourd'huy*, mais il le faut dire necessairement, comme *on m'a assigné à aujourd'huy*, & non pas *on m'a assigné aujourd'huy*; car ce dernier seroit équivoque, ou pour mieux dire, il ne signifieroit pas que *l'on m'a assigné à aujourd'huy*, mais que *c'est aujourd'huy qu'on m'a assigné*. De mesme, *on a remis cette affaire aujourd'huy*, ne seroit pas bien dit pour dire *on a remis cette affaire à aujourd'huy*. Il y auroit dans l'intelligence de ces paroles

*on a remis cette affaire aujourd'huy*, le mesme vice, & le mesme inconvenient qu'en celles-cy, *on m'a assigné aujourd'huy*.

## OBSERVATION.

Les deux exemples que rapporte M. de Vaugelas sur la fin de cette remarque, & dans lesquels il faut dire necessairement: *On m'a assigné à aujourd'huy*, & *on a remis cette affaire à aujourd'huy*, font voir qu'*aujourd'huy* n'est qu'un seul mot, devant lequel il faut mettre la marque du datif, quand il est précédé de la préposition *jusque*. Ainsi il faut dire *jusqu'à aujourd'huy*, & non pas *jusqu'aujourd'huy*. Personne ne dit *jusqu'à cette heure*, ce seroit mettre deux fois la particule qui est la marque du datif. Il y a trois mots dans *à cette heure*, & il n'a aucun rapport avec *aujourd'huy* qui n'est qu'un seul mot. On a dit dans une des remarques précédentes qu'il faut dire, *il commença d'avoüer* plustost que *il commença à avoüer*.

## REMARQUE.

Bien, *au commencement de la periode*.

L'Adverbe *bien*, au commencement de la periode, sent son ancienne façon d'escrire, qui aujourd'huy n'est plus gueres en usage. Par exemple, un de nos fameux Auteurs a escrit, *bien est-il malaisé*, *bien croy-je*, & plusieurs autres semblables. On le dit encore quelquefois en parlant, mais il semble que ce n'est pour l'ordinaire qu'en raillerie, & qu'on ne l'escrit que rarement. J'entens en prose; car en vers M. de Malherbe en a souvent usé, & je trouve qu'il a aussi bonne grace en vers, qu'il l'a mauvaise en prose, pourveu qu'il soit bien placé, comme cet excellent ouvrier avoit accoustumé de s'en servir. Que si en prose j'avois jamais à le mettre, ce seroit sans doute en cette phrase, *bien est-il vray*, qui a beaucoup plus de force & de grace, que de dire, *il est*

*bien arroy.* Un de nos Maistres a escrit depuis peu, *bien sçay-je.*

## OBSERVATION.

**B***Ien est-il vray*, que M. de Vaugelas trouve avoir plus de force & plus de grace que *il est bien vray*, est une façon de parler qui n'est guere p'us en usage que *bien sçay-j'*. On dit mesme plus ordinairement, *il est vray que sans y mesler bien que, il est bien vray que.*

## REMARQUE.

*Gracieux.*

**C**E mot ne me semble point bon, quelque signification qu'on luy donne; la plus commune & la meilleure est de signifier, *doux, courtois, civil*; & de fait, quand on dit *gracieux*, on le met d'ordinaire après *doux, doux & gracieux, courtois & gracieux*, & en cette compagnie il passe plus aisément. Un de nos plus celebres Escrivains a dit, *ils luy avoient apporté des responses les plus gracieuses du monde, pour dire les plus honnestes, les plus civiles.* Je ne voudrois pas m'en servir. Il y a de certaines Provinces, où l'on s'en sert pour dire qu'une personne a bonne grace à faire quelque chose. *Il est gracieux*, disent-ils, *quand il fait ce conte-là.* Mais il ne vaut rien du tout, & ce n'est point parler François. On dit bien *mal gracieux*, comme, *vous estes bien mal-gracieux*, qui est opposé au premier & au vray sens de *gracieux*, & qui veut dire *rude*, mais il est bas, & je ne le voudrois pas escrire dans le stile noble.

## OBSERVATION.

**G***racieux* ne sçauroit estre employé pour signifier qui a bonne grace, mais il est tres-bon dans la signification de *doux*,

civil, honneste; & on dit fort bien *accuëil gracieux, manieres gracieuses, air gracieux*. Il est mesme receu dans la Peinture: *Il y a je ne sçay quoy de gracieux dans ce tableau.*

## R E M A R Q U E.

*Parfus tout.*

Cette façon de parler est vieille, & n'est plus aujourd'huy en usage parmy les bons Escrivains. Neanmoins un des plus celebres a escrit, *Parfur tout j'admire*. Et c'est ce qui est cause que j'en fais une remarque, de peur qu'on ne l'imite en cela, comme il est à imiter en d'autres choses. *Sus*, comme nous avons dit en son lieu, n'est jamais préposition, mais adverbe, la préposition c'est *sur* avec l'*r* à la fin, & *dessus* encore, quand il y a *par* devant, comme *pardessus la teste, pardessus le ventre*, mais *parfus* ne se dit point, ny par consequent *parfus tout*. Il faut dire *pardessus tout j'admire*, ou plustost encore *pardessus tout cela j'admire*.

## O B S E R V A T I O N.

ON a esté de l'avis de M. de Vaugelas. *Sus* est un adverbe dans cette phrase: *ordonné de leur courir sus*. Il est interjection dans les chançons à boire: *sus, amis, prenons le verre*.

## R E M A R Q U E.

*Absynthe, poison.*

M. de Malherbe dans ses vers fait absynthe tantost masculin & tantost féminin. Il dit en un lieu, *tout le fiel & tout l'absynthe*, & en un autre, *il adoucit toutes nos absynthes*. Pour moy je l'aimerois mieux faire masculin que féminin, nonobstant l'inclination de nostre



langue, qui va à ce dernier genre plustost qu'à l'autre, & je ne vois presque personne qui ne soit de cet avis. *Poison* est toujours masculin, quoyque M. de Malherbe l'ait fait quelquefois féminin, & que d'ordinaire les Parisiens le fassent de ce genre, & dient *de la poison*. J'oublois de dire qu'*absynthes* au pluriel n'est pas bon.

## OBSERVATION.

**A** *Absynthe* dans l'usage du monde le plus ordinaire est féminin. La plupart de ceux qui traitent de la Botanique le font masculin. *Poison* ne doit estre employé qu'au masculin, ainsi c'est tres-mal parler que de dire, *amer comme de la poison*.

## REMARQUE.

*Certaine regle pour une plus grande netteté ou douceur de style.*

**J**E dis qu'un substantif qui suivant un autre substantif est au genitif, s'il a un epithete après luy, & qu'ensuite il y ait encore dans le mesme regime un autre substantif au genitif, accompagné aussi d'un autre epithete, ces deux substantifs doivent estre situez d'une mesme façon, c'est à dire que si le premier est devant l'adjectif, le second le doit estre aussi, & si le premier est après l'adjectif, le second le doit estre de mesme. L'exemple le fera mieux entendre que la regle: *J'expose cet ouvrage au jugement du siecle le plus malin, & du plus barbare peuple qui fut jamais*. Je dis que c'est escrire avec beaucoup plus de netteté & de douceur, de dire: *j'expose cet ouvrage au jugement du siecle le plus malin, & du peuple le plus barbare*, ou bien *au jugement du plus malin siecle, & du plus barbare peuple qui fut jamais*. J'en fais juge l'oreille. On dira que c'est un raffinement de peu d'im-

portance, mais puisqu'il ne couste pas plus de le mettre d'une façon que d'autre, pourquoy choisir la plus mauvaise, & celle qui sans doute blessera une oreille tant soit peu delicate, encore que bien souvent celuy qui est choqué de semblables choses, ne sçache pas pourquoy, ny d'où cela vient?

## OBSERVATION.

On a esté de l'avis de M. de Vaugelas.

## REMARQUE.

*Aimer mieux.*

**L**A question est de sçavoir si après le *que* qui suit toujours l'infinif que l'on met après cette phrase *aimer mieux*, il faut mettre la particule *de*, ou ne la mettre pas; l'exemple le va faire entendre. On demande s'il faut dire, *il aime mieux faire cela que de faire autre chose*, ou bien, *il aime mieux faire cela que faire autre chose*. On répond que presque toujours il faut mettre le *de*, & que du moins il est plus François & plus élégant que de ne le pas mettre. *Il leur fit réponse*, dit M. Coëffetau, *qu'ils aimoient mieux mourir, que de mont er aucun signe de crainte & de lascheté*. Et en un autre endroit, *Antoine avoit mieux aimé se rendre comme bourreau de la passion d'Auguste, que de s'allier avec luy & avec Cassius*. Et M. de Malherbe, *aime mieux luy donner tout autre nom que de l'appeller Dieu*. Neanmoins ce dernier en un autre lieu a écrit, *vous aimez mieux meriter des loüanges, que les recevoir*. Je ne le condamne pas, mais je croirois que le *de* y feroit meilleur, & qu'il est plus François & plus naturel de dire, *vous aimez mieux meriter les loüanges, que de les recevoir*.

Mais on dit fort bien, par exemple, *j'aime mieux mourir que de changer*, & je doute fort que *j'aime mieux mourir que de changer*, fust bien dit. En quoy consiste donc cette difference, & n'y a-t-il point de regle pour sçavoir quand il faut mettre le *de*, ou ne le mettre pas? je n'en ay jamais oüy dire aucune. Voicy seulement ce que j'en ay remarqué, je ne scay si je me trompe, qu'*aimer mieux*, & l'infinitif qui le suit, demandent le *de* après *que*, quand le *que* est esloigné du premier infinitif, comme en l'exemple que nous avons allegué de M. Coëffeteau, *Antoine aimoit mieux se rendre comme bourreau de la passion d'Auguste, que de s'allier avec luy*; car entre *aimoit mieux se rendre*, & *que de s'allier*, il y a ces paroles, *comme bourreau de la passion d'Auguste*, tellement que le second infinitif *s'allier* est esloigné du premier *se rendre*. Je voudrois donc establir cette regle generale sans exception, que toutes les fois que le second infinitif est esloigné du premier, il faut mettre le *de* après *que*, & dire *que de*, & quand il n'y a rien entre les deux infinitifs que le *que*, qu'il n'y faut point mettre *de*, comme en l'exemple allegué, *j'aime mieux mourir que changer*. Cette regle a deux parties, l'une pour l'infinitif esloigné, l'autre pour le proche. En l'esloigné je ne croy pas qu'elle souffre d'exception, mais au proche, il faut distinguer si le dernier infinitif finit le sens, comme en cet exemple, *j'aime mieux dormir que manger*, je croirois que la regle ne souffriroit point d'exception; mais si le dernier infinitif ne finit point le sens, & que je die par exemple, *j'aime mieux dormir que manger les meilleures viandes du monde*, alors je pense que l'on a le choix de mettre le *de*, ou de ne le mettre pas, quoy que selon moy il soit meilleur de le mettre & de dire, *j'aime mieux dormir,*

*dormir, que de manger les meilleures viandes du monde.*

Il reste encore une troisieme espece, qui est quand le dernier infinitif n'est ny esloigné ny proche. *Par ny proche*, il faut entendre, quand après le premier infinitif, le *que*, ne suit pas immediatement, mais qu'il y a quelque chose entre deux, comme en cet exemple, *j'aime mieux faire cela que de ne rien faire*; car après le premier infinitif *faire*, il y a *cela*, devant *que*, on demande s'il y faut mettre le *de*, ou ne le mettre pas? Je ne voudrois pas dire absolument, que ce fust une faute de ne le mettre pas, & de dire, *j'aime mieux faire cela que ne rien faire*, mais je diray bien hardiment qu'il est beaucoup mieux de le mettre. Il y en a qui veulent qu'il n'y ait point de Regle pour ce dernier exemple, & que cette delicateffe dépend de l'oreille seule: mais je doute fort de cela, & je ne sçay mesme, si pour rompre un vers on pourroit quelquefois obmettre le *de*,

## OBSERVATION.

IL peut y avoir quelques phrasés dans lesquelles il est permis de se dispenser de mettre *de* après le *que* qui précède le second infinitif; mais en general il est mieux d'employer cette particule *de* dans les façons de parler de cette nature.

## REMARQUE.

*Pour afin.*

PAR exemple, *j'ay dit cela, pour afin de luy faire connoistre, &c.*, au lieu de dire, *j'ay dit cela afin de luy faire connoistre*, ou *pour luy faire connoistre*. Ce *pour afin*, est si barbare, que je m'estonne qu'à la Cour tant de gens le dient. Pour ce qui est de l'écriture, je ne pense point avoir jamais leû de si mauvais Autheur, qui en ait usé. J'aime-  
rois presque mieux dire, *pour & à celle fin*, quoy qu'insup-

portable , parce qu'au moins il y a du sens & de la construction , mais en *pour afin* , il n'y en a point. *Pour* & à *icelle fin* , que l'on dit dans la chicanne , est le dernier des barbarismes.

## OBSERVATION.

On a esté de l'avis de M. de Vaugelas.

## REMARQUE.

*Si* , pour *adeo*.

Cette particule *si* , pour *adeo* , jointe avec un adjectif , aime après le *que* , ou le *comme* , qui la suit , le verbe substantif , & c'est une faute . selon l'opinion de plusieurs que de ne le pas mettre. Par exemple , un fameux Auteur a écrit , *je ne pensois pas quand je vous escrivois une dernière lettre , que la réponse que vous m'y feriez , deust estre accompagnée d'une si pitoyable nouvelle , comme celle que vous me mandez* , Ils disent qu'il faut écrire , *comme est celle que vous me mandez* , avec le verbe substantif *est* , & qu'il en est de même avec *que* , *d'une si pitoyable nouvelle , qu'est celle* , & non pas , *que celle* . Néanmoins la plus commune opinion est , que tous deux sont bons. Surquoy je rediray en passant , ce que je crois avoir remarqué ailleurs , qu'après le *si* , employé comme il est en cet exemple , le *que* , est beaucoup meilleur que le *comme* . que je ne condamne pas absolument comme font plusieurs , mais je n'en voudrois pas trop user , si ce n'est pour rompre le vers. Je mettrois toujours *que* . J'en dis presque autant d'*aussi* , avec un epithete , & l'on a repris , *aussi rude ennemy comme parfait amy* , au lieu de dire *que parfait amy* . Le *que* est meilleur , mais *comme* n'est pas mauvais.

## OBSERVATION.

ON ne se sert plus de la particule *si* dans des exemples pareils à ceux que M. de Vaugelas propose. Il faut dire *aussi*, & non pas *si*, & mettre ensuite *que*, & non pas *comme*, qui est une faute. Ainsi, pour écrire juste, il faudroit mettre : *Je ne croyois pas que vostre response deust estre accompagnée d'une aussi pitoyable nouvelle que celle que vous me mandez.*

## REMARQUE.

*Se fier.*

JE remarque trois regimes en ce verbe. Il regit le datif, comme quand on dit, *on ne sçait à qui se fier*, l'accusatif avec la préposition *sur*, comme *se fier sur son merite*. L'ablatif, avec la préposition *en*, comme *je me fie en vous*, & le mesme ablatif avec la préposition *de*. En voicy deux exemples de M. de Malherbe, *comme à celuy, dont il croyoit que son maistre se fieroit le plus*; car ce *dont*, vaut autant que, *duquel*, qui est un ablatif. Et en un autre endroit il dit *fiez-vous de vos merites*, où il est à remarquer, qu'on dit bien *dont, duquel, & de laquelle il se fioit*, & de mesme au pluriel, mais hors ces trois exemples *fier*, ne se dit point avec *de*, & je crois que c'est une façon de parler ancienne, ne l'ayant jamais entendu dire qu'à des gens fort vieux; car comme nous avons dit ailleurs, nostre langue a plusieurs verbes anciens, qui sont autant en vigueur & en usage qu'ils ont jamais esté, mais on s'en sert autrement aujourd'huy, que l'on ne faisoit autrefois, leur regime estant changé; par exemple ces verbes *servir, favoriser, prier*, regissoient le datif & ils regissent maintenant l'accusatif. Ce n'est pas qu'il n'y en ait qui regissent l'un & l'autre, comme *survivre*; car on dit également bien,

*survivre à son pere, & survivre son pere.* Mais pour revenir à *se fier*, plusieurs croyent que la vraye construction est en l'ablatif avec la préposition *en*, & qu'encore que l'on die fort bien, *on ne sçait à qui se fier*, néanmoins la vraye & ancienne construction est de dire, *on ne sçait en qui se fier.* Et cet à, employé pour *en*, dans beaucoup de phrases, n'est que depuis quelques années en usage, à cause sans doute, qu'on le trouve plus doux, que l'*en*, de sorte qu'il y a grande apparence, qu'encore qu'aujourd'huy tous deux soient fort bons, néanmoins dans quelques temps, l'un supplantera tout à fait l'autre, & l'on dira tousjours à, & jamais *en*, aux endroits où l'on aura le choix de dire celuy des deux que l'on voudra; Car il y a des endroits, où *en*, ne peut estre mis qu'avec grande rudesse, comme en cet exemple, *se fier en un homme si paresseux*, au lieu que je n'en vois point où *se fier à*, soit rude. C'est pourquoy on met si souvent à, pour *en*. Il y en a plusieurs exemples, qui ne tombent pas à point nommé sous la plume, je n'en diray qu'un en passant, qui est, *en mesme temps*, & *à mesme temps*. M. Coëffeteau use tousjours du dernier, & beaucoup d'excellens Escrivains en font de mesme.

## OBSERVATION.

ON n'a point approuvé les deux exemples de M. de Malherbe. On ne dit plus aujourd'huy *celuy dont* ou *duquel je me fie*, ny *la personne de laquelle je me fie*, il faut dire *celuy en qui* ou *à qui je me fie*. On employe plus souvent le datif avec ce verbe que la préposition *en*, & l'on dit *se fier à quelqu'un*. *Je ne voudrois pas m'y fier*. *Je ne m'y fie que de la bonne sorte*. On dit également bien *en mesme temps* & *à mesme temps*.

## REMARQUE.

*A, avec , l'un & l'autre.*

**L'**Article, ou la préposition *à*, au datif, car il peut estre pris pour article & pour préposition, veut estre repetée en ces deux mots, *l'un & l'autre*. Par exemple il faut dire, *cela convient à l'un & à l'autre*, & non pas *cela convient à l'un & l'autre*, comme a escrit un célèbre Autheur. Et ce n'est pas seulement avec l'article ou la préposition *à*, que cela se pratique, c'est avec tous les articles des cas, & avec toutes sortes de prépositions: car il faut tousjours repeter & l'article & la préposition, comme, *je suis amy de l'un & de l'autre*, & non pas, *je suis amy de l'un & l'autre*, *je me défie de l'un & de l'autre*, & non pas, *je me défie de l'un & l'autre*. De mesme aux prépositions, *je l'ay fait pour l'un & pour l'autre*, *avec l'un & avec l'autre*, *sans l'un & sans l'autre*, *sur l'un & sur l'autre*, & ainsi de toutes les prépositions, quelles qu'elles soient. Ce qui confirme bien la Regle tant de fois alleguée de la repetition des prépositions devant les mots quand ils ne sont ny synonymes ny approachans, mais differens ou contraires; car y a-t-il rien de plus different que *l'un & l'autre*.

## OBSERVATION.

On a esté de l'avis de M. de Vaugelas.

## REMARQUE.

*Affeoir, pour, établir.*

**A**ffeoir pour établir, comme quand on dit, *on ne scauroit affeoir aucun jugement sur cela*, ne se conju-



que pas comme *asseoir*, pour *sedere*, de la conjugaison duquel nous avons fait une remarque; car *asseoir*, pour *establiir*, ou *poser*, n'est en usage qu'en cet infinitif seulement, & ce seroit fort mal parler, que de dire *j'assieds*, ou *je n'ay assis aucun jugement là-dessus*. Et il en est de mesme de tous les autres temps, & de toutes les autres modes, sans en excepter le participe; car on ne dira pas non plus, *n'assiant aucun jugement*. Il faut se servir en sa place du verbe *faire*, qui se peut employer par tout, comme, *je n'ay fait, ny ne fais, ny ne feray aucun jugement, ne faisant aucun jugement*, & ainsi de tous les autres.

## OBSERVATION.

ON ne croit pas qu'on doive condamner: *je n'ay pas assis là dessus aucun jugement, ny n'assoyant jamais aucun jugement*, & autres phrases semblables.

## REMARQUE.

*Pas*, pour *passage*.

IL n'est pas permis de dire *pas*, pour *passage*, que pour exprimer quelque détroit de montagne, ou quelque passage difficile, comme *le pas de Suze*, tant de l'ancienne *Suze*, que de celle des Alpes, & d'une infinité d'autres détroits, que l'on appelle *pas*, *gagner le pas de la montagne*. C'est un mot consacré à ce seul usage, où il est si excellent, que ce ne seroit pas bien, ny proprement parler, que de n'en user point, & de vouloir dire *passage*, plustost que *pas*. *Le pas des Thermopyles*.

## OBSERVATION.

On a esté de l'avis de M. de Vaugelas.

## REMARQUE.

*Insulter, pudeur.*

**C**E premier mot est fort nouveau , mais excellent pour exprimer ce qu'il signifie. M. Coëffeteau l'a veü naistre un peu devant sa mort , & il me souvient qu'il le trouvoit si fort à son gré , qu'il estoit tenté de s'en servir , mais il ne l'osa jamais faire , à cause de sa trop grande nouveauté , tant il estoit religieux à ne point user d'aucun terme , qui ne fust en usage. Il augura bien néanmoins de celui-cy , & prédit ce qui est arrivé , qu'il seroit receu dans quelque temps aussi bien qu'insulte , comme en effet on ne fait plus aujourd'huy de difficulté d'user de l'un & de l'autre en parlant & en escrivant. Cette phrase particulièrement luy sembloit si élégante , *insulter à la misere d'autruy.*

Il passera donc d'icy à quelques années pour un mot de la vieille marque , de mesme que nous en avons plusieurs en nostre langue , qui ne sont gueres plus anciens , & que néanmoins l'on ne distingue point maintenant d'avec les autres. Je n'en diray qu'un , mais il est beau , c'est *pudeur* , dont on ne s'est servy que depuis M. des Portes , qui en a usé le premier , à ce que j'ay entendu dire. Nous luy en avons de l'obligation , & non seulement à luy , mais à ceux qui l'ont mis en vogue après luy ; car ce mot exprime une chose , pour laquelle nous n'en n'avions point encore en nostre langue , qui fust si propre & si significatif , parce que *honte* , quoy qu'il signifie cela , ne se peut pas dire néanmoins un terme tout à fait propre pour exprimer ce que signifie *pudeur* , à cause que *honte* , est un mot équivoque , qui veut dire & la bonne & la mauvaise honte ,

au lieu que *pudeur*, ne signifie jamais que la bonne honte. Or est-il qu'encore qu'il soit très-vray qu'on ne laisse pas de parler proprement, quand on se sert de mots équivoques; si est-ce que c'est parler encore plus proprement, quand on employe des mots, qui ne conviennent qu'à une seule chose.

## OBSERVATION.

**I**n*fulter*, est un mot entierement establi dans la langue. On a approuvé la difference que M. de Vaugelas met entre *honte* & *pudeur*.

## REMARQUE.

*Il sied.*

**C**E verbe est fort anomal en sa conjugaison. Il ne se conjugue qu'au temps, que je vais marquer, *il sied*, au présent de l'indicatif, comme *il sied bien*, *il sied mal*, *cet habit luy sied bien*, ou *luy sied mal*, *il seïoit*, à l'imparfait, comme, *cela luy seïoit bien*, ou *luy seïoit mal*. Il n'a point de préterit parfait, ny défini, ny indéfini, ny de préterit plus que parfait. Mais il a le futur, *il seïera*, comme, *cela vous seïra bien*, à l'imperatif *seïe*, comme, *qu'il luy seïe bien*, *qu'il luy seïe mal*, & non pas *sie*. Et en l'optatif & subjonctif *seïroit*, il n'a point d'infinitif. Au participe, il a *seant*. Mais comme ce verbe *il sied*, a deux usages, l'un pour les mœurs, & l'autre pour les habits, ou pour les choses qui ont du rapport aux personnes, comme par exemple pour les mœurs, quand on dit, *il sied mal à un pauvre d'estre glorieux*, & pour les habits, ou ce qui concerne la personne, *cet habit luy sied bien*, *les grands cheveux luy sient mal*. il faut remarquer qu'au participe *seant*, ne s'employe jamais que pour les mœurs, & non pas.

pas pour les habits ; car on dira fort bien, *ce qui est séant*, ou *bien-séant à l'un*, *ne l'est pas à l'autre*, mais c'est toujours pour les mœurs & jamais pour les habits, ny pour aucune chose qui donne bonne ou mauvaise grace à la personne. Et qu'ainfi ne soit, si je dis, *les grands cheveux vous sient bien*, & à luy, *ils luy sient mal*, & qu'ensuite j'ajouste dans le mesme sens, *ce qui est séant à l'un*, *ne l'est pas à l'autre*, je parleray très-mal, & ne diray point ce que je veux dire, qui se doit dire en ces termes, *ce qui sied bien à l'un*, *sied mal à l'autre*. *Sied*, emporte les deux significations, & *séant*, n'en a qu'une; *séant*, est participe seulement, & non pas gerondif, puis qu'il ne s'employe qu'avec le verbe auxiliaire substantif; *il est séant*, *estant mal séant*, & jamais *séant*, tout seul selon l'usage ordinaire des gerondifs; car on ne dira pas par exemple, *certaines choses séant bien en un âge*, *qui ne sient pas bien en un autre*. Si l'on pouvoit parler ainfi, sans doute *séant*, en cet exemple feroit gerondif, mais ce ne seroit point parler François de dire, *certaines choses séant bien*, pour dire *estant bien séantes*. Au reste il est à remarquer pour la satisfaction de ceux qui entendent les deux langues, que les Latins ont usé du mot de *sedere*, en cette signification. Plin en son Panegyrique, *quam bene humeris tuis sederet imperium*. Et Quintilien, *nam & ita sedet melius toga*, &c. On ne se sert guere de ce verbe qu'en troisieme personne, mais on ne laisse pas de dire, *je luy séiois bien*, *vous luy seicz bien*, pour dire, *je luy estois*, *vous luy estiez utile*, ou *nécessaire*; mais ce n'est que dans le stile bas.

## OBSERVATION.

ON a décidé qu'il faut dire à la troisieme personne du pluriel, *les longs cheveux luy sieent bien*, & non pas *luy siene bien*, à l'imparfait, *cela luy sieoit mal*, & au futur, *cela luy siera bien*, & non pas *luy seioit mal*, & *luy seira bien*. A l'imperatif *siee*, & à l'optatif *sieroit*, & non pas *seie* ni *seieroit*. *Seant* peut estre dit quelquefois pour les habits, comme en cet exemple. *L'habit court n'est pas seant à un Magistrat*. On ne dit point *je luy sieois bien*, *vous luy sieeiez bien*, pour dire, *je luy estois ou vous luy estiez utile*.

## REMARQUE.

*Croyance, creance.*

**C***royance & creance*, se prononcent tous deux à la Cour d'une mesme façon, à cause que la diphtongue *oi* ou *oy*, se prononce en *e*, en beaucoup de mots, dont celuy-cy est du nombre. Ce sont néanmoins deux choses differentes; car *creance*, avec *e* comme quand on dit *une lettre de creance*, & *avoir de la creance en quelqu'un*, ou *parmy les peuples*, ou *parmy les gens de guerre*, est toute autre chose que *croyance* avec *oy*, comme quand on dit, *ce n'est pas ma croyance*, pour dire, *je ne crois pas*, ou *ajouster croyance à quelqu'un*, pour dire *ajouster foy*. Ce n'est pas qu'à les bien considerer, ils ne viennent tous deux d'une mesme source, parce que de dire qu'*un homme a de la creance parmy les peuples*, qu'est-ce à dire autre chose, sinon que ces peuples ajoutent foy & croyance à cet homme-là, & à tout ce qu'il leur veut persuader? De mesme, que signifie *une lettre de creance*, sinon une lettre, qui declare & assure, que l'on peut, ou que l'on doit avoir croyance à celuy qui la porte, ou à ce qu'il dira? Mais la plupart croient qu'il ne faut pourtant pas laisser de distin-

guer, en écrivant toujours *creance*, avec *e*, aux exemples que nous avons donnez, & *croiance* avec *oy*, aux deux autres exemples & en leurs semblables; car pour l'orthographe ils conviennent qu'il y faut mettre de la difference, quoy qu'il n'y en faille point mettre dans la prononciation, & qu'en l'un & en l'autre sens, il faille toujours prononcer *creanci*, pour prononcer delicatement & à la mode de la Cour. Je crois néanmoins qu'à la fin on n'écrira plus que *creance*, c'est desja l'opinion de plusieurs, à laquelle je souscris.

## OBSERVATION.

**C**royance signifie ce qu'on croit, opinion, sentiment, la confiance qu'on a en quelqu'un. *J'ay cette croyance, ce n'est pas là ma croyance. La croyance des Chrestiens, les peuples avoient croyance en luy. Creance est ce que l'on confie à quelqu'un, pour estre dit secretement à un autre. Il luy exposa sa creance. Et lettre de creance est la lettre par laquelle on fait connoistre qu'on peut ajouster creance à celui qui est chargé de la rendre.*

## REMARQUE.

*Entaché.*

**C**E mot est dans la bouche presque de tout le monde, qui dit par exemple, *entaché d'un vice*, pour dire *retaché* ou *millié d'un vice*, mais il est extrêmement bas, & jamais M Coëffeteau, ny qui que ce soit qui aime la pureté du langage, n'en a usé. Il est vray qu'un de nos plus excellens Poëtes modernes s'en est fery, s'estant laissé aller au torrent du peuple qui parle ainsi, ou bien ayant eu besoin d'une syllabe pour faire son vers, mais aussi on l'en a repris, comme d'un mot indigne d'avoir place en cette belle piece, où il l'employe. *Enraciné*, se dit en Anjou, *des fruits.*

**C**E participe conserve encore quelque usage dans le propre & dans le figuré. *Famille entachée de ladrerie. Estre entaché d'avarice.*

## R E M A R Q U E.

*Inonder.*

**M**. Coëffeteau , & quelques autres de son temps se servent de ce verbe d'une façon , qui n'est pas commune; & c'est, comme je crois, à l'imitation d'Amiot. Ils s'en servent avec la préposition *sur* , & neutralement ; comme par exemple , M. Coëffeteau dit en la vie d'Auguste , *le Po qui avoit inondé sur les terres voisines* , & je n'ay pas remarqué qu'il en use jamais autrement. Néanmoins l'usage ordinaire d'aujourd'huy est de faire *inonder* , actif ; & de s'en servir sans préposition , comme de dire , *le Po qui avoit inondé les terres voisines*. Peut-estre en est-il de ce verbe , comme de *frapper* , & de quelques autres , qui s'employent activement , & neutralement avec la préposition *sur* ; car on dit par exemple , *frapper la cuisse* , & *frapper sur la cuisse* , & ce dernier est beaucoup plus élégant & plus François que l'autre.

## OBSERVATION.

**I***nonder* est presentement tousjours actif , & c'est mal parler que de dire , *le Po qui avoit inondé sur les terres voisines*. *Frapper la cuisse* , & *frapper sur la cuisse* sont deux choses différentes. Ainsi on ne peut dire que l'un soit plus élégant que l'autre. *Frapper la cuisse* signifie donner un coup par la cuisse , & *frapper sur la cuisse* , *frapper sur l'épaule* , se dit par maniere de jeu & de carresse.

## REMARQUE.

*Faillir.*

**J***Aillir* pour *rejaillir*, n'est pas fort bon, quoy que l'un de nos plus fameux Autheurs en ait usé, disant, *il a fait jaillir de l'ordure sur vous*, au lieu de dire, *il a fait rejaillir de l'ordure*. Peut-estre que c'est un défaut du país, où l'on se sert de plusieurs verbes simples au lieu de composez, dont on use par tout ailleurs; j'en ay fait une Remarque, où *tasser* & *sieger*, sont marquez pour dire *entasser*, & *assieger*. Il y a des verbes simples, qui ne sont gueres en usage, l'on se sert des composez en leur place, qui ne laissent pas de retenir la signification du simple, & non pas du composé; comme par exemple, *refroidir* est beaucoup mieux dit que *froidir*, dont je doute mesme s'il est bon, quoy que plusieurs le dient, & ce *re*, bien qu'il dénote une répétition, ou réiteration ne luy donne point une autre signification que celle de simple. Il en est de mesme de *rejaillir*, il y en a quelques autres de cette nature, qui ne se presentent pas maintenant à ma memoire.

## OBSERVATION.

**O**N n'a pas approuvé cette phrase, *il a fait jaillir de l'ordure sur vous*, il faut dire *rejaillir*. Le verbe simple *jaillir* ne se dit proprement que de l'eau, ou de quelque autre chose fluide qui sort tout d'un coup avec impetuosité. *Moyse frappa le rocher & en fit jaillir une fontaine.*



OBSERVATIONS  
REMARQUE.

*De l'usage & de la situation de ces mots, Monseigneur, Monsieur, Madame, Mademoiselle, & autres semblables, dans une lettre, ou dans un discours.*

**C**Es mots que l'on doit inferer dans les lettres que l'on escrit, ou dans les discours que l'on fait aux personnes de condition, ou de respect, ne se peuvent pas mettre indifferemment en tous lieux. D'ordinaire on les place fort mal. Voicy quelques regles pour ne tomber pas dans ce défaut. Premièrement il ne faut jamais dans la premiere periode d'une lettre ou d'un discours, quelque longue qu'elle soit, repeter le mot par lequel on a commencé, c'est à dire, que si vous avez par exemple commencé ainsi, *Monseigneur*, ou quelqu'un des autres, & que la premiere periode soit fort longue, il ne faut point repeter *Monseigneur*, ou *Monsieur*, ou aucun des autres, que la periode ne soit achevée, parce qu'une periode n'en peut souffrir deux, & ce seroit importuner & non pas respecter la personne, que l'on prétend honorer, d'user de cette repetition si proche l'une de l'autre avant que le sens soit complet.

La seconde Regle est, qu'après *vous*, quand ce pronom personnel finit le membre de la periode il faut mettre, *Monseigneur*, ou l'un de ces autres mots; par exemple, si je dis, *il n'appartient qu'à vous*, *Monseigneur*, ou l'un des autres, je diray beaucoup mieux, que si je disois seulement, *il n'appartient qu'à vous de faire*, &c. Car je parleray à cette personne là, que je dois & que je veux honorer, avec beaucoup plus de respect, que si je disois sim-

plement *vous*, qui de soy est un terme commun à tous, & par conséquent peu respectueux. C'est pourquoy, il n'y a point d'endroit dans la lettre, où cette repetition puisse avoir meilleure grace, qu'après ce pronom, parce qu'elle y est necessaire. Il faut donc tascher de l'y mettre tousjours. Que s'il se rencontre qu'on l'ait mise ailleurs en un lieu fort proche, il la faut ôter de là pour la placer après *vous*. Ce qui se pratique en deux façons, ou en le repétant immédiatement après *vous*, comme en l'exemple que nous avons donné, *il n'appartient qu'à vous, Monseigneur*, ou en le repétant mediatement, comme *pour vous dire, Monseigneur*, ou *pour vous aßeurer, Monseigneur*. Mais en cette derniere façon il n'est pas du tout si necessaire qu'en l'autre, quoy qu'il y ait tousjours bonne grace, & qu'il soit bon de l'y mettre autant qu'il se peut.

Il est bien placé aussi après les particules, ou les termes de liaison, qui commencent les periodes, comme après, *car, mais, au reste, après tout, enfin, certes, certainement, c'est pourquoy*, & autres semblables.

On n'a gueres accoustumé de le mettre au commencement de la periode. Il semble que cette place ne luy appartient qu'à l'entrée de la lettre ou du discours, & qu'après cela on le met tousjours ensuite de quelques autres mots, qui ont commencé la periode. Mais pourtant je ne le voudrois pas condamner, si ce n'est dans une lettre fort courte où veritablement il seroit tres-mal placé; car dans une longue epistre, ou dans un long discours, il est certain qu'on peut encore en quelque endroit luy faire commencer une periode avec beaucoup de grace & d'emphase. Il est vray que je ne voudrois pas que ce fust plus de deux fois en tout, & encore en y comprenant celle qui est à la teste de la piece.

Il faut prendre garde à ne le mettre point après un verbe actif ; à cause de l'équivoque ridicule qu'il peut faire , & avec le verbe , & avec le nom qui en est regi , comme , *je ne veux pas acheter , Madame , si peu de chose à si haut prix* ; car qui ne voit le mauvais effet que cela produit & devant & après , en disant *acheter Madame , & , Madame , si peu de chose* . Et quand le nom qui est regi par le verbe ne fait point d'équivoque , comme si je dis , *je ne veux pas achever , Madame , un ouvrage* , il ne laisse pas de faire que le mot de *Madame* , ne soit mal placé , parce que deux substantifs de suite après un verbe qui en regit un , ne s'accommodent point bien , & ne sçauroient avoir que mauvaise grace . Comme j'écris cecy , on m'a donné un livre , où en l'ouvrant j'ay veû , *je ne sçaurois jamais oublier , Monseigneur , cet heureux séjour* , cela m'a choqué , mais aussi n'est-il pas vray , que ce n'est pas écrire nettement que de mettre *Monseigneur* , en cet endroit là ? Il falloit dire , *je ne sçaurois , Monseigneur , jamais oublier cet heureux séjour* , ou *jamais je ne sçaurois , Monseigneur oublier* , ou enfin , *je ne sçaurois jamais , Monseigneur , oublier* , &c .

C'est donc une des principales maximes , ou peut estre la seule en ce sujet , de ne mettre jamais *Monsieur* , ny *Madame* , ny leurs semblables en aucun endroit , ou ce qui va devant & ce qui va après puissent faire équivoque ; car encore que ces équivoques pour l'ordinaire soient déraisonnables , & ne se puissent pas dire équivoques , sans faire violence à la phrase d'une façon grossiere & impertinente , comme est celle qui est si triviale & si importune , mais que l'exemple m'oblige d'alleguer , *woulez-vous du veau , Monsieur* , si est-ce qu'il ne faut pas laisser de les éviter , & avec d'autant plus de soin , qu'il y a plus de personnes déraisonnables & impertinentes , qu'il n'y en a de l'autre sorte .

forte. Il ne faut point non plus mettre ces mots, *Monsieur*, ny *Madame*, ny leurs semblables entre le substantif & l'adjectif, si l'adjectif se rencontre du mesme genre, que *Monsieur*, ou *Madame*; par exemple, *c'est un adverfaire, Monsieur, très-insolent*, & l'on a beau mettre une virgule, comme il la faut mettre après *Monsieur*, on ne se paye pas de cela, & on ne laisse pas d'en rire. De mesme au féminin, *c'est une procedure, Madame desapprouvée de tout le monde*.

Il est bien placé devant le *que*, comme, *je ne crois pas, Madame, que, &c. il est certain, Madame, que, &c. &* devant *de*, comme *c'est un effet, Madame, de vostre bonté*. Et après *ouy*, & *non*, comme *Ouy Madame, non Madame, il ne se voit rien, &c.*

Il semble qu'il est inutile d'avertir qu'il ne le faut point mettre à la fin de la periode; car cela est trop visible. Neanmoins il se pourroit faire qu'il y trouveroit sa place, & de bonne grace; car pourquoy n'écriroit-on point en finissant une periode, *ne le croyez point, Madame. Ne le croyez point, Monseigneur*. Mais il n'en faut pas user souvent.

On ne doit jamais aussi mettre ny *Sire*, ny *Monseigneur*, ny *Madame*, après *vostre Majesté*, ou *vostre Eminence*, ou *vostre Altesse*, comme *vostre Majesté, Sire, ne souffrira pas, &c. vostre Majesté, Madame, vostre Eminence, Monseigneur, vostre Altesse, Monseigneur*. Mais on les peut mettre devant, comme, *Sire, vostre Majesté ne souffrira pas; Madame, vostre Majesté est si sage*, & ainsi des autres.

Il est à propos d'ajouster icy qu'il y a force gens en écrivant, aussi bien qu'en parlant, qui repetent trop souvent *Monsieur*, jusqu'à s'en rendre insupportables. En toutes choses l'excès est vicieux. Ils veulent honorer, & ils

importunent. Il est bien aisé de se corriger de cette faute en écrivant, mais tres-difficile, en parlant, si une fois on a contracté cette mauvaise habitude comme ont fait plusieurs, que je connois, où il n'y a plus de remede.

## OBSERVATION.

ON a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur toute cette Remarque. On ne croit pas néanmoins qu'on puisse commencer la seconde periode d'un discours ou d'une lettre par *Monsieur* ou par *Madame*. Ces mots ne doivent commencer que la premiere, & il faut les faire précéder de quelque mot dans toutes les autres.

## REMARQUE.

*Si en écrivant, on peut mesler vous, avec vostre Majesté, ou vostre Eminence, ou vostre Altesse, & autres semblables.*

SI vous écrivez une lettre qui ne soit pas fort longue, il faut tousjours mettre, *vostre Majesté*, & jamais *vous*. Je sçay bien les inconveniens qu'il y a de s'affujettir à cela, & de parler tousjours en la troisieme personne, soit en disant, *vostre Majesté*, soit en disant *elle*; mais en une lettre courte, il se faut un peu contraindre, & il n'y a point d'apparence, de s'émanciper dans un si petit espace. *Elle*, doit estre repeté beaucoup plus souvent que *vostre Majesté*, quoy que ce dernier le doive estre souvent, mais avec une certaine mesure judicieuse, qui empêche qu'on ne se rende importun en voulant estre respectueux.

Que si c'est une longue lettre, ou un discours de longue haleine, il n'y aura point de danger de mesler l'un avec l'autre, & de dire tantost *vous*, & tantost *vostre Majesté*, mais plus souvent *vostre Majesté*. Les plus scrupuleux

avoïeront , qu'il y a meſme des endroits , où il faut neceſſairement dire *vous* , comme , *vous eſtes* , *Madame* , *la plus grande Reine du monde*. Il eſt certain qu'il faut neceſſairement dire ainſi , & non pas , *vostre Majeſté* , *Madame* , *eſt la plus grande Reine du monde* , qui ſeroit une expreſſion impertinente , tellement qu'en cet exemple on pourroit mettre *vous* , dans une lettre de douze lignes , & en quelques autres cas ſemblables , qui ſe pourroient preſenter.

Quant aux autres titres de grandeur , moindre que la Royale , on ne doit faire aucune difficulté de meſler l'un avec l'autre , noſtre langue ſ'eſtant reſervé cette liberté , que l'Italienne ny l'Eſpagnole n'ont pas , à cauſe que *vous* , en ces deux langues eſt un terme incompatible avec la civilité , ſur tous *vos* , en Eſpagnol , ce qui n'eſt pas en la noſtre. Les Latins ſont bien encore moins ceremonieux , qui diſent tousjours *tu* , à qui que ce ſoit , & il me ſemble que nous avons pris un milieu & un temperament bien raïſonnable entre ces deux extremitez , en donnant par honneur le nombre pluriel à une ſeule perſonne , quand nous luy diſons *vous* , & en évitant dans le commerce continuél de la vie , la fréquente & importune repetition des termes dont les Italiens & les Eſpagnols ſe ſervent en ſa place.

## OBSERVATION.

On a trouvé cette Remarque fort juſte.

## REMARQUE.

*S'il faut dire alte , ou halte.*

**F**aire *alte*. On demande ſ'il faut dire *alte* , ou *halte* , avec une *h*. Pour reſoudre la queſtion , il y en a qui

croient , qu'il faut avoir recours à l'étymologie du mot , tellement que ceux qui le dérivent de l'Allemand *halten* , qui veut dire *arrester* , soustiennent qu'il faut dire *halte* , avec une *h* aspirée , qui marque son origine , parce que *faire halte* , comme chacun sçait , ne signifie autre chose en terme de guerre , que *s'arrester dans la marche*. Les autres au contraire le font venir du Latin *altus* , c'est à dire *haut* , parce que quand on fait *alte* , on tient les piques hautes , d'où est venu le proverbe *haut le bois* , & par cette raison croient qu'il faut dire *alte* , sans aspiration. Mais ceux qui veulent qu'on l'aspire repliquent , que quand ainsi seroit , qu'il viendroit d'*altus* , dont ils ne demeurent pas d'accord , il ne s'ensuivroit pas pourtant qu'il fallust écrire ny prononcer *alte* , sans *h* , puis qu'estant certain que *haut* vient d'*altus* , on n'a pas laissé d'y mettre une *h* , qui s'aspire , ce qui est comme un préjugé , que si *alte* , venoit d'*altus* , il faudroit pareillement & à l'exemple de l'autre y mettre aussi une *h* , aspirante , de sorte qu'ils retournent ainsi l'argument contre leurs adversaires.

La plus saine & la plus commune opinion est , qu'il faut dire & écrire *alte* , sans *h* , & sans avoir aucun esgard à toutes les étymologies , qu'on pourroit rapporter au contraire ; car nous ne voudrions pas non plus en cette occasion nous servir de celles qui nous seroient favorables , n'y ayant pas lieu de recourir aux étymologies , lors que l'usage est déclaré , comme icy. Or est-il que je pose en fait , après le tesmoignage d'une quantité de personnes irréprochables , auquel je joins encore ma propre observation , que dans tous les livres , & dans toutes les relations qui se sont faites en ces dernières guerres , on n'a point veu *alte* , imprimé , ny écrit avec une *h*. Et ce n'est que depuis ce temps-là qu'on a commencé à écrire ce mot , dont M.

Coëffeteau n'a jamais osé se servir, n'estant pas encore en usage dans le beau stile, quoy que ce fust un terme bien nécessaire. Mais ce qui acheve de décider la question, c'est que ces mesmes tesmoins & une infinité d'autres, assurent aussi bien que moy, qu'ils ne l'ont jamais oüy aspirer; qu'ils ont tousjours entendu prononcer *faire alte* comme si l'on escrivoit *fair' alte*, en mangeant l'*e* de *faire*, par une apostrophe, ce qui ne se fait jamais devant l'*b*, aspirée, ou consone.

## OBSERVATION.

CE mot doit s'escrire avec une *b*, & elle s'aspire, *la halte fut longue*, & non pas *l'alte fut longue*. On croit que *halte* vient de l'Allemand *halten*, qui veut dire s'arrester.

## REMARQUE.

*S'il faut dire hampe, ou hante.*

ON demande encore s'il faut dire *la hampe*, ou *la hante d'une halebarde*. On dit l'un & l'autre, mais *hampe* est incomparablement meilleur & plus usité. Il est tellement en usage, que quelques-uns de la compagnie, où ce doute a esté proposé, s'estonnoient qu'on le demandast. Mais on a fait une responce qui peut servir en tous les doutes de cette nature. C'est ce que l'on demeure bien d'accord, que là où l'Usage est certain & déclaré, il n'y a point de question à faire, ny à hesiter, il le faut suivre; mais toutes les fois que l'on doute d'un mot, c'est un signe infailible que l'on doute de l'Usage. Il est donc vray, puis que l'on demande lequel est le meilleur de *hampe* ou de *hante*, que l'Usage en est douteux. Et ce doute, comme plusieurs autres, qui se voyent dans ces Remarques, ne procede d'autre chose, que de ce que l'oreille ne discerne



pas aisément si l'on prononce *hampe*, ou *hante*. J'ay esté tout de nouveau confirmé dans ce sentiment en une celebre compagnie, où l'on a proposé cette question, parce qu'encore que chacun lors qu'il opinoit, prononçast bien distinctement & bien hautement ou *hampe*, ou *hante*, & que tous les autres fussent bien attentifs à recueillir lequel des deux il disoit, néanmoins il le luy falloit faire repeter deux fois, & quelquefois trois pour le bien entendre, de sorte qu'on fut contraint d'opiner en ces termes, *hampe*, avec un *p*, est le meilleur. On dit aussi *hante*, avec un *t*. Si donc il est vray qu'il n'est pas aisé à l'oreille de distinguer *hampe* de *hante*, sans qu'on y ajouste ces paroles avec un *p*, ou avec un *t*, il ne faut pas s'estonner, si l'Usage en est douteux, veu mesme que ce n'est pas un mot dont l'Usage soit fort frequent, que parmy les gens de guerre dans l'infanterie. Outre que dans les livres qui traitent de l'art militaire, on le voit escrit tantost d'une façon & tantost de l'autre; mais les Auteurs, qui ont plus hanté la Cour, escrivent *hampe*, & non pas *hante*.

## OBSERVATION

**H** *Ante*, qui se disoit encore quelquefois du temps de M. de Vaugelas, n'est plus du tout en usage. Il faut dire *hampe*.

## REMARQUE.

*Sur*, & *dessus*.

**N**ous avons désja fait une Remarque sur ces prépositions *sur*, *dessus*, *sous*, *dessous*, *dans*, *dedans*, & quelques autres, & nous ne repeterons pas icy ce qui a esté dit, mais nous ajousterons une chose, qui a esté obmise. C'est qu'à la Regle que nous avons donnée, de n'employer

jamais pour prépositions ces composez *dessus*, *dessous*, *dedans*, & les autres, mais tousjours les simples comme *sur*, *sous*, & *dans*, nous avons mis une exception, qui est que quand ces composez sont precedez d'une autre préposition, alors il se faut servir des composez & non pas des simples. Par exemple, il faut dire *par dessus la teste*, & non pas *par sur la teste*, quoy qu'il faille dire *sur la teste*, & non pas *dessus la teste*, quand il n'y a point de préposition devant, comme est *par*. De mesme il faut dire *par dessous la table*, *par dedans l'Eglise*; & non pas *par sous la table*, ny *par dans l'Eglise*, quoy qu'il faille dire *sous la table*, & *dans l'Eglise*, quand il n'y a point de *par* devant.

Tout cela a désja esté dit, mais il estoit absolument necessaire de le repeter, pour faire entendre ce que nous y ajoutons, qui est qu'avec *de*, il en est de mesme qu'avec *par*, & ce qui me la fait remarquer, c'est la faute que j'ay trouvée dans un Auteur assez renommé, à qui elle est familiere. Il a sceu qu'il falloit se servir de ces prépositions simples, & non pas des composées, qui sont d'ordinaire adverbes & non pas prépositions: mais il n'a pas sceu, que quand il y a une autre préposition devant, il faut user des composées, qui deviennent prépositions, d'adverbes qu'elles estoient; il escrit donc tousjours par exemple, *il se leva de sur son lit*, au lieu de dire, *il se leva de dessus son lit*; *il ne fait que sortir de sous l'aile de la mere*, au lieu de dire, *il ne fait que sortir de dessous l'aile de la mere*, car ce *de* est une préposition qui respond à l'*ex*, ou à l'*e* des Latins, & il me semble qu'il n'y a que ces deux prépositions *par*, & *de*, où cette exception ait lieu. Et il ne faut pas objecter que l'on dit *au dessus de la teste*, *au dessous du genouil*, &c. parce qu'en ces exemples *dessus*, & *dessous*, & leurs semblables passent pour mots substantifiez, & non

pas pour prépositions. Les articles qui vont devant & derriere , en font des preuves infaillibles.

## OBSERVATION.

**I**L faut observer tout ce que dit M. de Vaugelas dans cette Remarque.

## REMARQUE.

*Qu'ainsi ne soit.*

**N**Ous avons remarqué de certaines façons de parler ; qui semblent dire tout le contraire de ce qu'on leur fait signifier. Celle-cy est de ce nombre ; car lors qu'il est question d'entrer en preuve d'une préposition , si je dis *Et qu'ainsi ne soit* , vous voyez *telle Et telle chose* , qui est comme on a accoustumé de parler, n'est-il pas vray qu'à l'examiner de près , il n'y a point de raison de dire *Et qu'ainsi ne soit* , & qu'au contraire il faut dire *Et qu'ainsi soit*. Cela est tellement vray , que tous les anciens l'escrivoient ainsi, & ces jours passez je le voyois encore dans Joachim du Belay. Neanmoins il y a plus de cinquante ans , que cette phrase est changée, & que l'on dit *Et qu'ainsi ne soit* , ou *Et qu'il ne soit ainsi* , & non pas *Et qu'ainsi soit* , ou *Et qu'il soit ainsi* , qui aujourd'huy ne feroient pas receus parmy ceux qui sçavent parler François. Il seroit mal-aisé d'en rendre aucune raison , puis que c'est contre la raison que cela se dit de cette sorte ; Se peut-il voir un plus bel exemple de la force ou de la tyrannie de l'Usage contre la raison ? Cependant ce sont ces choses là , qui font d'ordinaire la beauté des langues.

## OBSERVATION.

**I**L faut dire, & qu'ainsi ne soit, comme le porte la Remarque de M. de Vaugelas, supposé qu'on veuille encore se servir de cette façon de parler qui a fort vieilli.

## REMARQUE.

*Tout de mesme.*

**I**L faut considerer ce terme de comparaison en différentes façons ; car si l'on s'en sert en respondant à une interrogation, par exemple si l'on me demande, *l'autre est-il comme cela?* & que je responde *tout de mesme*; ce sera bien parler. Sans interrogation encore je diray fort bien, *vous voyez celui-là, l'autre est tout de mesme*, il n'y a point de stile si noble, où ce terme ne puisse entrer. Mais s'il y a une que après, comme *celuy-là est tout de mesme que l'autre*, il n'est pas absolument mauvais, mais il est extrêmement bas, & ne doit estre employé que dans le dernier de tous les stiles. Que si l'on m'objecte que dans le cours de ces Remarques, je m'en suis servy fort souvent de cette sorte, j'avoüeray franchement que j'ay failly en cela comme en beaucoup d'autres choses, & que je n'ay connu la faute dont j'avertis maintenant les autres, que depuis peu. Tellement qu'il faut en user selon cette Remarque, & non pas selon le mauvais exemple que j'en ay donné.

## OBSERVATION.

On a esté de l'avis de M. de Vaugelas.

*L'adjectif tout, avec plusieurs substantifs,*

**C** Et adjectif suivy de plusieurs substantifs dans la mesme construction du membre de la periode, veut estre repeté devant chaque substantif, par exemple il faut dire, *toute la Syrie, &) toute la Phenicie*, & non pas *toute la Syrie & la Phenicie*. Et non seulement le premier où *toute*, est repeté deux fois est meilleur, mais le dernier où il n'est employé qu'une fois est mauvais, & contre la pureté naturelle de nostre langue. Ç'a bien tousjours esté ma creance, mais ce seroit peu de chose si ce n'estoit aussi le sentiment de nos maistres. Que s'il y a plus de deux substantifs, c'est encore de mesme. Par exemple, un excellent Auteur a escrit *pour voir toutes les beautez, l'artifice, & les graces parfaitement employées*, il falloit dire *pour voir toutes les beautez, tout l'artifice, &) toutes les graces parfaitement employées*. Cela est hors de doute parmy les purs Escrivains. Il semble que les substantifs qui suivent soient jaloux du premier, s'ils ne marchent tous à mesme train, & si l'on ne les traite avec autant d'honneur, que celuy qui va devant. Et quand les deux substantifs sont de divers genre, la faute est inexcusable de ne pas repeter *tout*, comme par exemple de dire *il a perdu toute sa splendeur &) son lustre*, c'est sans doute mal parler, il faut dire, *il a perdu toute sa splendeur &) tout son lustre*.

Mais si les deux substantifs sont de mesme genre & synonymes, ou approchans, on demande s'il le faut repeter, comme si je dis, *il a perdu toute l'affection & l'inclination qu'il avoit pour moy*, diray-je mieux que si je disois *il a perdu toute l'affection, &) toute l'inclination qu'il avoit pour*

*moy* ? On répond que tous deux sont bons , & que la grande Regle des synonymes ou approchans , & des contraires ou differens a lieu icy , c'est à dire qu'aux mots contraires ou differens , il faut necessairement repeter *tout* , mais aux synonymes ou approchans , il n'est point necessaire , quoy que ce ne soit pas une faute de le repeter , comme c'en seroit une de ne le repeter pas aux contraires & aux differens ; car par exemple , si je disois , *il a oublié tout le bien & le mal que je luy ay fait* , je parlerois mal ; il faut dire de necessité , *il a oublié tout le bien & tout le mal que je luy ay fait* ; Aux differens de mesme ; *il a perdu toute l'affection & l'estime qu'il avoit pour moy* , n'est pas bien dit ; il faut dire , *il a perdu toute l'affection , & toute l'estime qu'il avoit pour moy* .

## OBSERVATION.

**I**L faut dire , *il a perdu toute l'affection & toute l'inclination qu'il avoit* , quoy que ces mots *affection & inclination* soient synonymes ou approchans.

## REMARQUE.

*Crainte , dans le préterit.*

**C**E mot employé avec le verbe auxiliaire dans les préterits , a si mauvaise grace , qu'il le faut éviter , y ayant peu d'endroits où l'on s'en puisse servir. L'exemple le va faire voir. *C'est une chose que j'ay toujours crainte*. Qui ne sent point la rudesse de ce mot ? sans doute elle provient de l'équivoque de ce participe qui sert aux préterits de son verbe avec le substantif *crainte* , lequel estant un mot que l'on oit dire à toute heure en cette signification , fait trouver l'autre estrange & sauvage , dans un usage different. Il y a pourtant quelques endroits , où il ne sonne-

roit pas mal , comme si l'on disoit , *plus crainte qu'aimée* , ce qui arrive en cet exemple , tant parce que le *plus* , qui va devant oste l'équivoque du nom , qu'à cause de l'opposition *qu'aimée* , qui luy donne & lumiere , & grace tout ensemble.

## OBSERVATION.

ON a esté de l'avis de M. de Vaugelas. *Plainte* est un substantif aussi usité que *crainte*. Cependant on n'est point blessé , quand on parle d'une femme d'entendre dire , *je l'ay plainte dans son malheur* , & si l'on dit *je l'ay toujours crainte* , cela fait peine à l'oreille.

## REMARQUE.

*De certains noms que nous avons en nostre langue , qui ont tout ensemble une signification active , & une passive.*

NOUS avons désja remarqué de certains mots qui ont la terminaison active & la signification passive , & d'autres qui ont la terminaison passive , & la signification active : Mais en voicy d'autres , qui ont un double usage , & une signification active & passive tout ensemble. Par exemple , *estime* , est un mot qui se dit avec le pronom possessif & de *l'estime que l'on a de moy* , & de *l'estime que j'ay d'un autre*. Voicy comment. *Mon estime n'est pas une chose dont vous puissiez tirer grand avantage*. icy , *estime* , est dans une signification active eu esgard à moy ; car il veut dire *l'estime que je fais de vous* , & si je dis *mon estime ne dépend pas de vous* , il est dans une signification passive ; car il veut dire *l'estime que l'on fait ou que l'on peut faire de moy*. Il en est de mesme de cet autre mot *ayde* , par exemple *mon ayde vous est inutile* , car icy il a un usa-

ge actif & veut dire, *l'aide que je vous puis donner*, & si je dis *venez à mon ayde*, il a un usage passif, & veut dire *l'ayde que l'on me donnera*, & non pas celle que je donneray. Ainsi de *secours*, *mon secours vous est inutile*, & *venez à mon secours*. Ainsi d'*opinion*; sans le possessif, comme *il est mort dans l'opinion de Copernicus*, a un sens actif, c'est à dire qu'*il avoit l'opinion de Copernicus*, & *il est mort dans l'opinion de sainteté* a un sens passif, qui veut dire, qu'*on a creu qu'il estoit mort saint*. Et ainsi de plusieurs autres. Cette observation est curieuse, & digne de celuy que j'ay nommé *un des plus grands Genies de nostre langue*. Je la tiens de luy avec plusieurs autres choses, qui rendront ces Remarques plus utiles & plus agreables; & pleust à Dieu qu'il les eust pû toutes voir, comme il eust fait sans doute, si son loisir eust secondé sa bonté, & si tout ce que nous avons d'excellens hommes en France pour les belles lettres & pour l'exquise érudition, ne partageoient tout son temps avec son Heroine, avec ses amis, & l'élite de la Cour.

## OBSERVATION.

ON a approuvé ce que dit M. de Vaugelas sur ces deux mots *aide* & *secours*, qui ont tous deux un usage actif, & un usage passif; mais on ne croit pas que ce soit bien parler que de dire, *mon estime ne dépend point de vous*, pour *l'estime qu'on peut avoir pour moy*. On ne dit pas bien non plus, *il est mort dans l'opinion de sainteté*, il faut dire, *en opinion de sainteté*, ou plustost *en odeur de sainteté*.

## REMARQUE.

*Prendre à tesmoin.*

ON demande s'il faut dire *je vous prens tous à tesmoin*, ou *je vous prens tous à tesmoins* avec une *s*,



au pluriel. Cette question fut faite dans une celebre compagnie, où tout d'une voix on fut d'avis, qu'il falloit dire, *je vous prens tous à tefmoin*, au fingulier. Quelques-uns seulement ajoufterent, qu'ils ne condamneroient pas tout à fait le pluriel à *tesmoins*, mais que l'autre estoit incomparablement meilleur, & plus François. Celuy qui propofa le doute trouvant tout le monde d'une opinion, comme d'une chose indubitable, fit bien voir neanmoins qu'il y avoit lieu de douter. Il avoit pour luy la regle ordinaire, qui veut qu'après *tous*, au pluriel, le fubstantif qui s'y rapporte, foit pluriel auffi. Et de fait, on ne diroit jamais *je vous reçois tous pour tefmoin*, mais *pour tefmoins*. A cela on respondoit, qu'il n'estoit pas icy question de la regle ny de l'exemple, mais de l'Usage, qui vouloit que l'on dift à *tefmoin*, & non pas à *tesmoins*. Sa replique sembloit encore plus forte; car il difoit que si c'estoit l'Usage, il donnoit les mains; mais que c'estoit là le nœud de la question, de fçavoir si c'estoit l'Usage où non, parce que l'*s*, finale n'ayant gueres accoustumé de se prononcer en nostre langue, & particulierement en ce mot, où l'on n'apperçoit comme point de difference pour la prononciation entre le fingulier & le pluriel; car *un faux tefmoin* & *les faux tefmoins*, se prononcent tous deux également fans *s*, on ne pouvoit pas determiner si l'Usage estoit pour *tefmoin*, ou pour *tesmoins*; Et par consequent l'Usage n'estant point déclaré, il s'en falloit tenir à la grammaire & à l'analogie, aufquelles on a accoustumé d'avoir recours, dans ces incertitudes; *in dubiis vocibus*, dit un grand homme, *analogiam loquendi magistram ac ducem sequemur*, & ainsi il falloit dire à *tesmoins*, & non pas à *tefmoin*. A cette replique on reparti qu'à *tefmoin*, se prenoit là adverbialement, & indeclinablement, comme nous en avons plusieurs exem-

ples en nostre langue, qui sont semez dans ces Remarques, & entre autres celuy-cy, *elle se fait fort de cela, & ils se font fort*, & non pas *elle se fait forte, ny ils se font forts*. Et pour ne fortir pas mesme de la phrase, dont il s'agit, on allegua pour une preuve convaincante de cette adverbialité, s'il faut user de ce mot, que nous disons, *je vous prens tous à partie*, au singulier, & non pas *je vous prens tous à parties*, au pluriel, & que cela est si vray qu'il n'y a personne qui en doute. On y en ajoustoit encore un autre, qui est *je vous prens tous à garent*, & non pas *à garens*. Sans ces deux exemples, j'aurois esté d'avis d'une chose dont je ne m'avisay pas alors ny personne, mais qui m'est tombée depuis dans l'esprit, qui est que *tesmoin*, en cet endroit-là, signifie *tesmoignage*; Et il ne faut point d'autre preuve pour faire voir qu'il se prend quelquefois pour cela que cette clause si ordinaire *en tesmoin dequoy j'ay signé la presente*, où l'on ne peut pas dire, que *tesmoin*, ne signifie *tesmoignage*, si l'on veut que ces mots ayent quelque sens. Mais ces autres deux *à partie*, & *à garent*, me ferment la bouche. Ce mot *tesmoin*, est encore indeclinable, & comme adverbe en cette phrase, *tesmoin tous les anciens Philosophes, tesmoin tous les Peres de l'antiquité*; car assurément il faut dire *tesmoin*, & non pas *tesmoins*, comme l'on dit *excepté*, ou *reservé cent personnes*, & non pas *exceptées*, ou *reservées cent personnes*. Ce qui confirme extrêmement, qu'en cette phrase *les prendre tous à tesmoin*, *tesmoin*, est adverbial & indeclinable.

## OBSERVATION.

ON a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur cette Remarque. On n'a pas pourtant trouvé qu'il eust lieu de dire qu'on n'apperçoit point de difference pour la prononciation entre *un faux tesmoin*, & *les faux tesmoins*. La dernière syllabe de *tesmoin*

au singulier est breve, & elle est longue dans *tesmoins* au pluriel.

## REMARQUE.

*Pardonnable.*

ON abuse souvent de ces adjectifs verbaux. Nous avons fait une Remarque de ceux-là, qui est *faisable*, qu'un Auteur celebre a employé pour une chose qu'on a permission de faire, quoy qu'il n'ait jamais cette signification, & qu'il veuille dire seulement *ce qui est possible*, & non pas *ce qui est permis*. J'ay veu un autre Auteur abuser aussi d'un autre adjectif verbal, qui est *pardonnable*; car il dit *je ne serois pas pardonnable*, pour dire *je ne serois pas digne de pardon*, ou *je ne meriterois point de pardon*. *Pardonnable* ne se dit jamais des personnes, mais seulement des choses, comme *cette faute n'est point pardonnable*, *cela ne seroit pas pardonnable*, & non pas *je ne serois pas pardonnable*.

*Excusable*, se dit & des personnes & des choses, comme *vous n'etes pas excusable*, & *c'est une faute qui n'est pas excusable*. *Consolable* & *inconsolable*, se disent & de la douleur & de la personne affligée.

## OBSERVATION.

ON a désja dit dans une des Remarques précédentes, que *faisable* se disoit, & pour ce qu'*il est permis*, & pour ce qu'*il est possible de faire*. M. de Vaugelas a parlé fort juste, sur l'employ de ces deux mots *pardonnable* & *excusable*; mais on ne croit pas que *Consolable* se dise de la douleur aussi bien que la personne affligée.

REMARQUE.

## REMARQUE.

*Qu'il y a une grande difference entre la pureté & la netteté du stile. Et premierement , de la pureté.*

**L**A plupart du monde confond ces deux choses , qui neanmoins sont fort differentes & n'ont rien de commun. La pureté du langage & du stile consiste *aux mots , aux phrases , aux particules , & en la syntaxe.* Et la netteté ne regarde que *l'arrangement , la structure , ou la situation des mots , & tout ce qui contribue à la clarté de l'expression.* Examinons maintenant par le menu l'un & l'autre , & pour commencer par *la pureté* , voyons les quatre parties qui la composent , mais auparavant disons , qu'il n'y a qu'à éviter le barbarisme & le solecisme pour écrire purement. Le barbarisme est *aux mots , aux phrases , & aux particules* ; & le solecisme est *aux déclinaisons , aux conjugaisons , & en la construction.*

## OBSERVATION.

**O**N n'a trouvé rien à dire sur cette remarque ni sur les autres observations suivantes de M. de Vaugelas. Elles sont très judicieuses , & chacun en doit profiter selon son genie.

## REMARQUE.

*Du barbarisme , premier vice contre la pureté.*

**P**OUR les mots , on peut commettre un barbarisme en plusieurs façons , ou en disant un mot qui n'est point François , comme *pache* , pour *paîte* , ou *paction* , ou un mot qui est François en un sens & non pas en l'autre , comme *lent* pour *humide* ; *sortir* pour *partir* , ou qui a esté

en usage autrefois , mais qui ne l'est plus , comme *ains* , comme *ainsi soit* , & une infinité d'autres , ou enfin un mot , qui est encore si nouveau , & si peu estably par l'Usage , qu'il passe pour barbarisme , à moins que d'estre adoucy par un , *s'il faut ainsi parler* , *si j'ose user de ce mot* , ou quelque autre terme semblable , comme nous avons dit ailleurs ; Ou bien en se servant d'un adverbe pour une préposition , comme de dire *dessus la table* , pour *sur la table* , *dessous le lit* , pour *sous le lit* , *dedans le lit* , pour *dans le lit* ; ou en disant au pluriel un nom , qui ne se dit bien qu'au singulier , comme *bonheurs* , ou au contraire , comme *delice* , pour *delices* .

*Pour les phrases* , en usant d'une phrase , qui n'est pas Françoisse , comme *élever les mains vers le Ciel* , au lieu de dire *lever les mains au Ciel* ; *Je m'en suis fait pour cent pistoles* , comme disent les Gascons , pour dire *j'ay perdu cent pistoles au jeu* . Non pas qu'il ne soit permis de faire quelquefois des phrases nouvelles avec les precautions que nous avons marquées en quelque endroit de ce livre , au lieu qu'il n'est jamais permis de faire de nouveaux mots , nonobstant cet oracle Latin ,

*Licuit sempérque licebit*

*Signatum presente nota producere verbum :*

parce que cela est bon en la langue Latine , & plus encore en la Grecque , mais non pas en la nostre , où jamais cette hardiesse n'a reüssi à qui que ce soit , au moins en écrivant ; car en parlant on sçait bien qu'il y a de certains mots que l'on peut former sur le champ , comme *brusqueté* , *inaction* , *impolitesse* , & d'ordinaire les verbaux qui terminent en *ent* comme *criment* , *pleurement ronflement* , & encore n'est-ce qu'en raillerie . Outre que ce passage du Poëte ne permet que d'estendre des mots qui sont

désja faits , & non pas d'en faire de tout nouveaux , qui est ce qui ne nous est point du tout permis , tefmoin e mauvais succès qu'ont eu tous les mots que Ronfard , Monsieur du Vair & plusieurs autres grands personnages ont inventez pensant enrichir nostre langue : Mais en matiere de phrases c'est un barbarisme pour l'ordinaire de quitter celles qui sont naturelles & usitées par tous les bons Auteurs , pour en faire à sa fantaisie de toutes entieres , ou changer en partie celles qui sont de la langue , & de l'Usage.

C'est aussi un barbarisme de phrases , que d'user de celles qui ont esté en usage autrefois , mais qui ne le sont plus , comme vous en pouvez voir un grand nombre dans Amyot. Et encore d'user de celles qui ne sont presque que de naistre , & que l'usage n'a pas encore bien autorisées.

Pour les particules , c'est un barbarisme de laisser celles qu'il faut mettre. Il en faut donner des exemples en toutes les parties de l'Oraison , qui en sont capables , comme aux articles , aux pronoms , aux adverbes & aux prépositions. Aux articles , si l'on dit , *les peres & meres sont obligez* , &c. au lieu de dire *les peres & les meres sont obligez* ; si l'on dit *pour les aimer & cherir* au lieu de dire *pour les aimer & les cherir* ; si l'on dit , *ils sont obligez de faire & dire tout ce qu'ils pourront* , au lieu de , *ils sont obligez de faire & de dire* ; si l'on dit *avant que mourir* , au lieu de dire *avant que de mourir* ; & ainsi de beaucoup d'autres.

Aux pronoms , si par exemple on dit , *aussi tost cette lettre receuë , ne manquerez de faire telle chose* , au lieu de dire *vous ne manquerez* , si l'on dit *ses pere & mere* , au lieu de dire *son pere & sa mere* ; *ses habits & joyaux* , au lieu de dire *ses habits & ses joyaux* ; si l'on dit , *nos amis & ennemis* , au lieu de dire *nos amis & nos ennemis*.

*Aux ad-verbès*, si l'on dit par exemple, *il ne manquera de faire son devoir*, au lieu de dire, *il ne manquera pas* ou *il ne manquera point de faire son devoir*; car c'est une espece de barbarisme insupportable en nostre langue, que d'omettre les *pas*, & les *point*, où ils sont necessaires; si l'on dit, *il est si riche & liberal*, au lieu de dire, *il est si riche, & si liberal*, si l'on dit, *il est plus juste & facile de faire telle chose*, au lieu de dire, *il est plus juste & plus facile de faire*, & ainsi de plusieurs autres.

*Aux prépositions*, comme si l'on dit, *par avarice & orgueil*, au lieu de dire *par avarice & par orgueil*; si l'on dit, *se venger sur l'un & l'autre*, au lieu de dire, *sur l'un & sur l'autre*, & plusieurs autres semblables.

Mais c'est une autre sorte de barbarisme, de *mettre des particules où il n'en faut point*. Il est vray qu'il n'arrive que tres-rarement en comparaison de l'autre, qui les omet quand il les faut mettre, ce vice estant tres-commun parmy la foule des mauvais Ecrivains. Voicy quelques exemples des particules, comme si l'on dit *du depuis*, pour dire *depuis*; *en après*, ou *par après*, pour *après*; si l'on dit, *il supplioit avec des larmes*, au lieu de dire *avec larmes*, & quelques autres semblables. Voila quand au barbarisme.

## REMARQUE.

*Du solecisme, second vice contre la pureté.*

**E**T pour le solecisme, qui a lieu *dans les declinaisons, dans les conjugaisons, & dans la construction*, voicy des exemples de tous les trois. *Aux declinaisons*, par exemple si l'on dit *les esvantaux*, au lieu de dire, *les esvantaills*, ou *les esmail's*, au lieu de dire, *les esmaux*, mais il est tres-rare en ce genre, & il n'y en a comme point.

*Aux conjugaisons*, il a bien plus d'estenduë; car combien y en a-t-il qui y pechent en parlant, mettant des *i*, pour des *a*, & des *a* pour des *i*, comme on fait en plusieurs endroits du préterit simple, quand on dit par exemple *j'allu*, pour *j'allay*, *il allit*, pour *il alla*, & en un autre temps *nous allissions*, pour *nous allassions*; J'ay dit en parlant, parce qu'en escrivant, je n'ay point encore veu de si monstrueux Escrivains, qui fasse des fautes si enormes. Combien y en a-t-il qui disent *j'ay sentu*, pour *j'ay senty*, *cueillit* & *recueillit*, pour *cueille*, & *recueille*, *conduit*, *reduit*, au préterit définy, pour *conduisit*, & *reduisit*, *faisons* à l'optatif, & au subjonctif pour *fassions*, *vous medites*, pour *vous medisez*, *il faillira faire*, pour *il faudra faire*. Toute la Normandie dit ce dernier. *Resoudons*, pour *resolvons*; car le *d*, du verbe *resoudre*, ne se garde point dans la conjugaison, que là où il y a une *r* après, comme *resoudray*, *resoudrois*, &c. & une grande quantité d'autres de cette nature qu'on trouvera femez par cy, par là dans mes remarques.

Tout cela sont des fautes contre la pureté du langage; Quelques-uns disputent s'il les faut appeller solecismes, ou barbarismes; mais n'estant question que du nom, il importe peu; car que ce soit l'un, ou que ce soit l'autre, il le faut également éviter pour parler & escrire purement, quoy que selon mon avis on doive plustost appeller solecisme que barbarisme des fautes dans les déclinaisons, & dans les conjugaisons, puis qu'elles sont une partie principale de la Grammaire, contre laquelle il me semble qu'on ne peut pecher, que ce ne soit proprement un solecisme.

Quand au solecisme qui se fait *dans la construction*, il comprend toutes les fautes qui se commettent contre les



regles de la syntaxe ; *aux articles , aux noms , aux pronoms , aux verbes , aux participes , & aux prépositions* ; mais il faut noter, que ce n'est qu'en tant qu'un mot a du rapport à un autre, parce qu'estant considéré seul en soy mesme c'est un solecisme d'un mot, ou mal décliné, ou mal conjugué, & non pas un solecisme de construction, ou de syntaxe.

*Aux articles*, en les mettant quand il ne les faut pas mettre, comme quand on dit de là Loire, *je n'ay point de l'argent*, au lieu de dire *je n'ay point d'argent*, ou en ne les mettant pas quand il les faut mettre comme quand on dit *j'ay d'argent*, au lieu de dire, *j'ay de l'argent*.

*Aux noms*, comme de faire masculin un nom qui est féminin, par exemple si l'on dit *un grand erreur*, au lieu de dire *une grande erreur*, ou de faire féminin un nom qui est masculin, comme de dire *la navire*, que l'on disoit autrefois, au lieu de dire *le navire*.

*Aux pronoms* de mesme, comme quand toutes les femmes & de la Cour & de la ville disent à Paris en parlant de femmes, *ils y ont esté, ils y sont*, au lieu de dire *elles y ont esté, elles y sont*, & *j'iray avec eux*, au lieu de dire *avec elles*. Ou bien quand on met un pronom singulier avec un pluriel, comme quand on dit, *il faut que ces gens là prennent garde à soy*, au lieu de dire *prennent garde à eux*. Ou bien quand on se sert du pronom relatif *qui* en certains cas au lieu du pronom *lequel*, comme quand on dit *c'est un ouvrage à qui l'on donne de grandes loüanges, c'est une table sur qui je me couche* au lieu de dire, *c'est un ouvrage auquel on donne de grandes loüanges, c'est une table, sur laquelle je me couche*, & mieux encore, *où je me couche*.

*Aux verbes*, par exemple, quand le participe passif du préterit ne répond pas au genre & au nombre du substantif, qui le précède, comme si l'on dit *la lettre que j'ay receu*,

au lieu de dire *la lettre que j'ay receuë*, & *les maux que vous m'avez fait*, au lieu de dire *les maux que vous m'avez faits*. Ou quand on manque dans ces préterits composez en quelqu'une des façons que j'ay remarquées en son lieu, j'entens de celles qui ne sont point contestées, & qui passent pour fautes sans contredit. Ou quand on met le verbe au singulier après un nom collectif qui est suivy d'un genitif pluriel, comme si l'on dit, *une infinité de gens se perd*, au lieu de dire *se perdent*, ou bien au contraire quand le genitif est singulier, comme *une infinité de monde se perdent*, au lieu de dire *se perd*, & en beaucoup d'aures façons encore, qui seroient trop longues à mettre icy, & dont plusieurs ont esté touchées dans ces Remarques.

*Aux participes*, comme quand on les employe au lieu des gerondifs, par exemple si je dis *les hommes ayans reconnu*, au lieu de dire *ayant reconnu*, au gerondif, qui est indeclinable en François. Ou quand on joint les participes pluriels terminez en *ans*, qui sont masculins avec des feminins, comme *les femmes ayans leurs maris*; En cette exemple *ayans*, au pluriel ne peut convenir avec *femmes*, qui est féminin, & l'on ne peut dire *ayants*, qui n'est pas François. Il faut dire *ayant*, au gerondif. Il en est de mesme d'*estant*; car il ne faut pas dire *les hommes estans maris*, mais *estant marris*, ny *les femmes estans marries*, mais *estant marries*. Et aux verbes actifs, il ne faut pas se servir pour les feminins, du participe masculin, comme par exemple il ne faut pas dire, *c'est une femme si ponctuelle et) si examinant toutes choses*; car asseurement le participe present actif, comme *examinant*, n'est point du genre commun, mais seulement masculin, & ne convient point à la femme. Voyez la Remarque, que j'en ay faite, où l'on trouvera comme il faut dire. Ou enfin, quand on ne don-

ne pas au participe le régime de son verbe, comme si en ces verbes *prier*, *favoriser*, qui ne régissent plus maintenant que l'accusatif, on faisoit regir le datif à leurs participes, & que l'on dist par exemple *priaient à Dieu*, & *favorisant à son amy*. Et enfin *aux prépositions*, quand on leur donne des articles, qui ne leur conviennent pas, comme quand on dit *au travers le corps*, au lieu de dire, *à travers du corps*, ou *à travers le corps*. Et c'estoit encore un solecisme du temps de M. Coëffeteau de dire *à travers du corps*, mais aujourd'huy l'Usage commence à l'autoriser, quoy que les meilleurs Autheurs ne s'en servent point encore, & que je ne voudrois pas estre des premiers à m'en servir. C'est encore un solecisme dans les prépositions de dire par exemple *après le Palais*, au lieu de dire *après du Palais*. Mais le plus grand & le plus grossier de tous, c'est de mettre l'article de l'ablatif pluriel après la préposition, *en*, comme par exemple de dire, *en les affaires du monde* au lieu de dire *aux affaires du monde*, ce qui est pourtant familier à un Escrivain moderne, qui d'ailleurs est digne de recommandation.

## REMARQUE.

### *De la netteté du stile.*

**A**Près avoir parlé de la pureté, il reste à parler de la netteté du stile, laquelle consiste comme j'ay dit, en l'arrangement des mots, & en tout ce qui rend l'expression claire & nette; car je n'entens pas traiter icy de la netteté du raisonnement qui est la partie essentielle du discours, sans laquelle avec toute la pureté & la netteté de langage on est insupportable, la raison n'estant pas moins essentielle au stile, qu'à l'homme. Un langage pur, est

est ce que Quintilien appelle *emendata oratio*, & un langage net, ce qu'il appelle, *dilucida oratio*. Ce sont deux choses si différentes, qu'il y a une infinité de gens, qui écrivent nettement, c'est à dire clairement & intelligiblement en toutes sortes de matieres, s'expliquant si bien qu'à la simple lecture on conçoit leur intention, & néanmoins il n'y a rien de si impur que leur langage. Comme au contraire, il y en a qui écrivent purement, c'est à dire sans barbarisme & sans solecisme, & qui néanmoins arrangent si mal leurs paroles & leurs periodes, & embarrassent tellement leur stile, qu'on a peine à les entendre. Mais le nombre de ces derniers est fort petit en comparaison de celui des autres, qui est presque infiny. Il est vray que ceux qui n'écrivent pas purement, mais qui écrivent nettement ont cette avantage sur les autres, qu'ils peuvent apprendre la pureté du langage par la lecture des bons Auteurs, & par la frequentation des personnes sçavantes en cette matiere; au lieu que ceux qui n'écrivent pas nettement en ce qui est de l'arrangement des mots, sont presque incorrigibles, soit que ce défaut de les mal arranger procede du vice de l'oreille, ou de celui de l'imagination, ou de tous les deux ensemble, qui sont deux choses que l'art donne rarement, quand la nature les refuse. Un des plus celebres Auteurs de nostre temps que l'on consultoit comme l'oracle de la pureté du langage, & qui sans doute y a extrêmement contribué, n'a pourtant jamais connu la netteté du stile, soit en la situation des paroles, soit en la forme & en la mesure des periodes, pechant d'ordinaire en toutes ces parties, & ne pouvant seulement comprendre ce que c'estoit que d'avoir le stile formé qui en effet n'est autre chose que de bien arranger ses paroles, & de bien former & lier ses periodes. Sans doute cela luy

venoit de ce qu'il n'estoit né qu'à exceller dans la poësie, & de ce tour incomparable de vers, qui pour avoir fait tort à sa prose, ne laisseront pas de le rendre immortel? Je dois ce sentiment à sa memoire, qui m'est en singuliere veneration, mais je dois aussi ce service au public d'avertir ceux qui ont raison de l'imiter en d'autres choses, de ne l'imiter pas en celle-cy.

Donnons des exemples de ces transpositions *si vous réserverez l'honneur de vos bonnes graces à celuy qui les desire avec plus d'affection, je ne pense point qu'il y en ait un, qui plus que luy se doive justement promettre la gloire d'y parvenir.* Voyez je vous prie l'embaras de ces dernieres paroles, qui sont après le second *qui, qui plus que luy se doive justement promettre la gloire d'y parvenir*, au lieu de dire, *qui doit e plus justement que luy se promettre la gloire, &c.* ou bien *qui plus justement que luy se doive promettre la gloire.* En voicy un autre: *ils firent les uns & les autres si bien*, au lieu de dire *ils firent si bien les uns, & les autres*, ou *les uns & les autres firent si bien.* Et encore celuy-cy. *C'estoit du bled que les Siciliens en l'honneur de C. Flaminius & de son pere avoient fait apporter de Rome*, au lieu de dire *du bled que les Siciliens avoient fait apporter de Rome en l'honneur de C. Flaminius & de son pere.* Et celuy-cy encore, *entre les personnes que vostre bienveillance a par le passé jamais obligées*, au lieu de dire, *que vostre bienveillance a jamais obligées par le passé*, ou bien *entre les personnes que vostre bienveillance a jamais obligées*, sans ajouster *par le passé*, & encore, où est allée cette crainte de Dieu, *qui si exactement vous a tousjours fait conformer à ses volontez?* au lieu de dire *qui vous a tousjours fait conformer si exactement à ses volontez*; car cet exactement, ne se rapporte point à la crainte de Dieu, qui vous

*a toujours fait*, mais à *conformer*, qui se rapporte à la personne à qui l'Autheur parle, & cependant de la façon qu'il est situé, il ne se peut joindre avec *conformer*.

C'est donc le premier vice opposé à la netteté du stile, que la mauvaise situation des mots. Il y en a de deux sortes, l'une simple, comme est celle de tous les exemples que nous venons de donner, que j'appelle ainsi non pas qu'elle soit la moins vicieuse, car au contraire, c'est celle qui l'est davantage & qui se fait le plus remarquer, mais parce que les mots y sont simplement transposés & considerez en eux-mêmes sans avoir aucun rapport aux autres mots, & sans blesser en rien la construction grammaticale, comme en l'exemple allegué, *il n'y en a point qui plus que luy se doive justement promettre la gloire, &c.* ces mots, *plus que luy*, qui sont si mal situés, ne choquent point pourtant la syntaxe ny les regles de la Grammaire, parce qu'ils n'ont aucun rapport vicieux ny avec ceux qui précédent, ny avec ceux qui suivent, mais seulement ont tout leur défaut en eux-mêmes. Au lieu que l'autre espece de mauvaise situation, n'est vicieuse que selon le rapport qu'elle a aux autres mots, comme par exemple si je dis *il ne se peut taire, ny parler*, je ne parle pas nettement, il faut dire *il ne peut se taire ny parler*, parce qu'encore qu'*il ne se peut taire*, soit bien dit, à s'arrester là, & mieux dit que ne seroit, *il ne peut se taire*, qui pourtant ne seroit pas mauvais. mais moins bon que l'autre, à cause qu'il est beaucoup moins dans l'Usage, si est-ce qu'estant suivy d'un autre verbe, & ne s'arrestant pas là, il faut arranger les paroles en sorte que le verbe qui regit les deux infinitifs, ait sa construction nette avec l'un & avec l'autre. Ce qui ne se fait pas en cet exemple; car *peut*, est le verbe qui regit les deux infinitifs *taire & parler*, & il n'est pas possible qu'il les

regisse comme il faut , qu'en mettant *se* , après *peut* , & disant *il ne peut se taire ny parler* ; parce que *se peut* , ne s'accorde point icy avec *parler*. Que si le second infinitif veut la mesme construction que le premier, comme *il ne se peut taire ny fascher* , alors il faut dire *il ne se peut taire* , & non pas *il ne peut se taire* , tant à cause que cette façon de parler , *il ne se peut taire* , est meilleure comme plus usitée , que l'autre , & que rien n'empesche qu'on n'en use , puis qu'elle convient aux deux infinitifs , que parce que ce seroit mal parler de dire *il ne peut se taire ny fascher* , & qu'il faut dire *il ne peut se taire ny se fascher*. Je pourrois bien alleguer d'autres exemples , mais je veux abreger ce discours , en ajoustant seulement qu'il y a cette difference entre ces deux especes de mauvaise situation , que la premiere choque l'oreille & non pas la construction grammaticale , & que la derniere au contraire , choque la construction grammaticale , & non pas l'oreille si elle n'est sçavante & delicate en ces matieres.

Le second vice contre *la netteté du stile* , c'est la mauvaise structure , & il y en a de plusieurs sortes. Mais avant que de les dire , on remarquera qu'il y a cette difference entre la mauvaise situation , & la mauvaise structure , qu'en la premiere il n'y a rien à ajouster ny à diminuer , mais seulement à changer & mettre en un lieu ce qui est en un autre , hors de sa situation naturelle ; Au lieu qu'en la mauvaise structure il y a tousjours quelque chose à ajouster , ou à diminuer ou à changer non pas simplement pour le lieu , mais pour les mots. Voyons-en maintenant des exemples de toutes les façons. Et premierement pour *ajouster* , en voicy un beau que je trouvoy hier à l'ouverture d'un livre *selon le sentiment du plus c. pub'le d'en juger de tous les Grecs*. Je dis que ce n'est pas escrire nette-

ment , parce que ces mots *de tous les Grecs* ; sont trop esloignez de *capable* , duquel ils sont regis & veulent estre mis immediatement après. Qui si vous les mettez immediatement après *capable* , & que vous disiez *selon le sentiment du plus capable de tous les Grecs d'en juger* , vous n'escrivrez pas encore nettement , parce que ces mots *d'en juger* , veulent estre mis immediatement après *capable* , dont il est regi , & comme ils ne peuvent pas tous deux remplir cette mesme place , il s'ensuit que cette expression ne peut estre nette , qu'en ajoustant quelques paroles , & disant ainsi *selon le sentiment de celuy de tous les Grecs , qui estoit le plus capable d'en juger*. Pour diminuer , en voicy un du mesme Autheur , *en cela plusieurs abusent tous les iours merveilleusement de leur loisir*. Cela n'est pas escrit nettement , il y a trop de mots pour un seul verbe ; car les verbes dans les periodes ou dans leurs membres sont comme la chaux , & les autres parties de l'Oraison , comme le sable , de sorte que lors qu'on environne un verbe seul de plusieurs mots , on peut dire que c'est du sable sans chaux , *arena sine calce* , comme l'Empereur Caligula appelloit le stile de Seneque. Dont pour former cette periode *en cela plusieurs abusent tous les iours merveilleusement de leur loisir* , & la rendre nette , il en faut oster quelque chose , & dire *en cela plusieurs abusent tous les jours de leur loisir* , ou *en cela plusieurs abusent merveilleusement de leur loisir*.

Pour *changer* , non pas de lieu , mais de mot , en voicy un exemple ; car pour abreger il suffit d'en donner un , *il travaille extrêmement proprement*. J'entens tous les jours à la Cour de ces façons de parler , où l'on joint deux adverbess de mesme terminaison , & je m'estonne que ceux qui le disent ne s'apperçoivent point d'une si grande rudesse.



Mais outre cela , c'est encore un vice contre la netteté , qui demande que l'on change un de ces adverbès , & que l'on die *il travaille fort proprement*. On peut aussi se fervir de *tres-superlatif*, & au lieu de dire *il escrit extrêmement élégamment* , on dira *il est escrit fort élégamment* ou *tres-élegamment* ; mais deux adverbès de suite de cette mesme terminaïson sont contraires à la netteté.

Mais c'est encore un autre vice bien plus grand contre la netteté de donner un mesme regime à deux verbes qui demandent deux regimes differens , comme de dire *il a embrassé & donné le baiser de paix à son fils* ; car *embrassé* , veut un accusatif , & *donné* un datif. Il faut donc mettre deux verbes qui ayent mesme regime , comme *il a embrassé & baisé son fils*. Ce mesme vice se peut encore rencontrer dans les divers genres des noms.

## REMARQUE.

### *Des équivoques.*

**L**E plus grand de tous les vices contre la netteté , ce sont les équivoques , dont la plus-part se forment par les pronoms relatifs , demonstratifs , & possessifs ; les exemples en sont si frequens dans nos communs Escrivains , qu'il est superflu d'en donner ; néanmoins comme ils sont mieux entendre les choses , j'en donneray un de chacun ; du relatif , comme *c'est le fils de cette femme , qui a fait tant de mal*. On ne sçait si ce *qui* , se rapporte à *fils* , ou à *femme* , de sorte que si l'on veut qu'il se rapporte au *fils* , il faut mettre *lequel* , au lieu de *qui* , afin que le genre masculin oste l'équivoque. En l'autre relatif de mesme. En voicy un bel exemple d'un celebre Auteur , *qui trouverez-vous , qui de soy-mesme ait borné sa domination , &*

*n'ait perdu la vie sans quelque dessein de l'estendre plus avant* ? Au sens on voit bien que *l'estendre* se rapporte à *domination*, & non pas à *vie*, mais parce qu'*estendre*, est propre aux deux substantifs qui le précédent, & que *vie* est le plus proche, il fait équivoque & obscurité. Il y en a encore un autre bel exemple dans le mesme Escrivain, *je vois bien que de trouver de la recommandation aux paroles, c'est chose que malaisément je puis esperer de ma fortune; Voila pourquoy je la cherche aux effets*. Cela est équivoque; car selon le sens il se rapporte à *recommandation*, & selon la construction des paroles il se rapporte à *fortune*, qui est le substantif le plus proche, & qui convient à *fortune*, aussi bien qu'à *recommandation*.

*Aux pronoms possessifs*, comme *il a tousjours aimé cette personne au milieu de son adversité*. *Ce son* est équivoque; car on ne scait s'il se rapporte à *cette personne*, ou à *il*, qui est *celuy qui a aimé*. Quel remede? il faut donner un autre tour à la phrase, ou la changer.

*Aux demonstratifs*, comme dans cet exemple tiré d'un celebre Autheur escrivant pour une femme, *ce sont deux choses que mal aisément les paroles seront capables de vous représenter, toutefois puis qu'à faute de mieux, je suis contrainte de les employer, vous me ferez s'il vous plait cet honneur de les en croire, & vous assurer, Monsieur, qu'entre celles que vostre bienveillance a par le passé jamais obligée, & qu'elle obligera jamais à l'avenir, il n'y en a pas une à qui je ne me fasse avec raison ceder la gloire d'estre vostre bien humble servante*. Qui ne voit que ces mots qu'entre celles font une équivoque notable, & qu'il n'y a personne qui ne les entendist *des paroles*, dont il a tousjours parlé auparavant, & néanmoins elles ne s'entendent de rien moins que cela, mais *des personnes*, c'est pourquoy il faut dire qu'entre les personnes.

*Les équivoques*, se font auffi quand un mot qui est entre deux autres se peut rapporter à tous les deux, comme en cette période d'un celebre Auteur, *mais comme je passeray par dessus ce qui ne sert de rien, aussi veux-je bien particulièrement traiter ce qui me semblera necessaire.* Le *bien*, se rapporte à *particulièrement*, & non pas à *veux-je*, c'est pourquoy pour escrire nettement, il falloit mettre, *aussi veux-je traiter bien particulièrement*, &c. & non pas *aussi veux-je bien particulièrement traiter.*

*Les équivoques*, se font encore quand on met quelques mots entre ceux qui ont du rapport ensemble, & que néanmoins les derniers se peuvent rapporter à ceux qui sont entre deux. L'exemple le va faire entendre, comme, si l'on dit *l'Orateur arrive à sa fin. qui est de persuader, d'une façon toute particuliere, &c.* L'intention de celui qui parle ainsi, est que ces mots *d'une façon toute particuliere*, se rapportent à ceux-cy *arrive à sa fin*, & néanmoins comme ils sont placez, il semble qu'ils se rapportent à *persuader*. Il faudroit donc dire *l'Orateur arrive d'une façon toute particuliere à sa fin. qui est de persuader*, & l'on a beau mettre une virgule après *persuader*, elle ne sert de rien pour l'oreille, & quoy que pour la veüe, elle serve de quelque chose, & fasse voir que *d'une façon toute particuliere*, ne se rapporte pas à *persuader*, car il ne faudroit point de virgule, si est-ce qu'elle n'est pas suffisante de lever entierement l'équivoque. Un de nos fameux Auteurs commence ainsi cette belle lettre, qui est le chef-d'œuvre de sa prose. *Ne pouvant aller à Saint Germain si tost que je desirois pour une affaire qui m'est survenue.* On ne sçait s'il veut dire, qu'il luy estoit survenu une affaire, pour laquelle il desiroit aller à Saint Germain, ou bien qu'il ne pouvoit aller à Saint Germain à cause d'une affaire qui luy estoit survenue;

nuë ; si au lieu de *pour une affaire* , il eust mis à cause d'*une affaire* il eust levé l'équivoque. Neanmoins ce grand homme avoit accoustumé de dire parlant de la clarté avec laquelle il se faut expliquer , que si l'on relisoit deux fois l'une de ses periodes , ou l'un de ses vers , il vouloit que ce fust pour les admirer , & pour le plaisir qu'il y a de repeter les bellés choses , & non pas pour chercher ce qu'il vouloit dire. Certes il faut donner cette loüange à M. Coëffeteau , & je doute qu'on la puisse donner aux meilleurs Auteurs de l'antiquité , qu'en tant de volumes qu'il a faits , il ne s'y trouvera pas une seule periode , qu'il faille relire deux fois pour l'entendre.

Ce ne seroit jamais fait de vouloir marquer toutes les fortes d'équivoques , qui se peuvent faire en escrivant , & qui sont autant de fautes contre la netteté. Quintilien dit que le nombre en est infini. Je sçay bien qu'il y en a quelques-unes que l'on ne peut éviter , & que les plus excellens Auteurs Grecs & Latins nous en fournissent des exemples ; On a accoustumé de dire pour les excuser que le sens supplée au défaut des paroles , & j'en demeure d'accord , pourveu que ce ne soit que très-rarement , & en forte que le sens y soit tout évident. Mais à dire le vray , je voudrois tousjours l'éviter autant qu'il me seroit possible ; car après tout , c'est à faire aux paroles de faire entendre le sens , & non pas au sens de faire entendre les paroles ; & c'est renverser la nature des choses , que d'en user autrement. C'est faire comme à la feste des Saturnales , où les serviteurs estoient servis par leurs maistres , le sens estant comme le maistre , & les mots , comme les serviteurs. Certainement ce grand homme que je viens de nommer condamne absolument toutes sortes d'équivoques , puis qu'il ne pardonne pas à celle que vous allez voir icy. Il faut

que je mette ses propres termes en Latin, parce que les exemples qu'il donne ne peuvent s'accommoder à nostre langue, qui ne souffre pas les transpositions de la nature de celles-cy. *Vitanda imprimis ambiguitas, non hæc solum quæ incertum intellectum facit, ut Chremetem audiivi percussisse Demeam, sed illa quoque, quæ etiamsi turbare non potest sensum, in idem tamen verborum vitium incidit, ut si quis dicat visum à se hominem librum scribentem; Nam etiamsi librum ab homine scribi pateat, malè tamen composuerat, feceratque ambiguum, quantum in ipso fait.* Après cela, il n'y a plus d'équivoque qui se puisse deffendre, & il ne reste plus rien à dire qu'une chose, qui seroit bien hardie, & que je ne voudrois pas dire le premier que Quintilien s'est trompé. Il encherit bien encore dans ce mesme chapitre *de perspicuitate*, il veut que l'expression soit si claire, qu'elle frappe l'esprit du Juge, je diray de l'Auditeur, ou du Lecteur, comme le Soleil frappe les yeux des personnes qui le voyent & le sentent malgré qu'ils en ayent. Enfin il reduit la clarté à ce dernier degré de perfection, qu'il faut tascher autant qu'il se peut, quand on parle ou quand on escrit, non seulement de se faire entendre, mais de faire en sorte qu'on ne puisse pas n'estre pas entendu, *non ut intelligere possit, sed ne omnino possit non intelligere curandum.*

Il y a encore un autre vice contre la *netteté*, qui sont certaines constructions, que nous appellons *lousches*, parce qu'on croit qu'elles regardent d'un costé, & elles regardent de l'autre; J'en ay fait une remarque, à laquelle je renvoye pour abreger. Il la faut chercher à la table au mot de *construction*.

Et encore une autre, quand le second membre d'une periode, qui est joint au premier par la conjonctive *et*, en

est fort esloigné, à cause d'une autre periode longue, qui est entre deux, comme une parenthese, par exemple, *il y a dequoy confondre ceux qui le blasment, quand on leur aura fait voir que sa façon de chanter est excellente, quoy qu'elle n'ait rien de commun avec celle de l'ancienne Grece, qu'ils loüent plustost par le mespris des choses presentes, que par aucune connoissance qu'ils ayent de l'une ny de l'autre, & qu'il merite une grande loüange.* Je dis que ce dernier membre *& qu'il merite une grande loüange,* est trop esloigné du premier par cette longue parenthese, qui commence *quoy qu'elle n'ait, &c.* & que quand elle n'auroit que le tiers de la longueur, qu'elle a, comme *que sa façon de parler est excellente, quoy qu'elle n'ait rien de commun avec la nostre, & qu'il merite, &c.* la periode ne laisseroit pas d'estre vicieuse, & de pecher contre la netteté.

*La longueur des periodes* est encore fort ennemie de la netteté du stile. J'entens celles qui suffoquent par leur grandeur excessive ceux qui les prononcent, comme parle Denis d'Halicarnasse, *περίοδοι μακροίκαι ἀποπνίγησαι τὸς λέξιαις* sur tout si elles sont embarrassées & qu'elles n'ayent pas des repositoires. comme en ont celles de ces deux grands Maistres de nostre langue, Amyot & Coëffeteau; Il seroit importun & superflu d'en donner des exemples, qui ne sont que trop frequens dans nos mauvais Escrivains. *Les longues & frequentes parentheses,* y sont contraires aussi.

Il y a bien d'autres vices sans doute contre *la netteté,* mais il suffit d'en avoir marqué les principaux, & de dire pour la gloire de la France qu'elle n'a point encore porté tant d'hommes, qui ayent écrit purement & nettement, qu'elle en fournit aujourd'huy en toutes sortes de stiles.

*A la pureté, & à la netteté du stile,* il y a encore d'autres parties à ajoûter, *la propriété des mots & des phrases,*

*l'élegance, la douceur, la majesté, la force, & ce qui résulte de tout cela, l'air & la grace, qu'on appelle le je ne sçay quoy, où le nombre, la briefveté, & la nazfveté de l'expression, ont encore beaucoup de part. Mais ce n'est pas à moy à traiter de tant de belles choses, qui passent ma portée, & qui ne demandent pas moins qu'un Quintilien François; C'est bien assez, si j'apprens que ce petit travail n'ait pas esté inutile, ny defagreable au public.*

F I N.

TABLE ALPHABETIQUE  
DES  
OBSERVATIONS  
DE L'ACADÉMIE FRANCOISE,  
SUR LES REMARQUES  
de M. de VAUGELAS.

## A

<b>A</b> avec l'un & l'autre. page 557	re, 96. 98. l'Adjectif devant ou
à ce faire, 294	après le substantif, 204. & suiv.
à ce que, 292	si l'Adjectif de l'un des deux
à la reservation pour dire à la	genres se peut appliquer à l'au-
reserve, 243	tre dans la comparaison, 452
à l'encontre, 273. 274	<i>Adjectifs verbaux</i> , 584
à l'improvisé, à l'impourveu, 215	<i>Adverbe &amp; Verbe</i> , comme insepa-
à mesme pour dire en mesme temps,	rables dans le sens, 172. etymologie
453.	du mot <i>Adverbe</i> , 172. où l'Ad-
à moins de faire cela, 353	verbe veut estre mis ? 491
à peu près, 250. 252	<i>Affaire</i> , de quel genre, 268
à present, 246	<i>Afin</i> , avec deux constructions dif-
à qui mieux mieux, 246. 247	ferentes en une mesme periode,
<i>Absynthe</i> , de quel genre, 549. 550	390. 391.
<i>Accens</i> , du temps de Demosthene,	<i>Agrément</i> , & non pas <i>agrément</i> ,
on ne les marquoit point, 149	408.
<i>Acheter</i> , sa prononciation, 303	<i>Ai</i> . Voyez <i>Oi</i> , 114
<i>Accoustumance</i> , 379	<i>Aigle</i> , de quel genre, 281
<i>Accroire</i> , 279. faire accroire, 280	<i>Aimer mieux</i> ; si après le <i>que</i> , qui
<i>Accueil</i> , <i>Accueillir</i> , 319	suit toujours cet infinitif, il faut
<i>Adjectif</i> , quand il veut un article	mettre la particule <i>de</i> , ou non ?
à part, outre celui du substantif,	551. 553.
89. pourquoy l'adjectif se met	<i>Aller</i> . Je vais, je va,
toujours au nominatif, encore	<i>Va croissant</i> , <i>va faisant</i> &c. façons
que celui du substantif soit en un	de parler, qui ne sont plus en usa-
autre cas, 89. un Adjectif avec	ge, 207. 208
deux Substantifs de different gen-	<i>Aller à la rencontre</i> , pour dire,
	G g g g iij



- Aller au devant* ; 244  
*Aller au devant* , 366. 389  
*Allé au préterit* , comme il en faut user , 526. 527  
*Allusion de mots* , à éviter , 183. 184  
*Alors & lors* , 247. 250  
*Alte*. S'il faut dire *alte* ou *halte* , 571. 573.  
*Ambitionner* , 135. 335. 336  
*Amour* , de quel genre , 385. 386  
*Anagramme* , de quel genre , 31  
*L'Analogie* n'a lieu que là où l'usage l'autorise , ou bien , où il ne paroist pas , 354. sa force , 445. 461.  
*Aoust* , *Aouster* , 308  
*L'Apostrophe* ne se met jamais qu'en la place d'une voyelle qu'elle supprime , 13  
*Appareiller* , verbe neutre , 309  
*Approcher* , regime de ce verbe , 173. 174. *s'approcher du Roy* , & *approcher du Roy* , leur difference , 174  
*Après souper* , ou *après soupé* , 170  
*Après* , mis devant un infinitif , 320  
*Arbre* , prononciation de ce mot , 416. 417.  
*Arcenal & Arcenac* , 465. 466  
*Arc-en-ciel* , comment ce mot doit s'écrire , 462  
*Archal* , 397  
*Armez à la legere* , & *legerement armez* , 185  
*Aronnelle* , voyez *Hirondelle*.  
*Arrivé qu'il fut* ; *arrivé qu'il estoit* , 155. 156.  
*Arroser* , & non pas *arrouser* , 240. 241.  
*Article* devant les noms propres , 276. Regle nouvelle & infaillible pour sçavoir quand il faut repeter les Articles, tant devant les noms, que devant les verbes , 236. 239. Autre usage de cette mesme regle, au regime des deux substantifs & du verbe , 239. 240. L'article in-
- défini ne reçoit jamais après foy le pronom relatif , 381. le changement des Articles a bonne grace , 502. 503. s'il est necessaire de repeter les Articles devant les substantifs , 503. & *suiv.* quel est l'usage des Articles avec les substantifs accompagnez d'adjectifs, avec particules ou sans particules, 506. & *suiv.*  
*Affoir* , conjugaison de ce verbe ; 186. 187.  
*Affoir pour establir* , 557  
*Attendu que* , 501  
*Avant que* , devant *que* , 304  
*Au demeurant* pour dire *au reste* , 316.  
*Auparavant* , *auparavant que* , 466. 467.  
*Au preallable* , *preallablement* , 474. 475.  
*Auprés* , son regime , 363. 364  
*Au surplus* peut estre employé quelquefois , 385  
*Au travers* , & *A travers* , 272. 273  
*Avec* , *avecque* , *avecques* , 296. & *suivantes*.  
*Avecques* , 388  
*Aviser* pour *Appercevoir* , *descon-*  
*vir* , 400  
*Avocat* au Parlement , 448  
*Avoir & Estre* ; seuls verbes , qui prennent un *t* , aux troisiemes personnes du subjonctif , 104  
*Avoir* , verbe auxiliaire conjugué avec le verbe substantif , & avec les autres verbes , 451  
*Avoir à la rencontre* , hors d'usage , 389.  
*Avoisiner* , ce mot a bonne grace dans la poésie , 286  
*Auprés* , 363  
*Autant* , 264. d'autant plus , 450  
*Autruy* , 534  
*Ayder* , comment se doit prononcer , 308.

B

**B** A I L L E R, donner, 340. 341  
*Banquet, Banqueter*, 458  
*Barbarisme*, comment on en peut  
 commettre, 476. 477. premier  
 vice contre la pureté du stile, 585.  
 Barbarisme de phrases, &c. 587  
*Beaucoup pour plusieurs*, 475. quand  
 il est adverbe, 475. 476  
*Bel & Beau*, 319  
*Beni, Benit*, 268. 264  
*Berlan, Brelandier*, 405  
*Bestail & Bestial*, 328  
*Bien*, au commencement de la pe-  
 riode, 547. 541  
*Bienfaiteur, bienfaicteur, bienfacteur*.  
 324. 325  
*Bien que, quoy que, encore que*, 498  
*Bigearre, Bizarre*, 317  
*Bonheurs*, s'il se dit au pluriel, 525.  
 526

C

**C** A E N, ville, se prononce com-  
 me s'il n'y avoit point d'e, 161  
*Ce* devant le verbe substantif, 287.  
 288. avec le pluriel du mesme verbe  
 substantif, 288. & suiv. 290  
*Ce dit-il, ce dit-on*, 291  
 à *Ce* faire, en *ce* faisant, 294  
*Ce fut pourquoy*, 293  
*Ce que pour si*, 291  
*Cela dit*, 542  
*Celle-cy pour lettre*, 480  
*Celuy*, abus de ce pronom demon-  
 stratif, 490  
*Cependant & pendant*, leur diffe-  
 rence, 245. 246  
*Cependant que pour pendant que*, 467  
*Ce qu'il vous plaira*, 6  
*C'est chose glorieuse*, 241  
*C'est pourquoy*, 293  
*C'est que*, où il est mauvais? 488  
*Cesser*, verbe neutre, & souvent  
 actif, 28

*Chaire, Chaise ou Chaiſe*, 434  
*Chez Plutarque, chez Platon*, 280.  
 281.  
*Chypre & Cypre*, leur difference, 8  
*Ciceron*, précaution dont il use, en-  
 se servant d'un mot fort significan-  
 tif, lorsqu'il n'est pas encore bieſ;  
 reçu,  
*Clarté*, principale partie d'oraison,  
 160  
*Comme, comment, comme quoy*, 321.  
 322.  
*Comme je suis*, 345. 346  
*Comme ainsi soit*, 499. 500  
*Commencer*, si ce verbe demande  
 toujours la préposition à, après  
 soy? 418. 419  
*Compagnée pour Compagnie*, 323  
*Complaintes*, 349. 350  
*Comté*, de quel genre, 362  
*Condolance*, 321  
*se Condouloir*, 321  
*Conflant & confluent* de deux fleuves,  
 ce que c'est, 417. 418  
*Conjoncture* pour dire *une certaine*  
*rencontre, bonne ou mauvaise, dans*  
*les affaires*, 234  
*Conjugaisons*, leur analogie est dans  
 la Grammaire un principe com-  
 me infaillible, 254  
*Conjurateur pour Conjuré*, 541. 542  
*Conquere*, du verbe *Conquerir*, 328.  
 329  
*Consideré que, pour, vu que*, 501  
*Consommer ou Consumer*, 284. 285  
*Consonances*, il faut les éviter dans la  
 prose, 259. 412  
*Construction*, sa netteté, 128. 129. 139.  
 Exemple d'une construction estran-  
 ge, 216. Si cette construction est  
 bonne, *en vostre absence & de ma-*  
*dame vostre mere*, 230. *Il s'est*  
*bruslé, & tous ceux qui estoient*  
*auprés de luy*; construction mau-  
 vaise, 350  
*Constructions* irregulieres, 393

<i>Construction grammaticale</i> , 487. 488.	<i>De guerres</i> , 282
490. 494. 589. 159.	<i>D'une heure à l'autre pour d'heure</i>
<i>Constructions loufches</i> , 60	<i>à autre</i> , 486. <i>d'un jour à l'autre</i>
<i>Contemptible</i> , <i>contempteur</i> , 480. 48	<i>pour de jour à autre</i> , 486
<i>Contre-pointe</i> , <i>courte-pointe</i> , 399	<i>Delice</i> , s'il se dit au singulier , 271
400.	<i>Demain matin</i> , <i>demain au matin</i> , 420
<i>Convent</i> , comment ce mot doit se	<i>Demi-heure</i> , <i>demi-douzaine</i> , 351
prononcer , 527	<i>Dépendre</i> , <i>dépenser</i> , 269
<i>Corrival</i> , 349. 350	<i>Desbarquer</i> , <i>desembarquer</i> , 458. 459
<i>Courir</i> , <i>courre</i> : 279	<i>Decouvert</i> ou <i>descouverture</i> , 478
<i>Courir sus</i> , 427	<i>Des mieux</i> , façon de parler, basse, 139
<i>Courroucé</i> , ce mot n'est plus en usage dans le propre , 368	<i>Detteur pour debiteur</i> , 537
<i>Court</i> , mot indéclinable , 310	<i>Devers</i> , 194. 195
<i>Crainte</i> pour dire <i>de crainte</i> ; faute	<i>Devouloir</i> , pour dire <i>cesser de vouloir</i> ,
condamnée , 55	481. 483.
<i>Crainte</i> dans le préterit , 579	<i>Dire</i> , 340
<i>Croistre</i> , verbe neutre , & non actif ,	<i>Discord</i> pour <i>discorde</i> , 487
305.	<i>Donc</i> . Rarement on commence une
<i>Croyance</i> & <i>creance</i> , leur difference ,	periode par <i>donc</i> , 479
562. 563.	<i>Dont</i> , particule en tres - grand usage en nostre langue , 333. & <i>suiv.</i>
<i>Cueillir</i> . S'il faut dire <i>cuëillera</i> &	335.
<i>recuëillera</i> , ou <i>cuëillira</i> & <i>recuëillira</i> ;	<i>Doute</i> , de quel genre , 283
509. 511	<i>Duché</i> , de quel genre , 362
<i>Cupidité</i> , 328	<i>Du depuis</i> , pour <i>depuis</i> , 197
<i>Cy joint</i> au substantif , 360. 361	<i>Dueil</i> pour <i>duel</i> , 483
<i>Cymbales</i> , de quel genre. 373	

## D

<b>D</b> , quand il le faut prononcer	
aux mots qui commencent	
par <i>ad</i> , avec une autre consone	
après le <i>d</i> , 432. & <i>suiv.</i>	
<i>Damoiselle</i> , 158	
<i>Date</i> , de quel genre , 332	
<i>Dautant que</i> pour <i>parce que</i> , 312. 313.	
314.	
<i>D'autant plus</i> , 450. 451	
<i>De</i> , article du genitif , 310. 311	
<i>De</i> & <i>des</i> , articles , 317	
<i>D'abondant</i> pour <i>de plus</i> , 252	
<i>D'avanture</i> , adverbe , 379. 380	
<i>De deçà</i> , <i>de delà</i> , 266. 267	
<i>De façon que</i> , <i>de maniere que</i> , <i>de</i>	
<i>mode que</i> , 428	

## E

<b>E</b> . Certains mots terminez en <i>e</i>	
feminin , & en <i>es</i> , 387. 388	
<i>Ebene</i> , de quel genre , 367. 368	
<i>El</i> . Adjectifs qui ont leur terminaison en <i>el</i> , 315. 316	
<i>Eloquence</i> Françoisse , aujourd'huy	
rivale de la Grecque & de la Latine , 235	
<i>En</i> . Noms propres & autres terminés en <i>en</i> , 160	
<i>En</i> , devant le gerondif , 208. 209	
<i>En</i> particule , son usage , 252. 253	
<i>En ce faisant</i> , 294	
<i>En Cour</i> , il faut dire <i>à la Cour</i> , 448	
<i>En mon endroit</i> , <i>à l'endroit d'un tel</i> ,	
304.	
<i>En somme</i> , 36	
faire	

- Encliner* au lieu d'*incliner*, 318. 319  
*Encore*, son usage en prose & en vers, 275  
*Ensuite* de quoy, 181  
*Ent.* Regle pour connoître comment il faut prononcer les noms qui se terminent en *ent*, 33. 34.  
 Adverbes terminez en *ent*, 435  
*Entaché*, 563. 564  
*Entendement.* Il vaut mieux satisfaire l'entendement, que l'oreille, 38  
*Envoyer*, 378  
*Epigramme*, de quel genre, 36. 37  
*Episode*, de quel genre, 360  
*Epithalame*, de quel genre, 37  
*Epitaphe*, de quel genre, 37  
*Epithete*, de quel genre, 30. 174. comment se doit placer, 174  
*Equivoque*, de quel genre, 31. c'est une regle, qu'il ne faut point faire d'equivoque sans necessité, 41. ce que dit Quintilien des equivoques, 315. 598. 600. 601  
*Erreur*, de quel genre, 146. 147  
*Escapper*, trois regimes differens de ce verbe, 325. 326  
*Escient*, sa prononciation, 33  
*Esclavage*, esclavitude, 399  
*Ecrire.* La Satire, la Comedie, & l'Epigramme sont les trois genres d'écrire les plus bas, 159. Quelle est la plus grande de toutes les erreurs, en matiere d'écrire. 533  
*Ecriture*, image de la parole, 461  
*Espace*, de quel genre, 479  
*Esperdument*, 435  
*Estre* avec *pour*, 331. ce verbe substantif mal placé. 331. 332  
*Estude*, de quel genre, 204  
*Et*, conjonction repetée deux fois aux deux membres d'une mesme periode, 394  
*Et donc*, terme familier aux Gascons, 478.  
*Eu*, mot du préterit parfait d'Avoir, n'est qu'une syllabe, 303  
*Evesché*, de quel genre, 362  
*Eviter*, regime de ce verbe, 270. 271.  
*Eux-mesme*, elles-mesme, si ces mots peuvent s'écrire ainsi sans *s*, 211  
*Exact*, exactitude, 260. 261  
*Exemple*, de quel genre, 300. comment il faut prononcer ce mot, 355.  
*Expedient*, sa prononciation, 33  
*Expedition*, mot autrefois peu connu, 364. 365
- F
- F** A C E, son usage tant au propre qu'au figuré, 73  
*Facon de parler.* Un excellent & judicieux Escrivain peut inventer de nouvelles facons de parler, 138.  
 Facons de parler receuës par l'usage, 370. 371. 378. 380. 393  
*Faire piece*, 300. 302. C'est une des plus belles actions qu'il ait jamais faites; esclaircissement sur cette facon de parler, 172. 173  
*Fut fait mourir*, 274. 275. Il m'a dit de faire, 307. 308  
*Faire*, repeté, 512. 515  
*Faisable*, 481  
*Fatal*, 455. 456  
*Favoriser*, regime de ce verbe, 470  
*Faute*, à faute, par faute, 462. 463  
*Feliciter*, 235  
*Femmes.* Dans les doutes de la Langue il vaut mieux, pour l'ordinaire, consulter les femmes, 528  
*Fil de richar* pour *fil d'archal*, 396. 397.  
*Filleul*, fillol, 330. 331  
*Florissant*, fleurissant, 463  
*Fond* & *Fonds*, deux choses differentes, 337. 338  
*Fors* pour *hors-mis*, 277  
*Fort*, mot indeclinable, 310  
*Fortuné*, signification de ce mot, 441. 442.

<i>Foudre</i> , de quel genre,	282. 283
<i>Fourmi</i> , de quel genre,	283
<i>Fournir</i> , ce verbe a trois constructions differentes,	305
<i>François</i> plus reguliers que les Latins,	101
<i>Fratricide</i> , signification de ce mot,	317. 328.
<i>Fronde</i> ,	29
<i>Fuir</i> , si ce verbe à l'infinitif & aux præterits défini & indéfini est d'une syllabe ou de deux,	444. 448
<i>Fureur</i> , <i>furie</i> , ne doivent pas estre confondus,	438. 439
<i>Futur</i> ,	455

## F

<b>G</b> A G N E R la bonne grace,	271
<i>Galant</i> , <i>galamment</i> ,	467. 469
<i>Gangraine</i> , comment il faut prononcer ce mot,	355
<i>Gascons</i> retranchent, mal à propos, plusieurs lettres,	177
<i>Gemeaux</i> , un des signes du Zodiaque,	441. Voyez <i>Jumeau</i> .
<i>Genitif</i> , s'il donne tousjours la loy au verbe, selon qu'il est singulier ou pluriel,	50
<i>Gens</i> , signification & genre de ce mot,	454. <i>Ce sont de fines gens &amp; ces gens-là sont bien fins</i> ,
	361. 362.
<i>Gentil</i> , <i>gentille</i> , leur prononciation,	439. 440.
<i>Gerondifs</i> <i>estant</i> & <i>ayant</i> , leur situation,	420. 538. Voyez <i>Participe</i> .
<i>Gestes</i> , mot qui a vieilli,	442. 443
<i>Gracieux</i> ,	548
<i>Grande</i> . Quand il faut dire <i>grande</i> devant le substantif, ou <i>grand</i> en mangeant l' <i>e</i> ,	189. 190
<i>Guarir</i> , <i>guerir</i> ,	272
<i>Guere</i> , <i>guerres</i> , de <i>naguere</i> , de <i>nagueres</i> -	323

## H

<b>H</b> , Lettre, pourquoy aspirée en quelques mots François ?	
1. 3. 4. <i>H</i> , aspirée, ou consonne; & <i>h</i> , muette,	218. & <i>suiv.</i> 221.
Regle pour discerner l' <i>h</i> consonne, d'avec la muette,	221. comment l' <i>h</i> se prononce dans les mots composez,
	224
<i>Haïr</i> , comme ce verbe se conjugue,	22
<i>Hampe</i> . S'il faut dire <i>Hampe</i> ou <i>Hante</i> ,	573
<i>Hemistiche</i> , de quel genre,	373
<i>Heros</i> , <i>Heroïne</i> , <i>Heroïque</i> ,	1. 2
<i>Hirondelle</i> , & non pas <i>Arondelle</i> , <i>Herondelle</i> ,	536
<i>Honte</i> . Difference entre honte & pudeur, non approuvée,	560
<i>Horoscope</i> , de quel genre,	37
<i>Horrible</i> , <i>effroyable</i> ,	356
<i>Hors</i> , <i>hors-mis</i> ,	277
<i>Huit</i> , <i>Huitiesme</i> , <i>Huitain</i> ,	86
<i>Humilité</i> , usage de ce mot,	256. 257.

## I

<b>J</b> A I L L I R pour <i>rejaillir</i> ,	565
<i>Jamais plus</i> ,	193
<i>Je</i> , De la premiere personne du present de l'indicatif, devant le pronom personnel <i>je</i> ,	232. 233
<i>Ier</i> . Verbes, dont l'infinitif se termine en <i>ier</i> ,	124. 125
<i>Il n'y a rien de tel</i> , <i>il n'y a rien tel</i> ,	309.
<i>Il est</i> , <i>il n'est</i> pour <i>il y a</i> , <i>il n'y a</i> ;	326. 327.
<i>Incendie</i> , 142. S'il y a difference entre incendie & embrasement,	143
<i>Incognito</i> , mot pris des Italiens,	456.
<i>Inconvenient</i> , sa prononciation,	33
<i>Infiniment</i> avec <i>tres-humble</i> ,	515

- Infinité* de personnes regit le pluriel, 49. 497.  
*Infinitifs*, au nombre de trois ou de quatre, s'ils sont vicieux, 157  
*Infinitifs substantifiez*, 434  
*Ingenûment*, 435  
*Ingredient*, sa prononciation, 33  
*Innumerable*, *innombrable*, 265  
*Inonder*, 564  
*Insidieux*, mot purement latin, 48  
*Insulter*, 559  
*Intervalle*, de quel genre, 479  
*Intrigue*, de quel genre, 142  
*Investiver*, verbe devenu en usage, 135.  
*Jours caniculaires*, 354  
*Jumeau*, *gêmeau*, 440  
*Jusque*, sans *s*, à la fin, 23. 24  
*Jusques à*, & *Jusqu'à*, 24. 25  
*Jusques à aujourd'hui*. 544. 547

## L

- L** A pour *le*, 32  
*La*, *lè*, *les*, pronoms transposés, 38  
*Là où* pour dire *au lieu que*, n'est plus en usage, 55. 56  
*La pluspart*, *la plus grand' part*. leur regime, 50  
*Laisser*, ces mots *lairrois*, *lairray*, hors d'usage, 135  
*Landy* ou *Landit*, 539. 541  
*Langues*. Toutes les Langues sont pauvres ou retenues, au prix de la Langue Grecque, 149. se polifient & se perfectionnent jusqu'à un certain point, 435. 437. Façon de parler, *il sçait la Langue Latine*, & *la Langue Grecque*, 484. 485.  
*Langue Française* aime les articles, 193. 195. 196. Dans les doutes de la Langue il vaut mieux, pour l'ordinaire, consulter les femmes, & ceux qui n'ont point étudié, que ceux qui sont sçavants en la Langue Grecque & en la Latine, 528. & *suiv.* De quelle façon il faut demander les doutes de la Langue, 530. & *suiv.*  
*Languir* pour *ennuyer*, 152. 155  
*Latins* peu scrupuleux en ce qui regarde le stile & le langage, 514  
*Le*, pronom relatif oublié, 37. 38. Il faut tousjours que le pronom relatif *le* soit auprès du verbe, 39. Le pronom relatif *le* devant deux verbes qui le regissent, 485. 486  
*Le*, pronom demonstratif avec la particule *là*, 311. 312  
*Le long*, *du long*, *au long*, lequel des trois doit estre mis, 192  
*Le onzième*, 90  
*Lequel*, *laquelle*, pronoms, 131. 134  
*Le voila* qui vient, 345  
*L'un & l'autre*, 158  
*Lettres*. Comment se prononcent quelques lettres en finissant le mot, 219. 220.  
*Lettre*. Fautes qui se commettent assez communément, en finissant une lettre, 151. 152. Si en écrivant on peut mesler *vous* avec *vostre Majesté*, ou *vostre Eminence*, ou *vostre Altesse*, & autres semblables, 570  
*Liberal arbitre*, 106. 107  
*Loin*, *bien loin*, 353  
*Loisible*; le mot *permis* vaut mieux, 263. 264  
*Long* pour *longue*, 5, 8. 539  
*Longuement*, 69  
*Lors* avec un genitif; maniere de parler qui commence à vieillir, 131.  
*Lors & alors*, 247. 250

## M

**M** A D A M E, usage & situation de ce mot, dans une lettre  
 H h h h ij

- ou dans un discours, 85. 566  
*Mademoiselle*, 158. usage & situation de ce mot, dans une lettre ou dans un discours, 566  
*Magnifier*, 145  
*Maint & maintefois*, 168  
*Mais mesmes*, 26. difference entre *mais mesmes*, & *mais aussi*, 26  
*Mais*, espece d'adverbe, 159. *N'en pouvoir mais*, 159  
*Mais que pour quand*; mot bas, 182. 183.  
*Manes*, usage de ce mot, en vers & en prose, 262  
*Marbre*, prononciation de ce mot, 416.  
*Marot*, à quel sujet fit une Epigramme à ses disciples, 199  
*Marré qu'il estoit*, 155. 156  
*Matineux*, *Matinal*, *Matinier*, 169. 170.  
*Maxime*: de quel genre, 78  
*Mensonge*, de quel genre, 39  
*Mercredy*, sa prononciation, 416. 417.  
*Mesbuy*, des *mesbuy*, 194  
*Mesme & mesmes*, adverbe, 27  
*Mesnement*, adverbe banni de la Langue, 266  
*Mesmes*, son usage, 51  
*Metaphores*, d'où se tirent, selon les grands Orateurs, 144  
*Mettre*, usage de ce verbe pour dire, ne demeurer gueres, 42. 438  
*Mien*, *tien*, *sien*, pronoms, comment se mettent à present, 357  
*Mieux*. En toutes choses il faut tousjours faire ce qui est de mieux, 160  
*Mille & milles*, 388  
*Minuit*, de quel genre, 92  
*Mon*, *ton*, *son*. pronoms possessifs, 342. & suiv. 344.  
*Monde*, usage de ce mot, 190. 191. employé avec le pronom possessif, 191.  
*Mono syllabes* François mis ensemble, 145  
*ble*, 145  
*Monseigneur & Monsieur*, usage & situation de ces mots dans une lettre, ou dans un discours, 185. 566.  
*Mois* indéclinables, n'ayant point de genre, de leur nature, s'affoient tousjours d'un adjectif masculin, 9. Il n'est pas permis à qui que ce soit, d'en inventer, 136. 587. Jamais les honnestes gens ne doivent, en parlant, user d'un mot bas, ou d'une phrase basse, si ce n'est pas raillerie, 139. Mots opprimez par la tyrannie de l'usage, 145. Jeu de mots quand peut estre employé, 183. 184. Comment il faut prononcer & orthographier les mots François venans des mots Grecs, &c. 225. & suiv. 230. *Ce peu de mots ne sont que pour* &c. 341. 342. L'allusion de mots est à éviter, 183. 184. L'arrangement des mots est un des plus grands secrets du stile, 472. 474. Repetition de mots, 512. S'il faut dire, *si c'estoit moy qui eusse fait cela*; ou *si c'estoit moy, qui eust fait cela?* 102. 103  
*De moy, pour moy, quant à moy*, 217  
*My Carefine*, *My-May*, *My-Juin*, *My-Aoust*. 93

## N

**N**AÏVETÉ, une des premieres perfections de l'Eloquence, 412. ne doit pas degenerer en negligence, 514  
*Narration historique*, ce qu'il y faut observer, 449. 450  
*Naviger*, *Naviguer*, 80  
*Navire*, de quel genre, 146. 147  
*Ne*, usage de cette negative, 536. 537.  
*Ne plus ne moins*, 43. 44  
*Negative*, n'ont-ils pas fait, & ont-ils

- pas fait, 231. 232
- Nier*. Quand la negative *ne* est devant *nier*, il la faut encore repeter après le mesme verbe, 45
- Nombre*, singulier ou pluriel, indifferents, lors qu'il y a deux disjonctives, 166. 167. 168. quels nombres ont un pluriel? 388
- Noms propres*, Grecs & Latins, il faut les prononcer selon l'usage, 81. & *suiv.* 86. un nom & un verbe regiffans deux cas differents, mis avec un seul cas, 94. 95. Noms qui ont tout ensemble une signification active & passive, 580
- Nonchalamment*, 263
- Notamment*, 358
- Nu-pieds*, 81
- Ny*, en quel cas ne se doit pas mettre devant la seconde epithete, ou le second adjectif d'une préposition negative, 44
- O
- O**. Noms terminez en *o*, ne prennent point d'*s* au pluriel, 4
- mes Obeïssances*, 344
- Oeuvre*, *Oeuvres*, de quel genre, 40
- Oi*, diphthongue, quand doit estre prononcée comme elle est écrite, ou bien en *ai*, 114. & *suiv.*
- On*, *l'on* & *t-on*, 12. érymologie de ces deux mots, *on* & *l'on*, 13. en quels endroits il faut dire *on*, & en quels endroits *l'on*, 14. 15. 16
- Onguent* pour *Parfum*, 489
- Oratoire*, de quel genre, 360
- Ordres*, de quel genre, 361. 362
- l'Oreille* est fort souvent à consulter, 17.
- Orthographe*, *Orthographier*, 127
- Où*, adverbe pour le pronom relatif, 105
- Outre ce*, 292
- Ouvrage*, de quel genre, 437
- Ouy* pour *Ita*, 264. 265
- P
- P** A C T, *Paſſe*, *Paſſion*, leur difference, 367
- Par ainſi*, 96
- Par apres*, en apres, 244. 245
- Parce que* & *Pource que*; le premier est à ſuivre, mais le dernier n'est plus en uſage, 57. 58
- Par ce que*, ſeparé en trois mots, 104. 105.
- Parſus tout*, 549
- Partant*, 247
- Parallele*, de quel genre, 121
- Pardonnable*, 584
- Pariffiens*, leur langage naturel corrompu par la contagion des Provinciaux, 366
- Parole* n'est pas ſeulement une image de la penſée, mais de la choſe meſme, que nous voulons repréſenter, 178. 520
- Parricide*, ſignification de ce mot, 327.
- Participes actifs*, 420
- Participes paſſifs*, leur uſage dans les préterits, 198. 202
- Participe actif* & paſſif, doit eſtre conſideré en deux façons, 422. 426. ſi dans une meſme periode on peut mettre deux participes, ou deux gerondifs ſans la jonction &, 209
- Particularité*, & non pas *Particularité*, 56. 57
- Pas* & *Point*, particules, 400. 401. leur uſage, 401. & *suiv.* où elles le ſuppriment, 403. leur difference, 403. 404.
- Pas* pour *Paſſage*, 558
- Peril éminent*, 286
- Periode*, de quel genre, 4
- Periodes*, leur longueur eſt fort ennemie de la netteté du ſtile, 603
- Perſecuter*, prononciation de ce verbe, 130
- H h h h iij



- Personne*, ses deux significations & ses deux genres differents, 8. 9. 10  
*Peu s'en est fallu*, 294. 295  
*Peur*, pour dire *de peur*; insupportable, 55  
*Plaire*, 347. 349  
*Pleonasme*. En quoy consiste le vice du Pleonasme, 178. 180  
*Pleurs*, de quel genre, 416  
*Plouvoir*, hors d'usage, 150  
*Ployer & Plier*, leur signification differente, 405. 406  
*Pluriels* suivis d'un singulier avec la conjonction & devant le verbe, comment ils regissent le verbe, 374. 376.  
*Pluriel*, *Plurier*, 460. 462  
*Plus*, terme de comparaison, qui présuppose une relation ou à ce qui précède, ou à ce qui suit, 172. la prononciation, 417  
*Plusost* pour *auparavant*, 153. 155  
*Poison*, de quel genre, 39. 549. 550  
*Poitrine*, mot dont on peut se servir sans scrupule dans la prose & dans les vers, 72  
*Portrait* & non pas *Pourtrait*, 319. 330.  
*Possible* pour *Peut estre*, 166  
*Poste*, de quel genre, 489. 490  
*Pour*, repeté deux fois dans une mesme periode, 59. 60  
*Pour* avec l'infinitif, 75. 77  
*Pour afin*, 553  
*Pour ce pour à cause de cela*, ou *Partant*, 96  
*Pour l'heure*, pour dire *pour lors*, 215  
*Pour que*, son usage, 19. 20. 21  
*Pourpre*, ses deux genres, 70. 71  
*Pouvoir*, usage de ce verbe, 163. 164  
*je Peux* pour *Possun*, 79. 80  
*Précipitément*, ou *Précipitamment*. 185.  
*Preface*, de quel genre, 78  
*Pre nier que* pour *avant que*, 126  
*Prendre à tesmoin*, 581. 583  
*Preigne* pour *Preinne*; mal à propos dit, 80  
*Print*, *Prindrent*, *Prinrent*, 113  
*Préposition*. En quel cas la repetition des prépositions est nécessaire aux noms, 60. 61. si elle est nécessaire devant des substantifs équipollens, 61. Regle nouvelle & infailible pour sçavoir quand il faut repeter les prépositions tant devant les noms, que devant les verbes, 237. 239. Autre usage de cette mesme regle, au regime des deux substantifs & du verbe, 239. 240.  
*Prés*, préposition, ses deux regimes, 363.  
*Préterits* des verbes *entrer*, *sortir*, *monter*, *descendre*, 428. exception à la regle des préterits participes, 519. Voyez *participes passifs*.  
*Prétexter*, 136  
*Prévoir & Pourvoir*, verbes composez du verbe *voir*, 365  
*Preuver & eipreuver*, 150  
*Prier*, regime de ce verbe, 470  
*Prix* de l'éloquence n'est pas de ceux qui se gagnent à la course, 474  
*Prochain* *vo: sin*, 107. 108  
*Proches* pour *Parents*, 108  
*Promener*, comment il faut dire & escrire ce verbe, 23  
*Pronom demonstratif*, son usage, 314. 315.  
*Pronom possessif* après le substantif, 52. 542. 543. Le pronom relatif ne se rapporte jamais au nom, qui n'a que l'article indéfini, 381. ne se peut rapporter à un nom qui n'a point d'article, 381. Suppression des pronoms personnels devant les verbes, 414. 416. Deux regles pour connoître quand cette suppression est mauvaise, 415  
*Prononciations* mauvaises, qui sont tres-communes, 429

*Propreté & Propriété*, leur différen-  
ce, 7  
*Proïesse*, usage de ce mot, 398. 399  
*Pseaumes Penitenciaux*, 358. pro-  
nonciation du mot *Pseaume*, 359  
*Pudeur*, 559

Q

**Q**UANT & moy pour *aves moy*,  
62.  
*Quant à moy*, 63  
*Quant & quant moy*, *Quand & quant*,  
63.  
*Quantes fois*, n'est plus en usage, 471  
*Quasi*, 28  
*Quatre* pour *Quatriesme* & autres  
semblables, 139. 140  
*Que* devant *on*, & devant *que l'on*,  
16.  
*Que*, conjonctive, repetée deux fois  
dans un mesme membre de perio-  
de, 457. 458  
*Que* après *si*, & devant *tant s'en*  
*faut*, veut estre repeté, 5. 6  
*Que* devant l'infinifif, pour *rien à*,  
516.  
*Qui ainsi ne soit*, 576  
*Que c'est pour ce que c'est*, 196  
*Que non pas*, pour *que* simplement,  
471  
*Quel & quelle*, pour *quelque*, 152.  
153  
*Quelque*, adverbe, 5  
*Quelque riches qu'ils soient*, 351  
*Quelque chose*, quel genre il deman-  
de, 494. & suiv.  
*Quelqu'un*. *Perdre le respect à quel-*  
*qu'un*, 493. 494  
*Qui*, repeté deux fois dans une pe-  
riode, 58. 59  
*Qui*, repeté plusieurs fois, pour di-  
re, *les uns les autres*, 61. 62  
*Qui*, en certains cas, & comment il  
en faut user, 65. dans les cas obli-  
ques, le relatif *qui* ne se doit at-

tribuer qu'aux personnes, 67  
*Qui* au commencement d'une perio-  
de, 100. & suiv.  
*Quiconque*, 315  
*Quoy*, pronom, 64. 66. 68  
*Quoyque*, 106  
*Quoy qu'il arrive*, *Quoy qu'il en soit*,  
307  
*Quoy que l'on die*, *Quoy qu'ils dient*,  
340

R

**R**, lettre finale des infinitifs, 430.  
& suiv.  
*Rais* pour *Rayons*, 216  
*Reciproque & mutuel*, 389. 390  
*Recouvert & Recouvré*, 17. 19  
*Reguelisse*, de quel genre, 405  
*Relasche*, de quel genre, 39  
*Remercement* doit s'ecrire sans *e*,  
408  
*Remplir & emplir*, 171  
*Rencontre*, de quel genre, 21  
*Repetition*, 345. 512  
*Reproche*, de quel genre, 39  
*Resoudre*, conjugué, 73. neutre &  
actif, 74. usage différent de ce  
verbe, 74  
*Ressembler*, regime de ce verbe, 508.  
509.  
*se Ressouvenir*, verbe, 126. 127  
*Rester* pour *demeurer*, 153. 155  
*Revestant*, & non pas *Revestissant*,  
253. 256.  
*Reussir*, construction de ce verbe,  
469. 470.  
*Rien autre chose*, 306  
*Rimes*. Il faut avoir un grand loin  
d'éviter les rimes en prose, 257

S

**S**'I l faut oster l's finale de la pré-  
miere personne de l'indicatif, 148.  
S'il faut mettre une *s* en la seconde  
personne du singulier de l'impe-

- ratif , 211. *Et suiv.*
- Sans* , préposition ne veut jamais avoir après elle , la particule *point* , 181. 182.
- Sans dessus dessous* , 54
- Satisfaire* , *Satisfaction* pour *Satisfaire* , *Satisfaction* , 176. 177
- Sçavoir* , verbe suivi d'un infinitif , 116.
- Se* , où il faut placer ce pronom relatif , 371. 372
- S'immoler à la risée publique* , 136. 138
- Se conjonir* , 235
- S'attaquer à quelqu'un* , 502
- Se fier* , trois regimes de ce verbe , 555
- Securité* , signification de ce mot , 53
- Septante* , *octante* , *nonante* , 414
- Seraphin* ; c'est ainsi qu'on doit écrire ce mot , 408
- Serge* , & non pas *Sarge* , 272
- Seriosité* , 277. 278
- Servir* , regime de ce verbe , 470
- Seulement pour mesmes* , 397
- Seureté* , *Seurté* , 333
- Si on* , & *Si l'on* , 11. 12
- Si* , conjonction , & particule conditionnelle , 75. 366
- Si pour Si est-ce que* , 75
- Si pour adèd en latin* 76. 554. 555. doit estre repeté , 517- 518
- Si pour avec tout cela* , & *outré cela* , 441.
- Si* avec deux constructions differentes en une mesme periode , 391
- Si bien* , conjonction , 500
- Si que* , 428
- il Sied* ; verbe anomal en sa conjugaison , 560. 562
- Sieger* pour *assieger* ; ne vaut rien , 90.
- Signal*. De quels signaux on a coustume de se servir à la guerre , 398. *Faire signe* & *donner le signal* , 398
- Soit que* , ou *Soit* , 34. 35
- Solecisme* , vice contre la pureté du stile , 588. dans la construction ; 589. *Et suiv.*
- Solliciter* , 69. signification de ce verbe , 464. 465
- Songer* pour *penser* , 99
- Sorte* , comme il se doit construire , 511. *de cette Sorte* , & *de la Sorte* , 30.
- Sortir* , verbe neutre , & non actif , 46. 47.
- Sortir* pour *partir* , 153. 155
- Souloit* , mot hors d'usage , 263
- Soumission* & *Submission* , 29
- Soupçonneux* & *Suspect* , leur signification differente , 396
- Souvenir* , verbe , 180. 356. 357
- Soy* , *de Soy* , observation à ce sujet , 187. 188.
- Soy* , pronom , 518. 519
- Stile*. Soins qu'on doit avoir de la netteté du stile , 160. 192. Plusieurs fortes de negligences dans le stile , 410. *Et suiv.* Regle pour une plus grande netteté , ou douceur de stile , 550. Grande difference entre la pureté & la netteté du stile , 585. vices qui y sont oppozés , 595. 596. 598. 602. 603.
- Substantifs* , dont le premier est masculin , & les deux autres feminins , quel genre ils demandent ? 376
- Subvenir* & *Survenir* , leur difference , 46
- Succeder* pour *reüssir* , 497. 498
- Superbe* ; ce mot est toujours adjectif , & jamais substantif , 35. 36
- Supplier* & *prier* , 242. 243
- Sur* , *Sous* , prépositions , 140. 141
- Sur* & *dessus* , 574
- Sur les armes* & *Sous les armes* , 392
- Survivre* , regime de ce verbe , 182
- Synonimes* , 520. *Et suiv.* difference entre les synonymes de mots & de phrases , 523

TABLE ALPHABETIQUE. 617

T	
<b>T</b> A N D I S , quand se doit dire,	78
ou ecrire ,	78
<i>Tant plus</i> , ce terme n'est plus en usage ,	40. 41
<i>Tant &amp; de si belles actions</i> ; façon de parler ,	339
<i>Tant y a</i> ,	166
<i>Tasser</i> , son usage receu ,	90
<i>Taxer</i> , pour dire , <i>blâmer</i> , <i>repren-</i> <i>dre</i> ,	242
<i>Tel pour quel</i> ,	408
<i>Temperature</i> , <i>Temperament</i> , leur usage bien different ,	87
<i>Temple</i> , en quel cas est feminin ,	180
<i>Terrein</i> , <i>Territoire &amp; Terroir</i> ,	88
<i>Theriaque</i> , de quel genre ,	405
<i>Tiret</i> , où se doit mettre , 13. son usage devant le superlatif ,	14
<i>Tomber</i> , <i>Tumber</i> ,	95. 96
<i>Tomber aux mains de quelqu'un</i> ,	188. 189.
<i>Tout</i> , adverbe ,	111. 112
<i>Tout quant &amp; quant</i> ; mauvaise façon de parler ,	64
<i>Tout de mesme</i> ,	577
<i>Tout</i> , adjectif , avec plusieurs substantifs ,	578. 579
<i>Toute sorte</i> , & <i>Toutes sortes</i> , se peuvent mettre indifferemment avec un genitif singulier ou pluriel ,	147
<i>Transfuge</i> , signification de ce mot ,	441.
<i>Transpositions</i> ,	594
<i>Triacleur</i> ,	405
<i>Trouver &amp; Treuver</i> ,	150
<i>Tymbales</i> , de quel genre .	373
V	
<b>V</b> A L A N T pour <i>Vaillant</i> ,	41
<i>Valant &amp; Vaillant</i> ,	352
<i>Venir</i> , <i>Vieigne</i> pour <i>Vienne</i> ; mot condamné , 80. <i>Vinrent &amp; Vin-</i> <i>drent</i> ,	113
<i>Vent de midy</i> . ou <i>Vent du midy</i> ,	407
<i>Verbe</i> . D'un verbe neutre en faire un verbe actif , erreur facile ,	46
<i>Verbes</i> regissans deux cas mis avec un seul ,	93
<i>Verbes</i> qui doivent estre mis au subjonctif & non à l'indicatif ,	377.
Regimes de verbes usitez par quelques Auteurs celebres , qu'il ne faut pas imiter en cela ,	409
<i>Verbes auxiliaires</i> ,	420. & suiv.
<i>Vers</i> , il faut les éviter dans la prole autant qu'il se peut ,	117. 120
<i>Vers où</i> ,	346
<i>Vers. envers</i> , distinction de ces deux prépositions ,	368. 369
<i>Veuve</i> ,	406. 407
<i>Vieil</i> au lieu de <i>Vieux</i> ,	372. 373
<i>Vingt &amp; un</i> , s'il faut mettre un pluriel ou un singulier après ce nombre ,	164
<i>Viol</i> ,	408
<i>Vitupere</i> , <i>Vituperer</i> ,	407
<i>Vivre</i> , <i>Vesquit</i> , <i>Vescut</i> ,	123. 124
<i>Unir ensemble</i> ,	177. 179
<i>Ulcere</i> , de quel genre ,	369
<i>Voile</i> , signification & genre de ce mot ,	452
<i>Voire mesme</i> ,	51. 52
<i>Voisiné</i> pour <i>voisinage</i> ,	427
<i>Vomir des injures</i> ,	143. 144
<i>Usage</i> , maistre des Langues vivantes , 2. 165. 188. en matiere de langues il l'emporte toujours par-dessus la raison , 18. 446. 461. 529. 582. plus fort que la raison , 41. que toutes les regles . 370. 379. 383. deux sortes d usages , 51. tous les Arrests de l'usage sont décisifs , 173.	
<i>Vouloir pour Volonté</i> ,	434. 435
<i>Vous</i> . Si en ecrivant , on peut mesler <i>Vous</i> , avec <i>Vostre Majesté</i> ; ou <i>Vostre Eminence</i> , ou <i>Vostre Altesse</i> , & autres semblables .	570
Y	
<b>Y</b> pour <i>luy</i> ,	109
<i>Y</i> devant <i>en</i> , & non pas après ,	109.
<i>Y</i> avec les pronoms ,	108
<i>Yvoire</i> , de quel genre .	367. 368

**Fautes à corriger dans les Observations.**

**P**age 5. ligne 7. en faisant quelques pluriels, *lisez, quelques pluriel*. P. 22. l. 2. pour la conjugaison, *lisez* conjugaison, lig. 7. *qui ait trois syllabes au pluriel, lisez* qui ait trois syllabes au pluriel. P. 23. l. 1. il hait d'une syllabe. Ou a dit au pluriel &c. *lisez* il hait d'une syllabe. Ou a dit au pluriel &c. P. 34. l. 17. *tourment, lisez* tourment. P. 51. l. 4. Ce que nous appellons *familier, lisez*. Ce que nous appellons *style familier*. P. 54. l. 4. s. & o. on ne veut pas dire qu'absolument ils n'ont rien à craindre, mais que la confiance qu'ils ont en la prudence de leur General leur fait croire, &c. *lisez* on ne veut pas dire qu'absolument ils n'avoient rien à craindre, mais que la confiance qu'ils avoient en la prudence de leur General leur faisoit craindre, &c. P. 60. l. 6. comme dans la dernière phrase de M. de Vaugelas. Ces deux *pour*, &c. P. 69. l. 2. n'est que dans la bouche des grandes malades, *lisez* n'est que dans la bouche de celles qui guident les malades. P. 75. l. 1. mode, *lisez* mode. P. 79. l. 8. ou il est employé plus souvent que pendant que, *lisez* ou il est employé plus souvent que pendant que. P. 80. l. dernière après le mot naviger *ajoutez*, on dit neant moins *navigable & navigation*. P. 91. l. 2. le, *lisez* le, lig. 8. les lettres du onze portent que, *lisez* les lettres du onze portent que. P. 93. l. 4. la mi-Aoust, *lisez* la mi-Aoust. P. 94. l. 2. il faut la condamner, *lisez* il faut condamner cette phrase, &c. P. 129. l. 9. & 10. Je condamne la paresse & les fautes que sa nonchalance luy fait faire ce qui jett fort bien contruit, de sorte &c. *lisez*. Je condamne sa paresse & les fautes que sa nonchalance luy fait faire, ce qui est fort bien contruit: De sorte &c. P. 134. l. 4. ce mo. icelui qui a providence, *lisez* ce mot relatif qui a providence. P. 138. l. 10. mais qu'elle s'immole, *lisez* mais elle s'immole. P. 140. l. 7. & qu'on dit en latin, le yllaos, Tome trois, Chapitre cinq, que Tome troisieme, Chapitre cinqiesme, *lisez* & que Tome trois, Chapitre cinq ont des mots plus courts que Tome troisieme, Chapitre cinqiesme. P. 147. l. 3. & 4. il est beaucoup plus, *lisez* il a paru. P. 181. l. 4. on s'en demante d'accord que si ou en faitoit une dans un panegyrique, *lisez* on s'en demante d'accord que si ou en faitoit une dans un panegyrique. P. 216. l. 1. ne se dit que de celle de la lune, *lisez* ne se dit que de la lune. P. 230. l. 7. Plusieurs écrivent antipaque que le grec demande, *lisez* plusieurs écrivent antipaque que le grec demande. P. 276. l. 1. penultieme le Dominicus, *lisez* le Carache. P. 292. à la dernière ligne, li ce n'est dans la pratique, *lisez* si ce n'est en terme de pratique. P. 296. l. 4. vient le seruidus, *lisez* vient certainement. P. 322. l. 17. par fois, *lisez* par exemple. P. 358. l. 2. ny n'ajoyant, *lisez* ny n'ajoyant. P. 364. l. penultieme, un coup par la cuisie, *lisez* un coup à la cuisie.

**P R I V I L E G E D U R O Y.**

**L**OUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre, à nos amez & feux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maistres des Requêtes ordinaires de nostre Hostel, Grand Conseil, Prevost de Paris, Baillifs, Seneschaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qui l'appartiendra, Saur: L'ACADEMIE FRANÇOISE. Nous ayant fait exposer que depuis que nous avons bien voulu nous enquiesclar le Chef & le Proccedeur, elle se feroit appliqué avec un nouveau soin à la perfection de la Langue Françoisse, en sorte que non seulement elle auroit reveu & augmenté le Dictionnaire, qu'elle donna au Public en mil six cens quatre-vingt-quatorze, mais qu'elle auroit fait aussi diverses Observations sur la Langue, & travaillé à plusieurs Ouvrages de même nature, qu'elle desireroit faire imprimer, s'il nous plaisoit de luy accorder des Lettres de Privilege, tant pour la rempissage de son Dictionnaire, que pour l'impression des autres Ouvrages qu'elle a entrepris: A CES CAUSES voulant favorablement traiter ladite Académie, tant en consideration du merite & de la capacité des personnes qui la composent, qu'à cause de l'avantage que le Public peut retirer des Ouvrages auxquels elle s'applique: Nous avons permis & permettons par ces Presentes à ladite Compagnie, de faire imprimer, vendre & debiter en tous les lieux de nostre obéissance, par tel Imprimeur qu'elle voudra choisir, en telle forme, en tel caractère, & autant de fois que bon luy semblera, son Dictionnaire reveu & augmenté, & tous les autres Ouvrages qu'elle aura faits, & qu'elle voudra faire paroître sous son nom, & ce pendant l'espace de VINGT ANNEES consécutives, à compter du jour de la date des Presentes. Faisons tres-expresses défenses à tous Imprimeurs-Libraires, & à toute sorte de personnes de quelque qualité & condition que ce soit, d'imprimer ou de faire imprimer en tout ni en partie aucun des Ouvrages de ladite Académie, ni d'en introduire, vendre ou debiter aucun d'impression étrangere: dans notre Royaume, sans le consentement par écrit de lad. Académie: ou de ceux qui auront son droit: à peine contre chacun des contrevenans de trois mille livres d'amende, applicable un tiers à Nous, un tiers à l'Hotel-Dieu de Paris, & l'autre tiers à ladite Académie ou aux Libraires dont elle se fera servir; & à peine aussi de confiscation des Exemplaires, & de tous dépens, dom nagés & intérêts: à condition néanmoins que dans trois mois, à compter de ce jour, ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris. Qu' l'impression de chacun desdits Ouvrages de l'Académie sera faite dans nostre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément aux Reglemens de la Librairie: & qu'avant que de les exposer en vente il sera mis dans Exemplaires de chacun dans nostre Bibliothèque publique, un en celle de nostre Chateau du Louvre, & un dans celle de nostre tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur PHELYPEAUX Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres: le tout à peine de nullité des Presentes; au contenu desquels Nous vous mandons & enjoignons de faire joüir pleinement & paisiblement ladite Académie: ou ceux qui auront droit d'elle, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empeschement: Voulons que la copie des Presentes imprimées au commencement ou à la fin de chacun desdits Ouvrages, soit tenue pour dûement signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feux Conseillers & Secretaires, soy soit ajoutée comme à l'Original: Commandons au premier nostre Huissier ou Sergent, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires sans autre permission, & nonobstant Clause de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel est nostre plaisir. DONNÉ à Versailles le quatorzième jour de Decembre, l'an de grace mil sept cens quatre, & de nostre regne le soixante-deuxième. Par le Roy en son Conseil, L E C O M T E.

L'Académie Françoisse, par deliberation du dernier Decembre 1704. a cédé au Sieur COIGNARD, le droit du present Privilege pour la rempissage de son Dictionnaire, & pour l'impression de ses Observations sur les Remarques de Vaugelas. Signé, R E G N I E R D E S M A R A I S, Secretaire Perpetuel.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, à page 402. n. 293. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du Conseil du 13. Aoust dernier. A Paris le 31. Decembre 1704. Signé, P. E M E R Y, Syndic.

